

BIEN DIRE et BIEN APRANDRE

Revue de Médiévisitque

Picard d'hier et d'aujourd'hui



B.U. DE PICARDIE J. VERNE



D

005 424969 6

CENTRE D'ÉTUDES MÉDIÉVALES ET
DIALECTALES DE LILLE 3

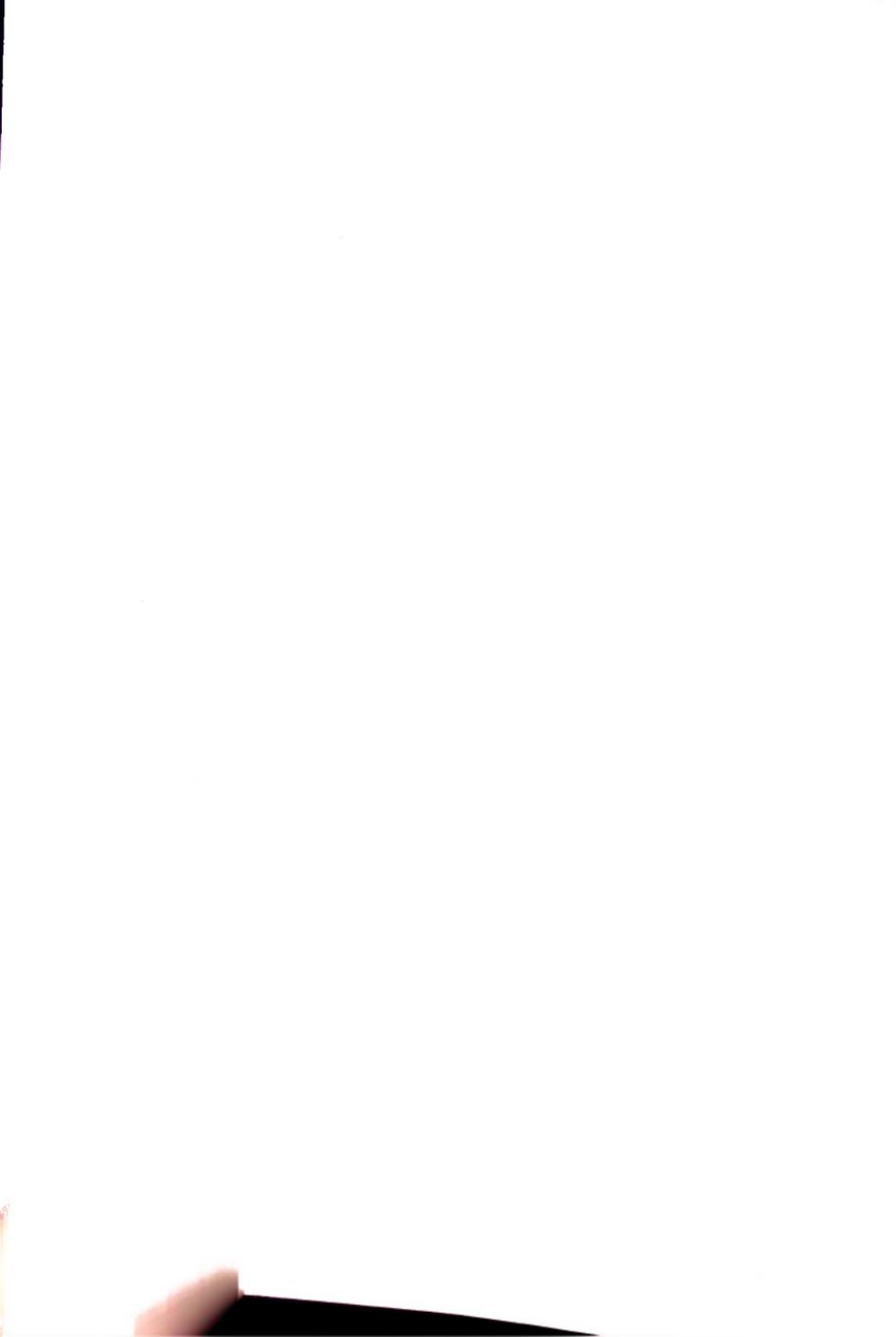


XP 252

Bien Dire
et
Bien Apprendre

n°21





Sommaire

Picard d'hier et d'aujourd'hui

Roger BERGER	
Allocution d'ouverture	7
Julie AUGER	
Picard parlé, picard écrit : comment s'influencent-ils l'un l'autre ?	17
Robert BAUDRY	
L'ascendance picarde de Jean Giono	33
Philip E. BENNETT	
Le normand, le picard et les koïnés littéraires de l'épopée aux XII ^e et XIII ^e siècles	43
Annette BRASSEUR	
Jurements et serments, extrait d'un sermon du XIII ^e siècle, prononcé dans le diocèse d'Amiens	57
Patrice BRASSEUR	
La frontière normanno-picarde à la lumière des atlas linguistiques régionaux	71
Rosanna BRUSEGAN	
Les ressources du picard : le jeu de la piloke	85
Claude BURIDANT	
Qu'est-ce qu'un picardisme en français préclassique ?	93
Fernand CARTON	
Ancien picard, picard moderne : quelle continuité ?	123
Marie CEGARRA	
Cultures et jeux de Picardie	137
Jacques CHAURAND	
L'onomastique de Raoul de Cambrai. Les noms de personne	145
Alain DAWSON	
Palatalisation et affrication des occlusives vélaires en picard : approche d'une variation dialectale en Théorie de l'Optimalité	157
Jean DUFOURNET	
Le théâtre arrageois au XIII ^e siècle (premières remarques)	177
Jean-Michel ELOY	
Le picard vu par l'immigration	187
Jean-Charles HERBIN	
<i>Anseïs de Gascogne</i> et la Flandre	207

Jacques LANDRECIES La Recherche en picard : quelques problèmes et perspectives	229
Jacques LANDRECIES, Charline POPIEUL Approche du picard d'Audresselles	243
François LEFEBVRE Diversité du picard, en Cambrésis du Nord-Est	261
Jacques Charles LEMAIRE Une homélie inédite et originale teintée de picardismes (ms. Lille, B.M., 83)	269
Odile PARSIS-BARUBE Paroles d'historiens : la contribution des érudits locaux à la définition d'une identité picarde aux XVIII ^e et XIX ^e siècles	285
Aimé PETIT Les deux rédactions picardes du <i>Roman de Thèbes</i>	303
Jean-Marie PIERRET Lexicographie picarde en Wallonie	317
Tim POOLEY Les jeunes lillois connaissent-ils encore le picard ?	331
Denise POULET Les différentes époques de la création des noms de lieux dans le Nord-Pas-de-Calais	347
Gilles ROQUES Le vocabulaire des versions picardes du <i>Roman de Thèbes</i>	359
François SUARD Les disparues ou le sort des passages lyriques dans le <i>Chastellain de Coucy</i> en prose	373

Actes du colloque du Centre d'Études Médiévales
et Dialectales de Lille 3

Picard
d'hier et d'aujourd'hui

Textes réunis par Jacques LANDREGIES et Aimé PETIT

Université Charles-de-Gaulle - Lille 3
4-6 octobre 2001



Allocution d'ouverture

Le colloque que j'ai l'honneur d'inaugurer vient à son heure. Il répond, en effet, à une attente générale puisque – c'est exceptionnel – il réunit ici en grand nombre chercheurs et membres d'associations liées au patois ou à la culture picarde. Par son sujet, entre langue, littérature et histoire, il est à l'image d'une discipline qui, en cette maison, s'est longtemps cherchée. Il marque surtout l'aboutissement d'un long processus qui a permis la création, à la Faculté des Lettres de Lille puis à l'Université de Lille III, d'un enseignement autonome de dialectologie. C'est ce processus que, si vous le permettez, je voudrais vous rappeler, en évoquant et les hommes qui en ont été les acteurs et les évolutions, par des considérables, qu'ils ont connues

Le premier titulaire d'une chaire de langue et littérature picardes et wallonnes dans la toute jeune Faculté des Lettres de Lille est Ernest Langlois, né à Heippes (Meuse) le 4 septembre 1857 et mort à Lille le 15 juillet 1924. Élève de l'École des Chartes (promotion 1883), membre de l'École française de Rome, chargé de cours en 1889, docteur ès Lettres en 1890, professeur titulaire en 1892, il fait à Lille toute sa carrière universitaire. Il y consacre l'essentiel de son temps à l'enseignement et à des recherches qui, donnant lieu à de nombreuses publications, lui assurent une stature internationale. Ses liens avec le picard et le wallon sont limités aux textes médiévaux, notamment au théâtre d'Adam de la Halle qu'il édite, dès 1896 pour le *Jeu de Robin et de Marion* et, en 1911, pour le *Jeu de la Feuillée*. Il les rencontre aussi dans le cours

J'utilise ici l'ouvrage de Jean-François Condette, *La Faculté des Lettres de Lille de 1887 à 1945. Une faculté dans l'histoire*. Presses Universitaires du Septentrion, 1999. Monsieur Condette a bien voulu, sur plusieurs points, compléter mon information. Je tiens à l'en remercier ici. J'ai vu moi-même le dossier 2 T/313 des Archives du Nord.

de paléographie qu'il dispense aux étudiants de la Faculté ou dans le cadre de conférences publiques. Il ne devra juger qu'une seule fois un travail de dialectologie contemporaine lorsque, en 1906, le jeune Henri Viez lui soumet un mémoire pour l'obtention du diplôme d'Études supérieures intitulé *Vocalisme du patois d'Armentières*. Ce mémoire, modeste cahier que le maître munit de nombreuses annotations et auquel il attribue la note 15/20, figure encore dans notre bibliothèque. Langlois paraît étranger à l'ouvrage de Louis Brebion, *Étude philologique sur le nord de la France (Pas-de-Calais, Nord, Somme)* qui est publié à Londres et à Paris en 1907.

Charles Guerlin de Guer, né à Caen le 26 juin 1871 et mort à La Madeleine, le 27 septembre 1948, est, lui, un authentique dialectologue. Élève de Joseph Bédier, Gaston Paris, Antoine Thomas et Jules Gilliéron, étudiant pendant un an à l'Université de Halle-Wittenberg où il suit le séminaire d'Hermann Suchier, diplômé de l'École des Hautes Études en 1896, pensionnaire de la Fondation Thiers, il prépare avec enthousiasme une thèse sur le parler populaire de Thaon, en Calvados. Revenu pour cela dans sa ville natale, il y professe durant trois hivers consécutifs un cours libre à la Faculté des Lettres, donne le jeudi quelques conférences de philologie pratique aux élèves-maîtres de l'École normale d'instituteurs et fait paraître un bulletin des parlers populaires normands. La soutenance a lieu en 1902 ; le jury, sévère, ne décerne que la mention honorable. Guerlin de Guer se tourne alors vers l'enseignement secondaire où, courageusement, il débute une laborieuse carrière. Délégué dans les fonctions de professeur de grammaire en 1903, il devient professeur de lycée en 1905. Au terme d'une longue errance qui le mène à Châtillon-sur-Seine, à Auxerre, au Puy, à Caen, il est nommé au Lycée de Lille, le 5 juillet 1913, et s'y trouve, l'année suivante, surpris par la guerre et l'occupation allemande. En 1916, en l'absence d'Ernest Langlois, évacué « vers la France » pour des raisons sanitaires, il est chargé par le recteur d'un cours de langue et de littérature françaises du Moyen Âge. Après la guerre, il est nommé, par la Société d'Extension universitaire, professeur de grammaire historique et d'ancien français au cours des étudiants étrangers, puis directeur des cours de vacances pour les sections de Boulogne et de Calais. En août 1924 il pose sa candidature au poste d'Ernest Langlois devenu vacant, mais devra attendre le 29 janvier 1929 pour devenir professeur titulaire de grammaire et de philologie françaises. Il est trop tard pour qu'il revienne alors à ses premières études. Son temps est surtout partagé entre l'enseignement et la lourde gestion de la Société d'Extension universitaire. En 1931, il envisage une enquête

sur l'état des parlers populaires dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais ; les résultats, qui ne correspondent pas à son attente, seront publiés dans la *Revue du Nord* de 1933 à 1946. Le cours de dialectologie qu'il avait souhaité ne paraît pas avoir été organisé, en tout cas n'a laissé aucune trace.

Jean Babin, appelé en 1948 pour remplacer René Louis (1941-1948), est aussi un dialectologue : il a consacré une thèse principale aux parlers de l'Argonne, sa région natale. Au moment où il est nommé à Lille, il est inspecteur d'académie. Il quittera bientôt notre Maison, en janvier 1955, pour devenir recteur de l'académie de Strasbourg. C'est à lui que revient l'initiative d'un enseignement propre au dialecte picard et c'est dans ce cadre qu'il dirige les mémoires d'Aristide Caron (1950) et Michel Foulon (1951).

Il est alors aidé par Henri Roussel (Boulogne-sur-Mer 17 juillet 1915 – Lille 27 juillet 1998) qui, agrégé de l'Université, est devenu son assistant en 1951. Henri Roussel, docteur ès Lettres en 1956 grâce à deux thèses sur le *Renart le Nouvel* de Jacquemart Gielée, maître de conférences en 1957, professeur de 1960 à 1984, est doté d'une forte personnalité. Ceux qui l'ont connu savent que, plus tourné vers l'action que vers la recherche, il s'est largement investi dans la gestion de l'Institut d'Expansion (naguère Extension) universitaire et du Centre pédagogique régional. Sans oublier l'aide apportée à de nombreuses associations extérieures à l'Université, dont la Société des Sciences de Lille, la Société de Dialectologie picarde et le Comité picard. Mais les rapports simples et chaleureux qu'il entretient avec les étudiants, dans le cadre de son « cours de picard », donnent naissance à un nombre, jusque là inconnu, de thèses, de diplômes d'Études supérieures, puis de maîtrises. Il sait jouer habilement de ce succès auprès des instances administratives et c'est, incontestablement, grâce à lui que l'enseignement de la dialectologie est, désormais, considéré à Lille III comme une discipline à part entière.

Les collègues que je viens de nommer ont vécu, accompagné ou subi des évolutions considérables. Les deux premiers n'ont connu que l'enseignement traditionnel, largement dominé par la littérature et la philologie classiques ; n'oublions pas que leur thèse secondaire était rédigée en latin. Les deux autres, formés à l'ancienne, ont vu se créer une licence de Lettres modernes où la grammaire française trouve la place qu'elle mérite et, peu à peu, s'ouvre à la linguistique. Ils ont aussi assisté à la mise en place d'Unités de valeur qui, bien utilisées, modèlent beaucoup mieux

le parcours de chaque étudiant. La dialectologie (celle des langues parlées et non celle des textes), d'abord enseignée à l'École des Hautes Études (depuis 1882) et à l'Institut de Phonétique de Paris, gagne lentement les facultés de province et, un peu plus tard, trouve sa place au CNRS. Ceux qui l'étudient enrichissent sans cesse leurs regards. Pour eux, la langue n'est plus seulement considérée comme un ensemble de signes écrits ou oraux aux combinaisons variées ; ils deviennent, par exemple, sensibles aux comportements linguistiques, si bien illustrés dans les thèses de Claude Régnier et de Jacques Chaurand. Ils se font peu à peu à l'idée que parler c'est aussi avoir une attitude du corps, une manière de poser sa voix, de lui donner plus ou moins de volume.

Un autre changement se manifeste dans l'essor démographique et l'ouverture des Facultés à une plus grande partie de la population. Le nombre d'étudiants qui, en 1909, au temps d'Ernest Langlois, n'était que de 278, passe à 1000 à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. Au début des années 60, ce chiffre est largement décuplé. Cette progression spectaculaire entraîne la création d'universités nouvelles et, notamment, de celle d'Amiens au sein de laquelle, en 1971, est fondé un centre qui permet aux Picards de mener ou de proposer des travaux scientifiques et de mieux participer à l'animation de la vie dialectale. Elle a pour autre conséquence l'augmentation du nombre de candidats aux DES, devenus maîtrises, puis aux thèses de tous niveaux. Ici, l'évolution démographique rejoignant celle des pratiques pédagogiques, a permis l'organisation d'un espace propre à la recherche. Ainsi, à l'intérieur de la seule région Nord-Pas-de-Calais, ont été, pour les « patois », explorés un nombre significatif de lieux entre Widehen et Avesnes-sur-Helpe. Ainsi encore on a commencé l'étude scientifique de la littérature dialectale à Lille et dans le Bassin minier.

Le perfectionnement des instruments de travail est tout aussi remarquable. L'apparition du magnétophone portable et maniable a grandement facilité les enquêtes puisque le document sonore, désormais enregistré, peut ensuite être étudié à loisir. On se trouve, non plus devant des termes ou de brèves séquences de termes notés à la hâte, parfois griffonnés, mais devant un « tissu » linguistique, reflet beaucoup plus fidèle d'un parler authentique. Dès lors, on peut, sans crainte, se contenter de la « dravière » et, grâce à la transcription informatique, mesurer presque mécaniquement la part de dialecte qui surgit dans un « discours » français ou la part de français qui se mêle à un « parler » dialectal. On peut aussi, en utilisant les machines servant à l'analyse phonétique,

aborder le difficile problème de l'« accent », cette dernière marque qui subsiste quand le patois a disparu et qui, plus que tout, permet de distinguer l'Abbevillois de l'Artésien ou du « Roubaignot ».

Langlois et Guerlin de Guer ont vu se faire l'*Atlas linguistique de la France* (1897-1912) ; ils ont connu les débuts du *FEW*, mais ce dernier, quand j'ai commencé mes recherches, en 1947, ne comportait que trois volumes, les tomes I et III et la moitié du tome II. Dans l'essentiel de son architecture, il est maintenant proche de l'achèvement, comptant 25 volumes, et nous voyons quels enrichissements considérables (que n'aurait même pas imaginés le promoteur de l'entreprise) apporte la refonte du tome I. Les étudiants et les amateurs, si naturellement portés vers la collecte des mots et leur étymologie (trop peut-être, car nous avons bien du mal à leur montrer que le travail, en linguistique, ne se limite pas à cela) y trouveront largement de quoi satisfaire leur légitime curiosité. Mais, s'ils n'obtiennent pas de réponse à toutes leurs questions, c'est parce que (Gilliéron l'a montré, il y a bien longtemps), l'étymologie phonétique ne rend pas toujours compte d'une langue exclusivement parlée.

Le vieil *ALF*, souvent décrié parce qu'il était l'œuvre d'un enquêteur unique et parce que son réseau n'était pas assez serré, devait être repris par des atlas régionaux. Celui de Picardie avait été envisagé dès 1937. Les enquêtes, commencées dans l'Oise par Robert Lorient durant la dernière guerre, reprises dans le reste du domaine par Raymond Dubois, puis après la mort prématurée de ce dernier en 1963, par Claude Deparis (décédé lui aussi prématurément) ont, après un temps d'abandon qui a pu faire craindre le pire, été rassemblées par Fernand Carton. Aidé par quelques collègues, il les a complétées et, avec Maurice Lebègue, les a synthétisées en 660 cartes qui forment désormais notre *Atlas linguistique picard* (*ALPIC*).

Parmi les multiples enseignements de ce bel ouvrage, un seul retiendra mon attention. Il nous est apporté par les cartes consacrées à la morphologie, cette partie du discours qui regroupe ordinairement la moitié des occurrences d'éléments formant la phrase et qui, moins nombreuse en vocables, est plus fédératrice que la foule des mots pleins. Il montre, à l'évidence, que le domaine est parcouru de courants divers. Les uns sont unifiants : la neutralisation en *le* de l'article féminin *la* (notre schibboleth) et l'emploi de *lui* pour *lui* se trouvent à peu près partout ; *chti* pour un ancien *cesti* n'est doublé que dans les zones marginales par *sti*, fréquent en d'autres régions. Les autres, plus nombreux, révèlent une réelle diversification : *os* au lieu de *nous*, refait sur le modèle de *os* pour *vous* (le

seul attesté anciennement et ailleurs que chez nous) est connu de Boulogne à Creil, mais s'ignore dans une large moitié est du domaine ; *toudis* familier aux populations du Nord, d'une bonne partie du Pas-de-Calais et d'une moitié de la Somme, est inconnu à l'ouest et au sud où les réponses au questionnaire sont *tout le temps* sauf dans trois points voisins du normand où l'on dit *tojours* ou *tejours*. Ainsi, l'image qui nous est donnée, à la fois une et multiple, n'est pas celle d'une « langue » unique, d'un « picard » idéal (comme certains en rêvent), mais d'un ensemble de parlers (je ne vois pas d'autre mot) que l'on pourrait appeler « de type picard ».

On a observé la même absence d'unité dans d'autres provinces et c'est, après tout, le sort de tout ce qu'il est convenu d'appeler dialecte par opposition à une langue encadrée par des institutions chargées de dire le beau, le bon et le bien, comme l'est le français.

Mais, ici plus qu'ailleurs, les problèmes sont complexes. Un bref rappel historique le montrera. Le mot *picard* apparaît pour la première fois, au milieu du XIII^e siècle, dans le cadre de l'Université de Paris. Il y est lié, tantôt à une « nation » dite de Picardie dont les membres se recrutent dans les diocèses situés au nord de la Seine (Beauvais, Amiens Laon, Noyon, Arras, Théroouanne, Cambrai, Tournai, Liège), tantôt à ceux des étudiants de cette nation qui s'expriment dans un dialecte différent du français, du normand et du bourguignon. Très peu après, le mot de Picardie a désigné les parties du Royaume comprises entre Boulogne et Laon, Beauvais et Tournai. Ce très vaste domaine recouvrait alors des réalités linguistiques très différentes. Une partie du diocèse de Théroouanne était flamande, le néerlandais était parlé dans le nord de l'actuel Pas de-Calais et s'en est retiré parfois bien après le Moyen Âge ; l'occupation du Calaisis par les Anglais (1347-1558) et l'état de guerre permanent dans ses environs ont totalement bouleversé le paysage linguistique de ce petit pays. Ce qu'il y avait d'unité dans la Picardie a été brisé politiquement par le Traité de Madrid (1526) qui séparait brutalement la partie sud, demeurée française, du reste, destiné à s'intégrer dans l'ensemble vaste et dynamique des Dix-Sept Provinces des Pays-Bas. La conscience linguistique des habitants s'est aussi dé faite. Au sud de la nouvelle frontière, on continuera à considérer qu'on parle picard puisqu'on est en Picardie. Au nord, les comportements sont plus variés. À Arras et à Saint-Omer, on est en Artois et le langage est l'artésien. A Lille, après la « conquête » française (1668) on appartiendra à la Flandre wallonne : Flandre pour le

ressort administratif, wallonne pour la langue, le mot *wallon* s'opposant alors à *flamand* comme aujourd'hui chez nos voisins belges. À Valenciennes, l'âge romantique retiendra le terme bizarre de *rouchi*. Il faudra attendre une époque toute récente pour voir couramment admise, dans le Nord et le Pas-de-Calais, l'idée que ces deux départements appartiennent au domaine picard. J'ai personnellement assisté à ce changement d'attitude lié aux messages envoyés par les spécialistes et relayés par les enseignants, la presse, les associations.

Mais, c'est au moment où le parler de cette région, resté jusque là relativement vivace, s'étiole sous les effets conjugués d'une urbanisation forcenée, de l'exode rural qui l'accompagne, de l'entrée dans les communautés traditionnelles d'hommes et de femmes, venus parfois de très loin, quittant la ville pour chercher à la campagne une meilleure qualité de vie. C'est aussi celui où beaucoup, se sentant déracinés, cherchent pour les uns à retrouver leurs origines, pour d'autres, à forger une identité régionale. C'est en même temps l'époque où les dialectologues sont pris entre le désir de répondre aux attentes des amoureux de notre vieille langue (ce que de toutes façons ils doivent faire) et la nécessité de se positionner dans l'énorme domaine conquis par la linguistique.

Notre colloque se situe dans ce contexte d'interrogation. La qualité des intervenants et la richesse des débats qu'elle promet sont les gages d'un franc succès. Je leur laisse la parole.

Roger BERGER

**Mémoires et thèses de dialectologie présentés
devant la Faculté des Lettres de Lille
devenue Université de Lille III de 1906 à 2001**

Diplômes d'Études supérieures puis Maîtrises

- 1906, Langlois, Viez (Henri), *Vocalisme du patois d'Armentières.*
- 1950, Babin, Caron (Aristide), *Notes sur le patois parlé dans dix villages du Cambrésis.*
- 1951, Babin, Foulon (Michel), *Étude sur le patois d'Allouagne.*
- 1956, Roussel, Dubuis (Gabriel), *Glossaire phonétique et étymologique du parler d'Hasnon.*
- 1959, Roussel, Deparis (Claude), *Étude sur le parler de Prisches.*
- 1963, Roussel, Buridant (Claude), *Les chansons patoises de carnaval à Lille.*
- 1960/1970, Roussel, Vermeersch (M.) et Schmidt (J.-L.), Édition des *Augiasiana* de G.A.J. Hécart.
- 1976, Roussel, Delforge (Ch.), *Le parler de Limont-Fontaine.*
- Duthilleul-Lallau (Mme), *Le vocabulaire de la vie quotidienne dans l'œuvre d'A. Desrousseaux.*
- Givaudan (A.), *La route du patois.*
- 1977, Roussel, Hanon-Rousseaux (Mme), *Eppe-Sauvage. Son histoire, sa vie, son patois.*
- 1980, Roussel, Herbert (Clotilde), *Les lieux-dits de Rumilly.*
- 1981, Roussel, Lévêque (A.), *Contribution à l'étude du parler picard d'Escaupont.*
- 1983, Berger et Poulet, Bideaux-Froment (Évelyne), *Le parler de Nomain.*
- 1984, Roussel, Landrecies (Jacques), *Étude du parler des populations ouvrières du pays minier d'Artois d'après le Lexique de Marius Lateur.*
- Berger, Baidier (Anne-Lise), *Le parler de Març-en-Barœul en 1984.*
- 1984/1990, Berger et Poulet, Berlinguez (Pascale), *Le parler de Barlin.*
- 1987, Berger, Leroy (Marie), *Le parler de Boulogne-sur-Mer en 1987.*
- 1988, Berger, Boniface (Françoise), *Les patois de Fontaine-au-Pire et Caudry.*
- 1990, Poulet, Declerc (Sara), *Le parler de Hem.*
- Berger et Poulet, Fréart (Brigitte), *Le parler de Carvin.*
- Godbille (Eric), *Le parler de Beauvois-en-Vermandois (Aisne).*
- 1991, Berger et Poulet, Barbot (Noelle), *En passant par Templeuve.*
- 1992, Poulet, Blondeel (Christine), *Le parler de Widehen.*
- 1994, Poulet, Sohnle (Birgit), *Développement historique et social des langues minoritaires en France. Enquête sur la situation actuelle du picard.*
- 1997, Landrecies, Lennys (Hubert), *Le parler de Watten.*

1998, Landrecies, Popieul (Charline), *Un écrivain picard dans son environnement : Germaine Clais*.

1999, Landrecies, Casier (Patricia), *Le parler de Vitry-en-Artois*.

Fontaine (Olivier), *Contribution à l'étude du parler picard du Moulin des Loups (commune de Saint-Amand-les-Eaux)*.

Hombert (Nicolas), *Contribution à l'étude du parler de Lewarde*.

2000, Landrecies, Pongnot (Laetitia), *Le parler de Ham (Somme)*.

2001, Landrecies, Delhay (Agnès), *Picard et immigration : le cas de la communauté italienne du Valenciennois*.

Diplômes d'Études approfondies

1986, Berger, Louguet (Annick), *Le patois de Wattignies-la-Victoire*.

Landrecies (Jacques), *La littérature picarde du Pays minier*.

1992, Poulet, Fréart (Brigitte), *Le parler du Carembaut*.

2001, Landrecies, Popieul (Charline), *Le parler des Deux-Caps (Pas-de-Calais)*.

Thèses

1964, Roussel, Pierrard (Pierre), *Les chansons en patois de Lille sous le Second Empire* (thèse secondaire) [Éditée en 1966, Société de dialectologie picarde VIII].

Roussel, Carton (Fernand), *François Cottignies dit Brûle-Maison, 1678-1740. Chansons et pasquilles* (troisième cycle) [Éditée en 1965, Société de dialectologie picarde VII].

1968, Roussel, Picoche (Jacqueline), *Un vocabulaire picard d'autrefois. Le parler d'Ételfay (Somme)* (troisième cycle) [Éditée en 1969, Société de dialectologie picarde VI].

1984, Roussel, Poulet (Denise), *Au contact du picard et du flamand. Parlers du Calaisis et de l'Audomarois* [Éditée en 1987, Université de Lille III, Centre d'Études médiévales et dialectales].

1992, Berger, Lefebvre (François), *Aux confins du Hainaut. Recherches sur le passé et les parlers de Rieux-en-Cambrésis et de ses environs*. [Lexique publié en 1994, Université de Lille III, Centre d'Études médiévales et dialectales].

1993, Berger, Louguet (Annick), *Les parlers de l'Avesnois*.

1994, Berger, Landrecies (Jacques), *Poésie dialectale du Pays noir (1897-1943)*.

2000, Poulet, Fréart (Brigitte), *Les parlers du Carembaut*.



Picard parlé, picard écrit : comment s'influencent-ils l'un l'autre ?¹

1. Introduction

Comme nous l'a fait remarquer Jacques Landrecies lors de son intervention dans le cadre du colloque, ce n'est un secret pour personne que l'on parle de moins en moins picard mais qu'on en parle de plus en plus. Il est sans doute exact d'ajouter qu'on l'écrit et qu'on le lit aussi de plus en plus. Au point que l'étiquette de « patois » qui le caractérisait jusqu'à tout récemment, en raison précisément du fait qu'il s'agissait d'un parler essentiellement oral, ne semble plus guère convenir. En effet, à l'aube du *xxi^e* siècle, on peut lire le picard dans des revues, des romans, des collections de poèmes, des bandes dessinées et autres publications qui sont diffusés bien au-delà de leur village d'origine. On peut aussi le lire aux quatre coins du monde par le biais de l'internet.

Le développement d'une littérature écrite dans une langue qui avait été essentiellement réservée à des usages oraux est, on le sait, parsemé d'embûches. Il faut choisir ou développer un système orthographique. Au niveau du vocabulaire et de la grammaire, les choix des auteurs et des éditeurs ne sont souvent guidés que par leur seul sens de ce qui convient, de ce qui constitue une forme

1 — Cette recherche est financée par la National Science Foundation des États-Unis (subvention # BCS-0091687). Je remercie Brian José et Kathryn Tippetts de l'aide qu'ils m'ont apportée dans la transcription et la cueillette des données ainsi que des contributions qu'ils ont faites au développement de cette analyse et les participants au colloque *Picard d'hier, picard d'aujourd'hui* de leurs commentaires et suggestions suite à ma présentation.

acceptable dans cette langue. Alors que l'on pourrait s'attendre que le picard littéraire reflète fidèlement l'usage oral de ses locuteurs, de nombreux facteurs interviennent qui peuvent créer une distance entre langue parlée et langue écrite. Par exemple, le sentiment prescriptiviste dont font preuve les locuteurs eux-mêmes, qui rejettent certaines formes et en valorisent d'autres, et le désir de créer une norme partagée par des locuteurs qui prononcent différemment et utilisent des mots différents peuvent produire un écrit qui ne correspond au picard parlé de personne. Auger (2002 a, b) examine la création récente d'un picard littéraire dans le Vimeu. Ces études, qui sont basées sur les textes publiés par l'équipe Ch'Lanchron d'Abbeville, identifient trois caractéristiques importantes du picard écrit de ces publications. Auger (2002) examine la politique éditoriale de Ch'Lanchron à l'égard de la grammaire des textes publiés. À travers la comparaison de deux versions de certains textes, c'est-à-dire la version publiée par Ch'Lanchron et une version pré-Ch'Lanchron (soit manuscrite, soit publiée ailleurs), cette étude révèle tout d'abord le caractère régional de la norme littéraire développée par cette équipe. En effet, alors que la grammaire des textes d'auteurs du Vimeu fait parfois l'objet de corrections, ces corrections n'affectent pas les textes provenant d'autres régions. Cette étude révèle ensuite que les corrections effectuées remplacent toutes des formes jugées trop françaises par des formes plus clairement picardes, contribuant ainsi à créer un picard écrit qui est bien distinct du français. La découverte de cette « picardisation » des textes vimeusiens soulève une question importante : les textes reflètent-ils la compétence linguistique des auteurs picardisants, ou sont-ils, comme les textes français, la manifestation d'une grammaire distincte qui s'éloigne souvent de la langue parlée des auteurs ? Auger (2002 b) se penche sur cette question de la représentativité de l'oral dans l'écrit. Cette étude, qui compare l'emploi des voyelles d'appui en début de mot (par exemple, dans *écmincheu* et *édvant*) dans la langue parlée et les textes de trois auteurs vimeusiens, conclut que l'utilisation des voyelles d'appui est soumise aux mêmes règles à l'oral et à l'écrit et qu'il n'y a donc pas lieu de poser deux systèmes grammaticaux différents pour ces deux formes de communication².

2. La seule différence réelle entre l'oral et l'écrit surgit au niveau de la segmentation prosodique du discours. On trouve à l'oral plusieurs énoncés qui correspondent soit à des segments plus courts qu'une phrase, soit à des passages beaucoup plus longs. À l'écrit, les phrases picardes correspondent généralement à la définition typique enseignée dans les cours de grammaire.

Le présent article a pour but d'approfondir la question de la relation entre le picard écrit et le picard parlé. Dans Auger (2002 b), j'avais examiné une variable phonologique : la prosthèse. Je me propose ici d'examiner cinq variables grammaticales. Les questions de norme littéraire et de représentativité de l'oral dans l'écrit resteront bien sûr centrales à cette étude, qui cherchera à déterminer si les formes grammaticales de l'écrit reflètent celles de la langue parlée et si elles y sont employées selon les mêmes règles. Mais j'examinerai aussi la possibilité que le picard écrit influence le picard parlé des locuteurs de mon corpus. En effet, alors que le picard a évolué pendant des siècles sans être soumis à l'influence d'une norme écrite, on peut se demander si l'effort soutenu de création littéraire des dernières années affecte le picard parlé des auteurs.

2. Une comparaison de l'oral et de l'écrit de quatre picardisants

Il est bien connu que l'oral et l'écrit s'influencent mutuellement. Ainsi, même si elle résiste souvent longtemps aux tendances orales, la langue écrite finit généralement par adopter les formes de la langue parlée. En anglais, par exemple, l'emploi fréquent d'une virgule après les conjonctions *but* 'mais' et *although* 'bien que' dans les textes reflète le fait que ces formes sont souvent suivies d'une pause dans la langue parlée. De même, les structures de la langue écrite s'infiltrèrent parfois dans l'oral, comme quand l'orthographe favorise la prononciation de lettres muettes : c'est le cas, par exemple, d'un mot comme *persil* qui retrouve son /l/ final en français ou du *often* 'souvent' anglais qu'on entend souvent prononcé avec un /t/. Comme le picard ne dispose pas d'un standard littéraire bien établi, il est normal de s'attendre que les textes écrits reflètent, dans une large mesure, la langue orale. Et comme l'écriture permet une réflexion sur la langue et donne l'occasion de corriger des formes qui ne paraissent pas assez picardes, on peut penser que la pratique de l'écriture risque aussi d'influencer le parler de ceux qui lisent ces textes et, surtout, de ceux qui les écrivent.

Pour évaluer l'impact que l'écriture du picard peut avoir sur la forme orale de la langue, et vice-versa, il importe de comparer le picard oral et le picard écrit des mêmes locuteurs. De plus, il importe d'examiner le picard oral d'un locuteur qui n'écrit pas en picard et qui le lit peu pour voir si ce picard diffère de celui parlé par des picardisants qui ont l'habitude d'écrire leur langue.

Finalement, dans le but de mesurer la différence entre le picard langue maternelle et le picard langue seconde, il m'a paru essentiel d'inclure dans l'échantillon des locuteurs des individus dont le picard est la langue maternelle et d'autres qui ont appris cette langue plus tard. Le tableau 1 ci-dessous contient une brève description de chacun des quatre locuteurs qui ont été sélectionnés pour cette étude. Toutes les données sont tirées de mon corpus oral et écrit constitué depuis 1996.

Tableau 1 : les locuteurs du corpus

Locuteur A	locuteur natif du picard ; parle picard mais ne l'écrit pas et le lit peu
Locuteur B	locuteur natif du picard ; le parle spontanément et l'écrit aussi
Locuteur C	locuteur qui a appris le picard plus tard ; le parle et l'écrit couramment
Locuteur D	locuteur qui a appris le picard plus tard ; le parle et l'écrit couramment

La comparaison de l'oral et de l'écrit sera basée sur l'examen de cinq constructions qui sont sujettes à une alternance entre une forme picarde clairement distincte du français standard (mais qui peut être partagée avec le français parlé familier ou populaire) et une forme commune au français et au picard et donc perçue comme étant moins typiquement picarde. Les constructions examinées sont : la sélection de l'auxiliaire avec les verbes qui, en français, se conjuguent avec *être*, la négation verbale, le redoublement des sujets, les relatives sujets et le pronom sujet neutre.

2.1 Le choix de l'auxiliaire

« Le verbe avoir est le seul auxiliaire usité dans la conjugaison de tous les verbes, même des verbes pronominaux et intransitifs » (Vasseur 1996 : 97). Selon Vasseur, le picard se distingue donc du français par son emploi de l'auxiliaire *avoir* là où le français standard exige l'emploi de l'auxiliaire *être*. Ce système de l'auxiliaire unique, qui caractérisait peut-être le picard des années 1950 qu'observait Vasseur³, ne correspond pas à l'usage des locuteurs de mon corpus, dont le parler a été recueilli dans les années 1990. Comme en témoignent les exemples en (1), les deux auxiliaires s'emploient à l'oral et à l'écrit.

3 — Comme son dictionnaire publié en 1963, cette grammaire est tirée de la thèse doctorale de Gaston Vasseur. C'est le fils de l'auteur qui l'a publiée en 1996.

- (1) a. *Iz ont vnus s' présenter* (C, oral)
 b. *il est vnu m'vir pis i m'a dît* (C, oral)
 c. *c'mint qu'o séroait qu'oz ons vnu à La Mér ?* (C, écrit)
 d. *Oh, et pi chop plage al est vnue tout pieute ! !* (C, écrit)

Le tableau 2 ci-dessous présente les fréquences d'emploi de *avoér* comme auxiliaire dans les entrevues orales et les textes de ces quatre picardisants. Il en ressort clairement que le locuteur A se comporte différemment des trois auteurs du corpus : alors que celui-ci utilise surtout l'auxiliaire *être*, tous les auteurs emploient *avoér* dans au moins 50% des cas. Ce tableau met aussi en évidence une plus grande fréquence d'emploi de *avoér* à l'écrit qu'à l'oral pour deux des trois auteurs.

Tableau 2 : l'utilisation de *avoér* comme seul auxiliaire

	A	B	C	D
oral	15,4% (2/13)	50% (7/14)	66,7% (24/36)	100% (5/5)
écrit	-	92,6% (112/121)	88,9% (32/36)	96,2% (51/53)

Étant donné la tendance à employer *avoér* davantage à l'écrit qu'à l'oral et le contraste entre le locuteur A d'une part et les trois auteurs d'autre part, il est possible d'attribuer le taux d'emploi de *avoér* plus élevé dans l'oral des trois auteurs à l'effet qu'a leur pratique de l'écriture sur leur parler. L'exemple d'auto-correction en (2) dans l'entrevue de B, qui remplace *ête* par *avoér*, constitue un autre indice d'un effort, probablement inconscient bien sûr, pour favoriser l'emploi des formes bien picardes.

- (2) *Gaston Vasseur il est vnu - il a vnu étou écouter des canchons qu'i cantoait min grand-père qu'i connoissoait dé sin père.* (B, oral)

2.2 La négation verbale

Le picard du Vimeu possède trois formes pour exprimer la négation verbale. Selon Vasseur (1996 : 88), *n... mie* et *n... point* sont les plus fréquentes mais *n... pas* peut être utilisé pour renforcer la négation en fin de phrase. L'emploi de ces trois adverbes de négation par les quatre locuteurs du corpus est résumé dans le tableau 3 ci-dessous. Ici encore, surgissent des différences dans l'emploi de la négation entre les trois auteurs et le locuteur A, d'une part, et entre l'oral et l'écrit, d'autre part. Alors que tous les locuteurs emploient parfois *pas* à l'oral, le locuteur A est le seul

pour qui c'est la forme la plus fréquente. Chez les trois auteurs, *point* est la négation la plus fréquente. Les quatre locuteurs se comportent toutefois de façon semblable en ce qui a trait à la négation *mie* : à l'oral, dans ce corpus du moins, *mie* n'est pas usuel, puisqu'un seul exemple a été produit par le locuteur D. L'écrit partage avec l'oral le fait que *point* est la forme la plus utilisée par chacun des trois auteurs. Mais il diffère de l'oral en ce qui a trait à l'utilisation des deux autres formes de la négation : on remarque à l'écrit l'absence totale de *pas* et une fréquence non négligeable de *mie*. On note donc, comme pour le choix de l'auxiliaire, une tendance à favoriser l'emploi de formes picardes plus forte à l'écrit qu'à l'oral, de même que dans l'oral des locuteurs-auteurs.

Tableau 3 : la négation verbale

	A		B		C		D	
oral	<i>mie</i>	0% (0)	<i>mie</i>	(0)	<i>mie</i>	(0)	<i>mie</i>	0,8% (1)
	<i>point</i>	24,6% (17)	<i>point</i>	95,3% (41)	<i>point</i>	62,2% (61)	<i>point</i>	95,8% (113)
	<i>pas</i>	75,4% (52)	<i>pas</i>	4,7% (2)	<i>pas</i>	37,8% (37)	<i>pas</i>	3,4% (4)
écrit	—		<i>mie</i>	24,2% (32)	<i>mie</i>	15,0% (12)	<i>mie</i>	13,8% (19)
			<i>point</i>	75,8% (100)	<i>point</i>	85,0% (68)	<i>point</i>	86,2% (119)
			<i>pas</i>	(0)	<i>pas</i>	(0)	<i>pas</i>	(0)

Pourquoi l'emploi de *mie*, presque inexistant dans ce corpus oral, joue-t-il un rôle non négligeable à l'écrit ? Les auteurs picardisants ont-ils inventé cette forme ou l'ont-ils ressortie de l'oubli ? Bien sûr que non. L'emploi de *mie* en picard est ancien et il s'est transmis jusqu'à nos jours. Ainsi, *Le boucher d'Abbeville* écrit par Eustache d'Amiens au milieu du XIII^e siècle utilise surtout *mie* comme second élément de la négation : 1 *pas*, 1 *point* et 6 *mie*. Deux exemples sont cités en (3) ci-dessous. Dans les textes les plus anciens présentés dans Flutre (1977), on trouve surtout *point* mais *mie* n'est pas rare. Nous trouvons en (4) trois exemples tirés de la *Conversation entre deux citoyens de campagne*, publiée en 1794 ou 1795. La même tendance se poursuit dans *Vieilles réderies* d'Édouard David, publié en 1920, dont on peut voir quelques exemples en (5), et dans *Eine gronnée d'contes* ed Pierre Azeu d'Ernest Dumont, publié en 1935, tel qu'illustré en (6).

- (3) a. *Je ne di mie vilenie* (*Le boucher d'Abbeville*, p. 14, ligne 16)
 b. *Segnor, ne vos mentirai mie* (*Le boucher d'Abbeville*, p. 16, ligne 1)

- (4) a. *te femme ne dure mi pus* (*Conversation*, p. 217)

- b. *il n'y a mi pus ni mouois de jinvier, ni mouois de février*
(*Conversation*, p. 220)
- c. *ches mouois lau ne vont mi pus à nos affouaires*
(*Conversation*, p. 220)
- (5) a. *Ch'n'est mi' l'jour d'aller à loquette...* (*Vieilles réderies*, p. 57)
- b. *Ch'est qu'i sont des mill', joyeus' clique,
Tous d'attaqu', gaillards pis rétus,
Et conm' des boins fius d' République
N'ont mi' des brongn's à foïrer d'sus.* (*Vieilles réderies*, p. 59)
- (6) a. *I né r'sannent t'mi à leu cabri pour cho...* (*Gronnée*, p. 10)
- b. *Pis qu' t'étoais si fort eq cho ein carcul, tu n'os mi tout oublié ?*
(*Gronnée*, p. 20)

L'emploi de *mie* à l'écrit s'inscrit en continuité de la tradition picarde écrite et n'est donc pas une innovation ou la réintroduction d'une forme ancienne mais désuète. Plutôt que de se demander pourquoi les auteurs emploient *mie* dans leurs écrits, il convient alors de se demander pourquoi je n'en ai recueilli qu'un seul exemple dans mon corpus oral. L'examen du reste de mon corpus oral révèle que l'échantillon utilisé était trop petit pour l'étude de *mie*. En effet, une recherche rapide dans les transcriptions disponibles à ce jour a permis de recueillir les quatre exemples de *mie* présentés en (7) ci-dessous. Le premier exemple a été prononcé par le locuteur A, dans une partie d'entrevue dont la vérification est en cours et qui n'a donc pas été dépouillée pour la présente étude. Les deux exemples suivants ont été produits par un autre locuteur natif qui n'écrit jamais en picard. Le dernier est tiré d'une entrevue radiophonique avec un auteur picard. On voit donc que *mie* est utilisé par plusieurs locuteurs et que son emploi dans la langue écrite reflète l'usage oral. Le fait qu'il soit utilisé par deux locuteurs qui ne sont pas auteurs constitue un signe que son emploi à l'oral n'est pas (nécessairement) le transfert à l'oral d'un trait de picard écrit. Ce qui reste maintenant à déterminer, c'est la raison de son emploi si rare à l'oral. Comme une telle explication repose nécessairement sur une étude détaillée de la valeur grammaticale, sémantique et pragmatique de *mie* et de ce qui oppose cet élément à *point* et *pas* dans le système de la négation en picard vimeusien, il faudra attendre la complétion d'une telle étude pour comprendre la rareté de *mie* à l'oral.

- (7) a. *Oh il étoait t'mie pus malheureux qu'eu, hein ! (A)*
- b. *ben non, au Canada o n'a mie entendu parlev d'tout eu. (E)*
- c. *Ah, j'ai dit « n'él frai mie jamoais in picard. » (E)*
- d. *jé n'porrois mie pus juer d'musique, voéyons. (F)*

Les données présentées ci-dessus confirment que le picard écrit trouve sa source principale dans l'oral mais elles révèlent aussi que des différences importantes existent. Ces différences sont-elles le signe d'un divorce significatif entre l'oral et l'écrit ? Nous verrons dans le reste de cette section qu'il n'en est rien, puisque l'emploi de trois autres constructions, le redoublement des sujets, les relatives sujets et les pronoms sujets neutres, est essentiellement identique à l'oral et à l'écrit.

2.3 Le redoublement des sujets

Le redoublement des sujets constitue une des caractéristiques grammaticales les plus connues du picard. En effet, toute description de cette langue insiste sur la nécessité de faire suivre un sujet lexical d'une copie pronominale de ce sujet (voir, par exemple, Vasseur 1996 : 61), comme dans les exemples en (8).

- (8) a. *Bon, alors... éch't'homme il arrive, i tape à chop porte (A)*
 b. *Et p'is tout l'monne i s'endort (C)*

Auger (2002 a) rapporte qu'un des efforts éditoriaux de l'équipe Ch'Lanchron consiste à ajouter un pronom de reprise aux sujets non redoublés des auteurs vimeusiens. Il convient ici de se demander si cette pratique reflète la pratique orale des picardisants du Vimeu. Le tableau 4 ci-dessous confirme que le redoublement des sujets caractérise bel et bien le picard vimeusien : les quatre locuteurs redoublent tous ou presque tous leurs sujets, à l'oral comme à l'écrit. De plus, il est intéressant de constater que la plupart des sujets non redoublés mettent en jeu des sujets du type *tout l'monne*, *toute* et *parsonne*. Selon Vasseur (1996 : 73), ces cas ne constituent pas de réelles exceptions à la règle du redoublement, puisque les sujets quantifiés s'emploient sans pronom de reprise. Ainsi, les deux exemples non redoublés du locuteur A, cités en (9), contiennent le sujet *tout l'monne* ; donc, si l'on ne considère que les sujets lexicaux, on obtient un taux de redoublement de 100% pour ce locuteur. Pour sa part, le locuteur C redouble les sujets quantifiés de façon variable, comme on peut le voir en (10) : si l'on exclut ces données, le taux de redoublement augmente à 85,2% à l'oral et à 99,2% à l'écrit. On constate donc que dans sa politique éditoriale, Ch'Lanchron ne trahit pas la langue parlée mais qu'il choisit, parmi les formes de l'oral, celles qui séparent le picard du français standard.

Tableau 4 : le redoublement des sujets

	A	B	C	D
oral	90,9% (20/22)	100% (47/47)	77,8% (21/27)	100% (41/41)
écrit	—	100% (86/86)	95,5% (127/133)	100% (137/137)

- (9) a. *de toute façon tout l'monne no dépasse hein*, (A)
 b. *i dit qu'tout l'monne est leu*. (A)
- (10) a. *Et pis tout l'monne i s'endort* (C)
 b. *quand iz ont arrivés, tout l'monne faisait des flafas, tout o* (C)

2.4 Les relatives sujets

L'obligation de redoubler les sujets en picard est attribuable au fait que dans cette variété, les pronoms sujets ne fonctionnent plus comme de vrais sujets mais plutôt comme des marques de l'accord verbal (voir, par exemple, Auger 1994). Cette analyse prédit que les pronoms sujets doivent accompagner chaque verbe conjugué et que l'on devrait trouver des pronoms sujets apparemment résomptifs dans les relatives sujets, comme en (11).

- (11) a. *ch'est l'continuité d'chof phrase qu'al arrive à vous donneu cho's signification* (A)
 b. *Echti-lo qu'il a invinté o, i n'étoait point si bête* (D)

Cette prédiction s'accorde bien avec les faits du picard. Malheureusement, les données sont peu nombreuses ici, en raison de l'ambiguïté inhérente de la séquence /ki/ lorsqu'elle est employée avec un antécédent masculin singulier ou un antécédent pluriel et suivie d'une consonne. Par exemple, lorsqu'on entend [ki] en (12), cette forme peut être interprétée soit comme le pronom relatif français *qui*, soit comme une séquence composée du complémenteur *que* suivi du pronom sujet *i*.⁴ J'ai donc exclu tous ces exemples ambigus et je n'ai compté que les cas où /ki/, ou ses équivalents écrits *qui* et *qu'i*, est employé avec un antécédent d'une autre personne ou d'un autre genre, comme en (13)

4 — Alors que l'existence de la forme *tchi* en picard vimeusien dans l'expression figée *tchi vient*, telle qu'illustrée en (i), pourrait servir à distinguer entre un *qui* monomorphémique contenant une consonne palatalisée et un *qu'i* bimorphémique contenant une consonne non palatalisée, l'existence d'exemples tels que (ii) démontre que les choses ne peuvent pas être aussi simples. Il vaut donc mieux être prudente et exclure des exemples comme (12) en raison de leur ambiguïté.

(i) *J'vas attêne l'esmainne tchi vient* (D)
 (ii) *ch'est eine histoère qui est complitchée*. (E)

où on s'attendrait à *qu'ch'est eïne pièce...* (voir la section 2.5 ci-bas), de même que tous les cas où on a clairement *qu* suivi d'un pronom sujet, comme en (14).

- (12) *lo qu'i y o des batieus [ki] trinn'té din l'ieu* (D)
- (13) *Ch'pétcheu d'leune, [ki] est eïne pièce de Maurice Crampon* (C)
- (14) a. *Conme eïne brouette qu'a n'va pus.* (A)
 b. *Echti-lo qu'il invinté o, i n'étoait point si bête* (D)
 c. *Si ch'est vous qu'o l'diseu...* (D)

Les résultats du tableau 5 démontrent que les quatre locuteurs emploient des pronoms sujets dans leurs relatives sujets, que ce soit dans leur production orale ou écrite. Notons de plus que le seul exemple de *qui* dans l'oral du locuteur A se trouve dans une relative tronquée suivie d'une relative contenant la forme picarde attendue *qu'a*, comme on peut le voir en (15), et que l'un des deux exemples de *qui* produits par le locuteur C, qui est cité en (16), est immédiatement corrigé et remplacé par la structure plus picarde *qu'o*.

Tableau 5 : les relatives sujets : *que* + clitique sujet

	A	B	C	D
oral	75% (3/4)	100% (2/2)	89,5% (17/19)	100% (41/41)
écrit	-	100% (22/22)	100% (26/26)	100% (46/46)

- (15) *eïne brouette qui a les deux, qu'a... qu'a- qu'a carrioche.* (A)
- (16) *ch'est nous qui l'avons - qu'o l'avons créée, chop pièche* (C)

Trois des quatre types de variation examinés jusqu'ici, le redoublement des sujets, les relatives sujets et le choix de l'auxiliaire, ne sont pas uniques au picard. En effet, plusieurs variétés de français familier ou populaire partagent avec le picard ces schémas de variation (voir, par exemple, Frei 1929). Ce qui distingue le picard du français dans ces cas, c'est que le picard favorise les variantes que rejette le « bon » français. Dans la prochaine section, nous nous pencherons sur un élément qui est, cette fois, unique au picard : les pronoms sujets neutres.

2.5 Les pronoms sujets neutres

Une dernière construction, typiquement picarde cette fois, renforcera la conclusion selon laquelle le picard écrit trouve sa source

dans la langue parlée. Le picard se distingue du français en ce qui a trait aux pronoms sujets neutres équivalents à *ce/ça*. En français, *ce* s'emploie avec le verbe *être* et *ça* (ou son pendant plus formel *cela*) avec les autres verbes⁵. Le picard possède pour sa part trois formes distinctes : *ch*, *a* et une forme nulle. D'un point de vue étymologique, la forme nulle du pronom neutre est vraisemblablement le résultat de l'affaiblissement phonologique de *ch* et *a* l'aboutissement de *cha*⁶. D'un point de vue synchronique, cependant, l'alternance entre les formes *ch*, *a* et \emptyset en picard vimeusien moderne ne peut être décrite en termes purement phonologiques.

Vasseur (1996 : 32) note l'existence des formes *ch/éch* et *a*⁷ pour le pronom démonstratif sujet et il remarque en page 76 que « l'omission du sujet neutre est courante ». Malheureusement, il ne fournit que peu de détails concernant la distribution des différentes formes et ne mentionne que l'emploi concurrent des formes en (17) :

- (17) a. *Est point vrai*
 b. *A n'est point vrai*

Une étude détaillée de la distribution des formes du pronom sujet neutre révèle que *ch* s'emploie lorsque le verbe *être* est suivi d'un prédicat nominal, prépositionnel ou propositionnel⁸, de même que dans les constructions clivées, comme on peut le voir en (18). Pour leur part, *a* et son allomorphe nul s'emploient lorsque *être* est suivi d'un prédicat adjectival et avec tous les autres verbes. La variante *a* s'emploie devant consonne, comme le montrent les exemples en (19), alors que la variante nulle s'emploie devant voyelle, tel qu'illustré en (20).

- (18) a. *Ch'étoait bién Fonse* (Chl'autocar 19)
 b. *pi cho'î topète lo ch'est pour ti !* (Chl'autocar 21)
 c. *Ch'est qu'il est temps pour mi qu'j'y voèche* (Chl'autocar 29)
 d. *Ch'n'étoait mie des bigarrieux qu'î vindoaît* (Chl'autocar 32)

5 — En français parlé familier, dans sa variété québécoise du moins, la distribution de *ce* se limite en fait aux formes à initiale vocalique du verbe *être* : *c'est* et *c'était* contre *ça sera* et *ça serait*.

6 — Leduc (1912) et Lebesgue (1984) notent que *ch* placé devant *est* peut être remplacé par une forte aspiration. Un exemple d'aspiration de *ch* dans le pronom neutre fort *cho* est attesté dans un texte manuscrit d'Abbeville qui date de 1837 et qui a été récemment retrouvé et publié dans *Ch'Lanchron* 83 : 23 : *après ho j'ai intré par ans porte qual étoit foëtte par inheut*.

7 — Vasseur cite toutes les formes en notation phonétique ; l'orthographe utilisée ici est celle développée par les Picardisants du Ponthieu et du Vimeu et Ch'Lanchron.

8 — Une certaine variation est observée avec les prédicats prépositionnels. *Ch* semble être la forme la plus fréquente mais quelques exemples de *a/∅* ont été trouvés. L'étude détaillée de ces cas, de même que celles des rares prédicats adverbiaux, reste à faire.

- (19) a. *A cminchoait bièn.* (Chl'autocar 18)
 b. *A sroait malheureux qu'èj fuche pamè d'ichi Dèrgniès* (Chl'autocar 30)
 c. *A n'est mie complitchè* (Chl'autocar 33)
- (20) a. *A tè étudiè : i peut pluvoèr à l'déneuche.* (Chl'autocar 41)
 b. *Étoait d'trop bieu !* (Chl'autocar 31)
 c. *D'abord est bièn simpe* (Chl'autocar 22)

Le tableau 6 ci-dessous présente l'emploi que font les quatre locuteurs de mon corpus des pronoms sujets neutres. Les fréquences représentent le nombre d'emploi de chaque forme qui est conforme aux règles d'utilisation présentées ci-haut.

Tableau 6 : les pronoms sujets neutres

		A	B	C	D
oral	∅	88,9% (8/9)	100% (15/15)	100% (7/7)	92,3% (12/13)
	<i>a</i>	100% (4/4)	100% (13/13)	100% (16/16)	95,9% (70/73)
	<i>ch</i>	95,6% (43/45)	98,7% (78/79)	82,0% (73/89)	91,4% (160/175)
	autres	2 <i>ça</i> / 14 <i>c'</i>	0	5 <i>cha</i>	4 <i>ça</i> / 16 <i>cha</i>
écrit	∅	-	100% (13/13)	100% (28/28)	93,3% (14/15)
	<i>a</i>		100% (40/40)	100% (44/44)	96,4% (27/28)
	<i>ch</i>		100% (99/99)	95,9% (71/74)	100% (73/73)
	autres		0	0	0

Comme nous pouvons le constater, tous les locuteurs partagent les mêmes règles d'emploi des pronoms neutres sujets. La seule exception notable concerne l'emploi que fait le locuteur C de la forme *ch*, surtout à l'oral. Bien que l'emploi de cette forme suive les règles décrites ci-haut dans plus de 80% des cas, on observe chez ce locuteur-auteur une tendance non négligeable à employer *ch* devant un prédicat adjectival, comme en (21) a. Il est possible de voir ici l'interférence du français, qui utilise toujours *ce* devant *être*. Il est cependant intéressant de noter que le locuteur C connaît bien les règles d'emploi de *ch* et que 95,9% des *ch* qu'il emploie à l'écrit sont utilisés avec des prédicats non adjectivaux. Un exemple de l'écrit est présenté en (21) b. Le locuteur D, présente, dans

une moindre mesure, la même tendance à employer *ch* devant un prédicat adjectival à l'oral. À l'écrit, cet usage disparaît. (22) ci-dessous contient quelques exemples de prédicats adjectivaux tirés des données du locuteur D.

- (21) a. *ch'est pas pasque ch'est viu qu'ch'est pas boin* (C ; oral)
 b. *Est à peinne croéyabe, et pi portant est vrai* (C ; écrit)
- (22) a. *mais ch'est vrai qu'ï y o gramint dé traditions* (D ; oral)
 b. *Ch'est vrainint abominabe* (D ; oral)
 c. *Est seur qu'à s'éduiser oz aglave éd soé* (D ; écrit)
 d. *D'tous sins est bien simpe* (D ; écrit)

La principale différence dans l'emploi des pronoms sujets neutres à l'oral et à l'écrit est l'emploi à l'oral de certaines formes qui sont absentes de l'écrit. Comme on peut s'y attendre, les formes françaises *ça* et *c'*, qui se retrouvent dans le parler des locuteurs A et D, sont exclues des textes. Ce qui est plus intéressant, c'est que la forme *cha*, qui apparaît plusieurs fois dans le parler des locuteurs C et D, est aussi exclue des textes. Cette exclusion peut surprendre, de prime abord, du fait que la forme *cha* est clairement une forme picarde. Elle peut cependant s'expliquer par l'influence du modèle vimeusien fourni par des auteurs tels que Gaston Vasseur et Arnel Depoilly dans la norme littéraire qui est en train de se développer dans cette région. En effet, *cha* ne se retrouve pas chez les locuteurs et auteurs originaires du cœur du Vimeu. Vasseur et Depoilly ne l'emploient jamais dans leurs textes, pas plus que les locuteurs A et B dans le présent corpus ; de plus, Vasseur 1996 ne cite pas cette forme parmi les pronoms sujets neutres. Elle est cependant fréquente dans d'autres régions picardes (voir (23) ci-dessous) et dans la grammaire de locuteurs vimeusiens qui vivent en périphérie de la région vimeusienne ou qui ont longtemps été en contact avec d'autres variétés de picard, comme le montrent les exemples d'Ernest Dumont, un auteur originaire du Vimeu mais qui a passé une grande partie de sa vie dans le Ponthieu, en (24). Ce n'est donc pas un hasard si les locuteurs qui utilisent la forme *cha* à l'oral sont tous deux d'Abbeville, ville du Ponthieu aux confins du Vimeu et de l'Amiénois.

- (23) a. *... in sorte éq cha n's'ernouvelle pu*
 (Marceau, Amiens, *Ch'Lanchron* 85 : 7)
 b. *cha n'allouait pont des pu miu.*
 (Dussaussoy, Pas-de-Calais, *Ch'Lanchron* 85 : 15)
 c. *Cha va nous printe tout l'journée !*
 (Gisèle Raverdy, Hainaut ; *Ch'Lanchron* 85 : 37)

- (24) a. *seulemeint cha coûte tcher* (Dumont, Gronnée, p. 6)
 b. *Cha m'a meume foait plaisi* (Dumont, Gronnée, p.7)

Conclusion

La présente étude confirme les conclusions de mes travaux précédents : le picard vimeusien écrit reflète, dans une très large mesure, le picard parlé de cette région. Il ne s'agit donc pas d'une création de la part des auteurs et des éditeurs. L'examen du picard parlé d'un locuteur natif et la comparaison de la production orale et écrite de trois auteurs révèlent que les règles qui gouvernent l'emploi des pronoms neutres, du redoublement des sujets et des relatives sujets à l'écrit sont les mêmes qu'à l'oral. Là où le picard écrit s'éloigne quelque peu du picard parlé, c'est dans la régularisation des formes reconnues picardes et l'élimination des formes considérées trop françaises. Ainsi, l'adverbe de négation *pas*, les relatives en *qui* et les pronoms neutres *c'* et *ça*, qui sont attestés dans la langue parlée des picardisants étudiés ici, sont complètement absents des textes examinés dans cette étude. L'emploi du verbe *ête* comme auxiliaire devient rare et le redoublement des sujets presque catégorique, se généralisant mêmes aux sujets quantifiés. L'emploi du pronom neutre *ch* devant prédicat adjectival, vraisemblablement dû à l'interférence du pronom français *ce*, devient marginal. Finalement, même la négation *mie* peut être vue sous cet angle : bien que sa fréquence d'emploi dans mon échantillon de langue parlée soit si basse qu'on serait tenté d'interpréter cet unique exemple comme un emprunt à la langue écrite, l'examen d'un corpus oral plus étendu confirme l'emploi de *mie* dans la langue parlée, incluant celle des picardisants du cru.

Comment, et dans quelle mesure, le picard oral et le picard écrit s'influencent-ils ? Nous l'avons vu, la norme littéraire vimeusienne qui se développe reflète d'abord et avant tout la langue parlée de ses auteurs. Mais ce n'est pas la seule façon dont l'oral influence l'écrit. Si les auteurs parviennent à exclure de leurs textes plusieurs formes jugées trop françaises, ils en laissent d'autres s'y glisser. Parmi les constructions étudiées ici, c'est l'auxiliaire *ête* qui échappe le plus à la vigilance des auteurs. Dans Auger (2002 a), j'ai noté un autre cas de variation à l'écrit qui peut être attribué à l'influence de la langue orale : l'emploi de l'imparfait plutôt que du conditionnel dans une proposition conditionnelle (c'est-à-dire *si j'avoais* au lieu de *si j'éroais*). Alors que Vasseur (1996 : 81) condamne cet usage, l'examen d'un texte publié dans *Ch'Lanchron*

74 a révélé que le conditionnel était employé dans seulement 50% des propositions conditionnelles.

Dans cet article, nous avons vu que le picard écrit exerce aussi son influence sur le picard parlé. En effet, alors que le locuteur A emploie surtout l'auxiliaire *ête* et la négation verbale *pas*, les trois auteurs utilisent tous en majorité des formes plus clairement picardes. Je n'ai pas cherché à identifier le mécanisme de cette influence mais deux possibilités se présentent. La plus simple, c'est que l'écrit influence l'oral des auteurs en fournissant des formes pas ou peu attestées à l'oral. Mais le phénomène est vraisemblablement plus subtil et complexe à la fois. Je propose que le fait de réfléchir à leur langue, à la façon dont il convient de l'écrire, à sa préservation et à sa valorisation amène les locuteurs-auteurs à faire des choix linguistiques qui accentuent la « picardité » de leur langue écrite. Il est alors plausible de penser que la pratique de l'écriture, qui déclenche cette réflexion et qui permet aux auteurs de bien maîtriser l'emploi des formes picardes, peut déteindre sur leur pratique orale. Chez les picardisants du cru, qui emploient le picard comme langue quotidienne, ce type de préoccupation n'existe pas ou qu'à un moindre degré et leur usage est moins fortement influencé par ce souci de « picardité ».

Dans la discussion qui a suivi ma présentation au colloque, la question de ce qui distingue le picard du français familier ou populaire a été soulevée. Certains auteurs, dont Éloy 1997, ont noté le caractère peu distinct de la syntaxe picarde et suggéré qu'il valait mieux baser nos études de cette langue sur sa phonologie, sa morphologie ou son lexique. L'étude présentée ici démontre qu'en dépit de leurs ressemblances formelles, le redoublement du sujet, les pronoms résomptifs sujets dans les propositions relatives et l'auxiliaire *avoér* jouent un rôle diamétralement opposé en français et en picard : alors que les francophones éliminent ou tentent d'éliminer ces usages quand ils parlent « bien » français, les picardisants font au contraire l'effort de les utiliser dans leurs textes et dans leur parler. Nous avons vu, au cours de cet article, quelques exemples d'auto-correction allant dans ce sens. Ces exemples, qui sont réunis en (25), et auxquels j'ajoute deux autres exemples, confirment l'effort des locuteurs du Vimeu de bien employer des formes picardes. Si l'on ajoute à ces faits l'emploi exclusif d'adverbes de négation (presque complètement) disparus du français standard dans la langue écrite, on voit apparaître un picard écrit bien typé et clairement distinct du français.

- (25) a. *eine brouette qui a les deux, qu'a... qu'a- qu'a carrioché.* (A)
 b. *Gaston Vasseur, il est vnu - il a vnu étou écouter des canchons* (B)

- c. *ch'est nous qui l'avons – qu'o l'avons créée, chop pièche* (C)
 d. *y a point d'raison qu'o n'fuchiez o – qu'o n'y fuchèche point, hein.* (D)
 e. *Oui, ça vient de – a vient du latin* (G)

Julie AUGER
 Indiana University

Références

- Auger, Julie. 1994. « On the nature of subject clitics in Picard ». In M. L. Mazzola (réd.), *Issues and Theory in Romance Linguistics*. Washington, D.C. : Georgetown U. Press. pp. 159-179.
- Auger, Julie. 2002 a. « The development of a literary standard : The case of Picard in Vimeu-Ponthieu, France ». In B. D. Joseph et al. (réd.), *When Languages Collide*. Columbus, OH : Ohio State University Press. pp. 141-164.
- Auger, Julie. 2002 b. « Picard parlé, picard écrit : dans quelle mesure l'écrit représente-t-il l'oral ? ». In Cl. Pusch & W. Raible (réd.), *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache*. Tübingen : Gunter Narr. pp. 265-278.
- Éloy, Jean-Michel. 1997. *La constitution du picard : une approche de la notion de langue*. Louvain : Institut de Linguistique de Louvain.
- Flutre, Louis-Fernand. 1977. *Du moyen picard au picard moderne*. Amiens : Musée de la Picardie.
- Frei, Henri. 1929, 1971. *La grammaire des fautes*. Genève : Slatkine Reprints.
- Lebesgue, Philéas. 1984. *Grammaire picard-brayonne*. Amiens : Centre d'études picardes.
- Ledieu, Alcius. 1912. *Petite grammaire du patois de Démuin*. Paris : Picard.
- Vasseur, Gaston. 1996. *Grammaire des parlers picards du Vimeu (Somme) avec considération spéciale du dialecte de Nibas*. Abbeville : F. Paillart.

Textes

- ..., *Ch'Lanchron*. Revue trimestrielle publiée à Abbeville.
- D'Amiens, Eustache. 1947. *Le boucher d'Abbeville*. Londres : Éditions Oliver and Boyd.
- David, Édouard. 1920. *Vieilles Réd'ries suivies de Chés Contes d'Lasleur*. Amiens : Librairie Edgar Malfère.
- Dumont, Ernest. 1935. *Eine gronnée d'contes ed Pierre Azeu*. Rue : Imprimerie du Marquenterre.
- Leclercq, Jean. 1996. *Chl'autocar du Bourq-éd-Eut*. Abbeville : Ch'Lanchron.

L'ascendance picarde de Jean Giono

Les « deux » volets

Souvent on a évoqué les deux « faces » de la figure de Jean Giono : son aspect piémontais et son aspect provençal. Ainsi dans le numéro 54 du *Bulletin Jean Giono* : « ... Angelo fait cet aveu à Pauline : "Je suis Piémontais" [...] *Le fils est-il à l'image de son père ? Le jeune Pardi [...] ne révèle-t-il pas ainsi l'identité profonde de son créateur ? [...]* ». « *On a déjà présenté Giono comme provençal et piémontais [...]* » dit Alain-André Morello, p. 34. « *Hésitation de l'œuvre entre deux identités, ajoute-t-il immédiatement, celle du père et celle de la mère* ». On peut déjà estimer discutable cette extrapolation qui consiste à transférer sur un auteur l'identité d'un de ses (nombreux !) personnages. – Soit !

Mais il est un troisième « aspect » qu'on a presque toujours escamoté : son ascendance picarde. Origine partiellement picarde du romancier, dont ce texte ne dit rien : Zéro, plus néant, plus nul. Et pourtant...

Celui qui présentait Giono comme se résumant tout au Provençal et au Piémontais était Jacques Viard, dans les *Mélanges en l'honneur de Franco Simone*, Slatkine, 1984, pp. 733-754. Écoutons deux autres critiques : « *Ce qu'il [à savoir Daniel Justum, Bull. 11, pp. 47 sqq.] appelle la double identité de Giono : d'un côté l'identité provençale et maternelle malgré les origines picardes de Pauline Pourcin, et de l'autre l'identité italienne paternelle [...]* » dit Philippe Arnaud (*Bull. n°54*, p. 20).

C'est déjà un peu mieux : on cite l'origine picarde de Pauline Pourcin ; mais c'est ... pour immédiatement l'évacuer, s'en débarasser grâce à un simple « *malgré* » !... Car écoutons la suite : « *L'identité provençale s'est d'abord imposée, mais les épreuves [...] l'ont*

amené à s'en détourner au profit de son identité italienne. » La picarde ? immédiatement disparue, évanouie !... Et tout le reste de l'article tournera uniquement autour de cette autre (*altera* = l'autre de deux) origine, la piémontaise. – Bref, Giono ne serait qu'un *Janus* bifrons... On admire, certes, l'astucieuse tactique par laquelle on expédie ce troisième côté picard en le glissant rapidement dans l'incise d'une phrase pour mieux aussitôt la replonger au silence...

On peut s'interroger : Pourquoi ce dédain ? – Parce qu'on s'est laissé illusionner par le cadre provençal où s'inscrivent ces récits ? Ou bien parce que pour beaucoup, surtout en ce temps-là, seul le père compte, et que l'ascendance maternelle est négligée ? Ou aussi parce que trop rares furent les Picards de souche qui s'intéressèrent à l'œuvre gionnesque ? Ou enfin par l'espèce de complexe de supériorité que développe la Provence face aux gens du Nord ? Tout cela ensemble peut-être. J'aurais aimé, assurément, qu'un plus compétent que moi tentât l'entreprise. Mais, faute de ce plus compétent, allons-y : révélons du moins quelques premiers éléments.

Giono : un Picard ? Certes, parler de « picardisme » à propos de Jean Giono frôle la provocation, paraît friser l'hérésie, tant sa mouvance provençale est passée en dogme. Malgré les encouragements de sa fille Sylvie Giono, j'ai moi-même hésité à présenter la thèse aux amis de l'auteur : je risquais fort de me faire lacérer par les Furies... Mais il est bon d'être hérétique ; c'est ainsi que toute science avance. « *Opportet hæreses esse* », disait saint Augustin, – qui pourtant les pourchassa farouchement...

Mais qu'en pensait Giono lui-même ? Nul meilleur témoignage invoquer que le sien ! ... Or, que disait-il dans une interview accordée à Jean Carrière ?

« Je ne suis pas Provençal, a-t-il déclaré, je suis né en Provence par hasard, parce que mon père et ma mère s'y sont rencontrés et s'y sont mariés. Autrement, ma mère était parisienne, née à Paris d'une mère picarde et d'un père provençal [...] Alors, tu vois, il n'y a pas des origines très provençales. »

(Interview à l'automne 1965 sur France-Culture)

Texte précis ! mais texte éminemment gênant, évidemment, pour la volonté d'annexion « provençale » ! Texte pourtant « incontournable », comme on dirait aujourd'hui... Comment contredire l'auteur qui revendique lui-même une ascendance picarde ? Que faire ? C'est simple : ignorer le texte... – Ce qu'on fait !

Il est un autre texte gênant de Giono : « *Je crois que si j'avais pu, j'aurais quitté la Provence. J'aime la pluie, j'aime le froid, je n'aime pas le*

soleil [...] *Je déteste l'azur, que de bleu sur la terre...* » Gilles Lapouge, qui cite ces phrases, concluait : « *Il devient comique de présenter Giono comme un écrivain réaliste, et plus comique de le croire provençal* » (in : *Le Monde*, 12 juillet 1986).

Le troisième volet

La Famille et le Milieu

Indéniablement on a eu tendance – à cause de *Jean le Bleu* ? – à négliger la branche maternelle et à privilégier l'ascendance paternelle et italienne de l'auteur, peut-être par cette sorte de « machisme » prévalant à l'époque qui n'accordait d'importance qu'au père. Ainsi, – et c'est assez significatif – les généalogies qu'on donne de Giono, telle celle que présente la grande et imposante biographie de M. Pierre Citron, si elles citent plus de trente noms de la famille de son père sur six générations, n'en citent qu'une vingtaine pour celle de la mère, sur quatre générations.

Or, la grand-mère de Giono, Eugénie Lefevre, nourrice à Picquigny dans la Somme, était donc picarde. La guerre de 1870 la força à se réfugier à Manosque où elle finit sa vie. Mais, parlant avec l'accent du Nord, « *elle ne fut jamais réellement adoptée par les Manosquins*, dit Pierre Citron, *qui [...] l'appelèrent pendant vingt-cinq ans, jusqu'à sa mort, "l'Étrangère"* » (p. 28). (Rien de bien étonnant : on se sent déjà « *estranger* » dès qu'on vient du village contigu...). – Sur cette famille Lefevre les biographes sont singulièrement avares de renseignements. Il reste là tout un terrain en friche qui s'offre encore aux travaux des chercheurs. C'est de cette grand-mère picarde que lui-même Jean hérita à sa naissance de ses fameux yeux bleus et de ses cheveux d'or – qui ensuite virèrent au châtain...

Sans doute, dira-t-on, cette grand-mère était-elle décédée en 1893, deux ans *avant* la naissance de Jean. Mais sa mère, Pauline Pourcin, était également du Nord de la France. On la dit « Parisienne » un peu vite, en simplifiant beaucoup, parce qu'elle naquit à Saint-Cloud où son père, soldat clairon, était alors en garnison. Mais on sait que la plupart des *Parisienses* sont loin d'être tous des *Parisii*. On sait aussi que l'aire d'extension de la langue picarde descendait jadis jusqu'à Compiègne à quatorze kilomètres au nord de Paris. Si bien qu'à cette époque du siècle dernier, sa mère a naturellement dû hériter en famille de traditions, de mentalité, de tournures et « tics » de langage et d'esprit en usage courant chez elle.

En outre, Jean Giono connut certains oncles, frères de sa mère. Ainsi notamment Marius Pourcin, qui résida pas moins d'une vingtaine d'années chez eux rue Grande à Manosque, et avec qui, entre 1900 et 1910, il voyagea à Blauvrac dans la région du Ventoux, puis en diligence jusqu'à Banon ; et à pied avec des maquignons jusqu'à Sédéron dans la Drôme au-delà du plateau d'Albion. Ce Marius Pourcin était aussi héritier de traditions picardes.

D'autant qu'à vingt ans ces éléments furent sans doute ranimés et consolidés par les déplacements du soldat Giono dûs à la guerre de 1914-1918. En 1916, il participe à la prise de Noyon et au siège de Saint-Quentin. Puis aux attaques près de Soissons sur la route de Maubeuge et aux batailles de la Somme avec (c'est-à-dire « sans ») les Anglais. En avril 1917 il connaît la « *boucherie en plein soleil* » du Chemin des Dames ; puis le combat du fort de la Pompelle. En 1917 encore il combat dans la région de Santerre en Picardie. En 1918, après un repos à Gonesse, il participe à la bataille du mont Kemmel à la frontière des deux Flandres. Puis, gazé, c'est à l'hôpital de Wormhoudt entre Ypres et Saint-Omer, et à Boulogne-sur-Mer, en pleine région picarde¹, qu'il sera soigné.

Au cours de ses permissions, il renoue avec des cousins (mal précisés) du Nord, habitant à Boulogne et à Abbeville. Et certains, comme les « Arnaut » (sur lesquels les renseignements manquent), étaient cousins encore assez proches pour lui envoyer des colis. Là aussi de nouvelles recherches seraient à pousser de ce côté par qui s'y intéresserait.

Giono n'a donc pas ignoré ce côté picard, et on en trouve quelques allusions dans son œuvre. Dans *Noé*, c'est de Picardie que vient l'inquiétant Saint-Jérôme de Buis-les-Baronnies. En revanche, dans *Le Voyage en Calèche* auquel il travaille en 1943, on rencontre un beau colonel français Vincent, d'origine picarde, dont le rôle cependant s'avèrera malheureux. Que ces portraits de Picards ne tracent point tous des figures idylliques n'implique nullement que Giono les ignorait ; peut-être au contraire les connaissait-il trop bien avec leurs défauts, du moins chez ses proches...

La mère de Jean, Pauline Pourcin, décéda le 16 janvier 1946. Or, que voit-on ? Guère plus tard, en septembre 1948, Giono entreprend de rédiger *Les Âmes Fortes*. Elles commencent justement par quoi ? Par une veillée mortuaire, qui continue un récit de l'habillage du mort inséré dans *Faust au Village* !

1 — Je parle de « Picardie » au sens d'aire linguistique, et non du domaine administratif tronqué qu'on a nommé ainsi par abus, — ou plus exactement par défaut. Et, concernant Giono, il est moins question, évidemment, du dialecte picard que du français régional qui en est cependant naturellement tributaire.

« Quant aux Âmes Fortes, dit sa fille Madame Sylvie Dubernet-Giono, mon père s'est certainement inspiré, entre autres de la veillée de grand-mère Pauline, veillée qui s'est faite uniquement avec des femmes comme cela se fait en Provence »².

Or, invinciblement, tout ce dialogue de commères au cours de la veillée funèbre nous fait songer, nous, – à tort ou à raison ? – et pour l'esprit qui l'anime, et pour la langue, les expressions, les tournures, à une veillée funèbre de Picardie.

L'œuvre

Bref, ces traditions familiales de Jean Giono, il est hautement improbable qu'elles ne se soient pas reflétées d'une façon ou d'une autre quelque part dans son œuvre. Par exemple, dans la mentalité satirique qui l'inspire dans ses portraits de personnages. On sait, depuis *le Garchéon* et *l'Aveule*, depuis Froissart « *del béonne Chité de Valinchiennes* », pour qui les casques de chevaliers ne sont que des « *capiaux de fer* », que ce génie satirique n'a cessé d'inspirer les gens et auteurs de nos provinces. – Malheureusement c'est là une conviction spontanée qu'il est bien difficile à prouver chez Giono, même si toute cette veillée des *Âmes Fortes* respire à plein nez pour nous le génie picard.

Car que se passe-t-il lors de cette veillée ? Quelques vieilles villageoises passent la nuit à se raconter les histoires de leurs voisins et voisines, les noises qu'elles ont connues avec leurs parents. Comment sur les uns et les autres, on trouve facilement à « *en dire* » et à « *redire* ». Comment certains font toujours « *des contes* » comme M. Charmasson (V, 222)³... Comment de sœur à sœur on s'envoie « *des pointes* » (V, 244), on se dit « *son fait* » (V, 241-2), comment on « *ressort* » de vieilles querelles couvées depuis des années. Quitte à ce que, devant des étrangers, on fasse « *des mystères* » (V, 238) et « *des simagrées* » (V, 243-244). – Et qui fait de ces *pointes*, possède ata-

2 — Lettre du 16. XI.2001. « J'ai lu avec intérêt, dit-elle aussi, votre communication sur les ascendances picardes de mon père. C'est effectivement un sujet qui a été peu abordé. Je vous remercie d'en avoir parlé ».

3 — L'éditeur, et je suppose Giono lui-même ? orthographe *c.o.m.p.t.e*. Ne vaudrait-il pas mieux orthographier *c.o.n.t.* e ? Comme on dit chez nous : « *Un Tel, ch't un fouteux d'quéontes* », quelqu'un qui n'arrête pas de chercher noise, d'entamer des palabres. D'autant qu'aussitôt, Giono précise « *admettons qu'il n'(était) pas toujours de bon poil* » (V, 222). Ce qui prouve que la source du mot est orale : Giono ne l'a pas lu, mais *entendu*. (De toute façon, *contes* et *comptes* ne sont que des doublets dérivant de la même étymologie : le *computare* latin.)

L'Ardennais André Dhôtel, qui n'a rien certes de Provençal, emploie également ce mot en ce sens : « *Damont [...] n'a pas trouvé Elléonore à l'adresse indiquée et il [...] prétendait que vous, Hector Chalfour, aviez dû faire des contes* » (*L'Homme de la scierie*, p. 286).

viquement toute la sûreté de l'instinct qui sait en *quel* endroit sensible il faut piquer pour causer le plus de mal possible...

Quant à la conversation, elle repose toujours sur ses trois piliers inébranlables : les gens, l'argent et l'argent des gens.

Cela se traduit naturellement dans la langue. J'aurais aimé citer ici certains de ces termes, de ces tournures, de ces phrases toutes faites, courantes en Picardie, plus sans doute que partout ailleurs. Mais l'entreprise ne va pas sans rencontrer des difficultés, scientifiquement parlant. Car, s'il est aisé de prouver que tel vocable, telle expression, tel cliché de conversation sont « bien de chez nous », il est moins commode de prouver qu'on ne les rencontre pas aussi ailleurs. Présentez votre liste à quelqu'un du Midi (ou de Midi-moins-le-quart), il se plaira à vous objecter presque chaque fois : — *Mais cela se dit aussi chez nous !* Les déplacements de mineurs, de fonctionnaires, de retraités, ont évidemment brassé peu à peu ensemble les patrimoines linguistiques de nos différentes provinces.

C'est que nous manquions jusqu'à récemment⁴ d'un *Atlas linguistique de la France* qui répertorierait les zones favorites de telle et telle expression, de tel et tel terme. Non qu'il suffise de noter *où* tel fait de langue est compris ; mais aussi là où les « indigènes » l'emploient effectivement en leur discours ; et, si oui, en quelle mesure ils le font. Il faudrait donc distinguer

— la *présence* éventuelle de tel terme ou expression dans le parler local ;

— la *compréhension* des tours de phrases que d'autres Français entendent, mais sans qu'il en usent eux-mêmes couramment dans leur langage ;

— la *densité* : c'est-à-dire que, même s'il leur arrive d'user parfois de ces faits de langage, ils ne le font pas avec la même fréquence que dans le Nord.

Bref, il faudrait aussi un *Atlas* négatif : ce qui *ne se dit pas*, ou guère !

Entreprise difficile ! qui requiert la collaboration de tout un réseau d'enquêteurs, et qui est à mener avant qu'il ne soit trop tard, avant que tout ne soit uniformisé par le brassage des ethnies des différentes provinces.

Bref, faute d'avoir disposé au moment de rédiger ceci, de pareil instrument de base extrêmement précis, on a souvent hésité à citer tel ou tel trait de langue, crainte de se voir aussitôt contesté. Si bien qu'on ne peut guère que risquer quelques propositions.

4 — Vient en effet de paraître, sous la direction de Pierre Rézeau, un *Dictionnaire des Régionalismes de France*, aux éditions De Boeck-Duculot.

Peut-être d'abord l'emploi fréquent du mot *liards*. Giono connaît bien le terme qu'il emploie plusieurs fois : « *L'oncle se vendrait pour un liard* » (V, 226). « *Un sou ? On ne t'en donne même pas un liard* » (V, 220). Tout finalement se ramène à des « *liards* ». *Les Liards*, c'est la grande question ! (« *Ti t'in veut à mes liards. Ti, te va te batailler (batailler) pour mes liards* », prophétisait, en évoquant son héritage, un grand-père à ses filles, qui feignaient l'horreur.)

Ce qu'il y a aussi d'admirable dans cette veillée des *Âmes Fortes*, c'est combien ces commères veilleuses connaissent les faits et gestes de leurs voisins et voisines, où, quand, à quelle date, à quelle heure elles ont été à tel endroit, qui, quel notaire ou coiffeur, elles ont rencontré, et pourquoi, et avec quel succès ! Et aussi comment ces voisines connaissent, dans la maison du mort, l'apparence et la place exacte des bougies, de la vaisselle, des aliments, où, dans quel placard ou armoire, sont rangés les tasses, le sucre, le café, les assiettes, les caillettes. — Alors qu'il est bien rare dans le Midi qu'on soit reçu au-delà du seuil...

Certaines de ces Dames attablées pour la veillée funèbre vont parler de café, de cassonnade, de harengs saurs. Or, si ces aliments sont bien connus chez nous, il n'en est pas toujours de même en Provence.

La cassonnade, la vraie — je ne parle pas de la « vergeoise » —, on la trouve bien difficilement dans le Midi, sauf peut-être aujourd'hui dans des « super-marchés » venus niveler la gastronomie des diverses régions. Et Giono l'avoue à demi : « *On ne connaît plus ça maintenant* » (V, 220).

Les harengs saurs aussi sont naturellement ignorés des poissonniers méridionaux : « *Ses spécialités* [au « vieux garçon », soldat invalide de 70, descendu tenir l'épicerie], *c'étaient les harengs saurs et le café. Les harengs [...] avant lui on ne parlait pas de ça ici* » (*ibid.*). Quant au café, « *Moi, le café*, dit l'une des commères des *Âmes Fortes*, *c'est la moitié de mon existence* » (V, 218). Phrase révélatrice ! « *Le soldat brûle du café : cours vite en chercher du frais* » (V, 220). Sans doute le café est-il fort présent en Provence, comme en Italie ; bien moins cependant qu'il ne l'est en Picardie, où l'on nous répute être « *des cafetières* », tant nous en buvons. (Chez nous, il y en avait toujours à tiédir « sur la buse du poêle ». Sauf que pour un visiteur on en faisait « *du fraîche* ». — *Du fraîche* : fait linguistique remarquable !...)

Quelques termes également sont particuliers : il « *faisait le rodomont* » (V, 225-227). Personnage de l'*Orlando furioso* de l'Arioste, « *Rodomont* » est devenu un nom commun signifiant *agitation* en langage courant du Nord (ma marraine disait que son chien faisait des « *rodomonts* »). Si le français relevé connaît les « *rodo-*

montades », par contre le nom commun « rodomont » paraît ignoré dans le reste de la France.

On pourrait interroger aussi d'autres romans. Dans *le Chant du Monde*, Antonio demande « *Où reste ?* » le guérisseur Toussaint » (au sens d'*habiter*) (II, 282). Plus loin, ce Toussaint « *Il se mit à touiller* (remuer, mêler) *pendant que le gros feu ronflait sous la casserole* », terme qu'on retrouve plus loin : « *Donne-moi la pique, que je touille un peu dans ces braises* » (II, 280, 310). Dans *le Déserteur* (1973 ? F°1012) on rencontre : « *raconter une craque* » (p. 43), terme bien local, ignoré ailleurs.

C'est même toute cette veillée funèbre des *Âmes Fortes* qu'on pourrait citer, tant pour l'esprit que pour la langue. J'aurais aimé pouvoir vous lire intégralement ces 40 pages (II, 205-245). Faites-le ; et dites-moi si ces querelles d'héritage, ces disputes familiales, ces appréciations mutuelles souvent dénigrantes, ne sonnent pas à vos oreilles comme un écho typique d'une certaine mentalité critique pointue du Nord qui, par-dessus tout, craint toujours de « *s'en laisser conter* ».

Et même si certains tours, certaine mentalité se retrouvent ailleurs, ce n'est jamais ni avec la même fréquence, ni avec le même enchaînement de tics langagiers. Quoi qu'on nous objecte, rien ne prévaut contre notre sentiment intime que tout ce dialogue *sent* furieusement, et de façon criante, le picard.

Enfin, si vous doutez encore, voulez-vous un signe certain qui prouve cette tradition orale de traits linguistiques du parler picard ? Dans l'édition en « folio » (n°249) des *Âmes Fortes*, qui se contente de reproduire l'édition originale, on lit : « *Je lui dis : tu te crois maline ? Tu me fais rire.* » (p. 47). Cette fois, voici bien nettement et l'expression et le sens (*intelligent* avec une connotation péjorative de *ruse*) et, surtout, la prononciation du Nord ! Or, si on se reporte à l'édition de « la Pléiade », qu'y trouve-t-on ? « *Tu te crois maligne* » (V, 243). Qu'a-t-il dû se passer ? Ignorant les particularités de la langue du Nord, les éditeurs méridionaux de « la Pléiade » (en l'occurrence ici Luce Ricatte), ont cru voir là, à tort, une coquille typographique, et ils ont « corrigé » ! Une hypercorrection, induite. – Si l'on ne peut même plus se fier à « la Pléiade »...

Dans *Angélique* (Gallimard, 1980), les deux héros arrivent au château de Suze sont observés par un judas fermé par une « *planquette* ». *Planquette* au lieu de *planchette*, on peut y voir une trace flagrante de picardisme (p. 108).

Certes, loin de nous l'idée de *remplacer* une position outrée par une autre qui le serait tout autant. Il ne s'agit nullement de nier le « provençalisme » de Giono, tout ce qu'il doit à la Provence où

il naquit et passa sa vie : cadre de ses romans, lieux géographiques, amis, tournures d'esprit, « provençalismes », etc..

Nous disons seulement que, face à une thèse provençaliste, parfois trop exclusive et dominatrice, qu'*à côté* de ces aspects méridionaux, *en même temps* qu'eux, il y eut *aussi*, dans une proportion qui reste à étudier, partiellement *autre chose*, une autre source, discrète, ignorée, quasi souterraine, qui vient mêler ses eaux à ce courant provençal ou italien.

Et peut-être ce courant méconnu ne fut-il pas sans apporter quelque sel particulier, assez différent de la manosquine saveur...

Robert BAUDRY
Professeur émérite

Bibliographie

- Arioste, Ludovico : *Orlando furioso*, Torino, Einaudi, 1970 ; adapt. Italo Calvino, *Roland Furieux*, Flammarion, 1982, coll. « GF », n°380.
- Arnaud, Philippe : « Et in Aracadia ego », *Bulletin Jean Giono*, n°54, pp. 19-33.
- Bastin, Julia : *Froissart, Chroniqueur, Romancier et Poète*, Bruxelles, Office de Publicité, 1948, « Collection nationale », 1^{re} série n°10, 98 p.
- Baudry, Robert : (*Giono, conteur médiéval*) : 1. « Le sang des oies sur la neige », in : *Bien dire et Bien Apprendre*, n°11, 1993, pp. 25-40. 2. « Giono et la table ronde », in : *Bull., Giono*, n°42, pp. 26-51. 3. « De la mort Artu à la mort Costes » [= *le moulin De Pologne*] à paraître in : *Herméneutiques sociales*, Cena-Griot, Colloque « Réception des romans arthuriens ».
- Carrière Jean : *Jean Giono. Qui suis je ?*, Lyon, la Manufacture, 1985.
- Chonez Claudine : *Giono*, Seuil, 1986, « Écrivains de toujours », n°32, 192 p.
- Citron, Pierre : *Giono, 1985-1970*, Seuil, 1990, 702 p. (Somme à laquelle nous devons beaucoup).
- Froissart, Jean : *Chroniques*, Libr. génér. franç., 1988, « Livre de Poche », n°4278.
- Le Garchéon et l'Aveule*, jeu du XIII^e siècle, éd. Mario Roques, Champion, « Classiques français du Moyen Âge », n°5.
- Giono, Jean : *Les Âmes fortes*, Gallimard, « Folio » n°249, 382 p. *Le Chant du monde*, Gallimard, 1934, rééd. « coll. Pourpre », 256 p. ; *Le Déserteur*, Gallimard, 1973 ; rééd. « Folio » n°1012, 288 pp. ; « Le Mort », in : *Faust au village*, Œuvres romanesques complètes, V, p. 205-12 (absent dans l'édition originale en « coll. Blanche ») « Noé »

- rééd. in : « Œuvres complètes », t. III, pp. 607-862. *Œuvres romanesques complètes*, Gallimard, 6 vol. 1971-1983, « Bibl. Pléiade ». *Le Voyage en calèche*, Monaco, Éd. du Rocher.
- Justum, Daniel : « Jean Giono à la recherche de l'Italie perdue », *Bull.* n°11, pp. 47-58.
- Lapouge, Gilles : Art. in *Le Monde*, 12 juillet 1986,
- Morello, Alain-André : « Les Piémontais de Jean Giono », *Bull.*, n°54, 2000, pp. 34-70.
- Rézeau, Pierre : *Dictionnaire des régionalismes de France*, Paris, De Boeck ; Bruxelles, Duculot.
- Ricatte, Luce : « Notice et notes à *Les Âmes fortes* », in : *Œuvres...*, t. V.
- Ricatte, Luce et Robert : « Chronologie », in *Œuvres...*, t. I, pp. LV-LXXXV.
- Viard, Jacques : *Mélanges en l'honneur de Franco Simone*, Slatkine, 1984.
- Wilimotte, Maurice : *Froissart*, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1943, « Notre passé », 104 p.

Le normand, le picard et les koïnés littéraires de l'épopée aux XII^e et XIII^e siècles

La définition de ce qui constitue exactement le registre littéraire de l'ancien français ne cesse pas d'être un sujet de controverses. On sait que dès la fin du XII^e siècle un certain secteur de la société cherchait à privilégier l'expression en un parler francilien. C'est ce que nous apprend le couplet archi-célèbre de Conon de Béthune¹ :

La roïne n'a pas fait que cortoise,
Qui me reprit, elle et ses fuis li rois ;
Encore ne soit ma parole françoise
Si la puet on entendre en françois.
Ne cil ne sont bien apri ne cortois
S'il m'ont repris, se j'ai dit mot d'Artois,
Car je ne fui pas norriz a Pontoise.

Or, bien que ces préjugés de la cour royale de Paris n'aient pas dissuadé à de très grands écrivains, dont Jean Bodel, Adam de la Halle et Jean Froissart, de s'exprimer en employant un parler du nord, l'attitude qui s'y révèle, et qui se consacre dans les écrits de l'abbé Grégoire au moment de la Révolution, déterminent le discours sur les langues de France et des philologues du XIX^e siècle et des linguistes du XX^e. Dès les origines de la discipline l'histoire du français ne sera pas celle d'une simple évolution, ni celle d'une

1 — Conon de Béthune, « Mout me semont Amors... », éd. Wallenskoeld, cité d'après I.M. Cluzel et L. Pressouyre, *La Poésie lyrique d'oïl, les origines et les premiers trouvères, textes d'études*, 2^e édition refondue par I.M. Cluzel et J.-D. Mouzat, Paris, Nizet, 1969, p. 51.

suite de compromis entre différents modes d'expressions, ce qui aurait fait de la langue une amalgame de tendances diverses, mais celle d'une lutte, dont l'enjeu est la pureté de l'âme de la nation française. Cette une attitude qui se cristallise à la fois dans le titre d'un livre récent de Cl. Hagège, *Le Français, histoire d'un combat*², et dans le jugement réitéré que l'auteur porte sur les Serments de Strasbourg :

« Ce document, c'est, tout simplement, l'acte de naissance de la langue française. De ce fait, il est, quasiment, l'acte de naissance, en prélude au partage fait à Verdun l'année suivante, de la France elle-même » (p. 19)

« Dans le cas du français, le lien entre le linguistique et le politique apparaît avec une parfaite clarté : la naissance du français, c'est celle de la France » (p. 22).

Ainsi, par une espèce de prestidigitacion, le langage mixte et controversé des Serments de Strasbourg se transforme-t-il en ancêtre de ligne directe de la langue d'aujourd'hui. Or, cette identification de la première manifestation du « franco-roman » avec le français moderne suppose à son tour un lien direct, mais en l'occurrence tout à fait chimérique, entre celui-là et le francien. D'où il s'ensuit que, au contraire de l'occitan ou de l'anglais littéraires du Moyen Âge, qu'on traite volontiers de *koïnés* basés sur tel ou tel dialecte, qui varie suivant les poètes et les époques, on considère que l'ancien français consiste en une langue déjà standardisée, qui sera teintée d'usages dialectaux. C'est l'avis, par exemple, de Jean Frappier³ qui détourne au profit d'une pensée politico-linguistique centralisatrice, une réflexion de Félix Lecoy sur la capacité des copistes du début du XIV^e siècle à respecter les « lois » de la syntaxe flexionnelle. J'y reviendrai quand il sera question de *Couronnement de Louis*.

Parmi les conséquences importantes de cette perspective est un premier désir des éditeurs-philologues de situer leur texte de manière géographique, et cette autre qui veut que le manuscrit choisi comme base de telle édition soit celui où les dialectalismes sont le moins marqués. Pourtant les tentatives de déterminer la provenance d'un texte à partir de données purement linguistiques n'aboutissent que rarement, et le lecteur devine, à l'instar de Cl. Hagège, que ce soient des raisons plutôt d'ordre politique qui

² — Claude Hagège, *Le Français, histoire d'un combat*, Boulogne-Billancourt, Editions Michel Hagège, 1996.

³ — Jean Frappier, *Les Chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange*, vol. II, Paris, SEDES, 1967, p. 41.

aient amené Joseph Bédier à se demander si le poète du *Roland* n'était pas originaire du domaine capétien⁴ – suggestion reprise par Jules Horrent dans son article du *Dictionnaire des Lettres Françaises* avec un accent rhétorique qui renchérit sur la formule hésitante de Bédier⁵ :

Le poète, qui s'est inspiré de l'idéal des croisés, n'était pas animé d'un nationalisme étroit. Son âme chrétienne exalte tous les peuples groupés sous la bannière de Charlemagne. Mais elle en préfère un, qui est peut-être le sien, le peuple de la France royale (p. 1300).

C'est que, derrière la transcription anglo-normande de la plus vieille rédaction du poème qui soit parvenue jusqu'à nous, on devine difficilement ce qu'a pu être le dialecte d'origine de la chanson continentale, bien que F. Whitehead, le seul éditeur du poème qui se soit prononcé sur ce problème, indique sans arguments ni preuves que

The language of the *Roland* is the Western French of the early twelfth century, with a slight Anglo-Norman colouring most probably due to the scribe⁶.

[La langue du *Roland* est celle de la France occidentale du début du XII^e siècle, nuancée d'anglo-normand, ce qui sera sans doute la part du scribe.]

Bien que le seul nom qui se soit attaché à l'élaboration de la *Chanson de Roland* soit celui de Turol, qui a dû être un Normand de souche scandinave, à la fin du XIX^e siècle Gaston Paris et son disciple Léon Clédât s'acharnent à voir dans le poète du *Ur-Roland* un homme de la région parisienne. C'est ainsi que l'un et l'autre a publié une version reconstruite de la chanson en ancien purifié de la fin du XI^e siècle⁷. Par contre Léon Gautier insiste qu'il s'agit d'un Normand, mais ses raisons ne sont pas linguistiques : il cite à l'appui de son avis l'importance du Mont Saint-Michel dans le

4 — *La Chanson de Roland*, éd. Joseph Bédier, Paris, Piazza, 1921, réimpression 1966, p. iii, où, d'ailleurs, Bédier se demande aussi si le poète n'était pas normand. Le véritable but de ces interrogations est de permettre à l'éditeur d'affirmer la précellence du texte d'Oxford, qui aurait ainsi la même valeur de témoignage qu'un manuscrit de Racine ou de Victor Hugo.

5 — Jules Horrent, « *Roland (Chanson de)* », in *Dictionnaire des Lettres Françaises, le Moyen Âge*, édition entièrement revue et mise à jour sous la direction de Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Paris, Fayard – Livre de Poche (Pochothèque), 1992, pp. 1299 – 1304.

6 — *La Chanson de Roland*, éd. F. Whitehead, Oxford, Blackwell, 1942, p. xiii.

7 — *Extraits de la Chanson de Roland*, éd. Gaston Paris, 10^e édition revue, Paris, Hachette, 1909 ; *La Chanson de Roland, texte du XI^e siècle*, éd. Léon Clédât, Paris, Garnier, sans date.

poème⁸. Plus récemment ni G. Moignet ni C. Segre ni I. Short n'offrent aucune réflexion sur le dialecte du poète, mais, pour sa part, I. Short évoque, sans exprimer d'opinion personnelle, les arguments politico-culturels qui feraient du poète un ressortissant d'une France plus ou moins hexagonale :

Quant aux évocations de la « douce France » auxquelles s'attacheront certains, comment les concilier avec les preuves réunies par les historiens selon lesquels il n'existait pas de sentiment national en France avant le règne de Philippe-Auguste... ?⁹

La lecture d'une laisse choisie plus ou moins au hasard dans l'édition Whitehead laisse comprendre la raison à la fois de tant de controverses et de tant de réticences :

Li quens Rollant genteme[n]t se combat ;
 Mais le cors ad tressuét e mult chalt,
 En la teste ad e dutor e grant mal,
 Rumput est li temples por ço que il cornat.
 Mais savoir volt se Charles i vendrat ;
 Trait l'olifan, fieblement le sunat.
 Li emperere s'estut si l'escultat ;
 'Seignurs', dist il, 'mult malement nos vait !
 Rollant, mis nies, hoï cest jur nus defalt.
 Jo oi al corner que guaires ne vivrat ;
 Ki estre i voelt, isnelement chevalzt !
 Sunez voz gra[i]sles tant que en cest' ost ad !'
 Seisante milie en cornent si halt,
 Sunent li munt e respondent li val.
 Païen l'entendent, ne. I tindrent mie en gab ;
 Dit l'un a l'autre : 'Karlun avrum nus ja.' (vv. 2099-2114)

Certaines caractéristiques de l'anglo-normand se font immédiatement remarquer : fautes précoces contre le système de déclinaison à deux cas et hésitations sur le genre des substantifs. Pourtant les alternances [u]/[o], [ch]/[k] seraient l'indice d'un système de graphisme qui dépassent les frontières linguistiques. De même si la forme *avrum* appartient nettement à l'ouest, la présence des 3^e personnes en -t dans un texte recopié vers le milieu du XII^e siècle (sinon vers 1170) pourraient relever soit d'un trait dialectal anglo-normand, soit du respect d'un modèle vieux de plus d'un demi-siècle. Nous nous trouvons effectivement en présence

8 — *La Chanson de Roland*, éd. Léon Gautier, Tours, Maison Alfred Mame et fils, 8^e édition, 1897, pp. xxi-xxiii.

9 — *La Chanson de Roland*, édition critique et traduction de Ian Short, Paris, Livre de Poche (Lettres Gothiques), 1990, p. 20.

d'une langue littéraire, construite de graphismes plutôt que de phonétismes, suivant la formule de Th. Gossen¹⁰, et qui n'est pas la langue maternelle d'aucun sujet parlant de la « francophonie » du XII^e siècle. Et à cette époque-là la langue littéraire affectée à la dissémination des premières chansons de geste ne fait pas de place aux parlers du nord.

C'est ce que confirme l'analyse des deux autres chansons de geste de la première époque, la *Chanson de Guillaume*, et *Gormont et Isembart*. La situation linguistique de celui-ci est particulièrement frappante. C'est que ce poème, dont la matière a vu le jour dans la région picarde, et dont les continuations dans la *Chronique rimée* de Philippe Mousket et dans les romans de la fin du moyen âge resteront fermement attachées au même terroir, affiche, selon son éditeur, Alphonse Bayot, son appartenance à une aire linguistique qui comprendra le Sud de la Normandie et le pays d'entre Seine et Loire¹¹. Conservé comme la *Chanson de Guillaume*, dans un manuscrit anglo-normand du XIII^e siècle, la langue originale du texte s'est vu camoufler par les usages insulaires des copistes. D'ailleurs, tout comme le *Guillaume*, au sujet duquel M^{me} Wathelet-Willem avait offert la conclusion provisoire qu'il dénonce « un état de la langue continentale, vers le milieu du XIII^e siècle »¹², sans qu'elle ait pu former une opinion plus précise sur la constitution dialectale de cet idiome, le *Gormont*, pour Bayot présente « un texte que ne caractérise aucun trait dialectal notoire [...] tout au plus y relèverait-on certains indices permettant d'en chercher la localisation dans la région sise au sud-ouest de Paris »¹³. La formule est vague, et la région indiquée peu sûre. En effet, ce qu'on trouve en analysant la langue du poème dans la transcription semi-diplomatique de Bayot, c'est tout un mélange de traits dialectaux : [ã] assonne avec [ĕ] – laisse IV – un trait du centre ; l'infinitif 'faire' assonne en [ε] – laisse IX – qui à l'époque supposée de l'original de la chanson serait un trait précoce même dans l'ouest ou le sud-ouest ; MS 'iceli' (v. 188), s'il représente vraiment 'icelui' comme

10 — Th. Gossen, *Petite grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1951, pp. 31-33, « La scripta picarde », où l'auteur insiste sur le caractère composite et hybride de toute scripta. Cf. Th. Gossen, *Französische Skriptastudien, Untersuchungen zu den nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Wien, Hermann Böhlau Nachfolger, 1967, pp. 37-52, où l'auteur confronte et commente deux versions d'un texte pour en faire ressortir l'importance du système graphique pour l'établissement d'un « dialecte littéraire ».

11 — *Gormont et Isembart, fragment de chanson de geste du XII^e siècle*, édité par Alphonse Bayot, 3^e édition revue, Paris, Champion (C.F.M.A.), 1931, pp. v-vi.

12 — Jeanne Wathelet-Willem, *Recherches sur la Chanson de Guillaume, études accompagnées d'une édition*, Paris, « Les Belles Lettres », 1975, p. 187.

13 — Bayot, loc. cit.

le croit M. K. Pope¹⁴, trahit aussi le passage précoce de ['ui] à ['wi'] en dialecte normand ; le 3 imp. subj. 'perdiest' (MS 'perdist'), v. 307, et le 3 pf. 'respundié', v. 354, sont des formes du sud-ouest. Tout comme la forme 'rumput' (*Roland*, v. 2102) les quelques formes du nord qu'on trouve dans le MS du *Gormont* – par ex. 'pavilluns', v. 258 – s'expliquent par la contribution picarde à l'anglo-normand. Si j'ai insisté pour ne chercher des exemples que dans le MS du *Gormont*, c'est que Bayot picardise le texte malgré lui dans sa reconstitution de l'original : ainsi, à la laisse XVII, là où le MS offre des formes de participe passé en -z ('armez' – v. 517 – 'affolez' – v. 520), à réaliser [ts], l'éditeur introduit des formes en -s (*armés*, *affolés*), qui, avant la fin du XIII^e siècle, sont le propre du nord.

Pour terminer cette partie de mon exposé je citerai une laisse de la *Chanson de Guillaume* d'après le texte reconstitué par Jeanne Wathelet-Willem. Il s'agit de sa laisse XXXa :

Tendit sa main juste la Tedbalt gule,
 Si li toli cele grant targe duble
 D'or fu urlée envirin par desure [MS = a desmesure]
 De l'or d'Arabe en out en mi la bocle.
 Danz Viviens la toli a un Hungre
 En la bataille es prez de Munt Girunde,
 Quant il ocist le paien Alderufe
 e decolad les fiz Burel tuz duze.
 Al rei tolid cele grant targe duble,
 Si la donad dan Guillelme, sun uncle,
 Cil la donad Tedbalt, le cuard cunte ;
 Aincui l'avrad mult prozdom a la gule !
 L'halberc li tolt, qui ert e forz e doubles,
 La bone espee trenchant jusqu'a la mure. (vv. 370-83)

Or, la présence dans ces vers reconstitués en conformité avec l'idée que s'est faite l'érudite liégeoise de l'origine francienne du poème des mots 'gule', 'Hungre', 'Girunde', 'cunte', 'mure' dans une laisse qui assonne en [u] dénoncent d'emblée l'importance des dialectes de l'ouest dans le koïné de la chanson. On remarquera aussi que la présence du mot 'desmesure' à l'assonance au vers 372 du MS embarrasse en quelque sorte la savante éditrice du poème. Ce mot qui assonne en [y] et qui se combine avec des mots en [u] constituerait un anglo-normandisme, et si M^{me} Wathelet-Willem s'est efforcée de le rayer de son texte recons-

¹⁴ — M. K. Pope, « The Dialect of *Gormont et Isembart* », *Modern Language Review*, 13 (1918), 335-8.

truit, sa traduction de ce vers ('à profusion d'or elle était bordée') trahit sa conviction que 'a desmesure' était la bonne leçon, et que l'erreur du copiste, s'il y en a une, frappe l'adverbe redondant 'envirun'. Quoi qu'il en soit de cet élément isolé de phonétisme insulaire, la conclusion s'impose que la langue stylisée et quelque peu artificielle des premières chansons de geste se constitue des parlers de l'ouest, ceux des domaines des ducs de Normandie et des comtes d'Anjou, en combinaison avec le francien. Cette situation se transforme radicalement vers la fin du XII^e siècle.

On ne s'étonnera peut-être pas qu'un poème comme *Raoul de Cambrai* s'avère être foncièrement « picardisant ». Pourtant nous avons déjà remarqué que *Gormont et Isembart*, qui transmet une légende régionale, comme celle de Raoul, et qui d'ailleurs est de plus en plus étroitement associé à *Raoul* au cours du XIII^e siècle, est composé dans une langue d'où les picardismes sont absents. Comme il arrive si souvent à la fin du XIX^e siècle aux éditeurs philologues des textes en ancien français, Paul Meyer dresse une espèce de bilan des différentes formes linguistiques que recèle le poème, et croit pouvoir déterminer le lieu d'origine de ses différentes parties d'après la dose des divers éléments dialectaux ; Sarah Kay à qui nous devons la dernière et très belle édition de *Raoul*, s'inscrit en faux contre la systématisation d'une telle approche :

The variety of forms in both *RI* [= vv. 1-5374] and *RII* [= vv. 5375-8542] confirms the difficulty of localization on phonological criteria, but it can be said that while Picard forms abound in both, the phonology of *RII* admits more non-northern forms. After a detailed study of the language of both, Meyer [...] concludes that the language of *RI* comes from 'la région du nord-est', that of *RII* from 'la région qui avoisine l'Île-de-France en tirant vers le nord-est' [...] Despite the reservations such over-precise regional identification calls for, the more southerly toponymy of *RII* could be read as corroborating this characterization...¹⁵

[La diversité des formes que présentent et *RI* [= v. 1-5374] et *RII* [= vv. 5375-8542] souligne la difficulté de déterminer un lieu d'origine d'après les critères phonologiques, mais on peut affirmer que, bien que les deux parties aient une abondance de formes picardes, la phonologie de *RII* est marquée davantage par des formes qui ne sont pas du nord. Meyer, à la suite d'une étude détaillée des deux parties du poème [...] conclut que la langue de *RI* est celle de 'la région du nord-est', tandis que celle de *RII* serait originaire de 'la région qui avoisine l'Île-de-France en tirant vers le nord-est' [...] Malgré les réserves qu'appelle une telle sur-détermination régionale, la toponymie moins septentrionale de *RII*

semble confirmer cette conclusion...]

Or les disputes sur la nécessité où se trouvaient les poètes du moyen âge de ne parler que d'endroits qu'ils connaissaient de première main ont fait couler presque autant d'encre que toutes les autres, et, pour ma part, je n'ai aucune intention de tirer parti de ce type de renseignements. Personne ne saurait nier, après tout, que les picardismes abondent dans *Raoul*. M^{me} Kay en a dressé la liste (éd. cit. pp. xxviii-xxxiii), et à titre d'échantillon je ne citerai que les futurs *escera* (pour 'sera'), v. 4081, *avera*, v. 4088, *arez*, v. 4123 ; l'infinitif *vëir* (v. 6945, dans une laisse en -i) ; le participe passé et la 2^e personne du pluriel en -s (< [ts]) : *outréquidiés* : *iés* : *piés* (vv. 2044-46), *degniés* : *fiés* (vv. 3827-28). En outre on remarque dans *RII* des formes qui préservent un -t final non-appuyé à côté de formes en -s (*copés*, *amenet*, *copet* - vv. 6845-47), sans qu'on puisse savoir si ces formes appartiennent à la langue du poète ou à celle d'un copiste. Ce qui fait notamment défaut dans la scripta de *Raoul* c'est l'alternance typiquement picarde c/ch.

Il y a d'ailleurs un trait qui rend difficile l'attribution d'une origine dialectale ou régionale à *Raoul*. C'est la séparation de [â] et [ē] ou l'inverse. M^{me} Kay discute ce problème (p. xxix), où elle indique que suivant l'avis de P. Meyer elle a scindé en deux la suite de vers 5164-5202 pour en tirer deux laisses : CCXLI en [ē] et CCXLII en [â]. Elle note elle-même la présence de *hautement*, *talant*, *autrement*, *parent* dans la seconde de ces tirades, et elle aurait pu en faire autant d'autres laisses en [â] et [ē] : CXXXIV - *hardement* dans une laisse en [â] ; CCI - *pesans*, *avant* dans une laisse en [ē]. Or, à moins qu'on n'attribue cette hésitation à la présence dans le texte transmis par le manuscrit de couches chronologiques superposées, il faut accepter que nous avons affaire à un poète d'origine inconnue, qui manie une langue littéraire artificielle qui combine des éléments picards et des éléments franciens. Ce qui importe le plus pourtant, c'est que, à l'encontre de ce qu'a révélé l'examen des poèmes dits de la première génération, les parlers de l'ouest ne contribuent rien à sa koiné.

On ne s'en étonnera peut-être pas, étant donné l'intérêt régionale de la légende de Raoul. Mais nous avons déjà constaté que le poème primitif de *Gormont et Isembart*, également enraciné dans le nord-est, et présentant une légende qui s'imbrique de plus en plus au fil des âges dans celle de Raoul, n'est aucunement frappé de traits linguistiques picards. Ceux-ci ne se manifestent que dans les versions tardives de la légende, ce qui fait croire à une « picardisation » progressive de la langue littéraire épique.

Ce point de vue se confirme dans une certaine mesure par le sort de deux poèmes conçus hors de la Picardie, mais auxquels on a donné de très bonne heure une forme « picardisante ». Il s'agit du *Couronnement de Louis* et de la chanson d'*Aspremont*. Comme l'on sait cette dernière chanson s'élabore dans le territoire des Plantagenêts, et s'associe étroitement aux affaires de Richard Cœur de Lion et de sa sœur Jeanne en Sicile. La première version du poème a été composée dans une koïné ressemblant à celui des premières chansons de geste, qui combine des éléments des dialectes de l'ouest avec ceux du centre. Très tôt, pourtant, le poème a été recopié dans des manuscrits dits picards. C'est le cas du manuscrit que Louis Brandin a choisi comme base de son édition publiée dans la série des Classiques Français du Moyen Âge¹⁶. La description de l'arrivée d'un messager à la cour d'Agolant (vv. 192-208) offre une illustration frappante de la pénétration de formes picardes dans la langue du poème :

Ainz que li rois soit assis al mangier	192
Ne qu'il se liet de son perron d'acier,	
En mi la place es vos un chevalier.	
Descendus est d'un grant fauve destrier.	
Auques fu maigres, las fu de l'empirier.	196
Il ot un mois aconpli avant ier	
Que de repos nen ot un jor entier.	
Mais quil veïst a l'oïre comencier !	
Sos ciel n'a bieste miols se fist a proïsier,	200
Ne nul en tiere tant face a convoitier.	
En mi la place li vassax <i>descendîé</i> .	
Blont ot le poil menuëment trechié ;	
Sor ses espaules l'ot destrier soi colcié ;	204
Desci as hances li erent arengié ;	
Gros iols et vairs, li vis riânt et lié.	
Ne l'ot pucele plus blanc ne delié,	
Mais que del caut del harle l'ot cangîé .	208

Or, d'un côté on objectera qu'aucune de ces formes ne touche à la rime. Ce qui est vrai, mais le fait que le poème n'offre que des rimes pauvres rend quasiment impossible la tâche de déterminer l'« authenticité » d'une consonne d'appui à la rime. Ce qu'on peut remarquer, pourtant, c'est la persistance à la rime d'un mot, que j'ai imprimé en italiques, qui nous rappelle que la chanson avait été composée à l'origine dans un dialecte du sud-ouest. Les mots

16 — *La Chanson d'Aspremont, chanson de geste du XI^e siècle, texte du manuscrit de Wollaton Hall*, éd. Louis Brandin, 2^e édition revue, Paris, Champion (CFMA), 1923-1924.

imprimés en caractères gras sont ceux qui relèvent de la scripta picarde, tandis que les mots que j'ai soulignés pourraient également être des formes normandes. Que cela témoigne des périples du texte autour de l'aire linguistique d'oïl, ou qu'il offre une preuve de la confection d'une langue littéraire artificielle, c'est la première fois que nous ayons remarqué un tel mélange dialectal dans nos textes.

Il faut avouer aussi que la date du manuscrit de Wollaton Hall (fin XIII^e siècle) ne rend pas moins délicate l'interprétation des données linguistiques. Le manuscrit édité par Brandin offre des laisses en [es]/[wes] qui semble dénoncer non seulement une copie mais une refonte picarde de la chanson. Ainsi la laisse 210 où des mots à final dérivé d'un latin *-es* (*trois, rois*) côtoient d'autres dérivés d'un latin *-atis* (*esmaiois, ravois*), ou la laisse 233, où la présence à la rime de *destriers* (: *liés, cevalciés, aiés* etc.), cautionne la réduction de [ts] à [s] dans la langue du poète-rédacteur. Par contre le texte offre un grand nombre de laisses en [ã], à cause de la facilité de rimes offerte par le participe présent, et un nombre plus restreint de laisses en [ë], où les deux sons sont normalement distingués. Pourtant la plupart de ces laisses présentent une forme isolée de l'autre nasal : laisse 205 (en [ã]) *jant* (= gent), v. 370 ; laisse 263 (en [ë]) *pendent* (= pendant), v. 4746 ; laisse 283 (en [ã]) *çant* (= cent), v. 5394, qui en bonne méthode philologique indiqueraient un poète-rédacteur natif de l'ouest. On en dirait autant des laisses en [ɔ], par exemple 272, où des mots comme *arçon* (sg.), *baron* (pl. suj.), *maizon* (sg.) se trouvent en combinaison avec des 1 pl. comme *solïon, fuïron, disson, comandon*. Or, pris isolément, chacun de ces traits pourrait s'expliquer par l'évolution de la phonétique « française » dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Pris dans leur ensemble ils forment une constellation qui suggère qu'il s'agit plutôt d'un « mélange » dialectal dans lequel un rédacteur picard a accueilli des formes normandes, ou du sud-ouest, héritées d'une rédaction antérieure, et peut-être primitive. Qu'il ait accepté de construire de la sorte un koïné littéraire, du moins pour les besoins de sa composition, et que son public picard l'ait accepté aussi, serait sans doute indiqué par l'absence de la forme picarde du 1 pl. en -ommes.

Quant au *Couronnement de Louis*, les versions existantes dénoncent une trajectoire tout autre. C'est la première de nos chansons de geste qui ait été presque indubitablement conçue en Île-de-France, et peut-être dans des cercles ayant des relations avec l'abbaye royale de St-Denis et son abbé Suger. Or, l'édition composite

et reconstruite de Langlois est sans intérêt pour cette étude, mais celle de Y. Lepage¹⁷, qui reproduit avec un minimum d'interventions la version A² de la vulgate, offre des indications intéressantes. Bien que le nombre de « picardismes » dans ce texte n'est pas grand, on remarque une proportion de formes indiquant une confusion -s/-z, qui trahissent un phonétisme picardisant. Ainsi *vois* (v. 63), qui doit représenter un *v(e)ez* francien ; *doiz* (v. 80) qui correspond au francien *dois*. L'instabilité de *e* atone serait de la même provenance. Au v. 43 Lepage a imprimé la leçon de son MS de base (*Cel jor i ot offerende moult tres bele*), mais celles des autres MSS de la même famille suggèrent que la leçon de *a* (sinon de *x*) a comporté la forme picarde *offerende*, avec un *e* svarabhaktique ; au second hémistiche du v. 68 (*g'en loorai Damedê*) malgré l'orthographe qui suggère un hiatus le futur est réduit à deux syllabes. Un dernier cas, où il est aussi question du camouflage d'une forme picarde se trouve au v. 25 (*Ne doit garir ne a plain ne a bois*), mais la laisse assonne en [o], et la forme attendu *bos*, qui a dû être celle de *O* ou du moins de *Ø* cette fois, se trouve à sa place dans *C*.

Or, on sait que *C* est une rédaction picarde du cycle, tandis que *AB* est suivant la critique traditionnelle d'origine francienne. Mais la comparaison de deux courts passages remettra en cause cette distinction acquise.

1)

Li Sarrasins se sent navré parfont :
 Li bruns **espiex** li gist sor le pomon ;
 Et dist soëf, que ne l'entendi hom :
 « Par Mahomet, dont j'**atench** le pardon,
Ains mes par homme n'oi tel destruison ;
 Et d'autre **cose** me retieg a bricon
 Quant desor moi li delivrai le don. »
 Un dart molu a pris a son **archon**,
 Envers Guillelme le **lancha** de randon,
 Si bruit li cols comme uns alerèons.
 Li quens **guenci**, qui douta le felon,
 Por quant li tranche son escu a lyon :
 la **vielle** broigne ne li fist garisson ;
 Par le costé li passe a teil randon
 Que d'autre part fiert. ii. **piés** el sablon. (C, vv. 692-706)

Li Sarrazins se sent navrez parfont :
 Le bon **espié** li gist sor le pormon,
 Le sanc en raie desi a l'esperon ;

Et dist soëf, que ne l'entendi hom :
 « Par Mahomet, dont j'atent le pardon,
 Ainz mes par home n'oi tel destrucion ;
 Et d'autre chose me retieng a bricon
 Quant desor moi li delivrai le don. »
 Un dart molu tenoit le glot felon,
 Envers Guillelme le lança de randon,
 Si bruit le cop comme un alerion.
 Li quens guenchi, qui douta le gloton,
 Por quant li tranche son escu a lion :
 La vieille broigne ne li fist garison ;
 Lez le costé li passe a tel randon
 Que d'autre part fiert. ii. piez el sablon. (AB, vv. 959-74)

2)

Li quens Guillelmes a le fiere persone
 Par les grenons le saisist, sel retourne :
 « **Fiex** a putain, li cors Dieu te confonde !
 Por coi pensas teil duel et si grant honte ?
 Ton droit **signor** por coi volsis confondre ?
Richars tes peres ne porta ainc corone. »
 Bertran apele, qui tint l'espee longhe :
 « **Biaus niés** », dist il, « conseil vos **requeromes**
 De cest glouton, se nos le **destruisommes**. »
 Et dist Bertrans : « Que **pensés** vos, sire oncles ? »
 (C, vv. 1678-1687)

Li quens Guillelmes a la fiere persone
 Voit Acelin, forment l'en aresone :
 « Traîtres lerrés, le cors Deu mal te done !
 Por quoi fesoies ton droit segnor vergoigne ?
 Richarz ton pere ne porta onc corone. »
 Ez vos Bertran, qui ot l'espee longue :
 Voit le Guillelmes, fierement l'aresonne :
 « Beau niés Bertran, conseil vos **demandommes**
 De ceste terre, comment la **destruiromes**,
 Et cest traître, comment le **defferommes**. »
 Et dist Bertran : « Que pensez vos, beaus oncles ? »
 (AB, vv. 1891-1901)

Pour qu'on repère plus facilement les formes picardes, celles-ci sont imprimées en caractères gras. Or, on remarquera d'emblée que le taux de picardismes dans *C* n'est pas énorme. Mais on remarquera aussi que les seuls picardismes de *AB* sont les trois l pl. des vv. 1898-1900, qui doivent remonter à l'archétype. Des facilités de poète en quête d'une assonance, dira-t-on. Soit. Et que *B*² les a

rayés pour y substituer des formes franciennes en -ons qui faussent l'assonance confirmera ce point de vue. Mais cela souligne aussi que la langue littéraire des chanteurs de geste de l'époque de la mise en cycle de la geste de Guillaume (parce qu'il n'est pas question de remonter à celle de la composition du *Couronnement primitif* des années 1130) était un langage hybride conventionnel, une koïné basée surtout sur les dialectes du centre et du nord.

Un dernier regard jeté brièvement sur la famille *B* en offrira une dernière confirmation. Ainsi que j'ai noté en passant au début de cette intervention, Jean Frappier a voulu insister sur le caractère « français » et « standard » de la famille *B*. Voici ce qu'il a écrit au sujet des différentes rédactions du cycle de Guillaume :

Ces rédactions diffèrent aussi entre elles par la langue. Les familles *A* et *B* sont écrites dans la langue littéraire commune, sans particularité dialectale bien nette, mais la rédaction *B* se distingue par une recherche de purisme. Le manuscrit de Boulogne (*C*) est nettement picardisant. On relève aussi des traits picards dans *E*. Quant au manuscrit *D*, il est écrit en dialecte lorrain¹⁸.

Or, dans son édition récente du *Siège de Barbastre* Bernard Guidot a cité cette phrase (p. 27), et fait immédiatement le bilan de tous les traits picards que présente son manuscrit de base, *B*² (pp. 27-35)¹⁹. On pourrait faire le même exercice pour le *Couronnement de Louis*, mais je me bornerai à noter quelques traits distinctifs. Dans la famille *B* la forme *biaus/biax* pour *beaus* est presque universelle, un usage appuyé par l'emploi de *coutiaus* (v. 1959 ; *A* = *coutel*) et de *drapiaus* (v. 2232 ; *A* = *garnemenz*). La réduction de -ts à -s est attestée par *mulés* (v. 2237), *Alemans* (v. 2256) et par la forme doublement picarde *lachiés* (pour *laciez*, v. 2274). Dans un vers qui n'appartient qu'à la famille *B* (2546*b*) se trouve aussi la forme typiquement picarde *widier*. Enfin le vers *AB* 2149 (*C*, v. 1980) offre un cas particulièrement intéressant : *A*² (le manuscrit de base de Lepage) offre la leçon

Vo droit segnor en menromes en destre

qui est présente aussi dans *B*¹ tandis que *B*² offre la même leçon que *C* à quelques menus détails d'orthographe près

Vo droit seignor en menrons nos en destre.

D'un côté tous les manuscrits s'accorde à employer la forme picarde du possessif (*vo*) ; de l'autre deux manuscrits censés être

18 — J. Frappier, loc. cit.

19 — *Le Siège de Barbastre*, éd. Bernard Guidot, Paris, Champion (CFMA), 2000.

franciens insèrent la forme picarde du verbe (*menromes*) là où le témoignage des autres manuscrits fait croire que l'archétype en avait la forme francienne (*menrons*).

Les faits que j'ai exposés ici ne sont peut-être pas inconnus. Mais je crois qu'une certaine façon « hexagonale » de se représenter la langue littéraire d'oïl des XII^e-XIII^e siècles a faussé l'appréciation de ce qu'était cette langue. D'ailleurs, il reste un phénomène assez remarquable à expliquer. Bien qu'on continue à recopier les chansons de geste en Angleterre en dialecte anglo-normand (ce qui est une autre histoire) tout au long du XIII^e siècle, sur le continent les dialectes de l'ouest (le normand avant tout) disparaissent de la koïnè épique et se voient remplacer par le picard. Cela s'expliquera à mon sens par un fait politico-culturel assez complexe. D'une part il s'agira de l'adoption du roi Arthur comme icône d'une politique hégémoniste par les Plantagenêts, tandis que les Capétiens s'accrocheront, à la même fin, à la figure de Charlemagne, et encore plus aux Aymerides, partisans d'une idée monarchique transcendente. D'autre part le roi Richard Cœur de Lion se sent occitan plutôt que normand. Il faut se rappeler qu'il n'a jamais été duc de Normandie, c'est son frère, Henri au Court Mantel qui l'était. D'où une perte d'influence culturelle de la Normandie à la fin du XII^e siècle, perte d'influence consacrée en 1204, quand Philippe-Auguste confisque à Jean sans Terre son fief normand. Et n'oublions pas que même avant Bouvines, Philippe-Auguste s'appuie sur les centres commerciaux de la Flandre française et de la Picardie pour affermir son pouvoir face aux grands feudataires, et surtout face au plus puissant d'entre eux, le roi d'Angleterre. D'où, peut-être, l'importance du picard à la langue littéraire des épopées du Cycle de Guillaume, et de celui de la révolte.

Philip E. BENNETT
Edimbourg

Jurements et serments, extrait d'un sermon du XIII^e siècle, prononcé dans le diocèse d'Amiens

Que votre langage soit « Oui, oui »,
« Non, non », ce que l'on dit de plus vient
du Mauvais.

(Matthieu 5, 37)

À Roger Berger et à Jacques Chaurand, des
amis de longue date, dont l'érudition n'a d'éga-
le que l'entière disponibilité pour autrui.

Inondations, succès sportifs, illuminations des portails de la façade principale de la cathédrale... qui n'a présent à l'esprit Amiens et son diocèse en ce début du troisième millénaire ? J'ajouterai que de longues réflexions sur le *Fragment d'un sermon sur Jonas* (x^e siècle) m'ont orientée vers un autre sermon de « circonstance », prononcé, quelque trois siècles plus tard, dans le diocèse d'Amiens. Il est, lui aussi, atypique, puisque, prêché dans une circonstance exceptionnelle, il ne se situe pas davantage dans le cadre de l'année liturgique. Pour sa part, il se trouve étroitement lié à l'achèvement des travaux de réédification de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens et donc à leur financement. À cette fin, l'évêque du lieu a délégué un prédicateur pour annoncer, dans son diocèse, qu'il accorderait des indulgences spéciales à tous ceux qui concourraient, par leurs offrandes, à l'achèvement de « sa » cathédrale. Ces deux sermons, prêchés sur notre terre picarde, sont les seuls de leur espèce qui aient été conservés¹, et d'une

1 — M. Zink, *La prédication en langue romane avant 1300*, Paris, Champion, 1982, pp. 205-206.

manière analogue, sous forme de document indépendant, placés, le premier sur un plat du manuscrit 521 de la Bibliothèque municipale de Valenciennes², l'autre, incomplet, à la fin d'un volumineux ouvrage, le manuscrit Picardie 158, R 149 579 de la Bibliothèque Nationale de France (f^{os} 131 r^o-138 v^o), à la suite de nombreux documents accumulés par Dom Grenier³. Nous ne possédons, jusqu'à présent, que l'édition du chanoine Th.J.A. Crampon (1826-1894), parue en 1876 dans le tome V des *Mémoires des Antiquaires de Picardie*. Comme elle souffre des défauts de son temps et comporte beaucoup de lectures inexactes, nous avons pensé qu'une nouvelle publication s'avérait utile.

Deux éléments aident à dater ce texte, avec quelque précision, dans la seconde moitié du XIII^e siècle : les travaux de la cathédrale qui ne seront achevés qu'en 1288 et, paramètre décisif, le prédicateur précise que le diocèse d'Amiens compte 26 abbayes. Le nombre de ces institutions religieuses a permis à J. Chaurand de trouver un terminus *a quo*, la 26^e communauté ayant été fondée en 1276. Ce sermon a donc été prêché, conformément aux habitudes du temps, un matin, entre 1276 et 1288⁴, manifestement par un moine mendiant, probablement un dominicain, chargé de faire vénérer les reliques provenant de l'église Notre-Dame d'Amiens, lors de son passage de paroisse en paroisse dans le diocèse et, bien sûr, de quêter au profit des travaux d'achèvement de la cathédrale⁵. On notera, à l'appui de ces remarques, que l'ordre des Frères Prêcheurs s'était installé en 1244 à Amiens.

Plus délicate à justifier est la chance que nous avons de conserver ce texte, les sermons des ordres prêcheurs, en langue vulgaire, n'ayant pratiquement laissé aucune trace avant la fin du XIII^e siècle⁶. Fallait-il pour que le « sermon fût conservé d'une part, et conservé en langue vulgaire d'autre part, que la circonstance fût importante, mais que le prédicateur ne le fût pas », comme le suggère M. Zink, *id.*, p. 205 ? Avec toute la prudence qui s'impose, peut-être

2 — G. De Poerck, Le sermon bilingue sur *Jonas* du manuscrit de Valenciennes 521 (475), dans *Romanica Gandensia*, t. IV, 1955, pp. 31-34.

3 — Pierre-Nicolas Grenier (Corbie 1725-Abbaye de Saint-Germain-des-Prés 1789) fut un des membres les plus zélés et les plus érudits de la Congrégation de Saint-Maur. À partir de 1760, il travailla pour la *Gallia Christiana*. S'il s'intéressa à l'histoire de sa ville natale et de sa célèbre abbaye, il est surtout connu comme historiographe de la Picardie. La documentation qu'il amassa au fil des années constitue aujourd'hui la Collection Picardie de la Bibliothèque Nationale de France.

4 — Voir les commentaires de M. Zink, *op. cit.*, pp. 42-46.

5 — On se reportera aux indices qui ont attiré l'attention de M. Zink, *id.*, pp. 44-46 et 126-127.

6 — M. Zink, *id.*, pp. 126-127. L'authenticité des sermons de saint Thomas d'Aquin est elle-même rarement assurée (L.J. Bataillon, *La prédication au XIII^e siècle en France et en* Aldershot, Variorum, 1993, p. 67).

serait-il permis de supposer que son efficacité, voire la recette obtenue en une circonstance bien particulière, lui aurait mérité l'honneur d'être conservé, donc copié ultérieurement à la prédication. Toutefois, il paraît inconcevable qu'un texte aussi long, correspondant à plusieurs heures de parole (48 pages dans l'éd. Crampon, et il est inachevé !) ait pu être prononcé en l'état, un certain matin, devant un public de gens simples. Un texte certes bâti sur un schéma rigoureux⁷, où les idées s'enchaînent suivant une logique préétablie, mais où un certain nombre de redites, de petits paragraphes autonomes et même de développements qui constituent à eux seuls de petits sermons dans le sermon laissent soupçonner que certaines questions pouvaient avoir été traitées d'abord dans un souci de s'adapter à un public différent suivant les paroisses. Il n'est sans doute pas trop hasardeux de penser qu'il s'agit là en quelque sorte d'un vaste sermon reconstitué après coup à l'aide des morceaux utilisés en fonction des circonstances. S'agit-il d'un original écrit par son auteur ou seulement sous son contrôle dans les mois qui suivirent cette prédication ? Une certitude, l'évêque⁸ aurait pu difficilement trouver plus zélé publiciste pour l'octroi de pardons⁹, je n'ose avancer « démarcheur » (plus juste, mais un peu anachronique !) que ce spécialiste du boniment, très fin psychologue, qui connaît admirablement les faiblesses humaines et ne craint pas d'intervenir à la première personne. Travaillant sur des schémas simples, il vise à marquer les esprits en évoquant le vécu du monde qui les entoure, saisissant au passage quelque petite scène divertissante, prise sur le vif. Formules percutantes, paroles d'autorité faisant images, démonstratifs forçant la vue, répétitions se faisant écho, exclamations et interrogations mariées avec bonheur donnent à son style chaleur et véhémence¹⁰.

Ne pouvant malheureusement pas réaliser ici une étude portant sur l'ensemble de ce texte, je me contenterai, après ce survol rapide, d'en isoler un passage qui forme un tout et, à mon sens, est le plus pittoresque. Il illustre, d'une manière originale et un peu inattendue, le second commandement « Dieu en vain ne jureras ». Il est centré sur les *jurements*, c'est-à-dire, au sens ancien du terme, « les

7 — M. Zink, *id.*, p. 241, l'a bien montré.

8 — Est-ce Bernard d'Abbeville, qui occupa le siège épiscopal d'Amiens de 1259 au 27 mars 1278 et qui avait donné à la cathédrale la verrière centrale du chœur, ou son successeur Guillaume de Mâcon (1278 – 14 mai 1308), un pasteur très actif ? (Sur ces prélats, voir P. Desportes et H. Millet, *Fasti ecclesiae gallicanae*, t. I, *Diocèse d'Amiens*, Turnhout, Brepols, 1998, pp. 57-60).

9 — Sur les diverses manières d'acheter le pardon de Dieu, et parfois, comme ici, pour un prix modique, premiers pas vers la vente des Indulgences, voir M. Zink, *Les voix de la conscience*, Caen, Paradigme, 1992, p. 391.

10 — Voir les fines analyses de M. Zink, *id.*, pp. 240-243, 276-277.

serments prononcés sans nécessité ni obligation ». Aujourd'hui, ce mot peu usité est devenu synonyme de « jurons » et peut aussi, notamment en picard, désigner les miaulements du chat. Le prédicateur reprend un vieux débat. En effet, le Christ (*Matthieu* 5, 33-37) a interdit à ses disciples de jurer, mais les apôtres se sont montrés plus conciliants, et saint Paul, par exemple, recourt plus d'une fois au témoignage de Dieu lorsqu'il affirme sa sincérité (*Galates* 1, 20) ou son désintéressement (*2 Corinthiens* 1, 23). En revanche, saint Jérôme et saint Augustin ont dénoncé cette fâcheuse habitude. L'Église a assoupli cette interdiction et permis de recourir au serment, mais à condition de le faire « en vérité, avec discernement et selon la justice ». Si prendre Dieu à témoin de la vérité d'une affirmation, d'une négation (serment assertoire) ou de l'intention d'exécuter une promesse (serment promissoire) n'est pas en soi une faute, la violation consciente du serment, le parjure est un délit, parce que, mensonge à l'égard du prochain, il implique une grave irrévérence à l'égard de Dieu que l'on a appelé à confirmer le faux et l'illicite. Ce que fustige ici le prédicateur, ce sont les abus de serments verbaux, invocatoires, donc inconsidérés, qui abaissent le sacré au niveau du quotidien, en faisant usage, à tout propos, non seulement du nom de Dieu (et l'on néglige le « Tu ne prononceras pas en vain le nom de Dieu » du commandement divin !), mais en prenant à témoin tous ses membres, ses souffrances et les instruments de sa Passion, au risque de tomber à chaque instant dans le blasphème¹¹, voire d'être conduit au parjure. « Ne pas jurer pour ne pas se parjurer » est une belle mise en garde de la *Règle* de saint Benoît. C'est toute la gamme de tels abus, soigneusement établie, qu'il dénonce de manière d'autant plus saisissante qu'il démontre avec fougue comment le pécheur renouvelle ainsi la Passion du Christ, un grand thème sur lequel il revient périodiquement et qui sera brillamment repris dans la spiritualité du XVII^e siècle par les Pères Bourdaloue et Houdry¹². Autant de fautes (n'oublions pas l'importance accordée, au XIII^e siècle, à tous les « péchés de langue ») dont la peine temporelle demeurant due après le pardon préalable pouvait entraîner des séjours en enfer ou simplement dans « l'enfer à temps », pour reprendre la formule judiciaire dont J. Le Goff se sert pour désigner le Purgatoire¹³.

Par bonheur, notre prédicateur fait apparaître à intervalle régulier « le grand pénitencier », son évêque, qui veille avec soin sur les

11 — Comme le constatent beaucoup de théologiens (C. Casagrande et S. Vecchio, *Les péchés de la langue*, Paris, Cerf, 1991, p. 209 et n. 4 de la même page).
12 — M. Chr. Varachaud, *Le père Houdry S.J. (1631-1729), prédication et pénitence*, Paris, chesne, 2000, pp. 360-361 et 416.

13 — *La naissance du Purgatoire*, Paris, Callimard (folio, histoire), 1981, p. 388.

« égarés » de son diocèse et offre de leur accorder la remise extrasacramentelle de leurs fautes et même d'alléger les peines de quelques âmes du Purgatoire, à la seule condition qu'ils fassent des dons généreux pour l'église Notre-Dame d'Amiens, une façon d'encourager la construction des églises que les évêques, au XII^e et au XIII^e siècles, eurent maintes fois l'occasion de tester.

Le passage, dont j'ai réalisé l'édition et la traduction ci-dessous, s'achève sur cette idée que, si un créancier a le pouvoir de remettre une dette, il ne peut pas libérer quelqu'un du serment de la rembourser. Seul l'évêque a le privilège de posséder ce double pouvoir dont il peut faire usage dans la mesure où l'on se soumet à la condition facilement acceptable qu'il propose : des dons pour sa cathédrale.

1. Après me sires li evesques si vous envoie pardon de tex seremens comme on jure : « la corone Diu, la teste Diu, les plaies Diu, les angoisses Diu, le cuer Diu, le foie Diu, les cleus Diu, le lance Diu, les hasquies Diu ! » 2 Tot depechié Nostre Seigneur, tout le desmenbrés, car, si m'aït la Mere Diu sainte Marie, li bouchiers ne depieche pas mex la char a son estal que entre vous depechiés Nostre Seigneur, entre vous pecheeur. 3 Si me consaut la Mere Diu sainte Marie, un jors venra que vous le comparrés quant nus hom ne nule fame ne vous porra aidier fors biens fais ne grever, for [136d] pechiés. 4 Or oiés et entendés la plainte que Nostre Sires en fait a sa bele compaignie de paradis : « *Supra dorsum meum fabricauerunt peccatores.* » 5 « Mi ami », fait Nostre Seigneur, « cil pecheeur qui sunt en terre forgent et fierent seur mon cors, par deseur mon chief et par deseur tous mes membres. » 6 Entre vous, dame, jurés les : « les membres Diu, les ahans Diu, le vertu Diu, le passion Diu, le pouche Diu », tout depechié Diu et sainte Marie ! 7 Si m'aït Dius, j'ai oï aucunes fois jurer tex seremens de Diu et de sainte Marie que onques n'avint que seulement du ramentevoir seroi ce grans pechiés.

8 Biaux amis et tu bele amie, quant tu vas au marchié et tu as aucune chose a vendre ou a acater, « En non Diu », fait on donques, « par les membres ne par la vie ne par la ceruele ne par la boele, ge n'en donrai mie por mains, ou ge n'en donrai plus ! ». 9 Et plus en jurent, plus s'en parjurent li un et li autres ordement et desloiaument. 10 Après bele douce gent, on a son serjant, on se courouche a lui par aucune aventure, on le met hors de son ostel, on jure quanque de Diu est que jamais service ne li fera ne por tant ne por quant ne por cose que nus en die. 11 Après vient sire Hubers, sire Gautiers, dame Hersens, dame Aelis, si prient tant au preudome ou a la preude fame qui ont fait les seremens qu'il les font parjurer maugrés lor nes devant. 12 Or en aviegne du pechié le leu et le veel ! 13 Après bele douce gent on se courouche a son voisin, ou par envie c'on a seur lui ou par parole reporter, ou par tenchon ou par merlee ou par aucun acoison. 14 Enon Diu, cil qui ara le cuer felon et maulvais jura et teste et ceruele et boele et sanc et pis et cuer et plaies [137a] et tout desmenbreront Nostre Seigneur Jhesu Crist que jamais a lui ne parlera. 15 L'endemain ou au tiers jor on atorne, et venront prieur et priresses qui tant iront entor qu'il les feront parler ensanle et boire et mengier et aler et parler ensanlle. 16 Et plus et tot ce pris ge bien a avoir amor et compaignie les uns avec les autres mais que li dioles ne seme aucune mauvaise semence ou de luxure ou de glouter ou de trop boire ou de trop mengier, mais je blasme et repreg les grans seremens et les haus c'on a parjuré de Nostre Seigneur. 17 Ausi fait Dex meïsmes.

1 Monseigneur l'évêque vous accorde ensuite le pardon des serments que l'on fait quand on jure sur « la couronne de Dieu, la tête de Dieu, les plaies de Dieu, les souffrances de Dieu, le cœur de Dieu, le foie de Dieu, les clous de Dieu, la lance de Dieu, la passion de Dieu ! » 2 Vous découpez tout le corps de Notre-Seigneur, vous lui arrachez membre après membre ! Car, par sainte Marie, Mère de Dieu, le boucher ne découpe pas mieux la viande sur son étal que vous tous, tant que vous êtes, pécheurs, vous ne découpez Notre-Seigneur. 3 Je le déclare par sainte Marie, Mère de Dieu, un jour viendra où vous le paierez quand personne, ni homme ni femme, ne pourra plus vous aider, sauf vos bonnes actions, ni vous faire du tort, si ce ne sont vos péchés. 4 Eh bien ! entendez donc la plainte de Notre-Seigneur à son bel entourage du paradis : « *Sur mon dos ont forgé les pécheurs* ». 5 « Mes amis », explique Notre-Seigneur, « les pécheurs qui sont sur terre forgent et frappent sur mon corps, sur ma tête et sur tous mes membres ». 6. Vous toutes, mes dames, vous jurez par eux : « les membres de Dieu, les douleurs de Dieu, la puissance divine, la passion de Dieu, le pouce de Dieu ! » Vous découpez tout le corps de Dieu et de sainte Marie ! 7 Par Dieu, j'ai entendu quelquefois proférer de tels serments par Dieu et par sainte Marie qu'on commettrait une grave faute ne serait-ce qu'à en rappeler le souvenir.

8 Mon ami et toi mon amie, quand on va au marché, qu'on a quelque chose à vendre ou à acheter, on dit alors : « Au nom de Dieu, par ses membres et par sa vie, par sa cervelle et par ses entrailles, je ne le donnerai pas à moins ou je n'en donnerai pas un sou de plus ! » 9 Et plus on jure, plus on se parjure les uns les autres grossièrement, au mépris de la loyauté. 10 Continuons, bonnes et braves gens. On a son serviteur, il se trouve qu'on se met en colère contre lui ; on le jette dehors ; on jure sur tout ce qui appartient à Dieu qu'on ne le prendra plus jamais à son service pour rien au monde ni pour quelque raison que l'on puisse alléguer. Et voici venir messire Hubert, messire Gautier, dame Hersent, dame Aélis ! Ils supplient tant ces gens très bien qui ont fait les serments qu'ils les amènent à se parjurer malgré eux. 12 En advienne du péché le loup et le veau ! 13 Et voilà, belles et bonnes gens qu'on se fâche contre son voisin, soit par jalousie à son égard, soit à cause d'une parole qu'on aura rapportée, d'une discussion, d'une dispute ou pour tout autre motif. 14 Celui qui a le cœur mauvais et méchant, en invoquant Dieu, sa tête, sa cervelle, ses entrailles, son sang, sa poitrine, son cœur, ses plaies, arrachant ainsi tous les membres de Notre-Seigneur Jésus-Christ, jurera qu'il ne lui parlera plus jamais. 15 Le lendemain ou le surlendemain on arrange l'affaire : des hommes et des femmes viendront tellement les solliciter et tourneront tant autour d'eux qu'ils les feront parler, boire et manger ensemble, aller et parler ensemble. 16 Et certes, j'apprécie tout à fait l'amitié qu'on peut éprouver en compagnie les uns des autres à condition que le diable ne sème aucune mauvaise semence de luxure ou de glotonnerie et ne pousse pas à trop boire ou à trop manger, mais je répro-

4 — Psaume 128, 3.

12 — Comment interpréter cette expression ?

18 Biaux amis et tu bele amie, ja certes ne juerras le corone Diu Nostre Seigneur que tu ne li renoveles les grans douleurs qu'Il eut a son cuer, car saches tu bien ele fu mout trenchans et mout poignans la Sainte Corone, qu'ele fu de rosol marin trenchant et d'aubes espines poignans. 19 Et sachiés c'on li enforma en son chief si souef c'on li percha son benoite cuir et sa beneoite char desi qu'a son benoite tes et desi c'a ses glorieus os, que Nostre Seigneur fu arousés de son benoite sanc et devant et deriere. 20 Ja certes ne juerrés la benoite teste Diu que vous ne li renouvelés les angoisses qu'Il souffri a la corone enformer en son glorieus chief. 21 Ja certes de cele eure ne juerrés les plaies Nostre Seigneur que vous ne li ramentevés les granz angoisses qu'Il eut a son cuer quant Longis li percha son benoite cuer. 22 Ja certes riens ne juerrés de Nostre Seigneur que vous tous ses tormens ne li renouvelés. 23 Quant vos jurés ses espales, vous faites de vostre langue martel, si l'en ferés seur ses beles espales. 24 Quant vous jurés les paumes, les piés, toz les biaux membres Nostre Seigneur, totes les fois que vous les jurés vous le ferés seur ses glorieus membres. 25 Toutes les fois que vous jurés le sanc Diu et les cleus Nostre Seigneur vous li renouvelés les grans angois- [137b] ses qu'Il souffri au fichier en la crois, que l'Escriture raconte que onques roisins en pressoir ne fu si a destroit comme fu la beneoite chars Nostre Seigneur entre le fer et le fust. 26 Ja certes ne juerrés les estaches la u li cors Nostre Seigneur fu loiés que vous ne li renouvelés le batement qu'Il i souffri, dont on li ronpi et trencha de grans corgies nouees se beneoite char desi c'a ses beneois os. 27 Ja certes la dame ne juerra de cele eure la bouche Diu c'on ne li renovele le boivre, dont Il fu abuvrés, de fiel et d'aisil en l'ault de la sainte vraie crois. 28 Ja certes la dame ne juerra de cele eure le passion Diu qu'ele ne li renovele les grans hontes et les grans laidures et les grans vilenies qu'Il soffri, car, li dous Dius, Il i souffri qu'Il i fu ferus et batus et boutés et bufiés et laidengiés et crucefiés et escopis emmi son benoite visage. 29 Et sachiés, bele douce gent, par bone verité que je vous moustre orendroit en ceste pieche de terre, que entre vous qui créés en Nostre Seigneur et qui bien savés qu'Il vous fist de si povre chose comme du limon de la terre, faites graigneur pechié de tant seulement que vous jurés si fais seremens de Nostre Seigneur que ne firent li Juïs qui le crucefierent ne cil qui le loierent a l'estache ne cil qui le batirent...

les grands serments solennels qui nous ont fait nous parjurer au nom de Notre-Seigneur. 17 Dieu Lui-même n'agit pas autrement.

18 Mon ami et toi mon amie, c'est chose sûre, on ne jurera pas sur la couronne de Dieu Notre-Seigneur, sans lui renouveler les grandes souffrances qui étreignirent son cœur ; sachez donc bien qu'elle était très coupante et très piquante la Sainte Couronne, car elle était de joncs marins très coupants et d'aubépine très piquante. 19 Et sachez qu'on la lui a ajustée sur sa tête qui n'était que douceur, qu'on lui a percé sa peau bénie et sa chair bénie jusqu'à son crâne béni et jusqu'à ses os glorieux de telle sorte que Notre-Seigneur fut arrosé de tous côtés de son sang béni. 20 C'est sûr, vous ne jurerez pas par la tête bénie de Dieu sans lui renouveler les souffrances qu'Il supporta quand on lui ajusta la couronne sur sa tête auréolée de gloire. 21 A coup sûr, désormais, vous ne jurerez pas sur les plaies de Notre-Seigneur sans lui rappeler les horribles angoisses qui serrèrent son cœur quand Longin perça son cœur béni. 22 C'est certain vous ne prononcerez rien par Notre-Seigneur sans lui renouveler tous ses tourments. 23 Quand vous jurez sur ses épaules, vous faites de votre langue un marteau, et vous l'en frappez sur ses belles épaules. 24 Quand vous jurez sur les paumes, les pieds, tous les beaux membres de Notre-Seigneur, toutes les fois que vous jurez par Lui, vous le frappez sur ses glorieux membres. 25 Toutes les fois que vous jurez sur le sang du Christ et les clous de Notre-Seigneur, vous lui renouvez les horribles douleurs qu'Il éprouva lorsqu'Il fut fixé sur la croix, car l'Écriture raconte que jamais le raisin au pressoir ne fut autant écrasé que le fut la chair bénie de Notre-Seigneur entre le fer et le bois. 26 A coup sûr, vous ne jurerez plus par le poteau sur lequel Notre-Seigneur fut lié sans Lui renouveler les coups qu'Il y supporta, assenés par les grands fouets à nœuds qui rompirent et tranchèrent sa chair bénie jusqu'à ses os bénis. 27 A coup sûr, femme ne jurera sur la bouche du Christ sans lui renouveler le breuvage de fiel et de vinaigre dont Il fut abreuvé sur l'autel de la Sainte-Croix. 28 A coup sûr, femme ne jurera désormais sur la Passion de Dieu sans renouveler pour Lui les pénibles humiliations, les graves injures et les traitements si indignes qu'Il supporta car le Dieu de bonté supporta d'être frappé,

18 — La forme et la composition de la Sainte Couronne restent inconnues, car cette dernière est peu représentée à date ancienne. Le prédicateur pense sans doute à la Couronne conservée à Jérusalem puis à Byzance vers 1063. Cédée en 1239 par l'empereur de Constantinople à saint Louis, elle fut déposée à la Sainte-Chapelle avant d'appartenir au Trésor de Notre-Dame de Paris. Primitivement tressée de joncs et de branches épineuses, elle aurait été privée de ses épines à une époque que nous ignorons.

25 — L'image du pressoir mystique tire son origine de plusieurs passages de la Bible. Dans le *Livre des Nombres* (13, 18-25), les Pères de l'Église reconnaissent dans la grappe merveilleuse rapportée de la Terre promise une image du Christ sur la croix. Le prophète Isaïe (63, 3) fournit une seconde référence. Rapprochant ces deux textes, saint Augustin dans son *Commentaire du Psaume 55* (PL, IV, 649 § 4) voit en Jésus le *botrus* qui a été mis dans le pressoir : *Primus botrus in torculari pressus est Christus*, « le premier raisin à avoir été pressé dans le pressoir est le Christ » (sur la naissance et le développement de ce thème iconographique, voir, en particulier, P. Mane, *Le pressoir mystique dans les fresques et les miniatures médiévales, Actes du Colloque de Recluses*, Paris, Cerf, 1990, pp. 94-106).

[138a]...30 De tous ces pechiés me sire li évesques vous envoie pardon et asolucion a tous ciaus et a toutes celes qui leur aumosnes envoieront a l'eglise me dame Sainte Marie d'Amiens ; aussi cuite s'en iroint hui a ceste sainte matinee comme fist la sainte Madeleine des biaux piés Nostre Seigneur. 31 Or prions Diu et sa douce Mere que disnement le vous laist recevoir.

32 Après, bele douce gent, mesire li évesques vous envoie pardon et asolucion de totes les foles fiances que vous onques feistes, mais que ce ne fust por autrui catel tolr ou por autrui desireter, car saciés on acroit une dete seur sa fiance ou afie sa fiance li uns a l'autre en sa jovence par enfance ou par envoiseüre ou par sotie, se li varlés puet enginnier la meschine. 33 Ja puis se fiance ne regardera, et qui a fait la folie, si le gart ! 34 En non Diu, vous n'en estes pas cuites de la fiance ! 35 Ore, bele douce gent, on doit une dete seur sa fiance, on ne le puet [138b] paier ou par maladie ou par oubliance ou par essoigne de cors ; quant on vient au deteur, il prent volentiers la dete et bien vous quite de la dete, mais il ne vous cuite mie la fiance car il n'i a pooir. 36 Me sire li évesques i a pooir en teles fiances pardonner, mais que les detes soient rendues c'on a acreües seur les fiances, aqité vous en irés hui en cest jor du pechié et de la peneance, comme fist sains Pierres du renoiement qu'il fist de Nostre Seigneur, qui. III. fois l'avoit renoié. 37 Proiés a Nostre Seigneur que vrai pardon vous en face a tous chiaus et a toutes celes qui leur aumosnes et leur biaux dons envoieront a l'eglise Nostre Dame Sainte Marie d'Amiens...

battu, bousculé, souffleté, injurié, crucifié et d'avoir son visage béni couvert de crachats. 29 Sachez donc, bonnes et braves gens, je vous le montre, en toute vérité, à présent et sur cette terre : vous qui croyez en Notre-Seigneur et savez bien qu'Il vous créa en vous tirant de ce pauvre matériau qu'est le limon de la terre, vous commettez un plus grand péché, seulement en jurant et en faisant des serments par Notre-Seigneur que celui commis par les Juifs qui le crucifièrent et par ceux qui le lièrent au poteau et ceux qui le frappèrent...

30 De tous ces péchés, Monseigneur l'évêque envoie le pardon et l'absolution à tous ceux et à toutes celles qui enverront leurs aumônes à l'église Notre-Dame d'Amiens ; ils obtiendront un pardon aussi total, durant cette sainte matinée d'aujourd'hui, que Marie-Madeleine en honorant les beaux pieds de Notre-Seigneur. 31 Prions donc le Christ et sa tendre Mère de vous faire dignement recevoir cette faveur.

32 Bonnes et douces gens, Monseigneur l'évêque vous accorde encore le pardon et l'absolution de toutes les folles promesses que vous avez faites un jour ou l'autre, pourvu que ce ne fût pas pour extorquer le bien d'autrui ou par déshériter le prochain ; sachez donc qu'on contracte une dette en toute bonne foi, on engage sa parole l'un à l'autre, durant sa jeunesse, par jeu ou par amusement ou par sottise ; ainsi, le jeune homme peut-il tromper la jeune fille. 33 Par la suite, il ne tiendra plus compte de son engagement, et si on fait une folie qu'on en supporte les conséquences ! 34 Par Dieu, vous n'êtes pas quittes avec votre engagement ! 35 À présent, belles et bonnes gens, on est redevable d'une dette, parce qu'on a donné sa parole, on ne peut pas la payer, parce qu'on est malade, qu'on a oublié ou que l'on a quelque empêchement personnel. Lorsqu'on arrive chez le créancier, il est là pour recevoir ce que vous lui devez et il vous tient quitte de votre dette ; mais il ne peut pas vous tenir quitte de votre promesse, car il n'en a pas le pouvoir. 36 Monseigneur l'évêque, dans ce cas, a le pouvoir de pardonner de tels serments ; pourvu que les dettes qu'on a contractées sur la foi des serments soient payées, vous partirez aujourd'hui libérés du péché et de la pénitence, comme ce fut le cas pour saint Pierre qui avait renié trois fois Notre-Seigneur. 37 Priez Notre-Seigneur qu'Il accorde le vrai pardon à vous, à tous ceux et à toutes celles qui enverront leurs aumônes et leurs dons généreux à l'église Notre-Dame Sainte Marie d'Amiens.

Cet extrait, dont les métaphores fondées sur le vocabulaire de la boucherie focalisent l'attention, valait, me semble-t-il, la peine d'être revisité. Si la terre et la mentalité picardes étaient familières à notre prédicateur (n'évoque-t-il pas un jour de Pentecôte passé à Abbeville ?), peut-on cependant le considérer comme un des nôtres ? Question à laquelle il est très difficile de répondre, une incertitude planant toujours sur la manière dont le texte, « vestige écrit d'un procès oral »¹⁴, nous a été délivré. S'agit-il d'une transcription fidèle à la parole ? Des considérations linguistiques peuvent-elles apporter quelques éléments de réponse ? Un examen détaillé des graphies auquel je ne puis me livrer ici, mais que j'ai réalisé dans la coulisse, permet seulement de constater que cette transcription a été faite dans la langue commune du XIII^e siècle à laquelle on a donné une coloration dialectale plus ou moins accusée. Certains traits, comme l'absence d'épenthèse du [d] entre [r] et [r], *venra* 3, *venront* 15, la réduction de [-iee] à [-ie], *corgies* 26, *hasquies* 1, l'ouverture du premier segment de [eu] à [a], *consaut* 3, dépassent largement le cadre du picard, et l'adjectif *biaus* n'est que l'aboutissement d'une évolution phonétique attendue. Des termes appartenant au vocabulaire religieux, *char*, *chief*, *crucefier*, *pechié*, *pecheur*, *seigneur*... n'apparaissent que sous une forme non picardisée. Picards certes sont les quatre articles *le* 1,6 (x 2), 28, contre 24 *la*, le possessif *me* 30 pour *ma*, les deux *se* 26,33 contre six *sa*, les deux pronoms personnels *le* à la place de *la* 33, 35, les deux démonstratifs *c(h)iaus* 30, 37, mais ils sont très nettement minoritaires par rapport aux formes correspondantes du français central. On notera même que les possessifs *mon*, *son*, *nostre*, *vostre*, les pronoms personnels *je*, *tu*, *toi*, les démonstratifs *cil*, *cele*, *cest*, *ceste* sont les seuls en usage. Cette dualité se retrouve dans les alternances, délicates à interpréter, entre *c* et *ch*, qui laissent supposer une prononciation [ch] du *c* devant [e, i] 49 fois dans *ce*, *cele*, *ciaus*, *douce*, *enfance*, *fiance*..., appuyée par les onze *ch* de *courouche* 10, 13, *depechié(s)* 2 (x 2), 6, *percha* 19, 21, *pieche* 29, *pouche* 6, *rechevoir* 31, *tenchon* 13, mais [k] devant [a], *acater* 8, *catel* 32 et devant [o] *acoison* 13, *cose* 10, à côté de *chose* 29 dont la graphie *ch*, comme souvent en picard, doit rendre compte d'une prononciation non palatalisée que l'on retrouve sans doute dans *meschine* 32 et peut-être dans *bouche* 27, *e(s)taches* 26, 29, *marchié* 8. Le manque de régularité (usage hésitant des consonnes finales *s* et *t*, *fors* et *for* 3, *seroi* 7 à la P3) rend les graphies ambiguës. Plusieurs prononciations sont tou-

14 — Expression empruntée à M. de Reu, Divers chemins pour étudier un sermon, dans *De l'homélie au sermon, histoire de la prédication médiévale*, Louvain-la-Neuve, Publications de l'Institut d'Études médiévales, 1953, p. 334.

jours possibles et les lecteurs restent libres d'interpréter les signes à leur gré. Comment le prédicateur prononçait-il ces mots ? Dieu seul le sait. Le passage de [s] implusif à [r], *merlee* 13, *varlés* 32, la présence constante de *Diu* (*Dex* 17, une seule fois dans une formule), les métathèses [rɛ] et [er] au futur, *juerra* (s) 18, 27, 28 se laissent plus facilement appréhender. On ajoutera que *acater* 8, *catel* 32, *diolos* 16 (*carchast* de *chargier* à l'extérieur du fragment édité) portent la marque du domaine picard, et l'assistance entourant le prédicateur devait y être sensible.

En résumé, un texte modérément picard où des particularités dialectales se mêlent à des éléments plus généraux. Seules certitudes, des Picards en furent les auditeurs, et il est un des premiers témoins, qui subsistent, de sermon adressé au peuple dans sa propre langue. De son auteur, il nous laisse seulement pressentir qu'il était un spécialiste de la *captatio benevolentiae*, donc soucieux de s'exprimer simplement dans une langue mixte, accessible à un très large public. L'essentiel n'était-il pas que le message atteignît, sur ces bords de la Somme, que tous connaissent désormais, les trois objectifs qu'un prédicateur, devait viser : instruire (*docere*), charmer (*delectare*) et fléchir (*flectere*) ?

J'espère, à la fin de ce long prêche, avoir, comme le prédicateur que j'ai revisité, respecté cette consigne tirée de l'*Homélie sur Ezéchiel* 1, 11, 12 du très grand pape saint Grégoire : « Celui qui enseigne doit tenir compte de ceci : ce qu'il dit, à qui il le dit, quand il le dit, comment il le dit et combien de temps il le dit. Car, si un de ces éléments fait défaut, sa parole ne sera pas adaptée »¹⁵.

Annette BRASSEUR
Université Charles-de-Gaulle – Lille 3

15 — Traduction citée d'après Mgr Cl. Dagens, *Grégoire le Grand, Culture et expérience chrétiennes*, Paris, Etudes Augustiniennes, 1977, p. 127.



La frontière normanno-picarde à la lumière des atlas linguistiques régionaux

Introduction

Dans son ouvrage « La frontière dialectale moderne en Haute-Normandie », paru en 1967, mais dont les enquêtes avaient été effectuées pendant la seconde guerre mondiale, Robert Loriot établissait clairement la pénétration de la morphologie dialectale picarde à l'intérieur même de la Normandie : certains traitements phonétiques typiquement picards affectaient aussi les cantons du nord de la Seine-Maritime. Les limites linguistiques des deux provinces s'en trouvaient sensiblement modifiées et il pouvait sembler intéressant de placer cette région de contact dans le domaine picard plutôt que dans le domaine normand, quand vint le temps d'effectuer les enquêtes des atlas régionaux. Mais l'atlas picard couvrait déjà presque 5 départements sans compter les parlers situés sur le territoire belge, où des enquêtes devaient être menées. À la mise en chantier des atlas, Robert Loriot s'était aussi attribué la charge de la Haute-Normandie, la Basse-Normandie ayant été confiée à Fernand Lechanteur. Haute- et Basse-Normandie « réunifiées », c'est en quelque sorte par un accord à l'amiable, conclu au C.N.R.S. dans la formation de recherche alors dirigée par Pierre Gardette, que l'atlas normand s'étendit à l'ensemble des limites des 5 départements normands moins le Perche, situé dans l'*ALIFO*.

Les observations que nous présenterons ici ne sont guère différentes de celles que Loriot avait effectuées à partir d'enquêtes

menées plus de 30 ans plus tôt, avec un maillage plus fin. Les limites apparaissent donc comme particulièrement stables. Pourquoi alors reprendre ce travail antérieur ? D'abord parce que nous voulons ajouter la dimension lexicale à laquelle notre prédécesseur ne s'est pas attaqué. Ensuite pour mener une observation de part et d'autre de la frontière linguistique en tenant compte de la réalisation des faits sur le terrain, ce que n'avait pas fait Lorient, qui considérait les faits picards comme établis. Nous sommes bien conscient des limites de l'entreprise dans le cadre de cet article, mais nous voulons montrer que les atlas linguistiques permettent d'envisager aussi les faits de manière relative sinon statistique et fixer ainsi le cadre d'un plus vaste projet. Les atlas linguistiques de la France par régions existent ; il faut maintenant les faire parler !

A priori, les glossaires dialectaux devraient permettre l'observation des faits lexicaux. Ils sont faits pour cela. Deux ouvrages portent sur le lexique dialectal de cette région. Celui de Jean Vacandard (1964) porte sur la partie « normande », celui de Gaston Vasseur (1963) sur la partie « picarde ». Mais ces glossaires sont très dissemblables : la taille et le nombre de types lexicaux relevés vont du simple au triple. Vacandard nous livre son propre parler ou ce qu'il a entendu dans son village, tandis que Vasseur publie un « Dictionnaire de Nibas et de sa région », une véritable enquête qui a bénéficié des apports de nombreux informateurs. Surtout, une comparaison systématique s'est révélée très difficile en raison de la disparité des notions traitées dans chacun des ouvrages. Les atlas linguistiques se prêtent beaucoup mieux à une telle étude systématique.

Du côté normand, les enquêtes concernées, toutes situées en Seine-Maritime, ont été menées par moi-même entre 1970 et 1975 :

- 95 Hodeng-Hodenger (canton d'Argueil).
- 96 Beaubec-la-Rosière (c. de Forges-les-Eaux).
- 97 Le Caule Sainte-Beuve (c. d'Aumale).
- 98 Pierrecourt (c. de Blangy-sur-Bresle).
- 99 Monchy-sur-Eu (c. d'Eu).
- 100 Berneval-le-Grand (c. de Dieppe).
- 101 Wanchy-Capval (c. de Londinières).
- 102 Pommeréval (c. de Bellencombre).
- 103 Sainte-Croix-sur-Buchy (c. de Buchy).
- 105 Étaimpuis (c. de Tôtes).
- 106 Auppegard (c. de Bacqueville).

Du côté picard, il s'agit d'enquêtes de Robert Lorient et Maurice Lebègue effectuées entre 1955 et 1974 :

- 69 Lamotte-Buleux (c. de Nouvion, Somme).
- 70 Gueschart (c. de Crécy, Somme).

- 74 Buigny-lès-Gamaches (c. de Gamaches, Somme).
 75 Ochancourt (c. d'Ault, Somme).
 76 Bailleul (c. d'Hallencourt, Somme).
 85 Andainville (c. d'Oisemont, Somme).
 86 Dreuil-lès-Molliens (c. de Molliens-Vidame, Somme).
 99 Équennes (c. de Poix, Somme).
 108 Briot (c. de Grandvilliers, Oise).
 114 Vrocourt (c. de Songeons, Oise).

Nous ne détaillerons pas le phonétisme picard, celui du sud amiénois en particulier. Nous nous bornons à reprendre sur ce point l'étude de Loriot en énonçant brièvement les faits et en ne retenant que les observations à nos yeux les plus importantes et les plus nettes, même si tous les phénomènes relevés ne possèdent pas le même poids dans la langue. Nous choisissons un total de 33 mots témoins répartis également pour leur intérêt phonétique, morphologique et lexical. Rappelons enfin que la notation phonétique utilisée dans cet article n'est pas celle de l'API mais celle qui est utilisée par les dialectologues français dans leurs atlas linguistiques.

1. Phonétique

Nous retenons surtout les phénomènes qui concernent les voyelles, massivement attestés. Pour les consonnes, nous nous en tiendrons au traitement du *w* d'origine germanique ou latine, sous l'influence du germanique, et à celui du groupe complexe *nr* où le français ajoute une consonne épenthétique (ex. fr. *viendrai*, pic. *vienrai*) même s'ils ne concernent que peu de mots. Mais les exemples donnés sont choisis pour leur comparabilité dans les deux domaines, picard et normand. En premier lieu, l'*ALPic* ne compte actuellement que 660 cartes, tandis que 1068 cartes et plus de 2 000 listes de l'*ALN* ont été publiées. J'ajouterai que je peux aussi faire état de 250 cartes du volume IV. Par ailleurs, des mots aussi courants que *clou* ou *oiseau*, par exemple, posent problème. En effet, les questions *clou*, *clouer* n'ont guère d'intérêt dans la presque totalité de la Normandie, sauf pour mettre en évidence la frange picarde du domaine. L'atlas picard, quant à lui, ne donne que la carte *clouer*. Nous avons alors choisi *trou* pour illustrer le traitement *-avu*. *Oiseau* est donné par les deux atlas, mais la plupart des formes picardes de la région concernée sont du type *moineau*. *Agneau* convient mieux, dans les deux atlas. Il a fallu aussi laisser de côté l'observation du traitement du groupe secondaire *ui* (> fr. *ŷi*) > nd (brayon) *i*; pic. *u*, faute de réactif, l'exemple de (*je*) *suis* (du v. *être*), fourni par Loriot (nd *Sí*; pic. *SU*) ne figurant pas dans

les données de l'ALPic. Enfin, pour le traitement de labiale+ai, nous avons préféré *maie* 'pétrin', sorti de l'usage moderne, à *poêle* (lat. *patella*), les formes brayonnes du type *pwél* (nd *pél*) étant probablement dues à l'influence du français, face au picard local *pwéyèl* sans équivoque.

1.1 -a libre tonique secondaire en finale absolue > nd *à, á*; pic. *o*, *œ*. Ex. : *cheval*. Nd *gvà, gvá*. Pic. *gvo, kvo, gvœ*. [ALPic 158; ALN 860].

1.2 a + l+ conconne > fr. et nd *o*; pic. *œ*. Ex. : *taupe* (lat. *talpa*). Nd *top*. Pic. *tœp*. [ALPic 224; ALN 630].

1.3 L e goupe -*au* (-*awu*) primaire ou secondaire > fr. et nd *u*; pic. *œ*. Ex. *trou* (lat. *traucu*). Nd *tru*. Pic. *trœ*. [ALPic 461; ALN à paraître].

1.4 La finale -*ellu* > nd *yo*; pic. *yœ*. Ex. : *beau* (lat. *bellu*). Nd *byó* (brayon). Pic. *byœ*. [ALPic 183; ALN 908].

1.5 e (e long et bref latins, i bref latin)+nasale+consonne > fr et nd *ã*; pic. *ẽ*. Ex. : *mésange* (francique *maisinga*). Nd *mézãj* (brayon). Pic. *mézẽg*. [ALPic 586; ALN 694].

1.6 e fermé libre accentué > fr. *wà* et nd *é, è*; pic. *wé, wè*. Ex. : *seigle* (lat. *secale*). Nd *sèg (l)* (brayon), *sèy* (cauchois). Pic. *swèl, swél*. [ALPic 255; ALN 98].

1.7 Labiale + ai > nd *é*; pic. *wé*. Ex. : *maie* (*magide* ou *magida*). Nd *mé*. Pic. *mwé*. [Pétrin : ALPic 430; ALN à paraître].

1.8 Un ancien hiatus *e+u* > fr. et nd (brayon) *u*; pic. *œ*. Ex. : *mûr* (lat. *maturu*). Nd *mur* (brayon). Pic. *mœr*. [ALPic 275; ALN 364].
N. B. Les parlers de Haute-Normandie s'opposent nettement au picard sur ce point, mais toute la partie occidentale de la Basse-Normandie ne connaît que le traitement *œ*.

1.9 *i+lt*-consonne > nd *yœ*; pic. *yu*. Ex. : *fil* (lat. *filiu*). Nd *fyœ*. Pic. *fyu*. [ALPic 566; ALN Quest. III 92 (données inédites)].

1.10 w d'origine germanique ou latine sous l'influence germanique > fr. *g*; nd *v*; pic. *w*. Ex. *guêpe* (du lat. *vespa*). Nd *vèp, vrèp*; pic. *wép*. [ALPic 237; ALN 654].

1.11 Non adjonction en picard d'une consonne épenthétique dans le groupe complexe *nr* (fr. et nd *ndr*). Ex. : fr. et nd (*tu*) *viendras*. [ALPic 642; ALN Quest. VI 44 (données inédites)].

2. Morphologie

Ici encore plusieurs phénomènes picards caractéristiques mis en avant par Lorient comme les démonstratifs *ce* (nd. *SU*; pic. *CU*) et *celui* *i, -là*) (nd. *sticîcî*; pic. *eticîcî*) ou l'emploi du pronom personnel

-t 'toi' atone à l'impératif (ex. : fr. *assieds-toi*; nd *asi té*; pic. *asit*) n'ont pas pu être retenus, faute de carte dans l'ALPic.

2.1 L'article défini pluriel picard *œté* 'les'. [*Les (jardins)*: ALPic 12; ALN Quest. VI 3 (données inédites). V. Brasseur 1995c : 54].

2.2 Article défini et adjectif possessif féminins singuliers : fr. et nd *la, ma, ta, sa*; pic. *l, m, t, s*. [*La (lune)*: ALPic 10; ALN Quest. VI 2 (données inédites). V. Brasseur 1995c : 54].

2.3 Adjectif possessif masculin singulier : fr. *mon, ton, son*; nd *mã, tã, sã*; pic. *mê, tê, sê*. [*Son (chien)*: ALPic 13; ALN Quest. VI 33 (données inédites). V. Brasseur 1995c : 61].

2.4 Adjectifs possessifs des 1^{re} et 2^e personne du pluriel : fr. *notre, votre*; nd *nôt, vôt*; pic. *nó, vó*. [*Notre (chien)*: ALPic 14; ALN Quest. VI 34 (données inédites). V. Brasseur 1995c : 61].

2.5 Pronoms personnels des 1^{re} et 2^e personne du singulier (formes toniques) : fr. *moi, toi*; nd *mé* (ou *mê*), *té* (ou *tê*); pic. *mi, ti*. [*Moi (je)*: ALPic 16; ALN Quest. VI 57* (données inédites). V. Brasseur 1995a : 332].

2.6 Le pronom personnel sujet de 1^{re} pers. plur. : fr. *nous*; nd. *j (é)*; pic. *o*. [*Nous (arrivons)*: ALPic 626; ALN 53, 104, 111. V. aussi Brasseur 1995a : 338].

2.7 Le pronom personnel sujet de 2^e pers. plur. : fr. *vous*; nd. *vu, vo*; pic. *o*. [*Vous (venez)*: ALPic 627; ALN 54. V. aussi Brasseur 1995a : 340].

2.8 Démonstratif antécédent *celui* (*qui, de*) : nd. *lsyẽ*; pic. *cti*. [*Celui (qui vient)*: ALPic 633; ALN 67].

2.9 Morphologie verbale : extension des formes pan-picardes de 3^e pers. plur en -t articulé. [*Ils avaient*: ALPic 639; ALN données inédites, d'après VI 49 'ils arrivent', 110bis 'ils étaient', etc.].

2.10 Extension des imparfaits et conditionnels de type picard. Ex. : ind. impft 1^{re} pers. du pluriel (*nous*) *étions* : nd *étyõ*; pic. (ouest) : *étòm, étwòm, étèm, étwèm*. [(*Nous*) *étions*: ALPic 640; ALN 111].

2.11 Extension du subjonctif présent picard en -œ. [ALPic 644 '(que tu) sois', 646 '(que ça) finisse', 647 '(que j'y) aille'; ALN 118 '(que je le) voie', 118bis '(que j'y) aille'].

3. Lexique

Comme pour les faits phonétiques et morphologiques, nous retiendrons 11 mots de référence, à partir des cartes des atlas. Pour cela, nous n'avons considéré que les cartes complètes mettant en lumière des types lexicaux dialectaux dans des aires picardes vastes et homogènes (ce qui ne signifie pas que ces mots ne soient pas

attestés ailleurs). Il est aussi nécessaire que chacune des réalités ainsi sélectionnée fasse l'objet d'une carte dans l'atlas normand. Enfin, nous ne retenons que les cartes où la forme picarde est attestée au moins une fois en Normandie. Nous comptabilisons la présence dans le point d'enquête de la forme étudiée, qu'elle soit ou non en concurrence avec une autre. Tous les mots retenus sont représentés au moins dans 70% des points d'enquêtes picards.

3.1 *Motte de terre* (ALPic 27 ; ALN 68) : *ròk* (très rarement *rók* et *røk*) [FEW 10, 439b *ROCCA] représente 69% des formes recueillies dans la carte (93 sur 134). Il faut sans doute ajouter 17 attestations, toutes dans le département du Nord, de *ruk*, qui semble en être une variante phonétique, non attestée dans FEW, ce qui porterait le total à 75%. Ces formes sont attestées dans 113 des 126 points de l'ALPic. Dans l'ALN *ròk*, le plus souvent au masculin, ne se trouve que dans 10 points, tous situés dans la partie orientale de la Seine-Maritime.

3.2 *Câble (de serrage)* (ALPic 83 ; ALN 223) : le type *comble* (*kõbl*, *kõb*, *kõp*, *kõm*, ...) [FEW 2, 1528a-b CUMULUS] représente 82% des formes recueillies dans la carte (116 sur 141). 12 attestations des types *kõblir*, *kõbló*, *kõbyó*, ... représentent en outre des dérivés de *comble*. Seuls 10 points de l'Oise comporte un type lexical différent : *chable*. Dans l'ALN *kõb(l)* ne se trouve que dans 7 points.

3.3 *Pierre à aiguiser* (ALPic 122 ; ALN 117) : le type *queue*, *queuche*, survivance de l'ancien français *queuz* [FEW 2, 1242b COS] représente 77% des formes recueillies dans la carte (103 sur 133). Seuls 22 points, situés dans le nord du Pas de Calais et dans l'Aisne ne connaissent que des types lexicaux différents.

3.4 *Taureau* (ALPic 160 ; ALN 795) : le type *tor*, non suffixé, parfois sous les formes *tur* et *twèr* est typiquement picard [FEW 13/1, 130a TAURUS]. Il a été noté dans 93% (118/127) des points de l'ALPic. En Normandie, les formes suffixées en *-é*/*-yó* sont quasiment générales. En outre, en Haute-Normandie, le taureau est aussi appelé *le robin*, *le cadet* ou encore *le bouc*.

3.5 *Poule* (ALPic 195 ; ALN 698*) : le type *glène*, représentant le français *geline* [FEW 4, 38a-b GALLINA], apparaît dans 94 des 127 points de l'ALPic (74%), parfois en concurrence avec les types *poule*, *pouille*, *pouillette*, et il est occasionnellement devenu archaïque ou rare localement. Il est, en particulier peu attesté dans l'Aisne et l'Oise. La liste de l'ALN est exhaustive et n'a cependant pas été cartographiée, car elle comporte très peu de variations, le type *geline*, en particulier, n'étant attesté que dans deux points de notre zone d'observation et à Jersey.

3.6 *Jabot* (ALPic 203 ; ALN702) : le type *gave* (*gâv, gâf, gev, jèv*) [FEW 4, 1a *GABA] est attesté dans 121 points de l'ALPic et représente 92% des formes recueillies (121/131), sans compter les dérivés *gâvét* et *gâvyó*.

3.7 *Mûres* (ALPic 280 ; ALN 467) : le type *murons, meurons*, survivance du moyen français attestée dans de nombreux parlers d'oïl [FEW 6/2, 155b MORUM], se trouve aussi en picard sous la forme *catimeurons*. L'une ou l'autre de ces formes est présente dans 80% des points de l'ALPic (101/127). Les parlers normands, hors de la zone de référence, ne connaissent que *mûres* ou le dérivé *murets*.

3.8 *Vieilleries* (ALPic 418 ; ALN à paraître) : le type *vieuserie* [FEW 14, 362a VETULUS], parfois sous les formes *viésérie, viuserie, viserie*, est presque sans concurrent dans l'ALPic (98% des formes recueillies). En Normandie, *vieuserie* se trouve parfois dans la zone de référence, où le type *vieilleries* est souvent supplanté par *raffuts, ragobilles, ravauderies, rapsauderies, cafourniaux*, etc.

3.9 *Nombril* (ALPic 466 ; ALN à paraître) : le type *boudaine, boutaine* et ses dérivés *boudinette* et *boutinette* [FEW 1, 421a *BOD-] est typiquement picard. Il représente 100% des formes de l'atlas.

3.10 *Roter* (ALPic 522 ; ALN à paraître) : le type *reuper* est attesté dès l'ancien français, mais ne subsiste aujourd'hui qu'en picard et dans quelques parlers de l'est de la France [FEW 16, 715b *RILP-]. Ce verbe, qui semble sans concurrent, a été relevé, parfois sous la forme *réper*, dans 87% des points de l'ALPic (110/127) Il représente 100% des formes de l'atlas.

3.11 *Verdier* (ALPic 588 ; ALN689) : Cet oiseau est parfois confondu avec le bruant jaune ou avec la linotte commune. La forme féminine *verdière*, attestée depuis l'ancien français, ne se trouve plus guère qu'en picard et dans les dialectes du nord-est de la France (FEW 14, 512a-b VIRIDIS). Elle est présente dans 84% des points de l'ALPic (107 / 127). En Normandie elle est cantonnée à 5 points du nord-est de la Seine-Maritime.

Les conditions énoncées plus haut pour le choix de ces onze mots nous ont contraint à éliminer certaines cartes où des mots picards de grande extension ne sont pas du tout attestés dans l'ALN, comme :

- ALPic 101 'fourche (à fumier)'. La question n'était pas posée en Normandie. Elle fait apparaître un type lexical d'une grande homogénéité en picard : *fourquet/fourchet* (FEW 3, 884b FURCA).

- ALPic 185 'chèvre' ; ALN919. *Maguette*, qu'il faut ranger avec *gade* (forme de l'Avesnois) sous FEW 16, 28a sq. GEISS, couvre la très grande majorité du domaine picard mais reste totalement inconnu des enquêtes de l'ALN, même si Vacandard le relève à Melleville.

- *ALPic* 414 'balai'. *Ramon*, presque sans concurrent en picard, est attesté jusque dans l'est de la France (FEW 10, 41b RAMUS). Je ne l'ai jamais entendu en Normandie (absent de *ALN* 1074*), quoique Vacandard le relève également.

- *ALPic* 448 'pantalon'; *ALN* à paraître. *Maronne*, très répandu en picard, s'arrête aux limites de la Normandie, où il n'a pas été enregistré.

- *ALPic* 523 'hoquet'; *ALN* à paraître. Le picard *glou* (également *souglou*, *saglou*, *séglou*), que le FEW range sous l'étymon onomatopéique GLU- (4, 169a) est totalement absent des parlers normands.

- *ALPic* 133 'chaumes'; *ALN* 134. *Étruques* n'est attesté que dans 4 points de l'*ALN* (97, 98 99, 101) et un seul point de l'*ALPic* (74). Il a aussi été relevé par Vacandard et Paris. Il s'agit probablement d'une forme locale, variante du type *éteule*, que je n'ai pas trouvée dans FEW 12, 271b sq STIPULA.

- *ALPic* 247 'charme'; *ALN* 453. *Hétresse* possède deux attestations en picard (points 74 et 75) pour une haie de charmes et une dans le Pays de Bray (point 95 de l'*ALN*) pour le charme. Ce mot est à rapprocher de *hétriche*, sporadique dans le Pays de Caux et le Roumois (FEW 16, 122a *HAISI).

- *ALPic* 252 'houx'; *ALN* 459. *Hour* est une forme spécifique des parlers picards (FEW 16, 261b *HULIS) particulièrement bien attestée dans l'ouest et le sud du domaine, mais inconnue des parlers normands.

Nous aurions également pu nous attarder sur *bief* 'terre argileuse' (*ALPic* 26), *tracier* 'palonnier' (*ALPic* 85), *cacheiro* 'fouet' (*ALPic* 89), *rifle* 'étriche' (*ALPic* 123), *moie* 'meule (de céréales)' (*ALPic* 131), *fremion* 'fourmi' (*ALPic* 238), *mahon* 'coquelicot' (*ALPic* 281), *boquillon* 'bûcheron' (*ALPic* 288), *rechiner* 'goûter' (*ALPic* 422) et bien d'autres encore, qui nous paraissent aussi typiquement picards.

Mais ce serait donner une vision erronée de la répartition des formes lexicales que de leur attribuer des aires d'extension correspondant aux limites dialectales, même si, en l'occurrence, certaines formes picardes de grande extension semblent s'arrêter net à la « frontière » normande. Les faits sont beaucoup plus complexes. On observe même parfois des types lexicaux de faible extension circonscrits à la zone-tampon normanno-picarde. Deux noms de la crêpe (*ALPic* 432; *ALN* à paraître) illustrent ces propos : la forme *kêrpêt* est également répartie de chaque côté de la Bresle (l'aire picarde étant plus vaste si l'on inclut *krâpêt*); quant à *raton*, même sens, qui est surtout une forme picarde de l'est, il forme

en Normandie une aire compacte qui s'étend sur 3 points du nord-est de l'Eure et 5 de l'est de la Seine-Maritime.

La situation inverse, concernant des types lexicaux qui semblent déborder de Normandie, nous semble beaucoup moins fréquente. À la lumière des atlas linguistiques, on pourrait citer *crèque* 'prunelle', déjà attesté en ancien français, autrefois largement répandu dans les parlers normands (FEW 16, 387b CRIEKE). Ce mot est aujourd'hui cantonné au département de la Seine-Maritime, où il est quasiment sans concurrent (21 points de l'ALN 456). De là, il s'étend à 4 points du sud-ouest de la Somme ALPic 279.

Conclusion

Les cartes récapitulatives de nos observations montrent clairement que l'avancée des traitements phonétiques spécifiquement picards se limite à deux ou trois points normands (98, 99 et, dans une moindre mesure, 97). Les faits morphologiques sont plus diffus : nettement picards aux points 98 et 99 de l'ALN, ils se font sentir plus loin dans les terres normandes, touchant plus ou moins 5 autres points. Quant au lexique, même si l'on tient compte de nos présupposés extrêmement restrictifs, son extension est plus grande. Enfin, la carte n°4 donne une vision globale, même si nous sommes conscient qu'elle rassemble des faits de nature différente.

Pour l'enquêteur de l'*Atlas linguistique normand*, l'arrivée dans la région dont il est question aujourd'hui constituait une rupture. L'une des premières observations que j'ai alors reportée en marge du cahier d'enquête, au point 94, concernait ce que j'avais appelé alors la pauvreté du vocabulaire. Cette « pauvreté » est en fait due au questionnaire lui-même, qui avait été conçu à partir du dépouillement de glossaires dialectaux normands et se révélait un outil médiocre en milieu picard : dans chaque région, la variation par rapport au français porte sur des types lexicaux différents, indépendamment des activités, qui peuvent aussi différer. C'est d'ailleurs ce qui fait toute la difficulté à comparer les cartes des différents atlas par régions, autrement que dans les domaines phonétique et morphologique.

Outre ces impressions d'enquête, je dois ajouter quelques éléments concernant la conscience linguistique. En effet, à la question : dans quel « pays » de Seine-Maritime sommes-nous, les informateurs ont répondu dans la moitié des cas de manière erronée, ignorant le pays nommé « entre Bray et Picardie », parfois même le « Petit Caux » ou le « Pays de Bray ». Aucun n'a déclaré être picard ; bien

au contraire, tous revendiquaient très fort leur normannité. La conscience d'appartenir à la Normandie m'a même paru plus grande ici qu'ailleurs, où le fait s'impose de lui-même avec évidence. C'est sans doute qu'ici, il convenait de l'affirmer, sans doute pour s'en persuader. Nous avons recueilli de nombreux témoignages de cette insécurité linguistique. Au point 99, par exemple, alors que je demandais à l'un de mes informateurs de me donner un exemple du parler picard, il me répondit après quelques instants de réflexion : *œ pikwër i di'tê œ fu* 'les Picards ils disent « le feu »'. Mais ce qu'il omettait pour l'heure, c'est que dans son propre parler, « le feu » se dit aussi *œ fu* et que par ailleurs cette phrase est proprement picarde, aberrante pour un Normand !

Patrice BRASSEUR
Université d'Avignon

Références bibliographiques

- Brasseur, Patrice, *Atlas linguistique et ethnographique normand*, Paris, Ed. du C.N.R.S., t. 1, 1980 (cartes 1-373) ; t. 2, 1984 (cartes 374-779) ; t. 3, 1997 (cartes 780-1068).
- Brasseur, Patrice, 1982, « Limites dialectales en Haute-Normandie », in *Études normandes* 4, pp. 11-23.
- Brasseur, Patrice, 1985, « Les frontières dialectales de la Normandie », in A. Moll (éd.), *Actes du XVI^e Congrès international de linguistique et philologie romanes*, t. 2, Palma de Majorque, Editorial Moll, pp. 573-590.
- Brasseur, Patrice, 1995a, « Les pronoms personnels dans l'Atlas linguistique normand », in Marie-Rose Simoni (éd.), *Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental* [Seillac, 5-7 mai 1993], Fontaine-lès-Dijon, A.B.D.O., pp. 323-351.
- Brasseur, Patrice, 1995b, « Les parlers normands » in P. Gauthier et Th. Lavoie (éds.), *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Paris, Klincksieck, pp. 105-144.
- Brasseur, Patrice, 1995c, « La morphologie de l'article dans les parlers normands », in Catherine Bougy, Pierre Boissel et Bernard Garnier (éds.), *Mélanges René Lepelletier*, Caen, Musée de Normandie, pp. 51-64.
- Carton, Fernand et Lebègue, Maurice, *Atlas linguistique et ethnographique picard*, Paris, Ed. du C.N.R.S., t. 1, 1989 (cartes 1-317) ; t. 2, 1997 (cartes 318-660).

Loriot, Robert, 1967, *La frontière dialectale moderne en Haute-Normandie*, Amiens, Musée de Picardie.

Vacandard, Jean, 1964, *Glossaire picard de Normandie (Dialecte de Melleville, canton d'Eu, Seine-Maritime)*, Amiens, Musée de Picardie.

Vasseur, Gaston, 1963, *Dictionnaire des parlers picards du Vimeu (Somme)*, Amiens, Musée de Picardie.

points des adas	1.1 cheval	1.2 taupe	1.3 trou	1.4 agneau	1.5 mésange	1.6 seigle	1.7 maie	1.8 mûr	1.9 fils	1.10 guêpe	1.11 (tu) viendras	Formes picardes	/10
ALPic 69	/	taép	traô	èrpaô	bézèg	swèl	mwé	maer	fyu	djèp _ε	varô	9/10	9
ALPic 70	/	taép	traô	èrpaô	ék sèp	swél	mwé	maër	fyu	wèp _m	/	9/9	10
ALPic 74	gvaô	taép	traô	èrpaô	mézèg	swél	mwà	maër	fyu	wèp _m	vàrà	11/11	10
ALPic 75	gvaô	taép	traô	èrpaô	égzèp	swél	mwà	maër	fyu	wèp _m	vàrà	11/11	10
ALPic 76	gvô	taép	traô	èrpaô	égzèp	swél	mwé	maër	fyu	wèp _m	varô	11/11	10
ALPic 85	gvô	taép	traô	èrpaô	égzèp	swél	mwé	maër	fyu	wèp _m	varô	11/11	10
ALPic 86	gvô	taép	traô	èrpaô	égzèp	swél	mwé	maër	fyu	wèp _m	varô	11/11	10
ALPic 99	gvô	taép	trae	èrpaô	mézèg	swél	mwé	maër	fyu	wèp _m	vyèdrô	10/11	9
ALPic 108	gvô	taép	trae	èrpaô	mézèj	swél	mwé	maer	fyu	wèp _m	véro	11/11	10
ALPic 114	gvâ	taép	traô	apô	mézèg	swél, sèg	/	maer, mur	fyô	wèp _ε , djèp _ε	vyèrà	7,5/10 ⁽¹⁾	7,5
ALN 95	gvâ	tâp	tru	ànyô	mézâj	sègl	mé	mur	/	gèp _ε	vyèdrâ	1/10	1
ALN 96	gvâ	taép	tru	ànyô	mézâj	sèg	/	mur	fyô	vrèp _ε	/	1/9	1
ALN 97	gvâ	tâp	traô	ànyô	mézâj	swél	mè	mur	fyu, fyô	wèp _m	vyèdrâ	3,5/11	3
ALN 98	gvaô	tâp	traô	ànyô	mézèg	swél	mè	maër	fyu	wèp _ε	vyèdra	7/11	6,5
ALN 99	gvâ	taép	traô	ànyô	mézèg	swél	/	mur	fyu	wèp _ε	vyèdra	6/10	6
ALN 100	gvâ	tâp	tru	ànyô	mézâj	sègl	/	mur	fyô	vèp _ε	vyèdra	0/11	0
ALN 101	gvâ	tâp	tru	ànyô	mézâj	sèg	mé	mur	fyô	wèp _ε	vyèdrâ	0/10	0
ALN 102	gvâ	tâp	tru	ànyô	mézâj	sègl	/	mur	fyô	vrèp _ε	vyèrà	0/10	0
ALN 103	gva	tâp	tru	ànyô	mézâj	sègl	/	muær	fyô	gèp _ε	/	0/9	0
ALN 105	jvâ	tâp	tru	ànyô	mézâj	sèg	/	mur	fyô	vrèp _ε	/	0/9	0
ALN 106	jvâ	tâp	tru	ànyô	mézâj	sègl	/	mur	/	vrèp _ε	vyèdrâ	0/9	0

Nous comptons chacune des réponses doubles pour 0,5.

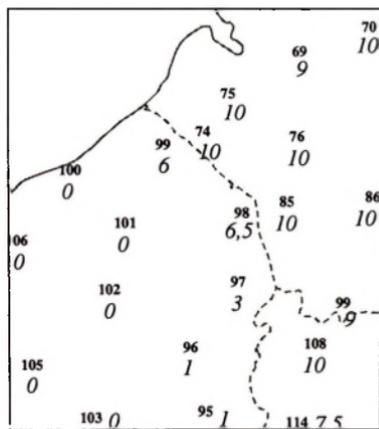
Tableau 1 : phonétique

poins des aúas	2.1 les [art.]	2.2 la [art.]	2.3 son [poss.]	2.4 notre	2.5 moi (je)	2.6 nous (sujet)	2.7 vous [sujet]	2.8 celui (qui)	2.9 3e pl.	2.10 (nous) étions	2.11 subj prés.	Formes picardes	/10
ALPic 69	cé	áí	sē	nó	mi	áz	ó	ctilo	-t	étwém	-c	11/11	10
ALPic 70	cé	áí	sē	nòt	mi	áz	ó	cti	-t	étwém	-c	11/11	10
ALPic 74	cé	cól	sē	nó	mi	áz	ó	ctilá	-t	étwém	-c	11/11	10
ALPic 75	cé	cól	sē	nó	mi	áz	ó	cti	-t	étwém	-c	11/11	10
ALPic 76	cé	él	sē _n	nó	mi	áz	ó	cti	-t	étwém	-c	11/11	10
ALPic 85	cé	áí	sē _n	nòt	mi	áz	ó	ctici	-t	étwém	-c	11/11	10
ALPic 86	cé	/	sē	nó	mi	áz	ó	éctiló	-t	étwém	-c	11/11	10
ALPic 99	cé	/	sē _n	nòt	mi	áz	ó	cti	-t	étwém	-c	10/11	9
ALPic 108	cé	/	sē	nó	mwé	áz	ó	cti	-t	étwém	-c	10/11	9
ALPic 114	cé	/	sē	nó	mwé	áz	ó	cti	/	étyō	-c, ∅	8,5/10	8,5
ALN 95	lé	là	sā	nòt	mè	j	o	l syē	∅	étyō	∅	0/11	0
ALN 96	lé	/	sā, sē	nó	mè, mwá	j	o	l syē	∅	étyō	∅	3,5/11	3
ALN 97	cé	/	sā, sē	no	mwé	j, az	o, vo	ctilá, l syē	-t	étyōm	-c	7/11	6,5
ALN 98	cé	/	sē	no	mi	áz	ó	ctilá, l syē	-t	étōm	-c	10,5/11	9,5
ALN 99	cé	/	sē	no	mwé	j, az	ó	ctilá, l syē	-t	étōm	-c	9/11	8
ALN 100	cé	/	sā	no	mè	j	vu	ctilá, l syē	-t	étyō	∅	4,5/11	4
ALN 101	cé	/	sā	no	mè	j	o, vo	l syē	-t	étyō	∅	4,5/10	4,5
ALN 102	lé, sé	/	sā	nòt	mè	j	o	l syē	-t, ∅	/	∅	2,5/10	2,5
ALN 103	lé	là	sā, sē	nòt	mè	j	o, vo	l syē	∅	étyō	∅	0,5/11	0,5
ALN 105	lé	là	sā	nòt	/	j	vo	l syē	∅	étyō	-c, ∅	0,5/10	0,5
ALN 106	lé	là	sā	nòt	mè	j	vu	l syē	∅	étyō	-c, ∅	0,5/11	0,5

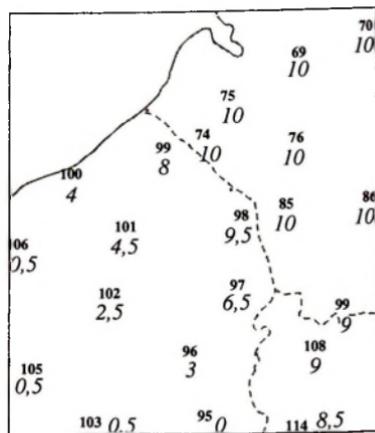
Tableau 2 : morphologie

points des atlas	3.1 motte	3.2 câble	3.3 pierre à aiguiser	3.4 taureau	3.5 poule	3.6 jabot	3.7 mûres	3.8 vieillesies	3.9 nombri	3.10 roter	3.11 verdier	Formes pic.	/10
ALPic 69	røk	køb, kôm	tcais	twër	glèn	gäv	moëb	vyoëzri	butinèt	rospé	vèrdyèr	11/11	10
ALPic 70	røk	køb	tcais	twër	glèn	gäv	moëb	vyoëzri	butinèt	rospé	vèrdyèr	11/11	10
ALPic 74	røk _m	køb _i	tcais	tôr, twër	glèn	gäv	kätimoëb	vyoëzri	butinèt	rospé	vèrlinwæ	10/11	9
ALPic 75	røk	køb	tcais	tôr, twër	glèn	gäv	kätimoëb	vyuzri	butinèt	rospé	vèrlinwæ	10/11	9
ALPic 76	røk, roëk	køb	tcais	twër	glèn	gäv	moëb	vyoëzri	butinèt	rospé	vèrdyèr	11/11	10
ALPic 85	røk	køb	tcais	twër	glèn	gäv	moë, moëb	vyèzri	butën	rospé	vèrdyèr	11/11	10
ALPic 86	røk	køb	tcais	twër	glèn	gäv	moëb	vyèzri	butinèt	rospé	vèrdyèr	11/11	10
ALPic 99	røk	køb _i	tcais	twër	glèn	gäv	murë	vyoëzri	butinèt, butën	rospé	vèrdyèr	11/11	10
ALPic 108	røk	køb, kôbl	tcais	twër, toryæ	glèn, pul	gäv	moëb	vyoëzri	budinèt	rospé	vèrdyèr	11/11	10
ALPic 114	røk	køb	tcais	tairyô	glèn, pul	gäv	moëb	vyoëzri	budinèt	rospé	vèrdyèr	11/11	10
ALN 95	røk	jur	pyër	toryô	pul	gäv	murë	vyoëzri	budinèt	roté	vèrdyèr	6/11	5,5
ALN 96	røk _m	jur, kôbl	pyër	toryô	pul	gäv	murë	vyoëzri	budinèt	roté	vèrdyé	6/11	5,5
ALN 97	?	jur, kôbl	pyër	toryô	glèn	gäv	murë	vyoëzri,...	butën	roté	vèrdyèr	6/10	6
ALN 98	røk _m	køb	kæc	tôr, toryô	glèn	gäv	kätimurë	rægobi, nôbri	rospé	vèrdyèr	9/11	8	
ALN 99	røk _m	køb	pyër	twër, toryæ	pul	gäv	kätimurë	vyoëzri	butën	rospé	vèrdyèr	8/11	7,5
ALN 100	røk _m	kôbl	pyër	robë	pul	gäv,...	kätimurë	vyoëzri	butën	rospé	vèrdyé	7/11	6,5
ALN 101	røk _m	køb	pyër	toryô	pul	gäv	kätimurë, murë	räfu,...	butën	?	vèrdyèr	6/10	6
ALN 102	røk _m	køb	pyër	toryô	pul	fâl	murë	vyoëzri	nôbri	roté	vèrdyé	3/11	2,5
ALN 103	røk	jur	pyër	toryô	pul	gäv, yô _m	mur	vyoëzri	ôbri	roté	vèrdyé	3/11	2,5
ALN 105	røk	prôëj _ç	pyër	toryô	pul	fâl	mur	vyoëzri	nôbri	roté	vèrdyé	1/11	1
ALN 106	bi,ô _m	kôrd _ç	pyër	robincé	pul	gäv	mur	rægobi,...	nôbri	roté	vèrdyé	1/11	1

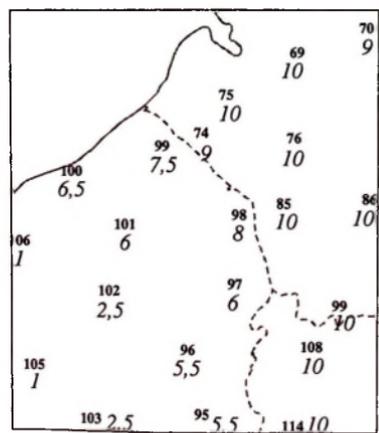
Tableau 3 : lexique



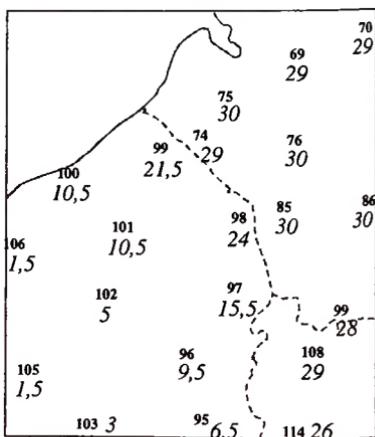
1. Phonétique



2. Morphologie



3. Lexique



4. Résultats globalisés

Les ressources du picard : le jeu de la piloke

Je voudrais ajouter une toute petite pierre de glose à ce grand édifice qu'est le livre de Roger Berger, *Littérature et société. Les chansons et dits artésiens*¹, mine de savoir et de saveurs picardes, qui m'encourage à approfondir ce champ, vaste et difficile, de la littérature picarde, qu'il défriche admirablement.

C'est à propos de son dit n°XIV, qu'on pourrait appeler « Le Dit de la piloke », daté « au plus tard, après le 22 avril 1263² » que je propose quelques réflexions. Le sujet du dit tourne autour d'une *comparatio* entre le jeu de la *piloke* et la richesse, dans le mouvement qui les caractérise tous deux. La *piloke* passe de main en main, chez de gracieuses jeunes filles qui voudraient chacune s'en emparer, la toucher, la serrer (v. 1-23). La richesse apporte à qui la détient l'avantage d'être recherché ; mais que celui-ci meure, et c'est son héritier qui hérite aussi... de ses prétendues amitiés. Tout comme la *piloke*, la richesse, soumise aux aléas de Fortune, va et vient, d'un mourant à son descendant. Mais personne ne réserve sa part à Dieu. La générosité de l'un n'est pas récompensée par la reconnaissance de l'autre. Plusieurs cas particuliers viennent illustrer cette façon de voir (v. 24-80). Mais l'allégorie morale est beaucoup plus développée que la description du jeu lui-même ; pas assez toutefois pour allonger le dit au-delà des 80 vers.

Ce qui surprend d'entrée de... jeu, c'est le contraste entre la première partie, avec les attitudes et les gestes courtois d'un jeu de société, dont la *piloke* me semble une parodie, et la moralisation par

1 — R. Berger, *Littérature et société arrageoises au XIII^e siècle. Les Chansons et dits artésiens*, Arras, 1981 (Mémoires de la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais, XXI).

2 — *Ib.*, p. 180.

ticulière de la deuxième partie, liée au contexte bourgeois des grandes fortunes de banquiers et de commerçants, qui donnaient sans doute toute leur actualité à cette question morale. Le dit nous informe donc sur un jeu « d'ailleurs inconnu », affirme Roger Berger, et sur la fortune de quelques familles arrageoises.

Pourquoi l'auteur s'évertue-t-il à nommer la *piloke* dix fois dans l'espace de 80 vers pour désigner soit le bâton avec lequel jouent les jeunes filles (sept occurrences), soit l'avoire (trois occurrences) ? C'est ici que le contexte lexical érotique des fabliaux nous vient en aide pour faire un sort à la *piloke*. Je voudrais débrouiller ici une signification érotique à peine voilée de ce jeu.

Tout d'abord, le jeu est-il vraiment inconnu, ou était-il connu sous un autre nom ? Un jeu de la *briche*, par exemple, est décrit par Rutebeuf dans le poème *Brichemer*³. À l'idée de *briche* s'associe celle de 'tromperie' et *Brichemer*, le prometteur de récompenses, protagoniste du poème de Rutebeuf, se révèle avarice. Il garde sa bourse bien remplie (« Que vostre bien n'en empire », v. 19), il est sollicité par le poète à inscrire sa promesse dans son testament (« Ma promesse faites escrire, / Si soit en vostre testament » (v. 23-24). Bref, dans ce poème le mouvement de va et vient entre *Brichemer* et Rutebeuf allégorise l'avarice du protecteur du poète. De même, dans notre dit, c'est l'argent l'objet métaphorisé par le jeu de la *piloke*.

Mais, où réside ici l'intérêt de la comparaison ? Et pourquoi la jeune fille qui tient malicieusement la *piloke* en main éveille-t-elle l'admiration des autres ? Pourquoi sont-elles toutes si avides de posséder ce fameux bâton (« Cascune est del tenir engrés », v. 18)⁴ ?

À mon avis, l'auteur anonyme a voulu créer un nouveau jeu équivoque à partir d'un autre jeu connu, qui dans ces années-là fait lui aussi l'objet d'une moralisation : un *Dis de le pelote*, écrit par Baudouin de Condé, circule dans les cours de Flandre et de Hainaut entre la première et la deuxième moitiés du XIII^e siècle. Baudouin y établit une comparaison entre les coups de la balle

3 — Au milieu des joueurs rangés en cercle, un meneur du jeu, tenant à la main un bâtonnet, va de l'un à l'autre à mesure qu'on l'appelle et qu'on lui demande son bâtonnet, la briche. Il finit par le remettre à celui-ci ou à celle-là, mais sans qu'on puisse savoir à qui, si l'on n'a pas vu de ses yeux. Un autre joueur, celui qui est sur la sellette, et qui a été tenu à l'écart, est alors appelé et il doit découvrir le détenteur de la briche. Le rôle du meneur du jeu est de l'égarer par ses discours. Et ce sont ces discours l'élément vivant du jeu, que nous n'avons plus », E. Faral, *La Vie quotidienne au temps de Saint Louis*, Paris, Hachette, p. 207-208, cit. par G. Raynaud, « Le jeu de la briche ou la briche-musard », *Mélanges de Philologie romane*, Paris, Champion, 1913, pp. 18-20 et M. Zink dans Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. M.Z., Paris, Bordas, 1990, 2 vol., II, p. 499 (éd. citée).

— Jean-Michel Eloi me fait opportunément observer la signification équivoque du : bâton des majorettes...

renvoyée à celui qui l'a lancée et la réciprocité qui doit régler les rapports entre les amants qui s'aiment de « vraie amour ». Après avoir décrit les diverses manières d'aimer (l'amour sensuel, l'amour par intérêt, l'attachement véritable), l'auteur conclut que la « vraie amour » est l'amour réciproque. Le jeu de la *briche* aussi a été utilisé pour peindre l'attitude d'un amant léger offrant son cœur à toutes celles qui le demandent sans l'accorder à aucune dans une interpolation du *Bestiaire d'Amour* de Richard de Fournival⁵.

Mais revenons à notre dit qui débute par la définition de l'objet en question :

Avoirs resanle le *piloke*
C'on fait de poil a tout le loke
Pour puceles esbaniier (v. 1-3)

Le texte ne fait pas de doute : la *piloke* est une *loke*⁶, un 'bâton', ornée de poils⁷. Le mot « *piloke* » n'a été relevé que dans ce poème par FEW, 8, 476a 'bâton qu'au jeu les jeunes filles se passent l'une à l'autre'. Godefroy, 6, 161b définit la *piloke* un 'objet servant à un jeu de jeunes filles'.

L'auteur utilise un régionalisme, qui lui permet de jouer avec les termes voisins *pelote* 'jeu de balle' (< lat pop. *PILOTTA, diminutif de PILA 'balle') et *pilote*, 'pilon' (< latin tardif PILARE 'piler', fait sur PILA 'mortier'), *piloter* 'jouer à la pelote', 'jouer à croix ou pile'. Parmi les dérivés de PILA, le FEW, 8, 480a enregistre l'afr. *pelote* 'boule de métal' (ca 1150), le fr. mod 'balle de jeu de paume', l'afr. et le mfr. *pilote* 'pelote'.

Le croisement des formes *pelote*-*pilote* est attesté dans les textes littéraires : dans la *Chanson d'Aspremont*, *pilote* désigne le jeu de la pelote⁸. Dans la liste de divertissements qui figure dans l'*Espinette amoureuse*⁹, Froissart cite parmi les jeux d'être le *piloter* : « Puis juiens à un altre jeu [...] et au *piloter*, ce me semble ».

5 — Cit. par. E. Faral-J. Bastin, *Œuvres complètes de Rutebeuf*, Paris, Picard, 1977, 2 vol., I, p. 579.

6 — Le diminutif *lokerele* est cité dans *Courtois d'Arras*, v. 78 (FEW 16, 479b, *loke*) et dans le dit n°V, v. 43 'bâton, gourdin', cf. R. Berger, cit., p. 143.

7 — Et non pas de cheveux, cf. R. Berger, cit., p. 180, note 1 : « crinière d'animaux ou cheveux ? »

8 — *La Chanson d'Aspremont. Chanson de geste du XIII^e siècle*. Texte du manuscrit de Walloton Hall, éd. par L. Brandin, 1923-1924 (2^e éd.), 2 vol., Paris, Champion (CFMA), I, v. 1131-1133 :

Pepin, son pere, qu'il volsist esgarder,
Tant estoit grans qu'il peüst roëler :
Come pilote en peüssiez joër.

Passage cité par FEW, 8, 480a.

9 — Éd. A. Fourier, Paris, Klincksiek, 1963.

Le FEW, 8, 490b enregistre *pilote* 'pilon à long manche pour écraser les pommes', à Fosses-la-Ville, près de Namur. Dans le wallon namurois, *pilote* (s.f.) désigne le 'pilon' (instrument de cuisine pour piler)¹⁰; dans son *Enquête linguistique sur les patois d'Ardennes*, II, 154 (notice 1199), Charles Bruneau mentionne la *pilote* 'pilon pour écraser la pâtée des porcs'.

Mais cela n'explique pas encore le mot *piloke*. Dans le FEW 22, 228a le s.f. *biloke* est enregistré dans le département des Ardennes pour désigner la 'dame de terrassier; outil quelconque servant à tasser la terre', résultat du croisement entre les synonymes fr. *piler* et *baller* (Ardennes) 'serrer la terre'. Pour le suffixe *-oke* (< -okka) Chauveau (FEW, 22, 228a) allègue le wallon (Gedinne) *mayoke* s.f. 'maillet'¹¹. De même que pour les formes *pilote*: *piloke*, *biloke*, dans le centre de la Wallonie (de Dinant à Nivelles) la forme *pêlate* 'pelure' est concurrencée par la forme *pêlake* (FEW, 8, 485a et b).

Un autre exemple de <ɔ> final devenu <k> est enregistré par Few, 2, 631b; en domaine wallon *puît* (=puits) *du Casamacque* (Archives de Charleroi, 1814), mfr. et fr. mod. 'casemate', 'plate-forme d'une batterie abritée dans la partie du flanc proche de la courtine, pour défendre le fossé' et en domaine picard (Saint-Pol) *kasmâk* 'maison délabrée, vieux meuble usé'.

La *piloke* de notre dit pourrait donc être un terme appartenant à la zone sud du domaine picard (Ardennes) et à la Wallonie (Namur), et avoir été utilisé par sa ressemblance avec « pelote-pilote ». En effet *piloke*, d'un côté, et *pelote*, *pilote*, de l'autre, sont composés de trois syllabes, et quatre phonèmes sur six sont identiques: /p/, /l/, /o/, /e/. Les trois mots en question, outre leur ressemblance formelle, appartiennent tous trois au champ sémantique du jeu.

C'est dans le décalage entre le contexte habituel, quotidien du mot désignant l'instrument pour piler, écraser quelque chose dans un mortier, sa valeur équivoque érotique, et son utilisation poétique dans le jeu galant et courtois des jeunes filles avec le bâton-net-pilon, que résiderait le jeu des allusions érotiques du divertissement.

L'auteur joue sur deux sens du mot *piloke* 'bâton' et 'richesse'. Si on suppose un jeu entre *pelote*, *pilote* 'balle' et 'pilon' et *piloke* 'pilon', on pourrait prendre en considération des témoignages

10 — Cf. aussi L. Léonard, *Lexique namurois*, dans *Bulletin de la Société de Langue et de littératures wallonnes* (Liège), t. 72, 1966, p. 566. Pour *piler*, *pilote* voir aussi *Atlas linguistique de la Wallonie*, notice 177 (piler le sel). Toute ma reconnaissance à Jean-Marie Pierret qui m'a donné des suggestions précieuses.

11 — La forme *mayoche* (Carignan-Ardennes) est citée dans Charles Bruneau, II, 153 EW 6, 117b.

tardifs de ce deuxième signifié : le mfr. *pelotte* signifie le « droit payé par les nouveaux mariés » et le fr. mod. *droit de pelote* « droit que les évêques percevaient sur les artisans et sur les filles qui se mariaient à des étrangers » (Fréjus 1659) (FEW, 8, 480a)¹². Ces attestations montrent que le jeu de la *pelote* pouvait désigner la fortune, de même que notre *piloke*.

À ces témoignages linguistiques, j'ajouterai ces différents arguments littéraires qui motivent mon interprétation. Une première constatation : le contexte commun du jeu de la *pelote* et de la *piloke* est le mariage – les protagonistes du dit ne sont autres que de très jeunes vierges (« puceles ») ; ensuite, un lexique équivoque apparaît dans la première partie. Le verbe « manier », par exemple :

Quant on voit l'une manier
Le piloke si coume doit,
De cascune est mostree au doit (v. 4-6)

apparaît dans des scènes érotiques ou de séduction dans les *fabliaux*. Dans *Trubert*, la naïve Rosette est représentée en train de palper Trubert :

Roseite entre ses mains le prent,
nule mauvestié n'i entent.
Belement le tient et manioie
et li viz en sa main coloie (v. 2497-2500)

Tant l'a tenu et manoié
que pooir li est revenuz :
un pou s'est en sa main meüz (v. 2556-2500)¹³

Il me semble que seule l'acception érotique du verbe « manier » permet de comprendre pleinement le fait que la jeune fille qui tâte la *piloke* est montrée du doigt (« de cascune est mostree au doit, v. 6) par ses compagnes. C'est alors qu'on peut savoir si elle est belle ou laide :

La set on s'ele est laide u bele
Par le piloke k'ele tient (v. 8-9)

12 — Le FEW, 8, 480b enregistre l'argot *pelote* « bourse » (1725 ; 1849) et le fr. mod. familier *faire sa pelote* « acquérir une certaine fortune ». En liégeois et à Roanne, cette expression signifie « serrer ses économies ».

13 — Douin de Lavesne, *Trubert*, éd. L. Rossi, dans *Fabliaux érotiques*, Paris, Le Livre de poche, 1992, Lettres gothiques, p. 345. Voir l'*Esquibel*, v. 85-88 (NRCF, IV, 46) :

Robins li dist : « Ça vostre main,
Si lou tenez trestot de plain,
Tot soavet que nel blechiez,
Et se volez, sel manioiez.

car l'effet s'en voit immédiatement... sur la *piloke* ! Par contre, quand la *piloke* « tombe » (« Ore est se piloke keüe », v. 41), c'est qu'elle se réfère, par exemple, à la fortune de Huon Mouton, tombée dans les mains de son héritier : on ne peut exclure une équivalence sexe-argent.

L'adjectif *engrés* désigne un désir ardent avec une connotation de violence qui semble excessif dans le cas d'un jeu innocent de jeunes filles :

Quel part ke li piloke en aille,
Li cuers d'eles les siut après,
Cascune est del tenir engrés :
Ça, Oegivet, ça Sainteron,
Ça, Mahalet, ça, Wauteron,
Or ça demiselê Hersent,
Renvoïés le nos en present. (v. 16-22)

Les noms des jeunes filles, note R. Berger, sont des hypocoristiques¹⁴. Sauf Hersent, appelée par antiphrase « damisele », qui, dois-je ajouter, nous ramène du reste à l'ambiance du *Roman de Renart*, où la louve Hersant cède sans trop de résistance à la séduction du goupil – après avoir assisté au viol de sa femme, Ysengrin en parle dans ces mots : « Ne semblot pas jeu de pelote » (br. VI, v. 570)¹⁵ – et à celle des fabliaux licencieux : pensons à Hersant, la servante de la courtisane Richeut et à l'entremetteuse du fabliau de Gautier le Leu *Le prestre taint*, à *Du prestre et d'Alison*. Dans ce dernier fabliau, Hersant est la servante de dame Mahaut, l'entremetteuse. Mareut et Hersant sont citées en outre dans l'*ensenhamen* de Guiraut de Cabrera (Riqueut, Mareut, Arselot)¹⁶. Au dossier, on peut ajouter *La folle largesse* où Philippe de Beaumanoir représente négativement les trois commères Mehaus, Richaus et Hersens¹⁷.

D'après les témoignages allégués ci-dessus, la *piloke* appartient à la classe des outils ménagers et ceux-ci sont souvent utilisés pour former des métaphores érotiques¹⁸. Pour « pelote » aussi, Kurt

14 — R. Berger, cit., p. 181, note aux v. 19-21.

15 — Éd. Martin, cité par G. Tilander, *Lexique du Roman de Renart*, Paris, Champion, 1984, p. 119.

16 — Ph. Vernay, *Richeut*. Édition critique avec introduction, notes et glossaire, Berne, Francke, 1988, p. 59-60.

17 — Cf. A. Vårvaro, « Due note su Richeut », *Studi mediolatini e volgari*, 9, 1961, p. 227-233, à la p. 230 et Ph. Vernay, qui cite quatre fabliaux où paraît le nom Maheut (éd. cit., p. 60, note 156).

18 — Le terme francien *louche*, *loche* aussi désigne une grande cuiller au long manche avec laquelle on sert le potage : elle métaphorise le sexe masculin. Dans la *Veuve de Gautier le Leu*, celle-ci a réduit à un bien piètre état son amant épuisé par son insatiable. Le dernier a beau s'efforcer toute la nuit, il en sort le matin « avec se loce mal lavee » « tre maltraité » v. 411 (traduit Ch.G. Livingston, *Le jongleur Gautier le Leu. Étude sur les*

Baldinger a proposé un rapprochement avec PELLIS¹⁹. On commence alors à comprendre qu'il s'agit d'un jeu malicieux, comme il y en a tant, d'ailleurs, dans la littérature plaisante et moralisante du XIII^e siècle, entre autres, le *Dit du sentier batu* de Jean de Condé. Le mot *piloke* désignerait donc un pilon pour piler, dans un sens obscène, un bâtonnet orné de poils que les jeunes filles se passent l'une à l'autre. Ce terme devait évoquer chez l'auditeur l'horizon d'attente de la littérature misogyne. La *pille*, la *pilete*, le *pilon*, avec la *pelote*, font partie du vocabulaire des poèmes contre le mariage. On les trouve, par exemple, dans le dit du XIII^e siècle appelé *Fabliaux qui devise les outieus de l'oste*²⁰, où l'auteur étale ses griefs contre le mariage en parlant des incon vénients matériels que vont rencontrer les nouveaux mariés. Parmi les ustensiles et les objets de toutes sortes qui leur causent de l'ennui, il cite la *pille* 'petit pilon', 'mortier à piler' (« Or faut la pille a piler nous », v. 179), – *pilete* dans le ms. A. En outre, une antithèse entre le jeu de la *pelote*, métaphore de l'échange libre des gens non mariés – car la balle peut se déplacer à loisir –, et le sévère échange amoureux dans le mariage est établie dans le seul ms B où on lit que « Menage tient le gens a route/ce n'est mie gieu de pelote »²¹. Tous ces termes appartiennent au champ conceptuel de l'échange amoureux et du mariage²². Ceci fait attribuer à ce jeu également des connotations érotiques.

fabliaux, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1951, New York, Krauss Reprint, 1969, p. 365 et R. Straub, dans *Fabliaux érotiques*, cit., p. 326 « être mal traité »), dans le rapport sexuel. Dans le fabliau *De l'Esquirel*, la mère châtie sa fille et lui interdit de seulement nommer le sexe masculin, comme cela arrive dans le groupe des fabliaux de séduction ; mais la riposte de la jeune fille, qui a appris à se servir d'euphémismes comme sa mère, ne fait pas un pli : « Cele deable pendeloche./Ma bele mere, est ce donc loche... » (NRCF, IV, p. 46, v. 29-33).

19 — « Premier : terme de jeu de paume méconnu dans Rabelais », dans *Mélanges d'Études romanes du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à M. Jean Rychner*, Strasbourg, 1978 (Travaux de Linguistique et de Littérature, XVI), 1978, p. 45-48, note 47, pag. 14 : à confronter avec le québécois *p'lotte* « pudendum mulieris ».

20 — G. Raynaud, « Le dit des outils de l'hotel », dans *Mélanges de Philologie Romane*, Paris, Champion, 1913, p. 257-267 (ms de Chantilly, 1578). Le ms B.N.F. fr. 12483 (*Ditté des choses qui faillent en menage et en mariage*) a été publié par A. Jubinal, *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux*, Genève, Slatkine Reprints, 1975, II, p. 162-169. Le poème sur le même sujet *De l'oustillement au vilain*, publié par A. de Montaiglon – G. Raynaud, *Recueil général et complet des Fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles*, Genève, Slatkine Reprints, 1973, II, cite « Et pilete et pestel » p. 150, « les pilons et la pile » p. 154.

21 — (Après le v. 59), cité dans TL, 7, 607 'jeu d'amour', qui cite aussi d'après A. Jubinal, I, p. 318 : « Plus avez ribaudie chiere/Que pucele n'aime pelote » et dans G. Tilander, *op. cit.*, p. 119.

22 — Ph. Walter suppose que le jeu de la pelote était joué « à l'occasion de cérémonies nuptiales », cf. *La mémoire du temps. Fêtes et calendriers de Chretien de Troyes à la « Mort le roi Artu »*, Paris, Champion, 1989, p. 411. Et encore, on peut noter que, à partir du XVIII^e siècle, le verbe *peloter* a pris le sens érotique de 'palper', 'caresser'.

Le transit de la richesse se règle sur le même principe que l'échange amoureux : par un choix individuel. Mais où est le jeu dans tout cela ? Seulement dans le passage de la *piloke* d'une jeune fille à l'autre ? Si l'auteur avait voulu représenter l'honnête jeu du bâtonnet, il aurait utilisé le mot *briche*. Au contraire, à partir du réservoir des régionalismes, il a employé le terme *piloke*, forme picarde et wallonne de *pilote*, parce qu'il joue d'allusions avec les nombreuses *pelote* et *pilote*²³ littéraires.

Le jeu des 'puceles' devait provoquer le sourire du public bourgeois, parce qu'il était découvert. C'est l'auteur aussi qui joue avec les mots, qui « manie » la langue, qui attire l'attention sur sa forme, par son jeu créateur. Il témoigne ainsi de la maturité d'une langue et d'un milieu social capable de créer à partir d'elle. Mais on joue aussi, pour apprendre à maîtriser la vie dans l'enceinte d'un héritage culturel et social déterminé : l'allégorie morale de la deuxième moitié du XIII^e siècle représentée dans ce dit met le doigt justement sur cette rencontre entre l'individu et le social, telle qu'elle se réalise... en jouant²⁴.

Rosanna Brusegan
Université de Vérone

23 — En harmonie avec cet esprit de jeu, ce Dit présente d'autres jeux de mots : celui sur *Adam* : *dam* (« Après vi jou un maistre Adan : / S'ame est passee outre le Dan », v. 65-66) n'est pas original ; l'autre sur *lorgne* : *Borgne* est plus recherché (v. 47-48).

24 — L.-J. Calvet, *Les jeux de la société*, Paris, Payot, 1987, p. 205.

Qu'est-ce qu'un picardisme en français préclassique ?

1. Le français préclassique au carrefour de tendances centrifuges et centripètes

On sait qu'au XVI^e siècle les parlers locaux conservent, et conserveront jusqu'au XX^e siècle, toute leur vitalité dans une très large fraction de la population française. Leurs différences sont alors si marquées que nous avons toutes les preuves pour affirmer que la compréhension est difficile, parfois impossible, entre ceux qui parlent des dialectes différents (Longeon 1989, 5).

Il existe un français régional très vivace, et aussi sur le plan littéraire : nombre de grands auteurs sont d'abord des provinciaux. A cette époque, la littérature a très largement, en dehors de Paris, des représentants et des foyers. Bien des auteurs introduisent dans leurs ouvrages des mots du terroir. Les auteurs de la Pléiade, en particulier, en font une doctrine ; Ronsard lui-même est revenu sur cette question par trois fois. Ainsi, dans son *Abrégé de l'art poétique françois* (1565-1587) :

Tu sçauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les vocables les plus significatifs des dialectes de nostre France, quand ceux de ta nation ne seront assez propres ne significians, ne se faut soucier, s'ils sont gascons, poitevins, normans, manceaux, lionnois ou d'autres pays, pourveu qu'ils soyent bons, et que proprement ils expriment ce que tu veux dire.

Même Montaigne se permet d'user de tournures méridionales quand le français n'exprime pas toutes les nuances de sa pensée.

On connaît son mot : « Le gascon y arrive, si le français n'y peut aller », qu'il faut cependant replacer dans son contexte¹.

On retrouve les mêmes idées, souvent amplifiées, chez tous les disciples de Ronsard. Ainsi Baïf, de divers langages

« Picard, Parisien, Touranseau, Poitevin,
Normand et Champenois mella son Angevin. » (*Au Roy*)

Un obscur, Filbert Bretin, supplie qu'on ne croie pas les mots bourguignons éparés dans ses *Poésies amoureuses* « laissez la par ignorance ou oubliance, alors qu'il les a mis a son escient, pour faire comme les autres poètes de ce temps, et exalter sa langue maternelle. » Jacques Peletier du Mans part du même principe que tous les dialectes sont français, puisqu'ils sont du pays du roi et trouve que « les mots paisans se mettet au poeme. »

Les mots dialectaux constituent également comme un trésor d'archaïsmes dont les poètes sont les dépositaires : les dialectes conservent des vieux mots. Ronsard invite ainsi les poètes à remettre en usage « les antiques vocables et principalement ceux du langage Wallon et Picard lequel nous reste par tant de siècles l'exemple naïf de la langue françoise... de celle qui eut cours après que la Latine n'eut plus d'usage en nostre Gaule. » (Préface posthume de la *Franciade*, XVI, 348-349).

La réalité régionale s'impose aussi aux théoriciens du langage : en 1529, Geoffroy Tory (suivi en cela par Olivétan) peut envisager, pour l'écriture du français, une sorte de système à la grecque, qui intégrerait les variétés régionales :

Notre langue est aussi facile a reigler et mettre en bon ordre, que fut jadis la langue Grecque, en laquelle il y a cinq diversites de langage [...], qui ont certaines differences entre elles en Declinaisons de noms, en Conjugations de verbes, en Orthographe, en Accentz et en Pronunciacion [...] Tout ainsi pourrions nous bien faire, de la langue de Court et Parrhisienne [Parisienne], de la langue Picarde, de la Lionnoise, de la Lymosine, et de la Prouensale... (*Champ Fleury*, 1529, f° 4 v°-5) (Baddeley 1995, 92-93 et 1993, 98).

De même, l'imprimeur parisien Robert Estienne accepte d'imprimer, en 1531, la grammaire française de Jacques Dubois dit Sylvius, *In linguam gallicam Isagogue*, qui est riche de traits picards (son auteur est originaire d'Amiens). C'est que, membre du trio des grammairiens picards, Dubois y donne de nombreuses réfé-

1 — C'est ce que note J.-M. Eloy : « encore faut-il préciser que Montaigne méprise souverainement le périgourdin qui l'environne, et n'exalte (relativement) le gascon que quelques années après la « Renaissance littéraire gasconne » à laquelle prend part son « Du Barts » (Eloy 1997, 67). Et il renvoie sur ce point à R. Lafont (Lafont 1968).

rences au picard, quelquefois au normand, au bourguignon, au lorrain, au lyonnais, à la langue d'oc, une fois au wallon. Il cite l'*eve* et l'*egue* à côté de l'eau, les picardismes *raïne* (rana), *hain* (hamus), *caulce* (caliga), *reue* (rota), *lange* à côté de *linge*, et les nombreux termes en *el*, *coultel*, *castel*, *pel*, *cervel*, *vel* (veau), *ocel* (oiseau), doublets des français en *eau*. *Bosc* est flamand, tandis que *pastre* est de la Narbonnaise. (Terreaux 1968, 252)

On verra que Bovelles, tout en estimant qu'il est vain de chercher où se trouve le dialecte modèle de la Gaule, ne manque pas, à l'occasion, de relever les analogies dont il est fier, puisqu'il est Saint-Quentinois, entre le latin et le picard.

Dans la *Precellence du langage françois* (1579) et dans les *Hypomneses* (1582), Henri Estienne défend les provincialismes, comme il fait des vieux mots, jugeant que le français a un avantage sur l'italien, dont les dialectes sont moins riches et ne peuvent « se mesler au toscan non plus que le fer avec l'or ». Il admet ainsi qu'on aille chercher dans les provinces non seulement les proverbes, mais tous les mots et façons de parler qui s'y trouvent, sauf, pour ne pas bigarrer le langage, à les cuisiner à notre mode « pour y trouver goût ». Et il reprend l'exemple de la Grèce :

Quavis Gallica lingua in ea potissimum quam dixi Galliae parte (Paris) sedem habeat, non paruum, tamen illi decus atque incrementum sunt dialecti : atque ibi quidem commoratur, sed tamen ita ut per has, tanquam colonias, longe illi sit iucundissimum aliquando expatiari, ac nonnulla quae illis propria sunt vocabula domum referre (31)/Bien que la langue française ait son siège surtout dans la région de France que j'ai dite, les dialectes sont cependant pour elle une parure et un enrichissement et, si elle a sa demeure ici, il lui est parfois très agréable de faire des promenades dans ceux-là, comme dans des propriétés de campagne et de ramener chez elle quelques-uns des mots qui leur sont propres (262) (*Hypomneses*, éd. Chomarat)

Il établit un rapport entre les formes dialectales ou françaises et les formes d'autres langues, s'inscrivant dans les essais d'approche des lois générales du langage, qui se font jour au XVI^e siècle. Ainsi dans les *Hypomneses* encore, *becquebo* picard est rapproché de *druokolapatès*, dans les remarques portant sur l'analogie « externe » entre deux langues différentes : « Les Picards appellent *becquebo* (= qui *becquette le bois*) l'oiseau qu'en français on nomme *picmar*. Or les Grecs désignaient le même animal par le terme de *druokolptès*, qui signifie *qui becquette les chênes* » (*Hypomneses*, 170 et 386, éd. Chomarat, relevé par Glatigny 1992, 181)².

2 — C'est bien le nom qui est enregistré dans la plupart des points d'enquête de

Ce recours au grec pour tirer la langue française hors de l'enfance, n'est pas unique ; Muret le fait en 1553 à propos de l'expression *Parmi leur cheute*, sonnet 37, 2 de Ronsard (1552) : « *Parmi*, au lieu de *par*, est un mot Vandomois, non toutefois à rejeter : car comme les Poetes Grecs ont librement usé des Dialectes, c'est à dire des differences de la langue Grecque, ainsi faut-il permettre aux François, qu'ils usent, avec modestie, de celles de la langue François, si nous voulons la tirer hors d'enfance. » (Terreaux 1968, 190). Et, souligne encore L. Terraux, Ronsard s'inscrit dans la lignée de ceux qui, de Tory à Fauchet, et plus tard à Ménage, puis à Lacurne de Sainte-Palaye... s'affligent de voir disparaître dans un trop rapide oubli le trésor de l'ancienne littérature et de l'ancienne langue. « Le langage d'aujourduy est changé en mille façons du Langage qui estoit il y a Cinquante ans ou environ... On porroit trouver Dix Milliers de telz motz et vocables laissez et Changez Desquelz cent aultres Autheurs usoient au temps passé », écrit déjà Geoffroy Tory en 1529.

On peut aussi rappeler la comparaison célèbre de la langue française à un homme riche qui a plusieurs maisons : « Notre langue est comme un homme riche qui « n'a pas seulement une belle maison et bien meublée en la ville, mais en ha aussi es champs, en divers endroits, desquelles il fait cas, encore que le bastiment en soit moindre et moins exquis... pour s'y aller esbattre, quand bon luy semble de changer d'air. »

À cette image répondra la position d'Étienne Pasquier, telle qu'on la rappellera ci-dessous.

Témoignant de ce courant, le nombre de mots dialectaux introduits dans les écrits du *xvii^e* siècle est considérable. L'influence gasconne a ainsi été étudiée dans son ensemble par Lanusse (Lanusse 1893), même si ce dialecte, répandu dans les armées et à la Cour, n'a pas pénétré très avant, victime d'une sorte de censure. Ceux qui ont gasconnisé sont la plupart du temps des grands seigneurs, des soldats, qui ne savaient pas écrire correctement. Et il ne s'est jamais agi, comme on l'a dit avec exagération, de « rétablir la féodalité dans le langage alors qu'elle disparaissait dans l'État. »

Le trait régional est aussi visible dans le domaine de la prononciation, qui déteint sur les variantes graphiques, comme le note N. Catach en évoquant les picardismes de J. Dubois, les lyonnismes de Meigret, les gasconnismes de Montaigne ; les ouïsmes... (Catach 1968, 16) : Ronsard et Du Bellay introduisent dans leurs vers les prononciations de l'Anjou et de la Touraine. Quand

l'Atlas linguistique et ethnographique picard, II, 580, carte (un) *pivert*/, à coté de *pleu-pleu*, entre autres.

Ronsard accepte *trope* à côté de *troupe* (sous prétexte que les Grecs hésitaient entre *onoma* et *ounoma*), il hésite entre la prononciation parisienne et celle de la vallée de la Loire.

La controverse sur la prononciation est rappelée par L. Terreaux (Terreaux 1968, 61-62) : « On sait l'importance que prenait aux yeux des érudits et des grammairiens du XVI^e siècle la *prolation* dialectale³. Geoffroy Tory estime dans le *Champ Fleury* qu'il ne serait pas difficile de mettre en bon ordre la langue et donc la prononciation, malgré les dialectes qui se partagent le français. La *prolation* dialectale alimente les controverses de Meigret avec Peletier et Des Autels ». Et de citer l'argumentaire développé par les trois grammairiens : Peletier accuse Meigret de prononcer *troupe*, *noutres*, *coute*, *clous*, *nous anciens*, pour *trop*, *notre*, *côte*, *clos*, *nos anciens*, mais *coleur* et *doleur*, en épousant « affectueusement la prolation de <son> país. » Peletier prétend connaître le véritable usage, celui de la Cour :

« Je te prie Meigret, n'épousons point si affectueusement la prolation de notre pays... Sans point de faute, j'ose dire cela de moi, que j'ai toujours pris peine de parler et prononcer correctement autant qu'un autre. Et combien que je sois d'un pays, où la prolation, voire le langage sont fort vicieux (comme je suis contraint de confesser), toutefois je pense avoir gagné ce point au moyen de la reformation que je me suis imposée moi-même, qu'à bon droit ne se pourra dire de moi que mon parler sente son terroir.

Et parce que j'ai toujours été de l'opinion de ceux qui ont dit qu'en nostre France n'y a endroit où l'on parle François, fors là, où est la cour, ou bien là où sont ceux qui y ont été nourris, je m'y suis volontiers jeté toutes les fois qu'en ai eu l'occasion : laquelle assez de fois j'ai eue, principalement du vivant du très chrétien Roi François... An la Court duquel j'ai eu assez bonnes entrées... m'approchant des personnages qui avaient crédit, faveur et maniment d'affaires : qui sont ceux pour le plus, qui parlent le mieux. Mais certes de tous ceux là, je n'en ouïs jamais un qui prononçât les mots ainsi que tu nous les écris. » (*Apologie*, 30)

À quoi Meigret fournit la réponse dans la préface du *Menteur* traduit de Lucien. Lui aussi a fréquenté la Cour : « De même avis aussi a été <à savoir que l'orthographe française est aberrante> comme de naguères j'ai entendu, le feu Roi dernier trespassé, en débattant souvent la grande superfluité des lettres de noutre écriture. » Finalement c'est Des Autels, plus sagace qu'on ne l'a dit, qui

3 — C'est le terme savant calqué du latin pour désigner la prononciation, comme chez Charles de Bovelles : « Item autem, Germani et Hispani sicuti etiam praemisimus, in prolacione litterae V, longe a Galli differe noscuntur » (*Liber differentiae*, 24, 31, éd. Dumont-Demaizière 1973, 71, dans le glossaire des termes techniques se rapportant à la langue).

voit juste : il ne faut pas se fier, comme Meigret dans sa *Grammaire*, à l'usage des Courtisans « veu leur tant estrange et variable mutation : joint que la Cour est un Monstre de plusieurs testes, et consequemment de plusieurs langues, et plusieurs voix. J'y ay connu que la prononciation de tous n'y est pas mesme, tant pour avoir hanté familièrement aucuns naïfz Courtisans que pour y avoir arresté aucune fois quelques jours » (*Replique*, 22)

Cependant, à tous ces éléments favorisant la variance et la diversité régionales, ou les intégrant dans l'élaboration du « nouveau français », s'oppose le flux montant d'une tendance centripète donnant le pas au parisien de l'Ile-de-France, qui est considéré de plus en plus, au XVI^e siècle, comme une référence normative, des réticences se manifestant, chez les grammairiens, pour écrire en dialecte. Car de la pureté de la langue, c'est Paris qui est le dépositaire, comme le proclame H. Estienne, qui s'en fait le champion : « Sermonis enim vere Gallici (sicut et ipsius Galliae) metropolim esse Luteciam dico » : « Car j'affirme que la capitale de la vraie langue française (comme de la France elle-même) c'est Paris » (H. Estienne, *Hypomneses*, Au lecteur, (29) et 260).

Et ce parisien peut être celui de la Cour, l'influence croissante de la Cour en matière de langage étant confirmée par les grammairiens. D'après Meigret, Peletier, Ramus (1572), Pillot (1572), le français de référence est celui de Paris, et à Paris, celui de la Cour. La Cour serait le lieu du bon usage, dont la pureté est un modèle. Ce serait donc le langage des Parisiens qui peut servir de norme. Quand Montaigne emploie le français de Gascogne, c'est-à-dire le français régional de Bordeaux, le Parisien Etienne Pasquier en est choqué, et cela fera horreur aux puristes du XVII^e siècle. Etienne Pasquier va plus loin cependant ; pour lui, en écho à la fameuse image sur la maison hospitalière accueillant les provincialismes, la pureté de notre langue « ne fait sa demeure ni en la cour du roy, ny au Palais », et les provincialismes peuvent embellir la langue française, s'ils sont sélectionnés :

Je suis d'avis que ceste pureté n'est restraite en un certain lieu ou pais, ains esparse par toute la France. Non que je vueille dire qu'au langage Picard, Normant, Gascon, Provençal, Poitevin, Agevin, ou tels autres, séjourne la pureté dont nous discourons. Mais tout ainsi que l'Abeille volette sur unes et autres fleurs, dont elle forme son miel, aussi veux-je que ceux qui auront quelque asseurance de leur esprit, se donnent loy de fureter par toutes les autres langues de nostre France, et rapportent à notre vulgaire tout ce qu'ils trouveront digne d'y estre approprié (*Lettres*, II, 12 (vers 1560)).

De l'ensemble des idiomes on peut ainsi tirer des ressources aptes à embellir le vulgaire, qui est la langue de Paris.

Les guerres de religion poussent par ailleurs la noblesse de Cour à s'installer en province. Parallèlement à la construction des châteaux de la Loire naît aussi le préjugé que seule cette région parle le meilleur français, ou du moins un français pouvant servir de modèle du bon usage, comme le fait Henri Estienne, dans ses *Hypomneses*, sans lui donner cependant l'égalité avec le parisien.

Mais surtout cette idée en rejoint une autre, mieux fondée celle-là : dès cette époque, on considère que le français risque d'être contaminé par les langues étrangères : l'adversaire le plus tenace est alors l'italien. Henri Estienne le souligne encore, qui recommande de chercher la pureté de la langue chez les parlementaires, car la Cour est infectée d'italianismes :

Ac merito certe urbs ista primum hac etiam in laude locum obūnet, non quod ab aula frequentetur (fuit enim tempus quum in ea sermonis puritas quaerenda esset : at nunc in eo, sicut et aliis in rebus, miram et plane depravatricem licentiam usurpat) sed quod eam curiam habeat quae Parlamentum vernacula voce nominatur : ubi licentiosus sermo tam raro, quam frequenter in aula, auditur.../Vraiment il est juste que cette ville occupe le premier rang aussi pour ce mérite, non point parce que la cour y réside (car s'il y eut un temps où c'est là qu'il fallait chercher la pureté de la langue, aujourd'hui sur ce point comme sur d'autres elle fait preuve d'une extraordinaire licence et tout à fait corruptrice), mais parce qu'elle possède l'assemblée qu'on nomme en vernaculaire Parlement, où le langage incorrect est aussi rare qu'il est fréquent à la cour... (*Hypomneses*, éd. Chomarat, 31/262, Au lecteur).

Et de ce fait on luttera principalement contre les parlars d'oc.

Donc, sur le plan synchronique commence à se dessiner une norme et un centre de référence : le « parisien » de la Cour, sinon du Parlement.

En ce sens, une coloration régionale trop marquée devient l'objet de réprobation : on s'est volontiers moqué dès le premier tiers du siècle des « lyonnismes » de Meigret, comme des « picardismes » de Dubois dans son *Isagogue*, dont le système orthographique d'une extrême complexité dérouta par ailleurs (Catach 1968, 39) : si R. Estienne accepte de le publier en 1531, en 1537 le même Estienne fait imprimer sa propre grammaire française, disant que celle de Sylvius est trop empreinte de picardismes :

Pourtant que plusieurs desirans avoir ample congnoissance de nostre langue Françoisse, se sont plaints a nous de ce qu'ils ne povoyent aisement s'aider de la Grammaire Françoisse de Maistre Lois Maigret [...] de l'Introduction a la langue Françoisse composee par M. Jacques Sylvius medecin, pourtant que souvent il a meslé des mots de la Picardie dont il estoit (*Traicté de la grammaire Françoisse*, Préface). (Baddeley, *ibidem*).

C'est au nom de la norme « parisienne » qu'Henri Estienne tourne en dérision les picardismes typiques qu'il trouve dans la grammaire de Cauchie, en épinglant *Cherfs* et *Ancestres* :

Ex his discant Germani, caeterique à me nominati modo populi, non temere cuius Gallicae linguae praeceptorem se profitenti fidem habere. Neque enim pluribus exemplis ad hoc confirmandum opus esse puto. Imo vero addam duo, *Cherf* & *Ancestres*, quae apud unum eorum (cum cuius secundo loco mentionem feci) leguntur, pro *Cerf* & *Ancestres*. Haec enim restabat adiicere, ut non omitterem quae ipsis etiam nostrae Galliae pueris risum mouere possent/D'après cela que les Allemands et tous les autres peuples que j'ai nommés à l'instant apprennent à ne pas croire à la légèreté quiconque se proclame professeur de langue française. Car je ne pense pas qu'il faille d'avantage d'exemples pour confirmer ce que je dis. Néanmoins j'en ajouterai deux *Cherf* & *Ancestres* qu'on lit chez l'un d'eux (celui dont j'ai fait mention en second lieu) au lieu de *Cerf* & *Ancestres*. En effet il me restait à ajouter ceux-là pour que je n'oublie pas ce qui pourrait faire rire même les enfants de notre France (*Hypomneses*, éd. Chomarot, 256/460).

L'emploi de mots dialectaux revendiqué par Ronsard et la Pléiade, encore qu'il soit bien discret dans le recueil des *Odes* de 1550, déconcerte aussi les contemporains. « Passe pour quelques mots savants qu'après tout Marot et Saint-Gelais avait glissés çà et là dans leurs vers : c'était un indice de culture. Mais réhabiliter les mots du terroir pour les faire entrer dans la langue littéraire paraissait saugrenu. L'agressivité manifestée par Ronsard à l'égard des « consciencieux poètes » qui lui reprochent « son patois » est, sur ce point, le témoignage d'un échec. » (Terreaux 1968, 49-50)⁴

Les provincialismes sont alors facilement pointés du doigt comme marqués diastématiquement, la tendance étant de considérer comme provincialismes des traits qui n'en sont point.

4 — Depuis l'achèvement de mon livre, Lecteur, j'ai entendu que nos consciencieux poètes ont trouvé mauvais de quoi je parle (comme ils disent) mon Vandomois, écrivant ores charlit, ores nuaus, ores ullent, & plusieurs autres mots que je confesse véritablement tenir mon terroi... (*Les quatre premiers livres des Odes* (1550), éd. P. Laumonier, Paris, d. 2001, *Suravertissement au lecteur*, p. 57)

Un mouvement se dessine au cours du siècle pour effacer ce qui est considéré comme régionalement marqué, dont témoigne Ronsard dans la correction des *Odes* et des *Amours* à travers ses éditions successives : *hurter* (I, 148, 4, éd. P. Laumonier) est ainsi remplacé par *heurter* (1567), Meigret considérant encore *hurter* comme un picardisme dans le *Menteur*.

Dans sa *Pleine Rhétorique*, Fabri se moque ainsi de ceux qui usent de provincialismes, ceux-ci étant incompréhensibles, en citant des vers émaillés de mots obscurs, et il épingle sur ce point ce qu'il appelle « la diphtongue picarde » (type *duire /cire* – et *lieux/gracieux*, 1 syllabe et 3 syllabes) !! On voit que le picard prend ici une extension très large.

Du côté des grammairiens et des théoriciens de la langue, la question de l'intégration des parlers locaux ne manque pas d'animer les débats, en allant vers un raidissement normatif, comme dans les *Discours non plus mélancoliques, que divers de choses même ment qui appartiennent à notre France*, publiés en 1557, à Poitiers, par le célèbre imprimeur Enguilbert de Marneff, et attribués parfois à Bonaventure des Périers. Après avoir déploré que « l'art de la grammaire » soit une chose « fort mal plaisante » qui lui a fait maintes fois montrer le cul au vilain qui sottement la lui enseignoit », l'auteur voudrait que les grammairiens « s'accordassent de quel langage de notre Gaule ils veulent faire grammaire, et que tous l'entendissent bien, ni mêlassent rien de leur terroir, se curassent fort bien les oreilles pour connaître la prononciation et accent et ne cherchassent cinq pieds en un mouton qui n'en a que quatre. »

Cependant, dans ce mouvement d'unification de la langue, prôné par les théoriciens, le picard peut occuper une position privilégiée, qu'expliquent plusieurs facteurs soulignés par S. Baddeley, observant la coïncidence curieuse entre le grand nombre de personnages importants du mouvement réformateur originaire de la Picardie et le nombre non moins notable des grammairiens et des linguistes, tels Jacques Dubois, Gilles du Wes, pédagogue, auteur aussi d'une grammaire française à l'usage des Anglais, Charles de Bovelles – dont il sera question ci-dessous –, Pierre de la Ramée, pour ne rappeler que les plus célèbres. Frappant est en particulier le nombre de personnalités appartenant à la fois aux deux groupes, celui des réformateurs et celui des linguistes. (Baddeley 1993, 63-64 ; Baddeley 1995, 93-94)⁵

5 — L'argumentation développée par S. Baddeley se trouve à peu de choses près dans sa thèse, publiée en 1993, soit l'année suivant la tenue du colloque sur Lefèvre d'Étaples, dont les actes sont publiés en 1995. D'où les deux références.

Plusieurs raisons pourraient, selon elle, expliquer cette convergence :

- la situation géographique de la Picardie, région frontière propice à la circulation des personnes et des idées, et exposée très tôt à la pénétration de la propagande luthérienne ;
- sa situation de contact linguistique, avec diglossie du picard et du français, en contact avec le flamand et avec l'anglais – les Anglais occupant Boulogne à cette époque – ce type de situation favorisant, grâce au passage constant d'une langue à l'autre, la comparaison des langues et les réflexions théoriques à leur sujet ;
- sa tradition littéraire et intellectuelle très riche, ainsi que la situation privilégiée du picard par rapport au latin : s'inscrivant dans le grand mouvement des sciences comparées visant à fonder l'autorité des langues vernaculaires (Dubois 1970, 14), l'affinité du grec et du français, défendue par Joachim Périon, Henri Estienne, Jean Picard, Blasset, a son correspondant dans l'affinité du picard et du latin, plus étroite, par sa prononciation, du latin classique ou des humanistes, que celle qu'offre avec le français cette langue de référence : comme le dit Geoffroy Tory dans son *Champ fleury* (1529, f° 55 v°) : « il n'y a Nation en France qui prononce [le latin] myeux que les dicts Picards ». (Baddeley, *ibid.*)⁶

2. Grille de classement et paramètres définitionnels des picardismes

Si la question des picardismes se situe dans cette polémique complexe mettant en jeu les forces unificatrices tendant au fixisme et à la norme et les forces variationnelles tendant à la souplesse, il faut aussi tenter de définir les paramètres intervenant dans la définition des picardismes, soit les paramètres diatopiques, diastratiques et diachroniques, non sans avoir auparavant esquissé la grille idéale dans laquelle il faudrait inscrire largement les types de régionalismes, à quelque région qu'ils appartiennent.

2. 1. Grille de classement : types de régionalismes

— Régionalismes lexicaux, consistant dans l'emploi de lexies propres à une région ou un ensemble de régions, qui peuvent présenter plusieurs cas de figure :

6 — Les traits spécifiques de la prononciation du picard s'accordent ainsi :
 - par la chuintante avec la nouvelle prononciation humaniste du latin, prononçant le *c* chuintant dans *sosie*, *Cicero*, etc.
 - par les gutturales avec la prononciation traditionnelle, inchangée : *gamba* : *gambe*.
 Ce que révélera Bovelles, comme on le rappelle ci-dessous.

- régionalismes encore attestés dans les parlers modernes, mais connaissant une plus large diffusion en français préclassique : exemple de *devantier* au sens de « tablier » (FEW24, 8 b sous Abante) dans les *Bigarrures* de Tabourot des Accords, relevé par V. Mecking, qui souligne sa régionalité surprenante (Mecking 2000-2001, 67) : « En dehors d'une attestation dialectale écrite pour le XVI^e siècle, *devantier* est extrêmement vital et dynamique dans de nombreux parlers modernes du Nord-Est de la France, surtout en Lorraine, en Bourgogne et en Franche-Comté, avec un débordement moins important vers le centre de la France. » Le terme est enregistré sous la forme *du(e)té* par G. Aub-Büscher dans son étude sur *Le parler rural de Ranrupt (Bas-Rhin)*, p. 183. Cf. encore un *dévètey de chtauy* à Labaroche, dans un court récit de Gaby Baumann retraçant la journée d'une fermière. Il s'agirait donc chez Tabourot, selon V. Mecking, d'un régionalisme lexical qui « s'est dérégionalisé passagèrement aux XV^e et XVI^e siècles. »

- régionalismes disparus des parlers modernes.

— régionalismes sémantiques, consistant dans l'emploi de sens spécifiques à une aire régionale ou un ensemble d'aires régionales. Le régionalisme sémantique peut se croiser avec le régionalisme lexical : exemple de *osiere* dans les *Bigarrures* de Tabourot des Accords, au sens de « branche d'osier » relevé par V. Mecking (*ibid.*, 70) : si *osiere* au sens d'« osier » est du nord de la France, attesté essentiellement pour l'aire normanno-picarde, la Belgique, la Lorraine et la Bourgogne, supplanté progressivement par le synonyme *osier*, il a chez Tabourot une acception secondaire signalée essentiellement pour la Belgique, le Centre ainsi que la Bourgogne, dont Tabourot est originaire.

— régionalismes de construction : exemple de *de hasard* dans les *Bigarrures* de Tabourot des Accords, au sens de « par hasard, rarement », relevé encore par V. Mecking (Mecking 2000-2001, 69), qui le signale, toutes acceptions confondues, pour la Bourgogne, le Centre et le Centre-Ouest, au regard de *par hasard*, qui l'a concurrencé.

— régionalismes phonétiques et de prononciation consistant dans le traitement phonétique particulier de certaines lexies, qui peut couvrir des aires plus ou moins étendues :

- exemple de *carculer* pour *calculer*, relevé par V. Mecking dans la farce de *George le veau* éditée par A. Tissier dans le tome II de son *Recueil de farces*, Droz 1997, TLF 482., au sens de « préméditer qch. prendre ses mesures, combiner les choses en vue d'un but à atteindre », (FEW 2, 75a s.v. *Calculare*), dans une farce qui paraît être d'origine normande.

• exemple de *preque* dans *L'amant resuscité de la mort d'amour*, relevé par V. Mecking, s'appuyant sur FEW 9, 366b s.v. Presse (Mecking 1998, renvoyant à Richelet 1680 – Trévoux 1752).

2. 2. Les paramètres.

— paramètres diatopiques : c'est sans doute la première difficulté d'identification qui se présente, les distinctions opérées par les contemporains étant très variées :

• Dans son *Suravertissement des Odes* de 1550 et son *Art poétique*, p. 11, Ronsard distingue le wallon et le picard, comme il distingue le poitevin, le tourangeau, le manceau et le normand, ce qui témoigne d'une conscience linguistique intéressante, souligne L. Terreaux (Terreaux 1968, 251). Cependant, dans le même *Suravertissement* et l'*Art Poétique*, p. 11, ligne 158, et p. 29, l. 508, il ne mentionne que le picard sans le wallon.

• Geoffroy Tory, dans son *Champleury*, ne parle pas du wallon.

• Robert Estienne, dans son *Dictionnaire françois-latin*, ne cite que le picard.

• Charles de Bovelles, dans son *Liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietatis* (1533), utilise le terme *Belgae*, très large, comme on le verra : « Et quia Parrhisij Belgis vicini, interstite Sequana fluvio, statim linguam à Belgis antiquum Gallorum sermonem plusculum servantibus... » : « Et comme les Parisiens, voisins des Belges, dont ils ne sont séparés que par la Seine, diffèrent beaucoup, pour ce qui est de la langue, des Belges qui observent davantage l'ancien langage des Gaulois... » (Bovelles, *Liber de differentia. Tabules breves*, 89/*Breves Tables*, 170-71)

• Jacobus Sylvius Ambianus, alias Jacques Dubois (1478-1555), dans la partie morphologique de sa grammaire, cite les parlers de toute la France : le picard, le bourguignon, le lorrain, le normand, le lyonnais, le wallon, le narbonnais, le provençal.

• Henri Estienne, dans ses *Hypomneses*, note que la prononciation *hebergier* est picarde ou wallonne (p. 31). Mais c'est au picard qu'il fait généralement allusion.

• Etienne Pasquier, plus tard, dans ses *Recherches de la France* (1611) fait de wallon le synonyme de vieux gaulois. Il ajoute que c'est encore la langue des *païs bas* et l'oppose au roman : « nos vieux Gaulois avoient leur propre langage que l'on appelait Wallon, ceux qui leur succederent appellerent le langage plus moderne Roman... aux païs bas ils se disent parler le Wallon et que nous parlons le Roman ». Jean Nicot, dans son *Thresor*, l'assimile au dialecte parlé au Nord de la Seine. Mais il précise que pour d'autres,

il s'agit du dialecte parlé au Sud de la Lys, opposé à la région du Nord qui est du domaine flamand⁷.

— Les picardismes en diastatie : comme bien des régionalismes, les picardismes peuvent être considérés comme appartenant à un registre bas, marqué par exemple, par des renforcements abusifs au regard d'un langage retenu et policé. Ainsi chez Henri Estienne : « C'est au nom de l'analogie interne qu'Estienne condamne le *tretous* populaire et picard :

Quinetiam ea quae Parisiis, aut alibi, vulgus tantum, et quidem ipsa potissimum faex plebis in ore habet, pro Gallicis ab eo (i.e. Antoine Cauchie, grammairien picard auteur d'une *Grammatica gallica*) obtruduntur, ut *Tretous* et *Tretant*... / Bien mieux certaines expressions qu'à Paris ou ailleurs le vulgaire seul, et encore surtout la lie de la plèbe, a à la bouche, cet homme nous les impose comme françaises. Par exemple *Tretous* et *Tretant*... (*Hypomneses* éd. Chomarat, 251/455).

Mais ici l'analogie ne joue pas entre une forme reçue et une erreur, mais entre celle-ci et les autres déviances qu'on devrait accepter à sa ressemblance si on lui donnait droit de cité : si on faisait entrer *tretous*, *tretant* dans la langue française, on ouvrirait la porte à une série de renforcements abusifs ; la « lie du peuple n'a-t-elle pas tendance à dire *tout fin clinquant neuf* » (pp. 210-211) ? (Glatigny 1992, 182)

L'apparition des marques d'usage chez les lexicographes est aussi une source non négligeable : le *Grand dictionnaire français-latin* de Stoer 1606 stigmatise ainsi comme « inepte » la prononciation *voarre* pour *verre*, que l'on trouve entre autres en Picardie : « *Voarre* : ainsi prononce le vulgaire à Paris, en Picardie et ailleurs, mais ineptement... » (Wooldridge 1992, 27, 34).

— Les picardismes en diachronie : peuvent être considérés comme picardismes par les grammairiens ou les poètes des lexèmes ou des prononciations qui peuvent être plus largement répandus qu'aujourd'hui : l'on a vu plus haut que dans *Le menteur*, Meigret considère encore *hurter* comme un picardisme, Ronsard corrigeant

7 — *Thresor*, s.v. *Walons* : Au vieil langage du pais de Belges, les Belgiens s'appellent Walons, qui vaut autant à dire comme Gaulois, qu'on dit aussi galos, ou gualons, à la difference des bas Allemans, et des François naturels estans deçà la riviere de Seine, aussi une partie de Brabant se nomme Walons Brabant, comme une partie de Bretagne, Breton galô à la difference du bretonnant. Voyez Jean le Maire en ses Illustrations. Oudegherst au premier chap. de sa chronique de Flandres en parle un peu differemment, disant que le pais de Flandres est divisé par la riviere du lys en deux, et que ce qui est deçà laditte riviere à la partie du Noort, se nomme Flandre flamengant à cause du langage qui y est usité, & ce qui est delà le lys, tirant au Suut est appelé Flandre Gallicant, par ce que la langue Wallone, c'est à dire Française est en usage.

dans ses *Odes hurter* (I, 148, 4) en *heurter* (1567) (Terreaux 1968, 72). Ronsard encore considère les vieilles formes en *-oie* du conditionnel comme des picardismes, sans pourtant les rejeter, à cause de leur utilité métrique : « Tu ne rejetteras point les vieux verbes Picards, comme *voudroye* pour *voudroi*, *aimeroye*, *diroye*, *feroye* » (*Art Poétique*, 29, 508-509). D'après ce texte donc, « il pense que la forme normale de la première personne est en *-oi*, sans *e ni s*. » (Terreaux 1968, 159)

Les lexicographes peuvent également enregistrer comme picardes des formes en voie de vieillissement, dont un exemple serait *compain*, relevé comme picard par Robert Estienne dans son *Dictionnaire françois-latin* et par Pasquier dans ses *Recherches* (VII, 22) : « *Compaignon*. Apud Picardos *compain* & *compaignon* synonyma sunt. » Repris par Nicot, 1606 : « Le Picard dit *Compaign*, comme l'italien *Compagno*, et *compagnon* par diminutif. Le mesme Picard dit *paignon* en diminutif de *pain*. » Mais Pasquier le note aussi comme vieux mot : « Nos vieux poètes appellent souvent Compain celui qui est leur amy », et L. Terreaux note que Ronsard le remplace par *ami* dans la réédition de ses *Odes* en 1560.

3. Deux illustrations de la question des picardismes en français préclassique

Nous avons choisi d'illustrer la délicate question des picardismes par deux exemples particulièrement intéressants : le premier est celui de la traduction de la Bible par Lefèvre d'Étaples et par Pierre Olivétan, le second est celui de Charles de Bovelles, qui apparaît à plusieurs égards comme un dialectologue avant la lettre.

3.1. La traduction de la Bible par Lefèvre d'Étaples et Pierre Olivétan

Rappelons qu'en 1530, Jacques Lefèvre d'Étaples publie à Anvers *La sainte Bible en François, translatee selon la pure et entiere traduction de saint Hierome...*, Bible dite aussi *Bible d'Anvers*. En 1535, P. R. Olivétan publie *La Bible, qui est toute la Sainte excripture. En laquelle sont contenus le Vieil Testament et le Nouveau, translatez en François, le Vieil de l'Ebrieu et le Nouveau du Grec*, 1535, Serrières, chez Pierre de Wingle. Bible dite aussi *Bible de Serrières*.

Lefèvre d'Étaples est confronté d'emblée, dans sa traduction, au problème de l'unité et de la variété de la langue française. Comme le souligne H. Kunze : « Die Hauptschwierigkeit sieht er in der Beschaffenheit der französischen Sprache, genauer, in der sprachlichen Situation, die er vorfindet. Im allgemeinen habe er

sich bemüht, volkstümlich zu übersetzen, nicht immer sei das möglich gewesen, « car aujourd'hui pour la plus part le François est meslé de Latin/et souvent de motz corrompus : dont maintenant nous est difficile les restituer et trouver. Ainsi donc par faulte d'autres termes auons esté contreintz de user des presens/en nous accommodant a nostre temps/et comme parlant barbare avec les barbares ». Die von ihm erstrebte Ausdrucksform charakterisiert er als « commun patois et plat language/fuyant toute affecterie de termes sauuaiges emmasquez et non accoustumez/lesquelz sont escorchez du Latin. » Aber auf Schritt und Tritt habe er die Erfahrung gemacht, dass das Französische noch recht wenig einheitlich und fest sei. Was er zu diesem Punkte zu sagen weiss, verdient auch, im Ganzen zitiert zu werden : « Toutesfoys que a suyre la propriete de la langue Françoise/elle est si diuerse en soy selon les pays et regions/voire selon les villes dung mesme diocese/qu'il est bien difficile de pouuoir satisfaire a toutes aureilles/et de parler a tous intelligiblement. Car nous voyons/que ce qui plaict a lung/il desplaict a l'autre : lung affecte une diction/l'autre la reiecte et ne l'approuue pas. Le François parle ainsi/le Picquard autrement/le Bourguignon en une sorte/le Normand en une autre... » « Diese allgemeine bekannte Erscheinung der Zersplitterung der französischen Sprache sei von zwei gelehrten Genossen, von Jacobus Sylvius – le Picard Jacques Dubois – in seinem *Isagogue* (1531), und Carolus Bovillus – in seinem *De Differentia Vulgarium Linguarum et Sermonis Varietate* (1533) ins rechte Licht gerückt worden. » (Kunze 1935, 16-17. Cf. infra). Cependant, la langue de sa Bible semble assez bien colorée de traits picards, qui apparaissent d'autant mieux dans la comparaison qu'on peut établir avec la Bible d'Olivétan⁸.

Ce sont en effet ces traits picards que s'emploierait à effacer Olivétan qui, dans l'*Apologie du translateur* qui suit la préface de Calvin dans l'édition gothique de 1535, « reprend les thèmes chers au coeur des humanistes de ce temps et qui sont ceux de Tory, de la *Briefue doctrine* et de Dolet. Il faut que la langue française rivalise avec la latine et la grecque. Il faut, malgré ses faiblesses, qu'on

8 — L'orthographe de cette Bible, et ses traits picards, serait-elle celle de Lefèvre lui-même, ou faudrait-il l'imputer à son imprimeur ? À cette question, posée par Jacques Chaurand lors de notre communication au colloque, la thèse de S. Baddeley fournit un élément de réponse en soulignant les rapports très étroits entretenus par Lefèvre et son imprimeur : « D'abord, doit-on considérer l'orthographe employée ici (i.e. dans la Bible) comme étant celle de Lefèvre ou de son imprimeur ? Lorsqu'on considère les rapports étroits qu'entretenait Lefèvre avec ses imprimeurs (l'atelier de Henri 1^{er} Estienne était pour lui « *officina nostra* »), on peut supposer qu'il surveillait l'impression de ses éditions d'assez près, et à plus forte raison celle d'un livre aussi important que le Nouveau Testament. » (Baddeley 1993, 71)

puisse la comprendre » (Catach 1968, 66). Et il « accomode au vulgaire le plus qu'il a peu, en s'« attemprant », i.e. en observant, sur le plan de la graphie, une sorte de juste milieu, sur le plan de l'orthographe, entre les graphies étymologiques héritées du latin et celles reflétant la *prolotion* vulgaire, dont certains ont fait leur règle. Ainsi s'expliquerait la « décoloration dialectale » qui pourrait caractériser la langue d'Olivetán par rapport à son prédécesseur : « Olivetan beseitigt dialektische Eigentümlichkeiten Lefèvres : Wo Lefèvre für mediopalatales *k* statt des französischen *ts* ein *ts* (geschrieben *ch*) aufweist, korrigiert Olivetan diese Lautgebung, die besonders dem Pikardischen eigentümlich ist, indem er reichsprachliches *c* setzt. So werden z. B. Lefèvre : *pieche, lanche, brachelet, rachine, besache, liche, balanche, ronche, moncheau, embracher, blecher, percher, sucher, anchien* bei Olivetan *piece, lance, bracelet, racine, besasse, lice, balance, ronce, monceau, embracer, blesser, percer, sucer, ancien*. So auch anlautend Lefèvre *cherf, chucre* ; Olivetan *cerf, sucre* etc. Aber statt nfr *chercher* findet sich noch bei beiden Übersetzern *cercher*, eine Form, die noch bis zu Ende des 16. Jhs. vorherrscht.

Unterschiede ergeben sich ferner bei den Nasalvokalen *an* und *en*. Etwa Lef. *louenge*, Ol. *louange* ; *condemner* > *condamner*. Umgekehrt z. B. Lef. *boulengier*, Ol. *boulanger* ; und sogar, als mundartliche, speziell pik. Eigentümlichkeit, hat Lef. *en* in Wörtern, denen von Haus aus ein *an* zukommt ; so stets Lef. *mengier*, das bei Ol. zu *manger* wird. Überhaupt sollen im 16. Jh. und, wie der Grammatiker Chifflet (cf. Darmstetter-Hatzfeld, t. I, 213) behauptet, auch noch im 17. Jh. leichte Schwankungen und Differenzierungen in der Aussprache von *an* und *en* stattgefunden haben.

Weiterhin lassen sich eine Reihe von Fällen nennen, wo Ol. dialektische, besonders pik. Lautgebungen Lef. 's beseitigt (cf. Corblet 1851, 128-135) :

statt pik. a - frz. u ;	statt Lef. <i>orine</i>	- Ol. <i>urine</i>
pik. u - frz. eu ;	Lef. <i>pronelle</i>	- Ol. <i>prunelle</i>
pik. o - frz. ou	Lef. <i>abruuer</i>	- Ol. <i>abbreuer</i>

Häufige Metathese in Lef. *forment*, Ol. *froment* ; vermutlich auch in Lef. *nous escouons (contre vous la pouldre)*, Ol. *nous secouons*, etc. (Luc, 1, 11) (Kunze 1935, 23-24).

Cependant, la langue de Lefèvre d'Étaples dans sa traduction de la Bible n'est peut-être pas aussi marquée de picardismes que le relève Kunze, et li faudrait sans doute tenir compte de la différence d'attitude de chaque traducteur au regard de la Bible, selon S. Baddeley : « Un [autre] trait qui frappe, dans la version de Lefèvre, est l'absence relative de traits caractéristiques régionaux :

encore une fois, c'est un trait qui ne frappe que lorsqu'on la place dans le contexte de l'époque. Lefèvre, comme la plupart des traducteurs de la Bible avant lui, était picard ; or, au début du *xvi^e* siècle encore, il suffisait d'examiner les écrits d'un auteur pour savoir son origine. On trouve bien quelques traits de prononciation régionale (*troupeau*, nous pouvons avec *o* plutôt que *ou*) ou de graphies caractéristiques de la *scripta* picarde, et notamment l'emploi de *-es* à la place de *-ez* pour les formes de la deuxième personne du pluriel ou pour le pluriel des mots en *-é* du type *beauté*, mais ces traits sont beaucoup moins nombreux que l'on a pu l'affirmer, et n'affectent que très peu le lexique. Cette neutralité pourrait s'expliquer par divers facteurs, et premièrement, par l'influence du texte de base : Lefèvre s'écarte en effet très peu de la Vulgate, alors que dans la traduction de son compatriote Olivétan (à partir de 1535), version proprement « réformée », celui-ci puise assez librement dans les ressources dialectales de sa langue quand le mot exact lui fait défaut. Il est intéressant de constater que dans la *Grammatographia*, ouvrage original, les traductions que donne Lefèvre pour les mots latins contiennent beaucoup plus de traits régionaux (par exemple, *yvire* pour « ivoire », *jeugier* pour « gésier »). Cela semble indiquer que Lefèvre était pleinement conscient de l'importance, déjà à cette époque, d'utiliser dans sa traduction biblique une langue neutre, véhiculaire, qui puisse être lue dans tous les coins de France. Olivétan dit par ailleurs, dans la préface de la Bible de 1535, qu'il recherche lui aussi un « commun patois et plat langage » : cependant, sa traduction est, à bien des égards, beaucoup moins homogène que celle de Lefèvre. » (Baddeley 1995, 92 et Baddeley 1995, 72). Mais S. Baddeley a manifestement minimisé la part des picardismes dans la Bible de Lefèvre d'Étaples, dont elle ne signale qu'une part réduite, et non sans approximation parfois, au regard de l'étude plus détaillée de H. Kunze, qu'elle ne semble pas connaître⁹.

Cet exemple est révélateur de la complexité de la « question picarde » au *xvi^e* siècle : Lefèvre manifeste une sensibilité aux différences régionales du français tout en présentant une traduction colorée de picardismes, qu'Olivétan atténue, mais l'appréciation de ces picardismes est différente selon les critiques, la visée de la traduction n'étant pas identique de l'un à l'autre. Peuvent aussi être considérées comme picardismes par les grammairiens ou les poètes des prononciations ou des graphies qui peuvent être plus large-

9 — Peut-on caractériser de « prononciation palatalisée » la prononciation à laquelle renvoient les graphies comme *tiesmoignage* et *lieue toy* (« lève-toi »), comme elle le fait dans sa thèse ? (Baddeley 1995, 72). L'étude de Kunze n'y est pas mentionnée.

ment répandues qu'aujourd'hui, comme on le voit dans la « révision » d'Olivétan.

3.2. *Un exemple de dialectologie avant la lettre :* *Charles de Bovelles*

3.2.1. *Situation de Charles de Bovelles*

Charles de Bovelles est né en 1478 ou 1479 à Saint-Quentin ; il meurt à une date indéterminée, sans doute vers 1555-1556. Comme le Picard Jacques Dubois – Jacobus Sylvius – dans son *Isagogue* (1531) il souligne, dans son *De Differentia Vulgarium Linguarum et Sermonis Varietate* (1533), la supériorité du latin sur la langue vulgaire : « The *Liber de Differentia* contained no discussion of syntax and nothing about position of articles. In fact, the main thrust of the work, like that of the *Isagogue* of Jacques Dubois, was directed toward proving the superiority of Latin over the vernacular. In answering the question what dialect should serve as an archetype for French, Bovelles asserted that none of them were of great use and that Latin “the shining splendor”, was the only archetypal language since it alone was free of idiosyncrasies resulting from time, place, and historical accident : “Ubi veram illius scrutabimur ? Nusquam sane nisi quis forte labia linquens vulgi neglecto etiam quovis Galliae solo Latinam linguam in doctorum virorum ore, in suo splendore sedentem et velut Gallici sermonis fontem inspectet ut pote a locorum temporum et horoscoporum casibus immunem”. » (p. 44) (Victor 1978, 30). Dans cet ouvrage, qui est non seulement linguistique, mais aussi polémique, avec l'objectif de jeter le discrédit sur toutes les tentatives pour mettre en valeur la langue vulgaire, Bovelles avance plusieurs arguments largement répandus à l'époque : ils sont rassemblés et analysés pour l'essentiel, avec ses tenants et aboutissants, dans le commentaire de C. Dumont-Demaizière dans l'introduction de son édition du *Liber de differentia vulgarium linguarum*, situant Bovelles parmi ceux qui ont réfléchi sur la langue vulgaire dans le premier tiers du XVI^e siècle, avant d'étudier ses conceptions philosophiques (Dumont-Demaizière 1973, ch. VII, 47-54 et VIII, 55-60). Le premier est la *corruption* des langues vulgaires : à la différence du latin, qui constitue un point de référence conçu comme immuable et présentant une identité idéale entre oral et écrit¹⁰, les langues vulgaires continuent d'évoluer, et cela pour trois raisons :

10 — Cette conception, communément partagée alors, est cependant battue en brèche par Théodore de Bèze : « La langue latine [...] s'escrivoet autrement que ne se prononçoet » (Signalé par S. Baddeley 1995, 110, note 16, qui renvoie au *Dialogue de l'usage et Prononciacion Française*, J. de Tournes, 1555, 52-53)

– le passage du temps, qui éloigne ces langues de leur langue-source, dont la variété s'explique par deux facteurs :

- le premier est la division géographique de la France causée par ses frontières naturelles, les Alpes, le Rhin, l'Océan Atlantique, les Pyrénées et la Mer Méditerranée.

- le second est les invasions des Barbares, que Bovelles regroupe en cinq tribus : les Burgondes, les Francs, les Bretons, les Flamands et les Normands. En ajout à ces cinq tribus, il discute aussi de l'établissement des tribus qui sont installées partiellement en France. Parmi celles-ci, il y a les Basques, qui ont franchi les Pyrénées et les habitants de la Savoie et des territoires le long de la frontière franco-italienne.

– la prononciation du peuple « ignorant », qui ne dispose pas de l'appui de l'écrit pour corriger ses fautes de prononciation. Pour illustrer l'énorme différence dans la prononciation résultant de ces divisions, Bovelles relève l'emploi des mots « oui » et « non » (*ita* et *non* en latin). Et pour montrer combien est grande la diversité et la disparité, il dresse une liste des prononciations différentes de ces mots non seulement dans les villes françaises comme Paris, Amiens, Narbonne et Lyon, mais aussi en Allemagne, Suisse et Espagne.

– et enfin, *l'horoscopus caeli*, « l'influence astrale », la seule explication que Bovelles ait pu trouver à de nombreuses variantes régionales et dialectales, et que C. Dumont-Demaizière rattache à la pseudo-science antique appelée *physiognomonie* (Dumont-Demaizière 1973, 53)¹¹.

La langue française, notre langue maternelle, est diverse et changeante à l'intérieur des limites du territoire français. En effet, de même que cette langue issue de la langue latine, s'écarte de l'homophonie antique, par suite de la non-observance des règles, de la distance et des défauts de prononciation : de même, elle admet aussitôt, en elle-même, une très grande diversité, à tel point que l'expérience nous montre qu'il y a actuellement en France autant de coutumes et de langages humains que de peuples et de régions et de villes. Ce phénomène se produit également dans toute nation qu'abrite la voûte du ciel, à savoir que du fait d'un modeste éloignement, une influence céleste et astrale provoquant bientôt un changement dans les prononciations des hommes, les langues aussi en sont changées... (*Liber de differentia vulgarium linguarum...*, trad. Dumont-Demaizière, in Longeon 1989, 56).

11 — Ce recours à l'influence astrale n'est pas isolé à l'époque, avant Vico : le célèbre imprimeur anglais Caxton attribuait le manque d'uniformité de l'anglais à l'influence de la lune, comme le note A. Crépin. (Crépin 1972, 24. Signalé par Baddeley 1993, 110, note 14)

Les implications de ce raisonnement sont très claires : d'abord, il est inutile même d'essayer de donner une forme écrite à ces langues en raison de leur variabilité (quelle variété choisir ?) et de leur instabilité : dès qu'une orthographe sera mise en place, les changements qui interviendront dans la prononciation la rendront aussitôt dépassée. Ensuite, il n'est pas souhaitable d'essayer de composer des ouvrages sérieux dans un idiome aussi corrompu et changeant. » (Baddeley 1995, 87-88). il est donc vain de chercher où se trouve le dialecte modèle de la Gaule :

Ubinam igitur, et in qua lingua regione locabimus totius Gallici sermonis archetypum ? Ubi veram illius scrutabimur ideam ? Nusquam sane, nisi quis forte labia linquens vulgi, neglecto etiam quouis Galliae solo, Latinam linguam in doctorum virorum ore, in suo splendore sedentem, & velut Gallici sermonis fontem inspectet : utpote à locorum, temporum, et horoscoporum casibus immunem. / Où donc et dans quelle région de la France placerons-nous l'archétype de la langue française dans son ensemble ? Où rechercherons-nous son véritable modèle ? Nulle part, assurément, à moins que, délaissant les prononciations vulgaires, sans tenir compte non plus du sol de la France (c'est-à-dire de la région géographique), on n'examine la langue latine dans la bouche des savants, cette langue installée dans sa splendeur et source de la langue française, exempte des accidents de lieu, de temps et d'influence astrale. (*Liber de differentia*, éd ? Dumont-Demaizière, 44/121)

Si « l'idéal de Dubois, dans sa grammaire, est un français qui serait le moins irrégulier possible par rapport au latin, à l'inverse, Bovelles veut montrer que le projet de régulariser le français est utopique. Il met en évidence l'instabilité de notre langue et les inconséquences de l'usage et montre qu'on ne peut rien fonder sur une terre meuble. » (Dumont-Demaizière 1973, 50). Il observe ainsi les inconséquences de l'usage sitôt qu'on se déplace d'un village à l'autre, et a fortiori, d'une région à une autre, ébauchant ainsi les premiers éléments d'une dialectologie française. Brunot lui reconnaît ce mérite (Brunot, II, 132, note 1), tandis que Sever Pop semble l'ignorer et fait débiter les études de dialectologie romane en France, avec l'abbé Grégoire en 1790. La valeur de ses observations dépendra, évidemment, du nombre des exemples qu'il cite et de l'étendue de ses investigations. Or si nous regardons le domaine géographique auquel l'auteur s'est intéressé, nous constatons d'abord qu'il se réfère aux pays voisins de la France qu'il a visités : Allemagne, Italie, Espagne. En France même, il prend ses exemples dans des régions assez variées, mais avec, cependant,

une grande prédilection pour le Nord-Est du pays et surtout la Picardie (Amiens, Vermand, Péronne, Saint-Quentin, Laon).

Ces préoccupations apparaissent dans les *Tabulae breves Gallicanarum vocum, docentes quaenam earum factitiae et arbitrariae, vel barbarae sint, & quae ab origine Latina manarint*, traduites en français par Colette Dumont-Demaizière : *Breves Table de mots français montrant lesquels d'entre eux sont artificiels, arbitraires ou mêmes barbares et lesquels découlent d'une origine latine*, où il propose des étymologies la plupart du temps fantaisistes à notre goût, mais qui ne le sont peut-être guère plus que celles de Ménage en 1694, la conception de l'étymologie n'étant sans doute pas la même que celle de notre époque et se satisfaisant plus volontiers de rapprochements analogiques, ici faits dans l'intention de souligner la diversité des origines. (cf. Buridant 1998)

3.2.2. Les *Brèves Tables des Differentiis* de Charles de Bovelles et son apport à la question des picardismes en français préclassique

1. L'approche des picardismes dans les *Brèves Tables* est faite sur la base d'un relevé par ordre alphabétique strict des items identifiés comme picards – par leur graphie, leur sémantisme, leur morphologie ou leurs constructions – à partir des critères modernes ou signalés comme tels par Bovelles lui-même, soit en vedette, soit dans le corps de l'article, en modifiant celui de Bovelles, qui est relativement différent.

2. Bovelles présente plusieurs types d'articles :

— article avec vedette picarde en entrée : *Acouter* vel *escouter*, quod est *audire*.

— article avec terme non marqué en entrée+forme picarde ou terme picard associé : *Achever* ou *esquiever* de *a* et *caput*.

A-t-il conscience qu'il s'agit d'un picardisme dans le premier cas ?

— article présentant des commentaires métalinguistiques mettant en oeuvre un référentiel contrastif explicite, par référence aux Belges (Eloy 1997, 141) :

- *chez les Belges* : *Auwen*, per V vocalem, significat apud Belgas hunc annum (avec U voyelle, signifie, chez les Belges, cette année).

- *les Belges disent* : *Cheveux* pro *coma* et *crinibus*, à capillis dicuntur : *Belgae dicunt caviaux*... (*cheveux* pour *coma* (chevelure) et *crines* (cheveux) est formé à partir de *capilli* (cheveux))...

- *selon les Belges* : *Boue* per V vocalem, id est lutum, dubia vox : secundum Belgas *bourbe* (avec U voyelle, c'est-à-dire : *lutum* (boue), mot douteux ; selon les Belges : *bourbe*).

- avec implication personnelle : *que nous les Belges appelons/disons* : *Enfer*, quod nos Belgae vocamus *infer*, ab *inferno* (*Enfer* que nous les Belges, appelons *infer* de *infernum* (infernal))/*Eschut* quod nos Belgae dicimus

esquieut ab in et cado... inde il escherra, il esquerré, id est eveniet (Eschut que nous, les Belges disons esquieut de in et cado (je tombe)... de in et cado (je tombe)... d'où : il escherra, il esquerra, c'est-à-dire : il arrivera)

• par opposition aux Parisiens ou aux Francs : *Balet Parrhisij scopam vocant, quam Belgae ramon dicunt, ab arborum ramusculis ex quibus fiunt (les Parisiens appellent ainsi un balai (scopa) que les Belges nomment ramon, d'après les rameaux des arbres dont sont faits les balais...) — idem à l'article ramon./ Gambe, Franci dicunt Iambe... (Gambe, les Francs disent gambe).*

Il ne faut pas se laisser abuser par la référence aux *Belges* : sous cette dénomination héritée du *De bello gallico* de César, sur un fond géographique qui est celui de la Gaule (cf. la Carte relevant la Répartition géographique des exemples cités dans le *Liber de differentia* (Dumont-Demaizière 1973, 53), Bovelles désigne bien les Picards, et plus particulièrement sa région d'origine : Saint-Quentin. (Le *FEW* lui-même n'a pas évité le piège, cf. infra).

3. Intérêt de cette Table

3. 1. Pour la prononciation : elle a en particulier été exploitée par C. Thurot, qui en tire plus d'une centaine d'exemples (Thurot 1881-1883)¹².

3. 2. Les traits du picard sont jugés et jaugés à l'aune du latin, point de référence et pierre de touche et point d'ancrage jugés inaltérables, par rapport auxquels évoluent les langues vulgaires, dont le français : le picard reste proche de la latinité par son absence de palatalisation en particulier : *k/c* y reste *k*, contrairement à ce qui se passe chez les « Parisiens ».

3.3. Elle permet de repérer les traits donnés comme fondamentaux, caractéristiques du picard chez Bovelles et les lexicographes de l'époque, plusieurs articles de Bovelles portant la mention « picard » se retrouvant surtout dans Nicot 1606, qui enregistre 73 mots glosés par « picard », dont 12 sont présents chez Bovelles¹³.

Sont ainsi soulignés comme spécifiquement picards des traits de prononciation.

• l'absence de palatalisation de *k* et *g* : *Choulx* vel *choles* vel *coles*, à caulibus, quasi caules. *Belgae enim proprius quam Franci alludunt Latinitati,*

12 — C. Dumont-Demaizière signale que Thurot a abondamment utilisé le témoignage de Bovelles dans son étude de la prononciation du français. Il lui emprunte *plus de cent exemples*, la plupart illustrant la prononciation des Picards, mais aussi celle d'autres régions, ainsi : Thurot, p. 206 : les Picards disent *iou* pour *ie* « *quen puis iou mais* » (Bovelles, p. 64). Mais Thurot ne s'est pas livré à une étude systématique des enseignements que pouvait apporter Bovelles sur les picardismes, ce que j'esquisse ici.

13 — Un tableau comparatif des picardismes dans les *Breves Tables*, le *Dictionnaire françois-latin* de Robert Estienne de 1549, le *Dictionarium latinogallicum* de 1552 et le *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne* de Jean Nicot de 1606 permet d'apprécier des références intéressantes dans l'enregistrement des picardismes :

proferentes C, absque aspiratione (*Choulx* ou *choles* ou *coles* de *caulis* (chou), comme *caules*. En effet, les Belges se rapprochent plus de la latinité que les Français en prononçant C sans aspiration)

- la chuintante : *Chaussie* secundum Belgas *cauchie*, strata lapidibus via (*Chaussie*, selon les Belges *cauchie*, chemin pavé de pierres)
- la prononciation *w* pour *g* : *Waster*, quod nos Belgae dicimus *waster*, à vastando (*Gaster*, que nous, les Belges, disons *waster*...)
- la prononciation *o* pour *eu* : *Heur*, ide est prosperitas, cui contrarium *Malheur*, à quibus *heureux* et *malheureux*... Belgae dicunt *horeux*, *malhoreux*, Latinitati propiores (*Heur*, c'est-à-dire prospérité, dont le contraire est *malheur*, d'où on tire *heureux* et *malheureux*... Les Belges disent : *horeux*, *malhoreux*, et sont plus proches de la latinité)

Mais aussi des traits morphologiques, dans les formes des pronoms personnels :

- *jou* pour *je* : *Je* per I consonante, id est Ego, et deducta est ab ego... Belgae interdum pro *Je* dicunt *Iou* : *Quen puis iou mais ?* (*Je*, avec I consonne, c'est-à-dire : *ego* (moi) a été tiré de *ego*... Parfois les Belges disent *iou* pour *ie* : *Quen puis iou mais ?*)
- les formes *mi*, *ti*, illustrée pour la première par un exemple plaisant, relevant la fréquence de *mie* en picard au regard de *point* ailleurs, fréquence qui semble s'être dessinée dès le Moyen Âge : *Mie* apud Belgas vox frequentissima : apud ceteros Gallos vix auditur pendet à minimo & significat minime, semperque addi solet cum negatione valens tantumdem, quantum vox *point* : interdum apud Belgas auditur, *Je ne ly ay mie mis mi*, Minime proposui ego (*Mie*, mot très fréquent chez les Belges ; on l'entend à peine chez les autres Français... : *il n'est mie chi*, *il n'est point chi*... Parfois, chez les Belges on entend : *Je ne ly ay mie mis mi* : *minime posui ego* (moi, je ne l'ai pas posé).

Ou dans les formes du démonstratif ou des adverbes afférents :

Point... : *il ne est point chi* : *non est hic* (il n'est pas ici) ; *il n'a point chi esté* : *non hic fuit* (il n'a pas été ici) ; *As tu point faict che que iay dict ? Fecistine quod dixi ?* (n'as tu pas fait ce que j'ai dit ?)

3.4. Elle enregistre à l'occasion des formations intéressantes, comme le figement formant phrasème qui s'opère dans le terme d'adresse associant *bel* et *sire* :

• en quantité : sur les 73 picardismes de Nicot, 29 se retrouvent dans le *DFL*, 34 dans le *DLG* ;

• en qualité : les picardismes ne sont qu'exceptionnellement signalés comme tels dans le *DFL* et le *DLG*, au regard de Nicot : s'observe ainsi un net progrès des marques d'usage. Est-ce le signe d'une conscience accrue des différences régionales chez les lexicographes ? Le point serait sans doute à creuser.

Bechire, vox in ore Belgarum perfrequens, & leni labiorum vitio suam pene originem mentiens, tantundem pene ex usu significat... Pendet autem à duabus, *bel* & *sire*, quod est dominus : quasi *bel sire*, vel *beau sire*. quia in initio allocutionis, solemus eo modo personam quamlibet familiaris affari... Nunc vitiosa vox sonat *becire*, pene ignorataque originis (*Bechire* mot très fréquent dans la bouche des Belges et qui dément presque son origine, en raison de sa prononciation adoucie... Il vient de deux mots : *bel* et *sire* qui signifie seigneur, comme *bel sire* ou *beau sire*... Maintenant, le mot corrompu s'entend *bechire* et semble presque d'origine inconnue).

3.5. Elle enregistre à l'occasion une marque diastratique, appréciation dépréciative portée sur un terme picard au regard de la norme « parisienne » (cf. H. Estienne, supra) :

Panche apud Belgas *venter*... Belgae saepe, Parrisij vix ea voce utuntur, imo eam rident (*Panche*, chez les Belges : *ventre*... Les Belges se servent beaucoup de ce mot, les Parisiens l'emploient difficilement, bien plus ils le tourment en dérision)

3.6. Surtout, elle constitue encore une mine non négligeable par ses apports à la lexicologie du picard au XVI^e siècle. Sans doute, Bovelles est loin d'élaborer un lexique raisonné : selon C. Dumont-Demaizière, « il s'est vraisemblablement contenté de relever les mots qui lui venaient à l'esprit ; il a suivi son inspiration du moment sans se préoccuper d'être systématique ni complet : le nombre de mots cités est très inégal pour chaque lettre : 49 pour A, 59 pour B, 43 pour C, 16 pour D, 19 pour E, etc. » (Dumont-Demaizière 1973, 43). Mais son lexique est dans l'ensemble représentatif de champs lexicaux majeurs des *realia*, et il offre encore des apports au *FEW*, qui l'a exploité, certes, puisque les *Brèves Tables* sont bien enregistrées dans les sources du *Supplément* du *Beiheft* rédigé par Margaret Hoffert (Bâle 1957), mais son exploitation semble sporadique et n'évite pas toujours la mésinterprétation de *Belga*, comme dans les articles Gruis (16, 94a), « son de farine » situé en Belgique quand il est référé à Bovelles : Belgique *gruis* (1533, Bov. Diff. 61), ou *Grisilon (16, 84a), offrant le même malentendu : *grésil* : Belgique *grésil* (1533, Bov. Diff. 61).

On relèvera ainsi :

— le cas de *souper*, esquissant la concurrence avec *dîner*, dont le *Dictionnaire des régionalismes de France* dessine la large extension régionale avec un pourcentage de connaissance de 90 à 100% (P. Rézeau éd., Duculot 2001, article souper, p. 935-938, et carte afférente) :

Souper, qua nunc voce utimur pro *5...* (*Souper*, mot que nous utilisons actuellement à la place de *coena* (dîner)...) —

des attestations à ajouter à celles données par le *FEW*, et les anticipant :

- *behitre* : *FEWI* s.v. Bissexus : 1^{re} attestation donnée chez Dupuis (schon Dupuis 1573) —> Bovelles : *Behitre*, id est tempestat in aere : originis incerte à nautis deducta (*Behitre* : le temps qu'il fait, mot d'origine incertaine rapporté par les matelots) ; et aussi chez R. Estienne 1549.

- *gayoler* : *FEW2*, 1, 555a, s.v. Caveola : 1^{re} attestation donnée dans le *Dictionnaire françois latin* de J. Thiery 1564 (Th 1564 – Stoer 1650) —> Bovelles, à l'article *gay*, forme picarde de *geai*, base pour lui de *gayole* et *gayoler* : *Gay* pro nota ave a raco vel raculo. Hinc & gayolle, avium cavea, seu locus in quo claudi aves solet : hinc & *gayoler* multum loqui, à similitudine graculi... (*Gay*, oiseau connu, de *gracus* ou *graculus*. De là vient aussi *gayolle*, cage à oiseaux, ou lieu dans lequel les oiseaux sont, d'ordinaire, enfermés. De là encore *gayoler*, parler beaucoup, à l'imitation du geai...) —

- *louche* : *FEW XVI* s.v. *Lotja : 1^{re} attestation au sens de « cuiller » donnée dans le *Dictionnaire françois-latin* de J. Thiery 1572 : pik. « cuiller » (Th. 1572 - Huls 1674, ALF 367) —> Bovelles : *Culier*, Parrhisij cochleare, seu cochlear vocant instrumentum concavum quo liquida edulia ori admoventur, immo in os traduntur. Belge id per maiorem syncopam vocant *louche*, per V vocalem : utrumque à cochleari pendet (les Parisiens appellent *cochleare* ou *cochlear* (cuiller) un instrument avec lequel ils approchent de leur bouche les aliments liquides et les y introduisent. Les Belges appellent cet instrument *louche* avec U voyelle en contractant davantage le mot). Présent aussi dans Estienne 1549 et dans sa lignée.

- *ran* : *FEWXVI*, 657a s. v. RAN : Apik. *ran m.* « bélier » apik... mentionnant (Th. 1572 - Nic. 1606) —> enregistré chez Bovelles.

— un petit lot de mots complétant des articles du *FEW* :

- *cliche* : *FEWII*, 1, 788a Clitellae Samsattel : Daraus enlehnt mfr. *clitelles* Pasquier —> Bovelles : *Cliche* oneribus ferendis apte, a clitellis, quas asini ferre in forum solent (*Cliche*, adapté au transport des fardeaux, de *clitellae* (bât) que d'ordinaire les ânes portent sur leur dos en allant au marché). À la note 242, p. 228, C. Dumont-Demaizière indique que le mot « est sans doute exclusivement dialectal car il n'est attesté sous aucune forme dans Godefroy. »

- *questier* : *FEWII*, 506a sqq. Cathedra enregistré, dans les dérivés, *cayerier* Flandr. —> Bovelles *queslier* : *Questier* vel *chelier*, seu *Cayelier*, cathedrarius artifex, à cathedra quam vocamus *Cayere* : Parrhisij *Chaiere* vel *Chayre* (*Questier* ou *Chelier* ou *Cayelier*, artisan qui fabrique des chaises ; de *cathedra* (chaise) que nous appelons : *Cayere* ; les

Parisiens *Chayère* ou *chayre*). Les deux formes de la conjonction disjonctive du latin, effacées dans la traduction, opèrent dans cet article une distinction entre les variantes phonétiques *Chelier/Queslier* et la forme reposant sur un autre radical *Cayelier*, sur *Chaiere*.

- **enguinauder** : FEW IV, 686b *Ingenium* : pik. *engeigner* « séduire par de fausses promesses » → Bovelles *Engignier*, id est fallere, ab ingenio : Belgae dicunt *Enguinier*, vel *enguinauder* (*Engignier*, c'est-à-dire tromper, de *ingenium* (intelligence) : les Belges disent *enguinier* et *enguinauder*). La formation intrigue : faut-il y voir un croisement avec pik. *enganner* (FEW IV, 683a *Enganner*) ? Mais comment s'explique la finale *-auder* ?
- **estalon** : FEW 12n 280b *Stolo*, ne signale que la forme *stolon*, empruntée deux fois. Mf. *stolon m.* « rejeton d'un noisetier » (1549, Fourch) Nfr. « bourgeon auxiliaire de certaines plantes » (seit Boiste 1812) → Bovelles : *Estalon* pro *stolida* & inutili arborum fructificatione à *radicibus nascente*, *stolones* et à *stolonibus* dicuntur (*Estalons* : pousse de rejets inutiles qui partent des racines des arbres ; on les appelle *stolones* et le mot est formé à partir de *stolones* (surgeons).
- **galifre** : FEW 17, 482 *WALA et DEAF G1, 87 – qui signale que c'est sûrement une erreur que ce mot ait été repris parmi les mots d'origine inconnue rangés sous « Les oiseaux de proie » dans le FEW 21, 236a, et Baldinger *Etymologien* I, 654 –. Le mot désigne d'abord « une espèce d'oiseau de proie ». Le DEAF ajoute mfr. *galifre* adj. « vorace » hap., Gdf et v. FlutreMPic. → Bovelles : *Galifre* *pantolabus*, qui plurimum edit, etiam incerta vox. (*Galifre* : *pantolabus*, qui mange beaucoup : c'est encore un mot incertain).

On observera aussi que Bovelles donne une définition précise et digne d'un bon lexicographe, d'objets familiers, comme celui-ci :

Telle, apud Belgas vas fictile, latum et planum, utile coquine officijs, & rebus in eo lauandis, pendet à tellure, id est terra (*Telle*, chez les Belges, récipient d'argile, large et plat, utilisé pour les tâches de la cuisine et pour y laver des objets, vient de *tellus*, c'est-à-dire : terre).

Se dessine donc au total en filigrane, pour peu que l'on regroupe les articles des *Breves Tables*, une esquisse de grammaire du picard, illustrant ses particularités distinctives fondamentales sur les plans phonétique, morphologique, sans compter des lexies ou des sémantismes spécifiques, un examen encore plus fin et plus systématique permettant certainement d'autres glanures. Cet aperçu peut corroborer une sorte de réhabilitation de Bovelles
 ii « peut être présenté comme le père de la dialectologie fran-

çaise » (Giard 1982. Cité par J.-M. Eloy 1997, 5), C. Dumont-Demaizière, au terme de son Introduction du *Liber de differentia*, l'estimant, avec Emrik, « digne de figurer parmi "les illustrations picardes" » (Dumont-Demaizière 1873, 65). Le paradoxe en la matière est que c'est au nom du refus d'une langue intégrant des variétés instables, au regard de la fixité du latin, que Bovelles nous donne cet aperçu très coloré du picard, assorti de marques distinctives que la lexicographie française naissante développera.

Conclusion

La question de la définition du picardisme en français préclassique est une question complexe mettant en jeu plusieurs paramètres qui peuvent se croiser et interférer :

— celui de la constitution et de la création d'une langue française rivale du latin, qui en est encore à ses débuts : deux mouvements se dessinent qui semblent s'étager en chronologie :

- un mouvement d'intégration des variétés régionales et des dialectes, qui constitue des apports et des enrichissements à la langue nationale en gestation : cette idée est illustrée par la comparaison avec la maison – la langue française est comme une maison dont les dialectes sont comme autant de pièces –, et le grec sert de modèle.

- un mouvement de rejet des variétés régionales au profit de la fixation d'une langue unifiée dans sa graphie, le grec pouvant encore servir de modèle, comme le latin, point de référence jugé fixe et inaltérable ; se fait jour, comme chez Pasquier et Estienne, le souhait de voir s'épanouir une sorte de koïné, analogue à la scripta médiévale.

— le paramètre diatopique : au XVI^e siècle, le picard peut être une notion géographiquement assez floue, dont les dénominations recouvrent des aires très différentes, en latin comme en français.

— le paramètre diachronique et diastratique : à mesure que l'on avance dans le siècle, des régionalismes subissent un processus de vieillissement qui peut tendre à les marquer comme marginaux et d'un registre peu soutenu.

Deux cas ont été pris pour illustrer cette situation : la traduction de la Bible dans les versions de Jacques Lefèvre d'Étaples et d'Olivet, où s'est posé le problème de la coloration de la langue, au regard de la langue-source, au statut particulier, et au regard de la destination et de sa diffusion, qui doit toucher un large public¹⁴. Les *Brèves Tables du Liber de differentia vulgarium linguarum* de Bovelles qui, en présentant un fort ensemble de mots marqués

explicitement ou non comme picards, pour illustrer la variété gênante du français à des fins polémiques, esquissent une dialectologie naissante où commencent à se distinguer des marques spécifiques de picardismes en français préclassique, reprises par les lexicographes. Accompagnant ce mouvement de mise en relief des variétés dialectales marquées et réservées de plus en plus à la communication orale, naît aussi à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, la littérature patoise dont un ouvrage collectif retrace précisément les destins (Vielliard éd. 2001). Les deux phénomènes forment, en quelque sorte, les deux faces d'un même Janus.

Claude BURIDANT
Université Marc Bloch, Strasbourg

14 — À ces oeuvres visant un large public peuvent s'opposer des oeuvres fortement colorées de picardismes couvrant une aire de diffusion restreinte. Un excellent exemple en est donné par S. Baddeley sous la forme d'un Nouveau Testament traduit par un Picard inconnu d'après la Vulgate, et imprimé à Anvers — plaque tournante de la Réforme — en 1523 par Adriaen van Berghen (spécialiste anversoise des éditions de Luther). « La traduction est en français fortement picardisé, et a dû circuler à Tournai et dans la région [Tournai et Théroouanne étaient sous tutelle anglaise depuis 1513] » (Baddeley 1993, 80). Les problèmes de diffusion seraient aussi à considérer.

Bibliographie

1. Ouvrages du XVI^e siècle

Bovelles C. de (1533, 1972²) : *Liber de differentia vulgarum linguarum et Gallici sermonis varietate*, Paris, Robert Estienne, 1533. Présentation et traduction par C. Dumont-Demaizière, Amiens, Musée de Picardie, 1972. Cf. aussi Dumont-Demaizière.

Estienne H. (1582) : *Hypomneses De gallica Lingua (...)* Genève. Texte latin original. Traduction et notes par Jacques Chomarat, Paris, Champion 1999. Textes de la Renaissance, série Traités sur la langue française, 30.

Peletier du Mans J. : *Dialogue de l'Ortografie e Pronunciation Française...*, 1550. Précédé de l'*Apoloige a Louis Meigret Lionnoes*, Slatkine reprints, Genève, 1664.

2. Études

Baddeley S. (1993) : *L'orthographe au temps de la Réforme*, Droz, Travaux d'Humanisme et de Renaissance.

Baddeley S. (1995) : « Le choix des langues : Lefèvre d'Étaples et les questions linguistiques au début du XVI^e siècle », *Lefèvre d'Étaples (1450 ?-1536)*, Actes du colloque d'Étaples les 7 et 8 novembre 1992, Paris, Champion. Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance, 5, 81-95.

Brunot F. (1967) : *Histoire de la langue française*, II, *Le XVI^e siècle*, Paris, A. Colin.

Buridant C. (1998) : « L'étymologie, de l'Antiquité à la Renaissance : présentation », *L'étymologie de l'Antiquité à la Renaissance*, *Lexique* n° 14, C. Buridant éd., Lille, Presses Universitaires du Septentrion.

Crépin A. (1972) : *Histoire de la langue anglaise*, Paris, Presses Universitaires de France, *Que sais-je ?* (1967¹).

Eloy J.-M. (1997) : *La constitution du picard : une approche de la notion de langue*, Peeters, Louvain-la-Neuve, BGILL, Linguistique Générale.

Giard L. (1992) : « L'entrée en lice des vernaculaires », *Histoire des idées linguistiques*, S. Auroux éd., Bruxelles, Mardaga, 206-225.

Glatigny M. (1992) : « Les fautes de français dans les *Hypomneses* d'Henri Estienne », *Grammaire des fautes et français non conventionnel*. Actes du IV^e Colloque international organisé à l'École Normale Supérieure les 14, 15 et 16 décembre 1989 par le groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française (G.E.H.L.F.), Presses de l'École Normale Supérieure, 171-184.

Kunze H. (1935) : *Die Bibelübersetzungen von Lefèvre d'Étaples und von P. R. Olivetan verglichen in ihrem Wortschatz*, Dresden, Ditter & Co.

- Lafont R. (1968) : « Que le gascon y aille si le français n'y peut aller » : réflexion sur la situation linguistique et stylistique de Montaigne », *Le français moderne*, 36, 2, 98-104.
- Lanusse (1893) : *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française*, Grenoble.
- Longeon C. (1989) : *Premiers combats pour la langue française*, Paris, Le Livre de Poche.
- Mecking V. (2000) : Compte rendu de Nicolas Denisot, *L'amant resuscité de la mort d'amour (1558)*, édition critique par Véronique Duché-Gavet (Textes Littéraires Français, vol. 491), Droz 1998 : *Zeitschrift für romanische Philologie*, 116, 560-567.
- Mecking V. (2000-2001) : « À propos du vocabulaire de Tabourot des Accords (1549-1590) et de son intérêt pour le français préclassique (1500-1650) », *Revue d'Humanisme et Renaissance*, 51-52, 57-72.
- Terreaux L. (1968) : *Ronsard correcteur de ses oeuvres. Les variantes des Odes et des deux premiers livres des Amours*, Genève, Droz, Publications romanes et françaises, CII.
- Thurot C. (1881-1883) : *De la prononciation française depuis le commencement du xvi^e siècle, d'après le témoignage des grammairiens*, Paris, Imprimerie Nationale.
- Victor H.M. (1978) : *Charles de Bovelles (1479-1553). An intellectual biography*, Genève, Droz. Travaux d'Humanisme et Renaissance, CLXI.
- Vielliard F. éd. (2001) : *Littératures dialectales de la France. Diversité linguistique et convergence des destins*, Études réunies par F. Vielliard, Paris-Genève, Champion-Droz, Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes, t. 159, première livraison.
- Wooldridge T.R. (1992) : *Le Grand Dictionnaire François-Latin (1593-1628). Histoire, types et méthodes*, Toronto, Paratexte.

Ancien picard, picard moderne : quelle continuité ?

Je veux d'abord exprimer ma joie d'être ici pour parler du picard, qui m'a occupé pendant quarante ans ! Il n'est évidemment pas question de retracer une évolution aussi complexe que celle qui a mené des textes médiévaux à *Ch'Lanchron* ou à Mousseron. Je voudrais seulement mettre en perspective, et parfois réinterpréter certains faits connus, en m'appuyant sur mes discussions avec Jacques Chaurand, Jean-Michel Éloy et Roger Berger, – ce qui minimise le risque que je prends. Le titre de ce colloque laisse entendre qu'il pourrait y avoir une continuité entre hier et aujourd'hui. Le point d'interrogation de mon titre invite à creuser cette notion, en me demandant si le concept de langue littéraire est toujours pertinent quand on fait l'histoire du picard.

1. Quelle continuité linguistique ?

La continuité dans l'évolution du picard *parlé* semble évidente, mais on ne connaît cette oralité que par des témoignages écrits, littéraires ou non¹. On ne peut en repérer l'évolution qu'indirectement, par une étude fine, parfois difficile². Les traditions d'écriture masquent en partie l'évolution de la langue, alors que l'oral est plus soumis à la variation. On ne connaît la diversité de l'ancien picard qu'en référence aux parlers actuels, en recoupant les témoignages.

1 — J. Chaurand, *Nouvelle histoire de la langue française*, 1999, p. 35.

2 — P. ex. cf. Jacqueline Picoche, Quelques picardismes de Froissart attestés par les rimes, *Linguistique picarde*, 10, 1964, p. 8-19.

1. Point de vue **quantitatif**. Peut-on mesurer cette continuité ? Il est presque inévitable que ce type d'analyse verse dans la subjectivité, écrit Louis Remacle, qui a pris beaucoup de précautions pour mettre en évidence, par comptage de traits, le processus de différenciation du wallon. Celui-ci est individualisé dès 1200 (1948 p. 93), mais « après 1300 la dialectalisation se poursuit par la formation de multiples traits secondaires qui dessinent des sous-variétés... » (1992 p. 168). L'hétérogénéité que nous constatons dans le picard d'aujourd'hui est également dans la continuité d'un mouvement très ancien. Les données recueillies pour l'*ALPic* (F. Carton et M. Lebègue, 1989 et 1998) sont des *parlers de type picard*, des restes de lexique et des pans de structures qui supposent des différenciations et des continuités distinctes selon les sous-régions, au gré des circonstances économiques et politiques diverses qui ont agité ce domaine linguistique particulièrement vaste. On sait qu'au moyen âge les textes de notre région sont écrits dans une koiné mixte teintée de traits picards. Ceux-ci, qu'on appelle du terme commode de « picardismes » ne sont pas toujours faciles à déterminer car ils diffèrent selon les époques. Theodor Gossen (1951 et 1976) a relevé dans la scripta des régionalismes préalablement définis ; mais ils ne sont pas forcément tous les mêmes que ceux du xvii^e siècle.

Les textes non littéraires des xvii^e-xviii^e siècle sont généralement écrits en français commun, les termes techniques étant en picard (Debrie 1984). Une Chanson tourquennoise de 1446* « Gratulation de l'église [de tor]coing... »³ ne contient *aucun* terme dialectal, pas plus que la *Chanson de la ville de Calais faite sur le chant de Peronne la iolie*. Composee par maistre Iaques pierres, dit chasteau Gaillard. Calais ville imprenable... Qui feist la chansonnette/Ce fut chasteau Gaillard/Estant en sa chambrette/Soy plaignant de son lard... » (1558)⁴. Des textes lillois rédigés peu après 1525 ont été retrouvés par Jacques Lemaire (1995). Ce sagace codicologue l'attribue à des poètes populaires lillois : ce sont, je pense, plutôt des amusements de lettrés. Ils ne sont « populaires » que par le thème et par le ton. « Chanchonnette des josnes fillettez. On a dit maincte chanchon/Pour raconter des nouvelles/Mais il faut trouver fachon/D'en dire des plus nouvelles/Tous ne vault point deux grouseilles/Qui ne rit joieusement/Comme font les damoiselles/Et filles de maintenant... ». Ce thème est toujours actuel (cf. Brigitte Fontaine, dont une chanson de 2001 porte le même titre), mais en picard d'aujourd'hui, on dirait : « Chés fill' d'ach-

— *Tourcoing et le pays de Ferrain*, n°2, 1983, p. 26-28.

— *Linguistique picarde*, 144, 1997, p. 27-29.

teure » ! Cette chanson du XVII^e siècle contient des « hyper-régionalismes », peut-être parodiques (*chanchon*, « chanson », *cholrette* « collerette »), mais l'ensemble est en français général du temps. Nous n'y relevons que 6% de traits régionaux, alors que la *Canchon de Miquelle* (24 v. de l'*Enjollement*, 1634, n°1) en compte 65%, avec une structure grammaticale nettement distincte du système français.

Dans une situation toute différente, c'est aussi une sorte de sau-poudrage destiné à donner une coloration picarde qu'on trouve dans un CD de Renaud (1993), parisien adopté par les Nordistes après le tournage de *Germinal* (film de Claude Berri, 1993). Le disque *Renaud cante l'Nord* contient douze chansons qui ne comportent pas plus d'une douzaine de traits morphologiques régionaux et une trentaine de mots emblématiques (*bistouille*, *raton*, *coron...*). Dans *Eun' goutte éd'jus* (texte d'Edmond Tanière, éd. Septentrion), je ne relève que peu de traits réputés picards, grammaticaux (23,6%) et lexicaux (10%) ; la prononciation du sympathique chanteur étant « faubourienne », je ne compte que sept « picardismes ». Au XX^e comme au XV^e siècle, un petit nombre de marques glissées dans un texte permettent de le connoter, de donner au thème traité une couleur régionale, censée être « naïve » ou « populaire », comme ont fait tant d'auteurs, de Rabelais à Queneau. Certains traits deviennent ainsi des sortes de stéréotypes : ils s'imposent plus que d'autres, au point qu'on ne les oublierait pas si on voulait faire une imitation du parler en question⁵. C'est le phénomène de *ritualisation*, qu'a décrit Gabriel Manessy pour le créole⁶ : alors que certains traits sont simplifiés, il y a maintien, voire systématisation de certains autres. En voici quelques exemples.

– En picard la nasale de VENTUM « vent » est généralement /*ẽ*/ (*vin̄t*), tandis que celle de SIMILARE « sembler » est /*ã*/ (*sanler*). Mais dans le Cambrésis l'évolution va *plus loin* et généralise la nasale antérieure : la voyelle de LINGUA aboutit à /*ẽ*/ (*linque* « langue ») ; de même *autaint* « autant » etc ; dans le *Discours du Curé de Bersy* (n°2) on a *senne* là où on attend *sanne* « semble », de SIMILARE.

– Substitution de /*é*/ à /*e*/ . Selon l'ALPic carte 659 « Est-ce-que tu (viendras) ? », /*é*/ pour /*e*/ était surtout localisé dans le Pas-de-Calais et le Hainaut il y a une trentaine d'années. Aujourd'hui le

5 — Timothy Pooley a repéré 16 traits picards dans des enregistrements récents d'ouvriers roubaisiens. Ex. : 3 impf. ind. : *étot* « était » (Le parler populaire de Roubaix : perte d'un patois ou émergence d'un nouveau vernaculaire urbain ?, *Revue romane*, 27, 2, 1992, p. 207).

6 — Créolisation et français régionaux, in Manessy et Wald (éd.), *Plurilinguisme*, Paris, 1979. Cité par J. M. Eloy 1989.

/é/ s'étend. Ex. : 1° adjectif possessif : *em'soeu* > *ém'sœur* ; 2° pronom personnel : *quo qu'te racontes ?* > *quo qu'lé racontes ?* ; 3° désinence verbale de 6^e personne : e muet d'appui > é : *i nous faittent braire* > *i nous faitté braire* ; 4^e /é/ comme marque de féminin pluriel (issue de la désinence latine *-as*) : *des bellés pin. mes* ; mais on dit et on écrit maintenant, dans le Vimeu p. ex. cet /é/ dans un adjectif au singulier : *in. n'bellé pin. me*. Dans l'incontournable refrain du *P'tit Quinquin* (... *Te m'f'ras du chagrin...*), j'ai entendu des Lillois chanter *Té m'f'ras du chagrin*. Cela « fait plus patois », disent-ils.

– *Che, chèle, chés* sont des éléments importants de l'autonomie du picard par rapport au français⁷. Le démonstratif au chuintement caractéristique forme la syllabe initiale de *chtimi*, mot-valise composé de trois morphèmes. Ce sobriquet a stigmatisé d'abord les soldats du Nord/Pas-de-Calais au début de la guerre en 1914⁸. Depuis quelques décennies, il est devenu un emblème, souvent apocopé en *chti*, que les gens du Nord/Pas-de-Calais ont « retourné ». Dans l'*ALPic* carte 11 « l'horloge » et carte 12 « les jardins » (enquêtes réalisées dans les années 60), le démonstratif en fonction d'article occupe une aire compacte dans l'ouest du domaine ; sporadique au centre, il était peu représenté dans le Hainaut, l'Avesnois, la Thiérache, l'Aisne et le sud de l'Oise. À Boulogne-sur-Mer, D. Haignerai⁹ précisait ainsi son emploi à la fin du XIX^e siècle : « Les mots qui expriment des idées générales, et qui, dans leur sens absolu prennent *le, la, les* réclament au contraire *che, chèle, chés* lorsqu'ils se spécialisent ». Il oppose « l'vint » en général à « ch'vint du Nord », plus restrictif. Mais le Boulonnais Robert Jordens dit « Ch'Gus »¹⁰, ne fait plus cette distinction vers 1965 : il dit « cheul'leune... ech'solé ». A Tourcoing, le démonstratif article est absent chez le J. Watteuw dit le Broutteux (1849-1947), mais des auteurs tourquennois contemporains (p. ex. Robert Florin 1980) en farcissent leurs textes, estimant qu'ainsi « c'est plus patois ». Ce trait devient, par ritualisation, un différenciateur important.

Les divers phénomènes que nous avons évoqués sont assez mouvants : ils sont soumis à de multiples facteurs qui rendent difficile une évaluation quantitative globale de l'évolution de la « picardité ».

7 — J. M. Eloy 1990

8 — F. Carton, Aux origines de « ch'timi », *Mélanges offerts à Raymond Sindou*, vol. I, 1986, p. 108-112.

9 — *Grammaire du picard*, 1884 p. 264.

10 — « L'photo. L'baromètre », disque 45 tours L.D. MU 1, Musica, Boulogne-sur-

2. Point de vue **qualitatif**. La généralisation de surmarques réactives par rapport au français, quelle qu'en soit la cause, est un facteur d'unification, contraire à la tendance à marquer des spécificités. La notion de « pureté » d'une langue repose sur une métaphore ambiguë et inadéquate. Est-ce une « faute » de dire et d'écrire *in. n'bellé pin. m. e* « une belle pomme » (emploi de la forme du pluriel au singulier) ? Est-ce du « mauvais picard » ? L'idée de « dégradation » linguistique reflète une vision archaïque des parlers locaux. Cette façon de voir est combattue par les sociolinguistes qui travaillent sur la variation¹¹. Des picardisants tendent aujourd'hui à régulariser les usages, à les rendre plus cohérents entre eux. Ce processus est celui de la *focalisation*. Les sujets qui usent d'une langue dévalorisée et repoussée en marge tendraient à établir un « standard réduit », même si on est loin de le voir réalisé...

Il y a donc une continuité linguistique : J. Corblet (1851), J.B. Jouancoux (1880 et 1890), D. Haignerai (1884), entre autres, l'ont mise en valeur. Mais cette continuité n'est pas plus linéaire que celle de la langue française : elle a connu des accélérations, des ralentissements et des régressions, du fait de tensions contraires et d'interactions complexes avec le français.

Quelle continuité littéraire ?

La littérature picarde serait-elle un *long fleuve tranquille* ? On pourrait le penser à la vue du titre emphatique : « Mille ans de littérature picarde, d'Aucassin et Nicolette à la célèbre *Chanson [sic] dormoire* »¹². En quoi consiste une continuité ainsi magnifiée ? Qu'est-ce qui relie l'École d'Arras au XIII^e siècle, le Lillois Alexandre Desrousseaux au XIX^e ou l'Amiénois Edouard David au XX^e siècle ? Dans quelle mesure la scripta médiévale a-t-elle comme successeurs les écrits contemporains, fondés sur des parlers locaux plus ou moins apparentés, utilisés dans la vie quotidienne ? Selon Gossen (1976), la disparition de la scripta régionale dans le Nord commence approximativement vers 1470-1480 et semble totale à la fin du XVI^e siècle. Par exemple la langue d'une chanson de geste tardive comme *Les Enfances Garin de Monglane*¹³, copiée vers 1475 dans le Nord, sans doute à Lille, est une koiné mixte teintée de traits picards.

11 — Ex. : R. Le Page et A. Tabouret-Keller, *Acts of Identity*, 1985, cité par J. M. Eloy 1989.

12 — Henri Claverie, *Nord'*, 19, 1992, p. 9.

13 — Aurélie Kostka-Durand, *Recherche sur Les Enfances Garin de Monglane accompagnée d'une édition d'après le manuscrit unique Paris B. N. ms. fr. 1460*, Thèse Nancy 2, 2001.

C'est à l'époque *romantique* que s'est répandue l'idée selon laquelle les littératures dialectales modernes continueraient les littératures du moyen âge. Cette vision des choses a son origine chez les romantiques allemands ; elle a été répandue par Charles Nodier et par beaucoup d'autres, et elle a persisté jusqu'à nos jours. On sait combien est puissant l'imaginaire en matière de représentations de la langue. Le souci de trouver une continuité est sous-tendu par l'idée d'une permanence du « génie populaire ». A partir du deuxième tiers du XIX^e siècle, on a réédité, en les « arrangeant », nombre de textes anciens « oubliés ». Ex. *Dialogue de deux paysans picards concernant la ville et l'église d'Amiens* (rééd. 1823), *Serventois et Sottes chansons couronnés à Valenciennes* (rééd. 1834), *Ritmes et refrains tournésiens* (rééd. 1837) etc... Le regretté Louis-Fernand Flutre a réédité en 1970 des textes littéraires d'accès difficile. Il a intitulé cet utile ouvrage *Le moyen picard*, ce qu'il définit ainsi : « Nous entendons par moyen picard l'état dialectal qui fait liaison entre l'ancien picard parlé [sic] au moyen âge et le picard moderne, établi à partir du XVIII^e siècle dans ses caractéristiques actuelles. Cet état de langue peut être assigné aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles »

La date de 1560, fournie sans preuve par Gabriel Hécart pour le *Dialogue en patois rouchi* (n°9), est fautive, comme nous l'avons montré dans un compte rendu¹⁴. L. F. Flutre l'a reconnu dans une lettre qu'il m'a adressée le 13 septembre 1972 : « Je suis tout-à-fait d'accord avec vous pour retarder jusque vers le 2^e tiers du XVII^e siècle la date des *Fill'* et les considérations de Paul Lefrancq ne peuvent que confirmer cette façon de voir ». Cette pasquille a été antidatée de 90 ans environ. Donc *Le moyen picard* contient en réalité dix textes littéraires du XVII^e siècle (n°1-2, 4-11). J'ai montré que leurs dates de composition se situent très probablement dans une période d'une vingtaine d'années et non, comme l'indique un sous-titre trop extensif, « de 1560 à 1660 ». Donc, à ma connaissance, la première œuvre où le picard est utilisé à des fins littéraires d'un genre nouveau est un poème satirique de 1634 (n°1), issu probablement d'une région voisine de Cambrai : c'est *L'enjollement de Coula et de Miquelle*, qui commence par cette déclaration d'un paillard nommé... Carton : « J'y sui brave Carton pour boizié ché fillette/Pour lé bien cappigné et pour tatter leu taitte... ».

L.F. Flutre ajoute : « ... un hiatus subsistait entre ces deux grandes périodes. Le présent ouvrage tente de le combler, en mon-

14 — *Linguistique picarde*, 1971, 4, p. 13-15.

trant la belle continuité de l'évolution du dialecte, continuité qui va de pair avec le maintien de l'esprit picard, dont la verve et le réalisme n'ont rien perdu... depuis le temps des fabliaux. ». Le concept de moyen picard, lié à l'idée d'un « belle continuité » ne risque-t-il pas d'induire des erreurs d'analyse en confondant une variété de langue avec un « émaillage »¹⁵, procédé stylistique qui donne une teinte régionale¹⁶ ? Envisager une périodisation tripartite calquée sur celle du français, n'est-ce pas une façon de considérer l'évolution des parlers d'oïl comme *subordonnée au français* ? De plus l'appellation de moyen picard conférée au xvii^e siècle est en *décalage* avec ce qu'on nomme le moyen français. Ce terme, qui date de la fin du xix^e siècle, distingue à l'intérieur du vieux français une période de rapide évolution, notamment lexicale. J. Picoche et C. Marchello-Nizia lui assignent la période qui va de 1352 à 1605¹⁷. Dans un domaine voisin, Remacle (1948) a montré clairement qu'il n'existe pas au moyen âge une littérature wallonne considérée comme une *littérature en dialecte*, au sens où les dialectologues entendent aujourd'hui ce terme.

René Debrie, chercheur fécond, a publié un utile *Glossaire du moyen picard* qui relève des mots tirés de textes littéraires des xvii^e-xviii^e siècles et de textes non littéraires du xiv^e au xviii^e. Il a étendu la « période intermédiaire » jusqu'à la Révolution française. Or le nombre d'œuvres dites picardes que nous connaissons est de 10 au xvii^e siècle ; au xviii^e il est de plus de 250 : ce n'est pas du même ordre. Le xix^e siècle continue généralement les genres, les thèmes et le style du xviii^e. Par exemple, à Lille, Léopold Simons a représenté à la télévision, en 1965, une pasquille de son prédécesseur Brûle-Maison, écrite vers 1720 : avec des aménagements minimes, elle passait très bien (Carton 2001 p. 75).

C'est au début du xvii^e siècle que le rapport au picard a changé, et il n'a pas changé partout en même temps. À l'est du domaine, en une vingtaine d'années, apparaît un bloc d'œuvres écrites en un picard intentionnellement distancié par rapport au français « normé » du temps. Celui-ci a conquis toutes les fonctions qui définissaient la place du latin ; en même temps il s'est resserré. C'est à ce moment que le mot « patois » change de sens et désigne un idiome minorisé dont la fonction littéraire diffère de celle du français. C'est ce que constate Frédéric Deloffre dans son édition

15 — Ch. Bailly, *Traité de stylistique française*, Paris, 1951.

16 — Halina Lewicka, L'emploi stylistique du dialecte dans les textes du théâtre français au XVe et au début du XVIe siècle, *Langue et littérature. Actes du VIIe Congrès de la LILLM* (Liège 1960), 1961, cité par ELOY 1989.

17 — *Histoire de la langue française*, 1989, p. 343.

critique (1961) des *Agréables Conférences*, mazarinades de Saint-Ouen et de Montmorency (1649-1651).

Pour utiliser massivement les effets stylistiques propres aux idiomes vernaculaires, il fallait qu'on fût conscient de la diversité de résonance des deux parlers, ce qui ne pouvait être que le fait d'un milieu bilingue. Les auteurs restent anonymes au XVII^e siècle, car ce sont des lettrés qui se divertissent à faire des écarts de langage : l'emploi du picard leur permet de braver l'honnêteté et confère à leurs textes une saveur que perdait peu à peu le français à mesure qu'il haussait son registre. Il n'est pas fortuit que cette naissance coïncide avec la fondation de l'Académie française (1635, mais il y eut des réunions dès 1629), et avec les *Remarques sur la langue française* de Vaugelas (1647). Cette émergence a été favorisée par la vogue du burlesque. Sauf de rares exceptions, le « patois » n'est le véhicule que des genres jugés corrompus par la Pléiade (dialogues familiers, sermons facétieux, coq à l'âne, monologues comiques, fables, satire versifiée...) Le picard des textes du XVII^e siècle apparaît d'emblée sous la forme d'une « langue basse ». Les textes n^o 4 et 5 sont adressés à « un cousin », à « un sien ami », à « frerot » : l'auteur indique ainsi qu'il se situe dans un registre familial.

Donc à la notion de transition, il faudrait substituer celle d'une **scission**, d'une **rupture** qui aboutit à une diglossie littéraire. Certes, cette manifestation du parler de tous les jours en poésie est conforme à une tradition française, depuis la *Farce de Pathelin*. Mais elle était occasionnelle. L'emploi du vernaculaire en littérature ne devient systématique qu'à partir de la période troublée que vivent les provinces septentrionales. A Lille ce sera encore plus tard, car elle ne sera rattachée à la France qu'en 1667 ; elle reste plutôt anti-française jusque 1713 (Paix d'Utrecht). J'ai repéré six chansons de la fin du XVII^e siècle : *La chasse au chat* (1672), *Le soldat lillois exécuté à Gand* (1678), *Chanson d'une condamnée à mort : mon dieu quelle affliction* (1683), *L'homme qui bat sa femme* (1684), *Les défaites espagnoles devant Louis XIV* (1692), *La procession déviée* (1687), et une *Pasquinade au mépris du nommé Fleurquin* (Carton 2001 p. 70). Tous ces textes, d'ailleurs plats et dépourvus de toute recherche stylistique, sont écrits en français régional. L'introduction sporadique d'éléments picards dans certains textes littéraires ne peut être confondue avec la naissance des lettres picardes modernes. Il reste qu'elle la précède et qu'elle prépare le terrain de « ce qui apparaît comme une manifestation secondaire et inattendue de l'esprit de la Renaissance » (M. Piron 1978, p. 1465).

Au deuxième tiers du xvii^e siècle, user massivement du picard est une façon de caractériser une différence de milieu social. C'est moins la langue elle-même que le rapport à la langue qui a changé. Celui qui signe du pseudonyme de Le Gras (n°10) est un bourgeois qui met en oeuvre non un topolecte (la localisation est imaginaire) mais un sociolecte, afin de faire rire la compagnie des Sots de Ham. A Lille, ce n'est qu'au xviii^e siècle que commence vraiment la littérature picarde moderne (n°12 et 16). Alors que le chanteur de rues Brûle-Maison mêle au français régional une caricature du parler des paysans tourquennois, son fils Jacques Decottignies accumule les régionalismes dans ses chroniques. Il y ajoute des notes explicatives, car il est conscient de l'enrichissement lexical qu'apporte le picard. À trente ans d'intervalle, la langue dite « naïve » du fils, plus « patoisant » que son père, est définie clairement, à la fois comme un topolecte (vray patois de Lille) et comme un sociolecte (milieu de sayetteurs et de dentellières ; cf. les écrits sur les canuts à Lyon). De même François Thuillier dit Jacquet, à Amiens, transpose en picard local le parler faussement populaire appelé poissard¹⁸. Au parler de la Grenouillère, des bords de Seine, Thuillier substitue le picard de Saint-Leu, quartier populaire d'Amiens, et fait rire par une « imitation parfaite du ton et du jargon de la populace », comme écrit assez vilainement Daire (1757). Decottignies, lui, use du *daru* du quartier populaire lillois de Saint-Sauveur, pour une clientèle bourgeoise, amusée par le contraste entre les octosyllabes pompeux et l'oralité des ouvriers..

Il convient de situer la littérature picarde dans l'ensemble non-occitan des littératures dialectales. Les plus anciens textes connus sont, d'après Piron (1962) :

- Franco-provençal : « Chanson de la Complanta & Desolasion dé Paitré [satire des prêtres] » vers 1535 ; « Noelz et Chansons nouvellement composez tant en vulgaire françoys que Savoysien, dict patoys », 1555.
- Poitou : « Menelogue de Robin », 1555, par Jean Boiceau, avocat ; « La Gente Poitvevinrie », 1572.
- Bourgogne : « La Mère Folie » (Société de Gaillardons), dernier tiers du xvi^e siècle.
- Normandie : « Dialogue recreatif [sur la paix de Vervins] » 1599. *La Muse Normande* commence ses publications à partir de 1625.
- Lorraine : « La grosse Enwarâye messine. Devis amoureux d'un gros vertugay de village a sa mieux aymee vazenatte », 1615.

18 — Jean-Joseph Vadé, *Bouquets poissards* (1743), Lécuse, *Déjeuner de la Rapée* (1748), Panard et autres.

– Champagne : « Carnaval de Chaumont », 1618.

– Wallonie : « Ode à Mathieu Naveau » 1620 ; « Sonnet liégeois » par le Père capucin Hubert Ora, 1622 ; « Entrejeux », Liège, 1636.

On n'a jamais mentionné un « moyen normand » par exemple¹⁹. Chez nous, comme en Wallonie ce n'est qu'à partir de 1630 qu'on constate l'émergence de cette nouvelle littérature régionale. La *pasquêye* satirique a été en vogue à Liège entre 1630 et 1650, ce qui correspond bien à la date de l'*Enjollement* (n°1). La circulation accrue des imprimés a sans doute contribué à la multiplication des textes parvenus jusqu'à nous. Mais une accession aussi tardive de nos dialectes septentrionaux au plan de l'expression écrite a de quoi déconcerter à première vue. Cela n'a pas manqué de soulever bien des débats : par exemple, à Liège, les interventions de J. Feller 1931 et de R. Lejeune 1940 (cf. M. Piron 1962). L'émergence d'une littérature dialectale semble de plus en plus *tardive* quand on va des pays d'oc aux frontières septentrionales de la Romania, mais elle a produit des oeuvres de valeur, encore trop méconnues.

*

L'intitulé de ce colloque, *Picard d'hier et d'aujourd'hui*, incitait à cette remise en perspective. Le concept de langue littéraire n'est pas toujours pertinent pour l'histoire du picard comme langue. Sa diachronie n'a pas la même pertinence qu'en français. Ce qu'on appelle communément « le picard » est un ensemble de parlers apparentés, partageant une structure de base commune, et qui présente les caractères d'une « langue polylectale » (Berrendonner 1985), dont la continuité varie du fait de tensions diverses. La nouvelle littérature picarde est née un peu plus tard que ses congénères d'oïl. Ce que certains appellent le moyen picard n'est pas autre chose que *l'entrée massive*, dans des structures littéraires médiévales, de *formes* qui n'étaient pas *systématiquement* employées dans notre scripta régionale. Plutôt qu'un lent passage progressif, on observe une *rupture*, d'où une discordance entre la langue et la littérature : la première est relativement continue, la deuxième l'est moins, et ce n'est pas une exception en pays d'oïl. Ce n'est pas non plus, je pense nuire à la « cause picarde ». Critiquer comme peu utile le concept d'un moyen picard au XVII^e et au XVIII^e siècle, cela peut sembler assez vain. Mais les étiquettes ne sont jamais tout à fait innocentes : elles peuvent induire des erreurs. Le doute n'est-il pas moteur de connaissance ?

19 — René Lepelley 1972.

Je m'empresse de dire : Picard pas mort ! Loin d'affaiblir la « cause picarde », je pense avoir mis en valeur sa capacité à se renouveler, hier comme aujourd'hui. Des organismes, des associations, des fédérations et des sites Internet²⁰ prouvent sa créativité, surtout depuis les années 70. Nous sommes fiers du présent comme du passé. Cette vitalité diffère de celle d'un âge prestigieux, mais ce dynamisme est exceptionnel en pays d'oïl. Sa continuité se manifeste par des renouvellements. Ce qui me séduit le plus dans le picard, ce sont ses rebondissements.

Je ne peux pas achever cette communication sans dire un chaleureux merci aux organisateurs qui m'ont permis de dire enfin, comme i dijot min tayan « tout chin qu'j'avos su t'tchoeur » !

Fernand CARTON
Université Nancy 2

Textes cités. Domaine picard (* : texte original).

- 1 « L'Enjollement de Coula & de Miquelle sur le sujet des diabolins qu'il disoit qu'alle avoit dans le ventre.... A Paris, 1634 » [Cambrésis, Bibliothèque Nationale de France]
- 2 *« Discours du Curé de Bersy fait à ses Parroissiens en langue picarde » [nord du Cambrésis, vers 1634, original à la B. M. Amiens], éd. diplomatique par L.F. Flutre dans : *Festschrift W. von Wartburg*, Tübingen, M. Niemayer, 1968, II, p. 117-131].
- 3 « Réponse faite à l'auteur du Discours du Curé de Bersy. » (texte signalé par H. Macqueron, *Bibliographie du Département de la Somme*, non retrouvé)
- 4 *« Discours du Très-Excellent Mariage de Jeannain & de Prigne... envoyé d'un Cousain à l'autre, en langue Picarde... Escry par Perino, l'enfantieu vo Cousain/En nos cayelle à dos assi sur un coussin. » [peu avant 1648, original B.M. Amiens].
- 5 « Histoire plaisante de la Jalousie de Jennain... mis en Rithme & Langue picarde & envoyé par un Courtisan à un autre sien amy. Chez Pierre Mortier, portier, 1598 » [date anticipée dans les *Joyeusetez* rééd. par Techener, Paris, 1830 ; probablement peu antérieur à 1648 selon Flutre].
- 6 « Suite du Celebre & Honorable Mariage de Jennain et Prignon. Belle histoire représentant au naif la soudaine Grossesse de ladicte Prignon... Du plus fin picard... A S. Quentin en Picardie, 1648 [B. M. Amiens].
- 7 « Chanson de Behourdis. Al jor de Behourdis des prés » [Doullens : publiée par J. Corblet, Amiens, 1851, qui donne les 15 vers comme « extraits d'un manuscrit de 1649 »].
- 8 *« Dialogue de Trois Paysans Picards, Miché, Guillaume et Cherle, sur les affaires de ce temps » ; « Suite et Second Dialogue de Trois Paysans Picards Michel, Guillaume et Charle, sur les Nouvelles de ce Temps » 1649

20 — Citons, sur la Toile où se rejoignent des solitudes, le site de la revue *Ch'Lanch'ron* où l'on va *glincher* (= surfer) ; Dravie (ARPP) ; l'actif Forum *Acheteur* ; A la rencontre de nos poètes du temps jadis, site d'ancien picard « en ligne ».

- [mazarinades, région de Compiègne ; réédité par R. Emrik, *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. 46 ; original B. M. Amiens, 1955-1956].
- 9 « Dialogue en patois rouchi [titre de Hécart]. V'nez cha i fau qué j'vous raconte/Des filles qu'al n'ont point gramment d'honte... » [Valenciennes, 2^e tiers du XVII^e s. Ajouté par G. Hécart à son recueil *Serventois et Sottes chansons couronnés à Valenciennes*, 1834].
- 10 *« Veritable Discours d'un Logement de Gens-d'Armes en la Ville de Ham, avec une chanson. En vers Picards. Par N. Le Gras Bourgeois dudit Ham. A le Haulcourt en Picoardie... » [entre 1649 et 1651, original au British Museum, étudié par Thorel, Gossen, Flutre].
- 11 *Six chansons : *La chasse au chat* (1672), *Chanson d'une condamnée à mort mon dieu quelle affluction* (1683), etc. ; *Pasquinade au mespris du nommé Fleurquin*. [originaux B. M. Lille, *Journal du sayetteur lillois Chavatte : A. Lottin, Vie et mentalité d'un lillois sous Louis XIV*, Lille, 1968. p 343-345].
- 12 *Chansons et pasquilles de François Cottignies dit Brûle-Maison (1678-1740)* [éd. critique par F. Carton, 440 p. (1965)]
- 13 « Sermon et Satyre d'un Curé picard sur les Vérités du Temps, par le Révérend Père***, Jesuite, à Avignon, chez Claude Lenclumé, 1754... David étoit ech piot quos tuée d'un coup d cailleux/En grand diable de Geant quos apeloit Guilleux... » [Dévérité, *Recueil de Poésies, Sermons et Discours picards*, Abbeville, 1798].
- 14 « Sur le mariage de Gresset. Je revenois de Boutillerie ein dimanche au matan... 22 février 1751 » [par François Thuillier dit Jacquet, marchand tapissier à Amiens ; rééd. par O. Thorel, Société des antiquaires de Picardie, Amiens, 1909].
- 15 * « Compliment d'un Paysan ed Boutrilly fait au Duc de Chaulnes... l'an 1753 » [par François Thuillier ; B.M. Amiens, réédité par L.F. Flutre, 1977]
- 16 * *Vers Naïfs*, par Jacques Decottignies [fils de Brûle-Maison et mercier à Lille ; chroniques en vers, chansons, pasquilles, 45 pièces entre 1740 et 1762 ; édition critique par F. Carton, Paris-Genève, H. Champion (en pré-paration)].
- 17 *« Sermon naïve d'un bon vieux pere Capuchin, 1756 ; Prose et vers, 1759 ; Entretien de maxi avec francoise au sujet du nouviou Curé de Carvin, en forme de Pasquille, 1773 ». [par Alexis Maton, marchand grossier à Lille. Manuscrits B. M. Lille].

Ouvrages cités

- Berrendonner A. et al. (1985), *Principes de grammaire polylectale*, Lyon, P.U.L.
- Breemersch P. et Ghienne B. (1998), *Les Patois du Pas-de-Calais en 1807, Gauheria*, n°40 (Textes) et n°41 (Index et annexes).
- Brunot F. (1967), *Histoire de la langue française* (23 vol 1927-1943), Paris, Colin.
- Carton F. (1965), *Chansons et pasquilles de François Cottignies dit Brûle-Maison (1678-1740)*. Édition critique, étude grammaticale, glossaire, Arras, Société de Dialectologie Picarde, 440 p.

- Carton F. (2001), La littérature dialectale à Lille au XVIII^e siècle, in *Les littératures dialectales*, Bibliothèque de l'École des Chartes, tome 159, p. 69-91.
- Carton F. (1969), La désinence picarde de 6^e personne, *Nos patois du Nord*, SDP, 15, p.7-12.
- Carton F. et Lebègue M. (1989 et 1998), *Atlas linguistique et ethnographique picard*. Vol. 1 : La vie rurale, Paris, Editions du CNRS, XVIII+317 cartes (1 à 344). Volume 2. : Le temps. La maison. L'homme. Animaux et plantes sauvages. Morphologie, cartes 319 à 660), publié avec le concours du Conseil régional de Picardie, Paris, CNRS Editions, X+294 cartes..
- Corblet J. (1851), *Dictionnaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne*, Amiens, Mémoires de la Société de Antiquaires de Picardie, 2, 1.
- Darras J. et coll., (1985), *La forêt invisible. Au Nord de la littérature française, le picard*, Amiens, Ed. des Trois-Cailloux.
- Debrie R. (1984), *Glossaire du moyen picard*, Amiens, Centre d'études picardes.
- Debrie R. (1977), *Panorama des lettres picardes*, Amiens, Centre d'études picardes.
- Deloffre F. (1961), *Agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps (1649-1651)*, Paris, Les Belles Lettres.
- Deparis C. (1975), Le démonstratif en fonction d'article, *Linguistique picarde*, n° 56, p. 21.
- Desrousseaux A. (1851), *Chansons et pasquilles lilloises*, Lille.
- Eloy J.-M. (1989), Naissances paradoxales de la littérature picarde, *Eklitra*, 23, p. 25-40.
- Eloy J.-M. (1990), *Aspects diachroniques et synchroniques de la constitution du picard : étude de morphologie*, Thèse 1998, Presses Universitaires de Lille.
- Eloy J.-M. (1991), Le picard, le français, la norme, la langue, Communication au Colloque de Corte (1990) « Les langues polynomiques », *PULA*, 3-4, 149-15., p. 151.
- Escoffier S. (1971), Le français dans la littérature dialectale à Lyon, du XVI^e au XVIII^e siècle, Marzys (éd.), *Actes du Colloque de Dialectologie franco-provençale* (Neuchatel 1969).
- Flutre L.-F. (1970), *Le moyen picard d'après les textes littéraires du temps (1560-1660)*. *Textes, Lexique, Grammaire*, Amiens, Société de linguistique picarde.
- Flutre L.-F. (1977), *Du moyen picard au picard moderne*, Amiens, Société de linguistique picarde.

- Gossen T. (1951), *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck (2^e éd. corr. 1976).
- Haignerai D. (1884), *Synthèse grammaticale comparée du patois boulonnais. I, Du nom, de l'article, de l'adjectif et des pronoms*, Paris/Boulogne-sur-Mer.
- Hécart G. (1834), *Serventois et Sottes chansons couronnés à Valenciennes à la fin du moyen âge*, Paris.
- Jouancoux J.-B. (1880 et 1890), *Etudes pour servir à un glossaire étymologique du patois picard*, Amiens.
- Lemaire J. (1995), Poètes populaires Lillois de la fin du xv^e et du début du xvi^e siècle, *Nord'*, 25, p. 87-100
- Lepelley R. (1972), Les langues de Normandie du xii^e au xviii^e siècle, in Straka G. (éd.), *Les dialectes de France au moyen âge et aujourd'hui*, Paris.
- Piron M. (1962), *Inventaire de la littérature wallonne des origines (vers 1600) à la fin du xviii^e siècle*, Liège.
- Piron M. (1978), Les littératures dialectales du domaine d'oïl, *Histoire des littératures III, Encyclopédie de la Pléiade*, p. 1455-1503.
- Remacle L. (1948), *Le Problème de l'ancien wallon*, Liège.
- Remacle L. (1992), *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Liège.
- Watteeuw J. (1967), *Pasquilles et chansons du Broutteux. Anthologie des Amis de Tourcoing*, texte établi, présenté et annoté par Fernand Carton, Tourcoing.

Cultures et jeux de Picardie

Les réflexions menées autour des cultures régionales ont pu mettre en avant que nos régions en France ont une réalité autre qu'administrative. Comment dès lors se poursuit leur construction ? Qu'est-ce qui fait tenir ensemble ces gens qui se disent d'ici et ceux venus d'ailleurs qui ont décidé de vivre là ? La contribution présentée dans le cadre de ce colloque s'attache à montrer que le picard n'est pas qu'une affaire de langue mais qu'il recouvre un ensemble de traits culturels et de pratiques spécifiques. Ainsi, en menant une étude concrète sur un ensemble de faits, de croyances, de traditions, de façons de s'associer, de promouvoir un savoir, nous nous proposerons de dire ce qu'il recouvre. Dans ce cadre, le jeu révèle des acteurs et des processus qui forgent et expriment une conscience d'appartenance dans une collectivité hétérogène et très mal identifiée.

Le choix de ce trait culturel s'explique en partie par la profonde crise identitaire que traverse la Picardie, en tant qu'unité administrative. Les instances régionales sont soucieuses de mettre en valeur les composantes du patrimoine et notamment les jeux traditionnels qui persistent encore. En effet, attentif aux permanences, les responsables politiques voudraient faire de leur région une vraie région à laquelle peut s'identifier la population régionale. Alors les traditions jouent un rôle important. Elles sont relayées à la base par une série d'associations qui travaillent depuis de longues années à conserver les éléments de culture traditionnelle mais aussi à étendre leurs pratiques. Le recours à l'histoire apporte un autre élément de compréhension. Faut-il en effet rappeler que le Nord n'a aucune unité linguistique, géographique et historique, qu'il est délimité par la frontière arbitraire qui sépare les Flandres et le territoire francophone septentrional, qu'il a été l'enjeu et le théâtre

de combats entre les grandes puissances européennes ? La Picardie désigne à travers les lectures historiques un ensemble confus de domaines, de seigneuries qui se rattachaient tantôt à tel voisin puissant, tantôt à tel autre. Si l'on ajoute que cette région administrative n'offre pas de frontières naturelles, géologiques ou forestières on comprendra que l'utilisation de paramètres culturels sera utile pour tracer les limites. Cependant, même si pour des nécessités structurelles cette recherche s'est effectuée dans une région nécessairement délimitée par ses frontières administratives, on montrera rapidement qu'elle ne peut en aucun cas s'en tenir à cette géographie. C'est pour quoi, l'étude de la géographie des jeux semble offrir à première vue un axe propre à saisir le concept de frontière culturelle. Van Gennep, dans son chapitre les jeux populaires mentionnait déjà la présence d'une distribution particulière des jeux. Dans la région du Nord, ces jeux se répartissent par grands ensembles et par zones géographiques et dans chaque aire considérée on rencontre des types de jeux différents. Il s'agit soit de jeux à dominante individuelle, soit de jeux d'équipe supposant des stratégies collectives. Par ailleurs, certains jeux sont circonscrits dans des aires déterminées alors que d'autres s'entrecroisent et se combinent, qu'enfin certains s'estompent ou disparaissent au delà d'une certaine aire géographique et peuvent réapparaître au delà de la frontière étatique. Il y a donc là matière à imaginer et à concevoir un zone de rupture séparant une unité géographique d'une autre par une combinaison de jeux spécifiques.

Dans ce cadre, une enquête exhaustive où ont été recensées les associations de jeux picardes a permis d'établir une cartographie éclairante. Quatre types de jeux liés à la famille des jeux de balle, notamment la longue paume, le ballon au poing, la balle à la main et la balle au tamis pratiqués dans la région picarde possèdent un certain nombre de règles communes (les chasses, le décompte des points, la dissymétrie du jeu) et occupent une position géographique particulière. Ces jeux comportent pour les néophytes des phases obscures autant par la réglementation subtile que par une compétence spécifique très longue à acquérir. Mais ils manifestent clairement le principe de la conquête et de la défense d'un territoire (conquête et défense dont on verra qu'elles sont chargées d'un sens symbolique, et qu'elles abordent le problème des limites, de la marge, de la frontière, du territoire fluctuant¹.) Cette sélection

1 — Les échanges entre les différentes équipes s'effectuent comme au tennis tant qu'une faute n'a pas été commise. La différence fondamentale est qu'au tennis, les deux camps sont égaux alors que pour ces variantes de jeu de balle, la surface du terrain à attaquer ou à défendre varie. Par ailleurs, la raquette et la balle sont différentes.

tion ne manque pas d'intérêt dans la mesure où leur localisation dessine des frontières internes à la région picarde (Santerre, Vimeu, Ponthieu, le plateau picard) et où les zones de pratiques dépassent les frontières départementales. En effet, les outils cartographiques montrent que les pratiques des jeux de balle ne se cantonnent pas simplement aux sphères géographiques de Picardie. Ces jeux, présentés aujourd'hui comme typiquement picards se retrouvent sous de légères variantes mais toujours avec les mêmes principes en Belgique (balle pelote, petite balle en Wallonie et autour de Bruxelles). Ils révèlent les vestiges d'un ensemble plus vaste.

Ainsi, la première question a été de savoir s'il existait une origine historique précise qui pouvait correspondre à l'aire mise en relief. Si la superposition de strates historiques décelaient les traces de l'Empire Bourguignon, l'hypothèse n'a pu être vérifiée. Par contre, l'implantation des pratiques ludiques semble correspondre à des zones linguistiques précises, celle de la grande Picardie linguistique. En effet, si les tracés actuels de la pratique des jeux de balle et de ballon ne sont que la mise en scène de configurations actuelles, on s'aperçoit qu'ils sont liés à une entité culturelle que l'on pressent par la langue et qu'ils forment frontière avec un système différent, le système flamand, qui ne connaît ni les mêmes jeux, ni le même parler.

Cette division ancienne, présente encore dans les mentalités et les pratiques, semble se maintenir en dépit des changements. Même si la réduction de certains traits culturels peut être attestée, il reste encore des signes tangibles qui confèrent à la ligne de partage un caractère séparateur. Il s'agit alors de cerner comment les limites peuvent se perpétuer symboliquement, dans les comportements humains et les émotions collectives. À travers les entretiens qui ont été effectués, il semble que dans les villages où subsiste la pratique « balloniste » revient la mention de trois ou quatre familles « enracinées », « implantées » depuis des générations qui perpétuent la pratique ludique et la transmettent.

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, tous ne sont pas agriculteurs : natifs de la terre, certes mais occupant des professions variées actuellement. Les informateurs reconnaissent volontiers que les jeux de balle sont des jeux « de terre », que leurs racines émergent d'un milieu rural où il « n'y a rien d'autre à faire » et évoquent les profondes modifications qui se sont effectuées. La région picarde est aspirée par la région parisienne. Dans ces espaces un peu reculés, circulent de nombreux habitants, travaillant dans les villes éloignées ou dans la capitale. Il n'est pas



rare d'habiter un hameau et de prendre le train, tous les jours pour Paris. Les habitants des villages, eux aussi, ne sont pas les mêmes. Certains d'entre eux, nouvellement arrivés, occupent des lotissements de maisons neuves à la périphérie des villages. À l'opposé, les « ballonistes » font partie de familles implantées depuis des générations et n'on jamais quitté les lieux de naissance. Ces familles, en général, possèdent trois ou quatre enfants, qui maintiennent cette tradition sportive et souvent, les gendres sont vivement sollicités. Le cap d'entrée dans la famille passe de ce fait par l'adoption de ces activités ludiques. Ces trois ou quatre familles « dominantes » constituent un réseau qui se ramifie dans le village. Le terme ossature semble le plus adapté pour comprendre leurs caractéristiques car la pratique des jeux n'est pas la seule composante dont ils se réclament. Ils sont en outre chasseurs. D'une part, parce que les jeux de balle sont une activité d'été et la chasse une activité d'hiver, d'autre part, parce que les qualités exigées pour la pratique de ces deux activités présentent des similitudes (coup d'œil, rapidité, rapport à l'espace, au territoire, utilisation du picard.)

Ces éléments recueillis au cours des enquêtes, montrent l'importance des pratiques et de la spécificité de ces villages où, semble-t-il, tout le monde est parent. Les présidents des associations de jeux de balle cumulent de plus d'autres activités associatives ou occupent des postes politiques. Tous ces éléments forment un système et montrent que des réseaux familiaux structurent encore la vie des villages et perpétuent leur identité. Mais tout n'est pas si simple. La pratique des jeux de balle révèle une opposition entre l'ancien et le moderne, entre l'immobilisme et le local, le dynamisme et le dépassement des frontières. En effet, ces jeux de balle sont essentiellement des pratiques locales et les réseaux de relation se fondent soit en complémentarité, soit en opposition avec les villages voisins. Il existe des villages que « l'on n'aime pas ». Ce rejet ne s'explique pas toujours consciemment mais exprime les différents degrés de parenté au sens large².

Par ailleurs, les réalités du monde moderne nécessitent, pour que cette pratique subsiste, des modes d'organisation différents. Du jeu traditionnel, on passe au sport : les règles locales sont homogénéisées et deviennent des règles sportives. La condition de survie est liée à une organisation qui dépasse le local, à une structu-

2 — La parenté représente les corésidents du village d'égo et désigne une amitié collective accompagnée de solidarité. Elle peut s'élargir aux habitants des autres villages avec qui sont noués des liens consanguins ou alliés. À l'inverse, la notion d'étranger désigne celui qui est d'un autre village ou d'une société lointaine, il provoque méfiance, indifférence ou hostilité.

ration en fédérations. De nouveaux centres régulateurs ont été mis en place. L'organisation fédérative et les initiatives politiques régionales liées à ces traditions se superposent au triangle village, esprit de clocher, individu. Cette structuration qui passe du local au régional, du national à l'international engendre automatiquement un changement d'échelle mais assure une meilleure reconnaissance institutionnelle. C'est ainsi que ces jeux persistent et qu'il existe deux sortes de vérités, locales et internationales. Pour les uns, la pratique des jeux et les rencontres sportives réajustent le contenu de la mémoire collective, soudent la communauté solidaire de ces traditions et les éloignent de l'étranger. Elles leur permettent de réactiver le sentiment d'être enracinés dans une Picardie séculaire. Pour les autres s'exprime la nécessité de conserver ces traces patrimoniales et de les adapter à la modernité. Entre les deux, l'équilibre reste fragile.

Au terme de cet exposé, il nous faut donc proposer une série de constats qui peuvent être résumés comme suit. La cartographie a mis en relief l'état donné d'un trait culturel spécifique inséré dans des limites départementales et régionales élaborées par l'homme politique. Elle masque, dans un premier temps, l'agrégat culturel dans lequel il s'intégrait. La frontière étatique qui sépare cet ensemble n'engendre que des différences marginales. Elle semble, en fait, accélérer simplement un processus de spécification. Un exemple de ce processus peut être fourni par l'aspect quantitatif des sociétés que l'on peut trouver en Belgique mais aussi par le professionnalisme qui les distingue de l'amateurisme de la Picardie administrative. Cette différence, même si elle apporte un aspect significatif n'est pas suffisante pour y trouver une quelconque rupture. Ainsi, si l'existence de la frontière politique détermine nécessairement des disparités, elle ne joue pas véritablement un rôle de fracture. Cet ensemble culturel se décompose en différentes unités de références. Les associations de jeux en Picardie que nous avons sélectionnées, révèlent une organisation de l'espace où prédominent les villages agricoles regroupés en masses homogènes. Ce qui fonde la différence, c'est le particularisme des zones géographiques où elles restent implantées et les nuances qui leur sont associées. Par contre, ce qui fonde l'unité, c'est le champ réciproque des pratiques et l'interconnaissance qui les accompagne. Cette unité synthétise les potentialités d'un monde rural et de ses habitants, déjà rassemblés autrefois. Elle souligne le poids des familles souches, celles dont les ancêtres possédaient suffisamment de terre pour qu'elles puissent être divisées et, ainsi, maintenir la plupart de ses membres au village. Cette suprématie, liée à la pro-

priété foncière, se caractérise par un principe d'association qui rend tous ses membres solidaires en même temps qu'un principe de séparation qui tend sans cesse à la désunion. Cette attitude ambivalente de forces d'agression et de coopération s'exprime particulièrement à travers le canevas des jeux de balle et de ballon où chacun a besoin de l'autre et en même temps s'en détache. Mais à cette stratégie collective et sociale, s'ajoute la caractérisation du jeu en lui-même. Jeu de déplacement, il a cette originalité séculaire de posséder le système de chasses que nous avons évoqué, système où les limites sont mouvantes et le territoire toujours à reconquérir. À cette pratique partagée par des hommes solidaires de traditions collectives s'imbrique un cercle d'appartenance plus vaste aux enjeux différents. Il s'agit d'autres sensibilités caractérisées par des volontés d'ensemble. Partisans d'une organisation qui dépasse le local, ils sont favorables à fédérer l'ensemble des jeux, organisent des concours internationaux avec les équipes belges. Parallèlement à cette évolution, s'ajoute la volonté de maintenir et de cultiver les traditions afin d'affirmer l'existence d'une région en marge. A travers ce patrimoine immatériel fondé sur le maintien d'un savoir-faire profondément ancien, émerge donc l'expression complexe de réalités communes et contradictoires à la fois. Entre ces deux pôles, des hommes de bonne volonté jouent le rôle de passerelle et réunissent les fils ténus de cette trame sociale.

En réunissant tous ces aspects, on remarque ainsi que les phénomènes de séparation à travers les jeux de balle et de ballon sont liés au cadre naturel et aux contraintes de la géographie, au poids de l'histoire, à l'impact des traditions et au rôle du symbolique mais aussi aux impératifs du temps présent.

Nous avons donc tenté d'éclairer le problème de groupes qui cherchent non seulement à retrouver la mémoire de leurs traditions culturelles et corporelles mais aussi à leur faire franchir les frontières et la revendication d'un statut de sport reconnu au plan national en est une composante. Ils sont formés aujourd'hui encore d'une écrasante majorité de groupes d'hommes et leurs activités engagent clairement les processus locaux de construction de la virilité. Par ailleurs, les pratiques choisies obéissent pour la plupart à une logique agonistique et notamment les jeux de balle et de ballon, activités mâles qui ont trouvé dans une vaste région incluant la Wallonie un terrain d'épanouissement exceptionnel au regard de la cartographie culturelle. Que la différence d'une région vienne croiser aussi ouvertement la production symbolique des genres et des sexes est confirmé par le caractère compétitif

des ces activités. Il est donc assez logique que l'unité visible s'exerce dans le répertoire des compétitions entre villages, entre individus. Le transfert d'énergie sur la scène identitaire est d'ailleurs le ressort de l'héroïsme sportif et les jeux agonistiques, remodelés par une codification qui tend à en faire des sports, deviennent les supports de l'appartenance locale.

Marie CEGARRA,
UMR Cersates 8529, Université de Lille 3

Références bibliographiques :

- Ancel J., *Géographie des frontières*, Paris, éd. Gallimard, 2^e éd., 1938.
- Balphet H., Bromberger C., *Dimensions de l'espace et formes d'entraide : le « quartier » cévenol, L'autre et l'ailleurs, hommage à Roger Bastide*. Paris, éd. Berger-Levrault, 1976.
- Barth F. (éd.), *Ethnic groups and boundaries, the social organization of culture difference*, Boston, Little Brown and Compagny éd., 1969.
- Carton F., Lebègue, *Atlas linguistique et ethnographique picard*, vol. 1, éd. du CNRS, 1989.
- Cegarra M., *Jeux de balle en Picardie, les frontières de l'invisible*, CEFRESS, L'Harmattan, Paris, 1998.
- Centre d'ethnologie méditerranéenne, *L'Ethnographie en Europe*, Actes de la table ronde organisée par le Centre d'Ethnologie Méditerranéenne, Aix-en-Provence, « techniques, idéologies, pratiques », vol. 4, n°1-4, 1982-1983.
- Debrie R., *Contribution à l'étude des jeux picards*, éd. du CRDP, 1974.
- Desees J., *Les Jeux sportifs de pelote paume en Belgique du XIV^e au XIX^e siècle*, Bruxelles, imp. du Centenaire, 1967.
- Jusserand J.J., *Les Sports et exercices dans l'ancienne France*, Paris, éd. Plon, 1901.
- Lazure M., *Les jeux de balle et de ballon picards*, éd. du CRDP, Amiens, 1981.
- Morgon R., *The Tuscan game of palla. A descendant of the medieval game of tennis*, Stadion, DEU, t. 11, 1985.
- Van Gennep A., *Le Folklore de la Flandre et du Hainaut français*, t. 1 et 2, éd. Monfort, réimp., 1981.



L'onomastique de Raoul de Cambrai. Les noms de personne

Une situation anthroponymique n'a de sens que relativement à une époque. L'auteur d'un texte littéraire dispose d'une certaine marge de manœuvre pour forger des noms de personne. S'il veut produire une impression de réalité il doit néanmoins s'en tenir à des limites à l'intérieur desquelles la crédibilité sera à son aise et un mouvement d'identification du public aux membres de la société qu'il présente s'opérera sans difficulté. Nous savons par l'étude des noms de lieux dans *Raoul de Cambrai* que l'auteur a choisi pour servir de cadre à la plus grande partie de l'action, un paysage qu'il connaît bien. La construction du texte est liée au projet de voir ce paysage s'animer, devenir le théâtre d'une geste où s'enchaînent des épisodes tragiques. Il est probable que parallèlement, la situation anthroponymique n'a rien de choquant pour l'auditoire de l'époque de la composition du poème (fin du XIII^e siècle).

Les personnages de *Raoul de Cambrai* portent un nom individuel reçu au baptême. Ce nom est le plus souvent d'origine germanique. Sur environ soixante-dix personnages masculins mentionnés au cours de la geste huit seulement portent un nom d'origine biblique ou latine¹. Si bien peu de personnages se retrouvent dans des documents d'histoire, la proportion n'a rien d'in vraisemblable au moment de la composition du texte. L'opposition

1 — N'ont pas été pris en compte des noms Sarrasins *Aucibier*, *Boïdant*, *Cadoec*, *Corsuble*. Julien est appelé *Corsabré* par les Sarrasins qui ont transformé son nom (V. 7543, 7720), mais il continue à être appelé Julien par l'auteur. Aux ethnies correspondent des systèmes dénominatifs différents.

entre les noms d'origine germanique et les autres, très sensible sans doute à l'époque mérovingienne, n'était plus aussi marquée du fait de la romanisation et du figement des premiers. Les personnages principaux ont tous des noms germaniques : *Bernier*, *Gautier*, *Guerrri*, *Henri*, *Herbert*, *Loeys* « Louis », *Raoul*, *Wedes* « Eudes », *Ybert*. Il n'y a d'exception que pour le fils de *Bernier*, *Julien*, que les aventures de son père ont fait naître loin du Vermandois.

Selon une tradition de l'époque carolingienne mais qui se poursuit au-delà, le nom se transmet volontiers de père en fils dans les grandes dynasties : une lignée de comtes porte le nom de *Raoul* dans le Cambrésis, comme celui d'*Herbert* dans le Vermandois. Le nom de baptême a été donné au héros de la geste par l'évêque Gui de Beauvais : *Raoul de C*[ambrésis], v. 83². Le choix est clairement motivé : le nom reproduit celui du père, *Raoul*, surnommé *Taillefer*. Le Cambrésis, ou plus souvent *Cambrisis*, est aussi appelé l'*onour* de Cambrai, *onour* ayant pour équivalents *terre* ou *fie* (f). La forme qui apparaît dans le titre donné traditionnellement au poème, *Raoul de Cambrai*, figure au v. 758, mais elle est moins courante que celle qui a été fixée au moment du baptême, *Raoul de Cambrésis/Cambrisis* (11 ex. dans le texte) et à plus forte raison que *Raoul* employé seul (plus de 220 occ.)³. Du côté du Vermandois, le nom du père, *Herbert*, a été donné au 3^e fils, celui qui tient Hirson.

Quand nous considérons l'ensemble du corpus anthroponymique les dénombrements, même s'ils ne sont qu'approximatifs car certains figurants ne sont pas facilement identifiables, laissent apparaître une répartition inégale : cinq *Joifroi* « Geoffroi »⁴, quatre *Henri*, les deux noms qui semblent être le plus en faveur ; trois *Garnier*, deux *Berart*, deux *Bernard*, deux *Bertolai*, deux *Guerrri*, deux *Jehan*, deux *Pierre*. Diverses déterminations facilitent l'identification des porteurs et les contextes y contribuent également. En face de *Raoul*, son compagnon *Bernier*, qui ne fait pas partie d'une dynastie puisqu'il n'est qu'un bâtard, a reçu au baptême le nom qu'il porte tout au long du texte :

Cil ot un filz, Bernier l'ont [appellé]
 Em petitece qant l'ont en f[ons levé] v. 262-263.
 « Cet Ybert avait un fils : on l'appela Bernier quand,
 tout petit, il fut baptisé. »

2 — Les références sont faites à l'édition de Kibler (coll. Lettres Gothiques) 1996. Le nom des principaux personnages, souvent réduits à l'initiale, a été reconstitué.

3 — V. 482, 1040, 1346, 1407, 1487, 1903, 2053, 2342, 2477, 3409, 5749,

4 — Est-ce par raillerie ou à titre d'amplification de la grandeur du danger que *Joifroi l'Angevin*, le plus craintif des chevaliers énumérés, est appelé *Joifroi le Hardi* au v. 687 ? Pourquoi qu'il en soit la marque distinctive est l'ethnique *Angevin*.

Le nom individuel n'apparaît pas toujours sous la même forme. La déclinaison crée des variantes dues aux marques de flexion : ainsi *Wedes*, « Eudes » a pour cas régime *Wedon*. Un jeu plus riche de variantes est fourni par la dérivation, à l'origine de formes longues. Les suffixes sont : *-eçon*, *Bernier/Berneçon* ; *-el*, *Lohier/Loherel* ; *-elet*, *Gautier/Gautelet* ; *-elin*, *Garnier/Garnelin* ; *-et* *Henri/Henriet* ; *-in*, *Richier/Richerin* ; *-on*, *Pierre/Perron*. La répartition de ces formes dérivées est complexe. On est tenté de n'attribuer qu'une valeur de commodité à ces variantes qui offrent des ressources de rime ou d'assonance, ainsi qu'un nombre de syllabes différent, ce qui aide à les caser dans le vers. Un relevé fait indépendamment du contexte peut autoriser à en rester là. De nombreux personnages ne sont mentionnés qu'une fois en passant, ce qui ne nous renseigne guère. Les deux fils de *Guerri* s'appellent *Garnier* et *Renier* : seul le nom du premier apparaît sous une forme dérivée, *Garnelin*, au v. 2230 dans l'hémistiche *Et Garnelins...* tandis que nous avons *Et fiert Garnier* au v. 2354. Les deux frères ont été tués au combat sous *Origny* et nous ne faisons que les apercevoir. Il en est de même pour *Richerin*, ami d'*Ernaut de Douai*, tué par *Raoul*.

La dérivation n'a rien de systématique. Le nom de quelques personnages de premier plan n'apparaît jamais sous une forme dérivée : c'est le cas pour *Guerri*, pour le héros *Raoul*, pour *Ernaut de Douai* et aussi pour *Julien*, fils de *Bernier*. Le cas de *Julien* est particulier. Il est le seul des principaux personnages à porter un nom qui est d'origine latine et aussi celui d'un saint vénéré surtout dans le Centre et le Midi de la France. L'auteur a donné deux explications différentes :

– le nom viendrait du lieu de naissance, *Saint Gilles* [du Gard] où ses parents sont venus en pèlerinage après un voyage de quinze jours : *Julien* pourrait-il être alors considéré comme un dérivé de *Gilles* ?

Le nom saint Gile li ont fait deviser

Por ce qu'il fu dedens la vile nes

v. 6431-6432

« Ils ont attribué à l'enfant le nom de *Saint Gilles* parce qu'il naquit dans la ville »

– le comte de *Saint Gilles* qui assistait au baptême aurait donné son nom à l'enfant

G'i fui au baptisier

Mon non li fis et metre et otroier

v. 7943-7944

« J'ai assisté au baptême et lui ai imposé et donné mon nom »

La première motivation rappelle les chansons de geste liées à Saint Gilles, la seconde annonce la destinée de l'enfant qui doit devenir un jour comte de Saint Gilles. Jamais il n'y a d'hésitation entre *Gilles* et *Julien*, la forme que nous trouvons tout au long du récit. La seconde explication convient mieux que la première au texte tel qu'il nous est parvenu.

Le dérivé a parfois une valeur diminutive et s'applique aux porteurs quand ils sont enfants. Nous ne connaissons Guerri qu'à son âge mûr et il est hors de cause. Nous connaissons bien Raoul dès sa naissance mais les passages de dialogue relatifs à l'enfance ne font apparaître aucune variante de cette valeur. Dame Aalais s'adresse à son fils en l'appelant Biax fix ou Biax fix Raous. Quand Bernier parle à celui dont il se reconnaissait le vassal, il commence en disant Sire ou Sire Raous. *Raoulet* est un hypocoristique attesté en ancien français, mais on voit très mal Héloïse, venue à Saint Géri pour les obsèques de son ami, interpeller le défunt en s'écriant « Raoulet ! ». La neutralité du nom de baptême employé tel quel convient ici. Il n'y a pas de règle mais des choix dépendant de l'auteur et du contexte. Dans le vers suivant :

Et la roïne et Loherel son fil

v. 6330

l'interprétation du dérivé comme un diminutif vient immédiatement à l'esprit. Nous faisons la connaissance de Gautelet, fils d'Henri, le gendre de dame Aalais, à l'inhumation de son oncle Raoul. Le nom sous cette forme est placé dans la bouche de la grand-mère qui met dans Gautelet tout son espoir. Désormais Gautier et Gautelet alterneront dans le récit. Forme simple et dérivé alternent aussi pour désigner Henri le second fils de Bernier et de Béatrice. Le texte commence par mentionner le nom de baptême :

Au bapüsier l'appellerent Henri

v. 7432

Nous retrouvons l'enfant quelques vers plus loin, âgé de sept ans et demi et déjà expert dans le maniement des armes. Son père, tout fier, le montre à sa femme Béatrice :

Esgardés dame, pour Dieu de paradis
Con Henriés est biax et escheris

v.7441

Armé chevalier, puis devenu seigneur d'Artois, celui que nous avons connu tout enfant reste appelé souvent *Henriët* et il est encore désigné ainsi dans le dernier vers de la geste, v.8536. Son aîné qui

a passé ses jeunes années chez les Sarrasins ne porte dans le texte que le nom de Julien.

Pour désigner un personnage qui tient autant de place que Bernier, l'auteur dispose de plusieurs possibilités. Le nom de baptême est Bernier comme il nous est dit aux v. 263-264, mais le dérivé Berneçon, avait déjà été mentionné au v. 11 et tout au long du texte les deux formes sont en concurrence avec un avantage net pour le simple Bernier. Le poète dispose encore du syntagme *l'enfes Bernier* comme dans *ce dist l'enfes Bernier*, v. 1673. Le terme d'adresse que Raoul emploie quand il invite son compagnon à frapper sur la quintaine correspond à la stricte politesse : *Sire Berniers* v. 425. Mais c'est au dérivé Berneçon qu'il a recours quand il regrette le geste qu'il s'est permis dans sa colère. Il dit alors *E Berneçons frere* v. 1566 ou *Berneçon, frere* v. 1603. La charge affective que doit véhiculer l'appellation est précisée par la gestuelle (il s'agenouille) et l'indication du sentiment qui anime le discours *par grant amor* v. 1580). L'adresse accompagne l'offre d'amendise que repoussera Bernier. Nous ne pouvons pas lire ce discours suppliant comme on lit le récit d'une succession de faits. La suite montre que les sentiments qui traversaient alors l'âme de Raoul n'étaient que ceux d'un moment. La dureté reprendra vite sa place et les injures les plus blessantes remplaceront le nom prononcé avec amitié.

Un dernier nom appelle quelques remarques. Le poète nous fait connaître le nom de l'auteur prétendu de la chanson. Le nom qu'il porte, Bertolai est d'origine germanique comme celui de la plupart des autres personnages et en cela il ne se distingue pas d'eux. Il est de Laon, ville royale par excellence, symbole qui n'est pas insignifiant ; on vante son courage, sa sagesse, sa naissance (v. 2263-2265). C'est en plus un lettré qui connaît l'art de chanter les combats. Le récit fait par un témoin et un participant doit avoir plus d'authenticité. L'existence de Bertolai ne faisait pas de doute pour les érudits du XIX^e siècle ; il est devenu pour nous un personnage fictif, l'exemple même du collage d'un nom puisé dans un stock bien réel sur un être imaginaire. Les motifs narratifs qu'est censé traiter Bertolai recourent ceux qu'annonce l'auteur dans la 2^e laisse, ce qui n'a rien d'étonnant : baptême de Raoul par l'évêque Gui de Beauvais, qui révèle le nom du héros ; Guerri est impliqué dans le conflit ; Raoul est tué par Bernier et par Ernaut de Douai. La chanson aurait été composée et chantée dans maint palais, nous assure-t-on, ce qui suppose un décalage temporel puisqu'elle est encore à l'état de projet quand on nous en parle. L'action se referme avec la mort de Raoul et les faits sont visiblement envisagés du point de vue cambrésien. Bernier n'est cité qu'à

titre de meurtrier, et tout le développement autour de ce personnage reste dans l'ombre. Le nom d'Aalais n'est pas mentionné malgré l'importance du rôle que nous voyons jouer au personnage ; Bertolai ne semble être le garant que de la qualité des récits de combats. Le Bertolai chanteur de geste a-t-il quelque rapport avec le Bertolai que notre auteur fait mourir trois cents vers plus loin, avant même qu'ait eu lieu la mort de Raoul ? Il semble aventureux de concevoir sa mort comme « la métamorphose de la fiction d'origine » (Baumgartner, Harf-Lancner 1992, p. 54, d'après W Azzam)⁵. N'a-t-on pas là un simple cas d'homonymie comme il devait s'en rencontrer dans une société où la densité de certains noms individuels devait en engendrer souvent ? Le souci de placer la geste dans une histoire réelle a amené le poète à introduire le nom d'un personnage qui se porte garant de la première phase du conflit, le reste étant livré à la logique des faits qui en découlent : même si la deuxième partie est l'œuvre d'un continuateur, l'ensemble est d'une cohérence peu discutable.

Les personnages féminins sont trop peu nombreux pour donner lieu à des dénombrements significatifs. Trois d'entre eux portent un nom d'origine germanique :

– *Aalais*, dont les traits descriptifs nous apprennent la beauté et dont le déroulement du texte nous révèle la sagesse et la clairvoyance ; son nom est une forme ancienne et populaire qui a été refaite en Adélaïde

– *Marsent*, l'abbesse d'Origny, est fille d'un chevalier qui gouvernait la Bavière (v. 1493) ; elle invoque les saints de Bavière (v. 1148)

– *Heluis*, « Héloïse », l'amie de Raoul qui avait hérité d'Abbeville, vient prononcer son « regret » à l'église Saint Géri où a été ramené le corps du héros.

L'apparition d'Heluis reste occasionnelle. La présence de *Biautris*, « Béatrice », femme de Bernier est plus soutenue. L'origine latine du nom est évidente. Comme les auteurs de roman et notamment Chrétien de Troyes, le poète fait attendre pendant quinze cents vers le nom de son personnage. Béatrice est d'abord désignée comme *la fille Gueri* (v. 5379), puis par un jeu d'anaphores nominales *meschine* (v. 5389), *pucele* (v. 5401), *damoisele* (v. 5497). Il faut lire des passages où il est constamment question d'elle, connaître les discours de son cœur passionné, avant d'apprendre enfin son nom de la bouche même de son mari. Bernier, inquiet de ne pas la voir à son retour de Saint Gilles s'écrie :

Ou est ma feme, la bele Biautris ?

v. 694

⁵ — Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, *Raoul de Cambrai : l'impos-
sible révolte*, H. Champion éd., Paris, 1999.

Il satisfait à la fois son affectivité et la curiosité du lecteur. Les autres femmes sont des comparses : *Clamados*, fille du duc Renier n'apparaît que pour être brûlée vive en même temps que l'abbesse Marsent ; *Julianne* au service de Béatrice, est chargée d'aller chercher sa maîtresse dans sa chambre et c'est la seule fois que nous entendons parler d'elle. Quelqu'important que soit leur rôle, nous ne connaissons les personnages féminins que par un seul nom, toujours le même.

Les personnages masculins eux, peuvent porter en plus du nom individuel un surnom qui n'est alors ni héréditaire, ni systématique. Ainsi Raoul de Cambrésis, fils de Raoul Taillefer, hérite du nom paternel mais non du surnom qu'a valu à son père sa redoutable hardiesse au combat, bien que le jeune combattant ait déjà atteint l'excellence dans le domaine des armes. Raoul fait bon usage du nom paternel. Il a eu un moment d'hésitation en apercevant devant lui Jehan (le Vaillant), sorte de Goliath. Mais aussitôt lui est revenu à l'esprit le souvenir de Raoul Taillefer qui était la hardiesse même. Ce souvenir fait pénétrer en lui un tel *hardement* qu'il aurait bravé alors, nous dit-on, quarante hommes à lui seul (v. 2563-2569). Le nom est inséparable d'une personne, et la transmission du nom est aussi celle d'un renom qui aide le porteur à se surpasser, à se hisser jusqu'à son modèle. Raoul n'a connu de son père que le renom, mais cet héritage est tombé dans des mains capables de le faire valoir.

Le surnom *Le Sor*, exceptionnel dans les chansons de geste, est constamment accolé au nom de Guerri, mais contrairement à ce que nous lisons dans les traductions adaptées à nos usages, le surnom précède le nom : le personnage est *le sor Guerri*. Le surnom ne réfère pas à la valeur guerrière, quelque remarquable que soit celle du porteur, mais à une particularité physique, la couleur de la chevelure, un des caractères distinctifs que retient le plus souvent l'onomastique médiévale. E. Baumgartner et L. Harf-Lancner repoussent l'interprétation par « roux » dont elles craignent qu'elle n'introduise une péjoration évoquant l'enfer et la trahison de Judas. Elles rappellent que l'adjectif a le sens de « blond » (*id.*, p. 41, n. 27) et déclarent que « l'absence de trahison » caractérise Guerri. On peut être un peu réservé sur cette « absence de trahison » car il tue son gendre, un bâtard, il est vrai, sans l'avoir défié ; mais sur le sens de l'adjectif on n'a pas de peine à trouver des contextes où la couleur *sore* est rapprochée de celle de l'or. Dans la chanson, le *Sor* est en fait une appellation figée. Selon les détails descriptifs qui nous sont fournis nous ne pouvons pas savoir quelle était la couleur de la chevelure de Guerri car il nous est présenté

âgé. Sa moustache blanche est indiquée dès de début du texte (v. 463, 466) ; il est *li viex floris* au v. 3265. La blondeur n'est plus qu'un souvenir, mais c'est le propre de l'onomastique que de témoigner d'un état qui n'est plus, et le figement garantit le statut de surnom qu'a acquis l'adjectif. Il est impossible de mettre *le Sor* sur le même plan que les qualifications appelées par la circonstance, comme *Guerris li senez*, expression qui figure dans le texte quand Gueri a la sagesse de s'opposer à la décision imprudente de Louis, qui retire à Raoul son héritage.

Comme le nom lui-même, le surnom peut être employé seul. Il indique le sujet dans une incise ou dans une annonce de style direct : *E dist li sors*, v. 477 (de même v. 3776, 4440, 8130). Nous avons donc dans ce cas un jeu de trois possibilités dans la désignation des personnes : nom/nom+surnom/surnom. Dès la première mention du personnage, la dénomination double apparaît : *del sor Gueri*, v. 14. Nous pouvons faire des remarques du même genre pour *Giboïn le Mancel*, le vassal à qui le roi attribue le Cambrésis et qu'il veut faire épouser à dame Aalais. Quand le personnage apparaît on nous dit d'où vient la dénomination qui sera adoptée dans la suite, et qui est un ethnique :

François l'apellent le Mancel Giboïn,

v. 100.

Le schéma est bipartite et l'ordre est surnom – nom, comme pour le *sor Gueri*. Il n'y aura qu'un seul autre exemple de cette configuration, au v. 5739. L'auteur a recours aux trois schémas dénominatifs mais privilégie le surnom seul, *mancel/manciaux* ; il emploie même *mancel* sans article au v. 802. L'allusion aux *François*, la récurrence de l'ethnique, sont-ils le signe du rejet dont est victime le personnage ? Le roi l'appelle par son nom, mais pour les autres il est l'étranger, le *Mancel* dont personne ne veut. Une tournure déterminative se substitue à l'ethnique au v. 937, *Cel du Maine*.

La valeur distinctive des ethniques est facilement repérable et les déterminations qu'ils fournissent jouent le même rôle que celui des surnoms. Grâce à ces déterminations on ne confond pas Henri de Troyes (v. 580), Henri de Senlis (v. 3271), Henri d'Amiénois (v. 6444), et Henri, père de Gautier, cité une seule fois et sans détermination de ce genre, mais identifiable grâce à son fils, dont le récit nous a déjà parlé abondamment (v. 3424). De même Gueri de Chimay ne peut être confondu avec le *sor Gueri*, Comte d'Arras. Bernard de Rethel qui, avec mille chevaliers, combat aux côtés des Vermandois (v. 1865), ne saurait être le même que Bernard le Flori qui fait partie de l'entourage de Raoul (v. 690). Le contexte contribue lui aussi largement à la distinction.

L'unique mention de Bernard le Flori est insuffisante pour que nous considérions la qualificatif comme un surnom au même titre que *sor* dans *le sor Guerri*. Le surnom n'a rien de systématique, et le texte ne nous fait pas connaître celui de nombreux personnages, s'ils en ont un. Si *Savari* neveu de Bernier et son dévoué compagnon, n'était apparu qu'une fois, nous aurions pu penser qu'il était consacré comme *Savari le Courtois* (v. 6403). Mais toute une gamme d'adjectifs valorisants accompagne le nom dans les mentions suivantes : *li prex et li nobiles* (v. 6504), *a le chiere hardie* (v. 7034), *le vaillant* (v. 7452, 8475), *le frans* (v. 7469), *li bers* (v. 7472, 7535), *le guerrier* (v. 7578), *li fiers* (v. 7921). Nous savons seulement que le personnage a la faveur du poète. On aime à accompagner le nom d'un qualificatif, parfois en rapport avec la circonstance, et le poète ne s'en est pas privé. Le surnom représente un acquis plus stable.

L'interprétation de *Pohier/Poihier* ne va pas sans difficulté. Nous relevons dix occurrences de ce surnom, s'il en est un, et il dénomme trois personnages différents :

– le premier est *Gerard le Pohier*, messager d'Ybert, et quatre fois mentionné (v. 1952, 1988, 2035, 2087). Il est aussi appelé *Gerard l'Espinois* aux v. 1956, 3274, ce qui peut être un souvenir de la « Reconquête » à laquelle ont participé des chevaliers du Nord de la France. Le personnage porterait ainsi deux surnoms interchangeable

– *Gilemer le Pohier* à qui le roi décide d'attribuer le Vermandois (v. 5230)

– *Herchambaut*, prétendant à la main de Béatrice et soutenu par le roi, nous est présenté ainsi au v. 6168 :

C'est Herchambaut ; il dist qu'il est Pohier

Ce surnom accompagne le nom d'Herchambaut aux v. 6706, 7214, 7298. Avant d'être qualifié de *Pohier*, le même personnage avait été présenté par le roi comme *Herchambaut de Pontif* (v. 6141). Le souverain, qui veut unir Herchambaut et Béatrice dit encore selon une formule consacrée :

Venés avant Herchambaus de Ponti.

Prenés la dame que la vous otri

v. 6279-6280

Pohier et *de Pontifs* s'appliquent au même personnage mais ne sont peut-être pas tout à fait équivalents. Le problème étymologique n'est pas résolu⁶.

Les dénominations de Bernier soulèvent une autre question. Son nom de baptême est indiqué aux v. 262-263 mais quelques

6 — On a été tenté de rapprocher *Pohier* du nom de la ville de Poix, située en

vers plus bas l'auteur note que, même s'il possédait toutes sortes de qualités on l'appelait *bastart* (v. 281). Que représente cette appellation qui vient en supplément ? Est-ce un surnom ? Non pas un surnom assumé avec aisance comme pouvait l'être *de Cambris* pour Raoul, mais un usage qui se manifeste en l'absence du porteur, ou destiné à lui faire injure. Il ne fait aucun doute que le bâtard a, dans la société d'alors, un statut inférieur. Quand l'auteur parle des coups donnés sur la quintaine par le jeune Bernier il ajoute :

Ja par bastart mais si grant ne verrez

v. 440

Tout se passe comme si d'ordinaire un bâtard n'était pas capable de donner d'aussi beaux coups que les autres, ce qui, dans un milieu guerrier, le met dans une position désavantageuse. Compte non tenu d'apostrophes injurieuses, nous voyons que le surnom indiqué au v. 281 est tenace, qu'il colle à la peau du personnage. Quand Gautier accuse Bernier d'avoir mal récompensé Raoul de sa sollicitude envers lui, il l'appelle *Berneçons li bastars* (v. 3459), ce qui correspond à l'un des schémas indiqués (nom+surnom). Bernier est parfois désigné par son seul surnom : *dame Aalais*, Gautier procèdent ainsi aux v. 3422, 3583. Dans certains passages, le seul terme d'adresse employé est *bastart* comme si Bernier n'avait pas d'autre nom : elle est dans la bouche de Gautier, de Guerri et même du roi ; c'est aussi dans un passage poignant, le terme par lequel Raoul s'adresse à son ancien ami au moment de mourir. Le personnage a ainsi deux appellations, qui s'ajoutent quelquefois mais correspondent le plus souvent à des situations distinctes : l'une *Bernier/Berneçon*, se dit en contexte amical ou neutre, et passe sous silence la tare qu'exhibe complaisamment l'autre, par laquelle se manifeste le mépris ou l'hostilité.

Amiénois, mais proche du Ponthieu. La première attestation de Poix, que m'a aimablement communiqué Jean-Claude Malsy est PICTUS en 751 et ne saurait avoir pour dérivé *Pohier*. Au XI^e s. toutefois remontent des attestations de type *Pice*, à partir duquel on peut conjecturer un dérivé en *-ariu* qui aurait abouti à *Poier*. Mais la modeste chatellenie de Poix ne semble pas pouvoir être mise sur le même plan que l'Artois ou le Vermandois.

D'autre part, grâce aux recherches de Jean-Charles Herbin, nous connaissons des laisses d'*Anseys de Gascogne* où *Picarts* et *Pohiers* sont employés côte à côte et ne peuvent donc pas être sémaniquement confondus. En excluant le Boulonnais, le Ternois, Ponthieu et le Vimeu. La variante *Ponhier*, relevée dans certains textes, il reste le d'un ethnique à suffixe *-ariu* et à forme syncopée de type *Pontinariu ; la lettre aurait pu ensuite être lue [u] dans un ethnique désormais désuet. Quant aux *Picars* de la chanson recrutent sans doute dans une région voisine du Ponthieu. Ces hypothèses auraient besoin d'être plus fermement étayées.

Nous ne connaissons pas par leur nom tous les personnages que nous rencontrons. Ceux qui ne font pas partie de la classe des guerriers restent en général anonymes. Nous connaissons toutefois le nom d'un médecin appelé par la reine pour soigner Béatrice, *maistre Garnier*. Les allusions aux « bourgeois » ne manquent pas, et la ville appelle leur présence. Nous voyons ceux d'Origny défendre leur bourg tant bien que mal. Ceux de Saint-Quentin sauvent de la déconfiture, grâce à leurs arcs et leurs arbalètes, les Vermandois attaqués à l'improviste par Guerri et Gautier (v. 3127). Même s'ils constituent un corps d'élite, comme ces « bourgeois de pris » qui accueillent Bernier à son retour de chez les Sarrasins, ils font partie d'un groupe anonyme dont aucune individualité ne se détache.

Une obscurité encore plus épaisse enveloppe les paysans. Nous devinons leur existence dans les scènes d'invasion et de pillage. Quelques *paisans del pais* sont rencontrés par Guerri et Bernier à leur retour de Saint Jacques (v. 8134). A défaut d'être des acteurs, ils sont des témoins, capables de donner aux voyageurs des nouvelles de la comtesse et de révéler son séjour à Ancre. Sans eux, comment son mari qui se dirigeait vers Saint-Quentin aurait-il su où la trouver ?

Il n'est pas donné à tous d'avoir un nom dans une geste, et les champs de bataille pour défendre la terre sont les lieux où le nom s'acquiert et entrera peut être dans la légende.

L'onomastique de la geste est si liée à l'action qu'il est utile de les étudier l'une par rapport à l'autre. Nous avons examiné son fonctionnement, et nous avons cherché à déceler comment chaque unité est associée à un contexte qui l'éclaire. Le corpus anthroponymique est très dépendant de la situation de l'auteur partagé entre l'évocation d'un conflit vieux de plusieurs générations et l'appartenance à une époque qui est la sienne et celle de son public. Les noms d'origine germanique, si en honneur à l'époque carolingienne, restent un élément prédominant. L'usage d'un surnom qui n'a rien d'héréditaire est encore loin d'être systématique. Une onomastique très souple fournit une riche palette de déterminations, parfois source de nuances qui redoublent l'intérêt des principaux personnages. Selon la chronique de Waulsort, les traces du conflit n'ont pas encore disparu au XII^e siècle. Les noms sont habités par des personnages qui font revivre la tragédie au moment où sa violence n'avait pas été complètement oubliée. L'ensemble onomastique, compromis qui fait revivre quelques héros du passé en même temps qu'il s'ouvre sur la situation que vivaient l'auteur et son public, est une belle illustration de l'anthroponymie régionale au cours d'une période médiévale.

Gaston Paris a été sensible à la grande « grande et haute poésie » de la fin du texte. Le vieux Guerri, qui a survécu, a devant lui la génération des petits-fils ; ils puisent dans leur mémoire des luttes passées où les héros dont nous avons souvent rencontré les noms, ont trouvé la mort, une ardeur qui n'est pas éteinte :

« Guerri enfermé dans Arras se défend de son mieux ; du haut des créneaux il appelle son petit-fils et lui demande pardon. L'enfant répond en ordonnant aux siens de donner l'assaut. Alors Guerri, voyant qu'il ne peut plus tenir attend la nuit. Il monte sur son cheval, sort de la ville et l'indomptable vieillard disparaît dans les ténèbres. On ne sait ce qu'il devint ; j'ai entendu dire qu'il se fit ermite »⁷.

Raoul n'est plus ; Bernier n'est plus. Guerri entre dans la nuit où le passé et le nom qu'on a porté se séparent de vous et se fondent dans la brume et dans la fumée. Cette geste-là peut prendre fin.

Jacques CHAURAND

7 — Cité dans J. Bédier, *Les légendes épiques*, IV, p. 352-353, n.1.

Palatalisation et affrication des occlusives vélares en picard : approche d'une variation dialectale en Théorie de l'Optimalité

L'approche de la variation dialectale proposée ici suppose d'envisager le picard comme un objet linguistique de second niveau, que l'on peut désigner comme polylecte (Berrendonner, Le Guern et Puech 1983) ou diasystème (Weinreich 1954). Dans une « langue dialectale » (au sens d'Avanesov et Orlova 1965) comme le picard, l'objet primaire accessible à la description linguistique est le topolecte, ou variété localisée, supposée homogène. L'intégration des différentes grammaires topolectales (systèmes) dans une grammaire polylectale (diasystème) implique d'introduire un niveau d'abstraction supplémentaire. Nous éluderons provisoirement la question de savoir si ce niveau possède une validité psychologique pour le locuteur ou s'il s'agit d'un pur artefact descriptif. Notons néanmoins que dans une situation de communication inter-variété, il est plausible que le locuteur possède une grammaire polylectale partielle, au moins dans sa compétence de compréhension – mais cette grammaire est nécessairement variable, évolutive, et ne constitue donc qu'un sous-ensemble de la grammaire polylectale globale que nous envisageons ici.

Notre champ d'étude est un sous-ensemble du polylecte picard, constitué des topolectes correspondant aux 127 points d'enquête de l'Atlas Linguistique et Ethnographique Picard (ALPic), répartis sur la partie française du domaine linguistique picard. Nous faisons l'hypothèse, commune aux travaux de géographie linguistique, que ces points permettent, par extrapolation, de dessi-

ner des aires homogènes du point de vue de chacun des traits étudiés.

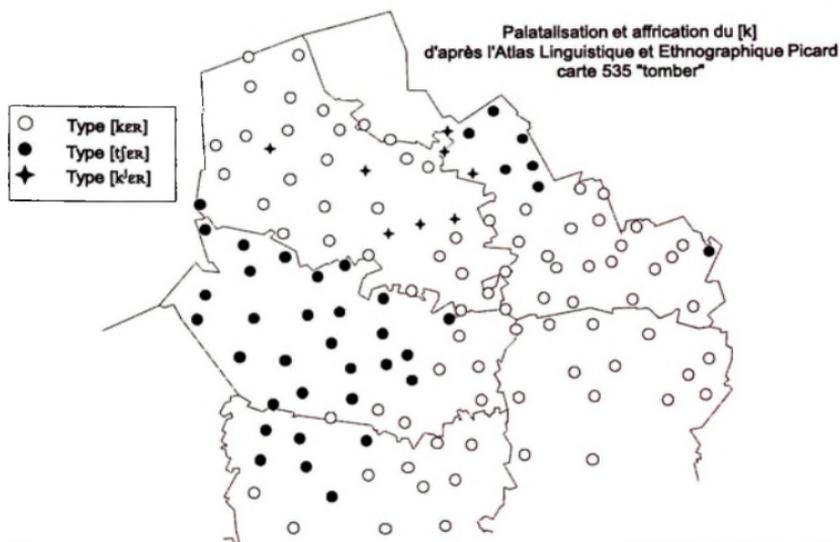
Nous définirons la variation dialectale au sein de la langue dialectale comme une variation homothétique à l'espace géographique (donc sans référence directe au terme « dialecte »). Il convient de la distinguer de la variation libre ou individuelle que nous désignerons par le terme « optionalité », ainsi que des autres types de variation (stylistique, alternance de code français-picard, etc.) que nous n'envisagerons pas ici. Sur le plan de la phonologie, lorsque les autres domaines de variation sont neutralisés (morphologie, syntaxe, sémantique), on observe que les formes relevées en différents points du territoire ne présentent pas une variation arbitraire, mais se laissent organiser par des alternances régulières touchant certains segments (et peut-être certaines configurations supra-segmentales), correspondant approximativement à ce que Weinreich (1953) appelait « automatic conversion formulae » dans un contexte de langues proches en contact.

Dans le cadre de la grammaire générative, l'étude de la variation dialectale prend pour base l'hypothèse initiale de Chomsky et Halle (SPE p. 49) : « On doit (...) observer que des dialectes très différents peuvent avoir le même système (ou un système très similaire) de représentations sous-jacentes. C'est un fait empirique amplement confirmé que les représentations sous-jacentes résistent bien au changement historique, qui tend, en gros, à mettre en jeu des règles phonétiques tardives. Si cela est vrai, on trouvera le même système de représentation des formes sous-jacentes sur de grandes étendues et de longues périodes de temps » (sur la dialectologie générative, cf. aussi Chambers & Trutgill 1999, chapitre 3).

Nous confronterons ici cette hypothèse à un phénomène bien connu en phonologie du picard, la palatalisation et l'affrication des occlusives vélares (1^{ère} partie). Après une première formalisation faisant appel à la phonologie générative standard ainsi qu'à la géo-analyse dans le cadre de la Théorie de l'Optimalité (OT) introduite dans la partie 3. Enfin, nous prolongerons cette approche par le traitement de quelques exceptions apparentes à la règle commune (partie 4), avant de revenir, en conclusion, sur la nature des représentations sous-jacentes que nous aurons dégagées.

1. La palatalisation et l'affrication des occlusives vélares en picard : description du phénomène

L'un des faits saillants de la variation dialectale dans la phonologie du picard est l'alternance entre les occlusives vélares [k], [g] et les affriquées [tʃ], [dʒ], que l'on peut illustrer à partir de la carte 535 (« tomber ») de l'ALPic (alternances du type $k\epsilon R/tj\epsilon R < cadere$) :



Les variantes affriquées se trouvent dans deux zones non contiguës : l'une au Sud-Ouest du domaine (correspondant approximativement au département de la Somme), et l'autre au Nord-Est (région lilloise, sauf Lille : cf. Carton 1972). Dans l'Artois on observe sporadiquement des formes palatalisées sans affrication du type [k'εR]. On distinguera donc les variétés P (= avec palatalisation ou affrication) des variétés non-P, et les variétés A (= avec affrication) des variétés non-A. Les variantes affriquées sont ressenties comme typiquement « patoises » dans les zones concernées et sont systématiquement notées à l'écrit (graphies tch, dj, dg... vs. c, k, qu...).

Le phénomène d'affrication se prolonge, dans des conditions similaires, en normand et dans les parlers d'oïl de l'Ouest (gallo, poitevin-saintongeais), avec des nuances qui exigent sans doute une analyse légèrement différente de celle que nous proposerons

ici (voir Montreuil 2000 pour le normand). Les affriquées du wallon obéissent à une distribution différente puisqu'elles correspondent à une évolution $c+a > tʃ$ (w. $tʃe$ « chat ») ; on observe néanmoins un chevauchement des deux aires en wallon-picard (points 56-57 de l'ALPic).

On trouvera ci-dessous, à titre d'illustration, quelques formes relevées dans deux variétés P-A, dénotant l'alternance $[k]/[tʃ]$ dans différents contextes :

Zone Sud-Ouest :

D'après Vasseur 1963 (picard de Nibas – Vimeu).

- $tʃ +$ voyelle antérieure : $tʃe$ « quai », $tʃezer$ « Kaiser », $tʃer$ « tomber » - $tʃēn$ « chaîne », $tʃēn$ « chêne », $tʃēz$ « quinze » - $tʃir$ « kirsch », $tʃit$ « quitte » et « (il) quitte » - $tʃœr$ « cœur » et « chœur » - $tʃy$ « cul », $tʃylo$ « dernier-né (culot) » - $tʃij$ « cuisse », $tʃiir$ « cuir » et « cuire »

- $tʃ +$ voyelle postérieure : $ʒutʃwer$ « perchoir » (cf. ALPic c. 50, pts 74, 75, 79, 90, 91, 108 – ailleurs $ʒukwer$) o $petʃō$ « nous pêchons » (cf. $petʃø$ « pêcher ») in Vasseur 1996

Remarque : $tʃo$ « petit » et ses dérivés alternent dialectalement avec tjo et n'entrent donc pas dans le cadre de la présente étude.

- $k +$ voyelle antérieure :

- $kœr$ alternant dialectalement avec kar : $kœr$ « char », $kœrbō$ « charbon », $kœrplœz$ « chenille », $kœret$ « charrette »

- $kœr$ alternant dialectalement avec $kœ$: $kœrvø$ « crever » et dérivés

- $kœ$, $kø$ alternant dialectalement avec ko : $kœʃ$ « chaussure », $køʃet$ « chaussette », $kœ$ « chaud » et « coup »

- ke « quel », $kœk/kik$ « quelque » et dérivés : $kikœ$ « quelqu'un » ; $kœpi$ « képi » ; ki « qui » (plutôt à réanalyser en $k i$ « qu'il »)

Zone Nord-Est :

D'après Viez 1910 (picard de Roubaix).

- $tʃ +$ voyelle antérieure : $tʃir$ « cher », $mutʃe$ « émouchet », $tʃēn$ « chêne », $tʃēs$ « quinze », $tʃyf$ « cuve », $tʃø$ « queue » et « quels », $tʃi$ « qui » (pronom interrogatif), $petʃi$ « pêcher »

- $tʃ +$ $ā$: $tʃā$ « champ » et « quand », $tʃâte$ « chanter »

- $tʃ +$ voyelle postérieure : $plyʃar$ « grignoteur » (cf. $plyʃi$ « grignoter ») $pitʃo$ « épine » et « (il) piquait » (cf. $pitʃi$ « piquer »)

- $k +$ voyelle antérieure :

- $k + e$ alternant prosodiquement avec $k + ø$: $l kevo$ « le cheval », $l kemij$ « la chemise » (cf. $le gvo$ « les chevaux », $le kmij$ « les chemises »)

- ° *k*ER alternant dialectalement avec *kRE* : *kERVE* « crevé, mort » (Deleporte)
- ° *kERT*ji « charger », mais *i t*ERk « il charge »
- ° *ekET* « copeau »

En première analyse, l'affrication semble conditionnée par le contexte, mais selon une relation complexe. L'affriquée n'apparaît jamais en fin de mot, ni devant une autre consonne. Elle apparaît majoritairement, mais pas uniquement, devant voyelle antérieure. Elle peut avoir fortuitement pour effet apparent de « suivre » avec retard l'évolution *ca* > fr. *cha* : cf. pic. *peke*/*pet*ʃe, fr. *peje* (pêcher), mais peut aussi avoir un effet inverse de distanciation : pic. *kyv*/*t*ʃyv, fr. *kyv* (cuve). On remarquera enfin que le domaine de l'affrication est le mot lexical, et non la syllabe : *Èn vak* iʃi /**vat*ʃ iʃi « une vache ici », pronom relatif *k i*, *k al* « qu'il, qu'elle (= qui) ».

L'explication diachronique du phénomène semble acquise (Flutre 1970, 1977). On n'en trouve pas de trace dans les textes du xvii^e siècle. Au xviii^e, Brûle-Maison, à Lille, utilise des graphies comme *quianter*, *quianchon*. Vers 1850 Edouard Paris note *kyeur*, *kyit*, *kyuir*... (Debrie-Crampon 1977). En 1909, Ledieu donne la description suivante : « Placée devant *u*, (la consonne *c*) a un son palatal tout particulier, le même que *qu* a devant *i*, *e*, et qu'il faut avoir entendu ; cette prononciation spéciale, inconnue au français, ne s'étend pas à tout le domaine picard ». Dans l'Atlas Linguistique de France, Edmond utilise une combinaison de quatre symboles : *ky* surmontés d'un « petit » *t*ʃ. L'évolution serait donc *k* (17^e) > *k'* (18^e-19^e) > *t*ʃ (19^e-20^e), dont les trois étapes sont représentées en synchronie. Elle aurait été provoquée par l'influence de la voyelle antérieure, tandis que les formes du type *zut*ʃwER ou *pit*ʃo sont dues à une réfection analogique.

2. Premières formalisations

En utilisant le format des règles phonologiques du SPE, l'affrication devant voyelle d'avant est l'effet de règles facultatives (spécifiques aux variétés concernées) qui peuvent se formaliser en :

(1.1)

$$k \quad \rightarrow \text{tʃ} \quad / \text{—} \quad \begin{bmatrix} \text{-cons} \\ \text{-arr} \end{bmatrix}$$

(1.2)

$$g \quad \rightarrow \text{dʒ} \quad / \text{—} \quad \begin{bmatrix} \text{-cons} \\ \text{-arr} \end{bmatrix}$$

ou encore, de façon synthétique et en tenant compte des conventions de marquage :

(1)

$$\begin{bmatrix} \text{-cont} \\ \text{-ant} \end{bmatrix} \quad \rightarrow \text{[-arr]} / \text{—} \quad \begin{bmatrix} \text{-cons} \\ \text{-arr} \end{bmatrix}$$

(cf. SPE p. 423, première palatalisation slave)

Cette formulation ne rend cependant pas compte de la palatalisation analogique (formes conjuguées, morphème « -oir ») ; il faudrait éventuellement ajouter un contexte \rightarrow « devant frontière de formant », mais ce contexte serait probablement soumis à toutes sortes de restrictions.

Pour rendre compte de la palatalisation devant /ã/ dans la zone de Lille, il faut attribuer à /ã/, dans cette zone uniquement, le trait [-arr], bien qu'on considère habituellement que le lieu d'articulation soit non pertinent pour la voyelle d'aperture maximale. Il faudrait aussi expliquer pourquoi /a/ oral n'est pas concerné (en diachronie, Carton [1972] rend compte de cette « anomalie » par une diphthongaison de [ã] en [eã] qui crée le contexte [-arr]).

Dans le traitement procédural de la phonologie générative, (1) doit précéder les règles transformant une voyelle [+arr] sous-jacente en voyelle [-arr], ainsi que les règles d'insertion de [e] dans un contexte CCC (ou, alternativement, les règles de spécification d'un schwa sous-jacent) :

(2) $a \rightarrow e / \text{—R}$

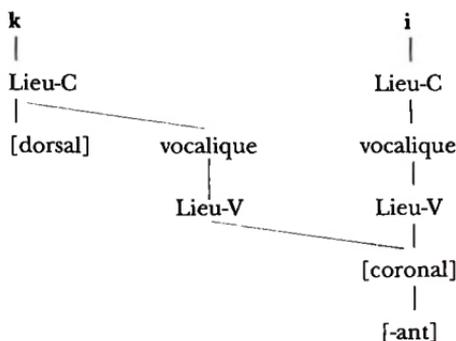
(3) $o \rightarrow \emptyset$

(4) $\emptyset \rightarrow e / \text{C—CC}$

(2)-(4) ne sont cependant que des notations très approximatives. (3) n'est pas satisfaisant, car seuls certains /o/ (ancien picard « au ») lui sont soumis (par exemple, /ko/ « coq » échappe à cette évolution, du moins dans les zones concernées par l'affrication). (4) est une formulation provisoire de l'épenthèse qui demanderait évidemment à être affinée (cf. Auger & Steele 1999).

Dans le cadre de la géométrie des traits, la palatalisation et l'affrication de /k, g/ sont traitées par Clements & Hume (1995) pour le français acadien (p. 294-295) selon le schéma suivant :

(5)



La palatalisation ($k > k'$) met en jeu la propagation du trait [coronal] de la voyelle d'avant sur la consonne vélaire, où il s'associe sous le nœud Lieu-V comme articulation secondaire (entraînant l'extrapolation d'un nouveau nœud Lieu-V et d'un nœud vocalique sous le nœud Lieu-C de la consonne).

Pour l'affrication (ou coronalisation), l'articulateur mineur [coronal] de la vélaire palatalisée est promu à un statut d'articulateur majeur (où il remplace le trait [dorsal]). Clements & Hume expliquent la création d'une affriquée palato-alvéolaire (et non de l'occlusive palatale [t]) par la spécification redondante [-ant] qui reste associée au nœud [coronal] ; il faut sans doute ajouter, avec Montreuil (2000), le maintien d'une articulation secondaire [coronal] associée au Lieu-V.

Trois configurations sont donc possibles :

DOR	DOR	COR
	COR	COR
Dorsale (vélaire) : k	Vélaire palatalisée : kʲ	Affriquée palatale : tʃ

3. Approche de la variation dialectale en Théorie de l'Optimalité (OT)

Sur la base de l'analyse précédente en géométrie des traits, nous proposons un nouvel examen de la question dans le cadre de la Théorie de l'Optimalité (Optimality Theory, désormais OT – Prince & Smolensky 1993) et plus spécifiquement de la Théorie des Correspondances (Kager 1999). L'OT est un développement de la grammaire générative et en reprend la dissociation entre repré-

sentations sous-jacentes et représentations de surface. Néanmoins, l'OT abandonne la dérivation de celles-ci à partir de celles-là sous la forme d'un ensemble de règles ordonnées. Un module génératif, GEN, génère une infinité de formes de surface (candidats) à partir d'une représentation sous-jacente donnée. Ces candidats sont ensuite évalués par une fonction EVAL qui sélectionne le candidat optimal. EVAL est basé sur un ensemble de contraintes ordonnées. Le candidat optimal est celui qui enfreint au minimum ces contraintes, compte tenu de leur ordonnancement (les contraintes sont donc « violables »). Ces contraintes sont supposées universelles, mais leur ordonnancement est spécifique à chaque langue.

Afin de rendre compte de la variation en OT, nous empruntons à Anttila (1997) l'utilisation de *contraintes partiellement ordonnées*. Selon l'hypothèse initiale du SPE, une représentation sous-jacente unique (pour le polylecte considéré) permet de générer les diverses variantes dialectales observées ; la variation en sortie dépend uniquement du réordonnement des contraintes dans chacune des variétés. Il est cependant important de noter que l'ordonnement des contraintes n'est partiel qu'au niveau de la grammaire polylectale : chacune des grammaires topolectales envisagée séparément possède, en principe, son propre ordonnancement fixe des contraintes, sauf dans les cas d'optionnalité. Cette distinction permet de lever l'ambiguïté relevée par Boersma (2001) dans le dispositif d'Anttila entre variation dialectale et optionnalité, et de nous affranchir des conditions d'adjacence des contraintes à réordonner posées par Auger (2000).

Dans l'établissement des contraintes de correspondance entrée-sortie (représentation sous-jacente – représentation de surface), on envisage plus particulièrement un niveau infra-segmental (celui des traits), tel qu'il a été proposé par différents auteurs (Lombardi 1995, Zoll 1996, Uffmann 2000, Pater 2001...).

L'alternance *ker/k'ER/tjER* est essentiellement envisagée comme l'effet du réordonnement de trois contraintes :

- une contrainte BINARITÉ (LIEU-C) « le lieu consonantique est binaire » (Uffmann 2000) qui milite pour l'insertion d'un nœud vocalique et d'un nœud Lieu-V (articulation secondaire de la consonne). En ce qui concerne le phénomène étudié ici, cette contrainte agit en conjonction avec une contrainte étudiée ici, cette IDENT-S→E(COR) « un segment [coronal] en sortie superordonnée correspondance avec un segment [coronal] en entrée doit être en dit l'insertion pure et simple du trait [coronal] en entrée », qui interagit à partir d'un segment adjacent¹.

¹ — Adjacent selon le principe de localité stricte (ni Chiosain & l'adgett 2001). Je lais-

- une contrainte IDENT-E→S(DOR) « un segment [dorsal] en entrée doit correspondre à un segment [dorsal] en sortie ». L'occlusive vélaire [k] et la vélaire palatalisée [kj] respectent cette contrainte, mais pas l'affriquée [tʃ]
- une contrainte *CONTOUR-ART « pas de contour entre les articulations majeure et mineure d'un segment complexe », favorise l'émergence d'un lieu d'articulation unique². Selon cette contrainte, [tʃ], qui est [cor—cor], est plus harmonique que [kj] qui est [dor—cor]. La vélaire non palatalisée [k] respecte cette contrainte « par le vide » puisqu'elle ne présente pas d'articulation mineure³.

À partir d'une entrée /ki/, les tableaux (7) à (9) montrent comment le réordonnement de ces trois contraintes permet, dans chacune des trois variétés considérées, de générer la sortie correspondante. Dans ces tableaux, on utilise les conventions d'écriture habituelles de l'OT :

- chaque ligne correspond à un candidat (issu de GEN) ; le symbole « ☞ » identifie le candidat optimal tel qu'il ressort de l'évaluation ;
- chaque colonne correspond à une contrainte. Les contraintes sont ordonnées et évaluées de gauche à droite, sauf celles qui sont séparées par une ligne discontinue pour lesquelles l'ordonnement n'est pas pertinent (tableau 9) ;
- l'astérisque « * » dans une case signale une violation de la contrainte (colonne) par le candidat (ligne) ; un candidat donné peut éventuellement provoquer plusieurs violations d'une contrainte. Le point d'exclamation « ! » marque une violation fatale (élimination du candidat) ;
- les cases grisées correspondent à des évaluations non pertinentes pour la sélection du candidat en sortie.

se provisoirement en suspens la question de la directionnalité de l'assimilation. Sur les contraintes d'identité orientées (ici S→E), voir Pater 2001 ; elles permettent ici la mise en correspondance, pour un trait donné, de deux segments distincts en sortie avec un seul segment en entrée, rendant compte ainsi du phénomène de propagation du trait [coronal].

2 — Cette contrainte est à opposer au Principe de Contour Obligatoire (PCO) agissant entre segments consonantiques successifs.

3 — L'analyse présentée ici pour le picard ne fait pas appel à une contrainte générale « anti-assimilation », contrairement à Uffmann 2000 (contrainte *MULTIPLE « un nœud ne peut être dominé que par un seul autre nœud »), Montreuil 2000 (contrainte *STR-COMP « pas de structures complexes »). Une autre analyse serait possible, à condition de confondre les sorties palatalisées et affriquées, en faisant appel à UNIFORMITE-ES « aucun élément en sortie ne peut avoir de correspondants multiples en entrée » (McCarthy & Prince 1995) qui défavorise un segment consonantique pourvu d'un nœud Lieu-C et d'un nœud Lieu-V issus de deux segments sous-jacents différents.

(7) Variétés P-A :

/ki/ [dor] [cor]	IDENT- S→E (COR)	BINARITÉ (LIEU-C)	*CONTOUR-ART	IDENT- E→S (DOR)
ki [dor] [cor]		* !		
kji [dor—cor] [cor]			* !	
☞ tji [cor—cor] [cor]				*

(8) Variétés P-non A :

/ki/ [dor] [cor]	IDENT- S→E (COR)	BINARITÉ (LIEU-C)	IDENT- E→S (DOR)	*CONTOUR-ART
ki [dor] [cor]		* !		
☞ kji [dor—cor] [cor]				*
tji [cor—cor] [cor]			* !	

(9) Variétés non P :

/ki/ [dor] [cor]	IDENT- S→E (COR)	IDENT-E →S (DOR)	*CONTOUR-ART	BINARITÉ (LIEU-C)
☞ ki [dor] [cor]				*
k'i [dor—cor] [cor]			* !	
tji [cor—cor] [cor]		* !		

Le tableau (10) montre comment une entrée /ku/ génère une sortie [ku] quel que soit l'ordonnancement des contraintes alternant première contrainte, IDENT-S→E (COR), suffit à éliminer les candidats présentant une consonne palatalisée ou affriquée : devant voyelle postérieure, la palatalisation de la consonne ne peut plus être propagée par propagation d'un nœud [coronal] présent en entrée dans le segment vocalique. Il faut considérer le tableau (10) comme la synthèse des tableaux (7) à (9) : on pourra vérifier qu'en

modifiant l'entrée dans chacun de ces trois tableaux, on obtient une sortie identique. Il faut noter que le non-ordonnement des contraintes signalé par les lignes discontinuées dans le tableau (10) ne vaut qu'au niveau de la grammaire polylectale.

(10) Polylecte picard, devant voyelle postérieure (non coronale) :

/ku/ [dor] [dor]	IDENT- S→E (COR)	IDENT- E→S (DOR)	*CONTOUR-ART	BINARITÉ (LIEU-C)
σ ku [dor] [dor]				*
k ^h u [dor—cor] [dor]	*!		*	
t ^h u [cor—cor] [dor]	**!	*		

Remarque sur la frontière de mot :

Les contraintes BINARITÉ(LIEU-C) et IDENT-S→E(COR) mettent en jeu l'action du noyau sur l'attaque au sein de la syllabe. Or, le domaine de syllabation en picard n'est pas le mot lexical, mais le syntagme intonatif (Auger & Steele 1999) au sein duquel la syllabation peut avoir lieu entre mots adjacents. La grammaire partielle décrite ci-dessus prédit faussement, dans les variétés P, des formes comme *va.t^hi.ji pour va.ki.ji « vache ici », en position de sandhi. Il faut donc compléter le dispositif par une contrainte supplémentaire qui bloque l'assimilation en fin de mot. Je propose à cet effet une contrainte d'alignement standard, appliquée au niveau infrasegmental : ALIGN-D(SEG, MOT) « un segment est aligné à droite sur un mot lexical, avec toute sa description structurale » (pas d'association de nœuds au-delà du mot). Cette contrainte est ordonnée avant toutes les autres.

4. Le traitement des « exceptions »

L'analyse générale proposée ci-dessus ne vaut que dans les contextes où la consonne alternante est suivie d'une voyelle antérieure. Or, on l'a vu dans les exemples présentés, si ce contexte apparaît comme majoritaire (et intervient dans l'explication diachronique), on trouve aussi nombre d'« exceptions » à cette « règle ». Nous en examinerons quelques-unes ci-dessous.

Formes « analogiques » : racines verbales + flexion ou suffixe déverbatif

Ce contexte provoque l'apparition d'une consonne affriquée (ou palatalisée) devant voyelle postérieure, là où on attendrait la vélaire non palatalisée (cf. tableau 10). Je propose d'examiner deux analyses concurrentes :

1. Correspondance sortie-sortie

L'explication habituelle par l'« analogie » oriente, dans le cadre de la Théorie des Correspondances, vers une contrainte du type IDENT-SS(COR') « identité de l'articulation secondaire [coronal] entre les formes de surface morphologiquement apparentées », qui assure une parenté de sortie entre, par exemple, ʒutʃwer « perchoir » et l'infinitif ʒutʃe « être perché » :

(11)

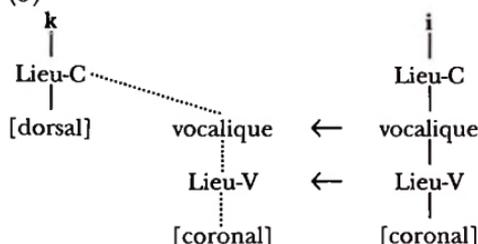
/ʒukwer/ ~ ʒutʃe [dor][dor] ~ [cor—cor]	IDENT-SS (COR')	IDENT-S→E (COR)
ʒukwer [dor][dor]	* 1	
ʒ ʒutʃwer [cor—cor][dor]		**

(Dans le tableau 11 ainsi que dans les suivants, les contraintes dominées par IDENT-S→E (COR), non pertinentes pour la sélection du candidat optimal, ne sont pas reproduites)

La « base » de l'identité n'est pas la racine /ʒuk/ seule, mais /ʒuk/ dans le contexte —<Morph-V> (« devant morphème commençant par une voyelle ») où elle apparaît en sortie sous la forme ʒutʃ-.

Pourquoi l'identité ne joue-t-elle pas aussi dans le contexte ʒuk]_{mq} ou ʒukC pour créer, par exemple, *i ʒutʃ « il est perché », *i ʒutʃra « il sera perché » ? Il faut admettre que l'articulation secondaire est validée par la voyelle suivante, *quel que soit son lieu d'articulation*. On peut suggérer que sa propagation se fait séparément sur les deux paliers du nœud vocalique et de Lieu-V (ou de son nœud dépendant) :

(12) cf. (5)



Autrement dit, la propagation du nœud vocalique n'entraîne pas obligatoirement la propagation de ses dépendants : elle peut créer un nœud vocalique dans la consonne dont les dépendants auront une autre origine (ici, en l'occurrence, l'analogie). Dès lors, la contrainte IDENT-S→E (COR) ne doit s'appliquer, littéralement, qu'au nœud dépendant [coronal]. On doit la distinguer de IDENT-S→E (VOC) « identité en entrée et en sortie du nœud vocalique » :

(13)

/ʒuk/ ~ ʒutʃe [dor] ~ [cor—cor][cor]	IDENT-S→E (VOC)	IDENT-SS (COR')	IDENT-S→E (COR)
ʒu k LC [dor]		*	
ʒu tʃ LC ——— [cor] voc LV [cor]	* 1		**

(14) (cf. 11)

/ʒukwer/ ~ ʒutʃe [dor][dor] ~ [cor—cor][cor]	IDENT-S→E (VOC)	IDENT-SS (COR')	IDENT-S→E (COR)
ʒu k wer LC LC [dor] voc LV [dor]		* ɿ	
ʒ ^o ʒu tʃ wer LC LC [dor] voc LV LV [cor] [dor]			**

2. Trait flottant [coronal] dans la représentation sous-jacente

Dans cette hypothèse, la racine aurait pour représentation sous-jacente /ʒuk[coronal]/, avec un trait [coronal] lié, mais non associé, au segment consonantique. Ce trait ne pourrait être associé que par l'insertion d'un nœud vocalique intermédiaire, lequel, comme précédemment, ne peut provenir que de la propagation du nœud vocalique de la voyelle suivante (la contrainte IDENT-S→E(VOC) « bloque » l'insertion ex nihilo). Cette hypothèse a probablement l'avantage supplémentaire d'expliquer des formes comme ʒutʃi pour ʒutʃe à l'infinitif et à la 2^e personne du pluriel (le trait flottant [coronal] s'actualise par insertion d'une voyelle /i/, idéalement coronale ; la diphtongue /ie/ ainsi créée subit ensuite une monophthongaison par effacement du 2^e élément).

[k] devant voyelle antérieure issue d'une voyelle postérieure étymologique (ø < o, e < a)

L'un des aspects de cette « exception » est le traitement de la paire minimale « coup » (et son homonyme « chaud ») ~ « queue » en picard. L'examen des cartes 150 « (la) queue » et 320 « chaud » de l'ALPic montre la répartition suivante :

Sud-Ouest : kø vs. tʃø

Ailleurs (sauf région de Lille) : ko vs. kø

Cette paire minimale présente une opposition de consonnes dans le Sud-Ouest, et de voyelles dans le reste du domaine⁴. Or, il est remarquable que le rapport de [k] à [tʃ] puisse être décrit dans les mêmes termes que le rapport de [o] à [ø], comme un rapport de dorsale à coronale.

Dans la formalisation proposée sous forme de règles ordonnées en (1)-(4), la représentation sous-jacente de $k\emptyset$ « coup/chaud », qui est /ko/, comporte une voyelle postérieure capable de « bloquer » la palatalisation. Néanmoins, cette voyelle postérieure étant absente de la représentation de surface, une analyse OT peine à rendre compte de son effet en termes de contraintes phonotactiques (qui n'ont accès qu'à la surface). Il y a là un effet d'« opacité » dont la résolution en OT pose souvent difficulté. Pourtant, la grammaire partielle établie précédemment rend compte du phénomène, grâce à l'utilisation des contraintes infra-segmentales.

Afin de rendre compte de l'évolution $o > \emptyset$, nous utiliserons provisoirement une contrainte *ad hoc* *o définie comme contrainte idiomatique à l'œuvre dans l'évolution **au** > **eu** (**trau** > **treu** « trou »), déjà attestée en ancien picard et actuellement limitée à la Picardie « historique », ainsi que dans l'évolution plus générale [o] > [ø] que l'on observe sporadiquement dans le Hainaut et à Tourcoing (**coc** > $k\emptyset$ « coq »). Le traitement différencié des anciens **au** et **o** implique probablement de les distinguer dans la représentation dialectale sous-jacente (ils sont d'ailleurs distincts dans les parlers artésiens, avec des oppositions comme **au** > [ɔw] ~ **o** > [o] en position accentuée), mais nous négligerons ici cette distinction⁵.

Cette contrainte étant posée en tête de la hiérarchie, on vérifiera dans les tableaux (15) et (16) que l'ordonnancement défini précédemment (cf. tableau 7) sélectionne effectivement le candidat voulu :

4 — Dans la région de Lille, l'opposition est double : [ko] vs. [tʃø], mais ceci ne modifie pas la démonstration qui suit.

5 — La contrainte *o ne suffit pas à elle seule à expliquer l'évolution [o]>[ø]. Elle n'a cet effet que si elle est dominée par une série de contraintes de fidélité favorisant l'intégrité de ce segment vocalique vis-à-vis de l'ensemble des traits, sauf le trait [coronal] : ces contraintes éliminent les candidats potentiels comme [ka], [ku] ou [ke]. Pour la clarté de l'exposé, nous négligerons le traitement de ces autres candidats pour nous concentrer sur l'alternance [o]/[ø].

(15) **caud/caup** > kø dans les variétés du Sud-Ouest (P-A) :

/ko/	*o	IDENT-S→E (COR)	BINARITÉ (LIEU-C)	*CONTOUR-ART	IDENT-E→S (DOR)
ko	*		*		
kio	*	*		*	
ʈo	*	*			*
☞ kø		*	*		*
kjø		**		*	*
kʃø		**			**

(16) **queue** > ʈø dans les variétés du Sud-Ouest (P-A) :

/kø/	*o	IDENT-S→E (COR)	BINARITÉ (LIEU-C)	*CONTOUR-ART	IDENT-E→S (DOR)
ko	*		*		
kio	*			*	
ʈo	*				*
kø			*		
kjø				*	
☞ ʈø					*

Dans les autres variétés, la contrainte *o est rejetée plus bas dans la hiérarchie. Le traitement est dès lors identique aux cas examinés précédemment (tableaux 7 à 10).

[k] devant voyelle alternant avec zéro (e, ə)

L'analyse dépend de celle de l'alternance voyelle-zéro, soit par épenthèse (Auger & Steele 1999, Auger 2000), soit à partir d'un schwa sous-jacent⁶ : ainsi, par exemple, *kervø* (Vimeu) renvoie à une représentation sous-jacente /krvø/ ou /kərvø/. Dans les deux cas, il n'y a pas de voyelle sous-jacente coronale susceptible d'alimenter l'articulation secondaire de la consonne en surface. Dès lors, l'analyse est identique au tableau (15) ci-dessus.

Autres exceptions (Vimeu kepi, Roubaix eket...)

Dans les cas où la forme aberrante n'est pas réductible à l'un des cas évoqués précédemment, on est forcé de recourir à des contraintes locales (« parochial constraints », Green 2001) du type

6 — « Schwa » est à prendre ici dans une définition distributionnelle (voyelle alternant avec zéro) et non phonétique (voyelle centrale), selon la définition de Grammont. Sa représentation sous-jacente est sous-spécifiée. Sa réalisation phonétique habituelle en picard est la voyelle antérieure, non arrondie, d'aperture moyenne [e].

Ident-E→S(DOR) / « KÉPI », dont le champ se limite à l'item lexical mentionné comme contexte. Comme le remarque Green, ces contraintes locales s'appliquent normalement à des emprunts tardifs dont la prononciation reste régie par le système phonologique de la langue d'origine : le français dans le cas de *kepi*, la variété lilloise (?) dans le cas d'*eket*. On remarquera que des mots comme *kik*, *kikæ* (Vimeu), malgré leur apparence picarde, constituent des doublons par rapport à des formes plus authentiques comme *sakā*, *œn seki*/*setʃi* (la première attestée dans la variété vimeusienne, la seconde dans d'autres variétés picardes). Quant à l'alternance *kertʃi*/*i tʃerk* « charger, il charge » mentionnée par Viez à Roubaix, elle met visiblement en jeu un effet de dissimilation évitant une double affriquée (**tʃertʃi*) à l'infinifit.

Conclusion

La grammaire partielle décrite précédemment permet de déduire les formes observées dans les différentes variétés du picard en partant d'une représentation sous-jacente unique. Il faut pourtant s'interroger sur la nature des représentations sous-jacentes auxquelles il est fait appel. Pour chacune des variétés prise séparément, en particulier pour les variétés P, elles contredisent certainement le principe d'optimisation du lexique (Prince & Smolensky 1993) : la grammaire topolectale serait plus économique en partant de représentations sous-jacentes comportant une affriquée. Elles ne peuvent être conçues dans la grammaire individuelle du locuteur que dans sa confrontation à d'autres variétés que la sienne, et seraient dans ce cas à reporter (avec le dispositif de réordonnement des contraintes) dans une grammaire de la compréhension, distincte de la grammaire de production (Boersma 1999). Contrairement à l'hypothèse initiale de la phonologie générative rappelée en introduction, on est ainsi amené à poser l'existence de *représentations sous-jacentes dialectales* distinctes des représentations sous-jacentes servant à rendre compte des alternances morpho-phonologiques. L'existence d'une grammaire individuelle polylectale est néanmoins hautement plausible dans les zones de contact inter-variété, comme nous le suggérons en introduction (par exemple, dans la région lilloise, les « patoisants » lillois connaissent bien les phénomènes d'affrication des roubaisiens).

Dans une phase ultérieure de la recherche, cette approche OT « standard » mettant en œuvre des représentations sous-jacentes dialectales sera confrontée à une approche par *contraintes de Correspondance Dialectale*, mettant directement en relation les formes

de surface dans des variétés contiguës (ou en relation d'intercommunication), contournant ainsi l'exigence d'un niveau de représentation sous-jacent (cf. Burzio 1996).

Alain DAWSON

Références*

- ALPic = Fernand Carton & Maurice Lebègue, 1989-1997, *Atlas Linguistique et Ethnographique picard*, CNRS, 2 volumes.
- Anttila Arto, 1997, Deriving variation from grammar : a study of Finnish genitives, in Frans Hinskens et alii (éd.), *Variation, Change, and Phonological Theory*, Amsterdam : Benjamins [ROA-63].
- Auger Julie, 2000, Phonological Variation and Optimality Theory : Evidence from Word-Initial Vowel Epenthesis in Vimeu Picard, in Andrea Word & Julie Auger (éd.), *Indiana University Working Papers in Linguistics 2*.
- Auger, Julie & Jeffrey Steele, 1999, Vowel Epenthesis in Vimeu Picard : A Preliminary Analysis, in Christine Moisset & Mimi Lipson (éd.), *Selected Papers from NWAV (E) 27*, University of Pennsylvania, pp. 1-15 (*University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics 6.2*).
- Avanesov R.I. et V.G. Orlova (éd.), 1965, *Russkaja Dialektologija*, Moscou, izd. Nauka
- Berrendonner Alain, M. Le Guern, G. Puech, 1983, *Principes de grammaire polylectale*, Presses Universitaires de Lyon.
- Boersma Paul, 1999, *On the need for a separate perception grammar*, ms. [ROA-358].
- Boersma Paul, 2001, revue de Arto Anttila, *Variation in Finnish phonology and morphology*, *Glott International* vol. 5 : 1, p. 31-40.
- Burzio Luigi, 1996, Surface Constraints versus Underlying Representation, in J. Durand & B. Laks (éd.), *Current Trends in Phonology, Models and Methods*, CNRS, Paris X, U. Salford.
- Carton Fernand, 1972, Un cas d'extension de la palatalisation dans les patois du Nord de la France, in G. Straka (éd.), *Les dialectes de France au moyen âge et aujourd'hui, colloque organisé par le Centre de Philologie et de Littérature Romanes de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg du 22 au 25 mai 1967*, Paris : Klincksieck.
- Chambers, J.K., Peter Trudgill, 1999, *Dialectology*, Cambridge University Press (2^e édition).

* Les documents référencés [ROA-xxx] sont consultables sur <http://roa.rutgers.edu/> (Rutgers Optimality Archive).

- Clements G.N., 1993, Lieu d'articulation des consonnes et des voyelles : une théorie unifiée, in B. Laks et A. Rialland (éd.), *L'architecture et la géométrie des représentations phonologiques*, Paris : éd. du CNRS.
- Clements G.N., E.V. Hume, 1995, The Internal Organization of Speech Sounds, in John A. Goldsmith (éd.), *The Handbook of Phonological Theory*, Cambridge : Blackwell.
- Debrie René, Michel Crampon, 1977, *Un érudit picard émérite, Edouard Paris (1814-1874)*, Amiens : CRDP.
- Deleporte Charles, ms., Lexique de Lys-les-Lannois.
- Flutre Louis-Fernand, 1970, *Le moyen picard*, coll. de la Société de Linguistique Picarde XIII, Amiens : Musée de Picardie.
- Flutre Louis-Fernand, 1977, *Du moyen picard au picard moderne*, coll. de la Société de Linguistique Picarde XV et publications du Centre d'Etudes Picardes de l'Université de Picardie III, Amiens : Musée de Picardie.
- Green Antony Dubach, 2001, The Tense-Lax Distinction in English Vowels and the Role of Parochial and Analogical Constraints, *Linguistics in Potsdam* n°15, septembre 2001.
- Kager René, 1999, *Optimality Theory*, Cambridge University Press.
- Ledieu Alcius, 1909, *Petite grammaire du patois picard*, Dunkerque.
- Lombardi Linda, 1995, *Why Place and Voice are different : Constraint interactions and featural faithfulness in Optimality Theory*, ms., U. of Maryland [ROA-105].
- McCarthy John, Alan Prince, 1995, Faithfulness and Reduplicative Identity, in J. Beckman, L. Walsh. Dickey, S. Urbanczyk (éd.), *Papers in Optimality Theory*, U. of Massachusetts Occasional Papers in Linguistics 18.
- Montreuil Jean-Pierre, 2000, Inventaires et contraintes consonantiques, in Bernard Laks (éd.), *Où en est la phonologie du français ? Langue Française* n°126, mai 2000, p. 73-91
- Ni Chiosain Máire, Jaye Padgett, 2001, Markedness, Segment Realization, and Locality in Spreading, in Linda Lombardi (éd.), *Constraints and representations : segmental phonology in Optimality Theory*, Cambridge University Press.
- Pater Joe, 2001, Austronesian nasal substitution and other NC effects, in René Kager, Harry van der Hulst, Wim Zonneveld (éd.), *The Prosody-Morphology Interface*, Cambridge University Press.
- Prince Alan, Paul Smolensky, 1993, *Optimality Theory : constraint interaction in generative grammar*, Technical Report #2, Rutgers University Center for Cognitive Science.

- SPE = Noam Chomsky & Morris Halle, 1968, *The Sound Pattern of English* (trad. fr. : *Principes de phonologie générative*, Paris : Seuil, 1973).
- Uffmann Christian, 2000, *Generalized Geometry : Subsegmental Structure in Optimality Theory (exemplier)*, GGS Potsdam, 02/06/2000.
- Vasseur Gaston, 1963, *Dictionnaire des parlers picards du Vimeu (Somme)*, collection de la Société de Linguistique Picarde IV, Amiens : Musée de Picardie.
- Vasseur Gaston, 1996, *Grammaire des parlers picards du Vimeu (Somme)*, Abbeville : Paillart éd.
- Viez Henri-A., 1910, *Le parler populaire (patois) de Roubaix (étude phonétique)*, rééd. Marseille : Lafitte Reprints 1978.
- Weinreich Uriel, 1953, *Languages in contact, Findings and Problems*, Publications of the Linguistic Circle of New-York, Nr.1.
- Weinreich Uriel, 1954, Is a structural dialectology possible ?, *Word*, X, p. 388-400.
- Zoll Cheryl Cydney, 1996, *Parsing Below the Segment in a Constraint Based Framework*, dissert., U. of California, Berkeley [RDA-143].

Le théâtre arrageois au XIII^e siècle (premières remarques)

L'on a déjà constaté, à la du XII^e siècle et au XIII^e siècle, la théâtralisation progressive de la littérature médiévale, en particulier à Arras avec des genres comme le fabliau, le jeu-parti, la pastourelle, les congés¹. ... C'est d'ailleurs en cette métropole que naît le Jeu dramatique, illustré par des œuvres aussi importantes que *le Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel, *Courtois d'Arras*, une pièce demeurée anonyme, et les deux jeux d'Adam de la Halle, *la Feuillée* et *Robin et Marion*. Sans doute faut-il y voir, pour une part, l'influence de deux institutions concurrentes, la Confrérie des Jongleurs et des Bourgeois, dite des Ardents, et le Puy d'Arras, foyers culturels et lieux d'échanges et de représentations². C'est à coup sûr un théâtre autonome au sein de la cité qui reflète les tensions inhérentes à la ville et « garde par bien des côtés des liens étroits, sociaux, psychologiques, spatiaux avec le milieu qui le suscite³ » : la société se regarde et se met on scène ; elle joue sa vie.

L'emploi du mot *jeu* par les auteurs n'est pas indifférent : il est à prendre dans tous les sens du terme, même si c'est la francisation du terme *ludus* par lequel les clercs désignaient le théâtre liturgique (*Ludus pascalis*, *Ludus super iconia sancti Nicolai*)⁴. Ce sont

1 — Voir Jean-Charles Payen, « L'aveu pudique de l'écriture dans les *Congés* de Jean Bodel, ou le charme discret de la bourgeoisie en face du malheur et de la pauvreté », *Mélanges de langue et de littérature française du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Charles Foulon*, 2 vol., Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1980, p. 268.

2 — La dernière mise au point est celle, fort bien faite, de Rosanna Brusegan, « Arras e il mondo cittadino », *Lo Spazio letterario del Medioevo*, Rome, Salerno Editrice, 2001, p. 500-518.

3 — Elie Konigson, *L'Espace théâtral médiéval*, Paris, C.N.R.S., 1975, p. 51.

4 — Thierry Revol, *Représentation du sacré dans les textes dramatiques des XI^e-XIII^e siècles en France*, Paris, Champion, 1999, p. 40-41.

des œuvres retorses, déroutantes, à plusieurs ententes, qui semblent se soustraire à toute formulation univoque, et marquent le refus de l'académisme, le réveil du jeu littéraire menacé d'étouffement ou de léthargie sous les poncifs des genres littéraires institués⁵. Le jeu a partie liée avec le comique sous toutes ses formes, gestuelle, verbale, psychologique, dans un théâtre (souvent en rond) qui se construit par et pour le groupe, d'autant que les jeux d'Adam ont des liens avec les fêtes des fous et du printemps. Il ne faut pas oublier que ce genre est né dans une métropole duelle, comportant deux parties antagonistes, la cité et la ville, dont nous verrons plus tard l'importance.

Un premier trait commun se profile dès qu'on tient compte de l'ensemble des pièces ; elles visent à déconstruire les œuvres et les genres anciens pour faire du nouveau, à casser les vieux moules pour modeler un vase entièrement neuf. Il est une image importante à peu près au milieu du *Jeu de la Feuillée*, aux vers 534-535 : le père du *dervé*, qui est aussi un double sauvage et violent d'Adam de la Halle et qui montre l'œuvre en son étrangeté, se plaint que son fils ait brisé deux cents de ses pots. Pour créer une langue nouvelle, il faut briser les anciens pots, puis, non pas en rassembler les tessons, mais en forger un nouveau. Adam l'a d'ailleurs annoncé dès le début de son jeu en reprenant, sous une forme proverbiale, la même image : *Encore pert il bien as tés quels li pos fu* (v. 11), c'est-à-dire ce que j'étais et que j'ai remis en question⁷.

Sur les fragments de l'ancienne littérature, il convient d'aller plus loin dans la création, dans la découverte d'un autre monde, inconnu, qui soit supérieur à l'ancien. Jean Bodel le suggère peut-être dans *Le Jeu de saint Nicolas* quand il répète le mot *oultre* dans un passage où les émirs sarrasins se présentent au roi qui les a convoqués (vers 350-383) : ne faut-il pas explorer les terres au-delà du monde connu (*oultre le Pré Noiron, oultre Grise Wallengue, oultre Mec, oultre l'Arbre Sec*) avancer dans un univers incertain, pour distiller l'*oultrevin* (v. 658) « le supervin », la quintessence ou l'élixir de la poésie⁸ ?

D'une pièce à l'autre, on assiste au même travail de déconstruction et de reconstruction.

1. D'entrée de jeu, Jean Bodel, le grand créateur à qui on a commencé à donner la place qui lui revient, a élaboré un système complexe que ses successeurs reproduiront en lui imprimant leur

5 — Roger Dragonetti, « Le Dervé-Roi dans *Le jeu de la Feuillée* d'Adam de la Halle », *Naissances du théâtre français (XII^e-XIII^e siècles)*, *Revue des langues romanes*, t. 95, 1991, p. 121.

6 — C. Jean Dufournet, *Sur Le Jeu de la Feuillée*, Paris, SEDES, 1977, p. 15-70.

7 — Roger Dragonetti, *art. cit.*, p. 125.

8 — *Idem.*, « *Le Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel », *La Musique et les Lettres*, Genève, Droz, 1986, p. 479.

marque personnelle. En effet, dès le *Jeu de saint Nicolas*, qui est un texte attrape-tout formé d'éléments hétérogènes, on constate un jeu subtil entre hypotexte, modèle et péritexte (ou contretextes).

1.1. *L'hypotexte*, au sens de Gérard Genette – c'est-à-dire le texte sur lequel l'œuvre étudiée se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire – est constitué par la légende, écrite et orale, de saint Nicolas⁹, et spécialement par le miracle de la statue à qui l'on confie un trésor et qui permet de le retrouver s'il a été dérobé par des voleurs. Cette légende diffusée par les textes hagiographiques, comme celui de Wace, et les drames liturgiques latins, que nous avons par exemple dans le manuscrit de Fleury-sur-Loire, Bodel l'a réécrite dans le style terne, scolaire, maladroit et codifié des vies de saints en un prologue qu'on n'a aucune raison de ne pas lui attribuer¹⁰, et qu'il se plaît à récrire une seconde fois, et de manière assez différente, dans la pièce proprement dite. Il exhibe un modèle conventionnel, une parole autre, dont il s'affranchit tout en maintenant des liens dont le but est de répondre à l'attente du public et de le surprendre.

De ce tissu légendaire, Bodel a retenu non seulement un schéma invariable¹¹, mais aussi des motifs communs, enrichis et diversifiés : ceux de l'argent et du trésor, de l'opposition entre la jeunesse et la vieillesse, entre jeunes clercs et vieillards assassins (*Tres Clerici*), ou le leitmotiv du chiffre 3. C'est ainsi qu'on retrouve, dans le jeu de Bodel, outre le vol et la restitution du trésor royal, l'opposition entre le jeune chevalier et le *prodome* chenu, entre le vieux crieur Connart et le jeune Raoulet, et, bien entendu, les trois voleurs, qui étaient 4 ou 6 dans la pièce d'Hilarius.

1.2. Toutefois, il semble bien que le modèle de Bodel, avec lequel il rivalise et qu'il s'emploie à traduire et à dépasser, soit le *Ludus super iconia sancti Nicolai* d'Hilarius, qui introduit déjà des pré-occupations profanes¹², mêlant l'épique et le trivial, et qui joue sur le latin, pour les parties sérieuses à message religieux, et, dans un moindre mesure, sur le français, associé, dans quelques vers aux effets comiques, aux sentiments de colère d'un Barbarus incroyant mais vouant un culte particulier à saint Nicolas. La pièce d'Hilarius se joue entre quatre personnages, comme il ressort de la présentation :

9 — Thierry Revol, « Réécritures et mises en cycle : les miracles de saint Nicolas », *Sommes et cycles*, Lyon, Université catholique de Lyon, 2000, p. 78.

10 — Sur ce point, voir le livre de Christine Jacob-Hugon, *L'Œuvre jongleresque de Jean Bodel*, Bruxelles, De Boeck Université, 1998, p. 159-164.

11 — Thierry Revol, *art. cit.*, p. 86.

12 — *Idem*, *op. cit.*, p. 226-227.

Persona Barbari qui commisit ei tesaurum
 Persona Iconie
 Personae IIII^{or} vel sex Latronum
 Persona Sancti Nicholai

Le *Barbarus*, personnage ridicule, dont on se moque sur le ton du fabliau, finit par se convertir grâce à l'action de saint Nicolas, qui apparaît sous deux formes, l'image (*iconia*) et le personnage lui-même, et qui protège et récupère le trésor de ceux qui acceptent de croire en lui. Le dernier groupe, désigné par le mot de *latrones*, ne prononce pas une parole et se contente de voler le trésor. Ils sont quatre ou six. C'est autour de ce trésor que s'articule la pièce, comme l'a bien montré Thierry Revol¹³. À la suite de son modèle, Bodel se contente d'un seul miracle dont il a considérablement enrichi la mise en scène et étoffé le nombre des personnages, faisant du *Barbarus* un roi sarrasin entouré de sa cour, expliquant pourquoi et comment ce roi est amené à confier son trésor à la statue de saint Nicolas, introduisant et développant les motifs de l'exotisme oriental et de la taverne, individualisant les voleurs en leur donnant un nom et une personnalité...

1.3. Enfin, Bodel, pour faire œuvre nouvelle, a pris appui sur des genres anciens, comme la chanson de geste et le drame liturgique. Le jeu a tendance à tout absorber, telle la ville dans la *Feuillée*. De la chanson de geste, il est facile de relever force topoi, que les critiques ont recensés¹⁴ : le roi et son sénéchal ; le messager Auberon auprès des émirs ; l'arrivée et les gabs de ces derniers dont l'un, l'émir d'outre l'Arbre Sec, est une sorte de géant ; la bataille et la défaite des chrétiens, l'apparition de l'Ange, la conversion des païens et la destruction de l'idole. Peut-être faut-il signaler deux faits. D'un côté, la présence en filigrane de *La Chanson de Roland*¹⁵, avec les chameaux (vers 248-250), les noms propres, l'ange qui assiste à la mort du héros... De l'autre, il semble que Bodel ait voulu établir un lien avec sa propre chanson des *Saisnes*¹⁶ : Charles Foulon a indiqué que la haute couronne promise par l'Ange aux chrétiens dans le paradis (vers 434, 472, 480-481) se retrouve dans la bouche de Turpin dans le manuscrit de Venise du *Roland* et dans celle de Charlemagne dans les *Saisnes*.

Au drame liturgique ressortissent la croisade, le miracle, la conversion, mais aussi des trouvailles comiques, comme les « divers

13 — Thierry Revol, *op. cit.*, p. 416-417.

14 — Comme Christine Jacob-Hugon, *op. cit.*, p. 165-173.

15 — Jean Dufournet, « L'Image de l'Autre Sarrasin, de *La Chanson de Roland* au *Jeu de saint Nicolas* », *Mélanges Klara Čaširová*.

16 — Voir Charles Foulon, *L'Œuvre de Jean Bodel*, Paris, PUF, 1958, p. 629.

langages » des rois Mages de l'*Ordo Stellae*, qui annoncent le baragouin (basque ?) de Tervagan et l'argot des voleurs, ou encore, dans l'auberge des *Pèlerins d'Emmaüs* qui fournit le cadre de plusieurs scènes du jeu de Bodel, la dispute entre le patron et le garçon.

L'on peut conclure avec Michel Rousse¹⁷ que « le génie de Bodel fut sans doute de s'appuyer sur des traditions (*les formes liturgiques des clercs et les performances jongleresques*), de les unir, de les dépasser dans une œuvre ambitieuse où l'audace et l'innovation l'emportaient largement ».

2.1. Quant à *Courtois d'Arras*, œuvre mouvante qui a pu être lue, récitée ou mise en scène, pièce profane sur un thème religieux, son hypotexte est la parabole de l'Enfant prodigue sous sa forme évangélique (Luc, XV, 11-32), accompagnée sans doute de ses exégèses transmises par les sermons et les vitraux. De la parabole, le jeu a fidèlement conservé la trame, qu'il transpose dans le monde des hommes en lui donnant un fort enracinement terrestre sans reprendre les interprétations allégoriques¹⁸.

2.2. Le *Jeu de saint Nicolas* en est le modèle. *Courtois d'Arras* en a repris les éléments caractéristiques en se livrant à un jeu très fin de subtiles variations et en enchérissant sur son devancier : la taverne, le couple du patron et du garçon, l'éloge du vin, le vol du trésor royal et de la bourse de Courtois. En même temps, il s'est produit une importante interaction entre l'hypotexte et le modèle. Le premier introduit au cœur de la pièce plusieurs nouveautés, telles que les relations du père et du fils, la présence des femmes, l'opposition entre la campagne et la ville, représentée par la taverne ; il accentue le caractère binaire du jeu, à partir de l'opposition évangélique entre les deux frères. De son côté, le modèle a enrichi l'hypotexte en donnant à la taverne une place centrale et en transformant l'habitant en *prodome*.

3. Enfin, derrière la structure de *Courtois d'Arras*, sans doute faut-il déceler la présence ironique et parodique d'un contre-texte, *Le Conte du Graal*, et de son protagoniste, Perceval. Le roman de Chrétien et la pièce arrageoise retracent l'apprentissage d'un *fol*, d'un *nice*, qui quitte la demeure familiale pour connaître l'aventure, et qui finit par regagner la maison du Père au sens figuré dans le *Conte* et au sens propre dans *Courtois d'Arras*, au terme d'une véritable conversion. Entretemps, l'un et l'autre ont rencontré une

17 — « Le Jeu de saint Nicolas ». Du clerc au jongleur », *Farai chansoneta novele. Essais sur la liberté créatrice au Moyen Âge, Hommage à Jean-Charles Payen*, Caen, Presses de l'Université, 1989, p. 311.

18 — Jean Dufournet, « Les Jeux de l'intertextualité dans *Courtois d'Arras*. De la parabole évangélique à la farce », *Si a parlé par moult ruiste vertu. Mélanges de littérature médiévale offerts à Jean Subrenat*, Paris, Champion, 2000, p. 197-208.

demoiselle, une *douce amie* (Blanchefleur et Pourette) et un *prodome*. Et je ne parle pas d'échos très précis de cet avant-texte que j'ai relevés ailleurs¹⁹.

3.1. Dans *Le jeu de Robin et Marion*, Adam de la Halle met en théâtre les deux genres lyriques de la pastourelle et de la bergerie, qu'on peut qualifier d'hypotextes. Dans la pastourelle, un chevalier cherche à séduire une bergère, souvent légère ; la bergerie est consacrée aux jeux, aux chants et aux altercations des bergers. Adam a entrelacé les deux genres avec une grande subtilité²⁰.

3.2. Mais la pièce de Bodel demeure à l'arrière-plan de *Robin et Marion* comme un modèle incontournable. Adam a voulu rivaliser avec son prédécesseur non seulement en entrelaçant les deux genres que nous avons cités, comme Bodel l'a fait pour les scènes de cour, de bataille et de taverne, mais aussi deux textes, l'un formé de refrains antérieurs au Jeu et repris par Adam avec des vers de différentes longueurs, comme le faisait Bodel, l'autre écrit par Adam lui-même en octosyllabes à rimes plates, et ces deux textes donnent une double image du monde paysan, la première plus raffinée et littéraire, la seconde plus réaliste et comique.

Adam de La Halle utilise le modèle bodélien avec une distance ironique. C'est ainsi que le chevalier emporte Marion comme les trois voleurs de Bodel le trésor du roi sarrasin, et qu'il se bat contre un paysan balourd et maladroit, et non plus contre les redoutables Sarrasins. Saint Nicolas cède la place, dans un jeu grossier, à saint Côme, joué par l'un des bergers avec force grimaces et contorsions qui l'apparentent au dieu Tervagan. Le roi sarrasin en sa cour se mue, de son côté, en un berger déguisé dans l'atmosphère carnavalesque du *jeu du roi qui ne ment*.

3.3. Adam a voulu aussi rivaliser avec *Courtois d'Arras* en reprenant et en accentuant, au début de *Robin et Marion*, trois fois le schéma tripartite du *Conte du Graal* et certaines expressions : le dialogue entre Perceval et le maître des chevaliers devient un dialogue entre Marion et le chevalier²¹.

4. Dans *La Feuillée* le jeu a été poussé encore plus loin avec une extraordinaire virtuosité dont il faut à tout le moins suggérer l'ampleur.

4.1. Les avant-textes de la pièce sont constitués, pour une large part, par les propres textes d'Adam dont on a l'impression qu'il a

19 — Jean Dufournet, *art. cit.*, p. 203-204

20 — Jean Dufournet, « L'Intertextualité du *Jeu de Robin et Marion* : mise au point », *Plaisit vos oïr cançon vallant ? Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à François Suard*, Lille, Université Charles-de-Gaulle - Lille 3, CEGES, 1999, p. 221-229.

21 — *Idem*, *ibidem* ; p. 224-225.

voulu les rassembler en une sorte de somme qui se distingue des autres par sa brièveté, et où il a intégré tous les genres littéraires, des emprunts très divers, les trouvailles de ses autres œuvres, en particulier *Congés*, jeux-partis et surtout *Robin et Marion*, dont nous retrouvons des éléments ou parallélismes : place du fromage lié à la folie ; jeu de saint Côme et défilé des Arrageois devant les reliques de saint Acaire ; Baudon, roi grotesque, et Robert Sommeillon, *nouviaux prinches du puy* ; quiproquos ; Marion et Maroie (dite aussi Marien le Jaie) ; trois compagnons autour du héros ; juxtaposition de mondes opposés (le chevalier et les bergers dans *Robin et Marion*, les fées et les Arrageois dans *La Feuillée*), sans parler de nombreuses rencontres verbales²².

4.2. Toutefois, le modèle initial, *Le jeu de saint Nicolas*, se lit en filigrane, et il semble qu'Adam de la Halle ait voulu que les auditeurs-spectateurs fissent des rapprochements. On pourrait les multiplier : il suffit d'en citer quelques-uns²³.

Crokosos fait écho à Auberon par sa présentation même :

Saint Nicolas (vers 266-267)

LI TAVRENIERS : A cui iés tu ?

AUBERONS : Je sui au roy,
Si port son seel et son brief.

Feuillée (vers 603-606)

RIKECE : A cui iés tu, di, barbustin ?

CROKOSOS : Qui ? Jou ?

RIKECE : Voire.

CROKOSOS : Au roy Hellekin

Qui chi m'a tramis en message

A me dame Morgue le sage...

Mais Auberon, omniscient et astucieux, capable d'aller dans des pays extraordinaires, demeure un personnage positif, même s'il fait une halte à la taverne, tandis que Crokosos n'a qu'une réalité purement verbale : il délivre un message d'Hellekin à Morgue et il en attend la réponse²⁴ ; son nom est trompeur.

Le plus souvent, Adam ajoute une note personnelle qui met en évidence sa propre virtuosité ou introduit un surplus de sens. S'agissant du vin qu'on déguste dans les deux pièces, Adam de la Halle joue sur les rimes de Jean Bodel :

Saint Nicolas (vers 751-752)

CLIKES : Tenés, Rasoir, par uns *couvens*

22 — Voir notre *Sur le Jeu de la Feuillée*, p. 95-124.

23 — Jean Dufournet, *Sur le Jeu de la Feuillée*, p. 71-93.

24 — Thierry Revol, *op. cit.*, p. 307.

Que ne tenistes tel *auwen*.
 (« Tenez, Rasoïr, et gageons
 que vous n'en avez pas bu de pareil
 cette année. »)

Feuillée (vers 912-914) :

LI OSTES : Tel ne boit on mie en *couvent* ;
 Et si vous ai bien en *couvent*
 Qu' *auen* ne vint mie d'Aucheure.
 (« On n'en boit pas de tel dans les
 couvents ; et je vous le garantis :
 ce n'est pas cette année qu'il est venu
 d'Auxerre. »)

Ailleurs, par un déplacement sarcastique, Adam applique au moine des propos qui concernaient l'émir d'Outre l'Arbre Sec, rebelle et enfoncé dans sa fidélité aux idoles païennes :

Saint Nicolas (vers 1507-1509) :

CIL DU SEC ARBRE : Saint Nicolais, c'est maugré mien
 Que je voue aoure, et par *forche*.
 De moi n'arés vous fors l'*escorche*.
 (« Saint Nicolas, c'est malgré moi
 que je vous adore : j'y suis forcé.
 De moi vous n'aurez que l'écorce. »)

Feuillée (vers 953-995) :

LI OSTES : Ou vous me lairés cha che froc :
 Le cors arés et jou l'*escorche*.
 (« Ou vous me laisserez le froc que
 voici : vous garderez le corps et moi
 l'écorce. »)

LI MOINES : Ostes, me ferés vous dont *forche* ?
 (« Patron, me ferez-vous donc
 violence ? »)

Adam ne cesse de reprendre des mots et des équivoques de Bodel dont il faudrait faire un relevé complet. En voici encore un exemple.

Saint Nicolas (vers 841) :

CLIKES : Caignet, se Dieus te doinst le tous...
 (« Caignet, aussi vrai que je demande
 que Dieu te donne la toux... »)

Feuillée (vers 198) :

MAISTRES HENRIS : Je sui uns vieux hom plains de tous
 (Ce dernier vers peut se comprendre :
 « Je suis un vieil homme plein de

toux », ou « plein de tout », ou encore
« plaint de tous »)

Par une très astucieuse superposition, qui exploite à fond le triplement, il se crée des liens signifiants entre les trois voleurs de Bodel, Cliquet, Pincédés et Rasoir (eux-mêmes rappelant les personnages d'un fabliau du même auteur, Barat, Haimet et Travers), les trois paysans de *Robin et Marion*, Gautier, Baudon et Huart, et les trois amis d'Adam dans *La Feuillée*, Riquier, Hane et Guillot, dont les noms portent en eux-mêmes un surcroît de signification.

Le prêcheur du prologue de Bodel s'incarne dans le moine de *La Feuillée* qui fait la réclame des reliques de saint Acaire, tout à fait inefficaces, et qui finit par s'endormir, comme les voleurs de Bodel. Selon ce même prêcheur, le jeu de Bodel *Sera essample sans douter / Del miracle représenter* (vers 109-110) : « (il) sera, n'en doutez pas, un essai fidèle de représenter le miracle » (traduction d'Albert Henry). Adam reprend le même mot qu'il place dans la bouche de la fée Morgue, commentant le spectacle de la roue de Fortune (vers 766-768) :

CROKESOS :	Dame, qu'est che la que je voi En chele roe(e) ? Sont che gens ? (« Madame, que vois-je là bas sur cette roue ? Est-ce des personnes ?)
MORGUE :	Nenil, ains est esamples gens. (« Non, non, mais de belles allégories. »)

Il s'agit dans les deux cas d'exemples à interpréter.

4.3. Adam ne se borne pas à ces jeux intertextuels, déjà nombreux, mais il fait référence aussi aux grands genres des XII^e et XIII^e siècles qui jouent le rôle de contre-textes.

Le dervé imite le jongleur Hesselin chantant les exploits d'Anséis et de Marsile ; et il ajoute : « Dis-je la verité ? Ce coup en témoigne » (vers 536-538). C'est, entre autres, une manière de prendre ses distances avec les outrances de la chanson de geste.

Au roman ressortissent le banquet des fées et la féerie qui dégénère en sordides pratiques de sorcellerie, et le tournoi *a tavle ronde* (vers 723) qui devient un grotesque pugilat où tous les coups sont permis : Robert Sommeillon y joute *le miex ou le pis* (vers 727), ce qui rappelle le *Chevalier de la charrette* où Lancelot est sommé par la reine de combattre au *pis*.

Du roman et de la poésie lyrique relèvent le portrait de Maroie et les motifs qui s'accumulent au début de la pièce : naissance de l'amour, duperie amoureuse, rigueurs de la dame, jalousie, désenchantement... Mais Adam signale en même temps l'envers et l'en-

droit : l'illusion littéraire de la beauté fait place à un portrait de la laideur.

L'interaction entre hypotexte, modèle et péritexte (ou contre-texte) pourrait suffire à expliquer la complexité du puzzle que constituent les jeux dramatiques. Mais un autre facteur est à l'origine de leur exceptionnelle richesse, la bipolarisation, qui s'accompagne de dédoublements et de redoublements, par moments vertigineux, de doubles sens, d'ambiguïtés et de ressemblances, selon une logique imaginative génératrice d'indétermination, à commencer par les titres²⁵.

25 — Nous examinons cet aspect dans notre article des *Mélanges offerts à Claude Thomasset* (à paraître) : « Le théâtre arrageois au XIII^e siècle (secondes remarques) ».

Le picard vu par l'immigration

Ce qui va être présenté ici est une partie des résultats d'un projet en cours, à savoir une enquête sur l'intégration de migrants de différentes origines dans le contexte linguistique et culturel du domaine picard. Le projet, intitulé « Picard, Français, Immigrations », a été mis en œuvre en réponse à l'appel d'offres 2000 de la DGLF, avec le soutien du FAS et de l'OCRP-ARPP.

Une des hypothèses était que le discours des migrants pouvait être utilisé comme révélateur de la situation linguistique, du fait que leur situation les amène, par nécessité pratique, à s'orienter et à analyser. Ces « informateurs » – mot que nous reprenons à la dialectologie – seraient bien des « témoins », puisqu'ils sont aussi observateurs et donnent un compte rendu de ce qu'ils ont constaté.

Et il faut rappeler dès cette introduction que cette appellation de « migrants » que nous utilisons ici est purement historique : ces familles ont construit de vrais Français, des Français à 100%, qui, dans certains contextes, ressentent très mal qu'on leur colle indéfiniment l'étiquette « Français d'origine étrangère ».

1 Présentation du corpus

Le corpus, réuni au printemps 2001, consiste en 28 entretiens, dont la transcription représente plus de 19000 lignes, soit environ 140 000 occurrences. La population touchée est relativement hétérogène, sur plusieurs dimensions : l'âge (de 10 à 85 ans), le pays d'origine familiale (Pologne, Portugal, Turquie, Maghreb arabo-berbérophone et berbérophone, Italie, Liban), la génération d'immigration (1^{re}, 2^e, 3^e), la maîtrise du français, du picard, de la langue d'origine, le degré d'intensité des sentiments identitaires – que cette identité soit française, picarde ou d'immigration. Bien entendu,

aucune représentativité statistique n'est possible, et l'enquête vise uniquement à un repérage qualitatif. En effet, cette hétérogénéité donne d'autant plus d'intérêt aux thèmes et motifs discursifs récurrents que livre ce corpus, et rend d'autant plus probable qu'ils aient une importance significative.

Une originalité de la méthode mise en œuvre était que les enquêteurs, dans la mesure du possible, ont parcouru le réseau familial, afin de saisir les éléments de discours communs à la famille, ou contradictoires, et les regards croisés – cette méthode s'est révélée productive, en faisant apparaître des questions que l'un ou l'autre des informateurs pouvait avoir laissées de côté – ce fait lui-même étant bien souvent significatif.

2. La présence du picard.

Pour la clarté, j'emploierai ici le mot « picard » pour désigner ce que les témoins nomment soit picard, soit patois, mais nous reviendrons sur ce point.

Le première observation qui s'impose est la présence considérable du picard dans la situation qu'ont trouvée les migrants à leur arrivée – que celle-ci soit ancienne ou récente. Ce point mérite d'être souligné si l'on pense que pour certains responsables politiques cette langue a disparu du paysage, et même que pour d'autres elle est en voie de disparition imminente.

Il faut ajouter que tous soulignent l'opacité du picard, soit qu'au début, ils n'aient rien compris, soit qu'aujourd'hui encore la langue leur semble difficile.

Une importance évidente

Écoutons donc nos témoins.

ah ils parlaient beaucoup **picard** hein/oh la la la la c'était énorme (...) incroyable incroyable c'est _ je me demandais si c'était du français hein (23/131 JOS)

des gens de de l'usine de Saint-Frères/des on- des des des/des enfants des ouvriers d' usine Saint-Frères//ben i/avaient beaucoup le **picard** alors e _ /si _ si tu _ leur parlais en français i comprenaient pas//eux i comprenaient pas le français i _ voulaient absolument qu'on parle **picard** alors e (23/1443 JOS)

Le témoin utilise le passé, parce qu'il raconte son arrivée à 8 ans, mais aussitôt vient le présent : dès qu'on est entre nous, gens de Flixecourt,

« ça part tout seul », « ça part très vite » (23/1449)

Et les arrivants les plus récents témoignent que ce constat n'est pas seulement au passé :

à Péronne_ oh je sais pas les vieux ouais ils vont le parler ça c'est sûr et certain ça les vieux dans les bistros à Péronne_ ils font que ça t'entends que ça (20/91 FAK)

Au cas où l'on croirait cette phrase banale, je signale que FAK a 18 ans, et que « vieux » ne signifie pas forcément nonagénaire chez ce témoin (une étudiante m'a parlé l'autre jour d'une « dame âgée », dont je sais par ailleurs qu'elle a 42 ans).

Vitalité et opacité

Les informateurs soulignent à la fois la vitalité et l'opacité :

je comprends absolument rien parce que il y a picard et picard moi moi j'y connais rien je suis un débutant de de première mais tu as les experts professionnels du du picard qui savent même pas parler français quoi leur langue c'est le picard quoi avant le français c'est le picard et eux tu comprends rien quoi]]22/110 mais vraiment rien quoi si ce n'est de temps en temps un petit mot (...) mais après tu comprends rien à la discussion (22/105 SAK)

on va à un bistrot dans dans le coin c'est **picard** hein (23/1605 JOS)

c'est comme le patois moi je vois mon père il est né du Nord Pas-de-Calais s'il parle en patois je ne comprends rien (15/1112 LAU)
ah ben et _ i vaut parce qu' y a des mots e _/si vous connaissez pas le picard vous X vous comprenez rien à ce qu'i disent (23/335 JOS)

Le témoin qui vit dans la région de Soissons et se définit comme non-picard souligne :

nous on a absolument rien à voir avec le **picard** et surtout pas à voir avec Amiens_ e tout ça parce que on ne les comprend pas déjà à la limite e le **picard** on le comprend pas vraiment (15/25 DIV)

Cette présence est décrite de deux façons : soit diastratique, soit diatopique. J'entends par là que pour les uns c'est principalement une couche sociale qui est porteuse de cette langue, pour les autres c'est un phénomène régional plus que social. Ce sont bien sûr seulement deux points de vue, et une même personne peut exprimer les deux.

Le point de vue diatopique

ben oui les gens ils parlent ils parlent ils **picard** mais ici c'est la région c'est normal (...) le nord et le nord puis la Somme dans le coin ici ben les gens ils parlent **picard** (18/2 ABK)
 non ben mais c'est c'est normal parce que ben c'est quand_ on est quand même en Picardie et puis bon d'où le picard quoi (22/55 SAK)

et le même témoin formule aussi :

tu sais c'est c'est pas évident ch' **picard** parce que ben on est quand même dans une région où où il faut quand même savoir maîtriser un tcho peu quoi (22/23 SAK)
 hein puisque_ e __ moi je suis du Vimeu ouest et Vimeu ouest c'est un fief du **picard** (6/151 MUS)
 plus dans l'nord dans le Pas-de-Calais là-bas y a beaucoup d'artistes qui qui font des spectacles qu'en patois mais moi j'ai assisté une fois à un spectacle mais j'ai rien compris du début à la fin c'est vraiment une langue différente (15/1763 LAU)

Ce point de vue diatopique est poussé plus loin par certains, qui s'affirment ainsi comme des connaisseurs : savoir différencier à l'intérieur du domaine semble un signe de distinction au sens bourdieusien :

<LAU> e nan parce que mon père est du_ Pas-de-Calais et toi ton père est_ de Soissons donc e_ donc si mon père parle patois ton père comprendra pas

<DIV> ah ouais il est il est peu plus du nord du département mon père quoi de la Thiérache (15/1722)

Et sur cette piste, pour étonner l'interlocutrice, on peut même, si j'ose dire, « en rajouter » :

<REN> dans toute la Picardie bon y a trois départements vous prenez dans les départements y a des__ des patois différents (...) moi j'ai vu des patois différents mais que les gens se comprenaient pas e__ dans le village où j'étais on était à cinq kilomètres de la mer y a Etaples qu'est à coté qu'est un petit port qu'est un port de de marins ils parlaient pas du tout le même patois hein

<ENQ> pas du tout

<REN> ah non c'était/à cinq kilomètres ils se comprenaient pas quand ils parlaient le patois ils se comprenaient pas ça c'est clair (9/454 REN)

Mais chez certains, manifestement, ce sont les contacts qui ont donné une connaissance fine des différenciations dialectales : ainsi

GIR, parlant de chansons, cite « l'carette à quiens » mais se reprend :

à tchiens parce que quiens c'est_ c'est l'carette à tchiens e__ quien
c'est plutôt e le Pas-de-Calais (...) hein nous c'était tchiens (8/121)

Pour en finir avec cette évidence diatopique, on doit relever enfin que la coupure entre la région administrative Picardie et la région Nord-Pas-de-Calais est assez fortement intériorisée ou admise chez certains informateurs :

chacun qui a sa langue donc le nord ils parlent c'est les vrais nordistes la Picardie c'est le picard enfin je sais pas quand on va dans le nord on a du vraiment du mal à comprendre le nord et enfin le les gens du nord et puis quand ils viennent ici c'est pareil enfin chacun sa sa langue donc (20/153 FAK)

à la limite kayel c'est même pas picard c'est plutôt le nord même le Nord-Pas-de-Calais quoi le ce qui est cinquante-neuf soixante-deux eux ils parlent encore pire avec des prononciations ils prononcent même pas bien le r il est pas bien prononcé chez chez les gens du nord (18/114 ABK)

<CLA> Cafougnette il est plus plus du nord que picard

<REN> c' est plus les_ les mines

<CLA> il est pas tout à fait du nord c'est les mines

<REN> Cafougnette c'est les mines c'est vraiment les mineurs (...)

<JOC> Cafougnette en picard ça doit pas être 9/859 je sais pas e_ je sais pas

<REN> ben c'est pas en picard c'est en chti là c'est vraiment du chti hein (9/854)

Dans notre corpus, les informateurs qui distinguent aussi fortement sont parmi les moins compétents : est-ce par hasard ? C'est un point que nous n'avons pas le moyen d'éclaircir dans cette enquête.

Le point de vue diastratique

Le point de vue diastratique lui-même, c'est-à-dire l'assignation de la langue à certaines couches sociales, est traversé d'une distinction importante entre ouvrier et paysan. Pour certains informateurs le picard appartient aux deux mondes rural ou ouvrier, ou pour mieux dire l'ouvrier est agricole ou industriel indifféremment, pour d'autres le picard est préférentiellement rural, pour d'autres il est la langue des ouvriers d'industrie.

Premier point de vue : agricole et industriel

parce que e/ dans e/ aussi bien dans les mines que dans les fermes ensuite en culture ou dans l'industrie e bon e ils fréquentaient le milieu ouvrier_ et e dans le milieu ouvrier effectivement y avait du **picard** quoi/hein (10/32 JOK)
c'était les les **ouvriers** c'était les paysans qui parlaient patois donc les les la petite classe sociale (1/479 DAM)

Deuxième point de vue : rural

je pense 10/258 que le **picard** a été plus accentué quand e ils sont arrivés dans 10/259 la campagne en campagne ici en Picardie ils sont arrivés en 10/260 Picardie après la guerre et ils ont commencé à travailler 10/261 en en ferme et dans l' industrie dans les usines/et là à 10/262 mon avis le le **picard** a été beaucoup plus e/présent 10/263 dans dans le langage de mon père il était toujours en milieu rural donc lui il parlait _ il parlait beaucoup patois hein (9/569 REN)

Et compte tenu de la population des villages aujourd'hui, il y a interférence avec l'âge des locuteurs :

mais c'est vrai que on est on a à faire quand même à des gens plus ou moins âgés quoi qui il y a encore peut-être trente quarante ans s'exprimaient de cette manière là quoi donc c'est vrai que quelque part euh peut-être plus en Picardie qu' ailleurs c'est vrai que on a on a un petit euh une petite langue à nous quoi entre guillemets quoi du moins aux vieux si on veut <rire> (22/60 SAK)

L'enquêtrice relève la contradiction :

<ENQ> tu considères pourquoi tu dis que c'est une langue de vieux alors que x des jeunes qui la parlent quand même

et il répond :

la plupart des jeunes qui parlent le picard ce sont des jeunes du village moi je le constate avec ma femme quoi je le constate avec elle quand on va dans son village (22/68 SAK)

Il dit aussi :

moi j'habite dans un village à trois kilomètres et demi d'ici mon voisin c'est un Picard c'est quand même une personne âgée la plupart des gens que je connais c'est euh âgées du moins qui habitent dans les villages parlent picard et leurs gamins c'est vrai que_ on va dire chés campagnards comme ils appellent cha ben c'est vrai

que les campagnards ceux qui habitent en pleine campagne ou quoi que ce soit bon ben ceux là parlent effectivement comme les parents quoi entre guillemets quoi mais c'est vrai qu'en ville comme genre à Péronne malgré que ça se fasse mais bon c'est dans des villes comme Amiens etcetera on l'entend moins dans le centre ville concernant les jeunes (22/72 SAK)

puis continue sa discussion :

mais malgré qu'à Péronne c'est une petite ville ça n'empêche pas qu'il y a quand même des jeunes aussi qui parlent un peu picard parce que c'est peut-être plus dans les campagnes qu'ailleurs mais également dans le centre de Péronne et à Péronne même il y a pas mal de picard non plus quand même de gens qui parlent picard (22/84 SAK)

La description est manifestement embarrassée : c'est rural, mais c'est aussi urbain. Ces deux qualificatifs n'expliquent pas l'embarras : en revanche on peut supposer qu'il y a ici un stéréotype, qui a un fondement objectif, l'idée que le picard est seulement rural, et que le témoin malgré la force de ce stéréotype ne renonce pas à ce qu'il a constaté en ville. Il faut préciser encore qu'il s'agit d'une ville d'environ 10 000 habitants.

Troisième point de vue : social

c'était les les **ouvriers** c'était les paysans qui parlaient patois donc les les la petite classe sociale (1/479 DAM)
c'est le patois dans l'usine sur les chantiers c'est pareil c'est le patois hein (17/623 SOL)

L'enquêtrice propose un schéma classique, qu'on pourrait qualifier de scolaire, mais le témoin va donner une analyse plus profonde :

<ENQ> donc e _ est – ce que dans la classe vous parliez français et dans la cour picard
<JOS> non non
<ENQ> ou vous parliez français tout le temps
<JOS> e __ ça dépend le milieu//des gens/i y avait des milieux qui parlaient très bien le français/et vous aviez des autres milieux qui parlaient très bien le picard (23/136)

et le témoin évoque le milieu social d'origine au pays, en l'occurrence au Portugal.

Et c'est à titre d'illustration ou de conséquence que le même témoin montre cette distribution sociale du picard dans le classement des enfants à l'école :

moi j'ai j'ai longtemps lutté à l'école contre un un gars qui était/son son père était boucher à Saint-Léger/e _ c'était une tête/d'abord moi j'étais le troisième c'est lui le premier quoi si vous voulez/et ben e _/lui i parlait pas picard par contre/après vous avez tous ceux qui étaient en dernier t- de de classe qu' is étaient _ mettons vingtième ou vingt-deuxième/bon ben là vous recommencez à retrouver du picard (23/155)

A contrario, en dehors du milieu ouvrier le picard est absent :

on est nés dans un faubourg donc un faubourg c'était e__ pas mal de _ d'ouvriers des des artisans qu' y avait dans la rue hein quelques uns y avait quelques e_ j'allais dire hauts fonctionnaires moyens fonctionnaires (...) pis des enseignants donc c' était une classe sociale e__ un petit peu un mélange y avait pas que des ouvriers y avait un petit peu de tout donc ces gens là ne parlaient pas e__ l'enseignant ne parlait pas patois ni ni ni l'artisan ni rien du tout et nous ce qu'on apprenait c'est avec l'ouvrier (1/537 DAM)

Pour cet autre informateur, qui rappelle volontiers :

moi je suis né dans les mines à Sallaumines dans un coron qui a été rasé pour cause d'insalubrité (17/335 SOL)

la présence sociale de la langue est une évidence :

c'est peut-être ma première langue oui peut-être ma première langue parce que c' est la langue du coron la langue du contexte la langue de l'endroit où je suis né (17/555 SOL)

Et l'enquêteur lui-même s'étonne :

<ENQ> dans un coron où il y avait autant de Polonais on parlait patois ?

<SOL> oui quand même dans tous les coins hein

Cette référence sociale n'est pas seulement descriptive : elle joue un rôle essentiel dans l'être social de ce témoin, car il en fait une sorte de morale sociale qui accompagne et justifie la pratique du picard :

ça évite la grosse tête e ça remet les choses à leur place les pendules à l'heure c'est l'humilité la simplicité qui revient un peu comme le paysan qui se souvient qu'il a été paysan (17/549 SOL) même dans les réunions amicales ou familiales j'ai plutôt tendance à _ à rouler mes phrases en patois quoi/qu' à essayer de briller par quoi que ce soit j'ai j'aime pas le superflu je trouve que le patois est plus profond/pis ça ramène les gens à leur juste niveau aussi (17/606 SOL)

c' est quelque chose qui me permet e_ de rester honnête et fidèle à moi-même/et de coller de coller à la réalité tu vois d'être les pieds sur terre/ça dégonfle si jamais il me prenait l'envie d'avoir les chevilles ou les tempes qui enflent le patois ça me remet un petit peu (17/1035 SOL)

Les pratiques ordinaires du picard

En parcourant les discours de nos informateurs, on trouve une sorte de catalogue des pratiques ordinaires du picard :

D'abord une remarque générale, sur laquelle nous reviendrons : il semble difficile à des ouvriers de déclarer à l'enquêtrice, étudiante de couche moyenne, qu'on parle picard en famille. Qu'on en juge par les réponses de JOS et CAT, qui sont mari et femme :

<ENQ> est-ce que vous parlez picard entre vous

<JOS> ah non

<CAT> ça arrive

<JOS> ça arrive mais e _ c'est pas régulier

<CAT> ça arrive pour s' amuser (23/651)

On remarque la négociation difficile entre mari et femme : JOS nie, il est contredit par CAT, et les deux se mettent d'accord pour minorer l'usage du picard entre eux – je dois préciser que j'ai sur eux le témoignage d'une de leurs amies, qui m'a toujours dit qu'ils parlaient vraiment souvent picard.

Les témoignages que nous recueillons sont donc sujets à caution, et probablement biaisés dans le sens de la minoration des pratiques ordinaires, ou bien d'une exhibition compensatrice ou provocatrice.

Les pratiques qui nous sont décrites peuvent être classées en deux groupes :

A- un usage festif et rieur :

> les chansons

non mais il chantait les chansons les jours de_ les jours de fête qui chantait les e les une ou deux vieilles chansons picardes (8/117)

> un texte est lu pour une petite fête dans l'entreprise
il y a une fois il y en a un x agent de maîtrise de l'usine qui partait à la retraite puis euh c'est un Parisien lui (...) et quand ils à l'usine ils achètent un cadeau pour lui donner quelque chose comme ça car la remise des cadeaux c' est fête dans la salle dans la cantine de de l'usine puis bon ben ils lui ont fait un il y a un mec qui parle qui parle super bien il a fait un truc en picard (...) il était plié en deux même (19/10 ABK)

> on lance des mots en blaguant
oui comme hier onze dints <rires>/i lance des mots commeça quoi
/je vais pas dire qu'il parle couramment mais _ en blaguant (27/48
CAT)

> un menu en picard
faut que je m'y mette quand je compose quelque chose pour un
menu ou_/mais c' est sûr que j'aurais pu mettre du patois dans le
menu c'est vrai tiens j'ai pas pensé (17/911 SOL)

> on sort des petites phrases
ma fille ça lui arrive aussi de sortir ses petites phrases en patois
(17/981 SOL)

> les cafougnettes
les cafougnettes ah les cafougnettes c'était vraiment les soirées
cafougnettes on en avait des mais tout c'était c'était des soirées
cafougnettes/moi j'ai été nourri aux cafougnettes/ça c'est du
patois si je me trompe pas les cafougnettes quand même (17/892
SOL)

> pour rigoler
ah moi j' aime bien parler picard oui pour rigoler oui (15/1696
LAU)

B- on parle picard dans la vie de tous les jours
ben le picard c'est _ c'est c'est _ bon c'est le gars de _ le gars dans
la f-/les gars de tous les jours les jeunes de tous les jours qui par-
laient (23/299 JOS)

> les routiers à la CB
ah ça à la sibi c'est quand on est avec les gars du nord/là c'est pas
pareil oui eux ils parlent picard ouais (...) nan ouais ouais ouais//
(...) et pis//des fois ils parlent picard avec des_/même des Belges
(23/575 JOS)

> il existe une pratique de lecture mais pas d'écriture
> oui j'arrive j'arrive à le lire moi hein (...) je le lis dans non non
je l'écris pas (9/894 REN)

Plusieurs témoins parlent de ces lectures, et ils trouvent unan-
mement difficile de lire. On peut dire néanmoins que ces textes
en picard publiés dans quelques journaux (non spécialisés) ren-
contrent un lectorat armé de la meilleure volonté du monde !

> on peut même lire une revue littéraire en picard

hier dans le train je lisais e je lisais du patois dans Arzine une revue qui est de Lille (17/800 SOL)

Un usage social fin : une microsociologie

En poussant un peu l'analyse de ces pratiques ordinaires, on y trouvera l'expression de rapports sociaux saisis de façon très fine.

Au minimum, il s'agit, comme le propose une enquêtrice, de 'faire fonctionner la connivence' :

ah ben s'il s' retrouve devant quelqu'un qui est de la région ils vont parler comme ça c'est sûr (15/1718 LAU)

Mais un témoin (JOS) revient plusieurs fois sur « ça dépend avec qui »

<ENQ> et le picard//

<JOS> oh le picard ça dépend avec qui (...) ça dépend où on est/ça dépend à qui qu'on l'dit on va à un bistrot dans dans le coin c'est picard hein (...) je je vais au à Paris j'parle picard tout le monde me fout dehors <rires> (23/1601)

Un autre, directeur d'une structure assez importante, l'utilise consciemment :

ici au boulot par exemple très régulièrement quand je vais voir le le comptable au premier étage c'est plutôt en patois que je lui parle parce que c'est la convivialité c'est la sympathie c'est e_ on se dit des choses de manière plus directe plus_ et quand j'ai envie d'être convivial e et pis de créer un lien amical je vais utiliser le patois (17/527 SOL)

L'un de nos témoins, kabylophone, est médecin :

je parle le picard quasiment couramment parce que _ e et c' est c'est pas une petite de mes fiertés d'ailleurs hein Mustapha quand il rentre chez un Picard et pis qu'il lui parle en picard les gens ils font des yeux e _ comme ça ils disent c'est pas possible eh ben si si (6/153 MUS)

Une autre, arabophone, lance volontiers dans une réunion de travail, quelques mots picards dont la fonction est décrite comme toute simple :

oui ça désamorçe ça désamorçe pas un un conflit non mais ça désamorçe e_ une atmosphère (...) ça l'allège (7/522 NOR)

Un autre témoin enfin traduit un sentiment social encore plus fin, dans ce sens qu'il intègre complètement le sentiment diglossique :

ben__ ma pratique_ ch'est un tcho molet hein <rire> non e le problème c'est ou tu te trouves devant quelqu'un qui e emploie beaucoup de_ de locutions picardes etcetera etcetera et à ce moment-là e j'essaie de répondre de répondre donc dans le même ton avec l'accent hein bon sans e comment **SANS EN FAIRE TROP** de toute façon puisque je ne me suis je pense jamais trouvé devant quelqu'un qui ne parlait que picard (8/399 GIR)

C'est ce **SANS EN FAIRE TROP** qui est intéressant : l'expression montre que le témoin anticipe une réaction négative éventuelle.

L'apprentissage

Cette importance du picard, plus qu'évidente pour les arrivants, explique qu'ils l'aient appris dès leur phase d'adaptation à leur nouveau pays. Avant le français ? Après le français ? Non : en même temps que le français.

Car ce qui semble caractériser ceux qu'on appelle de « la première génération », c'est le mélange de langues, et en particulier de ne pas faire le tri entre français et picard, tout simplement parce que leur compétence ne le leur permet pas.

oui ouais quelques mots quelques mots e__//c' est vrai que__encore encore maintenant quand i quand i veut dire_ i__ i dit té vas vir <rire> avec son accent italien en plus ça fait trop (3/497 MAB)

Parlant du langage de leur mère et belle-mère en plaisantant gentiment :

<JEK> c'est un mélange français polonais
 <JOK> c'est un cocktail là de/e de français de polonais d'un de picard et e bon y a des mots d'ailleurs/qui sont pas des deux
 <JEK> c'est même pas c'est même pas e polonais
 <JOK> c'est pas du français
 <JEK> c'est pas du français c'est pas du polonais
 <JOK> c'est pas du picard
 <JEK> c'est pas du picard//alors tu vois les mélanges
 <JOK> c'est pas de l'espéranto non plus (10/54)

Une excellente formule

moi je suis du Vimeux ouest et Vimeux ouest c'est un fief du picard hein et donc très très vite moi en fait **j'ai appris le français en**

picard/et d'ailleurs je parle le picard quasiment couramment
(6/152 MUS)

Cette formule n'a de sens que si l'on admet que les limites ne sont pas très nettes entre les deux langues : nous dirons comme les créolistes qu'il y a un continuum picard-français, ou comme Gumperz que les répertoires sont fluides.

Et c'est l'occasion de réfléchir en retour sur la vitalité : (l'enquêtrice est elle-même de la 3^e génération)

<ENQ> ouais parce que c'est vrai que le patois enfin on fait la relation tous tous les étrangers ont appris le patois avant le français **c'est le**

<MAB> à croire qu'avant on parlait plus le patois que le français ici hein (3/500)

3 Le schéma diglossique

Le tableau que nous venons de tracer est propre à faire plaisir à un militant culturel picard. Mais nous ne pouvons pas nous arrêter là : nous allons montrer maintenant que nous avons aussi tous les éléments typiques d'une diglossie, et qu'un véritable schéma diglossique se dégage également de ces entretiens. Nous en avons déjà cité un trait : la réticence à dire à l'enquêteur que l'on parle picard quotidiennement, en famille.

La variété 'basse'

Le premier trait est la dévalorisation de cette langue.

le picard était un peu considéré comme une langue vulgaire quand on parlait picard c'était pas bien de parler picard (5/155 MEZ)

à vrai dire e on a toujours dévalorisé le picard peut-être e aujourd'hui on se rend compte que finalement c' était une erreur/e parce que e effectivement ça c'est ça c'est c'était un plus au niveau culturel/mais c'est vrai que le picard/e//je dis pas qu'on l'interdit chez nous/mais e//le fait de parler picard à la maison e/mes parents étaient d'origine polonaise pour eux c'était pas le bon français le vrai français i fallait surtout l'abandonner (10/17 JOK)

dire que tu parlais picard ou que t'avais des intonations picardes c'était dévalorisant hein (8/94 GIR)

au départ le patois c'était hein c'était vulgaire un c'était vulgaire c'était les les ouvriers c'était les paysans qui parlaient patois donc les les la petite classe sociale (1/478 DAM)

Voilà pour l'ancien temps. Est-ce que par bonheur nous en serions sortis ?

Non : ce mépris se ressent encore aujourd'hui ou très récemment :

et en plus je pense que la proximité de Paris fait qu'il y a certaines élites qui se sont retrouvées sur Amiens et qui avaient un mépris profond pour tout ce qui pouvait ressembler e au picard et à la culture picarde (8/596 GIR)

Mais il transparait même dans certains entretiens (précisément 2 sur 28) :

Ainsi quand l'enquêtrice demande à son informateur le mot de la fin

<ENQ> si tu devais qualifier juste pour le mot de la fin en un mot le picard uniquement en un mot quand on te dit picard ça x x qu'est-ce qui te passe par la tête un mot

<SAK> poivrot <rire> (22/190)

<DIV> e e et c'est c'est vrai y a y a les femmes comme les hommes sont très vulgaires voilà très vulgaires

<ENQ> mais plus particulièrement ceux qui parlent picard ou en général

<DIV> oui ceux qui ont vraiment l'accent

<LAU> ouais je crois moi (15/744)

Je reviens en un mot sur le « sans trop en faire » cité plus haut : parler picard sans que la situation n'y autorise vraiment, c'est prendre le risque de faire sentir à son interlocuteur qu'on l'a jugé picardisant : or pour certains dans certaines situations c'est un stigmate, et ce serait donc une véritable insulte.

Plus gênant, ce qui transparait chez celui de nos informateurs qui produit le discours le plus enthousiaste en faveur du patois - ou bien aurais-je mauvais esprit ? Mais ce n'est pas un lapsus, car l'idée est exprimée trois fois :

non ça c'est_ je peux passer de la langue très très de très haut niveau e dans la seconde qui suit dans le quart de seconde qui suit je peux passer au patois/d'ailleurs ça m'amuse parfois de le faire hein quand j'ai affaire à quelqu'un qui commence à me casser les pieds e je monte très haut le style hein je monte très haut dans la recherche des mots et de la composi de la syntaxe je vais très très haut jusqu'à l'incompréhensible hein pis après je descends très très bas dans le patois tout de suite ça c'est j'adore les ruptures parce que ça/c'est comme si tu donnais une paire de baffes à un mec pour dire écoute la grosse tête ça suffit quoi hein/ça j'adore ça j'adore donc j'ai autant de facilité à à m'exprimer dans une très

belle langue qu'à passer dans le quart de seconde qui suit au patois
(17/782 SOL)

Cet informateur serait sans aucun doute choqué qu'on le taxe de mépris à l'égard du patois : ce qu'il faut dire, c'est que malgré lui, et inconsciemment, il exprime exactement la position de 'langue basse' du picard – ou plutôt du patois. La distinction doit être réintroduite ici, car le patois s'oppose à la langue :

le patois enfin pas le patois au sens où toi tu peux l'entendre le patois langue régionale (17/777 SOL)

L'insécurité linguistique et la question de la langue

Car un second trait intervient, qu'on n'associe pas très souvent au schéma diglossique : l'insécurité linguistique. Tous nos témoins, presque, en font la démonstration à la fois en picard – et, de façon frappante, aussi dans leur langue d'origine familiale, à l'exception des « première génération » –, car presque tous jugent leur compétence insuffisante :

ouais mais c'est un petit picard que je parle c'est pas le _ picard (...)
le vrai picard (23/318 JOS)

bè le patois comme le polonais c'est simplement l'oreille hein
c'est/je prétends pas parler d'ailleurs le patois hein comme je prétends pas parler le polonais c'est simplement l'oreille qui a entendu dans son environnement quoi/quand on a quand on a versé seize ans dans un coron forcément ça laisse des traces quoi (17/612 SOL)

et ailleurs :

je le parle très mal bien sûr hein / parce que je le connais pas vraiment mais je ça serait pas difficile pour moi de m'y remettre quoi
(17/745 SOL)

j'ai l'impression de pas maîtriser le vrai patois (17/764 SOL)

Qu'est-ce que ce « vrai patois » ? On l'aperçoit dans l'échange qui suit, où l'enquêteur, lui-même auteur et éditeur en picard, demande au témoin quelle est la langue qui lui demande le moins d'effort :

<SOL> c'est le français/pis le patois enfin pas le patois au sens où toi tu peux l'entendre le patois langue régionale mais c'est vrai que j'ai

<ENQ> pas forcément hein moi j'entends le patois ici le patois le patois qu'on parle hein

<SOL> oui ben ça j'ai vraiment pas de difficulté (17/776)

En terminant, l'enquêteur lui demande si faire l'entretien en patois aurait été possible

pas aussi profondément/j'aurais eu quand même des moments de difficulté pour traduire si tu veux (...) la langue dans laquelle j'exprime le mieux ce que j'ai envie d'exprimer c'est le français quand même (17/1100 SOL)

Il y a ici un lien entre « langue régionale » ou « vrai patois » et l'expression de l'insécurité, tandis que « le patois qu'on parle » est une langue où l'on se sent bien.

Un détail significatif est qu'on voit employé ici le verbe « maîtriser ». Or nous avons pu ailleurs montrer dans un corpus de 27 heures de discours que généralement on dit qu'on « connaît le français » alors qu'on « maîtrise la langue française » : c'est-à-dire que manifestement c'est ici la culture de la langue française qui est reportée sur le patois, et nous oserons même dire que c'est la culture d'insécurité de la langue française qui réapparaît si l'on parle de « langue régionale ».

Autrement dit encore, la « langue régionale » est insuffisamment normalisée – normalizacio et normativité – pour qu'on s'y sente en sécurité. Cette faiblesse, aussi nommée absence de standardisation, provoque l'insécurité s'il est question de langue, alors que cette insécurité n'est pas liée nécessairement à une variété basse bien vécue en tant que patois pour ainsi dire sans ambition.

Le discours des picardisants

Un troisième trait diglossique est le discours enthousiaste en faveur du picard. Car le discours de retournement de la diglossie fait partie de la diglossie. En voici un passage représentatif, quand on demande à un témoin si pour lui le picard est une langue ou un patois :

ah non c'est une langue c'est une vraie langue (...) et puis on on l'écrivait donc on je te dis à travers ce journal là donc je sais que moi c'est une langue mais c'est la plupart des gens le considèrent comme un patois mais e c'est une vraie langue à part entière elle elle est géniale cette langue c'est c'est vraiment génial///on tu as tu as une spécificité que tu retrouves pas ailleurs enfin si dans d'autres patois [noter le lapsus JME] mais – dans d' autres justement parlés e parlés e __ local mais e moi je la considère vraiment et et quelqu' un qui parle le picard si tu veux même si tu te trouves à l' étranger ou_ dans le sud de la France et tout ça tu es en _ vachement c'est génial non non c'est une vraie langue moi moi je

la considère comme une langue je sais que beaucoup de gens la considèrent comme un patois moi je la considère comme une vraie langue parce que ben certainement du fait que moi j'ai déjà dû m'adapter à des langues et pour moi c'en est une de plus hein et _ ouais (...) donc pour moi c'est une langue c'est une vraie langue qui n'a rien à voir avec le français elle a ses modes de pensée qui sont totalement différentes elle a un débit qu'est complètement différent du français ça va très vite le picard et on hache très très vite les mots et puis_ c'est vrai qu' aussi moi je connais un peu l'histoire le picard aurait pu être la langue française et _ et _ Capet e il a choisi il a choisi le le franç- mais on aurait pu _ parler le picard dans toute la Gaule/et ben non ça a été e donc c'est une vraie langue (6/227 MUS)

Je ne donne qu'un exemple de ce type de discours, qu'on peut qualifier de discours militant. Il fait état d'une sorte d'historiographie qui vise à racheter l'histoire, et l'on en trouve des bribes, très repérables, chez plusieurs de nos témoins. Il y a aussi dans cette approche tout un discours repérable sur l'école, qui mériterait analyse.

Le discours d'amour que les témoins produisent parfois à propos du picard fait partie lui aussi du schéma diglossique, en jouant sur le couple froid-chaud : la langue basse est chaleureuse et intimiste (17/755), la variété haute est froide, rationnelle ou utilitaire.

si tu veux je crois qu' il y a deux aspects y a y a le plaisir intellectuel de la langue française (...) et pis à coté de ça j'adore j'adore quelques mots de polonais de patois e ça ça me fait plaisir (17/738 SOL)

Le côté affectif est lié à un souvenir, à un vécu heureux, celui de l'enfance le plus souvent mais aussi d'une rencontre : par exemple l'informatrice d'origine libanaise explique que pour elle le picard, c'est l'image d'une personne précise :

les premiers mots picards que j'ai entendus c'était dans le travail d'AEMO et là quand tu me parles je vois tout de suite la dame c'était une grand-mère qu'était au fin fond de la Picardie qui faisait ses tartes à la aux aux groseilles madame Hugues elle s'appelait j'allais pour son ses petits enfants et c'est elle qui me parlait en picard donc e bon et ça j'aimais bien je trouvais ça sympa moi je disais ce que je voyais derrière le la le langage c'était la fonction c'est-à-dire la grand-mère qui parlait et je me disais toutes les grands-mères du monde se ressemblent//tu vois c' était plus dans l'affectif (7/457 NOR)

Fondamentalement, donc, au picard est associée l'idée de plaisir. Cependant l'intérêt du discours « d'amour de la langue » concernant le picard est aussi qu'il permet de repérer d'autres éléments probablement explicatifs. À propos du picard se développe un discours sur la liberté, qui décrit une langue exempte de pression normative :

moi je pense que le picard est plus facile y a rien à corriger tout est à apprendre (23/315 JOS)

Peut-on être plus explicite ? Oui :

quand je suis à m'maison ben quand j'ai envie de rigoler de me détendre d'oublier mon job et que mon beau-frère est là ben c'est en patois quoi fin c'est c'est pas que du patois mais c'est-à-dire la langue se libère/en fait la langue se libère l'esprit se libère et le cœur s'ouvre et puis dedans qu'est-ce qu' on s'aperçoit le lien c'est le patois/tu comprends le liant entre eux c'est le patois (17/633 SOL)

Ce caractère de liberté, ou plus pédalement non normé, explique tout l'investissement de certains locuteurs : par exemple on dit certaines choses en picard qu'on n'ose pas dire en français.

Mais cette liberté, réelle, explique aussi des faits proprement linguistiques. Dans ces espaces du domaine d'oïl qui ont été laissés à l'abandon par la pression normative du français standard, certaines tendances systémiques de la langue d'oïl ont pu s'épanouir au point de paraître devenues obligatoires : je pense aux évolutions phonologiques, mais aussi syntaxiques (comme le fameux redoublement du sujet, c'est-à-dire l'évolution du pronom clitique sujet en simple indice personnel). Je ne connais pas de corpus où les faits soient catégoriques : mais les spécificités s'épanouissent en liberté, avec même une certaine dose d'instabilité, propre à une langue non standardisée, et non corsetée dans un appareil normatif. (pour un autre exemple cf aussi les consonnes continues comme marque verbale « qu'il veuille, qu'il croive, qu'i vienche » relevées par Claire Blanche-Benveniste).

Situer la langue

Je voudrais terminer, cependant, par un point à la fois encourageant et décourageant pour le linguiste : est-ce que tout cela est réellement important ?

Oui bien sûr, nous disent les discours que nous venons d'entendre.

Oui et non, nous dit aussi une informatrice, interrogée sur la notion de mélange :

moi je pense que c' est un mélange de la langue _ de la culture _ qu'on nous apporte enfin/c. //la langue c'est pas que le parler _ hein _/c'est _ e _c. //j' sais pas comment vraiment l'expliquer/// c'est un mélange de coutume _ c' est un mélange _ / e _/du parler de toute façon ça c' est sûr _/ e _/de rites enfin _ c'est un tout quoi/ (26/2 PAL)

Elle nous rappelle que notre posture scientifique, qui veut que nous autonomisons le langage et même la langue, produit un artefact. Certes, cet artefact n'est pas réputé réel seulement chez les linguistes, tout le monde y croit. Mais en vérité, la réalité humaine est plus complexe, « c'est un tout ».

Mais non, vraiment : c'est le frère de cette informatrice qui, en riant, va essayer de décourager l'enquêtrice de poser ses questions linguistiques.

<ENQ> et i vous êtes déjà arrivé à mélanger le picard et le portugais///

<JOS> e _ on sait même pas ce qui sort <rires>/si le gars en face i comprend il a compris si i comprend pas i demande qu'est-ce que t'as dit/voilà c'est tout (...) donc ça veut dire on revient en arrière on se dit tiens j'ai dû parler _ / hop j'ai dû parler en anglais e _ picard hop et on le réexplique en français (23/609)

Ce témoin nous rappelle ainsi que la question des langues est soumise à la fonction de communication.

4. Conclusion

Nos informateurs, témoins et acteurs d'une aventure familiale qu'on appelle l'immigration, nous livrent donc des observations importantes, parce qu'à la fois ils ont intégré toutes les connaissances sociales liées à la présence du picard, et qu'en même temps ils ont apporté sur cette situation une perspective en quelque sorte extérieure.

Ils confirment tous la présence évidente, massive, essentielle, du picard – nommé picard ou patois – et sa place irremplaçable dans la vie culturelle populaire de notre région. Ils soulignent aussi ses enjeux sociaux – micro- et macrosociologiques (en termes de classes sociales).

Ils donnent aussi des éléments qui illustrent la situation diglossique, et la position basse du picard, encore aujourd'hui. C'est

d'ailleurs cette position hiérarchique basse qui explique que malgré son importance sociale, le picard souffre d'une absence de considération : pour le dire brutalement, nier l'importance du picard constitue un diktat culturel, et une évidente oppression culturelle au détriment d'une culture populaire.

Mais nous avons vu aussi que la notion de « langue picarde », ou plus largement de « langue régionale », n'est pas sans problèmes. Si nous admettons qu'il existe actuellement une tendance à « reconnaître » officiellement le picard comme une langue de France à part entière, ne devons-nous pas craindre qu'elle attrape certaines pathologies qui touchent la culture linguistique du français, à savoir une sorte d'hyper-normativité productrice d'insécurité ?

Jean-Michel ELOY

Ansejs de Gascogne et la Flandre

La *Chanson d'Ansejs* constitue l'une des trois conclusions de la *Geste des Loherains* après *Hervis*, *Garin-Gerbert*, les deux autres conclusions possibles étant la *Vengeance Fromondin* (dont je prépare actuellement une nouvelle édition) et le *Yonnet* (qui suivra), mais dont nous ne possédons plus qu'une mise en prose du XVI^e siècle et une réécriture partielle du XIV^e siècle, en vers, réécriture mal cernée dans son rapport avec le texte originel¹.

Pour une moitié inédite et pour l'autre mal éditée², la *Chanson d'Ansejs* nous est parvenue dans quatre témoins et des fragments parmi lesquels on peut distinguer une version longue (environ 25000 vers, *BNF fr. 24377 = L*, *BNF fr. 4988 = S*, *Vatican Urb. lat. 375 = U*, et les fragments des Archives de Saint-Hubert à Arlon = *Arl.*)³ et une version écourtée (à peine 15000 vers, *Arsenal 3143 = N*)⁴. Nous possédons, en outre, deux mises en prose du XV^e siècle, celle de David Aubert et celle, plus resserrée, du manuscrit Arsenal 3346, que j'ai publiée. Rien ne permet de remonter la date de composition de la *Chanson d'Ansejs* avant le XIII^e siècle et le plus ancien

1 — Cette réécriture correspond à environ 1700 vers et se lit dans le seul manuscrit cyclique complet de la *Geste des Loherains*, le manuscrit *Arsenal 3143* ; Cf. Carl Jahn, *Philipp de Vigneulle's Yonnet de Mes und sein Verhältnis zur Redaktion N des Romans Anseis de Mes*, Inaugural-Dissertation, Greifswald 1903 ; ce travail respectable est néanmoins loin d'avoir épuisé l'étude des rapports qu'on peut entrevoir entre *N* et la prose de Philippe de Vigneulles.

2 — Herman J. Green, *Ansejs de Mes* according to ms. *N* (*Bibliothèque de l'Arsenal 3143*), Les Presses Modernes, Paris 1939 ; pour l'accueil fait à cette édition, on se reportera au compte rendu de Sneyders de Vogel paru dans *Neophilologus* XXIX, 1943-44, pp. 151-154 : « ... on peut dire que cette édition nous présente à peu près le texte tel qu'il est sorti de la plume d'un scribe nonchalant, ou plutôt dans un état pire encore, étant publié par un éditeur insuffisamment préparé à cette tâche » p. 151.

3 — Ces versions sont inédites, sauf *Arl.* : Edmund Stengel, *Die Bruchstücke der noch ungedruckten Chanson d'Anseis de Mes...*, Greifswald 1904.

4 — C'est la version publiée par H.J. Green, voir note 2.

des manuscrits (*BNF fr. 24377*) est daté des années 1250⁵. Très probablement postérieure à Bouvines, la *Chanson d'Ansej's* sera examinée ici pour le témoignage linguistique de la tradition manuscrite et les indices qui permettent de cerner la patrie de l'auteur.

La version longue n'ayant pas encore été éditée – mais ce travail est en cours –, cette recherche n'a jamais été menée et l'on dispose de trois avis divergents et contradictoires : après une étude linguistique menée sans aucune rigueur⁶, l'éditeur de la version écourtée arrive à la conclusion que la chanson a dû être « ... composée dans le Nord de la France par un poète qui parlait [un dialecte picard-wallon] »⁷ ; quelques décennies plus tôt, C. Harff concluait à un auteur anonyme, mais venu de l'Est et parlant le dialecte de l'Est, sans donner le moindre argument pour soutenir son hypothèse (probablement pensait-il que la *Geste des Loherains* devait, par nature, provenir de l'Est...) ⁸ ; de son côté, et cette fois avec, comme nous le verrons plus loin, une intuition sûre, même si aucun argument n'était avancé, Gédéon Huet écrivait dès 1905 : « *Ansej's* met en œuvre une tradition flamande »⁹. Pour la datation de la *Chanson d'Ansej's*, G. Huet faisait remarquer, avec beaucoup de vraisemblance, que Philippe Moukès ignorant cette chanson, comme il ignore aussi la *Vengeance Fromondin* et le *Yonnet* : « ces suites n'existaient pas encore, conclut-il, ou du moins étaient fort peu répandues ; autrement, il paraîtrait difficile d'admettre que ces compositions, toutes probablement originaires du Nord, fussent restées inconnues à un homme du Nord, aussi curieux de ces sortes de récits que l'était Philippe Moukès »¹⁰. Toutefois, l'enjeu idéo-

5 — Selon Mme F. Callu et Mme M. T. Gousset, Conservateurs à la BNF.

6 — H.J. Green n'étudie que les trois mille premiers vers qui, pour cette version, ne sont pas de l'auteur d'*Ansej's*, mais constituent un remaniement du *Yonnet* ; chemin faisant, il intercale des remarques sur le reste du poème, c'est-à-dire sur la version commune aux manuscrits *LNSU*, alors que ce sont des parties totalement étrangères l'une à l'autre, le manuscrit *N* offrant une sorte de collage de deux poèmes à l'origine hétérogènes.

7 — Laissant de côté, sans dire pourquoi, les éléments qui renvoient plutôt à l'Est, H.J. Green écrit précisément : « The many influences of the Picard-Wallon dialects, already pointed out, would indicate that this part of the Loherain cycle in the form presented by mss. *SNLU* was composed in northern France by a poet who spoke a mixture of those dialects » *ouvr. cité*, p. 90.

8 — Cf. Carl Harff, *Ansej's de Mes – Chanson de geste aus dem 13. Jahrhundert*, *Sechster Jahresbericht über die städtische höhere Bürgerschule zu Erfurt 1885*, pp. 3-28 : « Der Name des Dichters der *Chansons d'Ansej's* ist uns unbekannt. Wahrscheinlich entstammte er dem östlichen Frankreich und sprach den östfranzösischen Dialekt », p. 5.

9 — Cf. Gédéon Huet, « La version néerlandaise des *Lorrains* – Nouvelles études », *Romania XXXIV*, 1905, p. 3, note 5 ; bien qu'il ne le dise pas explicitement, c'est probablement le personnage de Bauches li cors qui lui suggère cette idée (comme on s'en rend compte lorsqu'on se reporte au renvoi qu'il fait à la p. XIX, note 4 de l'édition de *Raoul de Cambrai* de Meyer et Longnon).

10 — Cf. G. Huet, *art. cité*, p. 3. J'avoue que la provenance septentrionale du *Yonnet*

logique qui met la Flandre et ses rapports avec la monarchie capétienne au cœur de la *Chanson d'Anseïis* et de la *Vengeance Fromondin* pourrait aussi expliquer le silence de Philippe Mouskès ; c'est là, de toute façon, une question à reprendre.

De son côté, Philippe de Vigneulles n'a pas ménagé sa peine pour savoir s'il existait une suite à *Gerbert* et il n'a retrouvé que le *Yonnet* qui pour nous est aujourd'hui perdu dans sa version en vers¹¹. L'infatigable chaussetier messin ignore totalement l'existence de la *Chanson d'Anseïis* et de la *Vengeance Fromondin* : nul doute qu'il aurait dérimé ces poèmes s'il les avait connus¹²... C'est parce que je ne crois pas à une origine orientale du poème que j'ai évité, depuis le début de cette contribution, le titre habituellement donné à ce texte : *Anseïis de Metz* ; ce titre a été mis en vogue par les érudits du XIX^e siècle qui ont sans doute voulu distinguer *Anseïis de Metz d'Anseïis de Carthage* : à la vérité, notre Anseïis ne met jamais les pieds à Metz ni en Lorraine ; mieux, la ville de Metz n'est citée que 18 fois (la Lorraine 8 fois)¹³ sur 25000 vers alors que dans *Hervis de Mes*, par exemple, la ville de Metz est citée 187 fois pour 10521 vers. Il est clair, dans ces conditions, que le titre le mieux approprié pour le poème ici en examen serait *Anseïis de Gascogne*, le héros étant héritier de Gerbert, roi de Gascogne, dont la capitale était à Aix-en-Gascogne, c'est-à-dire Dax.

Mais passons à l'étude proprement dite des manuscrits, en nous attachant d'abord à cerner la *scripta* des divers témoins manuscrits d'*Anseïis de Gascogne*, puis – et la chose paraît, pour une fois, possible – la langue de l'auteur. Les manuscrits, dans leur ensemble, avouent leur origine sans laisser de marge d'incertitude. Dans deux d'entre eux (*LS*) et dans les fragments d'Arlon, les traits que l'on relève sont bien caractéristiques de la *scripta* picarde et se rencontrent dans des centaines d'occurrences. En voici un échantillon, pour lequel figurent les trois manuscrits complets et les fragments d'Arlon¹⁴ et, pour comparaison, le manuscrit *N* :

me paraît beaucoup moins établie que pour les deux autres poèmes.

11 — Cf. Philippe de Vigneulles, *Prose des Lohereins* : « [j'ai] saïrchiez, tournés, remeis et anqueris plusieurs ancienne istoire, voullume, livre et cronicque... » version *v*, manuscrit perdu de la Ville de Metz, f^o306^r.

12 — Cette situation est aussi pour nous la preuve indirecte que Philippe de Vigneulles n'a pas eu recours au manuscrit *N* qui contient le seul débris versifié de ce qu'a dû être le *Yonnet* primitif.

13 — D'après mes relevés au fil de la lecture ; l'édition attendue permettra, à n'en pas douter, de préciser ces chiffres.

14 — N'ayant jamais pu voir ces fragments, je les cite d'après l'édition de Stengel, voir plus haut note 3.

Citation 1*L^f164d*

Or vos dirai d'Anseïs la raison
 Ki les fouriers suï a esperon,
 Ki les ratainst devant **Castiel** Sanson,
 Grans jors estoit et bien cler veoit on,
 Il lor escrie : « N'i **duerés**, glouton ! »

U^f113b

Or vos dirai d'Anseïs la raison
 Que les foriers sievent a esperon ;
 Ataint les a devant Chastel Sanson,
 Grant jor estoit et bien cler veoit on,
 Il lor escrie : « N'i durerés, gloton ! »

S^f284a

Or vous dirai d'Anseïs la raison
 Qui les fouriers sievoit a esperon,
 Ataint les a devant **Castiel** Sanson,
 Grans jours estoit et bien cler veoit on,
 Il lor escrie : « N'i **duerés**, glouton ! »

N (Green 13124-28)

Or vos dirai d'Anseïs la raison
 Qui les foriers suivoit a esperon ;
 Ataint les a devant Chastel Sanson,
 Grant jor estoit et bien i veoit on,
 Il lor escrie : « N'i durerez, gloton ! »

Citation 2*L^f167c*

Teil friente mainnent que **li** terre
 en **transla**,
 Bien s'aparellent et **cas**cuns s'afica
 Que li **castiaus viers aus** ne **duera**.

U^f115c

Tel friente mainent que la terre en
 crolla,
 Bien s'aparellent et chescon s'aficha
 Que li chastel vers eus ne durera.

S^f286b

Tel fiereté font ke la terre trambala,
 Bien s'aparellent et **cas**cuns s'afica
 Que li **castiaus** contr'**iaus** ne **duera**.

N (Green 13551-53)

Tel fiereté mainnent que la terre
 crolla,
 Bien s'aparrellent et chacuns s'aficha
 Que li chastiaus vers **aus** ne **duera**.

itation 3*f^o168a*

Onques n'i ot parole ne devis,
 Ou tref l'espouse dant Bierengier
 le Gris ;
 La messe **cante** li **capelains** Henris,
 Après la messe sont au mangier assis ;

 La dame envoie arriere en son país,
 Beraut avec ki or iert ses maris,
 A.X.M. homes les blans **qbers** treslis.

U^f115d

Onques n'i out parole ne devis,
 Eu tref l'espouse dant Beraut le gentis ;
 La messe chante le chapelein Henris,
 Après la messe sont au mengier assis ;
Enprés mengier, si com moi est avis,
 La dame envoie ariere en son país,
 Beraut **avec** qui ore est ses amis,
 A.X.M. homes les blans haubers vestis.

S^f286d

Onkes n'i ot parole ne devis,

El tref l'espouse dans Beraus li gentils ;
 La messe **cante** li **capelains** Henris,
 Après la messe sont au mangier assis ;
 Après mangier, si com moi est avis,
 La dame envoie arier en son país,
 Beraut après ki or est ses maris,
 A.X.M. homes les blans haubers vestis.

N (Green 13612-19)

Onques n'i ot parole ne devis,
 El tref l'espouse dans Beraus li gentis ;
 La messe chante li chapelainz Henris,
 Aprez la messe sont au mengier assis,
 Aprez mengier, si com moi est avis,
 La dame envoie arierre en son maris,
 Beraut avec qui or est ses maris,
 A.X.M. homes les blans haubers vestis.

Citation 4

Fragments d'Arlon

(les renvois sont faits à l'édition de Stengel, Greifswald 1904)

Anseÿs fiert sor son escu doré,
L'escu li perche, l'auberc li a faussé.
(Ic114)

La veïssiés maint vassal devîé
L'un mort sor l'autre cheïr tot
enversé ;...
N'est mie gius de tel mortalité. (Ic123)

La u il vit la bataille enforcie (VIIIb35) A. III. grans liues n'a riviere ne gué
(VIIIc38)

Citation 5*L f° 168a*

Dist Berengiers a le hardie chiere :
« Sire Beraut, tos revenés ariere !
– Volentiers, sire », dist Beraut li
poigniere.
Lor oïre aquellent, si lieve li polriere,
Cevaucant vont dalés une riviere ;
A Rocgebrune vinrent a l'anuitiere
Ens en la vile Flamenc se
hiebergierent
Et Beraus giut ens ou castiel de pierre
Avec la dame ki ot simple la chiere.

S f° 286d

Dist Berengiers a la hardie chiere :
« Sire Beraus, tost retournés ariere ! »

.....
Lor oïre aprestent, si lieve la pouriere
Chevalcant vont dalés une riviere ;
A Rochebrune vinrent a l'anuitiere

Et en la nuit laiïens se herbegierent
Et Beraus jut ens el castiel de pierre
Aveuk la dame ki molt ot simple
chiere.

U f° 116a

Dist Berengiers a la hardie chiere :
« Sire Beraut, tost re[ve]nés ariere ! (-1) « Sire Beraut, tost revenez ariere !
– Volentiers, sire », dist Beraut li
poigniere.
Lor erre aprestet, si lieve la podriere,

N (Green 13624-32)

Dist Berengiers a la [hardie chiere] :
« Sire Beraut, tost revenez ariere !
– Volentiers, sire », dist
Beraus li poignieres.

Lor oïre aprestent, si lieve la
poudriere,

Chevauchant vont dejoste. I. r[iviere ?]
A Rocebrune vindrent ains l'anuitiere,
Ens en la ville la nuit se herbergieret,
Et Beraus vint ens ou chastel de pierre
Qvec la dame qui mot fist simple
chiere.

Chevauchant vont delez une riviere ;
A Rochebrune vinrent ains l'anuitiere,
Enz en la ville la nuit se haubgerent,
Et Beraus jut enz el chastel de pierre
Avec la dame qui moult ot simple
chiere.

Citation 6*L f° 168c*

Grans fu l'estors et molt fist a cremir,
La veïssiés maint boin escut croiscir
Et maint qberc derompre et desartir,

S f° 287a

Grans fu l'estours et molt fist a cremir,
La veïssiés maint fort escu croissir
Et maint hauberc desrompre et
dessartir,

L'un mort sour l'autre trebuchier et caïr. L'un mort sur l'autre trebuschier
et kaïir.

U f°116b

Grant fu l'estor et mont fist a cremir,
 La veïssiez maint fort escu croissir
 Et maint haubert derumpre et
 [desartir], (*illis.*)
 L'un mort sor l'autre trebuchier
 et chaîr/cheir (?)

N (*Green 13698-701*)

Grans fu l'estor et moult fist a cremir,
 La veïssiez maint fort escu croissir
 Et maint haubert derompre et desartir,
 L'un mort sor l'autre a la terre cheïr.

Citation 7*L* f°120c

La veïssiés maint **boïn** elme reont
 Et tante enseigne venteler contremont

U il a point maint oisiel, maint lion
 Et mainte **bieste** de diverse façon ;
 Or les garisse li rois de tot le mont.

U f°80a

La veïssiez maint bel elme roont
 Et mainte enseigne vonteler (?)
 contremont

 Ou il a paint maint oisel, maint lion ;
 Or les garisse li roi de tot le mont.

S f°250c

La veïssiés maint **boïn** elme reont
 Et mainte ensaigne venteler contremont

Et mainte **bieste** de diverse façon
U il a paint maint oisiel, maint lyon,
 Or les garisse li rois de tout le mont.

N (*Green 6796-6800*)

La veïssiez tant bon elme reont
 Et mainte ensaigne venteler
 contremont
 Et mainte beste de diverse façon
 Ou il ot paint maint oisel, maint lyon ;
 Or lé garisse li rois de tot le mont.

Commentaires

Dans les citations qui précèdent, les manuscrits *LS* vont presque toujours de pair, *N* et *U* proposant des *scriptae* nettement différentes.

Le manuscrit *U* apparaît comme le plus isolé dans sa *scripta*. Il est le seul à présenter des traits graphiques pointant incontestablement à l'Ouest du domaine picard, vers le normand, comme le montrent quelques formes relevées à travers le manuscrit : *ovec* pour *avec* (Cit. 3 et 5), *jen* pour *je* (*U* f°8c2, 8d7/262, 9a27...), *cen pour ce* (*U* f°8c30, 9a44...), *devent* pour *doivent* (*U* f°9c37), *parur* pour *paroir* (*U* f°9c41), nombreuses P4 en *-on*, etc.¹⁵ On notera aussi les finales de P6 en *-et* pour *-ent*, trop nombreuses pour n'être que des omissions accidentelles de la barre de nasalité (Cit. 2 et 5)¹⁶.

15 — Pour toutes ces graphies, voir Jacques Chaurand, *Introduction à la dialectologie française*, Bordas 1972, pp. 56, 106, 109 ; et le *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, herausgegeben von Günter Holtus, Michael Metzeltin, Christian Schmitt, Band II-2, Niemeyer, Tübingen 1995, notamment pp. 334-35.

16 — Même si *-et* pour *-ent* ne paraît pas signalé comme typiquement normand, je me permets de renvoyer à mon édition de la *Prose des Loherains* (Arsenal 3143), qui présente une *scripta* du sud-ouest du domaine d'oïl, dont on sait les liens avec la *scripta* normande (on y relève près de 1400 P6 en *-et*). Toutefois, il faut garder à l'esprit que la *Prose des Loherains* est de deux siècles plus récente que *U* (daté du XIII^e siècle).

Pour LNS, on relève notamment :

- 1) *castiel/castiaus* (Cit. 1, 2 et 5 LS), *cascuns* (Cit. 2 LS), *cante/capelains* (Cit. 3 LS), *cair* (Cit. 6 LS), dont l'initiale signale le maintien de *k* devant *-a-*, trait caractéristique des *scriptae* picarde et normande (même si *U* n'en offre pas d'exemples dans les extraits ci-dessus), la graphie correspondant ici à un phénomène phonétique assuré par les parlers modernes et des toponymes comme *Cassel*, *Catillon*, *Le Cateau*, *Le Quesnoy* pour ne prendre que des exemples picards ; notons dès à présent que ces graphies sont étrangères à la *scripta* wallonne, au moins dans les proportions où on les rencontre dans LS ;
 - 2) *ciere* (Cit. 5, L seul), *trebucier* (Cit. 6, L seul), *Rocebrune* (Cit. 5 LU), graphies qui renvoient au picard et au normand, quelle que soit l'interprétation phonétique qu'on en donne ; on joindra à ces graphies la forme *perche* (Cit. 4, P3 du prés. indic. de *percier*) des fragments d'Arlon qui avouent une *scripta* assurément picarde, même si c'est de manière plus discrète que LS¹⁷ ;
 - 3) les futurs *duérés/duer(r)a* (Cit. 1 LS, et Cit. 2 LNS) réputés exclusivement picards¹⁸ ; notons que *N* préfère ailleurs la forme de l'ancien français commun (*duererez* Cit. 1) ;
 - 4) le digraphe *-ie-* dans *castiel* (Cit. 1 et 5 LS), *viens* (Cit. 2, L seul), *oisiel/bieste* (Cit. 7 LS) qui atteste une diphtongaison tardive de *e ouvert entravé* devant *-s/-l/-r-* implosifs, diphtongaison qui paraît avoir affecté aussi *e fermé secondaire* notamment devant *-r-* (après ouverture ?), ainsi dans *Bierengiers/hierbergierent* (Cit. 5, L seul) ; c'est le phénomène graphique le plus remarquable des manuscrits LS où l'on en relève des centaines d'exemples ; cette diphtongaison se rencontre essentiellement dans la partie nord-orientale du domaine picard, notamment en rouchi, mais aussi en Flandre¹⁹ ; la *scripta* wallonne connaît ce trait graphique, mais nous avons vu plus haut que le maintien de *k* devant *-a-* excluait le wallon (Cf. § 1) ;
- la graphie *u* pour noter le produit des mots latins *aut* et *ubi*, qui constitue le second trait le plus frappant de LS (Cit. 7 ; on relève des dizaines d'exemples tout au long du texte, en alternance avec *ou*) ; ce trait est plus rare dans *Arl* (Cit. 4) et absent de *UN* ; cette graphie *u* est largement attestée en picard, « surtout dans les chartes du Hainaut et de la Flandre »²⁰ ;
- dans les « sporades » des extraits donnés ici qui renvoient à la Picardie, relevons encore : l'article *le* pour *la* (Cit. 5, L seul) et même *li* pour *la* (Cit. 2 et 5, L seul), l'adjectif *boin* (Cit. 6, L seul, et Cit. 7 LS), le maintien de la consonne finale dans *escut* (Cit. 6, L seul), les graphies *liues/giuis* (Cit. 4, *Arl.*), la trace de la réduction précoce de *au* > *o* dans *oberc/obers* pour *hauberc/haubers* (Cit. 3 et 6, L seul) ; et, moins spécifiques, le pronominal (*i*) *aus* (Cit. 2 LS et *N*), les graphies *polriere/pouriere* (Cit. 5 LS), *transla* (Cit. 2, L seul), et *teil* (Cit. 2, L seul).

17 — Les traits régionaux sont, en effet, beaucoup moins nombreux dans *Arl* que dans *LSU*, tout en étant plus fréquents que dans *N* ; Cf. E. Stengel, *éd. citée*, p. 3 (« Die Schreibungen haben nicht so deutlich pikardisches Gepräge wie die von *L* »).

18 — Cf. Pierre Fouché, *Le verbe*, Klincksieck, 2^e éd. 1967, 2^e tirage 1981, p. 392 ; C.T. Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, Klincksieck 1970, p. 114. On joindra à ces exemples les formes *duera* L20b, *dueront* L^f12b, *juerai* L^f102d/S^f237b (< jurer), *ploer(r)a* L^f107b et *f*^o116c et *ploueront* S^f240c (< plorer)...

19 — Cf. C.T. Gossen, *ouvr. cité*, pp. 59-61 ; pour une synthèse sur les diverses interprétations de ce phénomène, voir aussi Reine Mantou, *Actes originaux rédigés en français dans la partie flammingante du comté de Flandre (1250-1350) — Étude linguistique*, Michiels, Liège 1972, pp. 115-118.

20 — Cf. C. T. Gossen, *ouvr. cité*, p. 85 ; je m'étonne toutefois que R. Mantou n'en parle pas (ou alors cela m'aura échappé à la lecture de son ouvrage).

Si l'on prend en compte les extraits donnés ici du manuscrit *N*, on constate que la quasi totalité des graphies sont celles de l'ancien français commun, excepté la forme de futur *duera* (Cit. 2) déjà commentée ; ailleurs dans le manuscrit, on relève fréquemment la forme *signor* à l'initiale vocalique bien picarde, ou à l'état de « sporades » des formes comme *viеспres* (*Green 9157*), *cavage* (*Green 8271*, pour *chevage*) ; çà et là se repèrent aussi, à dire vrai, des traits de l'Est (*consoil*, *Green 6225, 10628*) ou de l'ouest (*cen*, *Green 8951*, pour le démonstratif neutre *ce*). Mais *N* est un manuscrit dont l'unité pose bien des problèmes, tant sous l'aspect de la tradition narrative que pour le contexte de son exécution : c'est un manuscrit copié à Saint-Quentin dans l'atelier d'un patron copiste qui paraît, d'après son nom (*Robert d'Ardane*), avoir été un Ardenais, pour un propriétaire dont le nom, *Jaques de Paris*, suggère qu'il pouvait être allergique aux graphies trop régionales et qu'il a pu le faire savoir²¹. J'avais déjà noté pour la partie donnant le texte de *Hervis* la présence d'un grand nombre de vers faux, souvent là où le copiste éliminait une forme régionale. Il n'y a pas lieu de s'attarder davantage ici sur ce témoin dont la place dans la tradition n'est totalement élucidée ni pour *Anseÿs*, ni pour *Garin-Gerbert*.

En bref, *LS* et probablement aussi *Arl.* sont picards et plus précisément du nord de la Picardie²². Même si l'on peut hésiter entre la Flandre et le Hainaut, on note l'absence totale – sauf omission à la lecture – de la finale *-z* dans *LS* et *Arl.* : or, d'après A. Långfors « l'absence du *-z* indique la partie occidentale de la région picarde »²³. Nous allons voir que cela cadre bien avec la patrie de l'auteur (et même du remanieur qui a retouché le début de *S*).

*

Contrairement à ce qui se passe le plus souvent pour les textes médiévaux, l'étude de la langue de l'auteur d'*Anseÿs* n'a pas à se

21 — Le petit quatrain inséré dans le texte de *Garin* au f°77 r° nous livre toutes ces informations : *Ciz romans est a Jaques de Paris/Haut soit pendus qui l'enblera en fin/Sachiés qu'il fu escrit a S' Quentin/Enchiés Robert d'Ardane Houdebin* (qu'on peut lire aussi *hou de Bin*, Bin étant un toponyme).

22 — Pour *L*, j'ajouterai la présence de subjonctif en [-*se/ze*] noté par le digraphe *-ie* dans *deffendie* ff°138c, 149a, 152a, *porties* 105b, *rendie* 94a ; ce choix de notation paraît pointer vers des villes comme Tournai, Ypres, mais aussi Douai, Lille et vers la chancellerie des comtes de Flandre. Cf. C.T. Gossen, *ouvr. cité*, p. 142, R. Mantou, *ouvr. cité*, p. 329. Noter aussi que *L* a été exécuté par deux copistes, dont le second n'a copié que les ff° 163v° et 170r°-174v°, leurs caractéristiques graphiques, même si elles ne sont exactement identiques, renvoyant toutes deux au domaine picard.

23 — Cf. A. Långfors, *Compte rendu de La bataille de Caresme et de Charnage* éditée par G. Lozinski, dans *Romania LX*, 1934, pp. 256-58 ; repris, à propos des graphies rencontrées dans les actes français rédigés en Flandre, par R. Mantou, *ouvr. cité*, p. 201, qui note « Cette graphie est rare dans nos textes ».

contenter de rares indices que l'on serait tenté de faire parler plus que de raison. C'est *L* qui sera pris ici comme référence, confronté le cas échéant aux autres témoins. Pour *AnseÏs*, les indices abondent, sont de diverses natures et vont tous dans le même sens : l'auteur est linguistiquement un Picard, pourvu que l'on prenne le mot dans son acception la plus large qui fait que l'on est picard jusqu'à la Mer du Nord et jusqu'à la frontière avec le néerlandais.

On sait que le mot « picard » n'est pas très ancien, au moins à l'écrit, puisqu'il apparaît vers 1230, mais qu'il est déjà bien implanté vers le milieu du XIII^e siècle. Notre auteur l'utilise à maintes reprises ; ainsi, lorsque s'assemblent les alliés du comte de Boulogne (je ne signale plus les traits graphiques renvoyant au Nord, mais ils sont nombreux dans les citations qui suivent) :

De Saint Quentin dusques a Mondisier
 Ne demora nus vallans chevaliers
 Ki tout ne voisent por lor amis aidier :
Picart i vinrent, et s'i vinrent Pouhier,
 Cil de Ternois et cil deviers Amiens,
 Et li Flamenc et li Boulenisien,
 Deviers Douai et tout li Artisien...

L 30d.

Plus loin, dans la bouche de Gautier d'Artois qui dénombre l'armée venue à l'aide de Ludie :

« Li quens de Flandres i est, Bauce li Cors,
 Ki a od lui et Flamens et Frisons,
 Boulenisiens et Normans et Bretons :
 Çaus conduira Bierengiers, ses nevos,
 Et d'Engletiere ravons Englois fuison,
 D'Escos d'Islande et d'Irois ki prou sont,
 Et de Pouhiers et de Picars felons :
 De Saint Quentin dessi a Ribemont,
 Et de Couci enfresi a Clermont,
 Et de Clermont dessi en mer parfont
 N'i a remés cevalier ne baron
 Que nos n'aions amené avec nos... »

L 74d

On aura remarqué que les *Pouhiers* apparaissent avec les *Picars*, alors que l'on sait que les deux termes, à l'origine, ne recouvrent certainement pas la même « réalité ». Sans qu'il soit utile de donner ici le détail, on saura que sur vingt-six chansons de geste qui emploient l'appellatif *Pouhier*, vingt au moins sont antérieures à 1240 (si l'on retient la datation la plus basse proposée par les éditeurs) ; en revanche, les sept chansons qui parlent de *Picars* sont toutes datables d'après 1250 (si l'on retient la datation la plus

haute) ; parmi celles-ci, nous comptons *Anseÿs de Gascogne* qui, seul avec le *Chevalier au Cygne* et *Godefroy de Bouillon* et *Ciperis de Vigneaux*, use des deux appellatifs²⁴.

Gautier d'Artois lui-même annonce, pour la bataille qui va s'engager :

« Bien m'i verés le confanon lever,
A.X.M. homes que j'avrai a guier
Que de ma tiere ai chi fait aüner,
De boins **Picars** ki font a redouter :
Ne m'oserés entre. II. iols mirer !.. »

L 75c

Cf. encore ff° 73d, 84a, 113a, 123c...

Le poète met sur le même plan les Picards et les Flamands, mais il ne les confond pas, nous indiquant d'ailleurs les limites approximatives de la zone de recrutement des hommes du comte de Flandre :

Et la disime fist Bauces au fier vis,
Avoec lui sont li Flamenc et li Fris
Qu'il amena de Flandres son pais,
Dusqu'en Ardene les ot li ber porquis
Et tot par tout si comme ceurt li Lis...

L 80d

Sous sa plume, Picards et Flamands s'opposent à Français et à Roiaus (= hommes du roi de France)²⁵ :

Picart i fierent et cil de Vermendois...

...

24 — À noter, pour être complet, une forme *Pohereinc* (si proche de *Loherenc* !), dans *Girart de Roussillon*. Notre recherche se fonde sur les données du *Répertoire* d'A. Moisan ; les textes qui emploient *Pohier* sont : *Aiol* (avant 1215), *Anseÿs de Carthage* (avant 1240), *Aspremont* (vers 1190), *Beuve de Hantone* (avant 1225), la *Chanson d'Antioche* (avant 1200), le *Chevalier au Cygne* et *Godefroy de Bouillon* (avant 1275), la *Chanson de Jerusalem* (avant 1200), *Ciperis de Vigneaux* (XIV^e), la *Chevalerie Ogier de Dannemarche* (avant 1220), le *Charroi de Nîmes* (vers 1140), *Doom de la Roche* (début XIII), les *Enfances Ogier* (avant 1285), *Foucon de Candie* (avant 1210), *Galiens li restorés* (XIII^e), *Garin le Loherain* (XII^e), *Gerbert de Metz* (XII^e), *Godefroy de Bouillon* (vers 1200), *Huon de Bordeaux* (avant 1230), *Momiage Guillaume II* (avant 1200), *Otinel* (début XIII), *Renaut de Montauban* (vers 1200), *Roland* (Châteauroux et Venise VII), *Les Saisnes* (avant 1202), le *Siège de Barbastre* (début XIII), *Simon de Pouille* (avant 1250), auxquels nous ajouterons *Anseÿs de Gascogne* ; les textes qui connaissent *Picars* sont : le *Roman de Charlemagne* de Girart d'Amiens (XIV^e), *Ciperis de Vigneaux* (XIV^e), l'*Entrée d'Espagne* (XIII^e), *Girart de Roussillon* (version XIV), *Lion de Bourges* (XIII^e), le *Roman d'Arles* (avant 1350).

25 — Le manuscrit L paraît avoir omis un autre passage qui figure dans N (vv. 8877-83), S (f°261c), U (f°91d), dans lequel se trouve expliquée l'origine de la haine qui oppose les Français aux Flamands, Frisons, Picards et Normands (il s'agit de la bataille en Sauterre) ; je donne ici le texte de S : *Pour cel affaire dont chi oés les dis/Que li rois fu si malement baillis/Qu'il fu vaincus, tous ses peules ochis,/ Heent François les Flamens et les Fris// Et les Pikars, Normans, jel vous plevis,/ Et li tournois par ahatine pris/Entre Gornay et Risçons el lairis.*

Cil les recuellent ki sont devers François... *L 123c*

François commencent Flamens a encaucier... *L130b*

Parmi Santiers fu enforciés li maus,
Grans li bataille et fors li batestaus,
Assés i muerent et de haus et de baus,
Deviers Flamens et deviers les Roiaus... *L 124a*

Le poète ne fait nullement mystère des dissensions qui existent entre le comte de Flandre et le roi de France, et ce de diverses manières. Convoqués à la cour du roi Pépin afin de rendre des comptes sur les destructions infligées aux Loherains en Aquitaine, les alliés de Ludie, dont le noyau dur est constitué par les Picards et les Flamands, font bloc par réflexe. Si l'on ne s'étonne pas outre mesure de rencontrer dans une querelle féodale quelques propos injurieux, on peut tout de même estimer que certains personnages dépassent la mesure ; ainsi Elie de Corvuel, habitant de Montreuil-sur-mer, s'écrie-t-il sans s'apercevoir que, dans son emportement, il se trompe de roi :

« Cis rois de France, li rois K. Martel,
Nos tient plus vius que putain de bordel ! » *L 107a*

Et de poursuivre, dessinant pour nous les limites de la Picardie à l'intérieur de ce que l'on peut considérer comme sa patrie de cœur :

« Mais ains q'il ait Hesdin ne Mosteruel,
Ne Saint Omer, Boulogne ne Cassiel, *L 107b*
Bruges ne Gant, Frise ne Tintaguel,
Lens nê Artois, Saint Quentin ne Niel,
Couci ne Roie, Mondisdier ne Venduel,
Amiens, Corbie, ne Clermont ne Creel,
En ploera mains gentius hom de duel...

À noter que ceux de Leonois (Laon) et de Soissons sont alliés du roi de France, et donc vraisemblablement non picards dans l'esprit de l'auteur.

Il n'est pas exagéré de parler de haine, puisque le comte Berenger de Boulogne en prend la responsabilité :

« Forment nos heent Campegnois, Borgegnon,
Et cist François, Poitevin et Gascon ! » *L 145b*

Le personnage est relayé par le poète qui déclare, dans sa conclusion :

De tos les livres dont on vos a chanté
 N'ot mort tant home ne tant estor meslé
 Com de Fromont dont je vos ai chanté,
 Car la haine dure encor par verté
 Par Lohoraine et par Braibant dalés ;
 Ne faura ja, je vos di par verté,
 Car ensi l'a Damedex estoré :
 Or l'estuet estre, puis qu'il l'a commandé...

L 174b

Au fond, la guerre des Loherains et des Bordelais se donne ici explicitement comme grille de lecture du conflit que la Flandre et ses alliés mènent au XIII^e siècle contre la monarchie capétienne, d'où l'anachronisme de la présence de Picards pendant le règne de Pépin. Mais c'est là une question qui dépasse le cadre de la présente étude.

N'insistons pas davantage. Le poète à qui nous devons *Ansejys de Gascogne* est un homme du Nord ; un bref aperçu sur ce que l'on peut tirer de son vocabulaire et des assonances nous amènera, sans suspense, à la même conclusion. Il ne s'agit, dans ce qui suit, que de sondages, mais il faudra bien un jour reprendre la question intégralement, travail d'éditeur, s'il en est.

Pour les assonances, parmi une douzaine de traits dialectaux qui mériteraient à eux seuls toute une étude, on retiendra :

- les imparfaits du subjonctif *eust* L 15a (< avoir) et *peust* L 10c (< pouvoir), qui apparaissent dans les assonances en -i : cette marque de non labialisation est commune aux dialectes du Nord et du Nord-Est²⁶ ;
- la forme *traus* (= trous) se relève dans une assonance en -aus (*batestaus, travaus*,... mais aussi *martiaus, quariaus, aus* < illos...) : ce choix graphique, attestant ici une prononciation, renvoie clairement à la Flandre et au Hainaut, et dans une moindre mesure à l'Artois²⁷ ;
- la forme *aise*, qui se lit dans une assonance en -age, dans *Quant ont mangiet et beüt a lor aise* L 148d (confirmée par NSU), donne une bonne information sur la langue de l'auteur, car il ne s'agit pas d'un trait répandu et dont on pourrait penser qu'il représente une facilité de versification (au même titre que, dans la même assonance, des mots comme *large, targe*). À défaut de pouvoir entrer ici dans le détail, indiquons que cette assonance suggère une prononciation, la graphie *aise* étant de la responsabilité du copiste : selon Mme R. Mantou, « La finale -aise (< -aicum) reflète une adaptation du son [ʒ] français au système des sons propres au moyen néerlandais. Ainsi, [dʒ] ou [ʒ] est devenu [z] dans la bouche des Flamands »²⁸. À mon avis, c'est le flottement qui résulte de cette évolution qui seul peut autoriser la présence du français *aise* dans une laisse en -age (prononcé -ège, voire èze). Toutefois, les graphies *aisges* et *oje* pour le français *aise(s)* sont aussi attestées hors de Flandre au XIII^e siècle, respectivement à

26 — Cf. C. T. Gossen, *ouvr. cité*, pp. 130-131, P. Fouché, *ouvr. cité*, p. 319, J. Chaurand, *ouvr. cité*, p. 121.

27 — Cf. C. T. Gossen, *ouvr. cité*, p. 50 ; ce trait exclut le wallon, Cf. Louis Remacle, *Le problème de l'ancien wallon*, Liège 1948, p. 44.

28 — Cf. R. Mantou, *ouvr. cité*, p. 217.

Tournai et à Liège²⁹ ; de toute façon, cette dernière remarque ne bouleverse pas vraiment la localisation de la patrie de l'auteur et suggère qu'il a pu y avoir un flottement entre [ège] et [eze] dans les régions de contact entre l'ancien français et le flamand.

Pour le vocabulaire, parmi des dizaines de mots intéressants et une douzaine de vocables apparemment inconnus dans l'emploi où ils figurent dans *Anseÿs* (*delfin, siresque, robelut, faresongrie/saresongrie...*), retenons :

- *casses* dans un passage où un personnage récupère une pierre précieuse enchâssée dans du métal : *A une pointe de coutiel ameuré/Ont de le piere les casses reversé* (L 59b-S 204c) ; on comprend bien qu'il s'agit ici de desserrer les griffes de la monture ; or, ce sens du mot *chasse* n'est guère attesté en ancien français, semble-t-il, que dans le *Cleomadès* d'Adenet le Roi, poète dont on sait qu'il était originaire du Brabant wallon et qu'il a exercé son art, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, principalement en Flandre et en Hainaut ; A. Henry, dans son édition du *Cleomadès*, écrit : « ... nous avons, dans le *Cleomadès*, l'attestation la plus ancienne de l'acception 'chaton' [pour le mot *chasse*] »³⁰ ;
- *frocine* dans un passage où il est question de Bauce li Cors et des conséquences qu'ont eues sur son physique de géant les privations qu'il s'est infligées dans son ermitage du bois d'Arras :

. XV. piés ot quant commença sa vie
En se hautece, or est si acoriee
Que de se forme samble estre.I. frocine (= U, forcine S, fremie N)
Tant a soufert de mal et de hascie... L 137a

Il est bien évident que *frocine* n'a pas ici le sens « servante de basse extraction », que propose F. Godefroy pour ce mot ; il s'agit plutôt d'une image pittoresque que l'on peut interpréter de plusieurs manières : ou bien il s'agit d'un animal et l'on pense à la grenouille (base **frosk*, Cf. anglais *frog* ; le copiste de *Na* vraisemblablement pensé quant à lui à une fourmi, inventant une forme en *-ie* inconnue ailleurs), ou bien il s'agit d'une adaptation au féminin du nom *Frocin* qui désigne le nain dans *Tristan et Yseut* ; ou bien, plutôt, le poète nous dit que Bauces li Cors ressemble à un vieux parchemin ridé (Cf. l'ancien français, masculin, *froncin* ; or, *forchine/frochine* au féminin et au sens de « parchemin » est bien attesté dans les *Comptes* de la ville d'Ypres, par exemple, entre 1250-1350³¹ ;

29 — Cf. L. Remacle, *ouvr. cité*, p. 72.

30 — Cf. Albert Henry, *Les œuvres d'Adenet le Roi*, tome V, *Cleomadès*, vol. II, note au v. 17097, p. 793 ; loin de nous l'idée de discuter sur l'antériorité possible du témoignage d'*Anseÿs* ; retenons que le mot *c(h)asse*, terme de bijouterie, au sens de « chaton », apparaît dans la région qui nous intéresse, à la même époque que celle où nous aimerions situer la composition d'*Anseÿs de Gascogne*.

31 — Cf. Reine Mantou, *Le vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du comté de Flandre (1250-1350)*, Bulletin de la Commission royale de Toponymie et dialectologie n°55, 1981, p. 166 (références de 9 exemples). Sur le mot *frocine*, voir la synthèse pleine d'enseignements proposée par Olivier Collet dans *Glossaire et index critiques des œuvres d'attribution certaine de Gautier de Coinci*, Publications romanes et françaises, Droz, Genève 2000, pp. 261-262.

— ajoutons *bus* pour *bois* (L 136c), à l'assonance en -u : les dictionnaires n'indiquent pour la forme *bus* qu'un cartulaire de l'abbaye de Corbie et le roman de *Guillaume de Palerne*, anonyme, mais à l'évidence lié à la même région qu'*Ansejs*, puisqu'il est dédié à la comtesse Yolande de Hainaut, fille de Baudouin IV de Hainaut et tante de Baudouin VI de Hainaut, alias Baudouin IX de Flandre, empereur de Constantinople, mort en 1206³².

Enfin, on peut signaler, parmi d'autres, trois locutions et trois constructions syntaxiques qui paraissent, elles aussi, originaires du Nord :

- *par ample le roion/le païs* (L 9c = U, 102d = SU, 119c = NSU) au sens de « à travers tout le royaume/tout le pays », qu'on ne rencontre que dans la *Mort Garin* (mais l'origine de ce poème est à chercher dans la région de Valenciennes plus qu'en Lorraine) et dans des textes bien localisés dans le Nord : *Le chevalier au Cygne*, *Godefroy de Bouillon*, la *Chronique rimée* de Philippe Mouskès ;
- *u parent* (L 139c = S, 144b = S, 154c = SN) au sens de « par où » (< *ubi per inde*), ainsi, lorsque Baudouin de Flandre demande comment Ansejs a pu venir assassiner Bauces li Cors à Arras : « *É, Gautiers, sire, çou a dit Bauduins, / U parent pot entrer en mon païs / Li fel culvers ki mon pere a ocis ?* » : pour cette locution, le TL ne cite que des exemples du Nord et, parmi ceux qui sont cités, l'auteur le plus méridional, si l'on ose dire, est Robert de Clary ;
- *crier norton* : lorsque le roi regrette d'avoir compromis le royaume en intervenant en faveur des Loherains contre le comte de Flandre, il admet que, sans son intervention : *Crî eüiscent li Loherenc norton* (L 112d) ; l'expression *crier norton* appuyée par NU pose problème ; en fait, il s'agit d'une variante de *crier nortorne* (< *nocturnus* = « sonner le couvre-feu, d'où sonner la retraite, battre en retraite, d'où – probablement – subir une défaite »), donnée ici à l'assonance dans son habit septentrional, c'est-à-dire sans -e final³³. Cette expression est connue, mais rare, les dictionnaires n'en signalant que trois attestations³⁴ :

32 — On ajoutera une référence à *bus*, R. Mantou, *Le vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du comté de Flandres (1250-1350)*, Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie, n°50, 1976, p. 167 (document gantois de 1259). On pourrait évoquer aussi le mot *bloc* employé par le remanieur qui a retouché le texte au début de S (remanieur qui serait originaire de la même région que L) ; ce *bloc* est une sorte d'entrave destinée à rendre la fuite impossible à un prisonnier en augmentant l'inconfort que consécutaient auparavant des *entrepriés* : *Les entrepiés li coururent aster/En. I. grant bloc li font les piés bouter/K'il ne se peut ne seür n'ester* (S 171d) ; or, si le mot *bloc* au sens de « tronc d'arbre » se rencontre dans un document douaisien de 1262, il n'était attesté qu'au XVI^e siècle au sens de « grosse pièce de bois dans laquelle on serre les pieds d'un prisonnier », d'après le FEW (XV-163) ; nous avons donc ici la preuve que le mot est passé plus tôt en français (S est du XIV^e siècle) ; *Godefroy* signale déjà un emploi comparable, mais sans date, dans les *Jugemens et Sentences* de Liège ; l'origine néerlandaise du mot explique qu'on le rencontre d'abord dans des textes écrits dans une région où le moyen néerlandais est un proche voisin.

33 — Pour l'effacement du *e* final dans certains dialectes, notamment l'anglo-normand, voir M. K. Pope, *From Latin to Modern French...*, Manchester University Press 1934, § 1135 et p. 492 ; outre *norton* pour *nortone*, notre poète use et abuse des possibilités qu'offre cet effacement pour proposer dans les assonances masculines des mots comme *hom* (pour *home* L9a), *desconfir* (pour *desconfire* L99a), et pour les noms propres, même à l'encontre du reste de la *Geste des Loherains*, *Geronvil* (pour *Geronville* L32b), *Niel* (pour *Neesle* L 107b)...

34 — Cette expression figure dans le Tobler-Lommatzsch (à *nocturne*), dans le FEW (à *nocturnus*) et a donné lieu à une note de Gaston Paris dans la *Romania* XXVII, 1898, p. 507.

- dans le *Jeu de Saint Nicolas* de Jehan Bodel, dans les *Chansons et dits artésiens* (du treizième siècle), dans la *Prise de Defur*. Tous ces textes paraissent provenir de la région arrageoise et dater, au sens large, du treizième siècle³⁵ ;
- on relève les tournures *orfenes enfes* (L 47b) et *orfene enfant* (L 107b) qui paraissent un calque du moyen néerlandais, qu'on ne rencontre, semble-t-il, en dehors d'*Anseïs*, que dans une lettre de foire d'Ypres³⁶ ;
 - le poète paraît apprécier la construction du verbe *pooir* sans verbe de mouvement, mais avec adverbe, du type : *Cil cai mors q'il ne pot en avant* L. 90c, 131c (Cf. encore *C'a paines pueent arriere nē avant* L 85d, 127c/*Tos çaus ocient ki ne porent avant* L 131b...) : ce type de construction, d'après les dictionnaires, se rencontre surtout dans le domaine picard-normand ; il peut s'agir de germanismes qui auraient transité par le flamand, langue dans laquelle on peut encore dire : *Hij kon niet naar voor/naar achter* pour *Il ne pouvait pas avancer/pas reculer*³⁷ ;
 - de même, le verbe *amer* se relève fréquemment construit avec un comparatif et un complément de lieu non accompagné de verbe, du type : *N'a si hardi ens en sa compaignie* *Ki mius n'amast el regne de Surie* L 126a (Cf. encore *Ki mius amassent arriere en lor país* L 63b, 81a/*Ki miols amassent outre la Mer Betee* L 133a/*Ki mius amassent par desous la cordine* L 125a...) : on ne relève guère de telles constructions, pour le verbe *amer* que dans *Baudouin de Sebourg* (XIV-50) composé dans la région de Valenciennes, sinon à Valenciennes même ; comme précédemment, il s'agit probablement d'un germanisme ayant transité par le flamand.

Revenons à la figure de l'auteur, telle qu'elle se dessine dans les données de la narration. Il connaît, à Boulogne, la *Tour d'Ordre* *ki siet sor le falise*, c'est-à-dire la bâtisse fortifiée au Moyen Âge qui, à l'origine, n'était qu'un phare construit à l'époque de Caligula. Lorsqu'un personnage ou un groupe se déplacent dans le Nord de la France, on constate la précision absolue des itinéraires, jusque dans le détail. Ainsi, lorsque le messager Bertin se rend de Dammartin jusqu'en Flandre pour battre le rappel des alliés de Ludie, on peut suivre son cheminement sur une carte : Compiègne, Pont-l'Évêque, Noyon, Beaulieu (-les-Fontaines), Nesle, Péronne, Bapaumes, Arras, Lens, Théroouanne, Boulogne (L ff° 26c-28a) ; à l'évidence, c'est une route familière au poète, qui nous gratifie de commentaires peut-être exploitables pour la datation de l'œuvre :

Dusc'a Biauliu ne prist il onques fin
U il avoit.I. castelet petit :

35 — Cf. *Chansons et dits artésiens*, édités par A. Jeanroy et H. Guy, XVIII-143, Comptendu de Gaston Paris, *Romania* XXVII, 1898, pp. 506-07 ; *Li jus de saint Nicholai*, édition Albert Henry, Bruxelles, 3^e éd. 1981, note aux vv. 616-17 ; *La prise de Defur and Le voyage d'Alexandre au paradis terrestre*, édités par Lawton P.G. Peckham and Milan S. La Du, Elliott Monographs n°35, 1935, Kraus Reprint 1965, v. 1653.

36 — Cf. R. Mantou, *Le vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flammingante du comté de Flandre (1250-1350)*, Bulletin de la Commission royale de Toponymie et dialectologie n°51, 1977, p. 177.

37 — Ma science du flamand est très récente et très limitée ; je la dois tout entière à ma collègue linguiste et bilingue Anne Carlier-Herremans, Maître de Conférences à l'Université de Valenciennes : qu'elle soit ici remerciée pour sa patience.

Plus n'i avoit ne sale ne maisil,
Et cil fu fais pour garder le cemin...

L 26c

Quand le comte Beranger de Boulogne quitte sa ville pour se rendre à Bapaumes, il passe par Étaples, Saint-Josse (pour faire une offrande, d'où le léger détour), Montreuil-sur-mer, Hesdin, Saint-Pol, Doullens, Miraumont (petite localité proche d'Albert, autrefois Ancre). Le poète connaît Estaires-sur-la Lys (L 28c, localité entre Béthune et Armentières), l'abbaye de Saint-Symphorien de Beauvais, Creil (L 101a, 107b, localité proche de Senlis) ; comme seigneur chargé d'administrer le comté pendant l'absence du comte de Flandre, il nomme un certain Rainnaus de Haverskerke (L 149b, localité entre Béthune et Hazebrouck). Lorsque les armées du roi se rendent en Santerre, elles traversent Senlis, Pont-Sainte-Maxence, Gournay (-sur-Aronde et non Gournay-en-Bray, comme le propose Green dans son *Index*) :

. III. jors demeurent, au quart s'en vont atant,
Parmi le bos de Senllis vont passant,
Dusques au Pont ne se vont atardant
Sainte Massense l'apiellent li auquant,
Grant vile i a sour Oïse le bruiant...

...

Tant va li os cascun jour cevaucant
C'a Gornai vinrent, la se vont ostelant...

L 116b

Bien sûr, dans la localisation de la bataille en Santerre, au cœur de la Picardie, il peut y avoir, outre l'intention de proposer un anti-Bouvines imaginaire, le souvenir d'un tournoi réel qui opposa en 1168 le comte de Flandre (qui fut défait et capturé) à quelques chevaliers français, précisément entre Gournay et Ressons-sur-Matz, comme nous le rappelle Gislebert de Mons dans son *Chronicon Hanoniense*³⁸. Il faudra, de toute façon reprendre minutieusement toute l'étude des données géographiques d'*Anseÿs*, notamment tout ce qui concerne le Santerre.

[Je fais ici une parenthèse : la bataille apocalyptique qui se déroule dans *Anseÿs* dans la plaine de Santerre entraîne, nous dit le poète, la fondation de six charniers, dont un à Lihons ; le texte rejoint ici curieusement les données de l'archéologie ancienne, notamment ce qu'avancait Sébastien Rouillart (en 1627) sur la présence d'ossements anormalement grands et épais sur le site du prieuré de Lihons ; je ne retiens pas toutes les déductions plus ou moins déli-

38 — Cf. Léon Vanderkindere, *La Chronique de Gislebert de Mons*, Bruxelles 1904, p. 97, ligne 16.

rantes qu'il en tire, mais force est de constater que deux grands sanctuaires/ossuaires pré-romains que l'archéologie moderne interroge depuis une trentaine d'années sont situés, précisément, à Gournay-sur-Aronde et à Ribémont-sur-Ancre, c'est-à-dire *grosso modo* aux deux extrémités du champ de bataille où Pépin affronte des adversaires venus de toute l'Europe ; il y a bien là un anti-Bouvines imaginaire, mais probablement aussi autre chose, peut-être la trace de trouvailles archéologiques interprétées comme elles pouvaient l'être à l'époque, et qui plus est, dans le contexte idéologique que l'on a évoqué plus haut].

Le fait notable, pour revenir à des éléments plus assurés, c'est que l'auteur est beaucoup moins crédible dès lors que l'action se déroule au sud de Paris. Je laisse de côté la dernière expédition guerrière en Gascogne, qui pourrait tout aussi bien être localisée en Catalogne, tellement les indices géographiques sont flous et peut-être imaginaires ; en revanche, que penser d'un auteur qui nous montre un personnage allant de Bordeaux à Senlis traversant le Rhône (*L 95c*) ou d'Arles à Gironville/Bordeaux en passant par Pavie (*L 60a*) ? d'une reine de France originaire de Maurienne qui envisage de faire venir ses amis « par mi le mer salee (*L 105c*, même si son messager n'emprunte, à la vérité, que monts et vallées) ? Ne surprend-on pas le poète en flagrant délit d'ignorance lorsque situant l'action à Bordeaux, même s'il sait qu'il y a des *jurés* et un *mair*e dans la ville, des *landes* et des *dunes* tout autour, il prétend néanmoins nous faire croire que le gibet sur lequel Hernaut pend ses deux fils, gibet situé au-dessus de Belin-Beliet, est visible de Gironville (Macau) distant d'une quarantaine de kilomètres (*L 13b, 14a, 18d, 21b*) ?

Pourtant, notre poète sait qu'il existe un Mont-Saint-Michel en Cornouailles (il est vrai qu'il le situe au Pays de Galles) ; il fait jurer le messager du comte de Boulogne par « saint Omer » (*L 162c*), ce qui est facile à admettre, mais il sait aussi qu'il est naturel qu'un roi d'Écosse jure par « saint André » (*L 109d*). Il présente les Écossais comme des navigateurs (*C'est une gens ki molt sevent de mer L 72d*) ; certes, je n'ai pas encore identifié tous les toponymes du texte, mais le poète, par exemple, cite *Gernemue*, qui n'est autre que l'ancien nom de *Yarmouth* sur le rivage anglais de la Mer du Nord³⁹ ; on constate, toutefois, que les témoins en vers que nous possédons sont incomplets ou peu explicites ; seul le manuscrit *L (109d)* par exemple, après avoir lui-même escamoté le toponyme

39 — Sur ce toponyme, voir A. Thomas, « Variétés étymologiques », *Romania XXVIII*, 1899, p. 187.

dans un premier passage⁴⁰, propose *Niuport* comme lieu où débarque un messenger venant d'Angleterre et se rendant à Saint-Omer : il ne peut s'agir que du *Neuport ad Graveniges* des documents commerciaux des années 1230-1240, c'est-à-dire Gravelines (comme l'indique David Aubert), dont le port avait été aménagé par les Flamands au XII^e siècle. En vérité, la figure de l'auteur, telle que nous la dessinons ici, nous amène à l'hypothèse d'un poète qui connaît bien la vie et l'espace maritimes, ce qui, pour un homme du comté de Flandre, n'a rien de surprenant.

En effet, quoi qu'il en soit des toponymes encore en quête d'une localisation, l'auteur d'*Ansejs* est familier des paysages maritimes et, sous sa plume, une flotte qui arrive et débarque paraît bien être une chose vue ; ainsi lorsqu'apparaissent les nefes des alliés des comtes de Flandre et de Boulogne⁴¹ :

.I. jour estoit Bauces alé(r) juer
 Et Bierengiers sour la rive de mer,
 Deviers Islande commence a esgarder
 Et voit venir tout en.I. front.V. nés
 Toutes cargies de cevaliers armés
 (Lor escus pendent a lor bors de lor nés),
 Et lor enseignes sus au vent venteler,
 L'or et l'asur luire et estinceler,
 Que çou estoit mievelle (*sic*) a esgarder...

L 30c

Et voici qu'arrivent à leur tour les Écossais :

Quant plus amont prisent a esgarder,
 Une grant flote voient venir de nés,
 Les voiles blanches encontrement levés,
 Totes lor armes pendoient a lor nés :
 Li rois d'Escoce Davis li Honorés
 Les envoioit...

L 30c

Chose vue. Sinon comment savoir que les boucliers sont pendus aux flancs des nefes ? De même, on notera l'intérêt pour le pittoresque, ainsi lorsque les marins s'affairent à remettre leurs navires en état, même si les copistes ont parfois mal compris (notamment ceux de *NSU*) :

40 — En confondant la première syllabe du toponyme *Niuport*, à cause des jambages, avec l'article *un*, erreur dans laquelle sont aussi tombés, mais sans repentir, les autres témoins en vers, qui donnent *un / .I. port*.

41 — Le nom *Islande* fait ici problème ; il doit s'agir de l'Écosse, car le poète distingue ce qu'il nomme *Islande* et le pays des *Irois* (= Irlandais ; Cf. citation donnée plus haut L 74d, où il est question des *Escos d'Islande*) ; de toute façon, on ne voit pas l'Islande (ni l'Écosse, d'ailleurs) depuis les plages de Boulogne, il s'agit seulement de regarder dans la direction de l'Écosse, c'est-à-dire vers le Nord-Ouest.

Il metent cordes, voiles ont atirés
 Et les mas ont apoint tos lés à lés
 Et les fendures ont poïes* des nés, (= enduites de poix)
 Les boins cevaus i ont adevalés
 Et l'un lés l'autre boins toniaus ont posés
 Et cars salees et pains et vins et blés, L 96b
 Grues et gantes et de poules assés,
 Somiers et coiff[r]es et kioltes a plentés,
 Et bieles armes et biaus escus dorés,
 Et arbalestes et quariaus empenés,
 Les confanons ens estanciaus fremés :
 Dex ne fist home ki soit de mere nés
 Ki volentiers nes euist esgardés...

Cf. encore *L 31b* et *31c*.

Mais d'autres arguments solides prouvent que notre poète a fréquenté un port ou, au moins, rencontré des marins étrangers. Il nous a, en effet, transmis une courte phrase dans la langue des Écossais. La scène se passe à Bordeaux où les habitants voient, avec inquiétude, débarquer une imposante armée sur le rivage de la Gironde ; ayant d'abord craint que ce ne soient des « Sarrasins d'outre la mer », ils envoient un nommé Guiot le Roux aux nouvelles, ce qui nous vaut une petite scène cocasse et bien venue. Je reproduis le passage, unique dans nos vieilles chansons :

Guios s'avance, si vait a aus parler,
 Si lor demande dont sont, de quel regné
 Ne quē il quierent nē u doivent aler :
 Cil ne l'entendent a sa raison parler,
 Ains se commencent vers lui a aïrer,
 En lor langage commencent a crier :
 « C'est une espie ki ci nos vient esmer
 Et no covine est venus esgarder ! »
 Tantos l'aïerdent, les puins li vont noer :
 « **Mascaigneri** ! » li vont devant nomer ; (noter *S*/crier *U*)
 Cil a tel peur q'il n'ose. I. mot soner,
 Ains lor commence le merci a crier ;
 N'i vosist estre por tot l'or d'outre mer,
 Cil ne l'entendent, ains le vont commander
 A. II. Escos por tenir et garder... L 72d

Les manuscrits donnent en un seul mot (qu'il faut probablement séparer, mais comment ?) la parole prononcée par les Écossais, et non sans flottement ; dans *U*, on lit *Maskaneri*, chez David Aubert *Mescagnery*, alors que *S* propose une forme *Macherechin*, qui suggère qu'il écrit n'importe quoi, ne comprenant pas son modèle. Les

témoins *LU* et la prose de David Aubert (*N* ne contenant pas ce passage) s'accordent sur une forme qu'il convient d'interroger de plus près. De quelle langue s'agit-il ? Vieil anglais ? Gaélique ? Autre langue nordique ? Je l'ignore pour l'instant, mais David Aubert, pour une fois, nous donne probablement une partie de la solution ; en effet, à l'en croire, *Mescagnery* est une parole « qui vault autant a dire comme *attens ung petit* ». Je pense qu'on peut lui faire confiance car, quand il ne comprend pas ce qu'il lit, il l'avoue sans faire le malin, ainsi lorsqu'il explique qu'il ignore ce qu'est une « *ive* » (= « *jument* »)⁴².

Voilà donc un poète parlant français qui s'amuse à insérer une parole d'Écossais dans le fil de sa narration, pour faire vrai ou pour complaire à quelqu'un, ami ou protecteur, je ne m'avancerai pas ; il serait peut-être instructif de scruter de plus près la composition des cours comtales du Nord au XIII^e siècle. Mais ce n'est pas tout. Reprenons la narration juste quelques vers plus bas. Le pauvre Guiot s'attend à passer un sale quart d'heure lorsqu'arrivent les Flamands, ce qui ne fait d'abord qu'aggraver son cas :

Li Flamenc prisent Guiot a apieler :
 « **Wane bes tu ?** » comencent a crier,
 Et cil se taist, ki n'ose. I. mot soner,
 Ki tant ne quant nes entent au parler...

L 73a

Mais cette situation inconfortable va cesser dès lors que s'approche le comte de Boulogne, intrigué par ce prisonnier qu'il voit ses hommes maltraiter :

De cele part fist son ceval torner,
 Il li a pris errant a demander :
 « Dont ies tu, va ? garde ne me celer ! »
 Quant cil li ot droite raison parler,
 Si li commence le miercit a crier...

L 73a

Passons sur le fait que « droite raison parler » consiste ici à parler français : on a probablement affaire à un poète français, sinon bilingue, du moins habitué à entendre parler flamand. Après une petite enquête, je peux confirmer que la question du comte de Boulogne à Guiot « *Dont ies tu ?* » est bien l'exact équivalent du

42 — Cf. David Aubert, Bruxelles, B.R. 1-9 « ... il apperceu ung chevallier preu et hardy en armes, sage et bon adventurier nommé Regnier de Forges quy chevauchoit une beste appellee en langage du temps dont la rime de cestuy volume fut faite une yve : ne sçay mie proprement quel animal c'est sinon que la vieille histoire tesmoingne que c'est une beste assez semblable au cheval et mieulx courant que nulz daings ou cherfs ou levriers ou autre beste quelzconques sinon le destrier que le gentil bacelet Berault chevauchoit, car cheval ne autre beste du monde ne l'approchoit en riens a la course » [F^o58/63r^o].

« Wane bes tu ? » de *L* ou du « Wane bis tu ? » de *S* ; le copiste de *Ua* éliminé la question en flamand, probablement parce qu'il ne la comprenait pas. Pour l'anecdote, dans la prose de David Aubert, on lit la forme « Wane si ge ? », qui constitue un équivalent plus récent de la question primitive. On peut encore entendre cette question en Flandre. En ne traduisant pas, mais en rajeunissant la formulation, David Aubert prouve qu'il comprenait encore la forme ancienne.

Le poète à qui nous devons *AnseÏs de Gascogne* fait parler des Écossais, des Flamands – certains mots qui nous sont apparus incompréhensibles jusqu'ici sont peut-être tout simplement des mots flamands intégrés au texte – ; il semble bien connaître le Nord de la France, peut-être un peu la Grande-Bretagne, en tous cas le monde maritime ; il nous propose un poème en grande partie à la gloire d'un vieux comte de Flandre, Bauces li Cors, quasi sanctifié dans le récit, au contraire d'un roi de France dont l'âme paraît promise à bien des tourments pour avoir causé la destruction de la chevalerie française. Pourquoi n'exercerait-il pas ses talents dans l'entourage comtal ? Le regard critique qu'il porte sur le jeune Baudouin qui vit avec des prostituées n'est pas un argument contre cette hypothèse : le jeune – « boins cuers ne puet mentir » (*L 166C*, accord *NSU*) – se ressaisit vite et se montre à la hauteur de ses ancêtres. Le reproche initial, qui reste implicite, est tout au plus la trace d'un conflit de générations où les jeunes sont nécessairement en-dessous de tout avant de suivre la voie qu'on a tracée pour eux... On peut légitimement se demander si c'est la fiction qui doit nous éclairer sur les intentions politiques du poète, ou le contraire : ainsi, la fille du roi d'Écosse Malcom III épousant à la fin du XI^e siècle le comte Eustache III de Boulogne pourrait avoir donné au poète l'idée d'alléguer à propos de Ludie ses liens avec les familles royales d'Écosse et d'Irlande – ce qui n'est pas une donnée de *Garin* ; inversement, la présence d'un roi David d'Écosse dans le texte pourrait avoir pour fonction de faire le lien de la fiction avec un passé un peu ancien, puisqu'il y a bien eu un David roi d'Écosse au début du XII^e siècle, c'est-à-dire dans un passé bien révolu pour un public du milieu du XIII^e siècle.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire de ce poète savant, qui connaît la guerre de Troie, Achille, mais aussi *Gormont et Isebart*, *Rainouart au tinel*, *Girart de Roussillon*, même si ses connaissances historiques vacillent au point de lui faire considérer Charles le Chauve comme le fils aîné de Pépin et Berte au grand pied ; d'une manière plus anecdotique, lancé dans sa narration, il ne s'aperçoit pas que Bauce li Cors ne peut évoquer la naissance de

Charlemagne puisque celui-ci est encore à naître, ses géniteurs ne s'étant pas encore rencontrés ; de même, il n'hésite pas à faire intervenir dans le poème le fils de Joffroy d'Anjou, nécessairement contemporain de la fin du règne de Charlemagne et non de Pépin.

Dernier indice sur l'identité possible de notre poète : il n'est pas moine, ou alors c'est un moine déçu à en juger par ce qu'il pense des moines de son temps – ou au moins de certains d'entre eux puisqu'il paraît considérer ensuite qu'il y en a de respectables –, par opposition à l'abstinence de Bauce li Cors dans son ermitage :

En contenance de monie sont viesti,
 Mais a l'usage a li oeuvre fali :
 Li monie boivent a force et a estri
 Des millors boires que Dex a establi ;
 Le pain mangüent ausi blanc com gresi,
 De toutes cars mangüent autresi
 Tant que lor ventre sont si roit et farsi
 Que por .I. poi qu'il ne crievent par mi...

L 107d

De ce rapide tour d'horizon qui ne prétend pas avoir épuisé le sujet, loin de là, on peut conclure que le poème d'*Ansejs de Gascogne* a vu le jour dans le Nord, très probablement dans la sphère d'influence flamande, sous la plume d'un poète de talent – ce que je n'ai pas eu le temps de montrer ici. Il serait temps, alors même qu'il existe encore quelques lecteurs potentiels, de redécouvrir ce beau poème et ses trésors encore inconnus, même si les proportions de l'œuvre peuvent paraître, au premier coup d'œil, démesurées.

Jean-Charles HERBIN
*Université de Valenciennes
 et du Hainaut Cambrésis*

La Recherche en picard : quelques problèmes et perspectives

1. Remarques liminaires

Le texte qui suit est placé dans le droit fil de l'ouverture opérée par M. Roger Berger et en constitue en quelque sorte le prolongement naturel avec quelques inévitables recoupements et menues divergences. Il y sera question des principaux problèmes qui se posent au chercheur contemporain en picard, le propos n'étant pas d'élaborer un programme¹ mais de scruter les mutations en cours. Après un rappel des caractéristiques structurelles de la recherche en picard il sera procédé au recensement des nouvelles taches qui se dessinent et qui sont d'inspiration sociétale. S'ensuivra une réflexion sur les champs disciplinaires dont on écartera, pour de simples raisons de volume, tout ce qui a trait à la linguistique interne et à la littérature dialectale. L'attention pourra donc se focaliser sur les disciplines de terrain (dialectologie, sociolinguistique...) qui sont par définition en amont du champ des recherches. Bien entendu nombre des problèmes rencontrés ne sont pas spécifiques au picard et se posent ailleurs, sous des modalités identiques ou similaires, mais on évitera ici les généralisations pour au contraire insister sur la situation locale.

2. Les problèmes structurels

La recherche en picard souffre de manière endémique de trois maux essentiels : la dispersion, les problèmes de transmission et la division.

1 — La question des moyens matériels étant notamment éludée.

2.1. *La dispersion*

Rappelons d'abord que la recherche en picard est une spécialité ancienne à Lille 3 : en effet c'est dès la Belle Époque qu'est créée une chaire dite de « Dialectologie picarde et wallonne » à la Faculté des lettres de Lille. Le mot « wallonne » ne doit pas faire illusion et témoigne simplement du flottement terminologique qui prévalait encore à l'époque à propos des parlers de la moitié orientale du département du Nord. En aucun cas il ne s'agissait d'adjoindre le monde belgo-roman tout entier au domaine picard ! Quoi qu'il en soit ce poste consacré au picard moderne constitue depuis sa création une exclusivité lilloise. Il n'existe donc pas pour son titulaire d'*alter ego* ou d'autres spécialistes avec qui collaborer en permanence.

Le picard n'appartient pas pour autant à un seul mais la dispersion des chercheurs freine la construction de projets ambitieux. Les multiples péripéties qu'a connues l'élaboration de l'ALPic en constituent l'exemple le plus éloquent. Ce frein technique peut parfois mener à l'impasse et l'arrêt total des travaux comme il en a été pour le *Thesaurus Picardicus*. La dispersion des travaux quant à elle nuit à la diffusion de leurs résultats dans la communauté scientifique et c'est d'ailleurs l'un des buts de ce colloque que de tenter de dépasser cet état de fait.

2.2. *Les problèmes de la transmission*

Dans un tel contexte de dispersion des efforts on peut s'attendre à rencontrer des problèmes de passage de témoin, d'absence de mémoire de la recherche. Ce fut le cas effectivement pendant le premier demi-siècle mais aujourd'hui on peut se réjouir d'une incontestable réussite de la transmission intergénérationnelle entre les chercheurs nés autour de la dernière Guerre. Ce travail de suivi et d'encouragements continue de s'opérer harmonieusement longtemps après le passage à la retraite (active !) des plus anciens et c'est un plaisir que de le souligner ici avec gratitude. Reste à poursuivre la liaison avec les nouvelles générations. Or la situation devient ici difficile à saisir. On constate de l'intérêt et de la curiosité pour notre discipline chez quelques étudiants, parfois même des engouements. Mais ce dont nous avons besoin pour obtenir des chercheurs c'est bien évidemment de ténacité. Ces nouveaux arrivants présentent la particularité de n'avoir pas baigné nativement dans le picard. Ils ne le pratiquent quasiment jamais et même une bonne connaissance passive devient rare. Cette méconnaissance est source d'un handicap fâcheux puisqu'elle nécessite l'acquisition d'une certaine familiarité préalable. C'est

alors tout un cheminement supplémentaire qui s'impose, allongeant et compliquant la tâche globale. Au total on obtient un regard neuf sur la langue mais qui s'apparente au regard éloigné des ethnologues. L'une des conséquences en est que ces étudiants se montrent plus attirés par la sociolinguistique que par la dialectologie : mais c'est alors la pratique de l'observation participante qui risque de poser problème...

2. 3. *Les divisions*

Le problème de division le plus patent est celui de la double partition administrative du domaine linguistique : par la frontière nationale avec le royaume de Belgique et par la coupure départementale entre les Régions françaises. Le premier clivage est sans doute le plus lourd de conséquences mais il est régulièrement ignoré². Aussi lorsque l'on parle du picard de ce côté-ci l'amputation-on presque toujours spontanément de sa partie belge. Il existe donc non seulement une quasi impossibilité technique à travailler sur l'objet total³ mais, de façon plus pernicieuse, une réelle difficulté à penser cet objet dans sa globalité.

Le clivage interrégional est mieux connu parce qu'il correspond à une réalité qui se manifeste concrètement au quotidien. Nous intéressons ici plus particulièrement la question des représentations qui connaît actuellement un renversement. Pendant très longtemps cette partition est allée dans les esprits indigènes en faveur du sud : à la Picardie de province revenaient la légitimité historique, la revendication altière du mot « picard », parfaitement lisible, et au Nord-Pas-de-Calais l'oubli du passé et la dévolution du mot « patois » avec son cortège de péjorations. Ce problème de perception s'est retrouvé au moment de l'installation de l'Université d'Amiens, empêchant alors le regroupement de la recherche universitaire. Par la suite la situation générale sur le terrain a nettement évolué en faveur du Nord grâce à sa vitalité linguistique et son sentiment identitaire vigoureux⁴. Les jeux étant plus égaux, les tensions se sont progressivement estompées, effaçant le vieil antago-

2 — Ajoutons à cela que, du côté belge, la réalité du picard du Hainaut occidental est massivement masquée par son inclusion dans la zone linguistique du wallon, aussi bien dans la perception populaire que dans les classifications de la communauté scientifique qui tend souvent, par commodité, à ne considérer qu'une seule zone « wallonne ». Par ailleurs l'existence d'une zone de transition dite « wallo-picarde » ne contribue pas, on s'en doute, à améliorer la visibilité du picard de Belgique.

3 — Ainsi par exemple n'existe-t-il pas d'atlas linguistique global pour l'ensemble du domaine picard mais deux séries, la zone picarde de Belgique étant incluse dans l'*Atlas Linguistique de la Wallonie* (ALW). Qui pis est ALPic (côté français) et ALW répondent à des conventions, des méthodologies et des ambitions sensiblement différentes.

4 — Voir à propos des problèmes du sentiment de l'identité picarde au sud la communication d'Odile Parys dans ce volume.

nisme⁵. La situation est de fait aujourd'hui meilleure que jamais : Amiens (avec son Centre d'Études Picardes) et Lille (avec le Centre d'Études Médiévales et Dialectales) travaillent d'ores et déjà en collaboration, notamment dans le cadre des appels d'offres de la DGLF (Observatoire des Pratiques Linguistiques)⁶.

3. Les voies de la recherche

Longtemps la situation a été simple, la recherche en picard étant la raison d'être d'une discipline et une seule, la dialectologie. Puis est apparue la sociolinguistique et sont arrivées la notion de « français régional » et l'étude des ethnotextes, enfin se sont développées de nouvelles disciplines voisines telles l'ethnographie de la communication et l'analyse conversationnelle qui ont elles aussi leur mot à dire dans les techniques d'enquête.

3.1. La dialectologie⁷

Je traiterai d'abord et plus amplement de la dialectologie parce qu'il me semble qu'à partir du procès au premier abord justifié qui lui est fait on est en train de jeter le bébé avec l'eau du bain.

Certains affirment qu'il s'agit d'une approche périmée et ce sont souvent les mêmes qui ajoutent que de toute façon le picard est mort. Autrement dit on aurait affaire à une science moribonde penchée sur un cadavre... Heureusement on constate depuis quelque temps un regain d'intérêt pour cette discipline si décriée et les revues *Le français moderne* et *Verbum* lui ont consacré chacune un numéro thématique il y a peu⁸.

Le procès, on le sait, consiste à reprocher à la dialectologie son manque d'analyse. Ce reproche s'alimente d'abord au fait que le nombre de productions d'amateurs excède de beaucoup celui des travaux universitaires, ce qui contribue à brouiller l'image de la discipline⁹. On peut penser ensuite qu'est visée l'entreprise spécifique de la confection d'atlas linguistiques. Or on ne saurait sérieusement affirmer ici qu'il n'y a eu aucune réflexion : simplement les questions de méthodologie de l'enquête en ont absorbé l'es-

5 — Signalons simplement ici que le mot divisions a pu revêtir son sens le plus concret et le plus humain. Ce sont ainsi des divisions personnelles qui ont provoqué l'arrêt des travaux du *Trésor Général du Picard* et l'immobilisation de ses résultats.

6 — Voir l'article de Jean-Michel Eloy dans ce volume.

7 — On peut préférer à ce terme celui de « géolinguistique » qui semble avoir le vent en poupe.

8 — Autre signe de ce regain d'intérêt, le numéro récent de la Bibliothèque de l'École des Chartes intitulé *Littératures dialectales de la France* avec plus particulièrement pour ce qui nous concerne l'Avant-Propos de F. Viellard.

9 — Je pense ici aux innombrables lexiques d'amateur qui n'ont jamais cessé de paraître. Voir à ce propos l'article de Jean-Marie Pierret dans ce volume.

sentiel. La collecte, la mise en ordre et la publication des résultats ont ensuite exigé un temps considérable, sans commune mesure avec celui requis par les travaux de constitution de corpus des autres disciplines¹⁰. Cette impression d'une collecte tournant à vide a été confortée par le parti-pris, conforme à la tradition française, du refus de porter sur la carte la moindre interprétation, cette dernière étant réservée à une étape ultérieure. On peut donc considérer que le temps des analyses ne fait ainsi que commencer. « La tâche... est immense »¹¹ et requerra – toujours pour les seuls atlas – la confection d'index et de banque de données, des mises en relation au plan européen, l'utilisation de méthodes spécifiques comme la dialectométrie, etc... Mais même en admettant la tâche de terrain des atlantographes achevée peut-on pour autant considérer l'ère de la collecte dialectale, à vocation archéologique, terminée ? On sait bien que si l'on veut obtenir une description de la langue la seule méthode efficace consiste dans la prospection systématique d'une zone choisie pour y procéder à des entretiens enregistrés : seul un discours oral peut nous apporter le mouvement de la langue dans toutes ses dimensions. Il s'agit là d'un travail de longue haleine, exigeant physiquement et éprouvant moralement, qui ne peut être le fait que d'un adulte et ne peut guère s'envisager en dehors du cadre d'une thèse, laquelle apportera par définition l'analyse. Une forte motivation est donc nécessaire, à quoi s'ajoutent comme autres critères, une origine régionale et un minimum d'habitude des milieux populaires. Dans ces conditions, on le devine, les candidatures n'abondent pas. Cela étant si on met bout à bout les zones prospectées de façon intensive à ce jour on constate :

- que le sud du domaine est pratiquement couvert par les travaux de Robert Lorient (1967)¹², René Debrie (1974), Gaston Vasseur (1963, 1966) et Jacques Chaurand (1968)
- que le flanc oriental a été l'objet des thèses d'Annick Louguet (1994), François Lefevre (1992) et Jacques Chaurand (1968) encore
- que pour la façade ouest on ne dispose que de la thèse de Denise Poulet autour d'Audruicq et Lumbres (1987)
- et que pour la zone septentrionale n'existe en tout et pour tout que la thèse de Brigitte Fréart (1998) concernant une petite zone très peuplée dans la région de Carvin-Phalempin¹³.

10 — Pour certains Atlas l'entreprise s'est étalée sur près d'un demi-siècle.

11 — J. Le Dù, *Le français moderne*, n°1, 1997, p. 11.

12 — Les dates fournies sont celles de la publication des travaux (Voir en Bibliographie) et non celles du début des enquêtes.

13 — À cela s'ajoutent évidemment les travaux de recherche situés en deçà de la thèse. Ces monographies locales peuvent constituer des documents fort précieux mais leur programmation est tout aussi tributaire de l'origine géographique de l'enquêteur. Or l'apparition de nouvelles universités dans la Région a restreint l'aire de recrutement de Lille 3.

On constate alors un fort disparate méthodologique entre tous ces travaux, peut-être moins lié aux personnalités des chercheurs qu'à l'étalement chronologique des débuts de leurs entreprises. Par ailleurs la raison de cette distribution ne tient qu'au hasard des origines géographiques des enquêteurs et en aucune manière à une volonté planificatrice.

Quoi qu'il en soit subsistent toujours inviolés : les Flandres romanes, le Hainaut, l'Ouest du Cambrésis, l'Artois, le Ternois et le Boulonnais !

Sans verser dans le fantasme de l'exhaustivité, il va de soi qu'on ne saurait se résigner à abandonner un aussi vaste territoire. D'une part parce que nous avons des obligations morales envers les générations futures, relevant de ce que l'on pourrait appeler un « devoir de mémorisation » ou « d'archivage », ensuite parce qu'au plan scientifique il nous faut impérativement compléter le puzzle pour que les résultats environnants fassent sens. On aura noté que ces *terrae incognitae* dessinent une vaste poche centrale. Or il apparaît de plus en plus, au fil des analyses de l'ALPic, que l'Artois, le Cambrésis, la région lilloise et le Douaisis, constituent précisément le cœur du domaine picard et la zone la plus riche en informations.

À côté de cette lacune strictement spatiale, géographique, il s'en trouve d'autres, de natures différentes mais tout aussi préoccupantes, liées à la conception ancienne de la dialectologie et son confinement délibéré au monde rural. C'est ainsi qu'ont été délaissés :

- les zones urbaines où pourtant le picard s'entend aujourd'hui encore, au moins dans les faubourgs. Il y a belle lurette que les gros bataillons de picardisants se trouvent dans les villes. Il s'agit bel et bien d'une particularité nordiste qui a été sous-estimée. Apparaît ici la nécessité de ce qu'on pourrait appeler une « dialectologie des villes »¹⁴ et s'impose aussi l'urgence d'une collecte des divers technoclectes en usage il y a encore quelques décennies. On songe bien entendu au textile mais il ne faudrait pas négliger les industries sidérurgiques, métallurgiques, les verreries, les sucreries qui ont dû posséder leur jargon propre.
- l'ensemble semi-urbain original constitué par le bassin minier. L'activité extractive est aujourd'hui achevée mais il ne doit pas encore être trop difficile de retrouver de bons informateurs. Une des tâches les plus évidentes consistera à récupérer le technoclecte complet des anciennes Houillères¹⁵. Le sujet est particulièrement

14 — Et non « dialectologie urbaine » pour éviter la confusion avec l'« urban dialectology » américaine qui possède un sens tout différent.

15 — Le *Questionnaire* de l'ALPic comprenait une série de questions sur les techniques minières qui a dû bien évidemment être sacrifiée à la bonne progression de l'ensemble.

riche, la division du travail très poussée ayant engendré un vocabulaire abondant dans l'outillage, les gestes techniques et les noms d'agent professionnels, ces derniers étant peut-être ceux qui furent le plus sujets à variation, selon les compagnies. Bien entendu il reste de nombreuses traces écrites de tous ces lexèmes mais il serait dommage de devoir se contenter d'une sèche reconstitution *a posteriori*. Par ailleurs ont sans doute déjà disparu, pour l'essentiel, les phénomènes de divergence qui opposaient les occupants des cités ouvrières aux habitants du village noyau.

- le littoral. Là aussi risquent de s'être perdus les phénomènes de divergence entre la langue des terriens et la langue des marins dans une même commune¹⁶.

Cela dit le défaitisme n'est pas de mise. Certes la population picardophone vieillit, des témoins précieux disparaissent emportant avec eux leur « bibliothèque ». Mais il faut rappeler que des recherches tardives menées aux portes de Paris dans des secteurs supposés peu intéressants ont permis des découvertes inattendues (C. Fondet : 1980 ; M.-R. Simoni-Aurembou 1973, 1978). Les enquêtes de contrôle conduites lors de la reprise des travaux de l'ALPic, sous la direction de Fernand Carton, ont confirmé les résultats antérieurs et démontré la persistance de la mémoire dialectale. Des travaux plus modestes mais plus récents, comme les mémoires de maîtrise de nos étudiants, continuent d'aller dans ce sens. En conclusion, et pour pasticher les métaphores rurales chères aux dialectologues d'antan, il reste du grain à moudre pour les analystes, mais, qu'on nous pardonne cette lapalissade, là et seulement là où on aura procédé à une récolte.

3.2. La sociolinguistique

Peu de travaux sociolinguistique relatifs au picard existent pour l'instant. Il est frappant de constater que non seulement ils sont exclusivement urbains mais qu'ils sont tous consacrés aux deux métropoles régionales, Amiens et surtout Lille, avec les thèses d'Anne Lefèvre (1984) et Tim Pooley (1996). Les nombreuses villes moyennes qui forment l'essentiel du tissu régional, ainsi que la campagne¹⁷, ont donc jusqu'à ce jour été négligées... Cette coïncidence n'a rien de prémédité mais au total tout se passe comme s'il y avait une espèce de distribution complémentaire entre dialectologie et sociolinguistique. La grande préoccupation du moment semble bien être celle de la vitalité, ce qui s'explique aisément. On peut alors craindre que cette quasi exclusivité des métro-

16 — Pour d'autres développements sur les problèmes propres à cette zone et ce milieu voir la communication suivante sur Audresselles (Landrecies, Popieul).

17 — Cependant voir en Bibliographie à Carton (1981).

poles régionales ne fausse les estimations actuelles en les tirant vers le bas¹⁸. On attend beaucoup à ce sujet du dépouillement du dernier recensement, l'INSEE ayant à cette occasion procédé pour la première fois à des questionnements sur les langues régionales par échantillons.

On le voit cet autre champ de prospection est vaste encore. La problématique du contact des langues par exemple a été peu abordée¹⁹. Sans doute serait-il opportun aussi de chercher le picard non seulement par zone géographique ou d'habitat mais tout bonnement là où l'on a le plus de chances de l'entendre, c'est-à-dire sur les lieux de travail à dominante masculine peu qualifiée : grandes usines, commissariats, SNCF, et même hôpitaux... Mais ces milieux sont particulièrement difficiles à pénétrer.

Tout laisse à penser que la recherche en sociolinguistique picarde va se développer. La discipline est relativement neuve mais bénéficie d'une forte légitimité, ses concepts se vulgarisent et sa littérature abondante en dehors du domaine picard peut proposer de nombreuses possibilités de modélisations.

3.3. Le français régional

Son étude a été initiée par Fernand Carton et Denise Poulet (1991). Elle est promise à des développements ultérieurs et le chercheur en picard devra y consacrer toujours plus de soins au fil du temps. On assiste d'ailleurs çà et là sur le territoire national à des sortes de reconversion, la langue régionale venant à manquer. Mais le procès intenté à la dialectologie guette cette discipline car les travaux se résument trop souvent pour l'instant à des listes de relevés lexicaux difficiles à problématiser. Les questions syntaxiques sont rarement abordées et seul l'accent semble offrir des possibilités d'études plus substantielles (A. Lefèvre : 1984 ; Carton, Espesser, Vaissières : 1991 ; J. Landrecies : 2001 b).

3.4. Les ethnotextes

On est ici devant un vide. Aucune tentative spécifique n'a été entreprise à ce jour par les linguistes du picard. Et par ailleurs jamais les dialectologues n'ont eu leur mot à dire dans les nombreuses entreprises de type ethnologique ou anthropologique conduites dans la région : analyser le témoignage d'un mineur, par exemple, sans prendre en compte sa dimension linguistique paraît naturel à nos collègues. Les possibilités d'action foisonnent

18 — Cependant voir la communication de Tim Pooley dans le présent volume, qui élargit et affine justement l'approche en métropole lilloise.

19 — Quelques exceptions : le thèse de D. Poulet ou encore un travail de J. Landrecies (2001a) sur l'immigration flamande à Roubaix.

à nouveau : construire sa propre campagne d'enquête, se rattacher à d'autres équipes pluridisciplinaires, ou encore exploiter le corpus constitué par les archives des enquêtes précédentes tels les textes autobiographiques ou récits de vie, avec les précautions qui s'imposent, etc...

4. Les facteurs nouveaux

4.1. *Les associations patoisantes*

Point n'est besoin d'être expert pour constater le grand remue-ménage qui se produit depuis plusieurs années autour du picard, situation qui appelle la formule : moins on parle le picard, plus on en parle ! avec un corollaire : plus on en parle, plus on l'écrit.

Il y a un intérêt nouveau pour le picard et qui va grandissant. Le signe le plus manifeste en est²⁰ le pullulement des associations patoisantes et leur dynamisme, particulièrement visible dans l'agglomération lilloise, où certaines associations regroupent plusieurs centaines de membres. Cette ébullition correspond à une levée générale des inhibitions qui peut même déboucher sur un snobisme inversé : afficher des ascendants picardisants constitue un signe d'enracinement régional ou local, affirmer une connaissance passive du dialecte, voire un peu plus, peut être revendiqué comme la preuve ultime de l'appartenance au groupe nordiste. Cette effervescence ne signifie nullement, à l'inverse de ce qu'affirment certains, que le picard connaîtrait aujourd'hui un regain de vitalité, y compris dans la jeunesse : c'est au contraire parce qu'il ne s'agit plus d'une réalité omniprésente, et par suite d'un danger potentiel, mais bien d'un phénomène en voie de marginalisation qu'on peut l'accepter et même le célébrer.

Au total la situation sur le terrain a bien changé durant ces trois dernières décennies. La multiplication des associations en tous les points du domaine et leur activité protéiforme engendrent une nouvelle donne qu'il est impossible d'ignorer. La population picardisante ne se limite plus à un ensemble d'informateurs potentiels passifs mais présente une frange dynamique qui souvent est demandeuse de données scientifiques. On assiste donc d'ores et déjà au plan de l'information à une interaction entre l'Université et les Associations où les deux parties prenantes ont tout à gagner. Les associations peuvent accueillir et aider nos étudiants voire leur fournir l'objet même de leur recherche. Soulignons que dans tous

20 — Mais il en est d'autres. L'activité littéraire et éditoriale par exemple, avec ses innombrables plaquettes de poèmes et lexiques d'amateurs, ou encore ses enregistrements de chansonniers (aujourd'hui sur CD).

les cas le meilleur accueil leur est réservé et signalons aussi que la demande va parfois plus loin puisqu'il peut être question de pilotage de collectes et d'exploitation des données. Il est évident que l'effort devra être poursuivi mais dans la mesure des problèmes de disponibilité de l'Université.

Exemple éloquent de cette coopération fructueuse : à la demande de certaines associations a été mise en place une équipe qui s'occupe activement de fournir une graphie du picard unifiée et cohérente. Cette équipe est composée de façon mixte, universitaires et non-universitaires. Le système de notation proposé a été élaboré à partir du Feller-Carton.

4.2. La demande sociale

Cette effervescence associative est relayée par les médias²¹ qui privilégient les aspects spectaculaires et multiplient les approximations dans leurs présentations, à commencer par le monosyllabe « *chti » désormais en voie d'implantation dans le vernaculaire nordiste. À cela s'ajoute une propension à insister sur le caractère militant des activités en picard en leur conférant volontiers une dimension polémique. Reste que les médias font œuvre utile en rendant compte des manifestations patoisantes dans toute leur variété et en se faisant l'écho d'une demande sociale confuse mais insistante. C'est qu'au delà de ces informations d'ordre pratique existe un besoin latent de formation du public, besoin ancien et tenace. La population fait toujours montre d'une curiosité vive et spontanée à l'égard de ses propres pratiques linguistiques et n'hésite pas, dès que l'occasion s'en présente, à réclamer les éclaircissements que l'École lui a toujours refusés. Les premières questions qui fusent alors concernent systématiquement, comme on peut s'y attendre, la question des origines et les problèmes terminologiques.

Ici l'Université peut intervenir dans l'urgence sous forme de conférences réclamées par des municipalités ou proposées par différentes instances culturelles. À cela devrait s'ajouter, plus en profondeur, un travail de diffusion par le relais des IUFM. (Voir ci-dessous).

4.3. La demande politique.

A moyen terme cette demande sociale risque fort d'entraîner une demande politique. Entendons là une aspiration à la représentativité, à la reconnaissance d'une dignité, revendication cul-

²¹ — Plus exactement par la presse et les radios. La télévision régionale, quant à elle, se refuse à prendre en compte, même de la façon la plus modeste, la réalité linguistique populaire régionale.

turelle exempte de toute velléité de « guerre des langues » ou de dérive autonomiste. Le picard risque fort de devenir à son tour un enjeu, un sujet de polémique dans l'arène publique. Je n'en citerai pour exemple que la question récurrente de la fameuse Charte des langues européennes : le suspense « signera ? signera pas ? » se doublant ici d'un « inclura ? inclura pas ? » préalable, et aux conséquences imprévisibles. Les débats qui se profilent risquent d'être d'autant plus difficiles que, comme l'on sait, cette question ne recoupe pas l'opposition classique droite/gauche mais la transcende à l'intérieur de chaque camp. Il appartient ici au chercheur d'alimenter les débats idéologiques sans se laisser déborder par ses *a priori* personnels. Il faut donc que l'Université se tienne prête à jouer son rôle citoyen qui consiste à renseigner (et en l'occurrence souvent rassurer) les pouvoirs publics en leur fournissant les expertises rigoureuses et fiables, véritablement scientifiques, qu'elle seule est en mesure d'assurer.

4.4. La demande d'enseignement

Cette demande politique va probablement susciter à son tour une demande d'enseignement. Aux dernières nouvelles il semblerait que le Ministre ait l'intention de tenir les promesses faites au sujet de l'ensemble des langues régionales de France. Nul doute qu'une telle démarche rencontre la faveur de nombre d'enseignants. Le concours de recrutement des PE2 nous fournit ici un indice précieux. Aux épreuves d'admission est en effet proposée une option facultative²² de version (durée : une heure). Chaque académie dresse ainsi sa propre liste qui additionne éventuellement des langues régionales aux grandes langues de civilisation (allemand, anglais, espagnol...). Dans l'académie de Lille il est possible de concourir en picard. Cette épreuve, que je connais bien pour en être le responsable, connaît un succès croissant : en 2001 ils furent 192 à composer... Comment ne pas constater dans ce chiffre considérable la marque d'un regain d'intérêt pour le picard ? Cela dit les volontaires pour enseigner risquent d'être peu nombreux : rares sont ceux qui possèdent une connaissance structurée de la langue et il ne faut pas sous-estimer la force de l'inhibition chez les autres. Bredouiller quelques mots de son village ou pousser la chansonnette, même en s'appuyant d'un accordéon, ne saurait suffire. Quelles que soient les ambitions d'un éventuel cours de picard (et la modestie s'impose) il convient à tout prix de ne pas verser dans le folklore ou l'animation. Il ne serait pas sain

22 — Traduisez que seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

que le picard devienne dans notre système d'éducation la première discipline marquée au coin de l'amateurisme. Il faudrait donc distribuer aux volontaires une initiation scientifique sur le sujet²³, voire inventer de toutes pièces une didactique du picard avec le matériel pédagogique afférent. Cette dernière charge inattendue ne serait pas la moindre. Mais il faudra en préalable lever une ambiguïté fondamentale : celle qui oppose l'« enseignement » véritable, visant une pratique effective – et qui me semble utopique – à la simple « étude »²⁴ désintéressée, d'une grande richesse formatrice.

5. Conclusion

Il existe donc un paradoxe de la recherche en picard. On aurait pu penser en effet que l'étiollement du dialecte (rituellement souligné) provoquerait à court terme l'extinction de la discipline. En réalité la situation est bien meilleure : le cadavre du picard bouge encore et la géolinguistique trouve son second souffle. Le chercheur se retrouve donc tiraillé entre les impératifs d'un travail de terrain plus urgent que jamais et les obligations de résultats qu'exige l'air du temps. Tout cela nécessite aussi le concours de disciplines proches, récemment apparues sous le soleil de la science, toutes fonctionnant dans un rapport d'inclusion à la sociolinguistique promue au rang de discipline rectrice. Par ailleurs s'est développée une demande sociale en matière d'enseignement, d'information et d'expertise, génératrice de lourdes responsabilités citoyennes inédites. Le tout dans le traditionnel contexte de dispersion des hommes et des moyens. Mais pour terminer de manière optimiste par un emprunt à la sagesse populaire picarde :

Un car qui uèin.ne, i va long.

Un véhicule qui grince dure longtemps.

Jacques LANDRECIES

Université Charles-de-Gaulle – Lille 3

²³ — Sur la nécessaire introduction d'une initiation à la problématique du picard en IUFM voir J. Landrecies (2001 c)).

²⁴ — A l'Université de Lille 3, la visée a toujours été explicitement celle de l'« étude » du picard.

Bibliographie

A) *Domaine picard*

- Carton (F.), *Recherches sur l'accentuation des parlers populaires dans la région de Lille*, Lille, ANRT, 1972.
- Carton (F.), « Les parlers ruraux de la région Nord-Picardie : situation sociolinguistique. » dans *International Journey of the Society of language*, n°29, pp. 15-28, 1981.
- Carton (F.), Espesser (R.), Vaissière (J.), « Études sur la perception de l'accent régional du Nord et de l'Est de la France (synthèse par règles) » dans *Actes du 12^e Congrès International des Sciences Phonétiques*, Aix-en-Provence, 1991, vol. 4, pp. 422-425.
- Carton (F.), Lebègue (M.), *Atlas linguistique et ethnographique picard, t. 1 : La vie rurale*, Paris, CNRS, 1989 ; t. 2 : *Le temps, la maison, l'homme, animaux et plantes sauvages, morphologie*, Paris, CNRS, 1997.
- Carton (F.), Poulet (D.), *Dictionnaire du français régional du Nord-Pas-de-Calais*, Paris, Bonneton, 1991.
- Chaurand (J.), *Les parlers de la Thiérache et du Laonnois*, Amiens, Musée de Picardie, 1968.
- Condette (J.-F.), *Une faculté dans l'histoire : le Faculté des Lettres de Lille de 1887 à 1945*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 1999.
- Debrie (R.), *Étude linguistique du patois de l'Amiénois*, Amiens, Archives Départementales, 1974.
- Dubois (R.), *Le domaine picard...*, Arras, Archives départementales, 1957.
- Dubois (R.), Lorient (R.), *Atlas linguistique picard, Questionnaire définitif*, Dijon, Faculté des lettres, 1960.
- Eloy (J.-M.), (dir.), *Évaluer la vitalité des variétés régionales du domaine d'oïl*, Actes du colloque international d'Amiens (29-30 nov. 1996), Amiens, CEP, 1998.
- Fréart (B.), *La part du dialecte dans la langue contemporaine orale : le parler du Carembault et des confins de la Gohelle*, Thèse de l'Université de Lille 3, ss la dir. de D. Poulet, 1998.
- Gollac (M.), « Qui parle le picard ? » dans *Relais, statistique de l'économie picarde*, n°4, 1981.
- Landrecies (J.), a) « Une configuration inédite : la triangulaire français-flamand-picard à Roubaix au début du xx^e siècle » dans *Langage et Société* n°97, septembre 2001, p. 27-70.
- b) « C'est laid mais ça me fait rire : les représentations de l'accent du Nord dans une population de stagiaires de l'IUFM de Lille » dans *French accents : phonological and sociolinguistic perspectives*, London, M.-A. Hintze, Tim Pooley, A. Judge, 2001.

- c) « Ni signum, ni podium : faire une place au picard à l'école. » dans *Enseigner la Région*, Actes du Colloque International, IUFM de Montpellier, 4-5 février 2000, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Lefèvre (A.), *Lille parle : du nombre et de la variété des registres langagiers : étude sociolinguistique des parlers de la région lilloise*, Paris, Sorbonne, 1984.
- Loriot (R.), *La frontière dialectale moderne en Haute-Normandie*, Amiens, Musée de Picardie, 1967.
- Louguet (A.), *Les parlers de l'Avesnois : enquêtes et études grammaticales*, Thèse de l'Université de Lille 3, ss la dir. de R. Berger, 1994.
- Pooley (T.), *Chtimi : the urban vernaculars of Northern France*, Clevedon, Multilingual Matters, 1996. [c.-r. de J. Landrecies dans *Revue de Linguistique Romane*, Strasbourg, juin-juillet 2000, n°253-254 : 243-247].
- Poulet (D.), *Au contact du picard et du flamand ; parlers du Calaisis et de l'Audomarois*, Lille, ANRT, 1987.
- Vasseur (G.), *Dictionnaire des parlers du Vimeu (Somme) avec considération spéciale du dialecte de Nibas*, Amiens, Musée de Picardie, 1963.
- Vasseur (G.), *Grammaire des parlers du Vimeu (Somme) avec considération spéciale du dialecte de Nibas*, Amiens, Musée de Picardie, 1966.
- B) Autres**
- Le français moderne*, n°1, 1997.
- « Géolinguistique en Europe », *Verbum*, Numéro coordonné par Fernand Carton, t. XXII, n°2, 2000.
- Blanchet (P.), *La linguistique de terrain*, Rennes, PUR, 2000.
- Calvet (J.-L.) et Dumont (P.) (ss. la dir. de) – *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Chaurand (J.), *La dialectologie*, Paris, Bordas, 1972.
- Fondet (C.), *Dialectologie de l'Essonne et de ses environs immédiats*, Paris, Champion/Lille, ANRT, 1980.
- Pop (S.), *La dialectologie*, Gembloux, Duculot, s.d. [1948].
- Simoni-Aurembou (M.-R.), *Atlas linguistique et ethnographique de l'Île-de-France et de l'Orléanais (ALIFO)*, CNRS, t. I 1973, t. II 1978.
- Tuaillon (G.), *Comportements de recherche en dialectologie française*, Paris, CNRS, 1976.
- Viellard (F.), (études réunies par), « Littératures dialectales de la France » dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 159, 1^{re} livraison, Paris-Genève, Champion-Droz, 2001.

Approche du picard d'Audresselles

1. Présentation

1.1. Entre Calais et Boulogne s'allonge un littoral qui de tout temps a retenu l'attention des voyageurs et des conquérants. À mi-chemin entre les deux villes, ou peu s'en faut, se dressent les sites fameux des caps Blanc-Nez¹ et Gris-Nez, objets de toutes les sollicitudes des pouvoirs régionaux, désormais soucieux de préserver cet atout naturel exceptionnel. Ni les sites eux-mêmes ni leurs abords immédiats ne sont peuplés² mais les communes côtières environnantes (du nord au sud : Sangatte, Wissant, Audresselles, Ambleteuse et Wimereux) possèdent toutes, pour des raisons variables, une forte notoriété. C'est de l'une de ces localités que nous traiterons ici, Audresselles, retenue pour la phase liminaire d'un travail plus ample³.

1.2. État antérieur de la recherche

Ce littoral a bien entendu été étudié par des scientifiques de tous bords (géographes, géologues, naturalistes, historiens, ethnographes...) mais il n'a pas connu de prospection systématique de la part des dialectologues ou d'autres linguistes professionnels. Pourtant le Boulonnais peut s'honorer d'une tradition ancienne de collectage dialectal d'origine indigène, curieusement focalisée sur la sous-préfecture. Ville industrielle (naguère encore premier port de pêche d'Europe) et prestigieuse (avec ses origines antiques et le souvenir du camp impérial), de surcroît dotée d'une acadé-

1 — Rappelons que *Nez* correspond à l'ancien saxon *ness* au sens de promontoire.

2 — À l'exception toutefois du village d'Escalles (321 habitants) au pied de la falaise du Blanc-Nez.

3 — *Approche monographique des parlers d'Audresselle, Ambleteuse, Tardinghem et Wissant*, travail de DEA soutenu en novembre 2001 par Charline Popieul.

mie qui a accueilli certaines de ces recherches, Boulogne possédait, il est vrai, la puissance d'attraction d'une capitale microrégionale. À ces entreprises de type parascientifique sont associés les noms d'Ernest Deseille (1884)⁴, du Docteur Pierre Dickès (1976, 1980, 1984, 1992)⁵, de Jacques Mahieu (1984)⁶ et de Michel Lefèvre (1986)⁷. Certains de ces travaux (tous d'une matière riche et passionnante) ont bénéficié d'une caution universitaire⁸ et la recherche linguistique est quand même passée dans ce secteur avec ses atlantographes travaillant aux recensements destinés à l'*Atlas Linguistique des Côtes de France*, ouvrage malheureusement toujours indisponible. L'*Atlas Linguistique et Ethnographique Picard* (ALPic)⁹ s'est quant à lui arrêté à quelques kilomètres du littoral¹⁰ mais on verra un peu plus loin qu'il a cependant été possible de tirer de cette proximité quelques enseignements. Soulignons pour terminer que dans presque tous les cas il s'agit d'entreprises de nature avant tout lexicale¹¹.

Le littoral apparaissait donc comme une priorité pour la recherche parce qu'il constitue une véritable tache blanche sur la carte des investigations dialectales dans le Nord-Pas-de-Calais et que sa spécificité géographique et son milieu humain le rendent particulièrement attirant. Il allait de soi, pour des raisons de volume, que la côte entière du Pas-de-Calais ne pouvait être retenue. Les

4 — E. Deseille, *Glossaire du patois des matelots boulonnais : I L'équipage du 101, II Langage des zens de l'Beurière III Noms ed berlique ed nos zens*, Paris, Picard, 1884.

5 — J.-P. Dickès, *O' sommes péquaille*, Boulogne, 1976 ; *C'est cor à rive. Le Gonieux. Le patois de tous les jours*, Amiens, Eklitra, 1980 ; *Le Patois pour tous. Les parlers du Boulonnais, Montreuillois et Calaisis*, Amiens, Eklitra, 1984 ; *De Calais à Montreuil. Le patois Boulonnais*, Boulogne, Mémoires de la Société Académique du Boulonnais, 1992.

6 — J. Mahieu, *Lexique du parler de la Beurière*, Laleu, l'auteur, 1979.

7 — M. Lefèvre, *Boulogne-sur-Mer. Le patois des quartiers et des faubourgs*, Lingolsheim-Boulogne, 1986.

Les deux derniers ouvrages du Docteur Dickès (1984, 1992) élargissent toutefois explicitement la prospection au « Montreuillois » (sic) et au Calaisis. Par ailleurs on aura garde de ne pas adjoindre à l'étude du littoral l'excellent travail du chanoine Haigneré, *Le patois boulonnais...* (1903), cet ouvrage traitant exclusivement du patois rural.

8 — Le *Lexique du parler de La Beurière* [quartier de pêcheurs de Boulogne] de Jacques Mahieu a droit à quelques lignes de préface de René Debric ; l'ouvrage *De Calais à Montreuil, le Patois Boulonnais* de J.-P. Dickès, particulièrement composite, bénéficie, en plus de la préface d'Henri Roussel, de deux interventions précises et substantielles de Denise Poulet : *Phonétique du patois boulonnais* (52-59) et *Quelques traits de phonétique de Calais* (59-60), cette dernière reprise de la thèse de l'auteur (1984, 147-149).

9 — Fernand Carton, Maurice Lebègue, *Atlas Linguistique et Ethnographique Picard*, t. 1 *La vie rurale*, Paris, CNRS, 1989 ; t. 2, *Le temps, la maison, l'homme, animaux et plantes sauvages, morphologie*, Paris, CNRS, 1997.

10 — Le Questionnaire définitif de l'ALPic par Raymond Dubois et Robert Loriot (Dijon, Faculté des Lettres, 1960) prévoyait quelques questions sur « Les métiers de la mer et des rivières » (2906-2931) ainsi que sur la faune maritime (p. 132-133).

11 — À l'exception toutefois du travail de M. Leroy : *Le parler de Boulogne en 1987*. Mémoire de maîtrise de l'Université de Lille 3 ss la dir. de Roger Berger et Denise Poulet.

villes mêmes de Boulogne et Calais pouvaient d'emblée être écartées : la première parce que nous possédons une masse documentaire importante à son sujet, la seconde parce que son cas a en quelque sorte été réglé par la thèse de Denise Poulet¹² (1987 : 317-319)¹³. Restaient deux segments : le littoral allant du sud de Boulogne à l'embouchure de l'Authie et la zone jointive des deux principales villes de la Côte d'Opale. Le premier cas présente l'inconvénient d'une forte concentration touristique, en particulier sous forme d'agglomérations récentes (Le Touquet, Hardelot...). De son côté Berck a déjà fait l'objet de plusieurs travaux dialectaux¹⁴. C'est donc le segment Calais-Boulogne qui semble offrir le plus d'intérêt immédiat. Cette zone a toujours possédé une forte cohésion au plan socioprofessionnel : naguère grâce à la pêche, pratiquée à l'aide d'un bateau caractéristique¹⁵, le *flobart* ; aujourd'hui grâce à un développement touristique exploitant de façon restée mesurée un cadre naturel exceptionnel¹⁶.

L'enquête dialectale devait donc s'orienter vers les localités comportant encore des activités halieutiques voire de véritables communautés de pêcheurs. Or l'on sait que ces dernières sont d'ordinaire réputées pour leur hermétisme, source potentielle de difficultés pour la conduite de l'enquête. Mais l'obstacle principal nous semblait surtout provenir de la touristification en passe de submerger ces dernières communautés.

1.3. État des lieux

Les témoignages écrits et iconiques que nous possédons pour la première moitié du siècle sur cette moitié du littoral soulignent unanimement, à côté de la dureté des conditions de vie et de la précarité des ressources, l'isolement profond de ces diverses communautés de pêcheurs avant la généralisation de l'automobile.

12 — D. Poulet, *Au contact du picard et du flamand. Parlers du Calaisis et de l'Audomarois*, Villeneuve d'Ascq, ANRT-Centre d'Études Médiévales et Dialectales, 1987.

13 — Autrefois le picard était pratiqué massivement, et de façon distincte, dans les quartiers ouvrier de Saint-Pierre et maritime du Courgain. Or ce dernier a été détruit pendant la guerre et ses occupants chassés. Ceux qui sont revenus ont été dispersés dans toute la ville. La première commune du département est ainsi aujourd'hui l'une des plus faiblement dialectalisées.

14 — Pour l'essentiel : Lucien Tétu, *Glossaire du parler de Berck* (1982) et Edouard Grandel, *Lexique du patois berckois* (1980). L'ALPic a enquêté à Berck-Ville (pt. 27). Enfin l'œuvre du poète picardisant contemporain berckois Ivar Ch'vavar est riche en informations diverses sur le sujet.

15 — Caractéristique mais non spécifique comme on le verra plus loin.

16 — L'homogénéité de cette zone se vérifie également au plan écologique puisque « La zone entre Sangatte et Wimereux a été récemment retenue comme l'un des Grands Sites nationaux devant donner lieu à des mesures prioritaires de protection. » (Jean-Jacques Dubois dans *Nord-Pas-de-Calais*, Encyclopédies Bonneton, 2002 : 242).

Aucune ligne de chemin de fer ne traverse cette zone, les autobus sont rares, et aujourd'hui encore certains de nos informateurs âgés en sont toujours réduits à faire de l'auto-stop pour leurs démarches et une partie de leur ravitaillement. L'arrivée, dès la Belle-Époque, des premiers touristes, vacanciers issus de la bourgeoisie urbaine régionale, ne modifia en rien la situation, la communauté des pêcheurs continuant à vaquer à ses occupations sans qu'une véritable communication s'opère entre les deux groupes. Ajoutons enfin que l'endogamie était la règle. On était donc en présence d'une situation classiquement favorable au maintien des particularismes locaux, notamment en matière de langage¹⁷.

La pêche, activité principale de cette zone, se pratiquait de façon très particulière. Dès les premiers mètres au delà du rivage la mer abonde en poissons et crustacés de toutes espèces, à commencer par les plus nobles. Mais le long de ces vastes plages de sable fin le fond est bas et souvent parsemé de rochers. Pour pallier ces difficultés de navigation les générations précédentes ont mis au point un bateau de pêche adapté, le *flobart*. Il s'agit d'une embarcation en bois, à clins, parfois munie d'un mât, dont la caractéristique essentielle est une coque très ventrue, ainsi conçue pour faciliter les échouages. Ce type de bateau se retrouve également au sud de Boulogne¹⁸. La commercialisation de la pêche était assurée par les femmes qui, leur *baskèt* d'osier lourdement chargée sur le dos, rejoignaient les villes ou s'enfonçaient dans les terres pour faire du porte à porte. Après la guerre ce type de pêche trop artisanal a connu la crise et vu se réduire le nombre des équipages. Les autorités ont compliqué la situation avec de nouvelles contraintes : normes diverses et obligation de modernisation consommatrices d'investissements. Le coup de grâce a été donné par les accords Mellick de 1981. Les hommes ont alors préféré partir travailler à Calais ou s'enrôler à Boulogne, de préférence dans le monde de la pêche, dans des activités au revenu supérieur et surtout moins aléatoire. Cependant, l'heure de la retraite sonnée, la plupart d'entre eux sont revenus au pays – qu'ils n'avaient jamais cessé de fréquenter – terminer leur existence dans leurs maisons basses tra-

17 — P.J. Trudgill, *Dialects in contacts*, Oxford, Blackwell, 1986.

18 — Les auteurs d'un ouvrage consacré spécifiquement au flobart écrivent (p. 9) : « Toutes les caractéristiques du flobart, ses formes, sa technique de construction, la présence d'une dérive, découlent essentiellement de la contrainte de l'échouage. Si tous les bateaux d'échouage présentent, du fait de cette contrainte commune, de nombreuses similitudes, les flobarts et leurs cousins berckois n'en possèdent pas moins des caractères uniques en Europe Occidentale. », Bertrand Louf, François Guennoc, *Les Flobarts de la Côte d'Opale, Bateaux d'échouage du Boulonnais, de Wissant à Equihen, XIX^e et XX^e siècles*, Punch Éditions, 1998, Wimille.

ditionnelles. Ils ont alors repris leur flobart ou en ont acheté un neuf, en plastique, plus commode d'entretien, et sont sortis en mer à la moindre occasion.

Le flobart a enfin connu un dernier avatar avec sa muséification. Certains propriétaires, plutôt que de le casser, ont préféré l'installer devant leur porte, en témoignage de leur état ancien. Les mairies de leur côté ont orné ronds-points et places publiques d'embarcations abondamment fleuries. Des restaurateurs enfin l'utilisent pour attirer l'attention des chalands.

Toujours la beauté du mort nous séduit mais on peut s'interroger sur la portée réelle de cette exhibition soudaine : l'ostentation folklorisante de cette embarcation emblématique n'implique pas pour autant une transparence nouvelle de la corporation au regard d'autrui.

2. Les débuts de l'enquête

2.1. Les objectifs

Initialement et idéalement l'ensemble de la recherche à venir se définissait comme une étude systématique des parlers des communes s'échelonnant de Calais à Boulogne : Sangatte (3382h) Wissant (1186h), Escalles (321h), Audresselles (681h), Ambleteuse (1976h), Wimereux (7493h). À ce chapelet de localités côtières s'ajouteraient les villages les plus proches (Audinghem (548h), Tardinghem (127h)) pour fournir un éclairage complémentaire. Mais Wimereux, depuis longtemps station balnéaire d'importance, fut rapidement rayée de la liste. La première phase, correspondant au travail de diplôme, fut alors consacrée à la prospection de l'ensemble et à l'approche d'une commune particulière, étapes permettant la mise au point d'une méthodologie affinée pour la suite.

La perspective adoptée, commandée par le sentiment de l'urgence, a donc été celle d'une archéologie dialectale. Autrement dit nous avons choisi de centrer l'enquête sur le patois de la population originelle du lieu, en cherchant à atteindre cet état où il était effectivement encore « l'expression d'un groupe cohérent et stable pour son usage utilitaire »¹⁹. L'analyse a également retenu le français régional mais négligé le français populaire. Une étude des parlers contemporains – dont l'intérêt n'a pas à être démontré – a été écartée. Il est vrai quelle se serait avérée particulièrement délicate à conduire en raison du caractère composite du peuple-

19 — Fernand Carton et Maurice Lebègue, « Introduction » à L'ALPic I, 1989.

ment actuel de ces communes côtières. De l'enquête, conduite sous forme de collecte de discours, seules ont été ici retenues, arbitrairement, les informations dialectales et ce qui pouvait contribuer à leur donner directement sens.

2.2. *La prospection*

Les premiers temps de la prospection furent difficiles. L'enquêtrice était originaire d'une localité rurale située à quelque 15 kilomètres de la côte, ce qui constituait une facilité en termes de déplacement mais ne réduisait en rien l'abîme qui sépare une communauté de pêcheurs du reste du monde. Le premier indice en était d'ailleurs qu'en dépit de cette proximité géographique elle se trouvait dépourvue de toute forme d'introduction. La tournée des mairies et des commerces s'avéra laborieuse : visiblement on ne cherchait pas à faciliter une démarche aussi insolite.

Mais une fois quelques coordonnées en poche commençaient les véritables difficultés²⁰. Le marin-pêcheur semble bien constituer l'informateur le plus décourageant qui soit : fait-il beau, il est bien entendu en mer ; fait-il mauvais, le voilà condamné à tourner comme un loup en cage et d'une humeur peu avenante. Arrive-t-on à l'approcher, qu'il se dérobe : il n'a rien à dire en général, et encore moins sur le sujet proposé, et d'ailleurs il n'a pas le temps. Cette réticence s'explique en partie par le fait que le pêcheur est souvent aux prises avec l'impudence des touristes (notamment sous sa variante photographique) et qu'il a alors l'impression d'être considéré comme un spécimen d'humanité obsolète voire une bête curieuse. Qui plus est le patois constitue un sujet périlleux et si en l'occurrence les prétextes ethnographiques permettaient de détourner l'attention il paraissait difficile de masquer le but final de l'entreprise. Une première confirmation, essentielle, s'est en tout cas dégagée de ces premiers contacts : le dialecte est bien resté le vernaculaire de ce milieu²¹, assumé pleinement, avec une pointe de fierté même. Il constitue un signe identitaire fort de l'origine locale et de l'appartenance au monde viril et fermé de la corporation.

Pour dégager le système du picard sous sa forme la plus étoffée possible il fallait se tourner vers les membres les plus âgés de la

20 — Le travail de maîtrise de Marie Leroy sur Boulogne s'ouvre par cet incipit : « Lorsque j'ai commencé cette enquête, je ne m'attendais pas à trouver autant de réticences chez les témoins. »

21 — V.V. Deldreve, E. Goulliarte (1999) : *Marins pêcheurs du Nord-Pas-de-Calais*, Béthune, Musée d'Ethnologie Régionale, Documents d'Ethnographie Régionale du Nord-Pas-de-Calais, n°11, pp. 140-143 ou encore J. Landrecies, « Le patois d'Étaples est-il une langue ? » dans *La Balouette*, Étaples, 1985, pp. 18-21.

communauté. Pour apprendre aussitôt que si l'enquêteur était passé quelque temps auparavant, c'eût été autrement plus facile... Cette antienne, familière aux dialectologues, se vérifie malheureusement ici de façon cruelle : on ne vit pas vieux chez les pêcheurs. Les difficultés d'un labeur éprouvant et des conditions de vie marquées par la pauvreté l'expliquent trop aisément. L'enquêteur butait donc sur un plafond des âges quelque peu frustrant mais surtout sur une limitation drastique du nombre des informateurs potentiels. La population féminine réservait un autre motif de déception. On s'attendait certes à une pratique plus faible mais s'est ajouté ici un autre phénomène : l'abandon affiché du patois pour des raisons professionnelles. En effet, au contact des touristes lors de la vente directe de la pêche du jour, les femmes ont cru opportun d'abandonner le patois, pour des raisons non seulement commerciales (assurer une communication plus facile) mais aussi pour des motifs de présentation personnelle et en fin de compte d'estime de soi. Aussi d'une manière générale, et même si leur pratique perdure en milieu non-formel, leur attitude sur le sujet est-elle bien plus négative que celle des hommes. Reste enfin le cas des jeunes. Ceux-là sont selon toute vraisemblance pour le moins picardophones passifs mais il n'a pas été possible des les approcher, faute de disponibilité de part et d'autre.

2.3. *Le choix de la commune*

La maigreur des premiers résultats permit au moins de faciliter l'élection d'une commune. Notre intuition initiale s'en trouva validée : Audresselles nous avait toujours semblé, à nos yeux de promoteur, le village le plus intéressant du secteur.

2.4. *Présentation d'Audresselles*

Audresselles présente l'avantage d'une situation géographique centrale dans notre ensemble comme l'indique sa localisation :

Audresselles. 62164. Ambleteuse.

Point Bo 26 de la nomenclature de Raymond Dubois²² (1957).

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer, Canton de Marquise (11 km à l'ouest). Sur la D. 940. Boulogne : 15 km ; Calais : 20 km. Cars Boulogne-Calais. S.N.C.F. : Marquise.

Étymologie : *Odersele* (1150), nom d'homme germanique + suffixe *sali*, salle : maison de Audahari²³. Prononciation dialectale : odèrsèl²⁴

22 — Raymond Dubois, *Le domaine linguistique picard*, Arras, 1957.

23 — D. Poulet, *Noms de lieux dans le Nord-Pas-de-Calais. Introduction à la toponymie*, Paris, Christine Bonneton, 1997, pp. 66 et 188.

24 — Nous utilisons le système de transcription Feller-Carton.

Mentionnée pour la première fois dans la *Chronique d'Andres*, flanquée de la poétique apposition de « village assis au cœur de la mer », la commune est également appelée au Moyen Âge *Saint-Jean*, soit seul, soit en composé avec Audresselles. Aujourd'hui encore le toponyme anglais est *Saint-John's Road* tandis que sur les cartes marines on trouve *Anse de Saint-Jean* et *Baie de Saint-Jean*²⁵.

L'ouvrage *Le Pas-de-Calais*, de la collection « Guides des départements » (Projets Éditions) présente ainsi la localité :

« Village de pêcheurs spécialisés dans la capture des crustacés ; pittoresques maisons aux couleurs vives et aux noms évocateurs avec flobarts côté rue ou côté jardin. Plage de sable avec banc de rochers aux extrémités... Pêche littorale, pêche en mer, promenades. Dans le village on peut acheter ou déguster du poisson et des fruits de mer... » (p. 78-79)²⁶.

Audresselles apparaît donc bien comme l'archétype du village de pêcheurs de cette zone. La population active travaille pour l'essentiel à Boulogne ou Calais. La population globale connaît, elle, un fort accroissement lors des vacances d'été en raison notamment des nombreux pavillons et lotissements construits à cet effet. Ce phénomène (qui a pour résultat bénéfique de maintenir la présence du petit commerce local) est aujourd'hui stabilisé grâce au blocage du P.O.S. décrété par les autorités pour éviter les risques d'emballlement et de dégradation des paysages et ressources naturelles.

Au début de l'enquête il n'existait pas de publication sur cette commune à l'exception d'un article à visée historique dans une revue locale²⁷. Cependant la situation a évolué brusquement avec la création en 1999 de l'*Association Mémoire d'Audresselles* qui a rapidement publié une demi-douzaine de titres. Mais dans toute cette production toujours rien qui soit consacré au parler local. Pas de production folklorique²⁸ ou littéraire non plus, pas plus ici qu'ailleurs sur le reste du littoral : les marins écrivent peu.

Cela dit la commune s'enorgueillit d'avoir longtemps accueilli, dans sa modeste résidence d'été, le chanteur populaire Raoul de Godewarsvelde. Ce personnage truculent qui connut son heure de gloire nationale (« Quand la mer monte, j'ai honte... ») avant

25 — D. Lennens, *Audresselles. Éléments d'une histoire*, Association Mémoire d'Audresselles, Bazinghem, 1999.

26 — R. Bargeton (ss. la dir. de), *Le Pas-de-Calais*, Poitiers, Projets Éditions, 1988.

27 — Albert Chatelle, « Histoire d'Audresselles » dans *Bulletin des Amis du Fort d'Ambleteuse*, sept.-déc. 1973, pp. 18-44.

28 — Le témoin affirme ainsi ne pas connaître l'existence de chansons locales de marin en patois.

de se suicider brutalement dans sa villa du Cap Gris Nez en 1977, fait indiscutablement partie du légendaire local²⁹. Mais il n'y a rien à espérer du point de vue qui nous intéresse des textes patoisants interprétés par la figure la plus illustre de la bande lilloise des *Capenoules*.

2.5. L'informateur

Né à Boulogne il y a une soixantaine d'années, l'informateur, Monsieur Jean Baillet, a passé toute sa jeunesse à Audresselles. Orphelin très tôt il a été élevé par son grand-père, pêcheur au flobart de profession. A son retour du service militaire ses grands parents l'ont incité à partir travailler à Boulogne. Aujourd'hui retraité, il est revenu vivre à Audresselles qu'il n'avait jamais vraiment quitté. Il parle patois au quotidien (foyer, famille large, relations). En dépit de son handicap au regard des normes strictes de la dialectologie traditionnelle c'est sans aucun doute un des meilleurs représentants possibles de la population originelle et du milieu des pêcheurs. Son épouse, qui est parfois intervenue dans les entretiens, parle également picard sans réticence. Elle manifeste un fort attachement aux valeurs locales qu'elle concrétise notamment dans la préparation de la procession annuelle. Les difficultés de la pré-enquête ont ici trouvé leur juste récompense avec la découverte de ce couple accueillant et chaleureux avec lequel l'enquêtrice a pu jeter les bases d'une authentique relation amicale³⁰.

2.6. L'entretien

Les deux entretiens enregistrés ont eu lieu au domicile du témoin en 1999 et 2000. Il s'agit d'entretiens semi-directifs avec l'aide de quelques appuis iconiques (désignation d'animaux marins sur des planches de manuels)³¹. Le premier a duré un peu plus d'une heure, le second une demi-heure.

Le laconisme initial des réponses a exigé un recours fréquent à la grille et entraîné une multiplication des questions et par conséquent des thèmes. Le premier entretien est de nature essentiellement narrative. Les principaux thèmes abordés ont été : la biographie du témoin, le flobart, la pêche (équipement, techniques, variétés de poissons et de crustacés, conservation, commercialisa-

29 — V. sur les rapports entre le personnage et les lieux : Jean-Claude Darnal, *Raoul ou : quand la mer monte...*, Odomez, 1977.

30 — Nous ne saurions bien évidemment trop remercier Monsieur et Madame Jean Baillet sans qui ce travail sur Audresselles n'aurait pu être effectué.

31 — B.-J. Muus, J.-G. Nielsen, P. Dalstrom, B. Olensen Nyström, *Guide des poissons de mer et pêche*, Paris, Delachaux-Niestlé, 1998 ; Jean-Claude Quéro, Jean-Jacques Vayne, *Les fruits de la mer et plantes marines des pêches françaises*, Paris, Delachaux-Niestlé, 1998.

tion), le travail des femmes, le contact avec les agriculteurs, les pratiques religieuses, l'évolution de la population d'Audresselles, le billard, le logement, l'alimentation, le naufrage ancien d'un chalutier hollandais, la météo, les élections... C'est cet entretien qui a été retenu pour le détail de l'exploitation linguistique.

Le second entretien correspond à une visite de contrôle destinée à éclaircir certaines ambiguïtés phonétiques ou sémantiques, à obtenir précisions et confirmations. Le recours aux planches des manuels est plus fréquent. L'informateur manifeste des qualités de logique, de sens pratique et d'humour mais de plus sait faire preuve, à condition qu'on l'y incite explicitement, d'une réelle aptitude métalinguistique (capacité définitoire, comparaisons langagières...).

3. Le picard d'Audresselles : phonétisme et morphosyntaxe

On ne retient ici que l'essentiel des caractéristiques picardes en négligeant tout ce qui appartient au français populaire. Pour éviter la surcharge, les données chiffrées sont limitées à quelques exemples significatifs.

3.1. Phonétisme

On mentionne d'abord les traits les plus ordinaires de la phonétique du picard avant de signaler quelques traits moins courants qui vont caractériser l'idiome local. La transcription est effectuée à l'aide du système Feller-Carton « étroit ».

3.1.1. Vocalisme.

3.1.1.1. Non-réalisation systématique du *ɛ* (instable) avec quelques cas inverses de renforcement : *déssus*, *forcémint*, *vévir*.

3.1.1.2. Aud. *in* : fr. *an*.

Ce phénomène n'a rien de systématique comme on peut le constater à l'aide des quelques exemples suivants où l'on donne le nombre d'occurrences picardes avant celui des françaises.

Dins 22/dans 100 ; *éring* 2/hareng 4 ; *mèrlin* 6/merlan 3 ; *gins* 1/gens 12 ; *minger* (hyperpicardisme) 7/manger 12...

3.1.1.3. Aud. finale *èy* : fr. *é*.

Essentiellement dans les participes passés : *artourmèy*, *salèy*, *congelèy*, *èlvèy*, *in.mèrdèy*, *ingueulèy*, *palmèy* ; *cotèy*.

3.1.1.4. Aud. finale *ay* : fr. *é*.

La finale précédente peut s'ouvrir en *ay* : *goutay*, *réformay*.

3.1.1.5. Aud. finale *eûw* : fr. *eu*

L'absence de consonne finale permet un allongement : *pèkeûw*.

3.1.1.6. Aud. finale iòw : fr. o

La finale dialectale issue de -ellus peut s'allonger en iòw : *batiòw*, *coutiòw*.

3.1.1.7. Aud. finale jaw : fr. o

Le résultat précédent peut ensuite s'ouvrir en jaw : *batiaw*, *ratiaw*.

3.1.2. Consonantisme.

3.1.2.1. Non-palatalisation de [k, c, g].

Ce trait fondamental n'apparaît ici que de façon minoritaire.

cambre 2, *carbon* 4/3, *carogne* 1/0, *cat* 1/0, *cayèl* 1/chaise 1, *còse* et composés 4/16, *récofé* 1/0, *pèke* 10/37, *vake* 3/2 ; *gambon* 1/0, *gardin* 1/2. Soit un rapport de 29 à 61 items au détriment du picard.

À cela il faut ajouter les formes attestées seulement en français (chapeau, chapelle...) soit 18 items ce qui aboutit à 27% de formes picardes sur l'ensemble du corpus.

3.1.2.2. Aud. ch : fr. s.

Ce phénomène pan-picard, d'origines diverses, ne se retrouve que dans quelques mots :

cha 6/260, *ichi* 4/78, *pichon* 4/17, *plache* 2/3, *chuke* 1/1.

3.1.2.3. Aud. l en finale : fr. y.

Ce maintien de la consonne latérale en finale est attesté sporadiquement : *gouvèrnal* 1/4, *parèl* 1/12, *solèl* 1/4, *éguile* 1/2, *famile* 3/15.

3.1.2.4. Aud. n final : fr. gn.

La nasale finale n'est pas palatalisée dans : *Boulone* 5/12. Inversement : *carogne*.

La prononciation *Boulone* est pourtant réputée usuelle sur la côte

3.1.2.5. Aud. consonne finale sourde : fr. consonne finale sonore.

Cet assourdissement ne se retrouve qu'exceptionnellement :

crape 3/9, *vilache* 1/17.

on sait qu'il s'agit là d'un trait assez rare dans cette partie occidentale du domaine : cf. ALPic 170, 203, 228, 239, 471...

3.1.2.6. Opposition de place du r.

berbi 1/1, *Odèrsel* 6/26, *kèrson* 2/0.

Les deux premiers sont des conservations étymologiques.

3.2. Morphosyntaxe

3.2.1. Morphosyntaxe nominale

3.2.1.1. Opposition de genre des substantifs :

Aud. masc./fr. fém. : *in ancre* ; *in berbi*.

Aud. fém./fr. masc. : *une crabe* ; *une fanale* ; *une slip*.

3.2.1.2. Adjectif qualificatif féminin avec /t/final analogique : *pourite*.

3.2.1.3. Neutralisation de l'article défini :

Elle est minoritaire dans notre corpus. Toutes formes confondues (*l', èl', eul'*) elle n'atteint que 35 % de l'ensemble.

CP. *mer* : *L' mer* : 5 occ./la mer 18 occ.

On sait que ce mot constitue un exemple classique de substantif appelant l'article féminin.

3.2.1.4. Le démonstratif-article :

Son absence complète, sous une forme chuintée ou non, constitue un des faits les plus marquants du corpus. Or les points 1, 3 et 6, les plus proches de notre zone, des cartes 9 et 11 de l'ALPic I consacrées à ce phénomène (*- chien, - horloge*) notent sa présence. Qui plus est ce trait se retrouve sur le littoral jusqu'en zone normande, en deçà de Criel ! (Loriot : 1967, carte 14)³². On a donc peut-être affaire à une particularité locale ou micro-régionale.

3.2.2. Morphosyntaxe verbale.

Aucune forme verbale notable. L'articulation du /t/en finale de la 6^e personne ne se réalise qu'exceptionnellement (*is-étot*). L'imparfait picard, qui se conjugue sur la finale *-o*, est très minoritaire par rapport au français (11% du total des formes).

Aucun subjonctif picard, le subjonctif en français n'étant réalisé à la 3^e ps. que dans des conditions ambiguës (verbes du 1^{er} groupe).

4. Le picard d'Audresselles : lexique

L'examen du texte permet de faire ressortir près d'une cinquantaine de formes ou locutions techniques, qu'elles soient dialectales, picardes ou régionales, ce qui est vraiment considérable. Bien entendu il s'agit là d'un artefact puisqu'une partie de l'entretien s'est appuyée sur un questionnement lexical (à fonction d'embrayeurs, rappelons-le). Ces vocables ont été reclassés par centres d'intérêt (zoologie, pêche, divers) puis dans l'ordre alphabétique. La référence au F.E.W. n'est pas donnée pour les formes proches du français.

4.1. Lexique zoologique

berni (m.) : bernique ou platelle. V. Chapeau chinois.

bigo (m.) : bigorneau.

brimousse (f.) étrille. Sans doute dérivé de « mousse ». (Lepelley : 1986)³³.

³² — R. Loriot, *La frontière dialectale moderne en Haute-Normandie*, Amiens, Musée de Picardie, 1967.

³³ — R. Lepelley, « Le vocabulaire des coquillages et des crustacés sur les côtes du département de la Manche » dans *Actes du I^{er} Colloque de langue et de littérature dialectale d'oïl de l'ouest de la France, sur le thème de l'eau* [Nantes 16-17-18 février 1984], Université de Nantes, Textes et Langages XIII, 1986, pp. 183-191

Chapeau chinois (m.) : bernique ou patelle. V. Berni.

klapar (m.) : étrille, selon le témoin ainsi nommée par onomatopée, pour le bruit produit par ses pattes aplaties (« palmèyes ») lors de sa fuite.

dada (m.) : crabe. L'étymologie est tirée comme souvent d'une comparaison animalière. Les pêcheurs différencient les variétés à l'aide de la couleur : *dada rouge* et *dada vert*. Il est frappant de voir leurs commentaires rejoindre ceux des informateurs de Jean-Léo Léonard (1986) à Noirmoutier³⁴, tant pour les comportements de ces animaux que pour ceux des estivants à leur égard...

étri (f.) : étrille.

aring, éring (m.) : hareng.

énon (n.m. pl.) : coques. FEW 16,163a hano. TLF : « Hanon XIII^e siècle, d'un francique *hano, coq./Régional (Somme). Coque (coquillage). »

merlin (m.) : merlan.

salicope, salicote (f.) : salicoque.

vingno, vville (m.) : vignot.

On constate que ce vocabulaire est polynomique et d'autant plus d'ailleurs que le témoin connaît et utilise les synonymes français, avec parfois une hésitation quant à leur distribution, ainsi pour « patelle » qu'il croit picard. Cette connaissance du répertoire français ne provient pas d'une influence récente mais de la complexité originelle de ce lexique, soulignée par Roger Lepelley (1986). Par ailleurs il est à noter qu'on ne trouve dans notre entretien qu'un vocabulaire dialectal du poisson restreint et peu marqué.

4.2. *Lexique de la pêche*

acsion (f.) : ligne de fond servant à la pêche au bar.

alwans (n.m. pl.) : gants de matelots. Genre de mitaine avec les doigts coupés haut et le pouce bien dégagé. FEW 16,130b. Nfr. Hale-avant. Grosse mitaine.

baskèt (f.) : Panier rond en osier qui servait au transport, notamment du poisson, à dos de femme. Pour éviter que les enfants ne viennent s'y blesser la *baskèt* était couverte d'une demi-plaque de zinc. Emprunté à l'anglais. Également normand. FEW 18,19a basket.

bouter : verbe employé le plus souvent intransitivement. *Bouter à l'eau*, – *au large*. Ici avec le sens précis de conduire le bateau à la

34 — J.-L. Léonard, « Notes d'enquête sur les noms des algues et des crustacés à Noirmoutier (Vendée) » dans *Actes du I^{er} Colloque de langue et de littérature dialectale d'oïl de l'ouest de la France, sur le thème de l'eau* [Nantes 16-17-18 février 1984], Université de Nantes. Textes et Langages XIII, 1986, pp. 163-182.

mer. Le verbe est ambivalent puisqu'il signifie aussi bien traîner que pousser.

Cabroué (m.) : petite charrette à deux roues utilisée sur la côte pour le transport, notamment des poissons et des crustacés. Ici dans l'expression : *armonter à cabroué*, c'est-à-dire aller chercher le poisson sur la plage pour le ramener au village. TLF 4,1118b. « cabrouet, cabarouet. Région. [et même anillais] Petit chariot à deux roues. ». FEW 1,375b *birotium*.

cade (n.m.) : appât. Le plus souvent il s'agit d'un morceau de poisson découpé (dos de maquereau notamment), parfois de vers. FEW 16,293b **kâda* : morceau de lard.

califé (m.) : corde utilisée pour la pêche à la traîne. On y suspendait les hameçons et l'on appâtait à l'aide de cades. Inconnu du FEW, du TLF, de FRANTEXT du Littré et du Larousse du XIX^e siècle. Largement attesté. Inconnu des côtes normandes³⁵.

caudière (f.) : plat de poissons confectionné par les marins. Dans le texte désigne plus exactement le lot de poissons qui servaient à composer le plat (ici en offrande au curé). FEW 2,75b *caldaria*.

corde (f.) : mot utilisé couramment pour désigner le *califé*.

cordié (m.) : pêcheur qui pratiquait son métier à l'aide de cordes montées d'hameçons. Ici pour la pêche à la sole.

corèsse (f.) : Hangar où sont fumés les harengs. Locution : « Ou alor këlkin qui fume beaucoup, on di qu'il va avoir des poumons come des corèsses... A Boulone on disé ça beaucoup. ». Littré : « Magasin où l'on prépare les harengs saurs à Dunkerque et à Calais ».

dépêker : retirer les poissons des cordes ou des filets où ils sont pris. Travail des femmes et des enfants qui s'effectuait dans la rue. FEW 8,577a *piscari*.

flobar (m.) : Glossaire de Louf et Guennec (V. note n°16) : « Flobart (d) : terme local. Désigne les bateaux creux, construits à clins et à tableau, échouant sur les côtes du Boulonnais. ». Inconnu au FEW. Le mot vient vraisemblablement du moyen néerlandais : *vlot* (faique **flot*) et *bert*, *bart* « planche, panneau, plaque de bois » (R6t Hist. pp. 806 et 183). À signaler l'étymologie populaire rapportée par J.-P. Dickés (1992 : 259) : « Certains en font aussi une déformation de flot-barque : barque flottante. »

friyé (m.) : filet refermé, en forme de hamac.

« [les moules] i-z-été lavées dans dé friyés. Dé friyés c'est in filé en forme de... en forme d'amac. In amac mais fêrmé come une socisse. In coté qui s'ouvre, on met lés moules n'dins. Et puis on

35 — Confirmation de Patrice Brasseur.

choisi une ptite mare d'eau, pis on t'né les deux bouts d'ficèle avèc, pis avèc vote piéd vous apuiyez d'sus, y-a in mouv'mant et in ritme à prandre, pis lés moules i son écayées... ».

ingraver : enfoncer, enterrer, ici dans le sable. FEW 4,257b grava ; néerl. graven.

Ins (n.m. pl.) : hameçons. Avec liaison : *léz-ins*. Également normand. V. ALN II, 612 ; FEW 4,380a hamus.

pinoche (f.) : pièce en bois, de forme conique, qui sert à boucher un trou dans le bateau. Se vend par lots calibrés. Littré : « s.f. pl. Chevilles que les tonneliers mettent pour retirer le cercle du jable. ». A rattacher à FEW 549b pineus.

stilo (m.) : aiguille en bois qui servait à repriser les filets. Inconnu du TLF 15,999b.

4.3. Mots et locutions divers

Signalons d'abord les mots panpicards sur lesquels il n'est pas utile de revenir : *bistouille*, *cayèle*, *cinsier*, *dache* (clou), *ducasse*, *païpin* (tarte au).

(Tî) *Boné* (m.) : Coiffe de cérémonie des Audresselloises.

Faire un lit. Loc. vb. Amorcer chaque hameçon du *califé*. On ajoutait ensuite des copeaux, de la sciure, pour éviter que les *cados* ne collent. L'opération se faisait la nuit.

Garoter : au sens habituel de lancer mais employé ici avec un sens figuré intéressant.

« ...mais c'est pas facile d'parler patois come ça avèc kèlkin à brûl-pourpwin. Nous on est de.ors, on parle insambe en patois mais cèle-ci... On peu pas garoter eune frase come ça facil'mint. » [À l'adresse d'un visiteur pendant l'entretien]. FEW 17,625b wrok-kon.

jonglée (f.) : raclée, correction. FEW 5,41b joculari. À rapprocher sémantiquement de danse.

marga, (m.), *margot* (f.), *margote*. (f.) : gamin, gamine. Il ne semble pas s'attacher de connotation péjorative à *marga*, ce mot ne désignant pas un gamin des rues. FEW 16,516b margelen

payer des, ses invalides. Loc. vb. Cotiser à la caisse d'assurance et de retraite des marins-pêcheurs.

keure à la voute. n. comp. m. Sorte de bistouille constituée de café noir et d'eau-de-vie, sucrée à volonté. Breuvage ordinaire du matelot. Non signalé ailleurs.

On retrouve une forme similaire de la composition (littéralement : courir au plafond) en région lilloise où pour désigner un café trop fort, trop serré, on dit que c'est du *saute à l'clinche*.

rousture (f.) : raclée, correction. FEW 10,594a rustum. Le mot est à rattacher à la série : provençal *rousto*, fr. *rouste* (donné comme méridional) et *roustée* (ouest) (*Robert Historique*, p. 1843).

Le vocabulaire ici dégagé relève pour l'essentiel du lexique de base du marin-pêcheur audressellois : pratiquement tous ces lexèmes apparaissent dans le corpus d'ouvrages locaux dessiné par nos présentes références bibliographiques. Cela étant le corpus de définitions s'enrichit de nombreuses informations nouvelles : variantes morphologique (*rousture*), sémantique (*margat*), emploi figuré (*garoter*), emplois en locution (*cabroué*, *coresse*). Restent les véritables nouveautés : (du) *keure à l'voute*, *pinoche*, *stilo*, *faire un lit*. Seule la première est picarde mais ces quatre absences de notre corpus bibliographique régional sont assez surprenantes s'agissant de vocables renvoyant manifestement à des réalités quotidiennes.

5. Conclusions

La première leçon apparente est qu'il n'est pas tout à fait trop tard pour enquêter sur les dialectes de notre zone côtière Calais-Boulogne. L'urgence est grande cependant. En effet la prospection a montré que, contrairement à nos présupposés, ce n'est pas le tourisme qui est le principal agent de désintégration de la communauté de pêcheurs puisque au contraire il contribue à sa survie grâce à sa demande en produits de la pêche de plaisance. En réalité le mal est interne et nous avons affaire à un phénomène d'entropie de la corporation, processus dont l'une des conséquences dommageables à notre entreprise est une mobilité masculine insoupçonnée de l'extérieur. Nous n'insisterons pas sur la nécessité d'enquêtes complémentaires à mener, et dans ce village, et dans son paradigme côtier, pour interpréter pleinement ces premières données.

Le parler utilisé par notre informateur appartient sans conteste et sans surprise au domaine des parlers picards. Cela dit cette monographie présente de façon originale, dans ses grandes masses, la figure inversée des travaux habituels du genre : une phonétique et une morphosyntaxe inconstantes et lacunaires se conjuguant à une grande richesse lexicale. Au plan du phonétisme on retrouve essentiellement un traitement des finales vocaliques caractéristique de tout ce littoral où il est pratiqué à des degrés divers : large ouverture, allongement, mouillement. Mais les notations par défaut l'emportent largement : deux des principaux traits constitutifs du picard : l'absence de palatalisation de [k, c, g] et la neutralisation de l'article défini sont déjà fortement minoritaires, signe d'un déli-

tement avancé. Autres traits en creux notables : l'absence de toute forme de zézaïement, pratique distinctive bien connue de certaines communautés de pêcheurs du Pas-de-Calais, et au plan morphosyntaxique, l'absence du démonstratif-article.

La richesse du lexique appelle plusieurs observations. Le lexique d'Audresselles possède l'abondance propre à toute communauté côtière, c'est-à-dire qu'il additionne au fonds le plus ordinaire les ressources de la faune et de la flore maritimes ainsi que celles d'un technolecte relativement original. Il est donc aisé, même pour un enquêteur peu expérimenté, d'obtenir rapidement des résultats. Par ailleurs nombre de lexèmes de tous ordres se trouvent disséminés dans toutes sortes d'ouvrages, travaux de dialectologues d'historiens, d'ethnologues, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Cette pléthore de sources possède quelque chose de rassurant : après tout le vocabulaire du lieu repose en lieux sûrs, à disposition des chercheurs à venir. Mais ce stockage non planifié, s'il autorise des recoupements utiles ne permet guère que l'addition d'éléments ou de paradigmes isolés, souvent elliptiques, accumulés au hasard de méthodes disparates. Qui pis est, les carences restent considérables : les répertoires de la vie à terre et des mœurs et mentalités échappent aux historiens et ethnologues des techniques maritimes tandis que les dialectologues amateurs laissent filer les locutions et le français régional. On s'aperçoit ici qu'une heure de conversation semi-dirigée fait aussitôt apparaître des termes courants non recensés ailleurs, indice d'un vocabulaire dispo-nible considérable.

Une dernière réflexion nous ramènera à notre problématique de départ, celle du choix du lieu d'enquête. On pourrait faire remarquer qu'il subsiste à travers le Nord-Pas-de-Calais plusieurs centaines de localités qui n'ont jamais été approchées des chercheurs et que ces carences passent somme toute inaperçues. Mais les communes côtières sont l'objet d'une forte valorisation dont les causes sont multiples. À la fascination qu'exercent la mer et son milieu humain s'ajoutent la plus-value conférée par la rareté ainsi que ce sentiment de copropriété spontanément partagé par les « bourgeois » de tous endroits (entendons ceux qui n'appartiennent pas à la « Marine »). Plus largement certains lieux bénéficient d'une notoriété, d'un pouvoir d'attraction, d'une charge symbolique particulière dont les raisons peuvent renvoyer aussi bien à l'Histoire qu'aux charmes du site ou encore à une mythologie. Ainsi en va-t-il à coup sûr d'Audresselles, désormais au cœur d'une zone touristique à vocation internationale, décisive pour l'image de la Région. La dialectologie, qui étudie la variation de

la langue à travers l'espace, aurait plutôt tendance à négliger ces endroits trop clinquants au bénéfice de localités plus anonymes et par là supposées plus préservées, plus représentatives. Or, une fois le picard disparu, les parlers des endroits à forte notoriété risquent logiquement d'être les premiers à susciter la curiosité des générations futures. On ne saurait évidemment en jurer, mais peut-être serait-il quand même prudent, dans cette perspective, de retenir le symbolique comme possible critère d'élection des prochains travaux à entreprendre.

Jacques LANDRECIES (*Lille 3*),
Charline POPIEUL (*DEA Lille 3*)

Diversité du picard, en Cambrésis du Nord-Est

Introduction

Diversité, et pittoresque, semblent être les impressions laissées par le Picard en Cambrésis du N.E., dans une vingtaine de villages groupés autour d'Avesnes-les-Aubert, en bordure de la Chaussée Brunehaut qui file vers Bavay. Pour en donner une idée en vingt minutes, il aurait peut-être suffi de quelques termes curieux, ou de quelques traits de morpho-syntaxe ; mais les questions posées, les étonnements les plus nets, reviennent toujours plutôt sur la prononciation. Je dirai quelques mots sur les voyelles de ces parlers, les nasalisations, les diphtongaisons, et quelques transpositions inattendues ; pour les consonnes, la matière sera plus restreinte. NB. Notre code de notation phonétique est pratiquement celui de Feller et Carton, les nasales étant simplement parfois comprises entre crochets : <AN>, <IN>, <ON>, <UN>.

Vocalisme : premières remarques

Parmi nos voyelles, 2 originales : eû, ê.

– eû, entre eû ouvert de heure, et eu fermé de heureux : eû, eû, eu ; eû se fait entendre pour è français, dans des fins de mots en ai, et, ey., par ex. mai, palais, respect, poney (poignet : peugneû) ; ou au présent du verbe avoir, au futur de tous les verbes, sous accent : j'é du toubâc, du toubâc, je n'd'eû ! je n' d'areû !

– ê, intermédiaire entre in et è : in, ê, è ; avec même 2 variantes, masculine et féminine, perceptibles dans les couples ê, ên', marchê, marchên' (un, une, marchand, marchande). C'est un IN partiellement dénasalisé, que nous allons retrouver souvent.

En dehors de ces 2 originales, je m'arrête un peu sur le sort du *é* final français :

- quelques villages disent *é*, comme le Grand Cambrésis,
- mais les autres disent *eu* (parleu, rouleu..), sauf au voisinage d'une nasale ou apparentée, cas où ils disent, ici ou là, AN, (Avesnes), IN (St Hilaire, St Vaast), A (Rieux, Villers, St Vaast) : l'*pre-mian* (le premier), *s'proumnin* (se promener), *grogna* (grogner). (De même pour des substantifs comme nez, pied. les Rieulois : *lé Lo Pia*, les Longs Pieds). C'est une transition vers les nasalisations.

Côté nasales, 3 particularités : un glissement général vers IN, *ê* ; un retour inattendu de AN, ON, UN, et des dénasalisations imprévues.

Un glissement général vers IN, *ê* : des nasales françaises, mais aussi des orales suivies de N.

Chez les nasales

- Bien sûr le IN : *ch'l'êstituteur*, de l'*pêtur*.. (ceinture, tinter, rincer, main d'œuvre.. etc.).
- mais aussi les AN, comme dans tout le Cambrésis : AN venu de *e*, *i* latin, mais aussi de *a* : *enfant* : *êfê* ; *pendant* : *pêdê*.. ; de même pour *trente*, *cinquante*, *ensemble*, *manche*...
- ON suit le même chemin, dans les possessifs : MON, TON, SON, ou l'indéfini ON (<in>n'ira) ; et, déjà avec une diphtongaison, les finales ON et ION à Avesnes : l'*patr<in>w*, la *révolucy <in>w*.. (Diphtongaison en <IN> (on), prolongée par l'élément bilabial *w* : « des patois avec beaucoup de *w* », disent les locaux).
- UN lui même ne résiste pas, dans des mots comme *lundi* : *lêdi*, l'article indéfini UN, le numéral UN : *j'ê veu ê* (j'en veux un) ; de même pour des mots comme *aucun*, *chacun*, *quelqu'un*, *emprunter*.

Même glissement vers IN, *ê* pour les orales françaises suivies de N :

- I + N : beaucoup de mots français en INE, final ou intérieur : *farine* : *fr<IN>n'* ; *dîner* : *d<IN>neu* ; de même pour : *poitrine*, *bobine*, *cousine*, *racine*, *épine*, *maligne*, *échine*... (A *Iwuy*, *rch<in>neu*, *v<in>nêc*, *cm<in>neu*, *tort<in>eu*, *p<in>jonieu*... pour : *goûter*, *vinaigre*, *cheminée*, *tortillé*, *pigeonnier*.)
- E ou I + N. Déjà tout à l'heure : *s'proum'n<in>* ; autres ex. : *femme*, *même*, *mienne*, *viennent*.. : *fêm*, *mêm*, *mên'*, *vyêt*...
- A + N : *samedi* prononcé *sêm'di* ; et parallèlement des mots comme *année*, *anneau*, *panne*, *panier*...
- Enfin *eû*, *eu*, *o*, *u* : non seulement *jeune*, *homme*, *prune*, à Avesnes : *jêwn*, *êwm*, *prêwn*.., mais un peu partout *prémié*, *pê*, *lêmièr*, *plêm*, *lênêt*.. pour : *premier*, *pomme*, *lumière*, *plume*, *lunettes*...

Tendance, donc au glissement vers IN, *ê* ; et toutefois :

2^e observation : AN, ON, UN ne disparaissent nullement, revenant soit parfois par francisation, soit aussi par des voies inattendues :

AN insolite, c'est à Avesnes, pour in final : au matin, le voisin.., avec même une assimilation régressive : o m<an>t<an>, l'vw<an>z<an>... (on a même, pour jamais : j<an>m<an> !)

D'autre part, les communes proches du Grand Cambrésis disent souvent an par simple relâchement : un'<an>m (homme), pan (pomme), j<an>n' (jeune), ch<an>c (cinq), o l<an>w (au loin)..

ON insolite, c'est en finale de plusieurs séries françaises

- en IN : ain, ou ein : pain, faim, main, demain, plaindre.., rein, plein.. (on entend parfois <ON>W (St Hilaire), <ON>y' (Carnières).

- en WIN : intérieur ou final : peinture, jointure.. témoin, soin.. besoin, loin, moins.. (Ici encore parfois <ON>y').

- cas de cinq : ch<on>c (presque partout) ; - toutefois : choc (forme faible), ch<in>wc, chawc (Avesnes, St Hilaire, Rieux, St Vaast), ch<an>c, chac...

UN insolite, c'est de nouveau à Avesnes, pour :

- le in, par ex. de linceul : l<un>swé (drap de lit) ;

- le an pénultième de mots comme Cambrai (K<um>breû), chanter, grand-père, « rétampi » (debout)...

Glissement donc vers in, ê, sauf insolites ; mais aussi

3^e observation, des dénasalisations pures et simples, elles mêmes inattendues :

IN peut se dire, ici ou là, a, é, eù :

- a, en finale (mata, garda, kya, b(i)a.. pour matin, jardin, chien, bien.. Rieux, St Hilaire..) ou à l'intérieur (dans la série farine : fra.n' etc : Rieux..)

- é, à l'intérieur ou en position proclitique : bévnu (bienvenue)

béto (bientôt).. - cobé, ré, tché châ.. (combien, rien, tiens ça...)

- eu : greupeu, pour grimper, leuchweu, pour linceul. (Quiévy) (De même, kyeu, vyeu, beu, cobeu, reu, l'meu.. pour : chien, viens, bien, combien, rien, le mien..).

WIN se dénasalise en o, en passant par on (à l'intérieur, ou en finale : jointure, témoin)... d'autant que ON lui-même le fait couramment : moteu, coteu, l'lo d'chél rout' : monter, compter...)

AN, A + N peuvent donner :

- a : dimach, smach.. pour : dimanche, semence.. De même pour content, moment, les adverbess en ment..

- é : répén', vén'.. (verbes en andre/endre, noms comme bande, cendre.., à Rieux, St Vaast, St Hilaire...).

- o : kêpo. n', copo. n', moto. n'.. pour campagne, compagne, montagne... ; mais kêpeón' à Quiévy...

NB : variantes pour panier : panié, pania ; pénlié, pénia, pénieu ; p<in>nieu ; pi. ny<in>.

e+N :

- pour les séries finales françaises en aine, eine, on trouve des formes en O. n' (dénasalisation de <on>n' ?), au niveau de mots comme laine (lo. n') semaine, fontaine, haleine, peine, pleine, je mène...

- on peut entendre aussi é, dans i viét, l'mén'.. (viennent.. la mienne.. Avesnes, Rieux, Villers...)

I+N : Dans la série dîner, cheminée,.. certains villages gardent le i, d'autres préfèrent le é : dén<in>...

O, EU, U + N : Dans la série homme, jeune, prune, à côté du <in>w d'Avesnes, on entend aussi aw, a, ô...

Quant à l'indéfini ON, il se dit le plus souvent eù (comme l'article UN), ou <un>.

Donc, sous glissement d'ensemble vers IN, ê, bouleversement assez considérable dans la transposition des nasales.

Diphthongaisons. La semi-voyelle μ étant ici systématiquement ramenée à w (huit, nuit.. prononcés wit, nwî.., parallèlement à ruer, tuer, suer, jouer, essayer : rweu.., etc.), on distinguera simplement les cas où Y'et W ne s'opposent pas, et les cas où ils peuvent jouer concurremment, d'un lieu à l'autre, sur les mêmes mots.

Pour les diphthongues en y', elles n'apparaissent qu'exceptionnellement en finales (nous avons vu, sur des nasales : du pON. y', témON. y'..), elles sont beaucoup plus souvent sur des intérieures accentuées

- Le cas le plus connu est certainement celui du e latin ouvert entravé, qui donne en français è (fer, tête..), mais déjà parfois yè si l'entrave est romane ou comporte un yod, comme pour tiède, piège, pièce, tiers... Dans tout notre fond de secteur, on diphthongue au moins sur bec, sept, lèvres.., en iè, ié, et même iê, ia (Avesnes, où la série s'allonge considérablement : belle, chapelle, cuvelle, hirondelle.., fer, ver, vèpre, tête.. : les Avesnois : lé Gros Tchiat !).

- Diphthongue en y' toujours, pour des mots comme yeùs (pour eux, concurremment à (r)eùs), troyèl (truelle), et dans les finales en ble, fle, de mots comme double (doubèl, doubièl, doubial !)..

Pour les diphthongues qui sont seulement en w, elles peuvent être également intérieures (en wa, wè, weu, wi), mais beaucoup plus souvent finales (en èw, eów, iw, uw ; et on avait déjà aw, inw, onw, sur les nasales). Elles peuvent jouer sur pratiquement toutes les voyelles :

- sur : A+L : cheval se dit gvèw/eùw ; table, étable : tèwl/eùwl (rarement taf, étaf..) [noter pour maréchal : maricé (w), maricio].

- sur : è : tonnerre : tonwart (wa) (idem : connaître, verre, verglas...). soleil : solèw/eów (èw/eów) (concurremment à solèl, solo/eu). père : pwér, à Rieux... (wé) (idem : mère, fève, navet..)

- sur : i pli : plèw, pleów... (//plo, pleu).

vide : avwi (-t, au fém.)

- sur : eù : cas des plus importants, issu de o latin accentué libre, avec des séries fournies, en 3 variantes : wè, weó, wé :

Wè devant r, f... : cœur (cwèr), sœur, neuf (chiffre), i wèf tar (de œuvrer). (wa à Bévillers, weù parfois ailleurs.)

Weù devant l : œil (weól), feuille, deuil.. (// wè, ôy'..)

Wé en finale absolue : œuf (wé) bœuf, neuf (ad.), filleul, linceul.

eu : peut se dire èw/eów, dans : peu (de) : pèw.

o (ouvert ou fermé) varie ici encore énormément :

- sur le type chauffe : kèwf/eùwf ; (loque, drogue, enveloppe, salope, microbe, maroque (motte de terre)... (// ô, èù).

- pour le mot coq : à côté de co (Grand Cambrésis) et keu à Iwuy, on a kèw, keuw, kiw (St Vaast), cuw (Avesnes).

- mêmes formes pour la série des o français fermés : sabot, gros, trop, dos, pot, mot, sot, rot.. : éw, euw, iw, uw.

sabot : chabéw ; sabuw à Avesnes, qui refuse ch picard.

ou français : peut se dire ici o, eu, mais le plus souvent aussi èw, èùw : clou : clo/cleu/èw/eùw. (id : caillou, verrou, trou, pouce..).

coup, beaucoup : bokéw/euw/iw/uw ! (//o, eu).

wa, ancienne diphtongue française,

. conserve parfois le wa, dans toile, poivre, croire, coiffe..

. se réduit parfois à o, pour voiture, soie, roi..

. se transpose le plus souvent en èw, èùw : pois, poids, croix, trois, mois, fois, et on peut opposer ff et fF : tro fo d'swit, trèw a l'fèw...

wi, enfin, peut se dire wè : la pluie : pleùf, plèf, pwèf ! [ou se réduire à i, u : li, pi (lui, puis), j'su, cuyér (suis, cuiller..)]

3^e cas de figure, diphtongaisons en Y'et en W peuvent s'opposer d'un village à l'autre. Ainsi, dans plusieurs séries de mots, là où le Grand Cambrésis dit io (capio..), maints parlars préfèrent les formes en W :

Mots en eu : cas de cheveu ; à « cavio », s'opposent ordinairement : cavéw, et par inversion cavwé ; même, par écrasement : cvéw, gveu, gwéw ! (St Hilaire, St Vaast, St Aubert).

Mots en o, eau en français :

- le plus souvent, éw, èùw, pour des mots comme monceau, morceau, pourceau, faisceau...

- mais pour eau, râteau, on a des formes en éw (é à Rieux).

- pour beau, peau, chapeau.., certains disent (par inversion du éw) bwé, pwé, capwé.. (Rieux).

- enfin, pour poireau, on a souvent poré, mais aussi pori<on>, poriaw, pory<in>w ! (retour des finales nasales).

Transpositions particulières. 3 ou 4, parmi beaucoup d'autres :

Au suffixe français de contenance en ée (poignée, brassée..), correspond chez nous une forme en i : pougni, brachi, écourchi, saki..



Au niveau des verbes français en ier, on entend souvent des formes en o : soyé, plo. yé... etc.

Pour certains O français intérieurs sous accent, les équivalents locaux peuvent déconcerter :

- souvent, on entend plutôt OU : s'proumnin, couchi, fouchil.. (se promener, chaussée, faucille...).

- pour groseille, on dit ici : gro, gru, grou -zèl, zièl, zial.

- pour cognée, on entend non seulement cogni, cognin, cogna,.. mais aussi keugni, cugni, et même cwingni.

Pour le OU français, on dit parfois eù, eu, u, o :

eù : keùt pour coude, coudre...

eu : reu, meulin... (roue, moulin...).

u : suri, d'ou : surkeu, surkèt : souris, guetter, petite jeune fille toujours aux aguets...

o : cloeu : clouer ; id. pour nouer, couper, pouvoir, vouloir.

Enfin, le û de mûr, sûr, mûrir, assûrer, se dit eù/eu : meùr, meurrir.

Consonantisme. Ici, les choses sont beaucoup plus simples, et nous semblent revenir davantage aux grandes caractéristiques picardes :

- Nos consonnes, en effet, sont bien celles que nous connaissons.

- Elles peuvent ne pas apparaître, après chute en finale ou dans des groupes complexes (obscur, orchestre...), et particulièrement dans les suites épenthétiques en tr, dr, pr, bl (sembler, trembler, étrangler, vendre, répondre).

- En général elles se conservent, sauf à s'assourdir en finales : eù tup, eùn bâc..

- En ce qui concerne le d, ici comme ailleurs il tend à s'assimiler partiellement au m qui le suit, et on dit, pour demain : nmo ; lendemain : lèn'mo.. ; nmèdeu, nmeureu, etc...

- Pour quelques consonnes, on peut observer une tendance au renforcement, et même au redoublement en certaines positions, par ex. le t en terminaisons verbales de la 3^e personne ; ainsi, à Rieux : ils prennent tout : i Pratté tou ; ils le savaient bien : i l'savot-té-t'i po ! (elle.. : al él savot-t-èl po !) – De même, dans d'autres enchaînements, le d, le n, le l : d'du k't'arif ? én' n'é tu seùr ? eù ll'a vu ! ; don' mé ll'eù !

- Mais la grande remarque à faire concerne les picardismes K, G, CH, J, issus du traitement de c, g latins, soit devant a, soit devant e et i. Certes K et G picards sont partout observés, et on dit bien : eù câ, in ky<in>, etc. Mais pour CH et J on note des dissidences en S, Z, qui retournent vers le français ou le wallon ; et on dit, à Avesnes, Iwuy, Quiévy, Naves.. : « du siras » et non du chirach, sti-ci, es-ti-ci, et non ch'ti-chi (Ce sont donc des Sti-mi !). - On peut d'ailleurs signaler que, dans les villages en question, cette réticence au CH picard se prolonge même, par exemple, en Morpho-Syntaxe, puisque leur article défini est non pas ch, mais le ; et on

dit, non pas : ch'facteur y'é paseu, mais : l'facteur... Une sorte de frontière assez floue entre deux zones traverse ainsi notre secteur, séparant, en gros, le S.O. plus résolument picard, et le N.E. soumis, semble-t-il, à d'autres influences..

Conclusion. Toutes ces particularités, hâtivement passées en revue, donnent certainement à nos parlers une coloration assez originale. D'où celle-ci nous vient-elle ? Nous n'avons pas d'explication très valable¹.

Pour plus de détails, il est possible de consulter notre thèse de 1992, *Recherche sur le passé et les parlers de Rieux-en-Cambrésis et de ses environs* (Cambrésis du Nord-Est). Parties publiées : François Lefebvre,

- *Rieux et le Cambrésis du Nord-Est* (Les Amis du Cambrésis) (histoire).

- *Lexique du parler de Rieux-en-Cambrésis* (Centre d'études médiévales et dialectales, Université de Lille III).

François LEFEBVRE,
IUFM Lille

1 — Cette singularité langagière, selon certaines hypothèses formulées à la suite de l'exposé, ne pourrait-elle procéder d'une sorte de révolte étouffée, sous la pression de contraintes ambiantes trop difficilement supportées ? Cette idée n'a pu que nous rappeler, de manière frappante, les analyses de Georges Lefebvre dans sa thèse de 1924 sur *Les Paysans du Nord pendant la Révolution Française*, et particulièrement en Cambrésis (« Ce fut en Cambrésis qu'éclata le premier soulèvement agraire, on n'en sera pas surpris. »... Ce fut le Cambrésis qui naturellement s'ébranla le premier »... etc. Idée à reprendre et à creuser ?



Une homélie inédite et originale teintée de picardismes (ms. Lille, B.M., 83)

Le manuscrit 83 (anciennement 71) de la Bibliothèque municipale de Lille, recueil de textes pieux en latin et en ancien français, contient dans ses premiers feuillets une homélie inédite¹ et originale par son contenu. Il rassemble diverses compositions reli-

1 — La mention de ce sermon ne figure pas dans les répertoires usuels d'œuvres de prédication ou dans les catalogues d'*exempla*. Voir Nicole Bériou, *L'avènement des maîtres de la Parole. La prédication à Paris au XIII^e siècle*, Paris, Institut d'Études augustiniennes, 1998, 2 vol. ; Anne-Marie Bouly de Lesdain et Édith Brayer, « Recueils manuscrits de sermons en prose française du Moyen Âge », dans *Bulletin d'information de l'I.R.H.T.*, 8, 1959, pp. 47-68 ; Claude Bremond, Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt, *L'« exemplum »*, Turnhout, Brepols, 1982 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 40) ; Raymond Étaix, « Répertoire des homéliaires conservés en France (hors de la Bibliothèque nationale) », dans *Homéliaires patristiques latins. Recueil d'études de manuscrits médiévaux*, Paris, Institut d'Études augustiniennes, 1994 ; Réginald Grégoire, *Homéliaires liturgiques médiévaux. Analyse de manuscrits*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 1980, (Biblioteca degli studi medievali, 12) ; Joseph Klapper, *Exempla aus Handschriften des Mittelalters*, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1911 ; Maria Magdalena Lebreton, « Recherche sur les principaux thèmes théologiques traités dans les sermons du XII^e siècle », dans *Revue de théologie ancienne et médiévale*, 23, 1956, pp. 5-18 ; Hervé Martin, *Le métier de prédicateur en France septentrionale à la fin du Moyen Âge*, Paris, Éditions du Cerf, 1988, pp. 221-227 ; Joannes Baptist Schneyer, *Repertorium der lateinischen Sermones des Mittelalters*, Münster, 1969-1980 (Beiträge zur Geschichte der Philosophie und Theologie des Mittelalters, Band XLIII.) ; Cesare Segre, « Les formes et traditions didactiques », dans Hans Robert Jauss, *La littérature didactique, allégorique et satirique*, Heidelberg, C. Winter, 1970 (Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters, VI), t. II, pp. 97-102 ; Frederic C. Tubach, *Index exemplorum. A Handbook of Medieval Religious Tales*, Helsinki, Akademia Scientiarum Fennica, 1969 ; abbé J.-Th. Welter, *L'« exemplum » dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Âge*, Paris-Toulouse, Occitania, 1927 (Thèse de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris) et *La Tabula exemplorum secundum ordinem alphabeti. Recueil d'exempla compilé en France à la fin du XIII^e siècle*, Paris-Toulouse, Occitania, 1926, (Thèse complémentaire de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris).

gieuses transcrites en une *scripta* picarde (pour les œuvres françaises), mais, contrairement aux allégations de H. Rigaux, l'auteur du catalogue le plus récent², qui se fonde sur la présence d'une foliation ancienne³ de couleur rouge au centre de la marge de tête des rectos de feuillet à partir du fol. 56 r° pour établir une disparité dans l'ouvrage, ce *codex* n'est pas franchement constitué de deux parties distinctes (l'une s'étendant du fol. 1 r° au fol. 55 v°, l'autre du fol. 56 r° au fol. 197 v°).

Il forme bien une unité constituée d'un seul tenant et douée de caractéristiques codicologiques quasiment identiques. On en voudra pour preuves les divers éléments suivants. Tout d'abord, l'homogénéité des cahiers, qui sont pour la plupart des quinions, plus ou moins respectueux de la règle de Gregory⁴ : à l'exception du premier, du vingtième et du vingt-et-unième cahier, qui sont des ternions, et du dernier cahier, qui est un binion irrégulier, tous les autres cahiers⁵ comportent cinq feuillets doubles où les côtés chair et poil du parchemin se font souvent face⁶. Ensuite, les feuillets présentent tous les mêmes dimensions et, à deux exceptions près⁷, une mise en page identique. Le quotient de la division de la mesure de la hauteur par celle de la base des pages (soit 174 mm : 116 mm) équivaut à 1,5, valeur qui correspond à une aire remarquable (le double rectangle de Pythagore)⁸. La justification du texte est en général réalisée suivant les normes du nombre d'or (126 mm :

2 — Cf. [H. Rigaux], *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XXVI*, Paris, Plon, 1897, pp. 52-55. Pour une description complète du contenu du *codex*, voir André Le Glay, *Catalogue descriptif des manuscrits de la Bibliothèque de Lille*, Lille, Vanackere, 1848, n°49, pp. 26-29.

3 — Le ms. comporte aussi une foliation moderne, qui n'est pas exempte d'erreurs. En effet, on y observe des feuillets numérotés 172bis et 173bis dans le dix-huitième cahier : au total, le volume compte donc 199 feuillets et non 197 comme le laisserait supposer la numérotation réalisée au crayon dans le coin supérieur droit au recto de chaque feuillet.

4 — Sur cette notion, voir Jacques Lemaire, *Introduction à la codicologie*, Louvain-la-Neuve, 1989, (coll. Institut d'Études médiévales de l'Université catholique de Louvain. Textes et études, n°9), pp. 46-49.

5 — Néanmoins, à la fin du dix-neuvième cahier, un quinion qui observe la règle des vis-à-vis, un feuillet supplémentaire a été ajouté : le fol. 184 est joint au cahier par collage au fol. 183.

6 — Les quatrième, cinquième, huitième, dixième, onzième, seizième et dix-huitième cahiers respectent scrupuleusement la règle de Gregory. Dans le troisième et le sixième cahier, le bifeuillet central, retourné, rompt l'ordonnance harmonieuse des côtés du parchemin. Ailleurs, la disposition des bifeuillets varie assez considérablement.

7 — Dans les deux premiers cahiers (fol. 2 v° à 15 v°) ainsi qu'à la fin du dix-neuvième cahier (très exactement au fol. 184, adjoint au fol. 183) et dans le vingtième (fol. 185 r° à 188 v°), le texte est transcrit sur une dimension horizontale un peu plus large qu'ailleurs — 83 mm (voire 88 mm au fol. 188) — et comporte trente-deux lignes de texte au lieu de vingt-cinq. Dans le dix-neuvième cahier, la dimension verticale est aussi un peu plus longue (128 mm au lieu de 126).

8 — Cf. J. Lemaire, *Introduction à la codicologie*, p. 139.

77 mm = 1,636)⁹. Enfin, la transcription du texte s'est (sauf dans les deux premiers cahiers et dans le vingtième) opérée sur vingt-cinq lignes de texte¹⁰, la réglure maîtresse supérieure servant toujours de linteau. Cette réglure elle-même est partout réalisée à la mine de plomb.

Diverses réalités codicologiques présentent des divergences, mais ces dissemblances n'obéissent pas de manière absolue à une partition entre les cinquante-cinq premiers feuillets et les suivants. Ainsi, diverses mains ont transcrit les textes et l'encre change même de couleur à certains endroits¹¹. On remarquera aussi que des pieds-de-biche tracés à l'encre rouge ne se lisent que dans le texte de l'homélie (soit du fol. 2v° au fol. 5r°). La décoration, constituée par six miniatures dessinées de manière très fine, mais uniquement rehaussée des couleurs jaune et rouge, ne s'observe qu'entre les fol. 24 r° et 33 v° : elle illustre la passion de Jésus-Christ¹². Le soulignement en rouge de textes latins dans les compositions françaises n'affecte le *codex* qu'à partir du fol. 56 v°. Cette intervention du rubricateur a probablement été réalisée en même temps que la numérotation en rouge des feuillets évoquée ci-dessus. Aussi, on est en droit de supposer qu'à une époque antérieure à la constitution définitive du *codex*, sa seconde partie a été traitée de manière quelque peu différente de la première. Mais l'état final du manuscrit, qui porte sur ses feuillets de garde des mentions relatives à ses propriétaires anciens¹³, nous incline à penser qu'il

9 — Les mesures des aires formées par la page et par le texte, prises sur le fol. 194 v° (resté vierge de toute écriture) sont les suivantes : 27 + 77 + 12 x 13 + 126 + 35. Dans les feuillets où la surface occupée par la transcription textuelle est plus large (par exemple au fol. 188 r° qui comprend une justification de 88 mm sur 128 mm), le quotient de la division de la dimension de la hauteur par celle de la base (soit 1,454) ne correspond à aucune valeur de proportions particulière.

10 — L'unité de réglure équivaut donc à 5,04 mm (soit 126 mm : 25). Quand la disposition de la transcription comporte trente-deux lignes, l'unité de réglure se réduit à 3,93 mm (soit 126 mm : 32, du fol. 2 v° à 15 v°) ou à 4 mm (soit 128 : 32, du fol. 184 r° à 188 v°).

11 — Dans le passage du fol. 15 v° à 16 r°, puis des fol. 48 r° à 55 v°, puis encore au milieu du fol. 183 v° et au début du fol. 192 v°.

12 — Les sujets des vignettes concernent l'audition de Jésus par Pilate (fol. 24 r°), la flagellation du Christ (fol. 26 r°), le transport de la croix (fol. 27 v°), la crucifixion et le coup de lance porté au flanc de Jésus en croix (fol. 29 r°), la descente de croix (fol. 30 v°) et la mise au tombeau (fol. 33 v°).

13 — Dans la partie supérieure du fol. 1 v°, on lit cette mention, tracée par une écriture du XVI^e siècle : *See livre est à Franchois Sejourmet* ; puis, un peu plus bas et à droite, *A présent Henry Sejourmet*. Au centre de la marge de tête, on observe la signature de *J.-B. de Hennin*. Au centre du fol. 197 r°, une main du XV^e ou du XVI^e siècle a noté *Che livret appartient et est à Frastret de Montegny*. Cette indication est suivie de la correction *A Franchois Sejourmet*. Dans la partie supérieure du fol. 196 v°, la marque de propriété *Henricus Sejourmet me possidet* est suivie de la signature d'un certain *Vergier* et de la maxime latine *Audentes fortuna juvat*. Sur l'identité de ces divers possesseurs du *codex*, on manque de renseignements précis. On sait que le nom de Séjourmet et de Montegny sont fréquents dans

procède de la réunion, dès la fin de l'époque médiévale¹⁴, d'ouvrages de dévotion écrits dans une langue affectée de traits picards et transcrits sur des feuillets de formats semblables et d'organisation sensiblement identique.

Le texte que nous éditons ci-après appartient au genre de l'homélie. Par sa forme et son contenu, il se révèle assez caractéristique des œuvres de prédication en langue vulgaire selon les critères établis par Michel Zink dans son beau livre sur les sermons en français dans les premiers siècles du Moyen Âge¹⁵. Comme premier indice de distinction, on retiendra le fait que le thème du prêche dont nous proposons une édition critique ne concerne pas le temporel des saints ou ne contient pas le commentaire d'une autorité, comme dans les discours homilétiques de même genre rédigés en latin. Notre prône entre dans la catégorie des *sermones de diversis*. Il propose une leçon morale visant à mettre le public en garde contre tout excès d'austérité. Ce public lui-même n'est sans doute pas uniquement constitué d'auditeurs, mais aussi de lecteurs. La méthode de composition de l'ouvrage ne se fonde vraisemblablement pas sur la *reportatio*, ou technique qui consiste à construire une version définitive à partir d'un canevas¹⁶ : le texte n'a pas été élaboré sur la base de notes prises par certains auditeurs, mais immédiatement rédigé en vue de son exposition en chaire, voire de sa lecture individuelle. C'est pourquoi il apparaît comme un exemple assez manifeste de la « prédication dans un fauteuil », selon l'heureuse expression employée par Michel Zink¹⁷.

En raison de l'image exploitée aux ll. 122-125, où l'auteur compare la recherche abusive de la perfection au travail d'une maîtresse de maison qui s'applique avec tant de zèle à ramasser la poussière qu'elle provoque la dispersion des balayures, les destinataires de l'homélie sont probablement des femmes, membres

le Nord. En février 1650, un Jacques Séjournet est abbé de Cambron (cf. Marie-Thérèse Lenger, *Bibliotheca Belgica. Bibliographie générale des Pays-Bas*, Bruxelles, Culture et civilisation, 1964, t. I, p. 369).

14 — On en voudra pour preuve la mention du titre de l'homélie dans la table des matières du manuscrit (voir notre note 29).

15 — Cf. Michel Zink, *La prédication en langue romane avant 1300*, Paris, H. Champion, 1976, (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 4), pp. 221-261. Voir aussi Michel Zink, « La prédication en langues vernaculaires », dans *Le Moyen Âge et la Bible*, éd. Pierre Riché et Guy Lobrichon, Paris, Beauchesne, 1984, pp. 489-516.

16 — Cf. Louis-Jacques Bataillon, « Les problèmes de l'édition des sermons et des ouvrages pour prédicateurs au XIII^e siècle », dans *The Editing of Theological and Philosophical Texts from the Middle Ages*, Stockholm, 1984, (Studia launa Stockholmiensia, 30), p. 109 et « Sermons rédigés, sermons reportés (XIII^e siècle) », dans *Medioevo e Rinascimento*, 3, 1989, pp. 69-83.

17 — Cf. M. Zink, « La prédication en langues vernaculaires », dans *Le Moyen Âge et la Bible*, p. 499.

d'un béguinage. On sait quel succès considérable a remporté la création de rassemblements de béguines à partir du XIII^e siècle, en particulier dans le nord de la France¹⁸. Ces regroupements de religieuses, qui pratiquaient une dévotion à mi-chemin entre les chrétiennes laïques et les moniales des grands ordres monastiques¹⁹, étaient souvent soumis à une influence des milieux cisterciens, du moins en surface²⁰. Aussi, on ne s'étonnera pas de découvrir deux rappels explicites à l'autorité de saint Bernard de Clairvaux dans notre homélie : l'idée selon laquelle la véritable humilité consiste à se soumettre à la volonté divine (ll. 48-51) et le thème de la domination du diable sur le corps des fidèles (ll. 136-138), sujet également développé par saint Augustin. Toutefois, le sermon comporte d'autres références savantes : aux livres de l'Ancien Testament (Ézéchiel, les Rois, Isaïe, Joël, Jonas, Jérémie, Job), aux écrits des Pères de l'Église (saint Augustin et saint Jean Chrysostome) et, bien entendu, au message évangélique (Marc, Matthieu et Luc).

Le critère le plus décisif à propos de l'origine vernaculaire de l'homélie sur l'arbre sec repose sur son mode de construction. Loin d'obéir à la technique habituelle des prédications en latin, qui adoptent une structure souvent rigide, l'armature du texte présente, dans le cas qui nous occupe, un agencement dépouillé, mais dénote quelque dysharmonie : à l'énoncé du thème, assez long (près d'un quart du total de l'ensemble textuel) répond une péroraison très succincte, qui conclut non sans quelque empressement²¹. De manière originale²², l'introduction revêt un style narratif (*Tant avons alet esporounant que ore sommes venvut par le grasce de Dieu a l'arbre seck...*) et développe d'emblée à grands renforts de citations bibliques²³ le sujet du prêche : la mise en garde contre une

18 — Cf. Bernard Delmaire, « Les béguines dans le Nord de la France au premier siècle de leur histoire (vers 1230-1350) », dans Michel Parisse, *Les religieuses en France au XIII^e siècle*, Nancy, Presses universitaires, 1985, pp. 121-150 et Michel Lauwers et Walter Simons, *Béguins et béguines à Tournai au bas Moyen Âge*, Louvain-la-Neuve, 1988, (Tornacum, 3), pp. 19-20.

19 — Cf. Michel Parisse, *Les nonnes au Moyen Âge*, Le Puy, Chr. Bonneton, 1983, pp. 223-229.

20 — Cf. Michel Zink, « La prédication en langues vernaculaires », dans *Le Moyen Âge et la Bible*, p. 499.

21 — Remarquons toutefois que les conclusions brèves ne sont pas rares, même dans les sermons latins. (Cf. Jean Longère, *Ceuvres oratoires de maîtres parisiens au XII^e siècle. Étude historique et doctrinale*, Paris, Études augustiniennes, 1975, t. I, p. 56).

22 — Cf. Thomas-M. Charland, *Artes prædicandi. Contribution à l'histoire de la rhétorique au Moyen Âge*, Paris, Vrin, 1936 (Publications de l'Institut d'études médiévales d'Ottawa, VII), pp. 138-141.

23 — Le sermon ne constitue toutefois pas ici un « montage de pièces rapportées bibliques » (cf. H. Martin, *Le métier de prédicateur en France septentrionale à la fin du Moyen Âge*, p. 243).

trop grande ferveur qui, associée à un manque de réflexion, transforme les vertus en vices. L'arbre sec sert de motif symbolique à la leçon morale : comme le bel amandier peut devenir un bois desséché tout juste bon à brûler, le fidèle qui ne se défend pas contre les manœuvres du diable, habile à se travestir d'un manteau de vertu, compromet ses chances de connaître la vie éternelle.

Le corps du développement interprète de manière inversée six des sept péchés capitaux (le thème de la colère n'est pas abordé). En l'occurrence, ce ne sont pas les fautes traditionnelles qui sont dénoncées, mais l'observance excessive des vertus que l'on peut opposer à ces dérèglements²⁴. Ainsi, ce n'est pas l'orgueil qui est réprouvé, mais l'excès d'humilité, qui conduit le chrétien au manque de confiance en soi et au mépris de la grâce divine (ll. 45-53). L'envie ne fait l'objet d'aucune admonestation sérieuse, tandis que le discours homilétique rappelle avec fermeté que la charité authentique ne doit pas consister à préférer son prochain à Dieu ni à vouloir maintenir à tout prix la paix entre les hommes (ll. 60-70). De même, l'abus de pénitences et des macérations constitue une réponse illusoire à la tentation de la paresse (ll. 88-103). La prodigalité ne corrige pas davantage l'avarice : le dissipateur ne se contente pas de dépenser son propre bien, il dilapide aussi les richesses d'autrui (ll. 104-111). À la luxure, il ne convient pas d'opposer une chasteté dévoyée, qui entraîne divers préjugés graves : le refus d'accomplissement du devoir conjugal et l'abus des mortifications corporelles (ll. 112-132). Enfin, considérant les privations du corps et les jeûnes comme des ripostes inadéquates à la gourmandise, le prône regrette la pratique démesurée de ces carences physiques volontaires qui affaiblissent le fidèle et le transforment en une proie facile pour le démon (ll. 133-140).

Une analyse approfondie de la structure de l'exposé montre une grande disparité de forme entre ses parties. Après une longue introduction qui verse volontiers dans l'accumulation de considérations érudites, la plupart des thèmes relatifs aux péchés capitaux sont traités en quelques lignes (moins de dix pour l'évocation de la magnificence, des excès de privations, de la prouesse insensée et un peu plus de dix pour l'humilité, la continence sexuelle), alors que la dénonciation des outrances relatives à l'amour du prochain occupe près d'un tiers du total de la démonstration. Cette disproportion s'explique sans nul doute par la dif-

24 — Si le thème des péchés capitaux est un sujet fréquemment abordé dans les homélies, la mise en garde contre une obéissance trop stricte aux impératifs des vertus correspondantes ne se lit nulle part ailleurs (cf. H. Martin, *Le métier de prédicateur en France septentrionale à la fin du Moyen Âge*, pp. 368-378).

ficulté du sujet : s'il est aisé de mettre en cause la démesure dans l'exercice de certaines vertus (la tempérance ou la largesse par exemple), il se révèle beaucoup moins facile d'attaquer les « abus » de la charité, vertu fondamentale du christianisme. Aussi, pour surmonter la difficulté et parvenir à ses fins, le prédicateur recourt davantage aux références savantes ou aux autorités dans le développement de ce thème : il cite explicitement saint Augustin (à deux reprises) ou saint Jean Chrysostome et renvoie au Nouveau Testament. Il évoque aussi la personne de Moïse et de Jésus-Christ (ll. 84-88), dont le souvenir est absent des autres parties du prêche. Quant à la conclusion, sa brusquerie ne laisse pas d'étonner. On sait quelles libertés prenaient parfois les prêcheurs au moment de clore leurs discours édifiants²⁵, mais la péroration contient ici peu de conseils pratiques et se réfère à l'image de la culture de l'arbre, qu'il convient d'élaguer avec soin, sans toutefois remémorer de façon explicite le symbole de l'arbre sec amplement évoqué dans l'exorde.

L'*homélie de l'arbre sec* a été transcrite – et probablement aussi composée – dans la partie septentrionale du domaine français à la fin du XIII^e siècle, ou au début du XIV^e, comme en témoigne le bon maintien de la flexion casuelle²⁶. Si de nombreux emplois attestent la coexistence d'une forme dialectale et d'une forme francienne (voir 16 *le vie* et 19 *la vie* ; 53, 54, 60 *apriés*, mais 61 *après* ; 94, 113 *chiauls*, mais 40, 115 *cil*, 22, 54 *cils* ; 59 *sen* à côté de 12, 42, 56, 58, etc. *son* ; 62 *ten*, mais 61, 77 *ton* ; 106 *largues* et 109 *larges*), un nombre important d'éléments phonétiques ou morphologiques observables dans le texte relèvent des parlers picard, wallon et lorrain.

Parmi ces phénomènes partagés entre les trois dialectes, on relève les faits suivants :

- *a* libre et accentué > *ei*, *e* (Gossen²⁷, *Grammaire*, 48) : 105 *avers* ; 128 *osteil*
- la conservation graphique du *-t* final dans les terminaisons latines *-atu-*, *-itu-*, *-utu-*, *-ate-*, *-ute-* (Gossen, *Grammaire*, 104-106) :
- atu-* : 3 *alet* ; 95 *congiet* ; 127 *ned* ; 31 *parlet*, 55, 59, 86 *pechiet*
- utu-* : 98 *vaincut* ; 3 *venut*
- ate-* : 60 *amitet*, 56 *amistet*, 133 *austeritet* ; 8 *biaultet* ; 116 *caastet* ; 63 *caritet* ; 52 *humilitet* (mais 35, 46 *humilitéé*) ; 104 *prodigalitet* ; 115 *puretet* (mais 126

25 — Cf. Louis-Jacques Bataillon, « Les instruments de travail des prédicateurs au XIII^e siècle », dans *Culture et travail intellectuel dans l'Occident médiéval*, Paris, C.N.R.S., 1981, p. 206.

26 — Dans le domaine picard, la distinction entre le cas sujet et le cas régime s'est perpétuée plus longtemps qu'en francien, jusqu'au cœur du XIV^e siècle (cf. Claude Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes, 2000, p. 80 et Geneviève Hasenohr, *Introduction à l'ancien français de Guy Raynaud de Lage*, Paris, Sedes, 1993, p. 27).

27 — Cf. Charles Théodore Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1970, (Bibliothèque romane et française. Série A : manuels et études linguistiques, 19).

pureté) ; 38 *pusillanimité*

- l'absence de la consonne intercalaire *b* dans le groupe *m'l* et de *d* intercalaire dans le groupe *l'r* (Gossen, *Grammaire*, 116) : 48, 83 *humeles* ; 123 *poulrette* ; 124 *poulrettes*
- insertion d'un *e* svarabhaktique au futur ou au conditionnel (Gossen, *Grammaire*, 131) : 132 *deveroient*.

Relèvent d'emplois propres au picard et au wallon :

- la forme de l'article féminin régime *le* (Gossen, *Grammaire*, 121-122) : 51 *le benoite Virge Marie* ; 4 *le grasce* ; 98 *le haire* ; 123 *le maison* ; 68 *le pais* ; 73 *le peur* ; 126 *le pureté* ; 85 *le Sainte Escripiture* ; 16 *le vie* (19 *la vie*) ; 107 *le voie*
- la forme faible en *ui* de l'imparfait du subjonctif (Fouché²⁸, *Verbe*, 312, 335 ; Gossen, *Grammaire*, 130-131) : 70, 100 *deuissent* ; 13, 42, 56 *deuist* ; 86 *fuist* ; 69 *peuissent*.

Appartiennent à la fois à l'aire picarde et à l'aire francienne :

- le développement d'un *e* prosthétique devant le groupe initial *sc-* (Gossen, *Grammaire*, 106) : 122 *escrupuleuse*
- l'évolution du *o* fermé libre > *ou* ou *eu* (Gossen, *Grammaire*, 80) : 88 *ceurt* ; 14, 19 *fleur*, 21 *fleurs* mais 13 *flour*.

Comme phénomènes communs au picard et au normand, on recense :

- la transformation de *i* bref suivi d'une nasale en *ain* (Gossen, *Grammaire*, 18) : 50 *mains*
ch mis pour *s* (Gossen, *Grammaire*, 91-92) : 140 *abstinences* ; 8, 10, 58, 61, 136 *che* ; 95, 113 *chiauls* (mais 40, 115 *cil* ; 21, 54 *cils* et le déterminant *cils* 8, 23, 59) ; 74 *choiles* ; 74, 76, 106, 108, 109, 114 *chou* ; 16, 55, 57 *commenche*, 116 *commenchent* ; 117 *courchent* ; 119 *courouchent* ; 33 *esperanche* ; 50 *fianche* ; 105 *franchois* ; 7 *haulteche* ; 5 *joveneche* ; 83 *justiche* ; 32 *niche* ; 125 *niches* ; 27 *nichetés* ; 116 *penanche* ; 96 *penanches* ; 44 *pericheus* ; 27, 92 *proeche* ; 121 *tristeche*
- *c* + *a* à l'initiale et intérieur derrière consonne > *k* (Gossen, *Grammaire*, 95) : 28, 112 *caastés* ; 116 *caastet* ; 63 *caritet* ; 90 *cascuns* ; 10 *caulz* ; 24 *kievetains*.

La Flandre et le Hainaut présentent en commun ces particularités phonétiques :

- le *e* ouvert entravé > *ie* (Gossen, *Grammaire*, 59) : 44 *appielle* ; 53, 54, 60 *apriés* (mais 61 *après*) ; 9, 18, 23 *biel* ; 14 *bielle* ; 72 *ciertes* ; 128 *confiesser* ; 33, 141, 144 *diestre* ; 112, 135 *enviers* ; 63 *ies* ; 64, 81 *iestre* ; 45 *infier* ; 33 *mantiel* ; 68 *piendent* ; 49 *querielles* ; 130 *reviersent* ; 32, 34, 142, 144 *seniestre* ; 44 *sierf* ; 100 *siervir* ; 85 *tiesmougnage* ; 130 *viersent*
- *u* est une graphie pour *ou* conjonctif (Gossen, *Grammaire*, 85) : 72, 77, 97, 112, 115, 116, 117 *u* conjonction, mais 110 *u* adverbe
- le maintien de la voyelle pénultième atone (Gossen, *Grammaire*, 110) : 117 *angele* ; 94 *ordene*.

28 — Cf. Pierre Fouché, *Le verbe français. Étude morphologique*, Paris, Les Belles Lettres, (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 56).

Au total, ne peuvent être dénombrés comme des faits spécifiques du picard que les quatre usages suivants (voir la liste complète des particularités picardes dans Gossen, *Grammaire*, 153) :

- *ilius* > *ius* (Gossen, *Grammaire*, 70) : 84 *Fius* ; fait localisé à Mons, Lille, Douai

- *o* + nasale > *ou* ou *u* (Gossen, *Grammaire*, 83) : 41 *dounee* ; 85 *tiesmougnage* ; 140 *juner*

- *ecce hoc* > *chou* (Gossen, *Grammaire*, 123-124) : 74, 76, 106, 108, 109, 114 *chou*

- *gh* mis pour *g* (Gossen, *Grammaire*, 101-102) : 14 *gheniestre* ; 28, 105 *larghece* ; 106 *largues* (mais 109 *larges* et 43 *laidenge*) ; fait localisé à Mons et à Tournai.

Dans le domaine lexical, quelques formes sont notées comme septentrionales par le *F.E.W.* de Walter von Wartburg, surtout en raison de leurs caractéristiques phonétiques : 28, 112 *caastés*, 14 *gheniestre*, 133 *gloutermie*, 48 *humeles*, 5 *joveneche*, 24 *kievetaïns*, 116 *penanche*, 44 *pericheus* et 123 *ramonner*. Seul l'emploi de 123 *poulrette* paraît se limiter au pays de Lille.

Compte tenu de ces éléments et des minces indices que nous fournit l'identité des propriétaires successifs du ms. Lille, B.M., 83, nous pouvons conclure à l'incontestable origine nordique de ce *codex*, qui a peut-être été copié dans la région formée par le triangle Mons, Tournai, Douai. L'originalité des vues de l'auteur de l'*homélie sur l'arbre sec*, le caractère inédit de cette œuvre et son appartenance probable à la littérature religieuse et morale destinée aux béguines du Nord appellent une édition critique de ce texte, que nous invitons le lecteur à découvrir.

Texte du ms. Lille, B.M. 83 (anc. 71), fol. 2v°-5r°

De l'arbre seck,

*ouquel est senefiiés li estas de l'home et de la vie*²⁹

Tant avons alet³⁰ esporouant que ore sommes venut par le grasse de Dieu a l'arbre seck³¹. Cils arbres est uns arbres qui en sa joveneche³² fu plantés sur boinne riviere, si comme li prophetes Ezechiel³³ le descript : très bien nés et très bien nouris et très bien venans, si qu'il ressembloit les arbres de paradis en hauteche

29 — Dans la table du *codex*, qui figure au fol. 8 r°, le titre est le suivant : *Chi apriés s'ensieut del arbre seck ouquel est senefiiés li estas de l'home et de la vie, sur le premier fuellet de cel livre.*

30 — Emploi du verbe *aler* avec l'auxiliaire *avoir* au sens de « cheminer » (Hasenohr, *Introduction*, 153).

31 — On compte plusieurs allusions à un arbre sec dans la littérature médiévale. Dans le *Jeu de saint Nicolas* de Jehan Bodel, il désigne un végétal situé près d'Ébron et qui se serait desséché au moment de la mort du Christ (cf. éd. Albert Henry, Bruxelles, Palais des Académies, 1981, p. 276 et Charles Foulon, *L'œuvre de Jehan Bodel*, Paris, P.U.F., 1958, p. 633). Dans *Huon de Bordeaux*, il serait appelé à reverdir et ce miracle entraînerait la



et en biaultet. Cilz arbres, che dist³⁴ Salemons³⁵, flori comme
 10 amandeliers³⁶, c'est a dire bien et biel ; mais trop se hasta, che dist
 Ysaies³⁷, et vint vens caulz et ardans et le brula tout, che dist li
 devans dis prophetes qui ot a nom Johel³⁸, qui pleure et crie et fait
 grant duel en son livre ; car, si comme dist Jheremies³⁹, cilz qui
 deuist pourfiter⁴⁰ flour et fructefier comme paulmiers⁴¹, or est
 15 devenus comme gheniestre⁴² qui bielle fleur porte et nient de
 fruit, ne riens ne vault fors que au feu.

Cilz arbres nous moustre l'estat et le vie de l'homme qui bien
 commenche boine vie et sainte, et croist et pourfite en grascas, en
 vertu et en boinnes meurs, et florist très biel et gette boinne odeur
 partout, mais la vie⁴³ est encore en sa premiere fleur ; si comme
 20 dist Job⁴⁴, vient⁴⁵ uns vens ardans de tresgrant ferveur⁴⁶ et li art
 les fleurs et brulle les branches, et cils demeure secs et brehains⁴⁷ :
 boins est a coper et a getter ou feu. Cils arbres comencha a getter
 bien et biel.vij. boutons a.vij.virtus, qui respondent a.vij. visces kie-
 vetains⁴⁸ ; mais li vens ardans de grant ferveur, de propre sens⁴⁹ et

conversion d'un grand nombre de Sarrazins et de Juifs (cf. éd. Pierre Ruelle, Bruxelles, P.U.B., 1960, p. 405).

32 — *juvenesche* (forme de *jonece*) = « âge tendre » (God., X, 44b ; T.-L., IV, 1764).

33 — Image traditionnelle de force et de longévité, l'arbre connaît quelquefois une chute soudaine. Par trois fois dans *Ézéchiël* (6, 13, 17, 22-24 et 20, 28), il est question d'un arbre vigoureux, susceptible de sécher (voir la mise en garde divine en 17, 24). Le livre d'*Ézéchiël* est la source de la parabole du grain de sénevé qui devient un grand arbre dans *Matt.*, 13, 31-32.

34 — Sur cette forme de l'indicatif présent 3 de *dire*, voir Fouché, *Verbe*, 120, note 1.

35 — Attribution quelque peu fantaisiste : il n'est nulle part fait allusion à l'amandier dans le récit de la vie de Salomon (*1 Rois*, 3-11) ; mais on sait que le roi parlait volontiers des plantes et des cèdres du Liban (*1 Rois*, 4, 13), dont il s'est servi d'abondance pour aménager intérieurement le temple de Jérusalem (*1 Rois*, 4, 15-28 et 6, 15-34).

36 — *amandeliers* = « amandier » (God., I, 247c ; T.-L., I, 334). L'amandier, qui est en fleurs dès le mois de février, symbolise la précocité. Il n'est pas inutile d'observer que l'arbre de Jessé, inspiré par une vision du prophète Isaïe et censé représenter la généalogie de Jésus, est un amandier.

37 — Renvoi probable au passage du livre d'*Isaïe* relatif à l'oracle des jardins d'Adonis (*Isaïe*, 17, 11) où il est rappelé que les semences écloses trop tôt ne donnent pas les fruits espérés.

38 — Le très court livre du prophète Joël comporte une plainte sur la désolation du pays qui met en scène, entre autres malheurs, la sécheresse des arbres fruitiers (*Joël*, I, 12). L'évocation précise d'un arbre trop précocement grandi qui périt par le feu après avoir été asséché par un vent brûlant se lit dans *Jonas*, 4, 6-10.

39 — Le thème du bois qui brûle se retrouve à plusieurs reprises dans *Jérémie* (5, 14 ; 11, 16 ; 22, 7), mais le texte biblique n'évoque pas d'arbre florissant devenu genêt.

40 — *pourfiter* = « apporter du profit, procurer » (God., X, 427c ; T.-L., VII, 1513 ; F.E.W., IX, 427b).

41 — *paulmiers* = « palmier » (God., VI, 47b ; T.-L., VII, 501 ; F.E.W., VII, 515a).

42 — *gheniestre* = « genêt » (God., IV, 257b ; T.-L., IV, 247 ; F.E.W., IV, 100b).

43 — La leçon fautive *vil* du ms. a été corrigée en *vie*.

44 — Comme nous l'avons rappelé plus haut, le thème du vent torride qui brûle la végétation ne se découvre que dans *Jonas*, 4, 8-10.

45 — La leçon inadéquate *viens* est corrigée en *vient*.

46 — *ferveur* = « ardeur, chaleur » (God., III, 769a ; T.-L., III, 1767).

47 — *brehains* = « stérile » (God., I, 726a ; T.-L., I, 829).

- 25 de indiscretion⁵⁰ les corront et les fait devenir. vij. visces, car folle humilités devient pusillanimités, / [fol. 3 r°] folle amistés⁵¹ carnalités⁵², folle debonnairetés nichetés⁵³, folle proeche cruaultés, folle larghece prodigalités, folle caastés⁵⁴ desloiautés, folle abstinence pestilence⁵⁵.
- 30 Or entent⁵⁶ bien comment, quant li diables voit que il ne le⁵⁷ puet abatre es visces et es pechiés (dont nous avons devant parlet) par assallir a seniestre le novisse sergant⁵⁸ et niche⁵⁹, lors se cueuvre d'un mantiel de vertu et, en esperanche de bien⁶⁰, l'assaut a diestre plus soutieument⁶¹ assés que a seniestre.
- 35 Or li moustre⁶² coment il couvient tresgrant humilité avoir qui⁶³ voelt parfaitement vaincre orguel et toutes ses filles folles ; lors li fait tant soi meismes despiter⁶⁴ et anientür et despriser qui⁶⁵ ne cuide riens valoir ne sçavoir ne pooir, si qu'il chiet en pusillanimitet : c'est en une deffaulte⁶⁶ de cuer⁶⁷, car il regarde tant ses defautes et les perils u sont tout cil qui les grans biens font qu'il ne s'ose aidier⁶⁸ de grasce nulle que Dieus li aist dounee. Ains repont⁶⁹ le tresor son signeur dont il deüst gaagner⁷⁰ et soi et altrui aidier, si comme fist li mauvais cui Dieus laidenge⁷¹ en

48 — *kievetains* = « principaux, capitaux » (*God.*, II, 116a ; *T.-L.*, II, 370 ; *F.E.W.*, II, 255b).

49 — On traduira l'adjectif *propre* par « particulier, spécial » (*God.*, 435a ; *T.-L.*, VII, 1992 ; *F.E.W.*, IX, 457b) et la formule *de sens propre*, complément de *ardans*, par « avec une sagesse particulière ».

50 — *Indiscretion* = « manque de réflexion, témérité » (*God.*, X, 8c ; *F.E.W.*, IV, 648b).

51 — *amistés* = « affection, amour » (*God.*, VIII, 107a).

52 — *carnalités* = « sensualité, luxure » (*God.*, II, 75b ; *F.E.W.*, II, 381b).

53 — *nichetés* = « sottise » (*God.*, V, 495a ; *T.-L.*, VI, 634 ; *F.E.W.*, VII, 104b).

54 — *caastés* = « chasteté, pudeur » (*God.*, II, 84a ; *T.-L.*, II, 303 ; *F.E.W.*, II, 478b).

55 — *pestilence* = « malheur, mauvaise doctrine » (*God.*, VI, 129a et X, 328a ; *T.-L.*, VII, 845 ; *F.E.W.*, VIII, 310a).

56 — Le verbe *entent* renvoie davantage ici à l'idée de « perception par l'intelligence » qu'à la notion de « perception de l'ouïe » (*God.*, IX, 481b ; *T.-L.*, III, 574).

57 — Pronom redondant, qui annonce le complément éloigné *le novisse sergant et niche* (Buridant, *Grammaire*, 457).

58 — *sergant* = « homme dévot, serviteur (de Dieu) » (*God.*, VII, 391b ; *T.-L.*, IX, 519 ; *F.E.W.*, XI, 532a).

59 — *niche* = « niais » (*God.*, V, 495a ; *T.-L.*, VI, 631 ; *F.E.W.*, VII, 104a).

60 — Le complément *en esperanche de bien* est apposé à *l'* et ne se rapporte évidemment pas à *diables*.

61 — *plus soutieument assés* = « avec beaucoup plus d'adresse, de façon beaucoup plus ingénieuse » (*God.*, VII, 565a ; *F.E.W.*, XII, 365a).

62 — Le sujet de *moustre* est *diables*, sujet de la phrase précédente.

63 — *qui*, pronom relatif régime indirect, équivalait à *cui* (Buridant, *Grammaire*, 584 ; Hasenohr, *Introduction*, 101).

64 — Les trois verbes *despiter*, *anientür* et *despriser* signifient « mépriser » et forment un beau cas de reduplication synonymique (*God.*, II, 631a, VIII, 120b et IX, 356b ; *T.-L.*, I, 397 et II, 1701et 1714 ; *F.E.W.*, III, 54b, VII, 86b et IX, 373b).

65 — *qui* équivalait à la séquence complétif formée de *il* sujet (Hasenohr, *Introduction*, 230).

66 — *deffaulte* = « manque » (*God.*, II, 455b ; *T.-L.*, II, 1275 ; *F.E.W.*, III, 388b).

67 — *cuer* = « courage » (*God.*, IX, 260c ; *T.-L.*, II, 1115).

45 l'Euvangile et appielle sierf desloiaus, mauvais et pericheus⁷² et
vieux⁷³, et le commanda a ruer⁷⁴ es tenebres d'infier. Tels homs ne
quiert fors fuites et repostailles⁷⁵, mais ensi n'a⁷⁶ pas humilité ne
virtus conquise, car ou camp couvient entrer qui voelt vertu
conquere. Dont⁷⁷ nuls n'est si hardis comme li vrai humeles⁷⁸, car
50 si comme dist sains Bernars⁷⁹, de tant comme es petites querielles⁸⁰
il a mains fianche⁸¹ en soy, de tant a il en Dieu es grans emprinses⁸²
plus grant foy, si comme il apparut bien a le benoite⁸³ Virge Marie,
qui de grant foy et de grant humilitet est loee sur tous ciaux qui
onques furent apriés Dieu.

55 Apriés, quant cils qui sans raison et sans mesure regarde le
pechiet d'envie, tant aigrement le commenche a haïr qu'il chiet en
une folle amistet, car quant il deuist/[fol. 3 v°] son proisme⁸⁴ amer
ensi que soi meismes, il le commenche a amer plus que soi
meismes, car a tort et a droit⁸⁵ il amera son ami, che dist il. Et met
60 cils fols sen ame a enscient⁸⁶ en pechiet pour garder ceste folle
amitet. Ceste amour est folle et desordenee, car apriés Dieu sur
toutes riens tu doibs amer t'ame, et après t'ame ton proisme, che
dist sains Augustins⁸⁷. Dont se tu aimes plus ten proisme que Dieu
u que t'amme, tu n'ies pas en caritet. Pour ce dist Dieus en

68 — *s'aïdier* = « se servir » (*God.*, VIII, 52b).

69 — *repont* = « cache » (*God.*, VII, 62a; *T.-L.*, VIII, 907; *F.E.W.*, X, 269a).

70 — *gaagner* = « tirer profit » (*God.*, IV, 194b; *T.-L.*, 4, 13; *F.E.W.*, XVII, 462b).

71 — *laidenge* = « dit du mal » (*God.*, IV, 696a; *T.-L.*, V, 55; *F.E.W.*, XVI, 439b). Le verbe est ici construit avec un complément indirect (*cu*). Allusion probable à la célèbre parabole des talents (*Math.*, 25, 14-30). En réalité, dans le texte évangélique, ce n'est pas Dieu, mais le maître de maison qui voue aux ténèbres le mauvais serviteur parce qu'il a enfoui son talent dans le sol au lieu de le faire fructifier. À propos de la culture parfois lacunaire ou hésitante des prédicateurs en langue vulgaire, voir Jean Longère, *La prédication médiévale*, Paris, Études augustiniennes, 1983, p. 229.

72 — *pericheus* = « paresseux » (*God.*, X, 317b; *T.-L.*, VII, 745; *F.E.W.*, VIII, 448a).

73 — *vieus* = « méprisable, vil » (*God.*, X, 857b; *F.E.W.*, XIV, 447a).

74 — *ruer* = « précipiter » (*God.*, VII, 260c; *T.-L.*, VIII, 1536; *F.E.W.*, X, 600b).

75 — *repostailles* = « cachettes » (*God.*, VII, 67a; *T.-L.*, VIII, 928; *F.E.W.*, X, 269b).

76 — Le ms. porte la leçon impropre *ne*, corrigée en *n'a*.

77 — *Dont* = « c'est pourquoi » (*God.*, IX, 418c; *T.-L.*, II, 2007).

78 — *humeles* = « humble » (*God.*, IX, 774c; *T.-L.*, XI, 38; *F.E.W.*, IV, 511a).

79 — À plusieurs reprises (dans son traité sur les *Degrés de l'humilité et de l'orgueil*, dans son *Sermon XLII sur le Cantique des Cantiques*, dans le sermon sur la *Soumission de notre volonté à la volonté divine*), saint Bernard de Clairvaux exprime l'idée selon laquelle la vraie humilité consiste à se placer tout entier sous l'autorité de Dieu, suivant le mode d'une triple soumission (voir Migne, *Patr. lat.*, 182, cc. 941-972; 183, cc. 987-993 et cc. 609-612 ainsi que saint Bernard, *Œuvres*, traduites par M.-M. Davy, Paris, Aubier-Montaigne, 1945, t. I, pp. 179-212; t. II, pp. 58-66 et 383-386).

80 — *querielles* = « affaires » (*God.*, VI, 502a; *F.E.W.*, II, 1463a).

81 — *fianche* = « confiance » (*God.*, III, 780a; *T.-L.*, III, 1806; *F.E.W.*, III, 498b).

82 — *emprinses* = « entreprises » (*God.*, III, 75a; *T.-L.*, III, 139).

83 — *benoite* = « bienheureuse ».

84 — *proisme* = « prochain » (*God.*, VI, 429b; *T.-L.*, VII, 1962; *F.E.W.*, IX, 489a).

85 — L'expression *a tort et a droit* (= « à tort ou à raison ») n'est pas attestée avant le XVI^e siècle selon le *F.E.W.* (XIII, 87b).

86 — *a enscient* = « sciemment » (*God.*, III, 228c; *T.-L.*, III, 906).

65 l'Evangile⁸⁸ que nus ne puet iestre ses disciples s'il ne het pere
 et mere, parens et amis, ne mie les parsonnes, mais les visces et
 les folles amistés. Il resson⁸⁹ aulcun fol deboinnaire⁹⁰ qui tant
 fuient et heent felonnie et ire⁹¹ que, pour garder l'amour et le
 pais des hommes, il pierdent moult souvent l'amour et le pais de
 70 Dieu, comme, quant il voient les mauls et les pechiés qu'il peuis-
 sent et deussent abattre, et⁹² il s'en retraitsent⁹³ pour pais avoir.
 Ceste deboinnairetés est trop cruele, dont sains Augustins⁹⁴ dist :
 « Ciertes, se tes freres a u festre⁹⁵, u plaie, u mal ou corps, et il le
 voelt celer pour le peur dou rasoïr dou mire⁹⁶, se tu qui le sces
 75 l'accuses, n'est chou pas pités ; se tu le choiles⁹⁷, n'est chou cru-
 alités ». Dont on suet⁹⁸ dire que mere piteuse⁹⁹ fait fille tigneuse¹⁰⁰ ;
 et ne rest¹⁰¹ chou tresgrant desloiautés se tu vois et os que on dist
 u fait honte a ton Pere dou ciel, et tu le sueffres deboinnairement
 et fais samblant qu'il n'en tiengne¹⁰² de riens a toi ? Dont dist
 moult boin mot sains Jehans Bouche d'or¹⁰³ : homs qui ses propres
 80 injures¹⁰⁴ pardonne de legier¹⁰⁵ et oublie, c'est vertu deboinnaire ;
 mais es hontes et es injures que on dist et fait a Dieu iestre deboin-
 naires, c'est grant iniquités. Dont tout ensi que¹⁰⁶ nuls n'est si har-
 dis que li vrais humeles, n'est nuls si rois¹⁰⁷ en justiche comme li

87 — Sur le thème du renoncement à soi-même pour l'amour de Dieu, voir les *Commentaires sur l'Écriture* (chapitres XXV-XXVII) et le *Sermon CCCXXX* (saint Augustin, *Œuvres complètes*, traduites par M. Raulx, Bar-le-Duc, Guérin, 1868, t. IV, pp. 12-13 et t. VII, 564-567).

88 — Voir *Luc*, 14, 26 ; 18, 29 ; *Marc*, 10, 29-30 ; *Math.*, 10, 35-38.

89 — *ressont* = « sont de leur côté » (*God.*, VII, 131b ; *T.-L.*, VIII, 363).

90 — *deboinnaire* = « d'une bonté excessive » (*God.*, IX, 277b ; *T.-L.*, II, 1237).

91 — *ire* = « colère, déplaisir » (*God.*, IV, 608b ; *T.-L.*, IV, 1440 ; *F.E.W.*, IV, 811b).

92 — La conjonction *et* (parfois appelée « adverbe de phrase ») placée en tête de proposition principale sert à souligner l'articulation et joue un rôle de corrélation (Buridan, *Grammaire*, 554 ; Hasenohr, *Introduction*, 222).

93 — *s'en retraient* = « s'en abstiennent » (*God.*, VII, 153c ; *T.-L.*, VIII, 1171).

94 — La citation paraît assez largement inventée : elle ne se retrouve pas, même sous une forme différente, dans les écrits de saint Augustin (voir le *Thesaurus Patrum latinorum. Thesaurus augustinianus. Series A. Formae*, Turnhout, Brepols, 1989).

95 — *festre* = « fistule » (*God.*, III, 773c ; *T.-L.*, III, 1779 ; *F.E.W.*, III, 582b).

96 — *mire* = « médecin » (*God.*, V, 214c ; *T.-L.*, VI, 72).

97 — *choiles* = « caches » (*God.*, IX, 14c ; Fouché, *Verbe*, 55).

98 — *suet* = « a coutume de » (*God.*, VII, 513a).

99 — *piteuse* = « compatissante » (*God.*, VI, 180a ; *T.-L.*, VII, 986 ; *F.E.W.*, VIII, 442b).

100 — *tigneuse* = « ombrageuse, maussade, acariâtre » : le *F.E.W.* (XIII, 342a) n'enregistre pas cette signification avant l'époque moderne.

101 — Affaiblissement de la voyelle finale à l'indicatif présent 3 de *rester* (Fouché, *Verbe*, 185).

102 — *qu'il n'en tiengne de riens à toi* = « que cela ne t'intéresse rien » (*God.*, X, 752c ; *T.-L.*, X, 217).

103 — Plusieurs passages des écrits de saint Jean Chrysostome concernent le thème du pardon des offenses : voir en particulier l'*Homélie LXI*, qui est un commentaire de *Math.*, 18, 21 (Migne, *Patr. gr.*, 58, cc. 587-595 et saint Jean Chrysostome, *Œuvres complètes*, traduction M. Jeannin, Bar-le-Duc, L. Guérin, 1865, t. VII, pp. 478-485).

104 — *injures* = « injustices, torts que l'on subit » (*God.*, X, 17a ; *T.-L.*, IV, 1395).

105 — *de legier* = « facilement » (*God.*, IV, 756b ; *T.-L.*, V, 313).

85 Fius¹⁰⁸ deboinnaires, si comme il apparut en Moÿse qui, au ties-
mou/gnage [fol. 4 r°] de le Sainte Escriptrue¹⁰⁹, fu li plus deboin-
naires homs qui fuist au monde a son tamps, mais en pechiet ven-
gier, quant il le trouvoit, nuls si crueuls ne tels justicieries¹¹⁰ n'estoit.
Hee las, biaux douls Jhesus, ceste virtus est, ou tamps qui ore ceurt,
90 moult bestournee¹¹¹, car des hontes que on fait a Toi nuls n'en
cure¹¹², mais sa propre injure, quant on a meffait, cascuns se voelt
vengier sans pité et sans mesure.

Encontre le visce d'accide¹¹³ respont li visces de folle proeche,
qui est uns visces moult perilleus. Ensi comme il est, en ost aren-
gié¹¹⁴, de celui qui ordene ne voelt tenir, qui voelt poindre sans
95 congiet¹¹⁵ et sans conseil¹¹⁶ pour los acquerre, ensi est il de chiauls
qui sans conseil font les penanches¹¹⁷ trop grandes et par huees¹¹⁸,
u singuleres¹¹⁹ et deghisees¹²⁰, veillent, vivent, aeurent¹²¹, pleurent,
tuent le corps et portent le haire¹²². Vaincut sont, che leur samble,
s'il ne passent les aultres et font de leur corps sacrefisce au diable,
100 qu'il¹²³ deuisse garder pour Dieu siervir, car si comme dist
Samuel¹²⁴ li prophetes : qui contre raison et obediencie par son sens
propre fait sacrefisce, il fait offrande au diable et nient a Dieu, et
c'est en clergie ydolatrie¹²⁵.

Encontre avarisce respont d'autre part li visces de prodigalitet :
105 c'est folle larghece en franchois. Li avers¹²⁶ ravist et tolt¹²⁷ et tient

106 — *tout ensi que* = « (tout à fait) de la même manière que » (*God.*, VIII, 61a ; *T.-L.*, I, 246).

107 — *rois* = « souverain, maître » (*God.*, X, 583a ; *F.E.W.*, X, 368b).

108 — Allusion à Jésus, qui est cité *expressis verbis* quelques lignes plus bas.

109 — Sur le rôle de juge de Moïse et sa création d'une magistrature, voir *Exode*, 18, 13-27.

110 — *justicieries* = « sévère » (*F.E.W.*, V, 86b).

111 — *bestournee* = « corrompue, renversée » (*God.*, I, 639c ; *T.-L.*, I, 953).

112 — *n'en cure* = « ne s'en soucie » (*God.*, II, 405a ; *T.-L.*, II, 1158).

113 — *accide* = « indolence, paresse » (*God.*, I, 42c ; *T.-L.*, I, 85).

114 — *arengié* = « mis en ordre de bataille » (*God.*, I, 389a ; *T.-L.*, I, 512).

115 — *congiet* = « permission » (*God.*, IX, 156a ; *T.-L.*, II, 690).

116 — *conseil* = « indication » (*God.*, IX, 162c ; *T.-L.*, II, 722).

117 — *penanches* = « pénitences » (*God.*, VI 78c ; *T.-L.*, VII, 638 ; *F.E.W.*, IX, 119b).

118 — *par huees* = « à grands cris, à grand bruit » (*God.*, IV, 521a ; *T.-L.*, IV, 1213 ; *F.E.W.*, IV, 501b).

119 — *singuleres* = « à titre personnel » (*God.*, VII, 429c ; *T.-L.*, IX, 674 ; *F.E.W.*, XI, 645b).

120 — *deghisees* = « cachées, dissimulées » (*God.*, IX, 339b ; *T.-L.*, II, 1604).

121 — *aeurent* = « prient » (*God.*, I, 308b ; *T.-L.*, I, 412).

122 — *haire* = « cilice » (*God.*, IX, 743a ; *T.-L.*, IV, 834).

123 — L'antécédent (*corps*) du relatif (*qu'*) est assez éloigné.

124 — Reprise approximative du thème traité dans *1 Samuel*, 15, 22 : Dieu préfère l'obéissance aux sacrifices et la docilité Lui est plus précieuse que la graisse des béliers.

125 — Pour le clergé médiéval, la pratique intensive des macérations s'apparente à une forme de religion dévoyée. De nombreux prédicateurs (Pierre le Mangeur, Adrien IV, etc.) recommandent aux religieux séculiers comme réguliers d'adopter, en matière de sacrifice, un comportement mesuré : la sobriété et la frugalité sont préconisées, mais la mortification ne peut s'exercer que si elle permet au prêtre d'accomplir le service divin. (Cf. François Petit, *La réforme des prêtres au Moyen Âge. Pauvreté et vie commune*, Paris, Le

chou qui sien est et chou qui siens n'est mie. Li largues tient le
 voie moienne et riens ne tolt. Li fols largues ne donne mie, ains
 respant tout quanques¹²⁸ qu'il puet tenir as mains, et chou qui
 sien est, et chou qui si en n'est mie. Li larges donne le sien saige-
 110 ment, liement¹²⁹ et de cler¹³⁰ cuer la u il doit, tant comme il
 puet et si comme il doit, et li souffist chou que il a.

Encontre luxure naist folle caastés (u de cuer, u de corps) en
 chiauls qui en mariage sont, qui enviens leur compaignie¹³¹ ne
 font pas chou que li mariages / [fol. 4 v°] requiert : et c'est ribau-
 115 die¹³² et desloiautés. De cuer requierent cil u celles folement pure-
 tet et caastet qui tantost, comme il commencent penanche u en
 siecle u en religion, cuident devenir angele, qui a mort se coure-
 chent¹³³ et se tuent lues que¹³⁴ li pensee laide leur vient au devant.
 Et comme plus voit li diables qu'il se courouchent plus que droit¹³⁵,
 120 et il plus en est liés et plus les assault en veillant et en dormant¹³⁶
 et les met en une douleur, une tristreiche et en une conscience
 estroite et escrupuleuse. Et est de chiaus ensi comme de celui qui
 cuidoit le maison tant ramonner¹³⁷ que ne poulrette¹³⁸ ne poutie¹³⁹
 125 n'i demorast, mais comme plus fort ramonnoit, plus voloient poul-
 rettes par mi le ray dou soleil. Ensi est d'aulcuns cuers niches et
 novisces qui voellent avoir le pureté des parfais avant qu'il soient
 ned. Et quant il sentent une miette¹⁴⁰ declairer¹⁴¹ que Dieu leur
 monstre leur deffaultes, tant se voellent confiesser et l'osteil¹⁴²
 130 dou cuer tant ramonner que il se tuent et lassent autrui. Et comme
 plus viersent¹⁴³ ce cuer et reviersent, et plus volent pensees et pou-
 ties vilaines que li diables fait venir pour iaulz mettre a mesaise¹⁴⁴
 et iaulz retraire¹⁴⁵ des biens qu'il deveroient et poroient faire.

Cerf, 1968, pp. 69-73).

126 — *avers* = « avare » (F.E.W., I, 187a).

127 — *tol* = « prend » (God., VII, 737c ; T.-L., X, 363 ; F.E.W., XIII, 18b). Les trois
 verbes (*ravist*, *tol* et *tiel*) sont dans un rapport de reduplication synonymique.

128 — *tout quanques qu'* = « tout ce que » (God., VI, 479c ; F.E.W., II, 1419a) : expres-
 sion doublement pléonastique.

129 — *liement* = « avec joie » (God., IV, 775c ; T.-L., V, 410).

130 — *cler* = « assuré, pur » (God., II, 151a ; T.-L., II, 475 ; F.E.W., II, 739b)

131 — *compaignie* = « l'un des époux » (F.E.W., II, 966b).

132 — *ribaudie* = « débauche » (God., VII, 183a ; T.-L., VIII, 1252 ; F.E.W., XVI, 702b).

133 — *se courouchent* = « se fâchent, s'irritent » (God., IX, 225c ; T.-L., II, 897).

134 — *lues que* = « aussitôt que » (God., V, 48a ; T.-L., V, 709 ; F.E.W., V, 391b).

135 — *droit* = « de juste » (God., II, 772c ; F.E.W., III, 87b).

136 — *Anacoluthe* assez fréquente dans l'ancienne langue : les deux gérondifs ont
 pour thème *les* et non *il* (Hasenohr, *Introduction*, 224-225).

137 — *ramonner* = « balayer » (God., VI, 582c ; T.-L., VIII, 255 ; F.E.W., X, 42a).

138 — *poulrette* = « poussière » (God., VI, 343b ; T.-L., VII, 1665). Forme lilloise selon
 le F.E.W., IX, 561b.

139 — *poutie* = « poussière » (God., VI, 473b ; T.-L., VII, 1672 ; F.E.W., IX, 550a).

140 — *une miette* = « un peu » (n'apparaît pas avant le fr. mod. selon le F.E.W., VI, 69a).

141 — *declairer* = « révéler, rendre clair » (God., II, 445b ; T.-L., II, 1252 ; F.E.W., III,
 25b).

142 — *osteil* = « demeure » (God., IV, 502c ; T.-L., VI, 1368).

143 — *viersent* [...] et *reviersent* = « tourment et retourment » (God., VII, 171b et VIII,

Au visce de glouternie¹⁴⁶ respont d'autre part li visce de austeritet, par quoi il est aussi comme homicides de soi meismes et desloiaus enviers Dieu quant il li tolt son boin sergant¹⁴⁷, c'est son corps propre ; et c'est uns es fors engiens¹⁴⁸ dou dyable, che dist sains Bernars : car quant il ne puet abatre le chevalier¹⁴⁹, il se vanje de son chevalcier¹⁵⁰, c'est a dire quant il ne puet le corage qui trop est preus et fervens vaincre, lors se paine de lui tollir son cheval, c'est son corps, par juner¹⁵¹ et par folles abstinences.

Ensi vont li visce hors / [fol. 5r°] voie, li uns a diestre, li aultres a seniestre, mais vertu va son chemin roial¹⁵². Virtus est li arbres qui doibt en hault monter si qu'il ataing jusques au ciel et, pour ce, li couvient il ses branches a diestre et a seniestre moult sagement et
 145 moult songneusement recoper¹⁵³.

Jacques Charles LEMAIRE
Université Charles-de-Gaulle – Lille 3

207b).

144 — *mettre a mesaise* = « chagriner » (*God.*, V, 266c ; *T.-L.*, V, 1566).

145 — *retraire* = « éloigner » (*God.*, VII, 153b ; *T.-L.*, VIII, 1160).

146 — *glouternie* = « gourmandise, avidité » (*God.*, IV, 294c-295a ; *T.-L.*, IV, 389 et 396 ; *F.E.W.*, IV, 173a).

147 — *sergant* = « serviteur » (*God.*, VII, 391b ; *T.-L.*, IX, 519).

148 — *engiens* = « ruses » (*God.*, III, 171b ; *T.-L.*, III, 388 ; *F.E.W.*, IV, 685b).

149 — Quoique l'idée de la domination du démon sur les corps ne soit pas absente des écrits de saint Bernard (voir en particulier le *VIII^e Sermon*, dans *Œuvres*, trad. M.-M. Davy, t. II, 350-351), l'accusation d'une persécution diabolique des corps en vue de ruiner les âmes est plus largement développée par saint Augustin (voir le *Discours sur le Psaume CXXI*, dans *Œuvres*, trad. Raulx, t. X, 206).

150 — *chevalcier* = « cheval, ce qui sert à chevaucher » (*God.*, IX, 73b ; *F.E.W.*, II, 6a). Nous remercions M. Gilles Roques de nous avoir suggéré cette lecture.

151 — *juner* = « jeûne » (*God.*, X, 44b ; *T.-L.*, IV, 1678).

152 — *roial* = « digne d'un roi » (*God.*, X, 583c ; *T.-L.*, VIII, 1400 ; *F.E.W.*, X, 201a).

153 — *recoper* = « tailler » (*God.*, VI, 685b ; *T.-L.*, VIII, 478).

Paroles d'historiens : la contribution des érudits locaux à la définition d'une identité picarde aux XVIII^e et XIX^e siècles

L'essor de l'antiquarisme, de la philologie et de l'historiographie au XVIII^e siècle a créé, dans la France de la fin de l'Ancien Régime, les conditions du développement d'une réflexion savante sur le concept provincial comme celles du déploiement de formes discursives sur le sentiment d'appartenance et l'affirmation identitaire¹.

La Picardie constitue en la matière un terrain d'étude particulièrement intéressant dans la mesure où l'érudition bénédictine ou privée du temps ne peut fonder ni sur la mémoire féodale, ni sur les réalités institutionnelles de l'époque moderne, ni même sur les données de la géographie physique ou de l'histoire naturelle, la définition d'un quelconque provincialisme : tel est le sens des propos presque pathétiques par lesquels dom Grenier exprime, dans son Prospectus de 1786, le mal-être de l'historiographe d'une province qui ne peut se définir selon les critères couramment appliqués autres parties du royaume².

1 — Sur ces questions, on consultera M. Laurain, « Les travaux d'érudition des Mauristes : origine et évolution », dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. XLIII, 1957, p. 231-271 ; Dom Y. Chaussy, *Les bénédictins de Saint-Maur*, Paris, Études augustiniennes, 1989 ; C. Grell, *L'histoire entre érudition et philosophie. Étude sur la connaissance historique à l'âge des Lumières*, Paris, P.U.F., 1993 ; M. Duchet, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, 1971.

2 — Sur la construction de l'image de la province au XVIII^e siècle, voir la thèse de Marie-Laure Legay, *Les États provinciaux dans la construction de l'État moderne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, Droz, 2001. Sur l'historiographie provinciale des régions du nord à la fin de l'Ancien Régime, voir le chapitre liminaire de notre thèse, *Les représentations du Moyen Âge au XIX^e siècle dans les anciens Pays-Bas français et leurs confins picards. Essai d'historiographie*

Ici plus qu'ailleurs, l'étude des mœurs et usages des habitants oriente insensiblement vers l'ethnologique la définition identitaire : à la veille de la Révolution, s'impose l'image d'une « province-peuple » dont les caractères distinctifs auraient préexisté dans les hommes avant de se fixer sur un territoire dont la description physique ne vient jamais sous la plume de l'érudit et dont la délimitation spatiale se fait laborieuse.

L'attention portée au « parler picard » s'inscrit dans le cadre de cette construction mentale. À la fin du XVIII^e siècle, le picard, au sens linguistique du terme, sert moins à alimenter un discours sur la particularité culturelle qu'à poser la question de l'articulation de la Picardie au domaine français, de son aptitude à se fondre dans le mouvement d'assimilation qui s'opère depuis son centre.

Cette image d'une « non-province » que l'on a pris l'habitude de saisir dans ses rapports avec l'extérieur plus qu'en sa réalité interne, trouve matière à reformulation dans le contexte de réorganisation des espaces locaux induit par les réformes révolutionnaires. Dans les premières années du XIX^e siècle, la partition départementale de l'espace picard suscite de nouveaux efforts de mise en cohérence du territoire, des hommes et des pouvoirs. Le recentrage sur la Somme d'un héritage picard mentalement reconstruit après la Révolution se confirme, à l'époque romantique, avec la fixation de l'aire d'influence territoriale des sociétés savantes, et, plus précisément, des sociétés d'antiquaires. Dans le grand inventaire patrimonial qui s'opère, après 1830, sous la houlette de l'État libéral, s'invente une autre mémoire de Picardie, dans laquelle l'homme s'efface devant la pierre. L'envahissement de la conscience historique régionale par l'archéologie monumentale conduit, au milieu du siècle, à une reformulation de l'identité ainsi qu'à une autre approche de la question linguistique.

À chacune de ces étapes de l'évolution du discours identitaire et des constructions mentales qui le sous-tendent, les érudits locaux sont en première ligne. Instrument privilégié du processus de réaménagement de l'imaginaire du territoire, l'écriture historique fournit le socle savant sur lequel appuyer les logiques qui animent la formulation du sentiment d'appartenance³. Nous la saisissons ici, entre la parution du premier *Almanach historique et géographique de la Picardie* en 1753 et celle du *Glossaire étymologique et comparatif*

comparée, Lille, P.U.S., 1997, vol. 1, p. 60-91.

³ — Sur la contribution des historiens à la construction des images régionales aux XVIII^e et XIX^e siècles voir J.-Y. Guiomar, *Le bretonisme. Les historiens bretons au XIX^e siècle*, Mayenne, 1987 ; F. Guillet, *Naissance de la Normandie. Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, Caen, 2000.

du patois picard de l'abbé Corblet en 1851, dans ce qu'elle est susceptible de révéler de ce que représente le concept provincial sous la plume des historiographes picards de la fin de l'Ancien Régime, de la façon dont celui-ci résiste à la départementalisation de l'époque révolutionnaire, des modalités, enfin, selon lesquelles s'opère, sous la houlette des antiquaires amiénois, la reconstruction romantique de la mémoire picarde.

I. Le concept provincial dans les discours des historiens picards de la seconde moitié du XVIII^e siècle

Trois sources principales permettent de cerner la maturation du concept provincial dans la conscience des érudits picards de la fin de l'Ancien Régime : l'*Almanach historique et géographique de la Picardie*, publié à Amiens par le Père Daire chez la veuve Godart à partir de 1753, puis chez Caron-fils de 1777 à 1790 ; l'*Essai sur l'histoire générale de Picardie* de l'avocat Dévérité, paru à Abbeville chez la veuve Dévérité en 1770 sous la forme de trois volumes de 428, 343 et 222 pages ; l'*Introduction à l'histoire générale de la Picardie* de Dom Pierre-Nicolas Grenier, dont le *Prospectus* paraît en 1786 mais dont le manuscrit n'est publié qu'en 1856 par les soins de Charles Dufour et Jacques Garnier dans le cadre des travaux d'édition des *Documents inédits concernant la Picardie* entrepris par la Société des Antiquaires de Picardie.

Sur l'œuvre du Père Daire comme sur celle de Dom Grenier, dont la recherche s'inscrit, à partir de 1763, dans le grand programme d'histoire des provinces de France que patronne la Congrégation de Saint-Maur⁴, plane l'ombre tutélaire de Du Cange et de l'érudition du XVII^e siècle. Dévérité, face à eux, apparaît comme un homme des Lumières pour qui l'écriture historique est surtout prétexte à développer une critique de l'ordre politique et social de son temps.

Au delà des divergences de forme et de ton, ces publications révèlent d'identiques préoccupations identitaires, lesquelles se traduisent par des stratégies d'écriture marquées par trois éléments principaux : le déploiement d'une rhétorique particulière de défi-

4 — La première commande d'une histoire de Picardie avait été passée par l'intendant Chauvelin en 1738 au bénédictin Dom Mongé qui y avait travaillé jusqu'à sa mort en 1749. La succession avait été prise par Dom Caffiaux et Dom Pardessus en 1755, lesquels, trop pris par d'autres travaux, n'avaient guère pu mener l'entreprise à son terme. Dom Grenier leur succéda en 1763, travaillant parallèlement au Dépôt des chartes créé l'année précédente.

nition d'un territoire provincial qui n'apparaît ni comme une entité géographique naturelle ni comme une réalité institutionnelle ; la volonté d'épuiser les ressources de l'étymologie pour fonder une caractérologie picarde qui suppléerait au vide identitaire laissé par l'histoire et la géographie ; un effort insistant d'articulation de l'histoire de la province à celle de la nation, effort dans lequel se lisent les premiers schèmes d'une réflexion sur la nature du parler picard, ses origines et son rapport à la langue française.

Définir le territoire picard

Définir le territoire provincial c'est d'abord, pour les trois historiens concernés, le délimiter. L'immensité de l'espace picard et l'absence d'une caractéristique géographique fortement lisible conduit à la l'élaboration d'une image en creux où la province prend essentiellement corps à travers la désignation de ses limites, c'est-à-dire des territoires qui lui sont extérieurs. Ainsi l'*Almanach* de 1753, après l'avoir située en latitude et mesurée, définit-il la Picardie en la bornant : « Ses bornes sont, au couchant, la mer Britannique et la Normandie septentrionale ; au levant, la Champagne ; au nord la Flandre ; et au midi l'Île de France »⁵. Repris presque mot pour mot par Déverité en 1770⁶, ce procédé de bornage trouve matière à amplification sous la plume de Dom Grenier, qui, à la place des provinces limitrophes, choisit de convoquer des limites naturelles : « La Picardie, province septentrionale du royaume de France, s'étend du midi au septentrion depuis la Marne jusqu'à la Manche, portion de l'Océan, c'est-à-dire jusqu'au Pas-de-Calais ; de l'Orient au Couchant depuis la forêt des Ardennes jusqu'à la mer océane »⁷.

Définir la Picardie, c'est, aussi et surtout, la subdiviser. La subdivision comme fatalité de l'histoire : ce thème, inlassablement développé par l'historiographie picarde d'Ancien Régime, prend corps dans une poétique de la juxtaposition propre à révéler la séculaire inconsistance institutionnelle du territoire. Dom Grenier l'exprime sur le mode de la déploration qui, dans son *Prospectus* de 1786, impose l'idée d'une « exception picarde » au sein de l'entreprise mauriste d'histoire des provinces : « Prétendre cependant traiter l'histoire de cette Province, comme ont fait Dom Vaissette celle du Languedoc, Dom Lobineau celle de Bretagne, Dom

5 — *Almanach historique et géographique de la Picardie*, 1753, non paginé.

6 — « Qu'il nous suffise de sçavoir que cette province qui porte aujourd'hui le nom de Picardie est bornée au levant par la Champagne, au midi par l'Île de France, au couchant par la Normandie, au nord par l'Artois », *Essai sur l'histoire générale de Picardie*, p. 4.

7 — *Introduction à l'histoire générale de Picardie*, p. 1.

Plancher celle de Bourgogne, Dom Calmet celle de Lorraine : prétendre faire ce que la Congrégation de Saint-Maur s'est proposé pour la Normandie, la Champagne et la Brie, le Berry, le Maine, l'Anjou et la Touraine, ce seroit se flatter en vain. Ces différentes Provinces avoient des Propriétaires particuliers, soit Rois, soit Ducs, soit Comtes, dont la succession sert naturellement à la liaison des faits historiques. La Picardie, au contraire, depuis que les Commissaires royaux, soit Gouverneurs des Provinces, soit Gouverneurs des villes capitales, profitant de foiblesse du Gouvernement, s'étoient rendus propriétaires de leur Département, a été divisée en autant de Comtés qu'il existoit, du temps de César, de capitales de Cités et de *Districts* particuliers »⁸.

Le Père Daire, dans ses deux premiers almanachs de 1753 et 1754, avait déjà installé dans la très longue durée cette représentation d'un puzzle picard qui trouverait son origine dans l'époque gauloise⁹. Tentant de réintroduire une cohérence historique dans la complexité territoriale de la province, il en réordonnait alors l'agencement administratif en convoquant *pagi* gallo-romains, circonscriptions féodales et ressorts administratifs modernes. La poétique de la juxtaposition se muait ainsi insensiblement en une rhétorique de l'emboîtement, dans un processus de reconstitution d'une improbable logique du territoire administré : « On la divise, suivant l'étendue du gouvernement, en haute [Picardie] qui renferme la Thiérache et le Vermandois ; en moyenne qui contient le Santerre et l'Amiénois ; et en basse qui comprend le Ponthieu, le Vimeu, le Boulonnois et le Pays reconquis : c'est-à-dire les comtés de Guînes et d'Oye. Le Laonnois, le Soissonnois, le Valois, le Noyonnois et le Beauvaisis sont aussi de petites portions de la Picardie, mais indépendantes du Gouvernement et de la Généralité »¹⁰.

Cette conscience de l'impossible cohésion historique de la province trouble les érudits picards de la seconde moitié du XVIII^e siècle au point de les conduire eux-mêmes sur la voie d'un certain éclatement des cadres conceptuels au sein desquels les uns et les autres inscrivent leurs propres recherches. La bibliographie du Père Daire est, à cet égard, significative : sa production égrène l'histoire civile, ecclésiastique et religieuse des différents doyen-

8 — *Prospectus de l'histoire générale de Picardie*, p. 5.

9 — « Avant que les Romains parvinssent dans la Gaule Belgique, la Picardie, alors connue sous cette dénomination générale, formoit presque autant de petits états qu'elle renferme aujourd'hui de cantons différents. Chaque département avoit sa capitale, ses usages, ses loix, ses coutumes, même ses mœurs particulières. Tels étoient les départemens d'Amiens, de Beauvais, du Vermandois, d'Arras, etc... » *Almanach*, 1754, p. 25.

10 — *Almanach*, 1753, non paginé.

nés de Picardie. Témoigne également de cet état d'esprit la démarche choisie par Dom Grenier pour son histoire générale de Picardie et qu'il annonce dans son prospectus de 1786 comme devant être une succession de monographies consacrées à ce que sont devenues les six cités de Gaule Belgique évoquées par César. Ce faisant, il rattache ce choix de méthode à celui des premiers historiens de la Picardie, qui, depuis le ^{xvi}^e siècle, se sont heurtés à l'impossibilité d'écrire une histoire globale de la province : « Nicolas Rumet, seigneur de Buscamp, écrit-il, et le célèbre Du Cange, les seuls écrivains qui, jusqu'ici, aient embrassé l'universalité de l'histoire de Picardie (...) ont senti parfaitement la difficulté. Ils ont jugé qu'un travail pareil sur la Picardie ne pouvoit être exécuté qu'en faisant l'histoire particulière des anciennes Cités, qui répondent à peu près à nos Diocèses, ainsi que celles des Comtés et des Villes de la Province »¹¹.

Esquisser une caractérologie provinciale

Le défaut de personnalité physique et institutionnelle de la Picardie est transcendé, chez les auteurs de la seconde moitié du ^{xviii}^e siècle, par l'attestation de la réalité d'un peuple picard qui aurait préexisté et résisté aux découpages du territoire. Dom Grenier insiste sur cette préexistence du peuple à la province, affirmant que la Picardie tirait son nom de celui des hommes qui l'habitaient : « Il s'en suit de ce que nous avons dit que la Picardie tient son nom de ses propres habitans (...) Une autre conséquence, c'est que le nom de Picardie doit être moins ancien que celui de Picard »¹². Depuis le ^{xvii}^e siècle l'érudition picarde dessine en effet l'image d'une « province-peuple » qui tirerait son nom d'une caractéristique morale attribuée par la tradition aux Picards.

D'où un recours insistant, chez le Père Daire comme chez Dom Grenier, à des interprétations étymologiques déjà présentes chez Du Cange, et qui visent à donner du sens au terme « picard ». L'almanach de 1754, éliminant les hypothèses anciennes qui le feraient dériver de Picquigny, de Bégard ou de la racine *picra cordia* (« cœurs âpres »), privilégie celle de Du Cange qui est « composée de ceux qui font venir le mot Picardie du mot Picque, fondés sur ce que les anciens Celtes ont connu plus particulièrement cette arme que toute autre nation et que les Picards ont toujours eu la réputation de s'en servir adroitement »¹³. Une interpréta-

11 — *Prospectus*, p. 6.

12 — *Introduction*, p. 40.

13 — *Almanach*, 1754, p. 33. Du Cange avait lui-même emprunté cette interprétation à Claude Fauchet, *De la milice*, I, 2, fol. 530 v° : « *Picardus, qui pica seu sarrisa in bello utitur* ».

tion sur laquelle rebondit Dom Grenier qui peut ainsi, en 1786, développer les premiers éléments d'une caractérologie provinciale fondée sur l'idée selon laquelle la séculaire adresse guerrière des Picards, manieurs de piques, les aurait historiquement désignés comme les plus braves des combattants : « Le génie martial s'est perpétué ainsi de génération en génération dans le sang des Picards ; c'est ce qui a valu sans doute au régiment de Picardie, de nom et d'effet dans l'origine, le pas sur tous les autres régiments de France »¹⁴.

On devine aisément les enjeux qui sous-tendent ces contorsions étymologiques. Etabli dans sa filiation celte, le Picard peut endosser les caractéristiques du Gaulois dans ce qu'elles ont de plus conforme aux tendances de l'historiographie nationale du moment¹⁵. Dom Grenier, que le recours au stéréotype n'effraie pas vraiment, fixe ainsi les Picards dans une généalogie de la mauvaise humeur – « Quoi qu'un auteur ait avancé qu'ils [les Picards] fussent parfaits, si on leur pardonnait un seul défaut qui est d'avoir la tête chaude et un peu trop près du bonnet, ils ont leurs vertus et leurs vices ; ces vices et ces vertus sont ceux des Gaulois et cette identité décèle une origine commune »¹⁶. – et les Picardes dans celle de l'ingénuité : « On dit communément des femmes : les simples de Picardie, comme l'on dit les coquettes de Paris et de Touraine, les vertueuses de Champagne, les grivoises de Flandre, les enjouées du Languedoc. Strabon reconnaît encore ces qualités dans les Gaulois : *ingenio simplici ac nulla malignitate devincto* »¹⁷.

Consacré comme le plus gaulois de tous les provinciaux en même temps que comme le plus brave de tous les combattants, le Picard sort de l'historiographie du siècle des Lumières tout armé pour s'identifier au Belge du *De bello gallico*. Ce qui permet, en postulant l'idée de la correspondance Picardie / *Belgium*, de glisser de la caractérologie des habitants de la province à la question des modalités historiques de l'articulation de celle-ci à la nation.

14 — Introduction, p. 32.

15 — Est-il besoin de rappeler ici l'intérêt croissant que la seconde moitié du XVIII^e manifeste à l'égard de la figure du Gaulois et qu'attestent les études de Fréret et de Pelloutier à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres comme les interrogations infinies de l'*Encyclopédie* sur l'éventuelle parenté des Celtes et des Germains. Sur ces questions, voir C. Volpilhac, « Les Gaulois à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de 1701 à 1793 », in *Nos ancêtres les Gaulois*, Actes du colloque international de Clermont-Ferrand recueillis et présentés par P. Viallaneix et J. Ehrard, Clermont-Ferrand, 1982, p. 77-84 et J. Ehrard, « Les Gaulois dans l'Encyclopédie », *Ibidem*, p. 99-106.

16 — Introduction, p. 37.

17 — *Ibidem*, p. 38.

Articuler la province à la nation

« De l'identité de langage, de caractère, de gouvernement des habitants de l'Amiénois, du Beauvaisis, du Boulonnois, du Laonnois, du Senlisien, du Soissonnois, du Vermandois etc... s'ensuit, écrit Dom Grenier, que l'ancienne province de Picardie renfermait la plus grande partie de la Seconde Belgique, qui était une portion de la Gaule que Pline nomme chevelue, dont les peuples étaient à peine connus des grecs sous le nom général de Celtes, et des Romains, avant la conquête des Gaules, sous celui d'habitants de la Gaule transalpine »¹⁸.

Cette représentation d'une grande Picardie assimilée au *Belgium* de César, déjà présente en 1754 chez le Père Daire¹⁹ et héritée, elle aussi, de l'érudition classique, permet aux historiens de la seconde moitié du XVIII^e siècle de rester dans le flou de la délimitation territoriale tout en installant la province dans le statut de matrice de la nation en devenir. Dévérité, en 1770, fait de la Picardie le théâtre des grandes heures de l'histoire nationale, notamment de la plus décisive d'entre elles, la victoire de Clovis sur l'occupant romain : « On peut dire que les plaines de Soissons furent le dernier théâtre de la France où ces vainqueurs du monde signalèrent leurs forces mourantes. C'est là que se consumma le fruit d'une politique si adroitement concertée, si long-tems soutenue : le fruit de tant de conquêtes, de victoires, de gloire et de grandeur »²⁰. Dom Grenier voit dans la province la première terre de loyalisme vis à vis de la monarchie capétienne, insistant sur la précocité de l'attachement à la couronne des soldats picards chez qui « la fidélité a toujours marché de front avec la bravoure »²¹. Mieux, il développe la thèse selon laquelle la Picardie devrait être considérée comme le berceau de la noblesse française, la province la plus noble de France « car, écrit-il, outre que l'on ne doute point (...) que la plus ancienne noblesse n'en soit originaire, il n'est pas possible de fixer le nombre des fiefs de toute espèce [qu'elle] renferme »²².

Dans cette configuration aussi peu provincialiste que possible, la question de l'approche érudite de la langue régionale se pose de manière singulière : le parler picard est-il regardé par l'histo-

18 — *Ibidem*, p. 54.

19 — Si, dans l'*Almanach* de 1753, le père Daire désigne la Picardie comme partie de la Gaule Belgique, il assimile totalement l'une à l'autre dans l'édition de l'année suivante (*Almanach*, 1754, p. 25 et 27).

20 — *Essai*, p. 112.

21 — *Introduction*, p. 34.

22 — *Ibidem*, p. 42.

riographie de l'Ancien régime finissant comme le vestige d'une particularité culturelle ou comme le signe d'une parenté essentielle avec la nation ?

Il n'est pas certain que les érudits du temps aient eu la possibilité de trancher. Le Père Daire, par ailleurs auteur d'un curieux *Dictionnaire picard, gaulois et français* édité en 1912 par Alcius Ledieu à la suite de son *Histoire des doyennés du diocèse d'Amiens*, aborde la question dans l'*Almanach historique* de 1754. Il semble alors pencher pour la thèse de la particularité et de la rusticité linguistiques des Picards : « on conjecture, écrit-il, que les Picards ont eu un langage qui leur étoit propre et qui les distinguoit des autres peuples désignés par la langue d'oc et d'oïl qu'ils parloient (...) mais il faut qu'elle ait dégénéré en bien peu de temps puisqu'un auteur²³ en a parlé un siècle après comme d'une langue fort désagréable »²⁴.

Dom Grenier paraît osciller, au fil de son œuvre, entre l'option du particularisme linguistique et celle de l'apparementement à la langue nationale. La première allusion au parler picard contenue dans son histoire générale semble le rattacher à la première lorsqu'il demande s'il n'était pas « juste qu'un peuple qui réunissait de si belles prérogatives eût aussi, indépendamment de la langue latine, un dialecte particulier dont il faisait encore usage dans les premières années du XVII^e siècle pour se défendre dans les tribunaux »²⁵. Mais lorsque, quelques lignes plus loin, il qualifie le picard de « dialecte de l'ancienne langue française qui s'était formé du latin, langue des Romains »²⁶, il dévoile l'indécision fondamentale des érudits de son siècle en matière de dialectologie. Dom Grenier, en fait, s'en tire par une pirouette évolutionniste : s'il affirme que le picard a pu, aux XIII^e et XIV^e siècles, influencer la langue même des savants de l'université de Paris et exercer ainsi « un empire souverain sur la langue de la nation »²⁷, il admet qu'ensuite il aurait évolué dans le sens d'une plus grande rusticité : « plus la langue française s'éloignait de son origine, plus elle se polissait, plus la langue de Picardie vieillissait, plus elle s'éloignait de son modèle et devenait féconde en expressions singulières et en périphrases figurées »²⁸. C'est dans l'accent que l'érudite mauriste voit se cristalliser la vulgarité d'un parler régional pour lequel

23 — Il s'agit de Corbichon.

24 — *Almanach*, 1754, pp.33-34.

25 — *Introduction*, pp.42-43.

26 — *Ibidem*, p. 43.

27 — *Ibidem*, p. 44.

28 — *Ibidem*, p. 46.

les écrivains renaissants n'affichaient déjà plus que mépris²⁹ et auquel lui-même ne peut s'empêcher de conférer une connotation sociale dévalorisante : « Il existe aujourd'hui en Picardie, conclut-il, un accent sensible à Amiens parmi la populace, plus sensible à Abbeville et le long des côtes jusqu'à Boulogne. Cet accent est de traîner sur la finale des mots : serait ce un reste de l'ancien accent de la Province ? »³⁰

La langue picarde, sous la plume des historiens du temps, si elle peut être regardée comme un élément non négligeable de la définition de l'identité provinciale, ne constitue en tout cas pas l'instrument d'une quelconque revendication provincialiste à la veille de la Révolution.

II. La province en héritage : reconstructions romantiques de la mémoire picarde

Les Constituants, au nom de la Raison, font, en 1789-90, table rase de la carte administrative d'Ancien Régime. Les provinces aux statuts institutionnels multiples, fruits de traditions à l'historicité difficilement déchiffrable, sont mortes, remplacées par les départements³¹.

Mais comment meurt la province picarde qui n'en a jamais vraiment constitué une ? Moins douloureusement, à coup sûr, que sa voisine artésienne, crispée depuis des décennies sur la défense de privilèges institutionnels qu'une historiographie locale très conservatrice s'évertuera, pendant une bonne partie du XIX^e siècle encore, à maintenir en état de survie artificielle.

Dans les écrits administratifs et savants par lesquels s'opère, depuis le chef-lieu de la Somme, la reconstruction de la logique du territoire révolutionné, la « Picardie » apparaît pourtant comme une référence incontournable, une sorte d'évidence historique que personne n'éprouve vraiment le besoin de définir mais dont la conscience du legs que sa mémoire représente traverse bien les milieux érudits régionaux.

29 — « Les Picards affectaient aussi une prononciation qui révolta, à la fin du XV^e siècle, l'auteur du *Jardin de Plaisance* au point qu'il recommanda d'éviter avec soin l'accent des Picards, comme manière de s'exprimer tout-à-fait grossière et désagréable à l'oreille », *Ibidem*, p. 46.

30 — *Ibidem*, p. 47.

31 — Sur le passage des provinces aux départements et sur les efforts de reconstruction de l'imaginaire des espaces locaux qu'il induit, voir M.-V. Ozouf-Marigner, *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, éd. E.H.E.S.S., 1989 et M. Roncayolo, « Le département », in *Les Lieux de mémoire*, sous la direction de P. Nora, t. III, *Les France*, vol. 1, Conflits et partages, Paris, Gallimard, 1992, rééd. Gallimard Quarto, t. II, p. 2937-2974.

Dans les annuaires départementaux de l'Empire et de la Restauration³², comme dans les textes fondateurs de la Société des Antiquaires de Picardie des années 1836-1837, se lisent les stratégies par lesquelles s'opère, au profit de la Somme, un recentrage géographique de l'héritage picard. Vers le milieu du siècle, dans un contexte où triomphe la démarche archéologique, l'attention nouvelle portée à parler picard par les antiquaires amiénois s'impose comme antidote à la fatalité de l'éclatement de l'histoire d'une province qui, depuis l'Ancien Régime, semble ne pouvoir se concevoir autrement que comme la juxtaposition de celle des communes qui la composent.

Le recentrage sur la Somme de l'héritage provincial

Dans les trois premiers annuaires parus respectivement en 1806, 1815 et 1826, on perçoit nettement la gradation d'un discours qui vise à faire de la Somme le plus authentiquement picard des trois départements créés sur l'assise territoriale de l'ancienne province. En 1806, Maurice Rivoire insiste sur le fait qu'à la différence de l'Aisne et de l'Oise, la Somme n'est constituée que de territoires ressortissant à la Picardie : « Le département de la Somme est un de ceux qui forment l'ancienne Picardie. Toutes les parties qui le composent appartenaient ci-devant à cette province. Il n'a rien emprunté de celles qui l'entourent »³³. En désignant ensuite les parties périphériques de l'ancienne province absorbées par le Pas-de-Calais, le Nord et la Seine Inférieure, il pose bien la Somme comme dépositaire privilégié de la mémoire picarde. Les auteurs des deux annuaires suivants sont plus catégoriques encore : en 1815, la Somme est purement et simplement assimilée à la Picardie sans que mention soit faite des portions de la province incorporées aux départements limitrophes. Une vision des choses qu'entérine l'annuaire de 1826 : « Le département de la Somme est entièrement formé de l'ancienne Picardie »³⁴.

32 — Les annuaires départementaux de la Somme sont loin de constituer une série aussi continue et homogène que ceux du Pas-de-Calais ou du Nord. Un premier *Annuaire statistique et administratif du département de la Somme* est publié en 1806 (le dernier Almanach avait paru en 1792 sans contenir la moindre allusion à la départementalisation). Il faut attendre 1815 pour voir paraître le deuxième annuaire. Les suivants sortent respectivement en 1826, 1827, 1837 et 1841. En 1852, l'administration préfectorale confie à la Société des Antiquaires de Picardie le soin de publier un *Annuaire administratif et historique de la Somme*. Dans cette chronologie s'intercalent deux autres séries qui ne semblent pas relever de l'initiative officielle : l'*Almanach annuaire du département de la Somme* édité à Abbeville à partir de 1842 et l'*Annuaire topographique, statistique et historique du département de la Somme*, publié de 1844 à 1847 à Amiens par Caron-Vitet, puis de 1847 à 1865 par Lambert-Caron et qui a paru jusque vers 1885 sous le titre d'*Annuaire complet de la Somme* qu'il avait pris en 1851.

33 — *Annuaire statistique et administratif du département de la Somme*, 1806, p. 7.

34 — *Annuaire*, 1826, p. 1.

La question de la coïncidence Somme/Picardie rebondit sous la monarchie de Juillet, lorsque, sous la double influence du mouvement antiquaire lancé depuis la Basse-Normandie par Arcisse de Caumont et de la politique d'inventaire mise en œuvre par Guizot, le département se dote d'une société archéologique. Cette dernière, fondée en 1836 à Amiens sous le nom de Société d'Archéologie du département de la Somme, se dote de textes statutaires marqués au coin de la plus totale ambiguïté. Dans la lettre qu'ils adressent au préfet de la Somme pour justifier les raisons de la création de la nouvelle société savante, les membres fondateurs écrivent : « Le siège de la société sera au chef-lieu [Amiens] comme étant le point central où devront aboutir tous les résultats, mais le théâtre de ses études ne sera circonscrit que dans les limites de l'ancienne province »³⁵. Entre suggestion d'une totale coïncidence entre le département de la Somme et l'ancienne Picardie dans l'article premier³⁶ et réintroduction de l'idée de la partition d'un territoire picard dont la Somme ne constituerait qu'une subdivision dans l'article suivant³⁷, l'indécision paraît totale. Maladresse d'expression ou réelle incertitude identitaire ?

Il est clair, en tout cas, que si Amiens consent à un partage moral partiel de la mémoire picarde, elle n'en affirme pas moins la prééminence de la Somme dans la gestion de l'héritage : comme si la ville-préfecture prétendait, par la grâce de l'activité archéologique, jouer enfin le rôle de capitale provinciale que l'histoire ne lui avait jamais accordé. Au sein de la nouvelle société savante, en effet, les sièges des titulaires dits « résidants » sont réservés aux Amiénois. Les membres issus des deux autres départements picards, l'Aisne et l'Oise, sont mêlés à ceux du Pas-de-Calais, du Nord, mais aussi du Loir-et-Cher et de la Seine Inférieure dans la catégorie moins honorifique des « non-résidants ». Une situation qu'ils ne manquent pas de dénoncer très vite, posant, au-delà même de la question des rivalités locales entre parties démembrées de l'ancienne province, celle de la pertinence de l'inscription dans un cadre départemental d'une problématique archéologique.

L'année suivante, la Société d'Archéologie du département de la Somme devient Société des Antiquaires de Picardie. Dans la pre-

35 — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t.1, 1838, p. 23.

36 — « La société d'archéologie, fondée à Amiens, chef-lieu du département de la Somme, a pour objet (...) la recherche, la description et la conservation des antiquités de la province », *Ibidem*, p. 25.

37 — « La société recherche, par des soins assidus, tous les monuments de l'art et de l'histoire que l'antiquité et le moyen âge ont laissé dans la Picardie et notamment dans la fraction de cette province qui forme aujourd'hui le département de la Somme », *Ibidem*, p. 26.

mière séance solennelle de la compagnie rebaptisée qui se tient à Amiens le 5 juillet 1837, Bouthors, son secrétaire perpétuel, justifie le changement de dénomination en alléguant les critiques adressées aux fondateurs de la Société d'Archéologie du département de la Somme par les habitants de l'Aisne, de l'Oise et du Pas-de-Calais (département dont la partie littorale relevait jadis de l'intendance d'Amiens), lesquels auraient « représenté avec raison que la division départementale est toute récente et n'offre aucune idée archéologique ; que la spécialité de la société dans le département de la Somme circoncrivait ses travaux à ce département et la privait du concours actif d'un grand nombre de membres qui réservaient le fruit de leurs veilles pour leurs propres départements, au préjudice desquels ils ne voulaient pas enrichir la Société d'un département voisin ; qu'enfin, en s'isolant ainsi, la Société ne pouvait pas entreprendre l'histoire de Picardie, fruit le plus utile qu'elle se fût proposé »³⁸.

La polémique soulevée autour des prétentions amiénoises à voir s'objectiver dans la Somme l'âme de l'ancienne Picardie révèle, on le voit, les contradictions qui président au travail de réaménagement de l'imaginaire du territoire à l'œuvre dans la France du premier XIX^e siècle : les picards déniaient au département toute pertinence en tant que support d'une recherche archéologique mais ils le posent clairement comme cadre d'une concurrence inévitable entre érudits ; ils proclament l'utilité d'une histoire de la province mais ne font que tardivement et très partiellement l'effort d'une réflexion sur sa consistance historique, géographique et humaine. On remarque en effet qu'au terme du conflit qui les a opposés au sujet de la délimitation de l'aire d'influence de la société savante, les antiquaires picards optent en 1837 pour la définition la plus large mais aussi la plus diluante qui soit de la province : « Vous avez, écrit Bouthors, modifié l'article 1^{er} [des statuts] en déclarant que, dans le mot Picardie, vous entendiez comprendre toutes les parties de la France du nord où l'idiome picard était anciennement usité »³⁹.

Le temps de la reformulation romantique de l'identité picarde s'ouvre donc sans que les vieux démons de l'historiographie provinciale aient pu être exorcisés. L'impossible renouvellement des cadres spatiaux d'une histoire de Picardie considérée depuis Rumet et Du Cange comme ne pouvant être autre chose que la somme de l'histoire particulière des circonscriptions antiques et féodales qui la composèrent à travers les siècles, transparaît toujours dans les

38 — *Ibidem*, p. 41.

39 — *Ibidem*, p. 42.

écrits de la monarchie de Juillet et du début du Second Empire. Hyacinthe Dusevel, dans la notice historique sur le département de la Somme qu'il propose pour l'annuaire de 1837, ne fait pas autre chose que juxtaposer les monographies des principales villes de Picardie. Cette fatalité de l'éclatement qui rejaillit sur l'histoire du département lui-même trouve son aboutissement explicite dans l'annuaire de 1852 dont l'autorité préfectorale a confié la réalisation à la Société des Antiquaires de Picardie. Ces derniers posent comme principe que le département ne saurait avoir d'histoire autre que celle de la province dont il est issu, laquelle ne pourrait se lire que dans l'histoire particulière des communes qui la composaient⁴⁰. A ce vieux refrain de l'historiographie picarde, les érudits du milieu du XIX^e siècle ajoutent l'idée selon laquelle la départementalisation aurait eu pour effet de mettre un terme au caractère particulier des histoires provinciales : « En effet, écrivent-ils, depuis la division de la France en départements, le principe d'unité qui nous régit a introduit les mêmes éléments dans l'histoire civile ou religieuse de chaque circonscription départementale. À partir de cette époque, le département de la Somme n'a-t-il point vécu la même vie politique, n'a-t-il point été agité des mêmes révolutions que l'État tout entier ? »⁴¹

Le département comme *terminus ad quem* d'une destinée picarde susceptible de fonder un discours sur la particularité : ne s'agirait-il point là de la réactualisation d'une autre vieille conviction des historiographes régionaux qui, tels Déverité ou Dom Grenier, voyaient déjà dans la Picardie d'Ancien Régime la plus française des provinces, celle dont la destinée s'était confondue le plus tôt avec celle de la nation⁴² ?

Le parler dans la représentation antiquaire d'un Moyen Âge picard

« Les lois, les mœurs et les arts se résument dans les monuments »⁴³. Telle est la profession de foi par laquelle les fondateurs de la Société d'Archéologie du département de la Somme commencent, en 1836, l'exposé des motifs qui les ont amenés à s'unir dans la quête de « tous les monuments de l'art et de l'histoire que

40 — « Le département de la Somme ne peut avoir d'histoire proprement dite ; on ne saurait puiser les éléments d'une semblable étude que dans l'histoire particulière des principales communes qui le composent, et encore n'arriverait-on qu'à un simple résumé des faits antérieurs à 1789, et qui se rattacheraient plutôt à l'histoire générale de l'ancienne Picardie », *Annuaire administratif et historique de la Somme pour les années 1852 et 1853 publié sous les auspices du Conseil général par les Antiquaires de Picardie*, p. 73.

41 — *Ibidem*, p. 73.

42 — Voir *supra*, notes 17 à 19.

43 — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. I, 1838, p. 22.

l'antiquité et le moyen âge ont laissé dans la Picardie ». La perspective est résolument archéologique : « L'histoire de nos révolutions politiques se révèle à nous sous mille formes différentes, expliquent-ils. Ici, des châteaux en ruine accusent la féodalité ; là, des cavernes profondes nous reportent au temps où de brusques invasions forçaient les habitants à chercher refuge dans les entrailles de la terre. Là, des monuments de pierre nous rappellent les sanglants sacrifices des druides ou des traditions populaires »⁴⁴. Transformée en Société des Antiquaires de Picardie l'année suivante, la compagnie garde le cap sur l'archéologie monumentale, détaillant minutieusement, dans les articles 2 et 3 de ses statuts, la démarche de classement et d'analyse que ses membres seront sensés appliqués aux vestiges historiques et artistiques mis au jour dans le ressort de l'ancienne province, définie comme la partie de la France du nord « où l'ancien idiome picard était anciennement usité »⁴⁵. Du parler picard, il est en effet question, à la fin de l'article troisième, qui stipule que la société « discutera les éléments de l'ancien idiome (...), recherchera quels sont les caractères propres à ce patois, son affinité avec les autres langues ; [qu']elle citera les plus anciens monuments de ce vieux langage et joindra à ces citations des glossaires raisonnés ; [qu']elle puisera dans les étymologies topographiques et de noms propres des inductions pour déterminer la situation des lieux, leur plus ou moins grand degré d'ancienneté, leur origine celtique, romaine ou française »⁴⁶.

Fondée sur la recension des traces littéraires et la recherche étymologique à des fins de datation, l'approche antiquaire du parler picard s'inscrit finalement assez discrètement dans une archéologie de la province dont il est pourtant désigné comme le principal caractère identifiant. Il faut en effet attendre une bonne dizaine d'années pour que se manifestent les premiers signes de l'intérêt porté par les membres de la société à la question linguistique. En 1848, elle publie, dans le tome IX de ses mémoires, l'étude de Dorbis sur « l'époque où l'on a commencé à se servir de la langue vulgaire dans les actes publics et sur les premières chartes écrites en cette langue en Picardie »⁴⁷. Cette recherche, menée dans les fonds de l'abbaye de Corbie et du chapitre cathédrale d'Amiens, confirme l'opinion déjà émise par Le Glay selon laquelle ce sont surtout les diplômes souscrits par les seigneurs et les particuliers plutôt que les chartes ecclésiastiques qui font usage de ce qu'il appelle la « langue romane ». Dorbis en conclut que l'usage du

44 — *Ibidem*, p. 23.

45 — *Ibidem*, p. 41.

46 — *Ibidem*, p. 29.

47 — *Ibidem*, t. IX, 1848, p. 435-452.

« langage vulgaire » dans les actes publics en Picardie ne remonterait pas au-delà du XIII^e siècle.

La même année, la société met pour la première fois au concours un sujet sur le picard, sujet dont l'intitulé reprend mot pour mot les termes du paragraphe de l'article trois des statuts cité plus haut⁴⁸. Les résultats sont proclamés lors de la séance publique du 19 août 1849 sous les auspices de Du Cange dont la ville d'Amiens inaugure ce jour-là la statue et auquel le président, Marcel Rigollot, consacre son allocution inaugurale devant une assistance particulièrement brillante puisque l'on y remarque, outre une importante délégation de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, la présence de Jules Quicherat⁴⁹. Le concours sur le parler picard n'a suscité qu'un seul mémoire, celui de l'abbé Corblet que les antiquaires de Picardie choisissent en 1849 de couronner et qu'ils publieront en 1851 sous le titre de *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte*⁵⁰.

Le rapport du concours, présenté par A. Breuil, est révélateur des enjeux historiographiques que soulève, au milieu du XIX^e siècle, l'étude des langues régionales⁵¹. La question la plus importante demeure, on le comprend très vite, celle de la généalogie du picard et de ses rapports avec la langue dite « romane » ainsi que de ses éventuelles parentés avec des éléments linguistiques d'origine celtique et/ou germanique. Selon Corblet, le picard serait « un langage vulgaire du nord de la France », composé par le peuple qui aurait introduit dans la langue issue du latin parlé par l'élite des constructions grammaticales issues de sa langue maternelle, elle-même définie comme « un dialecte de la langue kymrique qu'on appelait dialecte armoricain ». Il s'agirait donc bien d'une langue gallo-romaine sur laquelle, prétend l'auteur du mémoire, « l'élément tudesque » n'aurait exercé aucune influence. Une conviction qui s'appuie sur la croyance, présentée par le rapporteur comme une « erreur », en la filiation directe entre Gaulois et Francs. Corblet écrit en effet, dans la version de son glossaire dont il est question en 1849, « [qu']il est d'autant plus difficile de reconnaître dans le Picard des mots d'importation tudesque que ce der-

48 — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 2^e série, t.1, p. 39.

49 — « Enfant de la Picardie, recherchant avec amour tout ce qui était relatif à notre province, Du Cange n'eut garde de négliger son langage qui a été longtemps le principal dialecte du nord de la France, celui dans lequel d'illustres étrangers écrivaient de préférence lorsqu'ils voulaient que leurs œuvres fussent reçues avec plus de faveur », *Ibidem*, p. 4-5.

50 — *Ibidem*, p. 55-664.

51 — *Ibidem*, p. 39-54.

52 — *Ibidem*, p. 66.

nier idiome avait avec le celtique une grande affinité d'origine, puisque les Franks étaient issus de colons gaulois qui s'étaient établis en Germanie six siècles avant notre ère ». Breuil conteste cette assertion, opposant à Corblet les thèses de l'historiographie libérale du moment, en particulier celles de Guizot qui, rappelle-t-il, voit bien dans les Francs un peuple originairement germain. On remarque que, dans la version officielle du glossaire que publie la Société des Antiquaires de Picardie deux ans plus tard, Corblet a prudemment retourné cette opinion – « La seule inspection de notre glossaire, écrit-il alors, prouvera que le patois picard comprend un grand nombre de mots dont l'origine est entièrement germanique » –, même si les seuls « Germains » dont il se réclame dans ce texte sont les Saxons, les Normands et les Danois⁵² ...

Reste à examiner la façon dont Corblet, dans ces conditions, reformule le rapport du picard à la langue nationale. Il l'inscrit d'abord dans une géographie linguistique de la France médiévale qui s'ordonnerait autour d'une ligne de partage Bordeaux/Genève, de part et d'autre de laquelle se déploieraient langue d'oïl, au nord, et langue d'oc, au sud. Il fait ainsi du picard l'un des trois dialectes de la France du nord qui, avec le normand et le bourguignon, constituaient la langue du peuple, par opposition avec la langue de Paris qui était celle du roman et avec celle des trouvères, langue également littéraire mais mâtinée de provincialismes⁵³. S'intéressant ensuite à ce qu'il nomme « la physionomie du patois picard », il écrit : « C'est celui qui [de tous les dialectes] a le mieux conservé la physionomie de la langue romane et qui a le plus influé sur la formation de la langue française »⁵⁴. Le picard, selon lui, ne souffrirait que « des préjugés qui frappent de discrédit tous les patois du nord de la France »⁵⁵. Ainsi mesure-t-on la distance parcourue depuis les hésitations d'un père Daire ou d'un Dom Grenier au XVIII^e siècle : le picard, reconnu comme le moins rustique, donc comme le moins particulariste de tous les patois, est installé par l'historiographie romantique dans le statut de conservatoire des caractères originaux de la langue nationale.

Pouvait-on vraiment attendre plus de sensibilité à la « couleur locale » de la part de milieux érudits qui, depuis la fin de l'Ancien Régime, cultivent inlassablement ce thème de l'exception picarde ? La mise en perspective, au long de cette période qui marque le passage des Lumières au romantisme, des contributions apportées par les historiens à la définition d'une identité picarde, révèle en

53 — *Ibidem*, p. 70.

54 — *Ibidem*, p. 74.

55 — *Ibidem*, p. 84.

effet le caractère cumulatif d'une érudition régionale qui ne débouche jamais sur l'expression d'un authentique provincialisme. Sans doute parce que, à la différence de la Bretagne, de la Normandie ou de l'Artois, il n'y a jamais eu, en Picardie, d'enjeu provincialiste à défendre ni d'identifiant géographique fort sur lequel s'appuyer.

La perméabilité des antiquaires picards de la première moitié du XIX^e siècle aux thèses de l'historiographie libérale ainsi que leur adhésion à l'esprit d'inventaire impulsé par les milieux parisiens de la monarchie de Juillet⁵⁶ n'ont fait que renforcer chez eux les tendances au morcellement des cadres conceptuels de l'histoire locale déjà si présentes chez leurs devanciers : terre d'élection de la réinvention du Moyen Âge communal rêvé par Augustin Thierry⁵⁷ ainsi que de l'archéologie monumentale et de la fouille de terrain⁵⁸, la Picardie romantique n'en finit pas d'égrener les monographies locales. Ainsi se réaménage un imaginaire de l'espace ordonné selon les codes d'une géographie des hauts lieux historiques et des trésors archéologiques cachés.

Ce sentiment de l'impossible renouvellement du discours historiographique se trouve conforté par un autre phénomène propre aux pratiques érudites du premier XIX^e siècle. Praticiens scrupuleux de l'historiographie documentaire recommandée à partir de 1834 par le Comité des Chartes et Chroniques, les antiquaires de Picardie s'attachent d'abord à publier les historiens picards de l'Ancien Régime : en donnant dès 1840 une édition de *l'Histoire de l'état de la ville d'Amiens et de ses comtes* de Du Cange, puis, en 1856, celle de *l'Introduction à l'histoire générale de la Picardie* de Dom Grenier, ils contribuent à entretenir cette image d'une érudition en boucle, qui, en une sorte de mouvement perpétuel, ne servirait plus qu'à produire sa propre histoire, réactualisant indéfiniment les mêmes représentations d'un provincialisme introuvable.

Odile PARSIS-BARUBÉ

Université Charles de Gaulle – Lille 3

56 — O. Parsis-Barubé, « Les représentations de la géographie administrative dans la statistique historique et archéologique des départements de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord au XIX^e siècle », in *Revue du Nord*, t.82, avril-septembre 2000, p. 285-302.

57 — Sur la place privilégiée qu'occupe la Picardie dans l'entreprise de publication des *Monuments inédits de l'histoire du Tiers-état*, voir notre thèse, *Op. cit.*, vol. II, p. 753-773.

58 — *Ibidem*, p. 604-681.

Les deux rédactions picardes du *Roman de Thèbes*

Le *Roman de Thèbes*, premier roman français au moins selon l'ordre chronologique, date d'environ 1150. Il nous a été transmis par cinq manuscrits qui se répartissent de la manière suivante.

Il faut d'abord classer à part le ms. S (Londres, British Museum, Add. 34114 ; f. 164 a-226 d ; 12059 v.). Il date de la fin du ^{xiv}^e siècle. Le scribe de ce manuscrit travaillait pour l'évêque de Norwich dont l'épiscopat s'étendit de 1370 à 1406. Malgré son caractère récent, comme il a été copié dans un milieu privilégié, il maintient des traits primitifs du texte. C'est le reflet relativement fidèle d'un ms. de l'Ouest de la France, et il présente sans doute le texte le plus proche de l'original perdu¹. Il a été édité en 1995 par F. Mora².

On appelle version courte les mss. B et C. Le ms. C (Paris, BN fr. 784, f. 1-67a ; 10562 v.) date du milieu du ^{xiii}^e siècle. Le ms. B (Paris, BN fr. 60, f. 1-41v°, 10541 v.) est plus récent puisqu'il a été écrit au milieu ou à la fin du ^{xiv}^e siècle. Il présente à peu de chose près les mêmes épisodes et le même texte que C, bien qu'il n'ait pas été copié sur C. Cette version courte a été appelée *x* par L. Constans³. Le manuscrit C a été édité par G. Raynaud de Lage⁴.

Restent les deux rédactions picardes du *Roman de Thèbes*. Le manuscrit P (=Phillipps) appartenait à la bibliothèque de sir

1 — M. Nezirović, *Le vocabulaire dans deux versions du Roman de Thèbes*, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Clermont II, Nouvelle série, Fascicule 8, 1980, p. 184.

2 — *Le Roman de Thèbes*, Collection Lettres gothiques, Le Livre de Poche, Paris, 1995.

3 — *Le Roman de Thèbes publié d'après tous les manuscrits*, Paris, Firmin Didot, 1890 (2 vol.), t. II, p. LI.

4 — *Le Roman de Thèbes*, Paris, Champion, 1966 et 1968, CFMA 94 et 98.

Thomas Phillipps, à Cheltenham (n°8384). L'histoire de ce manuscrit a été retracée par F. Vielliard⁵. Il date de la fin du XIII^e siècle et se trouve actuellement à la Bibliothèque Bodmer, à Genève (f° 186b-269a, 13296 v.). Le manuscrit A (BN fr. 375, f° 36 r°-67 v°, 14626 v.) date de la fin du XIII^e siècle. Le *Roman de Thèbes* y a été copié par Jehan Madot, neveu d'Adam de la Halle, à Arras, comme le montre l'*explicit* figurant à la fin du *Roman de Troie* (f° 119 v°) où le copiste nous apprend qu'ayant perdu au jeu *cotele* et *surcot*, il avait très froid en accomplissant sa tâche, heureux de l'avoir terminée le 2 février 1289. L. Constans a qualifié ces deux manuscrits apparentés de version longue *γ*. On peut, non sans peine, essayer d'en reconstituer le texte à l'aide du « texte original » de L. Constans et de trois de ses Appendices (III, IV et V). En fait, en l'absence d'édition pour ces deux manuscrits, on se trouve le plus souvent devant de multiples fragments disséminés, à l'exception pour P du planctus d'Ismène⁶ et l'épisode de Céfás⁷.

Quant à la chronologie de ces deux rédactions, L. Constans se contente d'indiquer dans une note laconique que « P est plutôt antérieur que postérieur à A »⁸, sans donner aucun argument. Ce qui est sûr, c'est que la version longue est à la source de la section *Thèbes* de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César*, rédigée entre 1208 et 1213⁹. Nous pensons même avoir montré que c'est le ms. A qui est alors à la source de l'*HAC*¹⁰. Quant au ms. P, qui, dans l'épisode de Céfás, imite ostensiblement le *Roman d'Eneas*, il est forcément postérieur à 1160.

Ces deux rédactions étroitement apparentées possèdent toutes deux des traits picards, comme l'illustre notre recension pratiquée sur pratiquement leurs 1100 premiers vers (1082 pour A, auxquels correspondent 1084 v. dans P).

Ils présentent d'abord, bien entendu, des caractéristiques communes que voici.

1) Absence de palatalisation ou tout au moins palatalisation limitée, avec retour à la vélaire *k*, de *k+a* (Gossen § 41) :

5 — *Bibliotheca Bodmeriana*, Cologny-Genève, 1975.

6 — Voir A. Petit, « Le planctus d'Ysmaine dans le manuscrit P du *Roman de Thèbes* », dans *Miscellanea Mediaevalia, Mélanges offerts à Philippe Ménard*, 1998, t. II, pp. 1019-28.

7 — Voir L. Constans, t. II, App. V.

8 — T. II, p. VII, note 1.

9 — Voir Marijke De Visser-van Terwisga, *Histoire ancienne jusqu'à César*, t. II, Paradigme, Orléans, 1999, pp. 223-24.

10 — Dans « Le *Roman de Thèbes* dans l'*Histoire ancienne jusqu'à César*. A propos d'une édition récente », *Le Moyen Age*, t. CVII, 2001, pp. 113-121.

Exemples : *cose* (A 58, P 60), *caitis* (A 80, P 82), *cambre* (A 109, P 117), *caisne* (A 260, *kaisne* P 258) 26 formes communes aux deux rédactions dans ce cas.

2) Effet ouvrant de -u diphtongal, trait du Nord et du Nord-Est : ou > au (Gossen § 23) :

Ex. *vauroit* (A 63, P 65), *vausist* (A 155, P 163), *taut* (A 174, P 182), *clau* (A 820, P 826).

3) Non-palatalisation de u dans la diphtongue ue qui évolue en we devant nasale (Gossen § 28a, N. 37) :

boins (P 54) ; *boine* (A 641, P 623).

4) Monophthongaison de la diphtongue oi en o (Gossen § 24) : *bos* (A 864 et 1005, P 870 et 1009) ; voir aussi *estore* : *memore* (A 17-18 ; P 17-18 *estoire* : *memoire*).

5) Réduction de ei roman prototonique devant s > i (Gossen § 33) :

orison (A 87, P 87) ; *connistroies* (A 434, P 424).

6) Réduction de -iee à ie (Gossen § 8) :

avillie : *lignie* (A 183-84, P 191-92) ; *maisnie* : *lie* (A 645-6) ; *maisnie* : *irie* (P 653-4).

7) Fermeture de e fermé initial et prototonique devant n palatal (Gossen § 34) :

ex. *signor* (A 467, 480, 486, P 457, 470, 476) ; *grignor* (A 797 ; P 803 *gregneur*)

devant l palatal (phénomène plus fréquent dans A) :

apparilliés (A 651 ; P 631 *apparelliés*) ; *consillier* (A 740 ; P 748 *consellier*) ; *millour* (A 721, P 729) ; A 1081-2 *villier* : *sommillier*, P 1083-4 *vellier* : *sousmillier*.

8) Dépalatalisation du l (Gossen § 59) :

mervelle : *parelle* (A 305-6 et 385-6, P 303-4 et 379-80). Mais il est vrai que la graphie *ll* est ambiguë. Notons déjà dans P la rime *solel* : *consel* (85-86) alors que A présente *soleil* : *conseil* (85-86).

9) Absence d'épenthèse (Gossen § 61) :

Ex. : *engénrés* (A 118, P 126), *venra* (A 269, P 267), *entenron* (A 272, P 270) ... *sanlance* (A 827, P 833).

10) Métathèse (Gossen § 57) :

enconterras (A 430, P 420) ; *couverture* (P 429 ; A 439 *couverture*).

Parfaits :

11) Présence d'un -c épithétique à la P1 (Gossen § 75) :

euc (A 820, *oc* P 816), *euc* (A 822, P 828), *rechuc* (A 866, P 872 *recuc*).

12) Finale de P 6 de parfait en -isent (Gossen § 77) :

fisent (A 886, P 892 ; *misent* (A 933, P 939 ; *présent* (A 936, P 943).

Formes de parfaits en *eu* du type *oi* < *habui* (Gossen § 72) :

peurent (A 328, P 326), *seut* (A 359 et 891, P 353 et 897 *soi*), *eurent* (A 796, P 802 *orent*) ; *euc* et *peuc* (P 577 et 578 ; A 593 et 594 *oi* et *poi*) ; P 830 *deuc*.

13) Formes réduites du futur et du conditionnel d'*avoir* :

Ex. : *ara* (A 172, P 180), *arait* (A 64, P 66) ... Formes plus répandues dans P (180, 268, 416, 480, 594).

14) Usage du pronom tonique *jou* Gossen (§ 64) :

Ex. A 563-46, P 551-52.

15) Pronom personnel féminin atone *le* (Gossen § 63) :

A 84, P 84.

16) Infinitifs du troisième groupe en *-ir* au lieu de *-oir* :

veir (P 610) ; *seir* (P 665, A 663).

Le manuscrit A présente certains traits qui lui sont particuliers, face à P.

1) Il présente toujours la graphie *c* devant *ie* provenant de la loi de Bartsch, tandis que P offre toujours, à une exception près (*kieent* A 1025, P 1029) *ch*.

Ex. : *cief* A 108 en face de *chief* P 116 ; *cier* A 174 en face de *chier* P 182. On relève 16 cas de divergence de ce type. On notera aussi pour le produit de *k* + *a*, l'opposition constante entre A *cemin* (s) (399, 546, 550, 988 et P *chemin* (s) (391, 534, 538, 994).

2) On y trouve la réduction de la triphongue *ieu* à *iu* (Gossen § 9 et 14) :

Ex. : *diu* A 90, *dïus* A 91 (P 90 et 91 *diex*) ; *vix* : *mix* (A 603-4) contre P 587-8 *vieux* : *mieux* ;

ou encore *Grius* A 1066 (P 1068 *Griex*). Opposition totale ici entre (16 *iu*) et P (15 *ieu*).

3) En revanche (Gossen § 20), pour les formes à diphtongue primitive *fix* (A 117) ou *fius* (A 121), on trouve dans P les formes analogues à triphongue *fiex* (P 125 et 131). Opposition totale entre A (8 *fix*, *fius*) et P (8 *fiex*, *fiëus*)

4) Le ms. A présente deux fois la forme *chou* pour le démonstratif neutre (Gossen § 64 et 70) : A 723 et 752 (P 761 *çò*).

Le manuscrit P présente lui aussi certains traits qui lui sont propres, ou rares dans A.

1) La diphtongaison du *e* ouvert devant *l*, *r* ou *s* d'entrave (Gossen § 11) :

Ex. 34 *giestes*, 112 *appiellés*, 213 *foriest* (A 32 *gestes*, 105 *apelés*, 209 *forest*). On trouve 23 formes de ce type dans P et 3 dans A.

2) Le traitement de *k* + *e*, *i* en position forte (assibilation en chuintante et non en sifflante ; Gossen § 38).

Ex. : P 6 *Chycherons* (A 6 *Ciceron*) ; P 123 et 254 *ochire*, P 237 *ochiriemes* en face de A 115 et 256 *ocirre*, A 239 *ociriens* ; P 320 *sorcherie* (A 322 *sorcerie*) ... 20 formes en *ch*, 5 en *c* dans P ; 18 formes en *c*, 3 en *ch* dans A.

3) L'action fermante de la palatale sur *a > ai* (Gossen § 7) :

Ex. *saiges* P 1 (A 1 *sages*) ; *paraige* : *coraige* P 53-4 (A 51-2 *parage* : *corage*) ; *ymaige* P 85, 87 (A 85,87 *ymage*) 25 -*age* dans A, 31 -*aige* dans P (un seul *damage* 1054).

4) La preuve incontestable de la dépalatalisation du l mouillé :

Le montre la rime *solel* : *consel* citée plus haut. On retrouve dans P la forme *consel* aux v. 270, 345, 640, 710, 749, toujours en face de *conseil* dans A (272, 351, 622, 718, 757).

5) Le développement d'un *u* de transition après un *a*, en particulier devant la labiale *b* (ici, vraisemblablement, il s'agit d'un trait wallon ; Gossen § 52).

Ex. *dyaublie* P 155 et 167 (A 147 et 159 *dyablie*) ; *dyaubles* P 606 et 616 (A 622 et 632 *dyables*).

6) La présence d'un *e* svarabhaktique dans certaines formes de futurs de l'indicatif (Gossen § 74) :

P 413 *mouera* (A 423 *mouvra*) ; P 588 *estovera* ; P 765 *saverés* (A 757 *sarés*) ; P 913 *istera* (A 907 *istra*), en face d'un seul *averai* dans A (178).

7) L'article féminin picard, CS *li*, CR *le*, rare dans A, est d'un usage constant dans P.

Ex. P 29 *le letre* (A *la letre*) ; P 38 *le roïne* (A 36 *la roïne*) ; P 76 *li pouvre gent* (A 72 *la pouvre gent*). 79 occurrences (dont 16 *li*) dans P où l'on ne relève qu'un seul *la* ; 5 seulement (dont 2 *li*) dans A où l'on dénombre 63 *la*.

8) L'emploi systématique des possessifs atones féminins *me*, *te*, *se* (exceptionnels dans A ; Gossen § 67) :

Ex. P 57 *se terre* (A 55 *sa terre*) ; P 61 *se feme* (A 59 *sa feme*) ... P 176 *me petite porteüre* (A 168 *ma petite porteüre*), P 193 *te mort* (A 185 *ta mort*) ... 29 cas dans P, 2 dans A, où l'on note cependant par ailleurs *mi maisnie* (645).

On remarque en outre l'emploi du possessif masculin atone *sen* (Gossen § 66) en 7 occasions : ex. P 64 *sen Mahon* ; P 171 *sen petit oir* (A 163 *son premier oir*) et P 432 *sen pere* (A 442 *son pere*) ; on n'en relève aucune dans A.

Enfin on note dans P 3 occurrences du possessif multiple *vo* (Gossen § 68) : P 179 *vo mere* (A 171 *vostre mere*) ... et une seule dans A (847).

Les traits relevés permettent de suggérer la localisation du manuscrit A dans la région d'Arras, tandis que le manuscrit P, sou-

vent plus proche du wallon, revêt un caractère plus nord-oriental ; il pourrait provenir de la région de Lille, Douai, Tournai, Mons¹¹. Pour le manuscrit P, L. Constans estime même que l'épisode de Céfás serait d'un auteur différent de celui de l'ensemble de la rédaction picarde¹². Il s'appuie alors sur certaines particularités linguistiques, mais cette appréciation nous paraît discutable, L. Constans se fondant sur des éléments ténus et épisodiques. On y retrouve en fait les traits picards déjà signalés pour les 1100 premiers vers de P, peut-être à un moindre degré.

Après cette approche de la langue de ces deux rédactions, il convient à présent dans définir l'esprit, c'est-à-dire l'originalité littéraire, en les prenant totalement en considération.

On remarque d'abord que les rédacteurs de A et de P, à la différence de ceux de S et de la version courte x, ne pratiquent aucun emprunt important à la *Thébaïde* qui leur soit propre. On peut ici seulement signaler de rares détails épisodiques : le nom de quatre victimes de Tydée lors de son combat contre les Cinquante (*Thébaïde*, II, v. 608-10 ; L. Constans, t. II, App. III, y, v. 2369-70 et 3045-47) ; dans le même passage, le nom du Thébain, Chromis (*Thébaïde*, II, 613) qui tente de ranimer l'ardeur des siens (A 2303 *Corinus*, P *Creminus* ; voir aussi y 3051) ; enfin, l'évocation des motifs ornant le tombeau d'Archémoré (*Thébaïde*, VI, v. 243-48 ; y 3975-80). De plus, en ce qui concerne les noms propres, on observe que P ne respecte guère l'onomatistique, déformant gravement ou transformant les noms antiques. Ainsi on y trouve, par exemple, pour A 35 *Edipodés*, *Colitorpus* (37), au v. 332 *Polipus* (A 336 *Polibus*), au v. 403 *Epidopus* (A 411 *Edipodés*), ou encore, *Dyas* pour A 2369 *Gyas*, *As Greus* pour A 7313 *Agigius* (S 5778 *Agreüs*), *Daura* pour A 7358 *Damius* (S 5825 *Dampus*), etc... Cela étant, la version longue y mérite-t-elle bien son nom ?

Incontestablement, vu le nombre de vers que totalisent A (14626) et P (13296), dépassant respectivement de 40 et de 30% le ms. C (10562 v.), représentant la version courte, et nettement le ms. S (12059 v.). Les deux manuscrits présentent dès le début du roman un grand nombre de développements communs, par exemple en ce qui concerne l'Oedipodie, l'exil de Polynice et son combat contre Tydée, etc.¹³. Par exemple, au v. 875 de S (C 814)

11 — Sur ce point, nous avons consulté l'ouvrage de Ch.-Th. Gossen, *Grammaire de l'Ancien Picard*, Bibliothèque française et romane, Série A : manuels et études linguistiques, 19, Paris, Klincksieck, 1970, cité *supra* en référence.

12 — T. II, p. LIX.

13 — Voir L. Constans, t. II, App. III, et A. Petit, *Naissances du roman. Les techniques littéraires dans les romans antiques du XI^e siècle*, Atelier national de reproduction des thèses de Lille III, Paris-Genève, Champion-Slatkine, t. II, pp. 1096 sqq.

correspond le v. 1284 de A (numérotation voisine pour P). A et P développent aussi, en particulier, l'ambassade de Tydée, l'embuscade des Cinquante et ses conséquences, l'ambassade de Jocaste... Tous deux présentent une extension commune de l'épisode de Daire le Roux, mais avec alors de notables omissions pour P. Le rédacteur de A accorde un développement considérable à la mort de Parthénopée, tandis que celui de P ajoute purement et simplement à la trame du roman l'épisode de Céfás (plus de 1100 vers).

Mais la version longue ne mérite pas toujours son nom à cause de certains abrègements qu'elle pratique par rapport à S et à la version courte. Nous avons déjà eu l'occasion d'en signaler certains pour A¹⁴. Il s'agit en particulier d'ekphraseis : le portrait des filles d'Adraste (S 1054-77), la seconde description de la tente d'Adraste (S 4300-4391), et l'évocation des arts libéraux sur le char d'Amphiaräus, en commun avec P (S 5148-61). A ampute en outre le conseil d'Étéocle à l'arrivée des Argiens (S 3943-60, 3969-410, 4019-54 et le planctus de Polynice pleurant Tydée (S 7343-62, 7365-68, 7371-94). Sans compter que la fin du récit de la chute de Thèbes (S 11968-12043) manque à A. Or, à une exception près, tous ces passages figurent dans P, qui présente même en outre 70 vers qui lui sont particuliers pour le planctus de Polynice.

D'un autre côté, P abrège considérablement l'extension que A accorde à l'épisode de Daire le Roux, créant même deux solutions de continuité. D'abord pour ce qui suit S 10188, soit y 10579-12062. P supprime l'intervention de Lucas, favorable à Daire (à partir de A 11091), puis la réaction opposée de Madoine ainsi que l'intercession de Salomon, qui demande un jour de délai. Après l'envoi de trois députés au roi, Malduit de Sur propose de demander la grâce de l'accusé. P reprend à l'occasion de l'intervention d'Agenor (A 11597 sqq.), qui se réfère explicitement à Malduit (11608) et à Salomon (11640 et 11655). Un peu plus loin, P supprime le discours de Jonas, oncle du roi : Daire doit se montrer plus humble et demander pardon au roi, et il déclare longuement qu'il a accompli des efforts en ce sens, ce qui indigné David, un puissant chevalier. Le roi défend son oncle (11907-12036). P ayant supprimé tout ce passage, et en particulier le début du discours du roi, la suite de ce discours y succède brutalement au défi de Daire (y 12037), ce qui rend le texte peu intelligible.

D'autre part P réduit aussi certaines péripéties militaires, comme ce qui correspond à la première bataille dans la *Thébaïde* (S 4638-

14 — Dans *Miscellanea mediaevalia*, art. cit., p. 1025.

5041 : 404 v. contre 304 dans P ; réduction ici analogue dans A¹⁵ et surtout à la seconde bataille (S 5636-6744, 1109 v., contre 630 dans P et 949 dans A). Il en est de même pour l'épisode du ravi-taillement (S 7881-8260, 380 v., contre 270 dans P) et le stratagème d'Hippomédon, jusqu'à sa mort (S 10391-10862, 472 v. contre 315 dans P). On voit donc que l'appellation « version longue » pour ces deux rédactions, si elle se justifie, est à nuancer.

Il nous paraît à présent important de cerner les apports spéci-fiques de ces deux rédactions picardes.

On remarque que le rédacteur du manuscrit A est comme il l'indique dès le prologue, amateur de *grans plais* (v. 21, P 23), ce qui explique le développement considérable de l'épisode de Daire le Roux et des débats qui s'y rapportent (2687 vers dans A, 2130 dans S, mais 1267 dans P et 872 dans C). Mais ce qui est plus frap-pant encore, c'est, dans les deux rédactions, l'affirmation d'un projet romanesque et l'accentuation de la couleur courtoise de l'œuvre.

On remarque que le caractère plus romanesque de A et de P s'illustre formellement dans la présentation de ces deux manuscrits : les majuscules ornées, qui, fréquentes dans S et même C, trahissent un découpage ancien hérité des laisses de la Chanson de geste, s'y raréfient. Au nombre de 471 dans S et de 269 dans C, elles ne sont plus que 166 dans P et seulement 121 dans A, soit 1/24,5 dans S, 1/39,2 dans C, 1/80 dans P et 1/120,8 dans A. La fréquence des letrines dans A et P est donc, proportionnellement, comparable à celle que l'on trouve, dans le BN fr. 375, pour l'*Erec* (109 occ.) et le *Cligès* (81 occ.).

La coloration courtoise s'illustre d'abord par l'ajout d'un épi-sode commun à A et P, celui où Tydée, blessé à la suite de son com-bat contre les Cinquante, est recueilli et soigné par la fille de Lycurgue (y 2643-2910)¹⁶. Elle se manifeste aussi, par exemple, par une modification du commentaire que fait Ismène des prouesses d'Athon, en exprimant avec une brutale verdeur son amour :

« Ceo est Ates que je la vei	S 4782
Veez come broche a ceo tornei !	
Sor tote rien amer le dei,	
car toute yceo fait il por mei.	4785
Ja ne seie fille de rei	

15 — 314 vers. Voir *Naissances du roman*, t. II, p. 1098. Pour le traitement de la secon-de bataille, voir *ibidem*, t. I, pp. 383 sqq.

16 — L. Constans, t. II, App. III, pp. 137-144.

se por s'amour ne me dreï !
 Ou face que sage ou que fole,
 coucherai mei ove lui unquore.
 Car fous n'esprent si en rosei
 come fait l'amour qui est en mei. »

4790

Les v. 4786-91 sont absents de A ; 4782-3 et 4788-9 ne figurent pas dans P.

S'affirme surtout dans la version longue un projet romanesque et courtois lors d'un important développement concernant la première bataille (y 5973-6600)¹⁷. Ce passage prend place après la charge de Capanée (C 4777-816, S 4874-4915). Il peut s'expliquer en partie par le goût de la réduplication et une certaine volonté de parallélisme, mais ce n'est pas là son intérêt majeur. Dans cette longue addition se poursuit l'exploitation du thème amoureux. L'accent est mis sur le jeune Athon dont est brossé un premier portrait en armes et à cheval (y 6039-78), et qui livre un bref combat à Polynice, ce dernier épargnant avec courtoisie le jeune homme au nom de l'amour qu'il porte à sa soeur. Les dames assistent au combat ; Antigone et Ismène s'entretiennent de leurs *amis* respectifs. Puis, lorsque Jocaste est raccompagnée à Thèbes, c'est l'occasion d'une galante escorte, Parthénopée accompagnant sa bien-aimée, tandis qu'Athon se rend courtoisement à la rencontre des arrivants. Alors que dans le manuscrit S et la version courte les brefs passages évoquant les amours d'Antigone et celles d'Ismène apparaissent encore noyés dans la succession des combats, la réémergence du thème amoureux confère un tout autre caractère à la version longue. L'ambassade de Jocaste est en quelque sorte inversée. la reine est accompagnée de Polynice, Ismène de Tydée et Antigone de Parthénopée. C'est cette fois Athon qui, avec deux chevaliers, se porte au devant des arrivants, à l'instar de Parthénopée quand il rencontrait Antigone. L'ensemble consacre et scelle les amours de Parthénopée et d'Antigone, il clôt la première phase de leurs amours de manière cyclique puisque l'on en revient à l'escorte amoureuse qui devient le cadre d'un amour partagé. Cette addition modifie considérablement la structure de la première bataille. En s'ajoutant à l'ambassade de Jocaste telle que la présentent les autres rédactions, elle aboutit à un effet de chiasme ou même de répétition par inversion :

Départ vers le camp argien	
Rencontre de Parthénopée et d'Antigone	[escorte galante]
Naissance de leur amour	

17 — L. Constans, t. II, App. III, pp. 161-179.

Arrivée au camp argien
 Les jeunes filles contemplent le combat
 Les jeunes filles contemplent le combat
 Départ de Parthénopée et d'Antigone [escorte galante]
 Ils s'aiment
 Retour à Thèbes

Mais les deux rédactions présentent, chacune à leur manière, d'autres développements intéressants.

Le manuscrit A est le seul à consacrer un long passage (v. 13271-396) au désespoir d'Antigone devant la mort de Parthénopée¹⁸. Salemandre tente en vain de modérer l'immense chagrin de la jeune fille qui, folle d'amour et de douleur, meurt au bout de neuf jours. L'importance de ce passage est essentielle : l'aventure amoureuse dont on ne trouve que la première phase dans S et x est ici menée jusqu'à son terme fatal pour l'héroïne. Dès lors, la rédaction de A apparaît comme une œuvre rythmée par le récit de deux histoires d'amour malheureuses où la mort de l'amant entraîne le désespoir de l'amante : celles d'Athon et d'Ismène, celles d'Antigone et de Parthénopée. L'addition propre à A confère à cette double intrigue un certain équilibre, et le parallélisme de ces amours est explicitement souligné : Parthénopée est enterré à côté d'Athon (A 13410-11 et 13631-34).

De plus, à cette occasion, le rédacteur de A insiste sur la toute-puissance d'Amour et les souffrances qu'il fait éprouver à ceux qui se sont mis sous son obéissance :

Mais Amors l'a si forsenee	13281
Qu'ele caï jus, s'est pasmee.	
Amours ne fait a nului droit	
Puis que ce vient al grant destroit.	
Ne tenés pas içou a songe	13285
Ne a favle ne a mençonge	
Que on ja puist trover ne querre	
Si grant dolor ne si grant gerre	
Com est Amors a cex quil servent :	
Quant çou avient que il le perdent,	13290
Si sont plain de forsenerie,	
Pluisor en ont perdu la vie ;	
Qui bien vauroit servir Amor,	
Mout en aroit paine et dolor.	13294

Cette intervention du rédacteur expliquant le comportement de son héroïne par la toute-puissance du dieu Amour qui conduit

18 — *Ibid.*, pp. 253 sqq.

ses adeptes non seulement à la folie, mais à la mort, possède des accents ovidiens. Ce dieu Amour cruel, tyrannique, impitoyable fait songer à celui du *Roman d'Eneas* et à celui du *Roman de Troie*.

Ces accents ovidiens sont encore plus prononcés dans une longue addition de 1106 vers particulière au ms. P, l'épisode de Céfás¹⁹. Il n'est pas possible de résumer ce récit enchâssé qui représente un petit dixième du volume total de la rédaction. On se reportera à notre thèse²⁰, dans laquelle nous avons montré qu'il y a visiblement métamorphose d'Antigone sous l'influence d'Ovide, par l'intermédiaire du *Roman d'Eneas*. En effet, l'influence de l'évocation des amours de Lavine (en particulier *Eneas*, v. 8381 sqq.) sur ce passage de P (v. 9260 sqq.) est frappante²¹. À travers l'*Eneas*, c'est le début du livre VIII des *Métamorphoses*, dans lequel Scylla, du haut de la tour d'Alcathoüs, remarque Minos, venu pour assiéger Mégare et s'éprend de lui, qui est à la source de cette rédaction²². Cet emprunt direct au personnage de Lavine dans l'*Eneas* entraîne une sorte d'in vraisemblance psychologique, car on voit alors dans P Antigone douter de l'amour de Parthénopée comme le ferait une innocente jeune fille qui, se rendant compte qu'elle tombe amoureuse, se demande si elle va être aimée et se pose le problème de l'aveu.

Cette évolution de l'inspiration du *Roman de Thèbes* s'accompagne évidemment de modifications dans l'art d'écrire.

La rédaction de P double pratiquement le nombre des monologues de la version courte (24 contre 13 dans C, 15 dans S), en y consacrant au total 556 v. au lieu de 205 dans S. A présente dans ce domaine une extension plus limitée (268 v. pour 18 monologues). Les développements les plus considérables sont ceux que P accorde au planctus d'Ismène (152 vers)²³ et à celui de Polynice (125 v. ; réduit à 17 v. dans A)²⁴. En revanche, le rédacteur du ms. A montre son goût pour le dialogue. S'il est vrai qu'il témoigne d'un manque d'intérêt certain pour le conseil de Thèbes si proche de la *Chanson de Roland*, dont il supprime la fameuse opposition entre Athon et Othon (S 3969-4010 et 4019-54), il présente par ailleurs, lors de l'épisode de Daire le Roux, les interventions les plus éten-

19 — *Ibid.*, App. V, v. 9075-10180.

20 — *Naissances du roman*, t. I, pp. 381-83.

21 — *Ibid.*, p. 384.

22 — Ovide. *Les Métamorphoses*, Texte établi et traduit par Georges Lafaye, t. II, Paris, Les Belles Lettres, 1995, vv. 32 sqq.

23 — *Art. cit.* dans *Miscellanea mediaevalia*, pp. 1021-24.

24 — Voir *Naissances du roman*, p. 579.

dues, avec un réel effort de singularisation des intervenants²⁵. Enfin, deux procédés formels caractéristiques du *Roman de Thèbes* dans S et dans la version courte sont nettement moins employés dans nos deux rédactions picardes, surtout P. Il s'agit d'abord de la répétition par inversion, comme par exemple dans S 1615-16 :

venir l'estuet a cel pertus ;
a cel pertus venir l'estuet.

Employé 24 fois dans S et 21 fois dans C, ce procédé ne l'est plus que 20 fois dans A (avec 3 occurrences particulières) et surtout 13 fois seulement dans P, qui ne présente aucune occurrence qui lui soit propre). La fréquence est de 1/502 pour S et pour C, 1/731 pour A et 1/1023 pour P. Il en est de même, mais plus nettement encore de l'anadiplose, procédé employé par exemple dans S aux v. 713-4 :

en la tor d'Arges la cité ;
de la cité vit le dongeon.

On en relève 36 occurrences dans C, 24 dans S, 21 dans A et seulement 15 dans P, soit une fréquence de 1/293 dans C, 1/502 dans S, 1/697 dans A et 1/887 dans P. On constate donc dans la version longue et en particulier dans P la raréfaction de ces procédés relevant d'une certaine préciosité et d'une esthétique maniériste.

Les deux manuscrits picards qui représentent la version longue du *Roman de Thèbes* sont incontestablement apparentés, à cause de leur ressemblance souvent littérale, des absences (celle de l'épisode de la vieille à l'énigme) ou des additions (Tydée accueilli par la fille de Lycurgue) qu'ils présentent en commun. On peut associer à celles-ci certains développements du procès de Daire le Roux. A la différence des autres rédactions, ils n'ont pas recouru à la *Thébaïde* pour en reproduire certains épisodes dans des passages qui leurs seraient particuliers. Le plus souvent, ils amplifient les unités narratives de l'épopée latine présentes dans les autres rédactions du *Roman de Thèbes*.

Tous deux accentuent les éléments courtois du *Roman de Thèbes*, comme on l'a vu à l'occasion de l'ambassade de Jocaste, ou auparavant pour l'épisode de Tydée blessé recueilli par la fille de Lycurgue. Par l'importance qu'ils accordent aux personnages féminins et aux intrigues amoureuses, on peut les qualifier de version courtoise. Leur commune préoccupation de faire alterner épisodes amoureux et épisodes guerriers illustre l'affirmation d'un

25 — *Ibid.*, pp. 634-37.

projet romanesque dans la version longue, évolution qui se manifeste encore par le développement de techniques littéraires spécifiques comme le monologue. De plus, ces rédactions – surtout P – témoignent d'une certaine réserve devant le maniérisme de S et de la version courte, alors qu'ils accusent tous deux, chacun à sa manière, l'influence d'Ovide.

Le rédacteur du manuscrit A n'apprécie pas toujours les ekphrasés ; il y préfère nettement les *plais*, comme le montre à l'évidence l'extension qu'il donne au procès de Daire. Il contribue d'autre part à l'accentuation d'une structure romanesque dans *Thèbes* par l'importance qu'il confère au désespoir d'Antigone, en même temps qu'apparaît alors dans ce roman la thématique amoureuse empruntée à Ovide.

P est le manuscrit littéralement le moins proche de l'hypotexte antique. Il réduit d'autre part tous les épisodes guerriers, comme celui du ravitaillement, la seconde bataille, le stratagème et la mort d'Hippomédon. De plus, en dehors d'approfondissements psychologiques ponctuels (Jocaste épousant le meurtrier de son mari, l'amour unissant Athon à Ismène), le rédacteur de P assure un agencement romanesque encore plus accusé par l'invention de l'épisode de Céfás. C'est dans P (où, dans le prologue, le nom d'Ovide remplace celui de Virgile) que le monologue amoureux prend une ampleur considérable : y apparaissent le monologue intérieur, délibératif, et le débat allégorique. Enfin c'est le remanieur de P qui manifeste le plus de réticences dans l'emploi des figures recherchées des autres rédactions.

Ces deux rédactions picardes présentent donc une mise en roman originale, conçue pour un public amateur de courtoisie, ne recourant qu'exceptionnellement à sa source antique d'une manière privilégiée, préférant Ovide à Stace. Elles témoignent d'une évolution du goût littéraire à la fin du XIII^e siècle ou au tout début du XIV^e siècle.

Aimé PETIT
Université Charles-de-Gaulle – Lille 3



Lexicographie picarde en Wallonie¹

Les renseignements précis concernant la vitalité des langues régionales de Wallonie manquent cruellement. On ne connaît pas de manière précise le nombre des locuteurs qui les pratiquent régulièrement en ce début de XXI^e siècle. Il est certain que la vitalité de tous les parlers locaux est en baisse constante, aussi bien dans le domaine picard, que dans les domaines wallon et lorrain.

À partir de sondages auprès d'instituteurs dans dix communes différentes, Pierre Ruelle² estimait en 1992 qu'il n'y avait plus que 13% des hommes de moins de vingt ans et 8% des femmes du même âge qui étaient encore capables de parler couramment leur dialecte picard. Il est certain que le phénomène de recul n'a fait que s'amplifier au cours de la dernière décennie.

Alors qu'ils sont en très nette régression, les parlers picards de Wallonie font l'objet de nombreuses et importantes publications. Le présent exposé a surtout pour objet de pallier l'absence de bibliographie courante et de compléter le répertoire des études portant sur le lexique des parlers romans de Wallonie, publié en 1990 par Marie-Thérèse COUNET³.

L'ouvrage qu'il faut citer en premier lieu est évidemment l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (en abrégé : ALW). Trois volumes ont

1 — Le présent texte applique les rectifications orthographiques publiées le 6 décembre 1990 dans le *Journal officiel de la République française*.

2 — Pierre RUELLÉ, *Le picard de Wallonie*, dans *Limès 1. Les langues régionales romanes en Wallonie*, Bruxelles, Traditions et parlers populaires Bruxelles-Wallonie, 1992, 50-69 ; voir surtout p. 69.

3 — Marie-Thérèse COUNET, *Mots et choses de Wallonie. Aspects du lexique dialectal de nos régions*, Liège, Société de langue et de littérature wallonnes, 1990. — Excellente bibliographie des lexiques dialectaux de Wallonie.

paru dans les années 1990 : les tomes 5, 8 et 15⁴. L'ALW est tout à fait indépendant du projet de Dauzat et de l'atlas de la France par régions. C'est vers 1920 que Jean Haust⁵ a décidé d'entreprendre une enquête sur les parlers de Wallonie. Le questionnaire, qui s'inspirait de ceux de Gilliéron et de Bruneau, comprenait 2100 questions et portait sur environ 4200 mots ou formes. Haust se proposait d'explorer 400 communes (la Wallonie en comptait environ 1490 à l'époque). À sa mort en 1946, l'enquête était terminée dans 210 points et commencée dans 200 autres. Comme ces points n'étaient pas répartis de manière uniforme sur le territoire, il a fallu poursuivre le travail de collecte des matériaux. Au terme des enquêtes, qui ont duré près de quarante ans, le questionnaire a été rempli dans 342 points ; on en a retenu 305 pour la carte de base.

La publication de l'atlas a d'abord été prise en charge par Louis Remacle et Élisée Legros ; elle a ensuite été dirigée par Jean Lechanteur. Les premiers tomes ont paru dans les années 1950. Les rédacteurs actuels sont restés fidèles aux orientations qu'avait déterminées les successeurs de Haust. Les cartes ne donnent pas les réponses, comme le font les cartes de l'ALF et des atlas linguistiques de la France par régions ; elles contiennent des symboles représentant une interprétation des matériaux, ceux-ci étant reproduits dans une notice accompagnant chaque carte.

Les notices accompagnant les cartes sont des études qui allient à la fois les techniques de l'atlas linguistique interprétatif, les techniques des dictionnaires étymologiques et des synthèses lexicographiques ; elles confrontent aux données de l'enquête les renseignements fournis par tous les dictionnaires dialectaux et même des sources inédites (contemporaines, mais aussi anciennes) ; enfin, elles réexaminent les explications étymologiques des grandes synthèses, comme le *Französisches etymologisches Wörterbuch* de von Wartburg. C'est dire que la rédaction de cet atlas est devenue de plus en plus complexe et que ses différentes étapes requièrent beaucoup de temps et rendent la publication d'autant plus lente. Sur la vingtaine de volumes prévus, huit seulement ont paru depuis 1953.

L'ALW n'est pas seulement un atlas linguistique et ethnographique, qui contient une somme de matériaux, que l'on ne pourra plus jamais retrouver, étant donné la vitalité actuelle des parlers de

4 — La description complète de l'ALW et des dictionnaires dialectaux signalés se trouve dans l'annexe bibliographique.

5 — Voir *Actes du Colloque à la mémoire de Jean Haust. Organisé par la Société de langue et de littérature wallonnes à l'Université de Liège, les 8 et 9 novembre 1996*, dans *Les dialectes de Wallonie*, t. 23-24 (1995-1996 [paru en 1997]). P. 5-40, *Bibliographie de Jean Haust*, avec un index.

Wallonie ; c'est aussi une encyclopédie lexicographique, qui fournit une synthèse des divers travaux publiés jusqu'à présent. Il constitue vraiment le couronnement des études faites sur les dialectes de Wallonie.

L'équipe de Jean Lechanteur a commencé également la publication d'un atlas de synthèse, le *Petit atlas linguistique de la Wallonie* (PALW). Chaque fascicule de cet atlas de dimensions réduites (24 x 16 cm) est composé de vingt cartes et d'un livret de commentaires. Ces cartes synthétiques illustrent des problèmes de phonétique et de morphologie ; par exemple, le traitement de certains groupes consonantiques (GW, KW, SP, ST...), l'évolution de certains suffixes (-ELLUS...), les formes de l'article DU, de l'article féminin LA, etc. Chaque fascicule contient aussi des cartes consacrées à des unités du lexique présentant des variations dans le domaine, par exemple : CERCUEIL, LAPIN, SALE, SEIGLE, NIÈCE...

Peu de temps avant sa mort, en janvier 1993, Pierre Ruelle a fait paraître le cinquième fascicule d'une série d'études qu'il a intitulées *Dites-moi, d'où viennent donc ces mots borains ?* La plupart des matériaux mis en œuvre dans ces fascicules proviennent d'articles de vulgarisation publiés dans des revues locales. Chaque fascicule contient une vingtaine de notices, qui étudient sous divers aspects des mots regroupés par champs onomasiologiques, fournissant, en fonction du corpus traité, des commentaires phonétiques, morphologiques, sémantiques, étymologiques, parémiologiques et ajoutant souvent des renseignements d'ordre ethnographique. Ainsi, dans le fascicule V, plusieurs notices sont consacrées aux termes se rapportant aux mouvements, puis à l'œil et à la vue. Plus d'un millier de vocables borains sont analysés dans ces cinq fascicules, qui mériteraient une édition en un volume avec index unique⁶.

Martine Willems a étudié le vocabulaire du défrichement dans la toponymie de la Wallonie. Cette étude a pour base le dépouillement de plus de 350 monographies toponymiques et les données de tous les lexiques dialectaux publiés ou inédits, ainsi que les matériaux rassemblés par l'enquête de Haust. Il s'agit d'une synthèse remarquable, d'une très grande originalité.

Alors que jusqu'il y a peu, on était relativement mal documenté sur le lexique des parlers picards de Wallonie, pas moins de dix dic-

6 — André Capron prépare actuellement une réédition de ces fascicules et d'un certain nombre de travaux publiés par P. Ruelle dans diverses revues, qui paraîtra sous le titre *Pierre Ruelle et le Borinage*. Le recueil contiendra six contes en borain et une vingtaine d'études sur les parlers borains, quatre études d'onomastique et six études d'histoire et d'ethnographie.

tionnaires ont été publiés depuis 1990 par des amateurs (au sens le plus noble du terme) ; plusieurs autres dictionnaires sont en préparation. C'est donc là une riche documentation qui a été sauvée et mise à la disposition des chercheurs.

En général, les matériaux ont été recueillis à source orale par ces lexicographes, grâce à des enquêtes menées sur le terrain ou à partir de l'observation et de l'analyse de leur propre idiolecte. Dans quelques cas, les documents proviennent surtout de sources écrites. Il semble bien que ce soit le cas pour le *Dictionnaire montois*, fruit du travail d'une équipe, qui a dépouillé non seulement les écrivains dialectaux de Mons, mais aussi des dictionnaires anciens comme celui de Delmotte (qui date de 1812), de Sigart, de Hécart ou de Corblet. Les matériaux recueillis par A. Capron et P. Nisolle proviennent avant tout des œuvres littéraires d'écrivains du Borinage.

Le parler de Tournai et de sa région a fait l'objet de deux dictionnaires différents. Le premier paru, celui de Paul Mahieu (1994), semble surtout basé sur l'usage oral de la seconde moitié du xx^e siècle. L'observation de l'usage oral est aussi la source principale du *Glossaire* de Lucien Jardez, publié en 1998, mais les témoins qui ont fourni une bonne part du corpus étaient nés au cours de la seconde moitié du xix^e siècle ; en outre, L. Jardez a enrichi sa documentation en dépouillant quatre revues dialectales tournaisiennes. L'examen de ces deux dictionnaires montre qu'ils ont été élaborés de manière tout à fait indépendante et que L. Jardez n'a pas utilisé les matériaux du *Lexique* de P. Mahieu. Il semble aussi que le *Dictionnaire* de Louis Bonnet (dont J. Haust et É. Legros ont publié des extraits dans le *Bull. de la Comm. de top. et dial.*, t. 20 et 21, en 1946 et 1947) et le *Petit glossaire* d'Ernest Ponceau (paru en 1956 ; 2^e édition en 1963) n'aient guère été exploités.

Les parlers d'Ath et de la région ont fait l'objet de trois publications importantes, élaborées de manière tout à fait indépendante. La dernière de ces publications, la plus luxueuse, le *Glossaire* d'Ath (paru en 2001), est aussi la plus décevante. Ce *Glossaire* ignore complètement l'apport des dictionnaires d'Irchonwelz (L. Vindal) et de Flobecq (É. De Ridder). Si cette lacune peut se comprendre pour le second, paru en 2000, elle est bien moins compréhensible pour le premier, paru en 1995 ; elle est d'autant moins justifiable que la localité d'Irchonwelz est mentionnée parmi les points explorés par le Cercle dialectal du Pays d'Ath pour l'élaboration du *Glossaire* (voir p. 9).

L'abondante documentation rassemblée dans tous ces dictionnaires n'est pas toujours facile à exploiter. Ces lexicographes n'étant pas des linguistes, ils ont dû affronter des problèmes complexes, notamment pour la transcription des formes dialectales, pour leur classement et pour leur interprétation.

Pour la transcription, on dispose pourtant d'un instrument simple et suffisamment précis : l'orthographe courante, inspirée du système français, mise au point par Jules Feller au début du xx^e siècle⁷. Cette orthographe s'est rapidement généralisée, y compris dans les travaux des dialectologues ; elle est utilisée dans l'ALW, qui reproduit la plupart des formes à la fois dans une orthographe phonétique et sous une forme simplifiée dans le système Feller.

Il y a eu et il y a encore des oppositions à l'adoption de l'orthographe Feller ; plus chez les écrivains dialectaux que chez les linguistes, plus dans les milieux picards et gaumais que dans les milieux wallons. Plusieurs réalisations montrent que, moyennant quelques aménagements mineurs, le système Feller peut noter de manière assez satisfaisante les parlers picards, par exemple, le dictionnaire d'Irchonwelz de L. Vindal ou encore ceux auxquels travaillent actuellement J.-M. Kajdanski, ainsi qu'A. Capron et P. Nisolle.

Certains de nos lexicographes justifient leur réticence à appliquer le système Feller en prétendant qu'il est mal adapté à leur parler, ainsi L. Jardez ou encore les auteurs du *Dictionnaire montois*, qui écrivent : « Nous n'avons pas repris les mots [du dictionnaire du wallon du Centre⁸], qui [...] sont orthographiés selon la méthode Feller et sont, semble-t-il, de ce fait dénaturés dans leur aspect visuel ».

Quelques autres lexicographes (É. De Ridder, É. Lambreth, L. Populaire, G. Zègres) se réclament du système Feller, mais ils l'appliquent très mal.

L'orthographe phonétique généralement utilisée par les dialectologues wallons et par l'ALW est en gros le système Rousselot-Gilliéron. Jusqu'à présent, on a rarement eu recours à l'Alphabet phonétique international (A.P.I.). Mais ce système de transcription phonétique commence à se répandre, sans doute sous l'influence d'ouvrages aussi courants que le *Petit Robert* ou le *Petit*

7 — Jules FELLER, *Règles d'orthographe wallonne*, dans *Bull. de la Société liégeoise de littérature wallonne*, Liège, t. 42/II (1901), p. 45-96 ; 2^e éd., Liège, Vaillant-Carmanne, 1905 ; — voir aussi Jean-Marie PIÉRET, *La notation courante des langues régionales romanes : « l'orthographe Feller »*, dans *Limés I. Les langues régionales romanes en Wallonie*, Bruxelles, Traditions et parlers populaires Bruxelles-Wallonie, 1992, p. 25-33.

8 — Il s'agit du dictionnaire de la région de La Louvière : Flori DEPRÈTE et Raoul NOPÈRE, *Petit dictionnaire du wallon du Centre. La Louvière et environs*, La Louvière, 1942.

de mots dans la rubrique « Santé et maladie » (249 s.), soit environ 300 mots à examiner, en recourant à la première partie du dictionnaire, pour trouver celui qui est recherché. En outre, le classement opéré se révèle souvent très arbitraire sinon fantaisiste. Exemple : en tournaisien, *ête ed'dondaine*, c'est 'se montrer généreux, donner de bon cœur' (MAHIEU, 94a) ; on ne comprend pas pourquoi ce terme a été rangé dans la rubrique intitulée « Mouvement », incluse dans la partie appelée « L'homme, être physique », qui fournit 9 colonnes de vocables (246) ; il figure également dans la rubrique « Sentiments », sous le n°2 : « L'âme et l'intellectuel » (264a)¹⁰.

Un autre procédé a été mis en œuvre dans le *Dictionnaire montois* : en fin de volume, une liste de mots français (environ 2600) renvoie aux équivalents dialectaux. L'introduction signale que, pour établir cette liste, les auteurs se sont limités aux mots les plus courants. Il n'est évidemment pas facile de déterminer de manière empirique quel est le vocabulaire fondamental d'une langue, mais on s'explique difficilement l'absence de mots tels que *dormir*, *maladie*, *naitre*, *rhume*, etc. En revanche, on trouve le substantif masculin pluriel *aîtres* (*les aîtres d'une maison*), mot vieilli et d'un emploi peu commun chez nous (voir ALW 4, notice 2).

L'examen des entrées de ce glossaire français-montois montre que son utilité sera toute relative. Par exemple, sous l'entrée « homme », il y a renvoi à trois mots dialectaux seulement et ils sont classés dans l'ordre suivant : *homme* (*chétif*) → *quénoqueux* ; *homme* (*l'*) → *lomme* (le renvoi à la forme la plus courante, *homme*, est omis) ; *homme* (*sale*) → *polaque*. Pour « femme », il y a onze entrées dans le glossaire. Elles sont classées de manière assez étonnante, mais là n'est pas le vrai problème. Sous l'entrée *femme* sont mentionnés les termes montois *coumère*, *fem(m)e*, *blanc-bounnet*. Comme *blanc bounnèt* fonctionne d'ordinaire par opposition à *capiau(s)* 'litt. : chapeau(x)' (exemple du dictionnaire : *aussi bé les blancs-bounnets qu'lés capieaux*), il aurait fallu mentionner ce dernier dans la rubrique « homme ». Sous l'entrée *femme* (*en général*),

10 — Un important dictionnaire wallon a classé tous ses matériaux selon l'ordre onomasiologique proposé par R. HALLIG et W. VON WARTBURG (*Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie*, 2^e édition, Berlin, Akademie-Verlag, 1963) : Lucien LÉONARD, avec la collaboration de Jean GUILLAUME, *Lexique namurois. Classement idéologique, d'après le dialecte d'Annevoie (D 3), Bioul (D 2) et Warnant (D 19)*, dans *Bull. de la Soc. de langue et de litt. wall.*, t. 71-73, 1964-68 ; paru aussi en volume, Liège, Gothier, 1969 ; rééd. Liège, 1987, 965 p.

Ce type de classement est fort intéressant pour le linguiste qui souhaite avoir une vue d'ensemble de l'organisation du lexique d'un parler populaire. En revanche, la consultation d'un tel dictionnaire est particulièrement compliquée et fastidieuse. Ainsi, l'index du *Lexique* de Léonard fournit pour l'adjectif *grand* pas moins de 57 références différentes !

le glossaire signale *jumint* (litt. : 'jument'), ce qui est surprenant, car ce terme est habituellement péjoratif lorsqu'il est appliqué à une femme. Toutes les autres entrées du glossaire concernant la femme, à l'exception d'une seule (*femme d'ouvrage* → *mesquenne*), illustrent des notions plus péjoratives encore : *femme maigre*, *vieille*, *bavarde*, *grande et mal bâtie*, *de mauvaise vie*, *sale*, *mordante*, *désagréable*...

Un autre procédé a été mis en œuvre dans le *Lexique de Comines* de G. Zègres : la documentation dialectale a été classée dans la première partie de l'ouvrage, le *Lexique français-picard* et le *Lexique picard-français* (187-246) est une simple nomenclature permettant d'accéder aux matériaux dialectaux classés dans la première partie. Pour le lexicographe, déterminer le vocable français qui donnera accès à la forme dialectale n'est pas toujours une opération très facile. Sous quelle entrée faut-il donc classer *faire queûwète* 'faire l'école buissonnière' ? La solution la plus naturelle est de faire figurer la locution dans l'article *buissonnière* et dans l'article *école*, comme le fait le *Petit Robert*. C'est aussi la solution adoptée par le lexique de Comines, qui a prévu une troisième entrée, sous *absentéisme*, parce que la locution peut s'employer lorsque l'on parle des ouvriers : *ch'est comme les marals* ['enfants'] *i-a fêt queûwète* (ZÈGRES, 12). Cet exemple montre la complexité du travail. Il n'est donc pas étonnant que tel ou tel classement paraisse tout à fait arbitraire, parfois même absurde. Ainsi, on voit mal ce qui justifie le classement de la locution *au trô d'tchu de l'nut* dans l'article *anus*. Autres exemples : la locution *ête su l'calpan* 'être verbalisé' figure sous *agenda* et je n'ai pas trouvé d'article intitulé *amende*, *contravention*, *procès-verbal* ou *verbaliser* ; — la jolie expression *i ronfêlê dins l'carin du Bon Di* 'il dort à la belle étoile' a été classée dans l'article *apprentis* et non pas là où l'on s'attendrait à la trouver, sous l'entrée *étoile*¹¹.

Quelques-uns de nos lexicographes (É. De Ridder et J.-M. Laurent) se sont risqués à faire de l'étymologie. Ce n'est pas la partie la plus intéressante des ouvrages présentés, loin de là, même si c'est peut-être celle qui a coûté le plus de peine.

*

Il faut arrêter là les critiques, car ces lexicographes ne sont pas des linguistes. Ils ont consacré leur temps et souvent beaucoup d'argent à faire connaître un patrimoine dont ils regrettent la dis-

11 — La consultation du *Dictionnaire français-liégeois* de HAUST aurait suggéré des solutions plus satisfaisantes. C'est, à mon avis, le meilleur des dictionnaires dialectaux classant les matériaux à partir d'une nomenclature française. (JEAN HAUST, *Dictionnaire français-liégeois*, édité par Élisée LEGROS, Liège, Vaillant-Carmanne, 1948.)

partition. Pour les dialectologues, il y a dans ces publications une documentation d'une richesse incomparable. Sans le travail désintéressé et obstiné de ces chercheurs, une bonne part de ces matériaux dialectaux serait à jamais perdue.

Jean-Marie PIERRET

Université de Louvain, Louvain-la-Neuve

Annexe bibliographique

Ouvrages généraux :

ALW = Atlas linguistique de la Wallonie. Tableau géographique des parlers de la Belgique romane, d'après l'enquête de f Jean HAUST et des enquêtes complémentaires, Liège, depuis 1953, 8 volumes parus. – Ci-dessous, les volumes à paraître sont marqués d'un astérisque (*). – 1. Louis REMACLE, *Introduction générale. Aspects phonétiques*, 100 cartes et notices, 304 p., 1953 ; – 2. IDEM, *Aspects morphologiques*, 122 cartes et notices, 354 p., 1969 ; – 3. Élisée LEGROS, *Les phénomènes atmosphériques et les divisions du temps*, 208 notices, 70 cartes, 384 p., 1955 ; – 4. Jean LECHANTEUR, *La maison et le ménage* (1^{re} partie), 190 notices, 82 cartes, 388 p., 1976 ; – 5. IDEM, *La maison et le ménage* (2^e partie), 180 notices, 64 cartes, 372 p., 1991 ; – 6*. Marie-Guy BOUTIER, Jean LECHANTEUR et Marie-Thérèse COUNET, *La terre, les plantes et les animaux* (1^{re} partie) ; – 7*. Martine WILLEMS, *La terre, les plantes et les animaux* (2^e partie) ; – 8. Marie-Guy BOUTIER, *La terre, les plantes et les animaux* (3^e partie), 194 notices, 100 cartes, 445 p., 1994 ; – 9. Élisée LEGROS et Marie-Thérèse COUNET, *La ferme, la culture et l'élevage* (1^{re} partie), *Fermes et prairies*, 164 notices, 51 cartes, 408 p., 1987 ; – 10*. Marie-Thérèse COUNET, *La ferme, la culture et l'élevage* (2^e partie) ; – 11*. *La ferme, la culture et l'élevage* (3^e partie) ; – 12*. *La ferme, la culture et l'élevage* (4^e partie), *Les métiers et les outils* (1^{re} partie) ; – 13*. *Les métiers et les outils* (2^e partie) ; – 14*. Jean LECHANTEUR, *Le corps humain et les maladies* (1^{re} partie) ; – 15. Marie-Guy BOUTIER, *Le corps humain et les maladies* (2^e partie), 165 notices, 65 cartes, 401 p., 1997 ; – 16*. *Vie et relations sociales* ; – 17*. *Actes et gestes de l'homme. Aspects intellectuel et moral* ; – 18*. *Qualité et aspect, quantité, localisation* ; – 19*. *Fêtes et jeux, religion et croyances* ; – 20*. *Index général*.

PALW = Petit atlas linguistique de la Wallonie, Liège, Institut de dialectologie wallonne, depuis 1990. – I, 1990 ; II, 1992 ; III, 1995 ; 3 vol. parus ; 5 sont prévus. – Chaque fascicule contient 20 cartes et un livret de commentaires.

Pierre RUELLE, *Dites-moi, d'où viennent donc ces mots borains ?* Mons, Éditions du Trait d'union - Écoles normales primaire et moyenne de l'État, 1979-1992, 5 fasc. ; I, 1979, 63 p. ; II, 1981, 64 p. ; III, 1983, 66 p. ; IV, 1988, 87 p. ; V, 1992, 100 p. – Ces fascicules seront réédités prochainement dans un volume rassemblant divers travaux de P. Ruelle intitulé *Pierre Ruelle et le Borinage*. (Renseignements communiqués par A. CAPRON, 16/01/2003.)

Martine WILLEMS, *Le vocabulaire du défrichement dans la toponymie wallonne*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1997, 2 vol., 428 + 285 p.

Dictionnaires picards publiés depuis 1990 :

ASSOCIATION DES MONTOIS CAYAUX, *Dictionnaire montois-français suivi du glossaire français-montois*, Mons, Association des Montois Cayaux, 1998. [Imprimerie Debruxelles, Saint-Symphorien.] XXI (Introduction) + 260 (dictionnaire montois-français ; ± 8000 entrées) + 32 p. (glossaire français-montois : liste de ± 2600 entrées). – Mons [Mo 1]. Sources (VII-VIII) : dictionnaires anciens (montois, picards et rouchis), littérature dialectale (liste : IX-XIV) ; connaissances personnelles des membres de l'équipe (?). Pas d'indication sur le système graphique utilisé ; p. 6, *amer* (= [amer] ?) 'vésicule biliaire' ~ *aminer* (= [amine]) 'réduire par évaporation [...]'; p. 7, trois entrées différentes pour noter le prénom *Antwène* [ātwen] : *Antoène*, *Antouaine* et *Antwègne*. Illustrations (liste : XV-XX). Les exemples littéraires sont donnés avec une référence précise.

Émile DE RIDDER, *Dictionnaire du parler picard de Flobecq*, Ellezelles, Centre culturel du Pays des Collines, 2000, 2 volumes, 197 + 211 p. – Matériaux : usage oral de Flobecq [A 3], village natal de l'auteur. Le *Dictionnaire* comporte « plus de 23000 éléments » (= ± 11000 entrées ?). Corpus extrêmement riche : en plus des matériaux dialectaux, beaucoup de données folkloriques, onomastiques (toponymes, anthroponymes), historiques, encyclopédiques, etc. – Notions grammaticales (23-34). Orthographe : bien que l'auteur affirme s'inspirer du système Feller (20-22, 34), beaucoup de graphies sont difficiles à interpréter, par ex. : *dalèh* (= [dalœ] ?) 'aller' ; – *i ceürt'tè* (21) ou *ceür-te* 'ils courent' (135) (= [kœrtœ] ?) ; – le verbe < faire > écrit *fè* ou *fér* (185). – La plupart des étymologies sont sans valeur ; exemple : *artis* 'artiste', en latin *ars*, *artis* ; de même, l'exposé sur « l'évolution linguistique » (10 s.).

Lucien JARDEZ, *Glossaire picard tournaisien*, Tournai, Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai, 1998, 425 p. (Publications extraordinaires de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai). – Dictionnaire fort riche, de ± 7000 entrées ; beaucoup d'exemples et d'expressions figées ; nombreuses descriptions ethnographiques. Enquêtes orales à Tournai [To 1] et à Pecq [To 27], village natal de l'auteur, et sources écrites (p. 25). « Je n'ai pas employé une orthographe savante dite "Feller" [...] que j'appelle "orthographe de laboratoire", d'abord parce que je ne la connais pas bien, ensuite parce qu'elle n'est pas aisément compréhensible pour les non-initiés et enfin parce qu'il faut une machine à écrire spéciale pour la reproduire. » (P. 18-19.)

Édouard LAMBRETH [avec la collaboration de Jules JOORIS], *Hérinnes (sur Escaut). Le village et son parler de toujours*, Pecq, Musée communal de la vie locale, Section histoire de la commune de Pecq, août 2000, 254 p. A4 [photocopie d'un travail manuscrit]. – Matériaux provenant de l'usage oral de Hérinnes [To 21] ; étude contenant 3680 mots (p. 3), présentés dans neuf listes différentes : des listes « d'expressions courantes » (14

31), « d'expressions imagées » (32-50) et « d'expressions vécues » (51-76) ; la logique de l'ordre de présentation de ces expressions ne se découvre nulle part. Viennent ensuite (79-233) quatre listes différentes de mots français donnant le correspondant picard, avec parfois des exemples très simples : « le coin : *l'chun - in va nêtinyêér l'chun* », « contenir : *cant'nir - ia cobin d' lites ?* » (98) ; dans ces listes, il y a beaucoup de mises en parallèle maladroites : « enfin [:] *infin - in atind d'pus lomint* » (83), « lieu [:] *in-n-sêchu* » (106). La dispersion des matériaux, qui a pour source un manuel d'orthographe d'usage pour les écoles primaires datant de 1949 [sic ! voir p. 3], rend la recherche fort malaisée. Bien que les auteurs déclarent utiliser l'orthographe Feller (235 sv.), de nombreuses graphies sont difficiles à interpréter : *wagëon* [= *waguëon ?*] 'wagon' (171), *céonte* [= *kéonte ?*] 'contre' (239), etc.

Jean-Marie LAURENT, *Dictionnaire borin-français* [sic], Ghlin, Éditions du Sablier, 1996, 190 p. – Lexique de ± 4000 entrées. Sources : orales et écrites (anciens lexiques) de tout le Borinage, de Frameries [Mo 44] à Quaregnon [Mo 29] et de Cuesmes [Mo 32] à Dour [Mo 50]. Graphies : par rapport aux lexiques anciens, l'auteur veut innover en rétablissant une « orthographe sensée, d'après l'étymologie » (7). Cependant, les étymologies ne sont pas toujours très sûres. Les entrées sont écrites en capitales, sans signes diacritiques : FEYERE 'haute cheminée d'usine' ; FEYAUUX (syn. de *fayaux*) 'fayard, hêtre' [le mot borain est un dérivé en *-ellus* et non en *-ard*]. – Une nouvelle édition est en préparation.

Paul MAHIEU, *Lexique picard. Meots à moule. El' bahut à meots. Choix de textes*. [Lexique picard du Tournaisis], Tournai, Éditions de la Culture, 1994, 337 p. – Sources : enquêtes orales ; parler de la zone comprise entre Tournai [To 1] et Hollain [To 87] (10). Lexique de ± 5500 entrées (13-226) ; définitions souvent fort sommaires ; peu d'exemples. « Classement thématique du vocabulaire dialectal picard » (231-304) : simples nomenclatures. Choix de textes littéraires inédits (304-335).

Le picard du pays d'Ath. Glossaire, dans Études et documents du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région, t. 16 (2000 [paru en 2001]), 303 p. Préface (3-7) par Jean DUGNOILLE ; Introduction (9-21) par Victor RASMONT contenant *Graphie et prononciation* (10-14), *Notes de phonétique* (14-21). P. 24-31 : *Principaux dictons et rimerames utilisés dans ce dictionnaire* : liste d'environ 170 expressions figées, proverbes, locutions proverbiales, comparaisons, etc. P. 33-297 : glossaire d'environ 3750 entrées, qui ne mentionne pas les « termes qui ne diffèrent du français que par une seule syllabe ou par une caractéristique simple énoncée dans les notes de phonétique » (10). Travail collectif du Cercle dialectal du Pays d'Ath. Matériaux provenant de l'usage oral et recueillis à Ath [A 1] et dans une zone s'étendant au nord jusqu'à Ellezelles [A 2] et Flobecq [A 3], à l'est jusqu'à Bassilly [S 10] et au sud-ouest jusqu'à Basècles [A 57] ; cette documentation a été complétée par le dépouillement d'écrivains dialectaux (dont la liste n'est pas fournie). Dans l'introduction (10-14), V. Rasmont précise que le glossaire recourt au système Feller avec quelques adaptations, mais dans le corps de l'ouvrage, les principes énoncés ne sont pas

toujours respectés ; par exemple, la graphie *h* est employée de manière non systématique : *hièrbe* 'herbe', *huche* 'porte', *habe* 'hache', *hapiète* 'petite hache', *harnas* 'harnais...', entrées qui doublent *apiète*, *arna* sous A ; – on utilise le digramme *oi* (*arcoin*, *arnitoile*, *dessoivreu...*), qui devrait être proscrit, car des parlars de la zone prononcent *wo* (à Irchonwelz : *arnitwòle* 'toile d'araignée', *dèsswòfreu* 'faucher une bande autour du champ pour permettre le passage de la moissonneuse mécanique', voir VINDAL, infra). En général, les liaisons sont mal notées et de manière peu cohérente : *i pale come un live à s'agrapes d'argét* (24), ... *comme un live à z'agrapes...* 'il parle savamment' (39) ; *vo n'archineu* 'votre goûter' (45), etc. Les définitions sont souvent fort sommaires.

Louis N. J. POPULAIRE, *D'vise comme on t'a appris. Essai de glossaire du patois campenaire*, [Stambruges], Musée Noël Carlier, 1996 ; 6 + 80 + 22 p. – *Campenaire* : blason populaire de Stambruges [A 60]. – Enquêtes orales entreprises par trois chercheurs, à partir de 1924 et complétées par l'auteur. Lexique de 59 p. : ± 1500 entrées ; p. 60-80 : recueil de ± 300 expressions figées. Annexes : textes dialectaux. – Déclare utiliser l'orthographe Feller ; en réalité, les graphies sont souvent difficiles à interpréter ; nombreuses mécoupures.

Louis VINDAL, *Lexique du parler picard d'Irchonwelz* (Ath), Bruxelles, MicRomania, 1995 (LINGVA), 270 p. – Matériaux recueillis dans l'usage oral à Irchonwelz [A 31], village natal de l'auteur. – Ce lexique utilise le système Feller avec quelques aménagements (9-12). Notions générales de grammaire (13-23). Très riche lexique de ± 7000 entrées ; les définitions sont précises et les exemples nombreux et très variés ; il contient un grand nombre de formules figées (locutions, comparaisons, dictons, proverbes, chansons, formulettes, etc.) et fournit également beaucoup de données ethnographiques.

Gérard ZÈGRES, *Le patois picard de Comines. Lexique français-picard illustré*, Comines-Warneton, Société d'histoire de Comines-Warneton et de la région, 1998 (Études et documents, 9), 248 p. – Sources : enquêtes orales à Comines [To 6]. Graphies : « ... bien qu'adaptées au parler d'une autre région, les règles établies par Jules Feller se révélèrent très utiles dans la rédaction de ce lexique. » (7). – Le lexique français-picard (11-183) contient la majorité des documents dialectaux (± 3500 entrées ?). Le lexique picard-français (187-246) : simple nomenclature.

Travaux en cours :

André CAPRON avec la collaboration de Pierre NISOLLE, *Essai d'illustration du patois borain*. – Dépouillement d'auteurs dialectaux (nés avant la Première Guerre) ; parler de Pâturages [Mo 42], Quaregnon [Mo 29] et Wasmes [Mo 41] et de quelques localités voisines. Les graphies originales sont respectées, mais elles sont classées dans des articles dont les entrées sont en orthographe Feller, accompagnées d'une transcription phonétique en A.P.I., basée sur la pratique des auteurs. (Renseignements communiqués par A. CAPRON, 01/08/2001.) – Le travail est prêt pour l'édition ; il paraîtra dans la collection *Lingua* de MicRomania (Bruxelles).

Claude LEDOUX, *Expressions picardes et glossaire du picard d'Ellezelles* (comporte actuellement environ 300 p.). Les matériaux ont été recueillis dans l'usage oral à Ellezelles [A 2], village natal de l'auteur. Plusieurs parties : un glossaire français-picard (simple nomenclature, sauf dans quelques cas) ; un glossaire picard-français, qui comprend environ 4000 articles et dans lequel les exemples dialectaux sont plus nombreux ; une liste d'environ 400 « expressions picardes » commentées (expressions figées, proverbes, comptines, etc.) ; une liste de sobriquets et une liste des noms des cafés de la localité sous leur forme picarde. Les graphies sont extrêmement fantaisistes. (Renseignements communiqués par J.-B. DERAMÉE, décembre 2001.)

René LEPOINT, *Petit lexique du patois des Leüs, Onnezies*, Maison des Jeunes et de la Culture, 1988, 334 p. (voir M.-Th. COUNET, 58). – *Leüs* (litt. : 'loups') est le blason populaire d'Onnezies [Mo 64]. – Lexique de ± 3000 entrées paru dans la revue mensuelle de la Maison des Jeunes et de la Culture d'Onnezies. – Une nouvelle édition augmentée est en préparation.

Jules RENARD, *Glossaire du parler de Wiers* [To 99]. Manuscrit de 880 p. conservé à l'Université de Liège, rédigé par J.R. à partir d'enquêtes orales, surtout après la Première Guerre ; une partie seulement (jusqu'à ÉLIRE) avait été mise au net par l'auteur avant sa mort. – Voir J. HAUST, *Jules Renard* (1862-1933), dans *Bull. de la Comm. royale de top. et dial.*, t. 7 (1933), 18-21. – Glossaire fort riche (plus de 15000 entrées ?), tant pour la langue courante que pour les langues techniques : agriculture, forge, bâtiment, extraction de la pierre et du charbon, menuiserie, meunerie, tonnellerie, colombophilie, etc. Les descriptions sont en général accompagnées d'exemples ; en outre ont été relevés de nombreuses expressions figées, des proverbes, des formulettes de toutes sortes, etc. Beaucoup d'articles contiennent des données ethnographiques et folkloriques très précises. – L'édition de ce glossaire a été prise en charge depuis peu par Jean-Marie KAJDANSKI. Les formes dialectales sont transcrites dans un système normalisé (Feller), basé sur un contrôle des prononciations ; les classements sont rationalisés ; les descriptions grammaticales et les analyses sémantiques sont revues et contrôlées. En septembre 2001, le travail de révision et de mise au point pour l'édition était terminé jusqu'à la lettre N-. (Renseignements communiqués par J.-M. KAJDANSKI, 18/09/2001.)

Les jeunes lillois connaissent-ils encore le picard ?

1. Perte de vitalité et compétence latente – problématique

S'il semble évident que dans la métropole lilloise le picard sert de moins en moins de langue de communication quotidienne, on peut quand même se demander si les habitants de la plus grande ville du domaine linguistique picard ne maintiennent pas ce qu'on pourrait appeler une connaissance latente de la langue régionale ancestrale. En effet, le dépouillement d'une série de corpus recueillis suivant différentes méthodologies permet de constater le recul progressif et enfin la disparition des traits picards dans la parole spontanée des Lillois au cours du XX^e siècle (Tableau 1). Mais cette absence d'usage pourrait peut-être tenir à un manque d'occasions de mettre en pratique des connaissances qui font partie de ce que certains appelleraient la compétence linguistique des sujets lillois. Profitant de l'occasion offerte par une entrevue sociolinguistique de type labovien, j'ai proposé une série de tests conçus pour déceler les éventuelles compétences latentes des jeunes dont l'usage spontané en français porte des marques régionales – ce qui est déjà rare en domaine d'oïl (cf. Armstrong et Boughton, 1998) – mais s'avère exempt de caractéristiques morphologiques, lexicales et phonologiques spécifiquement picardes. Cette présente étude a pour objectif de présenter les aspects sociolinguistiques des résultats.

2. La disparition progressive des traits picards

La relative richesse des études du langage parlé de l'actuelle métropole du Nord permet de tracer la disparition progressive des traits picards au cours du xx^e siècle. Si l'on prend comme exemples deux traits emblématiques, l'un morphologique, l'autre phonologique, force est de noter leur recul net mais progressif. Le Tableau 1 résume la distribution premièrement des pronoms disjonctifs picards *mi*, *ti*, *li* et deuxièmement du [j] picard dans des contextes où [s] serait obligatoire en français, par ex. [i]i [gar⁵] *ici, garçon*. Les sujets roubaisiens nés aux alentours de 1850 étudiés par Viez (1910) entre 1907 et 1909 utilisent ces deux traits de façon systématique. Chez Carton (1972), on note une certaine variabilité entre les variantes picardes et françaises dans le discours de sujets nés entre 1874 et 1896 – variabilité plus avancée chez les sujets lillois que chez ceux qui résidaient au versant nord-est de la conurbation (Roubaix-Tourcoing). Le corpus recueilli par Pooley en 1983 (Pooley, 1996) permet d'observer la progression du recul et enfin la disparition de ces traits picards – constat largement confirmé par les corpus enregistrés en 1995, 1997, 1998 parmi des adolescents nés entre 1979 et 1983.

Tableau 1. Perte des pronoms *mi*, *ti*, *li* et de [j] dans les divers corpus.

(dates des) Corpus	<i>mi</i> , <i>ti</i> , <i>li</i>	[j]
Viez (1907-09) - sujets nés 1850-1860 – versant nord-est	+	+
Carton (années 1960) : sujets nés 1874-1891 – versant nord-est	±	+
Carton (années 1960) : sujets nés 1892-96 – Lille	±	±
Pooley (1983) : sujets nés avant 1938 – versant nord-est	±	±
Pooley (1983) : sujets nés 1938-52 – versant nord-est	. ^m	±
Pooley (1983) : sujets nés 1953-65 – versant nord-est	-	. ^m
Pooley (1995, 1997, 1998) : sujets nés circa 1980 – communes centrales, versant nord-est	-	-

+ variante picarde uniquement ; ± variable ; .^m variante française très dominante ; - variante française uniquement.

3. La modélisation de l'espace

Le modèle centre-périphérie élaboré par Reynaud (1981) et appliqué en sociolinguistique à l'espace francophone par Singy (1996), permet de décrire les rapports de la région du Nord avec

Paris et ceux de la ville de Lille avec le reste de la métropole lilloise. Si le centre peut être caractérisé par :

- son poids démographique
- son niveau de vie et capacité de production (relativement) élevés
- sa plus grande 'visibilité', favorisant mieux les contacts avec l'extérieur
- sa concentration des pouvoirs financier, économique et administratif
- son infrastructure favorisant la diffusion de toute sorte d'innovation
- le fait qu'il constitue le pivot du système de transports (international, national, régional)

la périphérie se caractérise par sa relative faiblesse sur tous ces points. Si ce modèle centre-périphérie s'adapte non sans bonheur aux rapports Paris-Lille et Lille-région lilloise au fil des siècles, il faut reconnaître que ces rapports de force varient suivant les époques : par exemple, le succès économique du XIX^e siècle donnait au Nord un certain contrepoids face à la domination de la capitale. Au niveau régional, la domination de Lille à la même époque était largement contrebalancée par l'essor industriel et démographique de Roubaix et de Tourcoing (l'actuel versant nord-est de la métropole). Au cours des deux siècles précédents, Lille à partir de la conquête française de 1667, subit plus directement les influences de Paris – présence militaire importante, infrastructure (routes, canaux, chemins de fer) – privilégiant les liaisons entre capitale nationale et chef-lieu régional, et renforce sa place dominante aux niveaux économique démographique et culturel et confirme progressivement sa vocation de capitale régionale (Lambin, 1980). Si les remparts construits par Vauban ont freiné au départ son expansion pendant le boom industriel du XIX^e siècle, période qui a vu la croissance économique des villes concurrentes et proches de l'actuel versant nord-est, le déclin de l'industrie dominante – le textile – à partir des années 1960, la tertiarisation de l'économie et la métropolisation de l'administration régionale ont permis à Lille non seulement de reprendre sa place de capitale régionale mais de l'affirmer plus fortement que dans le passé (Trénard, 1977 ; C'artouche, 1998). La notion de « Grand Lille » inclut non seulement des communes urbaines autrefois farouchement indépendantes, qui subissent désormais une certaine banlieusation (par ex. Sueur, 1971) mais aussi de nombreuses communes traditionnellement rurales dont certaines prennent un caractère résidentiel.

4. Les enquêtes

Conscient des différences tant de fois notées entre zones urbaines et zones rurales en ce qui concerne la pratique des langues régionales (cf. Pooley 2003b à paraître), j'ai jugé opportun de ne plus limiter mon terrain d'enquête aux secteurs Lille-Roubaix-Tourcoing mais de l'étendre aux communes résidentielles quelque peu urbanisées et à celles qui ont maintenu leur caractère rural, tout au moins en ce qui concerne la taille de la population, la surface non bâtie et l'absence d'équipements urbains (Figure 1). Comme l'indique le Tableau 2, les enquêtes ont été réalisées dans des communes correspondant à ces quatre profils : 1) urbaines centrales ; b) urbaines du versant nord-est ; c) périurbaines ; d) rurales, au cours de plusieurs voyages d'études (Tableau 3).

Tableau 2 – communes choisies pour l'enquête

centrales versant nord-est périurbaines rurales	La Madeleine, Marcq-en-Barœul Roubaix, Lys-lez-Lannoy (2) Cysoing, Sailly-lez-Lannoy, Bois-Grenier Hantay, Cappelle-en-Pévèle
--	--

Tableau 3 – Liste des corpus

1995 (2)	Roubaix, Marcq-en-Barœul
1997 (1)	La Madeleine
1998 (3)	Lys-lez-Lannoy (Roubaix), Cysoing, Sailly-lez-Lannoy,
1999 (4)	Lys-lez-Lannoy (Centre), Bois-Grenier, Hantay, Cappelle-en-Pévèle,

Il serait peut-être utile de rappeler que dans les zones urbaines, les enquêtes présentées ici ont été réalisées dans le contexte plus large d'une étude sociolinguistique de type labovien où les sujets ont été d'abord interrogés en groupe et ensuite individuellement. Les tests décrits ci-dessous ont été administrés au cours de ces entrevues. Dans les communes périurbaines et rurales, les enquêtes étaient limitées aux entrevues, visant à déceler les compétences en picard, donc sans lecture de textes et d'une liste de mots. Il convient de signaler également la différence d'âge des témoins (élèves du secondaire en ville et du primaire dans les communes géographiquement périphériques). En tout, 172 témoins résidant dans les catégories de communes indiquées dans le Tableau 4, ont participé à l'enquête. Force est de noter que dans les communes périurbaines et rurales la grande majorité des jeunes interrogés avaient deux parents de nationalité française, venaient d'une famille qui était française depuis la génération des grands-parents et n'avaient parlé que le français (et éventuellement le picard) à



Figure 1 - plan de la métropole lilloise

la maison. Dans les communes urbanisées, le nombre de jeunes ayant au moins un parent qui n'était pas d'origine française et qui entendaient une langue autre que le français (ou le picard) chez eux, est loin d'être négligeable (27-28%).

Tableau 4 – Commune de scolarisation et ethnicité (n=172)

Catégorie de commune	d'origine française
urbaines centrales (39)	72%
urbaines versant nord-est (47)	73%
périurbaines (52)	96%
rurales (34)	100%

Si l'urbanisation et la présence de nombreuses personnes dont les parents ne sont pas de langue et de culture françaises sont des

facteurs connus de dépicardisation, on s'attendrait à ce que la conscience (et donc la connaissance) du picard soit plus développée dans les secteurs ruraux. Le modèle centre-périphérie nous amènerait à prédire une plus forte influence de l'extérieur à Lille qu'au versant nord-est, ce qui est confirmé historiquement par les données présentées dans le Tableau 1. Puisque les communes périurbaines se sont développées depuis la tertiarisation de l'économie (à partir des années 1960), on pourrait peut-être envisager une dépicardisation plus forte que dans les zones industrielles. Les communautés des communes rurales vivaient traditionnellement de l'agriculture, mais celle-ci n'est plus un facteur crucial dans le maintien du picard, car les agriculteurs modernes sont des hommes d'affaires qui gèrent une exploitation agricole et dont un pourcentage non-négligeable des épouses travaillent dans le secteur des services (INSEE, *Profils* 1996).

5. À la recherche des connaissances latentes

Le déroulement des entretiens est résumé dans le Tableau 5. Commençant par une épreuve de dénomination de variétés où ayant fait écouter aux sujets six courts enregistrements de variétés qu'on pourrait qualifier de picardes, je leur ai demandé de choisir entre les appellatifs suivants : 1) français ; 2) patois ; 3) langue étrangère. Les interrogés ont spontanément ajouté la catégorie « mélange ». Il ne serait peut-être pas inutile de rappeler que le terme « patois » a toujours été utilisé pour désigner les variétés locales du picard car la langue est connue presque exclusivement sous ce nom, le terme « picard » étant fortement associé à la région administrative de Picardie (Pooley, 2001).

Tableau 5 – les tests

1	Dénomination des variétés
2	Traduction picard-français (P-F)
3	Traduction français-picard (F-P)
4	Expression orale (EO)

Cette première épreuve a été suivie par trois autres : premièrement, la traduction en français de dix mots de (patois) picard ; deuxièmement, la traduction en picard de dix mots de français (les items ont été sélectionnés sur la base du corpus de 1983) ; troisièmement, l'expression orale en picard, c'est-à-dire que les sujets ont été invités à dire quelque chose dans cette langue. Les deux premiers tests ont été notés suivant le nombre de réponses jugées acceptables. La troisième partie a été notée d'après la

richesse linguistique de la réponse de la manière suivante : 1) 10 points pour une phrase bien agencée ou plus ; 2) 5 points pour une suite grammaticale plus courte qu'une phrase ; 3) 3 points pour des mots isolés non tirés des enregistrements qui avaient servi pour les autres épreuves ou pour des phrases apprises par coeur, par ex. un couplet du *P'tit Quinquin*. Chaque sujet ayant été noté sur 30, le score a été transformé en pourcentage.

6. Aspects sociolinguistiques des résultats

1) facteurs sociaux

Toute crainte concernant la faible difficulté des tests s'est avérée sans fondement. Au contraire, le score moyen de 22,1% (Tableau 6) indique une grande ignorance largement partagée de la langue picarde. Il convient de signaler quand même que les connaissances passives (test picard-français) sont significativement supérieures aux connaissances actives (traduction français-picard et expression orale).

Tableau 6 – Résultats des tests et différences filles-garçons

Sexe	P-F	F-P	EO	Moyenne
M (82)	41,6%	6,7%	16,7%	21,3%
F (90)	44,6%	8,6%	13,3%	22,9%
Tous (172)	43,1%	7,7%	14,9%	22,1%

Que les filles aient inscrit des scores supérieurs aux garçons, pourrait paraître de prime abord curieux (cf. Pooley 2003b) mais la différence n'est pas significative. Cette neutralisation des différences sexolectales semble donc indicatrice d'une désocialisation, qui est également signalée par le niveau très bas des notes.

Cela dit, il convient de noter une différence significative ($p < .01$ par test χ^2) entre les élèves classés comme français et ceux qui sont à catégoriser comme étrangers d'après les critères décrits ci-dessus (Tableau 7).

Tableau 7 – Résultats des tests et origine ethnolinguistique des parents

Français (146)	23,8 %
ayant un parent non-français (26)	11,7 %

Si on décompte les sujets « étrangers », on observe des différences significatives entre les résultats des tests et la commune de résidence comme suit : versant nord-est > communes centrales/

rurales > communes périurbaines. C'est donc dans les vieilles villes industrielles qu'on a conservé le mieux quelques restes du patrimoine linguistique traditionnel (Tableau 8).

Tableau 8 – Résultats des tests et commune de scolarisation (sujets français)

versant nord-est	29,7%
centrales	25,5%
rurales	24,8%
périurbaines	17,9%

Le Tableau 9 suggère que les adolescents ont plus de connaissances du picard que les enfants d'âge primaire. Il pourrait s'agir d'un certain degré d'acquisition « secondaire » au sein de la communauté comme celle qui a été notée par Tuaillon (1983) ou tout simplement d'un degré de transmission déjà faible qui va s'affaiblissant. En tout cas, la date de démarcation (fin 1983) permet de constater une différence significative dans les résultats ($p < .01$).

Tableau 9 – Résultats des tests et date de naissance (sujets français)

Jusqu'au 31.12.1983 (45)	32,4%
Après 31.12.1983 (101)	20,7%

La présence d'un(e) picardophone, souvent un grand-parent, au sein la famille correspond aussi à des scores significativement plus élevés ($p < .01$, Tableau 10).

Tableau 10 – L'importance du lien familial (LF) (sujets français)

+LF (42)	28,8%
-LF (104)	20%

Si des facteurs en grande partie indépendants de la volonté des témoins peuvent avoir (âge, ethnicité, lieu de résidence, famille) ou ne pas avoir (sexe) une incidence importante sur les connaissances du picard, il semblerait logique que des facteurs subjectifs relevant de l'Imaginaire manifestent aussi des corrélations significatives avec des scores plus élevés. Trois indices conçus pour quantifier ces facteurs attitudinaux seront retenus ici : 1) L'indice de loyauté régionale ; 2) L'indice de valeur culturelle ; 3) L'indice de compétence linguistique.

2) facteurs relevant de l'Imaginaire

L'indice de loyauté régionale permet d'évaluer le degré d'attachement du sujet à la région où il habite. La valeur qui peut aller

de 0 à 3 est calculée d'après les réponses aux trois questions suivantes :

1) Laquelle de ces quatre affirmations correspond le mieux à ton opinion personnelle ?

- a) J'aime beaucoup vivre par ici.
- b) J'aime assez bien vivre par ici.
- c) Je n'aime pas vraiment vivre par ici.
- d) Je n'aime pas du tout vivre par ici.

2) Laquelle de ces quatre affirmations correspond le mieux à ton opinion personnelle ?

- a) Les gens par ici, je les trouve très sympathiques.
- b) Les gens par ici, je les trouve assez sympathiques.
- c) Les gens par ici, je les trouve pas très sympathiques.
- d) Les gens par ici, je les trouve pas sympathiques du tout.

3) Si, quand tu seras adulte et donc totalement libre de faire ce que tu veux, tu avais tout ce dont tu pourrais avoir envie : une belle maison, une (ou deux) belles voiture(s), un mari (une femme) qui te plaît, des amis, la possibilité de pratiquer les loisirs que tu aimes, bref, si tu pouvais avoir tout cela, est-ce que tu préférerais l'avoir

- a) par ici ?
- b) à Paris ou dans la région parisienne ?
- c) dans une autre partie de la France ?
- d) à l'étranger ?

Comme deux réponses positives (a et b) sont proposées aux deux premières questions, la question 3 où seule la réponse est a), créditée d'un point, s'avère cruciale, car choisir de vivre et de travailler dans le Nord (évoqué délibérément en termes plutôt vagues) quand on peut aller ailleurs sans perte matérielle évidente, indique un certain attachement à la région.

L'indice de valeur culturelle basé sur les deux questions suivantes :

1) Laquelle de ces deux affirmations correspond le mieux à ton opinion personnelle ?

- a) le patois (picard) est un français déformé
- b) le patois (picard) est une langue différente du français.

2) Est-ce une bonne chose pour un(e) jeune comme toi de connaître le patois ?

peut donc avoir une valeur maximale de 2 pour les réponses b) (question 1) et oui (2). En ce qui concerne la première question, la formule « le patois (picard) est une langue différente du français » ne semble pas avoir choqué les sujets.

L'indice de compétence linguistique basé sur les réponses aux deux questions suivantes :

1) Est-ce que tu comprends le patois ?

2) Est-ce que tu parles le patois ?

permet d'attribuer trois valeurs comme suit : 0 (deux fois 'non') ; 1 (une fois 'oui') ; 2 (deux fois 'oui').

A partir de 1997, une question complémentaire de l'indice de valeur culturelle 'Est-ce que tu aimerais suivre des cours de picard ?' a été introduite. A certains moments et dans certaines localités, d'autres questions complémentaires ont été posées.

Ayant constaté dans le corpus de 1983 une certaine tendance chez des hommes jeunes ayant un niveau d'études modeste de manifester à la fois des attitudes xénophobes et d'utiliser des variantes régionales connues dans leur français (notamment le [ɑ] d'arrière en syllabe ouverte finale, par ex. [ka] *cas*), je m'étais demandé s'il ne serait pas possible de construire un indice qui permettrait d'étayer cette hypothèse, qui ne manque pas de plausibilité. Au cours des enquêtes de 1995 qui ont été réalisées peu de temps avant les élections présidentielles, j'ai posé les deux questions suivantes dans l'espoir de déceler des attitudes anti-étrangers :

1) Pour qui est-ce que tu voterais lors des élections présidentielles ?

2) Qu'est-ce que tu penses des gens qui votent Le Pen ?

Si le sujet répondait « Le Pen » à la première question ou montrait une attitude positive à l'égard de ses électeurs, il était crédité d'une valeur positive pour « l'indice Le Pen ».

Dans deux des localités choisies, certains élèves avaient pu participer à des activités culturelles associées au picard : soirées patoisantes organisées deux fois par an par un parent d'élève à Hantay ; cours de patois animés par le cercle patoisant de la ville à Lys-Lez-Lannoy (école Saint-Luc).

7. Résultats des tests et représentations

Tableau 11- Indice de loyauté régionale (ILR) et résultats des tests

Valeur ILR	Moyenne
Elevée 3 ou 2 (149)	20,8 %
Basse 1 ou 0 (23)	32 %

Le Tableau 11 montre d'abord que la plupart des sujets montrent une certaine loyauté à la région, exprimant une attitude positive soit à l'égard de la vie dans la métropole, soit envers les habitants, soit

le désir de rester près de leur commune de résidence actuelle quand ils seront adultes. Mais de tels indicateurs d'attachement sont en corrélation négative avec un score relativement élevé dans les tests. En fait, ce sont les sujets ayant une valeur ILR de 1, qui ont réalisé des résultats significativement supérieurs aux autres (35,7% contre 18,7% à 21,3 % pour les autres, $p < .01$). La comparaison des valeurs de l'indice de loyauté régionale aux facteurs sociaux présentés dans la section 5, permet d'observer que la valeur ILR ne dépend pas du sexe du sujet, mais qu'elle est en corrélation avec la commune de résidence, comme le montre le Tableau 12.

Tableau 12 - Indice de loyauté régionale (ILR) et commune de scolarisation

Catégorie	Elevée	Basse
périurbaines	98,1%	1,9%
rurales	94,1%	5,9%
centrales	79,5%	20,5%
versant nord-est	74,5%	25,5%

La hiérarchie des valeurs de l'indice ILR qui correspond à l'attractivité des communes en question, constitue sinon l'image parfaitement inversée de celle des connaissances en picard, tout au moins un renversement très net. En d'autres termes si on est plus conscient des éléments picards dans les zones urbanisées depuis au moins le XIX^e siècle, on préfère vivre dans les communes péri-urbaines où on peut à la fois suivre un mode de vie urbain tout en profitant de la verdure de la campagne.

Si aucune corrélation significative n'a pu être décelée entre l'indice ILR et les connaissances en langue picarde, tel n'est pas le cas de l'utilisation des marqueurs régionaux en français. Le Tableau 13 montre pour les élèves français enregistrés dans le corpus de 1995, une valeur élevée (3) pour l'indice ILR qui correspond de façon significative à un usage plus fréquent du *a* postérieur comme dans [ka] *cas* et du *o* fermé en syllabe entravée, par ex. [kɔt] *côte*.

Tableau 13 - emploi de [a] et de [ɔ] suivant l'indice de loyauté régionale (Français uniquement - conversation de groupe)

Valeur ILR	[a]	[ɔ]
élevé (3)	51%	65%
bas (0 ou 1)	45%	38%

De même que celui de la loyauté régionale, l'indice de valeur culturelle (IVC) montre une corrélation négative avec le résultats des tests. En effet, les sujets qui disent n'attribuer aucune valeur cul-

turelle au picard, ayant une valeur IVC de 0, ont obtenu des scores nettement supérieurs à ceux qui ont exprimé une attitude plus positive à l'égard du picard (Tableau 14).

Tableau 14 – L'indice de valeur culturelle (IVC) et résultats des tests

Valeur IVC	% total	Résultats
2 (26)	15,1%	20,8 %
1 (74)	43%	18,9 %
0 (72)	41,9%	24,2 %

Il faut noter aussi que ceux qui attribuent une valeur culturelle forte (valeur 2) positive à la langue régionale, ne représentent que 15,1% des sujets enquêtés. Un peu plus du tiers de la proportion (41,9%) semblent n'en faire aucun cas (valeur 0).

Ces résultats, qui ne donnent guère lieu d'être optimiste, sont en contraste avec ceux présentés dans le Tableau 15. La majorité des jeunes interrogés (57,8%) se disent ouverts à la possibilité de suivre des cours de picard et cette majorité a une meilleure connaissance de la langue. Par contre, on observe une corrélation positive entre le désir de suivre des cours de picard et une valeur 2 pour l'indice de valeur culturelle.

Tableau 15 – Question : 'J'aimerais suivre des cours de picard (patois)' (149 sujets) et résultats des tests (question posée à partir de 1997)

OUI (86)	21,6 %
NON (63)	17,9 %

Les sujets semblent, tout au moins en termes relatifs, bien savoir évaluer leur niveau de connaissances en picard, comme l'indique le Tableau 16. Même s'il y a sans le moindre doute une certaine sur-estimation des connaissances – 16,3% des sujets ayant une moyenne de 31% ne parlent pas le picard – on peut noter la hiérarchie suivante : parle et comprend > comprend > ne parle ni comprend, différenciée de façon significative.

Tableau 16 - l'Indice de Compétence Linguistique (ICL) et résultats des tests

Valeur ICL	Moyenne
2 (28)	31%
1 (64)	23,9 %
0 (80)	18 %

Quant aux trois cas particuliers, l'indice Le Pen s'est avéré en corrélation négative avec le niveau des connaissances en picard. Les

élèves de Hantay qui avaient participé aux soirées patoisantes ont obtenu des scores bien supérieurs à leurs camarades ($p < .01$), alors qu'à Lys-lez-Lannoy Saint-Luc, les élèves qui avaient suivi des cours de picard ont certes enregistré des scores plus élevés que leurs camarades de classe mais la différence n'est pas significative.

8. Portraits sociolinguistiques

Face à la désocialisation indéniable de la pratique de la langue picarde, il n'est pas surprenant que ni les catégorisations sociales larges (sexe, âge, ethnicité, lieu de résidence) ni l'étude de l'Imaginaire n'aient permis de déceler de manière évidente les meilleurs locuteurs du picard (ni d'ailleurs ceux qui ignorent tout de cette langue). Dans cette dernière section, je me propose donc, sans rentrer dans les détails des profils sociolinguistiques individuels (cf. Pooley, 2003a) de focaliser sur les locuteurs les plus compétents et les plus incompetents.

Les locuteurs les plus compétents (ayant obtenu un score de 50% ou plus dans les tests) peuvent être caractérisés comme suit :

- d'origine française
- adolescents
- scolarisés dans un secteur urbain, jamais dans une zone périurbaine.
- ayant (eu) contact avec un picardophone au sein de la famille, surtout un grand-parent
- ayant une valeur pour l'indice de valeur culturelle de 0
- ayant une valeur basse (0 ou 1) pour l'indice de loyauté régionale
- issue d'une famille vivant dans la même commune depuis la plus tendre enfance (enracinement)
- connaissant l'arabe comme langue de proximité dans les grandes villes

Les sujets ayant un score très bas (0% ou 3%)

- âge primaire
- manque de contact avec les grands-parents
- mobilité des parents (par ex. familles urbaines qui déménagent dans des zones rurales)
- instabilité de la famille, par ex. divorce

Alors que de toute évidence, les résultats de l'enquête montrent une ignorance généralisée de la langue picarde, les quelques survivances observées ne semblent pas du tout correspondre à la dichotomie ville-campagne si largement citée au moins depuis le rapport Grégoire. Le picard survit mieux dans les vieilles villes

industrielles que dans les communes périphériques et encore rurales dans un passé récent. Cela reflète les transformations profondes dans les activités professionnelles de la conurbation. Les deux anciens soutiens économiques des communautés traditionnelles tout au moins potentiellement picardophones – l'industrie textile et l'agriculture – ont connu un déclin irréversible. Si l'agriculture traditionnelle représentait sinon le meilleur soutien économique, tout au moins le cas le plus souvent rencontré, aux communautés linguistiques minorées, il n'en est rien au début du XXI^e siècle. L'agriculteur moderne est un homme d'affaires sachant utiliser des engins sophistiqués, compétent en informatique et ayant de grandes chances de partager sa vie avec une épouse qui travaille dans le secteur des services. Qui plus est, bon nombre de ses voisins prennent leur voiture tous les jours pour se rendre à un lieu de travail en ville. Par contre, dans les villes industrielles, il reste quelques enclaves de communautés ouvrières qui servent à maintenir jusqu'à un certain degré le picard. Les jeunes qui ont grandi dans ces quartiers ont certes une conscience du picard bien plus développée que ceux qui ont, tout au moins aux yeux de certains, la chance que leurs parents aient élu domicile dans une zone plus verte et plus agréable, mais ils n'en font aucun cas. Leurs réponses aux questions concernant la loyauté régionale et la valeur culturelle du picard le montrent fort bien. Par contre, les valeurs élevées de l'indice de loyauté régionale sont en corrélation significative avec l'emploi des marqueurs de l'accent régional en conversation spontanée (secteurs urbanisés) et avec le fait de résider dans des zones périphériques.

Le contact avec un(e) picardophone, le plus souvent un grand-parent, est un facteur crucial pour le niveau des connaissances. Que les grands-parents restent en vie et demeurent dans une localité proche est un facteur crucial à la fois pour le maintien de leur propre pratique et pour la fréquence des rencontres. Si l'on ne peut nullement prétendre qu'une vie de famille étendue stable garantit un contact vivant avec le picard, il est par contre quasiment certain que les enfants issus de familles qui se déplacent à l'intérieur même du Grand Lille en sont privés. Qui plus est, les contacts réguliers avec la famille étendue sont bien souvent coupés par un divorce et parfois par le décès des grands-parents. Et même quand cette transmission secondaire s'opère grâce aux contacts au sein de la famille, les parents peuvent intervenir soit pour interdire l'usage du picard soit pour donner des consignes très strictes concernant les domaines de son utilisation, par ex. à

Hantay où les parents avaient encouragé leurs enfants à participer à une soirée patoisante.

Par ailleurs, on observe de plus en plus que dans les secteurs où les contacts avec des jeunes « étrangers » sont fréquents sinon journaliers, l'arabe joue de plus en plus le rôle de langue de connivence et de proximité naguère réservée au picard même pour les jeunes d'origine française.

Références

- Armstrong, Nigel et Boughton, Zoë (1998). Identification and evaluation responses to a French accent : Some results and issues of methodology. *Paroles* 5 (6) : 27-60.
- Carton, Fernand (1972). *Recherches sur l'accentuation des parlers populaires dans la région de Lille*, Lille : Service de Reproduction des Thèses, Université de Lille III.
- C'artouche (ed.) (1998) *La métropole rassemblée*, Lille : Fayard.
- INSEE (1996) *Profils* 6.
- Lambin, Jean-Michel (1980) *Quand le Nord devenait français*. Paris : Fayard.
- Pooley, Tim (1996) *Chitimi : the urban vernaculars of northern France*, Clevedon : Multilingual Matters.
- Pooley, Tim (2001) *Perceptions du picard dans la métropole lilloise*, communication présentée au Colloque *Langues Collatérales*, 21-24 nov. 2001, Amiens.
- Pooley, Tim (2003a) *Dialect shift : language representation Picard and identity in Lille*, Lampeter : Edwin Mellen Press.
- Pooley, Tim (2003b) La valorisation et la socialisation comme facteurs de différenciation hommes-femmes dans la pratique des langues régionales en France, à paraître dans *Langage et Société*.
- Reynaud, Alain (1981) *Société, espace et justice, inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris : PUF.
- Singy, Pascal (1996) *L'image du français en Suisse romande*, Paris : L'Harmattan.
- Sueur, Georges (1971) *Lille-Roubaix-Tourcoing : une métropole en miettes*, Paris : Stock.
- Trénard, Louis (ed.) (1977) *Histoire d'une métropole - Lille-Roubaix-Tourcoing*, Toulouse : Privat.
- Tuaillon, Gaston (1983) « Régionalismes grammaticaux », *Revue Française de Phonétique* 5.
- Viez, Henri (1978) *Le parler populaire de Roubaix*, Marseille : Lafitte Reprints [1910].



Les différentes époques de la création des noms de lieux dans le Nord-Pas-de-Calais

La connaissance de l'origine des noms de lieux nous est d'un grand secours pour mieux connaître l'histoire. Cela est vrai en général, mais c'est encore plus vrai pour notre région, parce que celle-ci a connu de nombreuses invasions, de nombreux cataclysmes de sorte que les documents écrits des premiers siècles sont quasi inexistants. Pour cette époque, il faut donc nous rabattre, soit sur les fouilles archéologiques, soit sur les noms de lieux, et c'est ce que nous allons faire aujourd'hui.

Cette étude des noms de lieux est appelée la toponymie, *topo* = un lieu, *onuma* = un nom. Un toponyme est un nom de lieu. Cette science est, peut-on dire, encore récente, car les érudits n'ont commencé à s'y intéresser qu'au milieu du XIX^e siècle, parallèlement aux progrès qu'ont connus à cette époque l'étymologie et la phonétique. Auguste Longnon, son fondateur est mort en 1912. Albert Dauzat prit le relais et son *Dictionnaire des noms de lieux* fut longtemps la seule source qui pouvait nous indiquer l'origine des noms de lieux. Mais notre région possède certaines particularités dues à sa proximité des pays germaniques. C'est donc aux lumières de Maurice Gysseling, toponymiste belge parlant le flamand, que nous devons recourir pour comprendre les noms de chez nous qui sont d'origine germanique.

Nous devons remercier tous ces érudits qui ont fait avancer la toponymie, mais c'est surtout à Gysseling que nous devons de mieux connaître l'histoire lointaine de notre région, de suivre les méandres que forment les frontières linguistiques et même de

dater approximativement les flux et les reflux des différentes civilisations.

Nous allons donc maintenant évoquer chaque étape de cette construction multiforme, essayer de suivre au fil des siècles la création des toponymes dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Il faut considérer au total sept périodes. Certaines sont très prolifiques, d'autres le sont peu. La plupart des noms de lieux ont été créés avant le ^xe siècle, au cours du premier millénaire... Ensuite, il n'y avait plus guère de place et il y eut peu de changements de noms.

Il est évident que, cependant, les noms actuels n'avaient pas, à l'origine, leur forme d'aujourd'hui, qui date bien souvent du ^{xix}e. Ils ont subi des évolutions phonétiques, des orthographes variées (l'orthographe n'était pas un souci autrefois), mais ils n'ont pas changé fondamentalement en général.

La préhistoire

Je passerai rapidement sur la préhistoire, ou plutôt la période pré-celtique, préromaine... Je me contenterai de signaler que seuls ou presque, les noms de la nature, éléments stables, immuables, les fleuves, les montagnes, constituent les noms de cette époque. Quand je dis des noms, c'est même exagéré, car ce sont tout au plus des syllabes, communes à différents cours d'eau, qui permettent des rapprochements entre des cours d'eau de toute l'Europe, depuis l'Atlantique jusqu'à la Russie. Devant ces éléments, on reste parfois dubitatif, mais on est bien obligé de constater la ressemblance qu'il y a entre l'Isère dans les Alpes, l'Yser près de chez nous, la Weser en Allemagne, etc. Plus près d'ici, la Deûle < *Dobula* et la Lys < *Lewia* font partie de ces noms très anciens. La Marque, elle, serait d'origine celtique, un adjectif, *marka*, signifiant marécageuse.

La Gaule et l'invasion romaine

Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, après l'invasion de Jules César, il est bien difficile de faire le partage entre l'héritage gaulois et l'héritage latin. Le celtique et le latin faisaient partie d'une même famille linguistique, l'italo-celtique et ils avaient de nombreux points communs. C'est d'autant plus difficile que, par la suite, le gaulois a laissé peu de traces dans notre langue usuelle. Néanmoins, des cités existaient avant l'arrivée des Romains, César lui-même les mentionne dans *La Guerre des Gaules*. César prépare son invasion en Bretagne (la Grande-Bretagne actuelle) dans un

port nommé *Portus Itius*. Les avis ont longtemps opposé les historiens entre eux au sujet de la situation de *Portus Itius*, mais, depuis, des fouilles récentes ont permis de clore le débat et de le situer à Boulogne. Cela n'élimine pas pour autant *Bononia*, le nom de la partie basse de Boulogne, (*bun* signifie en irlandais le pied du mont et on connaît plusieurs lieux-dits *Basse-Boulogne*). La ville haute s'appelait *Gesoriacum*, *gaesum* signifiant javelot, évoque l'image d'un promontoire. Le nom de *Gesoriacum* a disparu au IV^e siècle et Boulogne, à cette époque *civitas Bononiensium*, a supplanté en tant que cité, Théroouanne, la cité des Morins. Bien que ce fût un important nœud de communications, Théroouanne resta toujours un grand village. Ce nom est composé de deux éléments celtiques : *tarvos*, le taureau, et le suffixe *-enna*. La 3^e cité gauloise était celle des Atrébates, appelée alors *Nemetacum*, composé de *nemetum*, bois sacré et d'un suffixe très répandu *-acum*, dont nous aurons l'occasion de parler plus longuement dans quelques minutes. C'est au premier siècle que certaines villes prendront le nom du peuple qui les habite. Ainsi *Atrabates* devint Arras, comme *Lutèce* devint Paris et *Samarobriva* Amiens. Plus à l'est, la cité des Nerviens est *Bagacum* devenu Bavy, de *bagos*, le hêtre. Bavy fut remplacé au III^e siècle par Cambrai, comme cité des Nerviens.

Je ne cite que les grandes villes, mais il y avait encore bien d'autres toponymes d'origine gauloise, comme Condé, nom qui est présent dans toute la France. Condé vient de *condate*, signifiant le confluent, ce qui convient aux localités du Nord, que nous connaissons, Condé sur l'Escaut et Vieux-Condé près de Valenciennes.

La contribution du latin est plus facile à repérer, car cette langue nous est plus familière. Je citerai seulement quelques noms de manière à consacrer plus de temps à la période suivante, qui représente la principale originalité de notre région.

Plusieurs localités s'appellent Estrées. Ce mot vient du latin *strata*, signifiant la route. De fait, ces lieux sont le plus souvent situés sur des voies romaines : Estrées, près de Douai sur la voie qui relie Cambrai à Tournai, Estrée près de Montreuil sur celle de Boulogne à Amiens, Estrée Blanche, Estrée-Cauchy sur celle d'Arras à Théroouanne. Pas-en-Artois, comme son nom l'indique, marque un passage étroit. Lille, écrit d'abord Lisle, de *insula*. La première lettre L est l'article qui s'est soudé au nom. Ce n'était pas vraiment une île, mais l'eau ruisselait de tous côtés, comme son sous-sol l'atteste encore maintenant. Dans Lomme également l'article s'est soudé au nom latin *ulmus*, nom latin de l'orme. La Pévèle, pays de pâturages, vient de *pabula*, même sens. N'oublions pas Famars et Templemars où l'on a retrouvé des vestiges d'un culte rendu à

Mars. Templeuve évoque aussi un temple, mais on ignore à qui il est dédié. Le latin est aussi très présent par de nombreux suffixes. Les noms en -ières du latin *-arias*, indiquent un ensemble. À Armentières, on élevait du gros bétail (lat. *armenta*), à Ennetières, des canards (lat. *anas*). Les noms terminés par -oie, du latin *-etum*, désignent des lieux plantés d'arbres. À Aulnoye, Lannoy, ce sont des aulnes (dans Lannoy, l'article s'est collé au nom), au Quesnoy, ce sont des chênes (remarquez la forme picarde de Quesnoy). Le suffixe *-inus* qui s'ajoutait en latin à des prénoms, p. ex. *Antonius*, *Antoninius*, *Lucius*, *Lucinius*, est à l'origine de nombreux toponymes se terminant par -in, qui peut être écrit de différentes façons, ain, et même aing. Ex : Mouchin, Seclin, Carvin. Non loin d'ici, Comines s'appelait autrefois *Cominas villas*, les domaines de *Commius*.

Le suffixe *-acum* que nous avons évoqué à propos de *Bagacum*, *Cameracum* est un suffixe gaulois. Selon l'évolution phonétique normale, ce suffixe aboutit à une terminaison -ai, ou -ay, comme dans Cambrai ou Bavay. Douai également. C'est surtout pendant la période qui a suivi la conquête romaine que ce suffixe sera prolifique. Il servira à former des toponymes dont le radical est un nom de personne : celui qui fonde un domaine lui donne son nom en ajoutant à celui-ci le suffixe *-acum*, lequel devient -ay. Dans les villes dont nous venons de parler où le suffixe *-acum* devenait -ay, le résultat était obtenu par le changement de c [k] en yod : AY > E, la terminaison *-um* disparaît. À partir de l'époque romaine, le radical est un nom de personne soit gaulois, soit romain, et ce nom se termine souvent par *-ius*. *Lucius*, *Antonius*, *Cassius*, *Victorius*, etc. Si on ajoute à ces noms le suffixe *-acum*, on obtient *Luciacum*, *Antoniacum*, *Victoriacum*. L'évolution de la terminaison *-iacum* est différente de celle de *-acum*. Dans *-iacum*, la voyelle A se trouve coincée entre 2 yods, le I qui précède et celui qui est issu de G entre voyelles. La voyelle A se ferme de plus en plus et disparaît complètement. Les 2 yods s'unissent en une voyelle I, qu'on écrira par la suite Y. Vous avez sûrement été frappés par la fréquence de ces noms en -y, mais autour de Lille, ils sont peu nombreux, nous verrons plus loin pourquoi. J'ai relevé tout près d'ici, Sailly-les-Lannoy le domaine de *Sallius* et plus loin Bachy, le domaine de *Baccius*. Vous connaissez sûrement Billy-Montigny, Beuvry, Cuincy, Vitry, le domaine de *Victorius*. Selon les régions, l'évolution phonétique est différente : Vitré en Bretagne, Vitrac plus au sud dans le Massif central.

Les invasions germaniques

D'autres évolutions vont se produire à la suite des bouleversements que cette région va connaître. Dès le III^e siècle, tout le pays vit une période d'insécurité. Les villages sont abandonnés. Des fouilles ont permis de retrouver des trésors que les habitants avaient enfouis à la hâte. Nous n'avons aucun fait précis de cette époque, excepté la bataille du *Vicus Helena* en 448, évoquée par Sidoine Apollinaire. Aucun document de cette période qui va jusqu'au IX^e siècle environ, ne peut nous renseigner de façon crédible. C'est alors qu'intervient la toponymie. Ce sont les noms de lieux qui vont nous aider dans notre quête historique, faute de textes écrits ou de monuments.

Il faut véritablement passer au peigne fin les noms de toutes ces villes, de tous ces villages, et, si c'était possible, mais c'est plus difficile encore, les noms de tous les lieux-dits. Il faut les examiner au fil des siècles pour percer la nuit qui a enseveli toute cette période, période qui pourtant ne resta pas figée. Tous ces noms forment une mosaïque où se mêlent, s'enchevêtrent des noms d'origine gauloise, des noms d'origine latine, des noms d'origine germanique. Certains d'origine gauloise évoluent selon les lois phonétiques germaniques, ou inversement des noms d'origine germanique évoluent selon les lois phonétiques romanes. On peut constater que les langues sont imbriquées l'une dans l'autre, et c'est depuis qu'on a progressé en phonétique, qu'on a pu démêler cet écheveau de laine de deux couleurs, l'une, le gallo-roman, l'autre, le germanique.

L'analyse de ces toponymes, leur forme d'origine, leur évolution au cours des siècles vont nous permettre de situer l'avancée extrême des tribus germaniques avec la création de villages au nom germanique, puis la régression progressive du germanique et la reconquête du pays par la langue romane, enfin le dernier bastion resté imperméable à cette romanisation. Trois époques importantes sont à retenir, elles correspondent à chacune de ces étapes : les VI^e, VII^e siècles ; puis du VII^e au IX^e, enfin du X^e au XII^e.

Au VI^e, VII^e siècle nous pouvons relever des toponymes germaniques sur un territoire limité au sud par une ligne qui part de l'embouchure de l'Authie, traverse la Canche entre Montreuil et Hesdin, et de là, s'oriente vers l'est, passant au sud de Béthune et de Lille. Au sud de cette ligne (zone I), il n'existe pas de toponyme d'origine germanique. Une seconde étape se situe au IX^e siècle. Malgré l'arrivée des Francs qui parlent le francique, la langue romane s'était maintenue plus ou moins. Même si des Francs fon-

daient de nouveaux domaines auxquels ils donnaient leur nom, à côté d'eux, d'anciens habitants, des Gallo-Romains à l'époque menaient leur vie comme auparavant et continuaient de parler leur langue. Une certaine cohabitation était possible. Les Gallo-Romains étaient même plus nombreux au fur et à mesure qu'on se rapprochait de la limite méridionale et, s'il y avait bilinguisme, la langue romane dominait vraisemblablement de sorte que les toponymes germaniques nouvellement créés, ont été influencés par la langue romane et ont évolué selon les lois phonétiques de cette dernière. Nous verrons comment ultérieurement. Cette première régression germanique (zone II) s'est manifestée entre le VII^e et le IX^e, mais seulement jusqu'à la ligne qui relie Boulogne à Théroovanne, passe à St-Omer, puis le rejoint le cours de la Lys du côté d'Aire et suit cette rivière jusqu'à la frontière (zone III). Au nord de cette frontière, la romanisation est plus tardive. Les premiers éléments significatifs ne se sont manifestés qu'à partir du X^e siècle et se poursuivent jusqu'au XII^e. Enfin, la zone côtière, limitée au sud par la ligne reliant Calais, Ardres, Audruicq, Merville, n'a pas été touchée par ce retour du roman (zone IV).

On comprend, au simple exposé de ces évolutions, que la situation linguistique du Nord-Pas-de-Calais est extrêmement complexe.



Quels traits caractérisent la présence de toponymes germaniques ?

Je suis sûre que vous savez en reconnaître un certain nombre. Nous sommes tous sensibles aux consonances en G. Les noms finissant par *-ghem*, par *-ingues*, par *-berg*, etc. Mais les faits ne sont pas toujours aussi simples et il est intéressant de connaître le pourquoi et le comment. Il est important quelquefois de déjouer certains pièges. La langue ne se réduit pas à un catalogue de mots.

Les Francs, à l'époque où ils ont envahi la Gaule, avaient, pour créer des noms de lieux, un système comparable à celui des Gaulois, c'est-à-dire un nom de personne suivi d'un suffixe. Chez les Germains, ce suffixe est *-ingas*, suffixe patronymique, qui évoque la famille. Cette construction *-nom + ingas*, parallèle à *nom + iacu*, va influencer cette dernière. Le suffixe *-iacu* se terminera de la même façon que *-ingas* et devient *-iacas* dont l'évolution phonétique aboutit à *-ies*. La plupart du temps, le nom d'homme qui précède est germanique. La région où pullulent les toponymes terminés par *-ies* est l'Avesnois, suivie de peu par le Cambrésis. Quelques noms connus comme Fourmies, Landrecies, Liessies. Il en existe une quarantaine. Ce type de création remonte vers le nord à la limite du Pas-de-Calais où il fait même une petite incursion et se termine autour de Lille : Wattignies, Wambrechies, Pérenchies, Thumeries, etc.

Voilà un premier exemple de l'influence germanique. En voici un second qui s'exerce sur le même suffixe, mais dans une autre région, autour de St-Omer. La différence de traitement due à la phonétique germanique est beaucoup plus sensible. Le suffixe *-acum* garde la consonne c [k], la voyelle a s'est fermée en è et nous avons une terminaison *-ecques*, comme dans Blendecques, Eperlecques, Wardrecques, mais aussi Prêmesques, seul exemple près de Lille.

En suivant la même évolution, mais avec l'accent tonique sur l'avant-dernière syllabe, comme dans *Suaveke*, le domaine des Suaves, peuple germanique, la voyelle médiane s'amuit et nous avons Zouafques, Tilleke, domaine de *Tillius*, donne Tilques, de même Serques, Wisques.

On s'aperçoit dans tous ces exemples que nous partons d'une origine gauloise, mais que l'évolution est germanique.

J'en viens maintenant à des créations plus claires, où le nom de famille germanique est suivi d'un suffixe germanique, sans grande évolution phonétique. J'ai évoqué plus haut le suffixe *-ingas*, patronymique désignant la famille telle qu'elle se concevait alors, les parents et les serviteurs.

Employé seul, ce suffixe a créé peu de noms dans notre région. On connaît Peuplingues, Bonningues, mais il est beaucoup plus prolifique en Belgique, Poperinghes, par exemple, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Lorraine sous la forme *-ange*, comme dans Hagondange.

Ce suffixe est souvent associé à *-hem*, signifiant habitation, d'où village. C'est ainsi qu'on aboutit au suffixe *-ingham*. Ces toponymes en *-ingham* signifient littéralement la maison de la famille de Eburilo, Kampo, Rado, Erkan... Ainsi, Verlinghem, Capinghem, Radinghem, Erquinghem qui se situent au nord-ouest de Lille. On peut, selon Gysseling, penser que ces noms sont contemporains des noms en *-ies*, comme Pérenchies, même peut-être au VI^e siècle. La prononciation IN peut entraîner une autre orthographe, hain, comme dans Wannehain, Olhain. En Belgique, ils se terminent par *-inghien*, comme dans Frelinghien.

Ces toponymes en *-ingham* sont aussi nombreux dans le Boulonnais, mais dans cette région on perçoit actuellement les effets de la romanisation dans la prononciation. Ainsi, au sud-ouest de la route qui relie Calais à St-Omer, tous les noms terminés en *ingham*, se prononcent en AN, tandis qu'au nord-est de cette route, on les prononce toujours *-EM*. Dans le Boulonnais, on dit Nortleulinghem, Bouvelinghem, et de l'autre côté Ruminghem, Hondeghem comme Verlinghem dans la région lilloise. La prononciation romane influence même l'écriture et beaucoup de noms du Boulonnais s'écrivent *-ghen*, Tardinghen. On peut comparer Pihem, près de St-Omer et Pihen les Guines. La romanisation va encore plus loin dans des toponymes situés le long de la côte entre Boulogne et Montreuil, qui se terminent tout simplement par *-ent*. Hydrequent, s'est appelé autrefois Heldringhem, Rinxent, Rinningshem. Une dernière remarque au sujet des noms en *ingham* : ils sont totalement absents au sud de la limite linguistique méridionale, dans les régions de St-Pol, Arras, Cambrai et Avesnes.

Il existe encore d'autres suffixes évoquant une agglomération. Je n'en citerai que quelques-uns : *-hove* (cour de ferme) dans Bavinchove près de Cassel, *-zeele*, grande salle, devenu synonyme de maison, Bollezeele, Strazeele. La forme *-zeele* peut s'assourdir en *-seele* que nous reconnaissons dans Linselles (*lindo* = tilleul) et Audresselles.

Certains suffixes apportent une précision topographique. C'est le cas de *-baki*, le ruisseau. *Baki* est un nom bien connu dans la région sous la forme *-becque*, d'où Steenbecque (*steen*, pierre), Bousbecque (*bous*, buisson). Mais vous doutez-vous que Roubaix vient du même nom : *Rusbaki* IX^e siècle *rausa*, roseau, le ruisseau

où poussent des roseaux, à rapprocher de Robecq (Bt) ? *Lers* signifie terrain marécageux boisé, d'où la ville de Leers. Comme en germanique, ce nom était précédé d'une aspiration, traduite par F en français, c'est aussi l'origine de Flers et de Toufflers. Un synonyme ou presque, Loos, prairie marécageuse et Wattrelos, la première partie du nom représentant l'eau. Terminons par Marcq et Marquette dont les noms sont issus soit de la rivière elle-même, soit du sens étymologique : marécageux. On retrouve ce sens dans Marquise ou Marquion.

L'invasion germanique dont nous avons parlé jusqu'ici était celle des Francs qui venaient de l'est, des bords du Rhin. D'autres Germains se sont implantés dans le Pas-de-Calais. Ceux-là sont arrivés par la mer. C'étaient des Saxons, ou des Frisons installés en Bretagne (la Grande-Bretagne) ou sur la côte des Pays-Bas. Vu leur nombre, ils s'y sentaient à l'étroit. Ils se sont donc installés sur ces terres du littoral qui étaient peu habitées. Cette fois encore, la toponymie nous aide à percevoir et à concrétiser ce fait historique. Certains noms du Boulonnais et du Calaisis sont inconnus dans tout le reste de la région, mais ressemblent comme des frères jumeaux à des noms du sud-est de l'Angleterre. En France, ils se terminent par *-thun*, comme Landrethun, Baincthun, Audincthun, suffixe venant du saxon *-tuna*, qui est aussi à l'origine du nom ville en anglais, *town* et du suffixe *-ton* qu'on retrouve dans Brighton, Southampton, etc... Notez que Warneton, bien éloigné de la côte semble aussi avoir cette terminaison.

La romanisation

Dès le VII^e siècle, alors qu'au nord de la frontière linguistique la plus méridionale se créaient des noms germaniques en *-hem* ou *-ingham*, au sud, certains domaines terminés en *-acum* recevaient un second suffixe *-court*. Ces toponymes sont essentiellement situés du côté de Saint-Pol et d'Arras.

Un siècle plus tard, les nouveaux toponymes créés dans cette même région sont composés du nom de personne auquel se rattache directement (sans suffixe *-aicum*) le nom *court*. Ce nom vient de *cohortem*, partie d'un camp romain, devenu ensuite cour, cour de ferme et par extension les bâtiments de la ferme. Citons dans le Pas-de-Calais, Azincourt, les autres sont souvent des villages. Plus près d'ici Libercourt. Dans le Nord, Gondécourt, Raimbeaucourt, Ostricourt, Pecquencourt.

Ville, comme vous le savez est issu de *villa*, la grande ferme gallo-romaine au temps des Mérovingiens. Autour de celle-ci, se grou-

paient les petites maisons des paysans, ce qui constituait un véritable village. Les noms terminés en *-ville* sont un peu plus tardifs que ceux en *-court* et moins nombreux. Ils sont présents, comme eux, dans l'arrondissement d'Arras, qui englobe aussi de nos jours le Saint-Polois. Dainville, Ruisseauville vers Montreuil et tous les Neuville, dont Neuville-en-Ferrain. Ils ont été créés sans doute un siècle plus tard aux IX^e, X^e siècles et on se rend compte que la romanisation de Boulogne est de cette époque, car dans le Boulonnais, on peut relever des noms en *-ville* comme Doudeauville et Conteville, mais aucun nom en *-court*. Conteville existe en deux exemplaires, l'un près de Boulogne, l'autre près de St-Pol. Ce devait être respectivement la ferme des comtes de Boulogne et de Saint-Pol.

A *-ville*, il faut aussi rattacher un dérivé *-villers* qui peut s'employer seul ou en composition : Fréwillers, Longvillers, mais aussi Villers-en-Cauchie, Villers-au-Bois.

Bien que ces noms *-court*, *-ville*, *-villers* soient d'origine romane, quand ils sont précédés d'un nom de personne, ce nom est toujours d'origine germanique, mais terminé par la désinence du génitif latin *-I* (ce n'est plus visible dans le nom actuel mais dans les formes antérieures), tandis que dans les toponymes germaniques situés plus au nord, le nom se termine comme le génitif allemand en *-S*.

Le long de la limite septentrionale, on peut constater le flottement qui a existé à une certaine époque. Par exemple, Merville s'est appelé *Meregehen* au XI^e s., Manrevilla en 1223.

En terminant cette période carolingienne, c'est-à-dire vers le X^e siècle, on se rend compte que les toponymes du Nord et du Pas-de-Calais avaient déjà été créés pour la plupart. Au substrat primitif ancien, sans doute peu dense, qui précéda l'invasion romaine, sont venues se superposer plusieurs strates. Les toponymes de l'époque gallo-romaine du I^{er} au V^e siècle se terminant par *IN* ou par *Y*, puis la vague des toponymes germaniques des V^e et VI^e siècles qui ont couvert la moitié septentrionale du Nord et du Pas-de-Calais, ceux en *-hem* et en *-ingham* et autres suffixes, puis du VII^e au IX^e siècle le reflux germanique et la romanisation avec la création de nouveaux toponymes en *-court* et en *-ville*.

Les époques ultérieures

On ne peut passer totalement sous silence les créations ultérieures, mais je voulais insister sur l'ancienneté de nombreux noms de lieux et sur la complexité qui a présidé à leur création.

Je vais donc résumer les périodes qui nous séparent du premier millénaire.

Il faut d'abord citer ceux qui sont apparus avec les débuts de la christianisation. Celle-ci a été plus tardive dans cette région que dans le reste de la France. Cependant, des monastères, des évêques y sont connus bien avant l'an 1000. St Omer, St Amand, St Josse vivaient au VII^e siècle, St Vaast même au temps de Clovis, mais les noms de lieux qui sont liés à la religion apparaissent ultérieurement. Des villes ont changé de nom quand elles ont accueilli les restes des saints fondateurs. Saint-Amand a remplacé *Elnon*, nom de la ville et de la rivière qui s'y jetait dans l'Escaut. De même, St-Omer a supplanté *Sithiu*, nom d'origine inconnue. Le nom n'a servi à créer aucun toponyme, sauf sous la forme germanique *-kerque*, tardivement, là où les villages n'ont pu surgir de terre qu'après l'assèchement du golfe de l'Aa. En revanche, on trouve des chapelles, soit sous le nom picard *Cappelle* avec un *E*, soit sous le nom germanique sans *E*. Montreuil et Moutier désignent des monastères.

L'époque médiévale nous a laissé quelques châteaux, Neufchâteau, Le Cateau. Le Plouich désigne un château-fort, c'est un lieu-dit de Phalempin où s'élevait le château-fort du châtelain de Lille, des forteresses, Bourbourg, Bourghelles, des seigneuries, qu'on peut deviner par les noms de certains fiefs, mais la structure de l'époque médiévale est bien difficile à démêler.

Au fil des siècles, le mode de création a totalement changé. Les faubourgs des villes, en grandissant, deviennent autonomes. La Madeleine faisait partie de Lille, Saint-André était un hameau de Lambersart. Les faubourgs d'Arras ont, pour la plupart, changé de nom. Meaulens est devenu St Nicolas les Arras, Ymericourt est devenu St Laurent Blangy, Demencourt, Ste Catherine. Villeneuve d'Ascq a connu le mouvement inverse, réunissant trois communes sous un seul vocable.

Retour sur Lille

Au terme de cette analyse, je voudrais revenir un instant sur la région de Lille, dont la toponymie est particulièrement confuse. Gysseling constate que le tracé de la frontière linguistique y est capricieux. Maintenant que nous savons distinguer toponymes romans et toponymes germaniques, nous allons examiner les environs de Lille. Je ne parlerai pas de quelques très anciens et très obscurs noms des faubourgs de Lille, Wazemmes, Esquermes, Fives, Hellemmes. Annappes est aussi prégermanique. Je m'en tiendrai aux périodes gallo-romaine et germanique.

Mes observations iront de l'ouest vers l'est et du nord au sud, en débutant du côté d'Armentières.

Formes romanes : Armentières, Ennetières, Lompret, Lomme, Canteleu, Quesnoy, Comines, Bondues, Mouscron, Tourcoing, Neuville, Mouvaux, Croix, Mons, Lannoy, Sailly, Forest, Tressin, plus au sud Ronchin, Lesquin, Templemars.

Formes germaniques : Erquinghem, Prêmesques, Verlinghem, Radinghem, Frelinghien, Deulémont, Warneton, Bousbecques, Linselles, Watrelos, Leers, Toufflers, Wasquehal, Willems, Wannehain.

Formes mixtes : Pérenchies, Wattignies, Wambrechies. Des noms de personne germaniques suivis d'un suffixe roman : Haubourdin, Lambersart, Sainghin, Avelin, Anstaing.

Conclusion

L'étude des noms de notre région nous fait pénétrer au cœur de notre histoire et revivre les diverses périodes qui ont jalonné les siècles.

Mais c'est aussi une science difficile. Elle suppose la connaissance des règles phonétiques, car les noms de lieux ont suivi les mêmes règles que les noms communs. Elle requiert la connaissance des formes plus anciennes que nous livrent les manuscrits et qui nous orientent vers le sens d'origine. Il faut aussi considérer la topographie, l'environnement géographique. On comprend que Mons-en-Barœul, Mons-en-Pévèle viennent de mont, la hauteur, mais pour écrire que Deulémont est un mont, il faut être aveugle. Or, quelqu'un a imaginé une étymologie latine *Duplices montes*, les doubles monts, alors qu'il s'agit de l'embouchure de la Deûle, *mont*, venant du même mot que l'anglais *mouth* qui signifie bouche. De même Wervicq a tout à fait l'allure d'un mot germanique *-wick*, forme germanique du latin *vicus*, comme dans Salperwick, ou *Quantovic*. Or, Wervicq s'écrit *Wervy* en 1090 et dans l'*Itinéraire d'Antonin* au III^e siècle, on lit à cet endroit-là de la carte, « Viroviacum dom. », domaine de *Virovius*. La prudence est donc toujours de règle, les rapprochements douteux sont à exclure. Il vaut mieux avouer son ignorance que d'avancer des propositions fallacieuses comme on en voit dans certains guides.

Denise POULET,
Université Charles-de-Gaulle – Lille 3

Le vocabulaire des versions picardes du Roman de Thèbes

Le Roman de Thèbes nous a été transmis par cinq manuscrits et un fragment. Ce fragment ou plutôt ces fragments vénérables, conservés à la bibliothèque municipale d'Angers et datés d'environ 1180-1200, constituent le plus ancien vestige du texte du roman médiéval. En outre la langue de ces fragments est d'un intérêt tout particulier par son caractère régional, proche de ce que l'on a établi comme étant la langue originelle du texte. Malheureusement, ce ne sont que des épaves, un double feuillet inséré dans la reliure d'un volume, au total 222 vers, longueur insuffisante pour l'étude du vocabulaire. Cependant, ils ont transmis, dans *estre ennanes* « être indécis », le syntagme *en anes*, ailleurs *en aines* ou *en eines*, proprement sans doute « en l'air » mais qui conserve encore une grande partie de son mystère, malgré des études nombreuses et savantes (v. M. Roques ds R 69, 534-540 et en dernier lieu A.J. Holden ds IpH 3048n). En tout cas, c'est un trait du lexique occidental à en juger par les dix attestations anglo-normandes (dont 5 ds Ipomedon) et les trois normandes qu'on en connaît sur un total de quinze ; les deux autres sont celle de Thèbes et une, vers 1307, chez le chroniqueur Guillaume Guiart, natif d'Orléans et dont la langue porte des traits occidentaux.

Voyons déjà ce passage du Roman de Thèbes qui nous servira ici d'introduction. L'armée d'Adraste assiége Thèbes. Mais un soir, la terre tremble et engloutit le devin Amphiaräüs, un des chefs grecs. Panique chez les assiégeants. Adraste réunit son conseil et ouvre le débat : faut-il rester ou repartir ? Le duc de Mycènes opine le premier :

Ço respont li dux de Micenes :

« coment serai ci *ennanes*,

Pois que nos vint tel aventure

que terre nos fait a veüe ? »

(texte du fragment d'Angers, dit D ; sud-ouest d'oïl, 1180-1200 ; éd. G. Raynaud de Lage ds R 90, 406, 5219-5222).

Geo respont li dus de Miceines :

« Por quei sofron ci granz peines,

por quei nous vient tiele aventure

nis la terre nous fait enjure ? »

(texte du ms. S, Londres, British Library, Add. 34114 ex-Spalding ; anglo-normand, fin xiv^e s. ds éd. F. Mora-Lebrun, 5454-5457).

Ce respont li dus de Vincenes :

« Com serions ici *enenes*,

puis que nos vient tel aventure

que terre fet contre nature !

(texte du ms C, Paris BNF, fr. 784 ; français central, milieu xiii^e s., éd. G. Raynaud de Lage, 5219-5222).

Ço respont li dus de Miceines :

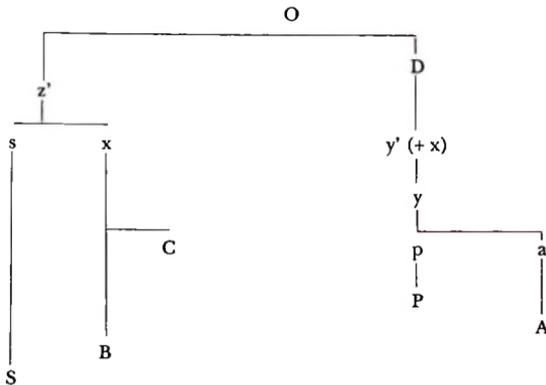
« Por quei serion ci *en vaines*,

Puès que nos vient tal aventure

Que la terre nos fait enjure ?

(texte critique de l'éd. L. Constans, 4987-4990).

Le texte de Constans suit en principe le ms. S. Il a aussi établi un stemma que nous accepterons, car il est très plausible, pour établir son texte critique :



Nous avons vu le texte des mss D, S et C. Le ms. B, Paris, BNF, fr. 60 (français central, entre 1315 et 1340) est très proche de C, avec qui il forme la famille x. C'est la version courte (les deux mss donnent respectivement C 10562 vers et B 10541 vers) et française du Roman. Pour le passage qui nous occupe B ne diffère de C, d'après l'apparat de Constans, que par la graphie *micenes* (4987), par *en emes* pour *enenes* (4988) et par *ces a.* au lieu de *tel a.* (4989). Notons aussi que cette version x a plusieurs fois conservé, surtout à la rime, des mots régionaux qui remontent probablement à l'original, comme ici *enenes*.

La version picarde, représentée par deux mss, Genève Bibl. Bodmer (ex-Phillipps 8384), le ms. P de Constans (picard, fin du XIII^e s.), et le ms. A, le célèbre BNF fr. 375 (picard, fin du XIII^e s.), est aussi la version longue ; elle compte dans P environ 13290 vers et environ 14620 vers dans A, alors que le ms. S donne environ 11540 vers, total qui peut aller jusqu'aux 12059 de l'édition Mora-Lebrun si on le complète pour quelques lacunes accidentelles.

Le ms. A, au témoignage de Constans, donne un texte assez différent au vers 4988 : *Por coi ferres vous chi en vaines* et il s'accorde avec x au v. 4990 pour donner : *Que terre fist contre nature*. Quant à P, il a sauté les vers 4989-4892, peut-être par un saut du même au même au début des vv. 4989 et 4993, mais aussi peut-être parce qu'il n'arrivait pas à donner un texte intelligible, comme en fait foi son vers 4988 : *Questiïens nous chi quis en vaines*, qui résiste à toute interprétation.

Il n'est pas douteux que la leçon originelle à la rime du vers 4988 est *en enes* et le mérite de l'avoir vu revient, à ma connaissance, à J. Orr (M.L.N. XXII (1927), 199). Le caractère régional

du mot a été mis en relief par M. Roques ds R 69, 536 et entériné par M. Nezirović dans sa belle étude sur *Le vocabulaire dans deux versions du Roman de Thèbes*, 1980, 63-64. Quant au vers tout entier, on peut choisir soit le texte de D *Coment serai [i]ci enmanes* « comment pourrai-je hésiter », soit celui de C *Com serions ici enenes* « comment pourrions-nous hésiter ». N'accablons pas Constans qui a forgé un vers nouveau : *Por quei* (du seul S) + *serion* (à partir de x) + *ci* + *en vaines* (leçon visiblement refaite de y) mais notons que les lexicographes ont été prompts à le suivre. Godefroy, dont le dictionnaire est riche d'un dépouillement attentif du ms. A (et de quelques mots tirés du ms. B), a sauté sur le *vaines* (*en*) « en vain » du glossaire de Constans, paru en 1890, et lui a fait place dans le volume 8 de son dictionnaire, paru en 1895 ; le fait est d'autant plus curieux qu'il n'avait pas relevé l'expression lors de sa lecture du passage dans le ms. A. Il l'a enregistré (8, 134a) sous une vedette *vaine*¹ « faiblesse », qui est en fait un fantôme pour *veine* « génuflexion, prosternation ». FEW 14, 164b a doublé la mise en donnant l'un après l'autre, tout en justifiant la formation par le parallèle de *en grandes* en face de *grant* : *en vaines* « inutilement » (ca. 1169), qui vient de Gdf et, dont la date, aussi précise que mystérieuse, de 1169, repose sans doute sur une mauvaise lecture de 1165, date traditionnelle que le FEW attribue au Roman de Thèbes, et *estre en vaines* « être sans secours » (ca. 1160, *Thèbes* 4988, *Klapp* 101). T-L (11, 83, 35) reprend comme du bon pain l'article fantôme *vaine*¹ de Gdf mais en retire *en vaines* « vergeblich », qu'il place (11, 83, 29) sous *vain*, suivant ainsi implicitement le FEW.

Dans le cas de ce passage la version picarde ne donne pas un texte très remarquable. Elle a seulement leurré Constans. Le leurre *en vaines*, pour un *enenes* incompris, remonte à y, l'ancêtre commun de A et de P, et constitue incontestablement une faute commune. Plus généralement, il est probable que pour retrouver le texte primitif du Roman de Thèbes la version picarde soit de peu de poids, inférieure bien sûr à S et même à C. Pourtant elle mérite étude et édition à plusieurs titres et en particulier sous l'angle du lexique régional ; c'est ce que je voudrais montrer maintenant.

Le vocabulaire régional du Roman a été magistralement étudié par M. Nezirović. Je me permettrai seulement d'ajouter quelques mots à sa liste¹ : *afublail* m. 796 et 8444 « manteau, vêtement de dessus » v. RLiR 61, 283 complété par ZrP 114, 680 ; - *ameser* v.a. 6132BC « apaiser, modérer » v. TraLiLi 14, 1, 105-110 ; - *baate* f. « guetteur » v. RoquesRég 50 ; - *baif* adj. 2732C, 4486, 4618 « stupide,

1 — Les numéros de vers renvoient à l'édition Constans ; je ne donne les références précises que lorsque le glossaire ne le fait pas.

ébahi » v. RLiR 58, 575 ; - *bestengier* /**bestencier* v.a. 1114S « revendiquer la possession d' (une terre) les armes à la main » v. *Kulturelle und sprachliche Entlehnung: die Assimilierung des Fremden. Akten ... des XXV. Deutschen Romanistentages*, hrsgb. von M. Bierbach und B. von Gemmingen, 170-180 ; - *chomer (soi)* v. pron. 4905 « rester prostré » v. TraLiLi 21, 1, 7-11 ; - *estaiif (estre -)* adj. « qui séjourne (quelque part) » (ouest et agn., cf. TL 3, 1338, 4-9, AND 274a et, pour mémoire, FEW 12, 246a) ; - *resconser* v.n. 1505 « se coucher (du soleil) » (ouest, cf. FEW 24, 51a, TL 8, 993-94, Gdf 7, 88bc, AND 639) ; - *soinet (par -)* loc. adv. 1617 « en outre » (sud-ouest d'oïl, cf. TL 7, 349, 34-38 et 9, 826, 48sq., Gdf 6, 1a, FEW 12, 429a) ; - *talu* m. 8151, 8155, 8161 « étançon de bois », ailleurs « lieu élevé » (sud-ouest d'oïl, cf. TL 10, 68 et FEW 13, 1, 68b ; le mot ne commence à apparaître hors de cette zone, avec un sens plus proche du sens moderne, qu'à partir de la seconde moitié du xv^e siècle).

La version picarde, elle-même, a conservé quelques régionalismes de l'œuvre originelle. Ce sont :

afublail m. que A et P ont conservé sans broncher en 796, car le mot est transparent à partir d'*afubler* ; mais en 8444 le cas est plus délicat ; il s'agit du portrait de la *filie Daire* :

Et ot sur les espaules mys
L'afublail d'un freis mantel gris
(texte de S)

Et ot sur ses espaules mis
Un fres mantel qui estoit gris
(texte de x)

A semble avoir gardé *l'afublail d'un f. m. g.*, ce qui confirme ici la leçon de S ; il ne semble pas qu'il aurait ajouté de son propre chef un mot *afublail* qui ne paraît pas appartenir à son vocabulaire actif. P a écrit *l'afulement d'un mantel gris*, en introduisant la forme d'*afulement*, mot d'ailleurs assez rare en ancien français (il manque ds TL mais on le trouve ds GdfC), mais promis à un bel avenir.

Aiement m. « aide » se lit une première fois dans un passage (1483-86) omis et par A et par P ; il se retrouve dans un second passage (1575) où A et P l'ont conservé, alors que dans les deux cas la version x lui a substitué la forme moins typée, mais parfaitement équivalente, *aidement*.

Baate f. « guetteur » se lit une première fois dans *sa baate ot sor un lorier* ; A et P le remplacent par *bataille*, qui remonte très probablement à leur ancêtre commun ; dans la seconde occurrence, *lor baate ont en un haut pin*, A rectifie en *lor gaitte fu* en alors que P

conserve le mot sous la graphie *baote*. Cependant une autre forme du mot, *boete*, se lit dans le ms. A, celui qui précisément écarte *baate*, dans un passage de deux vers, propre à y et où P donne le synonyme *eskierguaite*. Mais le fait ne prouve pas l'authenticité des deux vers en question car ils sont dans le voisinage du précédent emploi de *baate* et A, après l'avoir traduit une première fois par un synonyme, peut l'avoir transposé quelques vers plus bas.

Chassan m. « chêne », rimant avec *ahan*, est probablement un poitevinisme, bien que les preuves manquent. La famille x l'a écarté et a dû refaire les deux rimes. A donne *cassan* et P *cazan* ; il est vrai qu'une forme *cassain* est sporadiquement attestée dans le nord du domaine d'oïl aux XII^e et XIII^e s. et peut avoir aidé au maintien de la forme originelle.

Pareil m. 3896, 6338, 9070 « paire, couple » est un régionalisme qui apparaît trois fois dans S. Il est maintenu deux fois sur trois dans x ; il a posé plus de problèmes à la version picarde. A a conservé deux fois la forme (3896, 9070), certes avec des modifications mais qui ne font pas soupçonner une méconnaissance du sens. Inversement P ne l'a conservée qu'une fois (3896), mais avec une modification qui laisse à penser que le sens du vers lui échappait ; dans les deux autres cas, il omet le passage : une fois (6338), le couplet précisément qui contient *pareil* à la rime, preuve sans doute qu'il n'a pas su comment s'en tirer – dans ce cas A, plus habile, a su ravauder le texte au moyen d'une platitude ; l'autre fois (9070), c'est dans une omission plus longue, en sorte que l'on ne peut pas en tirer argument.

Resplendir v.n. 776, 9916 « retentir », inconnu en oïl, pourrait être un occitanisme, encore que les attestations y soient modernes. En tout cas, le témoignage de y est déterminant puisqu'il vient confirmer S, appuyé seulement par P dans le premier cas (A a *retombist*) et seulement par A dans le second (P a *retentist*).

Somet (*par-*) loc. adv. 1617 « en outre », n'a été conservé que par S. D'ailleurs, il n'a pas été compris par F. Mora-Lebrun, qui traduit par « au sommet ». Mais elle avait été devancée par le copiste de A, qui a modifié le vers en ce sens, en écrivant *en soumet* ; tous les autres mss ont éliminé *somet*.

Sozpoail m. 310 « appui » est conservé par S et le seul ms. A (*souzpoial*) ; P a préféré être plus intelligible en écrivant *bastoncel*.

Au total A a conservé neuf régionalismes (dont un, *par somet*, en en ayant faussé le sens) et P cinq.

Je serais même tenté d'en ajouter encore un, commun aux deux mss, **frois** m. « crapaud ». Étéocle est roi pour un an et Polynice part en exil à Argos. Il traverse un paysage d'apocalypse :

Par mé un bos vait chevauchant,
 Fieres bestes vait encontrant ;
 Grifons, serpenz, guivres, dragons
 Leparz et tigres et leons.
 (texte critique de l'éd. L. Constans, 619-622).

A et P, seuls, ajoutent un couplet (éd. L. Constans, App.
 III 1041-42) :
 Frois et esplendres (P : culuevres) et tortues
 Et tarentes et marmolues (P : mlt tres agues).

Cette énumération d'animaux terrifiants, dont certains sont des hapax (*esplendres*, *marmolues*), contient des bêtes (crapaud, tortue, couleuvre, tarentule) traditionnellement présentes dans les culs de basse fosse, voire dans les enfers. *Froiz* est un mot très rare. TL n'en connaît que deux exemples, celui de Thèbes et *froit* « crapaud » ds les Gloses françaises de Raschi, fin XI^e siècle. Le FEW 15, 2, 181b n'apporte rien. Gdf 4, 158bc est riche d'exemples, qui sont valables, sauf le dernier. Le mot se lit ds EstFougL 1293 (*li freiz*) (1176, ouest) ; ThibMarlyS 200 (*un froit*) (1184, normand) ; PèresL 8151 (*le freut*) et 8221 (*li freus*) (1230, ouest). Et je relève dans le Livre des Manières ce couplet (1301-02),

Crapauz, colovres et tortues
 Lor pendent aus mameles nues,

qui sonne comme un écho de Thèbes dont on sait qu'il y a plusieurs réminiscences dans le Livre des Manières (v. l'article cité plus haut à propos de *bestengier*).

Les régionalismes du sud-ouest écartés par la version picarde sont, bien sûr, beaucoup plus nombreux que ceux qu'elle a conservés. J'en ai compté ainsi 38, qui ont été écartés par les deux mss P et A à la fois. Sur ces 38 cas, 19 montrent un accord de P et de A dans le texte de la modification (les plus significatifs sont : *ainsois*, *baïf*, *bestencier*, *brif*, *bruide*, *chomer*, *doe*, *enenes*, *enserrer* 4962, *esceier*, *esdail*, *esflamber* 10058, *lanz*, *montassin*, *resconser*, *reviller*, *vice*, *talu*), ce qui laisse présumer que la modification remonte à leur ancêtre commun. En face, il y a 19 cas où les deux mss divergent dans leurs modifications (dont les plus significatifs sont : *amermer*, *avengier*, *avisonques*, *carroi*, *frage*, *lise*, *patibler* v.n. 1044 « souffrir ») ; à l'intérieur de ces 19, à 5 reprises, P a recours au silence (*courbe*, *esboisser* v.a. 8887 « luxer, fouler », *estaiif*, *estorços* – dans ces 4 cas l'omission est si brève qu'elle paraît volontaire ; *fardaille*) et A à 2 reprises (*feire*, *lierne*).

On examinera de plus près le cas, un peu plus complexe, de *leduit/loiduit* adj. « habile », qui apparaît trois fois :

Li reis li dist : « molt es *leduiz*
Et de parler es assez duiz. »
(texte de S, ds éd. Mora-Lebrun, 1464-65)

Le texte des autres mss est à peu près identique, à des variantes graphiques près (CA *loiduiz*, B *lođuiz*) ; seul P donne une *lieuwis*, que je tiens pour une forme de *loëis* « vénal, mercenaire », qui peut à la rigueur passer dans le contexte. Ici, on accordera que le modèle commun à A et à P avait conservé *loiduit*, et que *lieuwis* est une innovation de P ;

Molt fu joefne, mais bien fu doite
Et bien corteise et bien *ledoite*.
(texte de S, ds éd. Mora-Lebrun, 4160-61)

Le texte de x (*loiduite*) est très voisin. P et A omettent le couplet. C'est peut-être une omission qui remonte à leur modèle commun ;

Ethioclés est molt maldoiz,
Molt enginnos et molt *ledoiz*.
(texte de S, ds éd. Mora-Lebrun, 4518-19)

Tous les mss donnent à peu près ce texte sauf P et A, qui remplacent *ledoiz* par *requis* (A) ou par *sousduis* (P). *Sousduit*, excellent pour la rime se rattache au verbe *souduire* « tromper ». Ce verbe *souduire*, ancêtre partiel de *séduire*, est un verbe bien attesté aux XII^e et XIII^e s. ; son participe présent *souduiant*, en emploi adj. au sens de « fourbe, trompeur », est particulièrement usuel dans la même période. Cependant le participe passé *souduit* en ce même sens n'a jamais été relevé. L'emploi ne serait pas surprenant ; Tobler (VB 1², 146-160) a relevé une série de participes passés de sens actif et, pour les verbes transitifs, il cite *esfreï* « effrayant », *osé* « hardi » et *decëu* « trompeur ». Et si au vu de ce seul passage de P on peut encore hésiter à enregistrer un *sousduit* « trompeur », il est un autre passage (t. 2, App. III, 9987), propre à la version picarde, où la même forme réapparaît, et cette fois sous la plume de A :

Sousduis estes et enginiere,

alors que P donne *leres*.

Il est assez peu vraisemblable d'admettre que *sousduit* vienne de l'ancêtre commun de cette version, car on ne s'expliquerait pas facilement ce chassé-croisé. On conclura plutôt que ce *sous-*

duit « trompeur », où il n'est peut-être pas erroné de suspecter un régionalisme picard, est attesté deux fois, chaque fois chez un copiste différent, dans deux passages distincts de la version picarde du Roman de Thèbes.

Quant à *requis* de A, il est aussi fort intéressant, au moins pour le lexicographe. TL 8, 970, 29, connaît deux emplois du mot. L'un, dans Troie, au sens de « acharné (dit d'un combat, qui est voulu des deux côtés) », l'autre dans une variante du Roman d'Alexandre de Thomas de Kent, qu'il traduit par *tüchtig* (« capable »), à partir de *gesucht* (« recherché »). En fait, la meilleure leçon de ce passage d'Alexandre (éd. B. Foster, 7838-7839) est sans doute celle des mss CP, reconstituée ainsi d'après l'apparat de l'édition :

Dan Nembroth li einnez fut un hom mut *requis* (var. de
D : fut enginus et sotilz),
En tote felonie apris e noriz.

Quelle que soit l'explication précise de son cheminement sémantique, le mot pourrait signifier, dans les deux cas, « plein d'avidité, d'agressivité ». On y verrait alors un autre emploi de participe passé au sens actif et on supposerait un sens de base « qui recherche, qui attaque ». Mais on ne peut pas tout à fait exclure le sens d'« habile (à valeur péjorative) », que l'on justifierait, selon la proposition de TL, à partir du sens de « recherché ». En fait, je dois à M. Plouzeau la meilleure explication de ce mot : il faut y voir une graphie de *recuit* (cf. TL 8, 512-513).

Pour revenir au mot *leduit/loiduit* (étymon LEGIS DOCTUS, mot à mot « instruit dans la loi »), on sait que c'est un mot très rare que Thèbes a en commun avec le Girart de Roussillon (version du XIII^e siècle), cf. M. Pfister, *Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon*, 103 et 530. En français, on peut ajouter aux trois exemples de Thèbes, enregistrés par TL, deux autres exemples qu'on lit dans les Faits des Romains (cf. éd. Flutre/Sneyders de Vogel, 634, 13 et 719, 1) et qui pourraient, en raison de certaines convergences dans les contextes, s'expliquer par l'influence de Thèbes sur les Faits.

Abordons maintenant les régionalismes picards de nos deux manuscrits². La majorité d'entre eux est commune à A et à P : *ade-*

2 — Les renvois sont faits à l'édition Constans. Les numéros de vers (qui peuvent être suivis de l'indication du ou des mss A, P, qui les contiennent), précédés de chiffres romains renvoient aux appendices (III, IV et V = Appendice III, IV et V) édités dans le t. 2 de l'édition Constans ; je ne donne les références précises que lorsque le glossaire ne le fait pas. 1 — Les numéros de vers renvoient à l'édition Constans ; je ne donne les références précises que lorsque le glossaire ne le fait pas.

vinail m. 268A, 319P, les deux mss emploient ainsi le même mot (à côté du plus usuel *devinail*) en deux passages différents, mais peu éloignés, pour désigner « l'énigme posée par le Sphinx », le mot *adevinail* « énigme, prédiction, supposition » est picard et surtout arrageois et hennuyer (cf. TL 1, 143-144 [Barb. u. M. III, 125, 339= var du ms. picard BNF fr. 25545 ds OiselWo 331], Gdf 1, 102bc, ajouter DieuAmL 80) ; - *agaise* f. « rocher découpé », est-picard, v. RoquesRég 28 ; - *amoier* v.a. « modérer », passé à tort dans le texte critique de Constans (6133), v. TraLiLi, 14, 1, 105-110 ; - *atirement* m. « accord, convention », ailleurs « disposition, préparation, mise en ordre, instigation », picard, wallon, est-champenois, v. RoquesRég 49 (cf. Gdf 1, 476bc, TL 1, 641, 15-29, FEW 17, 326b ; ajouter ContPerc⁴TW et SBath¹B) ; - *aviere* (*m'est-*) « il me semble », nord-picard, Hainaut, v. RoquesRég 407-08 ; - *cor* m. 394AP (aussi dans un passage propre à A, IV 1387) « bout, extrémité, coin », picard v. T. Matsumura ds RLiR 62, 136, sens à distinguer des sens qu'avait déjà le latin *cornu*, « aile (d'une armée) » (ThèbesC 6937, FetS Rom¹F, RichF) et « pointe extrême (d'un lieu) » (ThèbesC 5234, où la sixième porte de Thèbes *fu el cor de la cité*. Or *cor* est la leçon du seul ms. S, tandis que BC donnent *coing*, parce qu'ils sentent un régionalisme et qu'ils traduisent le mot comme s'il s'agissait du picardisme *cor*, et que AP, picards, pour qui *cor* signifie « extrémité (d'un objet), angle (d'une pièce) », préfèrent donner *cuier*) ; - *esclate* f. III 10276 (aussi dans une var. de P, 2008P) « race, lignage », picard, wallon, lorrain, champenois v. RoquesRég 166 ; - *esclistrer* v. imp. 607AP « faire des éclairs » v. FEW 17, 151a qui signale le substantif *esclistre* comme « besonders nam. flandr. pik. champ., aber auch franz. burg. », la restriction finale ne s'imposant peut-être pas ; - *esfoudre* m. 4742P (aussi dans un passage propre à P, III 9726) et *esfondre* 4742A « foudre », picard v. RoquesRég 172 ; - *esquigniés* (*dens-*) « en montrant les dents », *eschignier les dents* est picard (cf. TL 3, 896, 34-45, Gdf 3, 290bc, FEW 16, 323b-324a) et l'emploi masculin de *dens* le confirme ; - *fie* « fois », picard v. T. Matsumura ds RLiR 62, 142-43 ; - *hasteement* adv. 10043P/10044A, III 10975 (aussi dans une leçon propre à P, 10130P) « rapidement », picard littéraire (cf. DEAF H 269) ; - *loudier* adj. « vaurien », picard littéraire avec extension possible à partir du xv^e s. (cf. TL 5, 558, 19-52, Gdf 5, 12bc, FEW 16, 477) ; - *mailloel* m. « maillot d'enfant », picard (cf. TL 5, 804, 35-52, Gdf 5, 73b et 76a, FEW 6, 1, 15b qui dit du mot « besonders pik. » ; on peut sans crainte être plus affirmatif) ; - *rubeste* adj. « cruel, sauvage, rude », picard [en laissant de côté l'énigmatique *rubostl exill* de la Chanson de Roland] (cf. TL

8, 1525, 21-1526, 28, Gdf 7, 258bc, FEW 10, 434b) ; - *toivre* m. « cuve, cruche », picard v. MéLRYchner (= TraLiLi 16, 1), 451-53.

Au total nous avons pu réunir 15 mots picards, dont certains sont rares (*agaise, toivre*), qui nous permettent de localiser en Picardie l'ancêtre des mss A et P.

En outre, chacun de ces deux mss possède ses propres régionalismes picards.

J'ai relevé ds A : *adevinaille* f. « devinette » 4925A, ailleurs « supposition », picard cf. TL 1, 143, 36-43, Gdf 1, 102b ; on sait le succès des *adevinailles* « devinettes » dans les provinces du nord à la fin du xv^e siècle ; - *detriement* m. « retard », picard cf. TL 2, 1841, Gdf 2, 692a, FEW 13, 2, 259a ; d'ailleurs, mais ce n'est pas le lieu d'en parler ici le latin TRICARE a survécu dans apr. *trigar* et occitan *triga* « tarder » et en composition dans apr. *destrigar* (et dérivés) et en afr. *detrier* (et dérivés), ce dernier n'étant attesté que dans le quart nord-est (picard, wallon, lorrain et champenois) ; - *durfeü* adj. « infortuné », picard v. T. Matsumura ds RLiR 62, 139 ; sur le caractère picard du préfixe *dur-* v. RoquesRég 150 et RLiR 51, 637 ; - *hausage* m. « orgueil », picard cf. TL 4, 1004-1005, Gdf 4, 438bc, FEW 24, 362b ; - *laier* v.a. 2891A (*laier*), IV 10402 (*laies*) « laisser », picard, lorrain v. H. Stimm ds *Philologica Romanica* (MéLommatzsch), hrgb. von M. Bambeck/H. H. Christmann, 371-383 ; - *piek* m. 1933A [dans un ajout de 4 vers propre à y et où P a le même texte, à l'exception de *pitié* « pitié » à la place de *piek*] « pitié », picard v. A. Henry, *Automne*, 50-53 et compléter par R. Crespo ds R 118, 202 n. 23 et 24 ; - *retombir* v.n. 776A « retentir », picard cf. TL 8, 1137, 1-12, Gdf 7, 147b, FEW 13, 2, 40b ; ajouter SGregB²B 2297, qui eût dû trouver place ds l'inventaire dressé ds TraLiPhi 35-36 (=MéLHöfler), 368-370, MonRainCB 2779 et Galiend 1696 ; - *tempre* adv. IV 11586 « tôt » (*tempre ou tart*) v. T. Matsumura, RLiR 62, 153 ; - *toupiier* v.n. III 14526 « tourner », picard cf. TL 10, 387, Gdf 7, 746c-747a, FEW 17, 344b.

Dans P, j'ai relevé : *cauverie* f. « hypocrisie, perfidie », picard v. MéLSuard 805-807. La belle étude d'O. Collet, *Glossaire et index critiques ... de Gautier de Coinci*, m'a contraint à réexaminer ce mot. A la lumière d'une nouvelle attestation de *couverie*, apportée par T. Matsumura (RLiR 65, 610) et qui se lit dans une interpolation, clairement picarde, des mss D et I des Miracles de Gautier de Coinci (éd. V. F. Koenig, t. 4, p. 107, vv. 35 et 41), je soutiens maintenant avec assurance que c'est le même mot que *coërie*, hapax attesté chez Gautier ; chez ce dernier, je lui donne le sens d'« hypocrisie », et je traduis, d'après le parallèle allégué à juste titre par Collet, par « ils donnent chichement et ne doutez pas que ce ne

soit pas sans hypocrisie ». Il semblerait qu'on doive mettre ce mot en relation avec *coué*, qualificatif au sens de « perfide », appliqué aux *Anglois* ; - *dangerer* v.a. III 9138P « prendre soin de, choyer », qui, plutôt que picard, comme je l'ai dit ds RLir 60, 611 en m'appuyant sur les attestations ds la Naissance du Chevalier au Cygne, Elioxe, éd. E.J. Mickel, 2073 et 2081, les Saisnes de Jean Bodel, Courtois d'Arras, Gautier de Coinci (*dangerer*), les Miracles de saint Eloi et plus tard de Froissart et Chastelain, pourrait avoir été normanno-picard, v. ZrP 117, 134 ; le normand étant appuyé par une attestation ds Eneas, qui, il est vrai, est omise par les deux meilleurs mss A et B mais est appuyée par une attestation ds le fabliau de La Dame escoillée (NRCF 83, 568), que j'ai assigné à la Normandie (v. NRCF 83, p.5) ; - *forjoir* v. pron. 2660P et V 5597P « se réjouir excessivement » est clairement picard (cf. TL 3, 2100-2101, Gdf 4, 79c et 80a : Saisnes de Jean Bodel, éd. A. Brasseur, 391T (L donne *parjot* et, au vers correspondant, A *aesgot*, mais R *fortot* ; ce qui finalement plaiderait pour *forjot* dans le texte originel), Balaham et Josaphas de Gui de Cambrai, deux Jeux-partis arrageois, Vers de la Mort arrageois, Isopet II de Paris, éd. J. Bastin, XII, 4, Baudouin de Sebourc, Ars d'amour de Jean d'Arkel. Il est vrai que le mot pourrait paraître suspect à côté de *sorjoir*, mais ce dernier n'est attesté qu'associé à *sordoloir* ; - *ostelois* m. pl. 4926P « assiégeants », v. Bien Dire et Bien Aprandre 10, 161-168, déformation du plus ancien *ostelain*, mots que j'ai longuement commentés ici même, sans connaître encore cette attestation. Je ne suis pas sûr de son caractère régional, mais il est possible compte tenu de son apparition dans les Saisnes de Jean Bodel ; au total les attestations que j'ai réunies de ce mot, qui se montent à 9 (à 20 si l'on compte tous les mss qui contiennent le mot), dans 5 œuvres différentes, décrivent une aire qui couvrirait outre le picard, le lorrain et le champenois ; - *purté* f. III 851P et 871P (ds les deux cas, en un passage propre à la version picarde et où A donne *verté*) « vérité absolue », picard cf. TL 8, 2102, Gdf 6, 469b, FEW 9, 616a.

À partir des régionalismes qui leur sont propres on peut maintenant essayer de mieux définir l'attitude de chacun des mss A et P. A utilise assez largement des régionalismes courants de la langue littéraire picarde de son temps. P utilise moins de régionalismes, mais ce sont souvent des mots recherchés. A n'hésite pas devant les mots difficiles soit à les conserver soit à réécrire quelques vers ; il paraît surtout soucieux de donner à lire un texte facile à comprendre. Le copiste de P tend davantage à omettre les mots qu'il ignore. Il restera à examiner si ce que nous avons supposé du comportement de l'auteur ou du copiste du ms. A, se vérifie dans ses

copies du Roman de Troie et d'Athis et Prophilius et si la copie du Roman de Troie dans P présente les mêmes caractéristiques.

Quant à l'intérêt philologique de l'étude des régionalismes lexicaux, il me paraît se développer dans trois directions : une telle étude peut donner des éléments pour la localisation des œuvres ; elle peut apporter sa contribution pour l'établissement d'un texte critique ; elle peut permettre de mieux comprendre les causes de nombre de variantes.

Gilles ROQUES



Les disparues ou le sort des passages lyriques dans le *Chastelain de Coucy* en prose

Que la prose du *Châtelain de Coucy*s'insère dans un picardisme cultivé, connaissant les traits phonétiques caractéristiques de la langue mais se piquant également de représenter une *koinè* littéraire susceptible de la faire bien venir dans toutes les cours princières du XV^e s., c'est ce que les éditeurs du texte, et notamment A. Petit, ont montré¹. Je ne m'engagerai pas davantage dans cette voie, plus soucieux – et moins incapable – d'explorer quelques particularités littéraires de cette œuvre de qualité, qui ressortit assurément au domaine picard. La question qu'on posera ici, avec un titre constituant un hommage discret à G. Pérec, est de savoir quel parti le prosateur du *Châtelain de Coucy* tire de la suppression – ou de la disparition – de la quasi-totalité des insertions lyriques que Jakemes avait, quant à lui, recherchées.

On rappellera d'abord qu'une seule insertion lyrique, la seconde du modèle, a été conservée partiellement dans la prose, au chapitre 6² (9 Ba), à la veille des joutes de La Fère. Lors d'un séjour auprès du seigneur de Fayel et de son épouse, le châtelain a obtenu de la dame la promesse de porter pendant la fête courtoise et guerrière une manche de la belle ; au cours de la nuit qu'il passe dans la demeure de celle qu'il aime, joie et désir s'opposent en lui, et

1 — Nos citations renvoient au *Livre des amours du Chastelain de Coucy et de la Dame de Fayel*, édité par Aimé Petit et François Suard, Presses Universitaires de Lille, 1994. Anna Maria Babbi a procuré une autre édition du même texte la même année, Schena Editore, Fasano.

2 — La numérotation des chapitres est différente dans l'édition de Babbi ; il s'agit ici, par exemple, du chapitre 9.

Jakemes déploie longuement une psychomachie dont les protagonistes sont Désespoir, Prouesse, Honneur et Hardement, et évoque aussi les tourments analogues de la dame. Le prosateur, lui, se montre pressé et liquide les affres de Renaud en une formule rapide :

« Maintz souspirs et maintz regretz fist celle nuit : se au lonc les voloye raconter, la matere en seroit moult longue » (22, p. 50) ;

il n'évoque pas les plaintes de la dame et passe tout de suite au lever du châtelain, qui a retrouvé la joie et se met en route. C'est le moment où prend place dans le texte original la chanson « La douce vois dou lossignot sauvage » (v. 816)³, qui est introduite par quelques vers décrivant l'esprit joyeux d'un amant qui observe à cet égard les commandements d'Amour :

Biel samblant fait a ciere lie.
Dont fist cancon de liet corage (814-15).

Jakemes cite ensuite d'affilée les cinq strophes de la chanson (816-55).

Le prosateur, pour sa part, soigne la mise en scène de la composition du poème ; avant de chanter, le héros « coella ung petit chapelet vert, sy le mist sus son chief ». Mais le narrateur prend rapidement ses distances avec l'insertion lyrique ; rompant le fil de la diégèse, il fait de la chanson, dont il s'apprête à citer quelques vers, un document intéressant le passé : « puis fist une chanson dont l'encomencement est ce ». Après les trois premiers vers de la première strophe – dont le second est du reste incompréhensible⁴ –, il poursuit dans le même esprit, en annonçant la conclusion du poème :

« Ainsy estoit l'encomencement de la chanson que le chastelain fist pour l'amour de sa dame, et la fin de la chanson estoit »,

et de citer la cinquième strophe, qui est cette fois complète.

Rien d'étonnant à ce que le prosateur ait conservé quelques passages d'un des textes les plus célèbres du poète connu sous le nom de Châtelain de Coucy – alors que la première chanson figurant dans Jakemes, mais non retenue par la prose, est d'attribution douteuse. On pourra reconnaître ici le désir de présenter son personnage dans sa stature de poète lyrique, alors que l'action, qui fera de lui un chevalier prestigieux et un amant bientôt heu-

3 — Lerond, III, p. 68.

4 — « que nuit et jour tenir et recointir » (manque *oi*)

reux, en est encore à son début : c'est bien le poète que vous pouvez connaître, semble dire le narrateur, d'ailleurs voici un spécimen de son écriture ! Mais tout se passe comme si la prose n'avait pas l'intention de poursuivre cette association entre le héros et le poète lyrique.

Pour le démontrer, et pour comprendre *a contrario* ce que Jakemes a voulu faire en recourant dans son œuvre aux textes lyriques, il convient d'examiner les passages où la prose a seulement mentionné ou même entièrement gommé les passages lyriques. Fait-elle place nette, ou conserve-t-elle au contraire quelques traces ? Quelle intention peut-on saisir grâce à l'analyse du contexte ? Pour tenter de répondre, il nous faut passer en revue les *loci* où Jakemes proposait des poèmes à son adaptateur.

La première insertion lyrique figure chez Jakemes après la déclaration d'amour de Renaud, alors que la dame n'est pas encore touchée

Dou dar de quoi Amours argüe
Les siens (350-51)

Le châtelain, pour témoigner la force de son désir, compose un chant (362-406), dont l'authenticité n'est d'ailleurs pas assurée⁵. Dans les cinq strophes, suivies d'un envoi, le poète affirme la puissance de son amour :

Bien s'est amours affremee
A mon coer a lonc sejour,
Car g'i ai haute pensee
Plus que cil autre ameour (394-97).

Un ménestrel, qui fréquente un moment le logis de Renaud, apprend la chanson et la colporte partout, si bien que la dame l'entend et que son cœur commence à s'assouplir en raison de la valeur de son soupirant.

La prose mentionne la composition du chant ainsi que sa cause ; elle ignore toutefois l'intermédiaire constitué par le ménestrel :

« Pour allegier ses doleurs et le grant espoir que amours luy donnoyent de parvenir ad ce que son cuer desiroit, fist une chanson belle et gracieuse, laquelle souventefoys il chantoit pour soy resconforter et tenir en joye et le mist en ung chant moult gracieux, sy fu tantost sceue et chantee en pluseurs lieux et tant que la dame de Fayel en fu advertye que par le chastellain avoit esté faite. Amours luy attenrirent le cuer pour la bonté et valeur qu'elle avoit oÿ dire du chastellain » (IV, 32-34, 43).

5 — Lerond XXI, p. 159, « Pour verdure ne pour pree ».

Deux perspectives différentes semblent apparaître ici, malgré la similitude des éléments essentiels. Jakemes veut donner l'illusion du réel en faisant entendre la chanson et montrer comment les poèmes lyriques circulent, grâce aux interprétations qu'en donnent les ménestrels qui les font connaître en divers lieux. Le prosateur focalise le regard sur son héros, seul protagoniste, et sur sa relation avec sa dame, que la chanson a pour seule mission de servir : inutile par conséquent de produire le texte proprement dit.

La troisième insertion lyrique figure chez Jakemes lors de la veillée joyeuse qui précède le premier jour du tournoi de La Fère. Il s'agit de deux strophes d'un rondeau anonyme accompagnant la danse :

Toute nostre gent
Sont li plus joli
Dou tournoïement ;
S'aimment loiaument
Toute nostre gent
.....
Et pour cou le di
Qu'il ont maintien gent.
Toute nostre gent
Sont li plus joli
Dou tournoïement (989-999)

Cette pièce gracieuse, que chante une dame, a sans doute été choisie par l'auteur parce qu'elle est tout à fait appropriée au contexte, ce « tournoïement » qui débute le lendemain.

Le prosateur évoque dans une formule hyperbolique la joie qui règne au cours de cette nuit :

« Alors encommencherent danses et carolles et tous esbattemens parmy la sale : jamais on ne eüst sceu souhaydier plus grant feste.. » (8,10, p. 53) ;

il omet la chanson de danse mais ajoute un détail significatif en mentionnant l'allégresse qu'éprouve Renaud :

« la longe demouree ne anuyoit pas au chastelain car en celle nuit il se monstra le plus gay et le plus envoysyé de toute la place. C'estoit bien raison, car il veoit devant luy et devant ses yeulx celle pour quy il le faisoit » (8, 11-12, p. 53).

Ici encore, le châtelain, son comportement et ses sentiments importent seuls au prosateur, qui se soucie peu de donner un échantillon des chansons accompagnant la fête.

Même discrétion, moins compréhensible peut-être, à propos de la fête qui se tient en Vermandois sous le regard attentif de la dame qui jalouse le châtelain et trahira bientôt ses amours avec la dame de Fayel.

Jakemes donne successivement la parole à la losengière puis à l'aimée, ce qui permet de dresser un portrait comparatif des deux dames. Le chant de la première (un rondeau) est gracieux et exalte la joie d'aimer :

Cescuns se doit esbaudir
Mignotement
Qui vit amoureusement (3832-34) ;

son chant est repris par tous. Après le repas, la dame de Fayel prend l'initiative d'une danse ; elle se lève

Et prist entour soi, ca et la,
Par les mains, dames, chevaliers
Pour caroller (3853-55)

puis, en qualité de *chante avant*, elle entonne la chanson (un autre rondeau) qui rythme la danse et lui donne son sens :

J'aim bien loiaument
Et s'ai biel ami
Pour cui di souvent
J'aim bien loiaument (3857-60).

Les différences entre les deux situations sont subtiles mais réelles et montrent l'avantage qu'a la dame de Fayel sur sa rivale ; son rôle est plus déterminant – elle mène la danse – et le second vers du refrain (« Et s'ai biel ami ») a l'allure d'un propos ironique envers la jalouse qui soupire inutilement.

Le prosateur renonce au parti que lui permettrait la comparaison entre les rondeaux – des *unica* que M. Delbouille pensait pouvoir attribuer à Jakemes lui-même⁶ – mais il décrit avec précision les deux moments de la scène. La dame de Vermandois « encommencha a chanter une chanson pour resjoir la compaignye, et les aultres pareillement respondoient a sa chanson » (36,11, p. 117). L'assemblée, au cours du repas, chante à profusion « motetz et vireletz » : c'est un détail qui ne figure pas dans l'original et qui résulte de la tendance du prosateur à ajouter une formule généralisante de type informatif. Après quoi il relate avec précision l'intervention de la dame de Fayel :

6 — Voir *éd. cit.*, p. LXVI.

« La dame de Fayel se leva et prist decha et dela dames et demoielles par les mains, sy commencha la carole, sy se attacherent chevaliers et escuiers de toutes pars ; puis encommencha a dire une chanson ; les aultres dames luy respondirent » (36, 12-13, p. 117)

L'autorité de la dame de Fayel ainsi que sa joie, comme chez Jakemes, apparaissent plus grandes que celles de sa rivale, mais le trait reste plus discret dans la prose.

Nous en arrivons maintenant à des passages dans lesquels la prose a effacé toute trace de l'insertion présente dans le modèle. Le premier exemple (5^e insertion lyrique) figure dans une sorte de pause du récit, qui suit la vengeance exercée sur la dame de Vermandois, au moment où le héros pense au plaisir que cette nouvelle, portée par Gobert, a pu faire à son amie (chap. 57) : il vit dans l'espérance de revoir sa dame. A cet endroit (5952-91), Jakemes place la chanson « Au renouviel de la douçour d'esté », qui est en fait de Gace Brulé. Le texte n'est pas en rupture avec la situation présente du héros, au moins pour la strophe 5 (l'envoi a été omis) dans laquelle sont vitupérés les maux causés par les losengiers, catégorie dont faisait évidemment partie la dame de Vermandois :

Douce dame, trop m'ont occoisonné
 Faus losengier par leur parole vaine,
 A men deshait m'ont il desconforté,
 Priés ne m'ont mort, Diex leur doinst male estrainne !
 (5984-88) ;

mais le poème n'est évidemment pas indispensable à la narration ; il manifeste seulement la permanence de l'idéal du *joie* chez le châtelain. Le prosateur passe outre : après avoir dit que Renaud se réjouissait, sans savoir pourtant comment il pourrait revoir sa dame, il relate le retour de Gobert et la proposition de rendez-vous que transmet le serviteur. Apparemment, il s'agit essentiellement pour lui de ne pas ralentir le rythme du récit.

La distance entre vers et prose est plus nette encore lors des préparatifs de départ pour la croisade, et tout d'abord lorsque se révèle la trahison du seigneur de Fayel, qui a promis de se croiser en emmenant sa femme outre-mer mais se dédira lorsque le châtelain se sera croisé à son tour. Chez Jakemes, le coup de théâtre est longuement préparé. Un ménestrel vient à Fayel raconter les préparatifs de départ, et notamment ceux du châtelain ; le poète conclut la scène en montrant la distance qui sépare la dame de Fayel de son époux : l'une attend impatiemment le départ outre-

mer, et le seigneur ne songe « qu'al demourer » (6983), sans toutefois dévoiler sa pensée.

Puis le narrateur se tourne vers le châtelain, dont il montre l'impatience :

Mout desire le jour que voie
Que on se soit mis a le voie
Et que sa dame soit passee (6988-90)

Toujours gouverné par la joie d'amour, il compose une chanson (6^e insertion lyrique)⁷ dont l'auteur donne la première strophe – la seule, à vrai dire, qui soit compatible avec la situation, dans la mesure où elle comporte une allusion à la croisade :

Au nouviel tans que mais et violette,
Et lossignos me semont de canter,
Et li dous coers me siert d'une amourette,
Si douc present ne doit nus refuser.
Or me laist Dieus a tel honnour monter
Que celle k'aim entre mes bras nuette
Tiengne une fois ains que voise outre mer (7005-11)

La suite du poème, qui comporte force allusions aux losengiers et décline le désir d'une merci qui n'a pas encore été accordée, ne serait guère en accord avec le contexte.

Enfin Jakemes revient au couple seigneurial. Lors d'une messe à laquelle assistent le seigneur de Coucy et sa femme, un cardinal vient prêcher la croisade et la dame veut aller prendre la croix, mais son mari la retient en prétextant une maladie qui l'empêche d'accomplir sa promesse.

Le prosateur a profondément modifié et simplifié ce passage. Chez lui, la prédication du cardinal, sollicité par Richard d'Angleterre, fait partie du récit du ménestrel, qui raconte notamment comment « le chastelain de Coucy prist la croisyse, promettant au roy le servir en ce voyage » (64, 13, p. 192). Aussitôt, la dame déclare à son époux qu'elle va mander le curé de la ville et solliciter la croix : c'est alors que le seigneur de Fayel révèle sa prétendue maladie. Il n'est à aucun moment question de l'état d'esprit du châtelain, encore moins de la composition d'une chanson : c'est la rapidité de l'action qui est mise en valeur, avec la succession récit du ménestrel-proposition de la dame-trahison du seigneur.

Se révèlent peut-être ici deux conceptions différentes de la composition dramatique. Chez Jakemes, l'effet pathétique est tiré d'une

juxtaposition de scènes et de registres contrastés : récit, passage lyrique et scène dramatique sont tour à tour exploités. Dans la prose, c'est le rythme rapide du récit qui est d'abord privilégié : l'exploitation pathétique vient plus tard lorsque la dame, comme dans le modèle, plaint la trahison dont elle a été victime.

« Silence lyrique » encore lorsque le châtelain, après avoir quitté son amie, gagne Marseille avec Gobert. Pourtant l'occasion est belle de glisser à cet endroit une chanson de croisade – chanson de départie, comme bien souvent – et Jakemes ne s'est pas dérobé : il donne ici « A vous amant, ains qu'a nule autre gent » (7347-7398)⁸, qu'il présente comme chant fait « en ramembrance de li » (7344) et voué à un grand succès (7346). Au même endroit, la prose reste.. désespérément prosaïque, se limitant à décrire l'itinéraire suivi :

« Se party de son hostel luy meïsme et ne cessa de chevaulchier jusques ad ce qu'il vint a Marseille ou il trouva le roy Richart » (68,21, p. 201).

Est-ce de sa part réaction anti-lyrique ? Incapacité à comprendre et à rendre une situation pathétique ? L'examen du contexte nous prouve aisément le contraire. Dans toute la scène des adieux qui précède, la peinture de l'émotion des amants se fait de manière plus développée et plus approfondie que dans l'original. Là où la dame, après s'être évanouie, s'écrie, dans le roman en vers :

« Ai mi ! qu'est cou ? que devenirai ?
Dous amis, je vous perdrerai ! » (7283-83),

elle se plaint avec plus d'ampleur dans la prose :

« Las moy, amys, que devenray je, quant ainsy vous aray perdu ?
Je n'y voy aultre remede fors que la mort, que je desire qu'elle viengne vers moy et me prengne, car puis que vous et moy serons eslongiet, ung seul jour je ne veul plus vivre » (68,9, p. 200)

En revanche une chanson de départie, composée après coup et donc arrachée à la diégèse, semble probablement incongrue au prosateur, qui se soucie peu du reste de la célébrité de tel ou tel poème – entre autres raisons parce qu'il n'a plus, à l'époque où il écrit, les moyens de la vérifier.

Reconnaissons du reste que Jakemes est de plus en plus embarrassé dans sa quête d'extraits lyriques, à mesure que son roman avance et que le héros approche de la mort. Le virelai prétendu-

ment composé par le châtelain dans le bateau qui le ramène, grièvement blessé, vers Brindisi, est assez peu approprié au contexte, sauf au début du refrain, qui proclame la fidélité à l'aimée :

Sans faindre voel obeïr
A ma dame, en qui veïr
Puis sens et valour (7564-66)⁹.

Il se pourrait bien que le romancier du XIII^e siècle ait voulu montrer que son héros, conformément au code courtois, reste jusqu'au bout un poète à qui l'amour donne la force et la compétence de chanter, quelle que soit la situation. Tel n'est plus assurément le sentiment du prosateur, chez qui ne subsiste nulle trace d'expression lyrique. Après avoir évoqué la certitude que le châtelain a de sa mort prochaine,

« et s'appercheu en soy meismes qu'il lui estoit impossible d'eschapper de mort et que sa vye seroit de courte duree » (71,4, p. 207),

il passe immédiatement à la scène des recommandations faites à Gobert au sujet de son cœur puis de la lettre adressée à son amie, mais il transporte cette scène à Brindisi, alors que Jakemes la situe, ainsi que la mort de Renaud, au cours de la traversée. Une fois de plus, le prosateur pourrait bien manifester ici son souci de rapidité et de cohérence dans l'action : les derniers moments du châtelain, l'extraction et l'embaumement de son cœur lui semblent mieux appropriés au séjour à Brindisi – où d'ailleurs la dépouille, selon le roman, parvient et est enterrée. La version de Jakemes est en revanche en accord avec l'histoire mais s'accroche surtout au détail émouvant du sceau jeté dans la mer une fois que le châtelain a fait écrire sa dernière missive ; or le prosateur a lui aussi reconnu l'importance de ce geste, mais il le raccroche à l'action d'une façon un peu maladroite, en imaginant que la chambre du châtelain surplombe la mer – après tout, Brindisi est un port :

« puis jetta son seel en la mer par une fenestre qui estoit en sa chambre » (72,1, p. 210).

Ainsi donc les insertions lyriques de l'œuvre de Jakemes, à l'exception d'une seule – et encore de façon partielle – n'ont pas été retenues par le prosateur. Cette différence permet quelques hypothèses sur la différence de perspective entre les deux auteurs et conduit à reposer la question du lyrisme dans l'œuvre du XV^e siècle.

Jakemes souhaite identifier le héros de son roman avec le poète lyrique connu sous le nom de Châtelain de Coucy. C'est pourquoi, après avoir dit que « Partures savoit faire et cans » (71), il donne plusieurs exemples de cette activité poétique. Car il y a plus : il s'agit aussi pour lui de présenter, conformément à la tradition des trouvères, une figure de poète-amant qui trouve dans sa passion la source de son inspiration et la qualité de son art. Le prosateur accepte lui aussi l'identification du chevalier au poète ; outre quelques vers de la chanson « La douce voix du rosignol sauvage », on peut trouver dans la présentation initiale de l'amour du personnage pour la dame de Fayel – « cuer et corps, force et toute sa pensee il y mist pour le servir et obeir » (1, 12, p. 37) –, comme le fait A.-M. Babbi, le souvenir d'un autre passage de cette même chanson

« Quar g'i mmaic coer et corps et desir
Force et pooir, ne sai se faich folage » (836-37).

Mais le romancier du ^{xv}e siècle est un prosateur, moins sensible peut-être que Jakemes à l'idéal du trouvère. Il voit d'abord dans Renaud le héros d'une action qu'il a décidé de conter sans faire appel au vers : si l'hypothèse d'A.-M. Babbi est juste, on constate qu'un passage du poème lyrique a été dérimé, ce qui n'est évidemment possible que de manière fugitive.

Reste que l'action retenue inclut le pathétique, lié à la célébration de la joie et de la douleur d'aimer, et que ce pathétique ne peut écarter tout registre lyrique. Aussi bien n'est-ce pas l'intention de l'auteur, dont la tâche a été grandement facilitée à certains moments par le style même de Jakemes, dont l'écriture, on le verra par quelques exemples, est essentiellement rhétorique et, à cet égard, ne s'éloigne pas trop d'une prose soutenue.

Notre prosateur n'a pas écarté les lettres qui figurent dans le modèle, qu'il s'agisse de l'échange relatif au rendez-vous dans le jardin ou de la lettre d'adieu de Renaud. Mais c'est Jakemes qui a eu à réaliser le premier effort de transformation, avec la mise en vers d'une écriture qui, plus que tout autre, est liée à la prose. Si l'on regarde en effet le début de la lettre dans laquelle la dame donne rendez-vous à son ami, l'écriture de Jakemes apparaît bien guidée par des règles de type rhétorique plutôt que poétique :

« A cevalier de noble affaire,
Preu as armes, sage et courtois,
Mande salus plus de cent fois
Celle qui amours habandonne

A vous, et coer et corps vous donne
Et a donné moult a lonc tans » (3132-37) ;

il n'empêche que la deuxième partie du passage cité – l'aveu amoureux – peut être qualifié de lyrique, en tant qu'il est, grâce à la série anaphorique *amours habandonne a vous, donne donné*, aux allitérations *coer corps*, célébration d'un abandon joyeux à l'amour. Le prosateur, très proche du modèle, s'inscrit parfaitement dans cette perspective, qui peut, chez lui aussi, être qualifiée de lyrique :

« Chastellain, mon treschier amy, comme au plus courtoys, sage et preu aux armez, plus de cent foys vous mande salus, come celle qui son amour vous abandonne, cuer, corps vous donne et a donné ja a moult lonc temps » (29, 1, p. 99).

Même paradoxe dans la lettre d'adieu rédigée par Renaud avant sa mort. L'écriture en elle-même n'appartient pas au registre poétique, mais motifs et symboles acquièrent une signification véritablement lyrique :

Et pour cou que je sai et croi
Que vo coer emportai o moi,
Quant je me parti de Faiiel
Et me donnastes le juyel,
Qui mout fu biaux et avenans
De vos nobles ceviaus luisans
Que j'ai gardés tres cel tempore,
Vous envoie jou mon coer ore :
C'est vos, s'est drois que vous l'aiiés (7661-69) ;

le motif de l'échange des cœurs est renouvelé ici par l'adjonction du joyau (la chevelure) qui, parce qu'il est objet, permet la démetaphorisation du cœur et suppose que ce cœur, à la fois organe vital et symbole de l'amour, puisse être réellement envoyé à la dame. Dès lors, le prosateur n'a guère de modifications à apporter à son modèle :

« Pour ce que je croy et scay de verité que j'ay emporté vostre cuer avec moy le jour que partys de vous de Fayel et que le bel joyel me donnastes de voz beaux cheveux reluisans (lesquels j'ay gardé moult precieusement depuis l'eure et le jour que le present m'en fu par vous fait), sy vous envoie mon cuer, lequel est ores vostre, sy est droit et raison que l'ayez » (71, 13, pp.208-209).

À peine pourra-t-on remarquer quelques binômes supplémentaires (*eure et jour, droit et raison*), car le texte versifié – mais non

poétique en lui-même – trouve sa puissance lyrique dans le jeu des symboles, que le prosateur n'a plus qu'à reprendre.

Le lyrisme est aussi, dans le roman en vers, le fait de certains monologues ou dialogues où s'exprime la douleur amoureuse. Le prosateur s'y est montré sensible, développant, par exemple, la scène des hésitations de la dame et des plaintes du châtelain lors de la deuxième visite de Renaud au guichet du jardin. Les adieux du châtelain et de la dame avant le départ pour la croisade sont aussi déchirants dans la prose que dans le vers : lorsque vous partirez, déclare la dame,

« Mon coer o vous emporterés,
Car il est tous vos liegement ;
Mais je crois que pas longement
Vivre ne durer en porai
Puis que je vous eslongerai.
Ha ! lasse, con grant desconfort !
Car en vous avoie deport,
Deduit, solas, douce pensee
Et joie, soir et matinnee.
Ai mi ! et qu'iert cou devenu
Puis que je vous arai pierdu ? » (7255-65)

La plainte n'est pas moins touchante dans la prose :

« quant d'icy vous partirés, vous emporterés mon cuer avec vous. C'est bien raison que ainsy soit, car il est vostre et non pas myen, mais je croy certainement que impossible me sera de vivre sans vous, puis que de vous seray eslongie. Las moy ! Et quel perte quant de vous seray eslongie ! Car avec vous avoye soulas et deduit et joye soir et matinee ! Lasse moy ! Qu'estes vous devenus, quant il couvient que je vous perde ? Tout le cuer m'en fremist et tramble sy fort que guerres n'en fault que je ne muyre ! » (68, 1, p. 199).

La transformation du « qu'iert cou devenu » en « qu'estes vous devenus », même si elle procède d'une mauvaise lecture, fait sens comme interrogation pathétique sur une absence déjà éprouvée, puisqu'inéluctable, alors que le châtelain est encore auprès de la dame.

Reste que le prosateur ne laisse jamais le lyrisme empiéter sur les exigences du narratif. Les longs adieux (7763-7818) que Renaud, après avoir dicté sa lettre, adresse à son amie dans le roman en vers, prennent l'allure d'une dissertation sur l'amour, en qui trouvent leur source joie « Et loiautés, sens et honnours » (7817) ; on peut songer pour ce passage à l'imitation d'une chan-

son de départie, dont les premiers vers sont très proches, le schéma de rimes restant toutefois celui du couplet d'octosyllabes :

« Adieu, amours, tres douce amie,
Je prenc congié, car je devie
He ! las ! pour quoi ne puis durer
En vous siervir, sans endurer
Le mal que m'a donné la mors,
Qui de grief morsure m'a mors ? » (7763-68).

Le prosateur n'a gardé que le début :

« Adieu, Amours ! Tres douce amye, de vous je prengs congié ;
jamais nul jour ne vous verray. Lasse moy ! Pour coy ne puis durer
pour vous servir et souffrir le mal que m'a donné la mort ? » (72,
12, p. 211)

qu'il complète par deux phrases rappelant qu'il s'agit des derniers moments du héros :

« Ainsy le chastellain, en tirant a sa fin, se complaignoit piteusement a Amours de la mort qui le faisoit separer de sa dame. Lors ne peut plus parler pour la mort qui sy fort l'apressoit » (13).

Une tirade sur l'amour serait donc parfaitement déplacée : ce n'est ni le lieu ni le moment ; mais le prosateur a gardé le cœur du passage, qui est résolument lyrique.

L'examen des chansons disparues, on le voit, nous a conduit dans l'intimité de la démarche d'écriture du romancier comme de son adaptateur, qu'il nous permet de mieux comprendre. Insérer des poèmes lyriques, et d'abord les textes du châtelain ou ceux qu'on peut lui attribuer, s'inscrit dans une démarche de type historique – le héros est bien le poète connu sous le nom de *Châtelain de Coucy* – et idéologique : le véritable amant est un chevalier parfait, mais non moins nécessairement un poète ; il accompagne aussi, ou suscite, une ambition d'écriture : Jakemes est peut-être l'auteur de quelques pièces, il en pastiche d'autres.

Le prosateur n'écarte pas la démarche d'authentification, mais une fois qu'une pièce, citée partiellement, l'a permise, il ne veut plus être que celui qui translate, et ne peut donc garder une forme versifiée, quelle qu'elle soit. Son modèle lui facilite parfois la tâche, dans la mesure où les lettres échangées entre les amants, bien qu'écrites en vers avec une tonalité lyrique, ont gardé le mouvement et les procédés d'une prose poétique. De façon générale, le translateur privilégie le récit dans une forme qui, recherchant les échos sonores et les segments rythmiques équilibrés, retrouve le pathé-

tique et le lyrisme ailleurs que dans des poèmes d'où l'expression personnelle est justement le plus souvent absente.

François SUARD
Université Paris X

Vente au numéro

à adresser à

Bien Dire et Bien Apprendre

CeGes (Centre de Gestion de l'Édition Scientifique)

Université Charles-de-Gaulle - Lille 3

B.P. 149 — 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

☎ 03.20.41.64.67 - Fax. 03.20.41.61.91

e-mail : biendire@univ-lille3.fr

Je désire recevoir exemplaire(s) de l'ouvrage suivant :

Je désire devenir abonné permanent et recevoir chaque numéro dès sa parution (annulation de l'ordre d'abonnement permanent sur simple demande écrite au plus tard au 31 décembre de l'année précédente).

Prix de l'abonnement année 2003 : 46 €. (franco de port).

Je vous règle ci-joint la somme de :..... par chèque

A l'ordre de :

M. l'Agent comptable de l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3

Toute commande non accompagnée d'un chèque ne sera pas prise en considération à l'exception des Universités et des diffuseurs

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Publications disponibles

<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°1 (1978) :	11 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°2 (1978) :	17 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°4 (1986) :	11 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°5 (1987) :	11 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°6 (1988) :	11 €
<input type="checkbox"/> <i>Ami et Amile</i> numéro spécial :	3,10 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°7 (1989) :	11 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°8 (1990) :	11 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°9 (1991) :	11 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°10 (1992) :	
Actes du colloque : <i>Troie au Moyen Âge</i> :	20 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°11 (1993) :	
Actes du colloque : <i>La description au Moyen Âge</i> :	28 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°12 (1994) :	
Actes du colloque : <i>Fées, dieux et déesses au Moyen Âge</i> :	20 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°13 et 14 (1995/1996) :	
Actes du colloque <i>Traduction, transposition, adaptation au Moyen Âge</i> :	46 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°15 (1997) :	
Actes du colloque <i>La déclaration amoureuse au Moyen Âge</i> :	23 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°16 (1998) :	
Actes du colloque <i>La mère au Moyen Âge</i> :	23 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°17 et 18 (1999/2000) :	
Actes du colloque <i>La Figure du roi</i> :	46 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°19 (2001) : Actes du colloque <i>Prologues et épilogues dans la littérature du Moyen Âge</i>	23 €
<input type="checkbox"/> Bien dire et bien apprendre n°20 (2002) : Actes du colloque <i>La biographie dans la littérature médiévale</i>	23 €

Pour commander ces ouvrages, s'adresser au

CeGes (Centre de Gestion de l'Édition Scientifique)

Université Charles-de-Gaulle - Lille 3 - B.P. 149

59653 Villeneuve d'Ascq Cedex - France

L'anachronisme dans les romans antiques du XII^e siècle

(Thèse de Doctorat de Troisième cycle, A. Petit)

Contes de courtisans (Thèse de Doctorat de Troisième cycle, Marylène Perez)

Philippe de Beaumanoir. La Manekine (Thèse de Doctorat de Troisième cycle, Marie-Madeleine Castellani)

Pour commander ces ouvrages, s'adresser au

Centre d'Études Médiévales et Dialectales de Lille III

U.F.R. de Lettres Modernes

Université Charles-de-Gaulle - Lille 3 - B.P.149

59653 Villeneuve d'Ascq Cedex - France

Publications dans la collection :

Trésors littéraires médiévaux du Nord de la France :

n°1 : *Le roman du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*,
par Jakemes, traduit par A. Petit et F. Suard (1986)

n°2 : *Histoire de Raoul de Cambrai et de Bernier, le bon chevalier*.
Chanson de geste du XII^e siècle, traduite par R. Berger et F. Suard
(1986)

n°3 : *Chroniques de Flandre, de Hainaut et d'Artois au temps de la Guerre de
Cent Ans*, par Jean Froissart, traduites par D. Poulet (1987)

n°4 : *Contes à rires du Nord de la France*,
traduits par R. Berger et A. Petit (1987)

n°5 : *Le Roman de Hugues Capet au XIV^e siècle*,
traduit par F. Suard et J. Subrenat (1987)

n°6 : *Miracles et mystères*, textes présentés et traduits par F.-J. Beaussart,
M. de Combarieu du Grès, J. Subrenat (1989)

n°7 : *Quatre siècles de poésie. La lyrique médiévale au Nord de la France du
XII^e au XV^e siècle*, textes recueillis et traduits par F. Ferrand et F. Suard

Ces volumes sont disponibles en librairie ou à

Corps 9 Éditions – Troesnes
02460 La Ferté-Milon – France

COMPOSITION :
SERVICE COMMUN DE COMPOSITION
UNIVERSITÉ CHARLES-DE-GAULLE – LILLE 3

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ CHARLES-DE-GAULLE – LILLE 3

CEGES – CENTRE DE GESTION DE L'ÉDITION SCIENTIFIQUE
Université Charles-de-Gaulle – Lille 3
B.P. 149 – 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. 03.20.41.64.67 – Fax. 03.20.41.61.91
e-mail : ceges@univ-lille3.fr

Dépôt légal : 2^e trimestre 2003
ISSN : 0220-665X
ISBN : 2-907301-05-5



Illustration de couverture : Brûle-Maison vendant ses productions sur la petite place de Lille.
Gravure de Rémy Morel (1745).

N°21 — 3^e trimestre 2003



46 €.

